



# Danskernes Historie Online

Danske Slægtsforskeres Bibliotek

## Dette værk er downloadet fra Danskernes Historie Online

**Danskernes Historie Online** er Danmarks største digitaliseringsprojekt af litteratur inden for emner som personalhistorie, lokalhistorie og slægtsforskning. Biblioteket hører under den almennyttige forening Danske Slægtsforskere. Vi bevarer vores fælles kulturarv, digitaliserer den og stiller den til rådighed for alle interesserede.

## Støt vores arbejde – Bliv sponsor

Som sponsor i biblioteket opnår du en række fordele. Læs mere om fordele og sponsorat her: <https://slaegtsbibliotek.dk/sponsorat>

## Ophavsret

Biblioteket indeholder værker både med og uden ophavsret. For værker, som er omfattet af ophavsret, må PDF-filen kun benyttes til personligt brug.

## Links

Slægtsforskeres Bibliotek: <https://slaegtsbibliotek.dk>

Danske Slægtsforskere: <https://slaegt.dk>



DET NORSKE VIDENSKAPS-AKADEMI I OSLO

---

---

STATTHOLDER  
CARL MÖRNER'S BREV  
TIL  
CARL JOHAN  
1816—1818

UTGITT AV  
SOFIE AUBERT LINDBÆK  
OG REIDAR OMANG



OSLO 1938  
I KOMMISJON HOS JACOB DYBWAD

**Fremlagt i fellesmøtet den 27. mars 1936 av Koht**

**Trykt for Fridtjof Nansens fond**

---

**A. W. BRØGGERS BOKTRYKKERI A/S**



Brev og rapporter fra den annen i rekken av våre svenske stattholdere, grev Carl Carlson Mörner, finnes i original — samtlige koncipertes av stattholdersekretæren Jacob August v. Hartmansdorff — i det Bernadotteske familjearkivet. Kopi, i fotostater, er tatt for Nansenfondets regning.

Om Mørners virksomhet i Norge henviser vi til Karl Johans Brev till Riksståthållaren Mörner, 1816—18, Sth. 1935, innledningen, samt de der anførte trykte og utrykte kilder.

Foruten de brev som her er trykt i sin helhet, eller i regest, finnes næsten med hver rapport vedlagte skrivelser, hvorav vi kun har medtatt ganske få.

Ortografien er fulgt bokstavrett, dog således at endelsen *-ois* og *-oient* i imparfait er normalisert til det nu gjengse: *-ais* og *-aient*. Bruken av akcenter, som forekommer temmelig vilkårlig i originalen, har vi endret hvor meningen kunde forstyrres.

Ved utarbeidelsen av noter har vi for en stor del kunnet henviser til Karl Johans-brevenes notemateriale.

Oslo d. 1. juli 1938.

*Sofie Aubert Lindbæk.*

*Reidar Omang.*

## Forkortninger.

Str. H. P. = Statsrådets hovedprotokoll med de kongelige resolusjoner. Gjenpart i det norske Riksarkiv.

J. A. Schmidt: Love og Anordninger = Julius August S. Schmidt: Love, Anordninger, Tractater, Resolutioner [etc.] for Kongeriget Norge. B. 1. 1814—31. Chra. 1849.

Storth. Efterretn. = Storthings Efterretninger 1814—1833. Bd. 1. Rigsforsamlingen og det overordentlige Storthing 1814 samt de to første ordentlige Storthing 1815—16 og 1818, bearb. af H. Munk og M. Birkeland. Chr. 1874.

Storth. Forh. = Kongeriget Norges Storthings Forhandlinger. 1814—33. Chra. 1817—35.

K. J.'s brev = Karl Johans brev till Riksståthållaren Mörner 1816—18. Utgivna av Kungl. Samfundet för utgifvande af handskrifter rörande Skandinaviens historia genom Sofie Aubert Lindbæk. Historiska Handlingar Del 30: 1. Sth. 1935.

## 1. Christiania d. 29. august 1816.

[Brevet er bortkommet.]

## 2. Christiania d. 3. sept. 1816.

Henviser til et foregående brev av 29. aug. M. har ennå ikke mottatt svar fra konsul Peder Isaachsen og statsråd Niels Aall. Kaptein H. F. Tambs's ansøking må forelegges statsrådet. Alle krav av denne art har vært gransket av en komité, hvis formann tidligere var oberstløytnant friherre G. M. de Sparre; stattholder grev H. H. von Essen har pålagt amtmann Valentin Sibbern å fullføre komitéens arbeide. Så snart resultatet av undersøkelsene foreligger, vil de bli meddelt kongen, hvis avgjørelse i disse spørsmål imøtesees med stor lengsel av nordmennene. Stattholdersekretæren Aug. v. Hartmansdorff har funnet regnskapene for fondene i mangelfull stand. Essens popularitet og gode innflydelse på nordmennene. Voldsomme regnskyll truer avlingen. M. minner om landets pengemangel, som vil legge uoverstigelige vanskeligheter i veien for den nye bank. Tilfreds med det militære akademi, som han har besøkt, ledsaget av major N. J. L. Krog.

Très humble Mémoire.

Ma très humble dernière était en date du 29 Août, ou du lendemain après l'arrivée de M<sup>r</sup> de Mansbach.

Les réponses de M<sup>r</sup> Isaacsen<sup>1)</sup> et de M<sup>r</sup> le Conseiller d'État Aall<sup>2)</sup> aux communications, que je leur ai faites, de la part de Votre Altesse Royale, n'étant pas encore arrivées, je ne puis rendre compte de cette affaire aujourd'hui.

La demande du Capitaine Tambs est de nature à devoir être rapportée au Conseil d'État<sup>3)</sup>. Elle sera donc traitée d'après le même principe, que toutes autres demandes pareilles. Votre Altesse Royale sait déjà, qu'elles ont été examinées par un Comité, où présida M<sup>r</sup> le Lieutenant Colonel de Sparre. Ce travail fut presque fini à son départ d'ici, et S. E. M<sup>r</sup> le Comte d'Essen chargea alors M<sup>r</sup> le Baillif de Sibbern d'achever le reste. Il examinera donc aussi la demande du Capitaine Tambs; et dès que cette affaire aura été généralement terminée, elle sera d'abord rapportée au Roi par le Ministre d'État Norvégien. Les habitants de ce pays brûlent d'envie de la voir enfin décidée par Sa Majesté; et bien que le Comité ait beaucoup retranché leurs réclamations, je suis persuadé, qu'ils s'entendraient à

des déductions encore plus considérables, s'ils pouvaient parvenir à toucher bientôt cet argent. — C'est sur la générosité et sur la haute protection de Votre Altesse Royale, qu'ils fondent leurs espérances dans cette affaire, comme dans toute autre, qui regarde leurs intérêts les plus chers.

M<sup>r</sup> de Hartmansdorff a reçu les fonds<sup>4)</sup> de Votre Altesse Royale, mais il a trouvé la comptabilité dans un état, que Vous daignerez apprendre, Monseigneur, par son très humble rapport ci-joint.

En m'informant des loix et des usages de ce pays, je ne presse pas la marche tranquille des affaires, dans laquelle mon Prédécesseur les a laissées. Je n'ai pas besoin de rapporter à Votre Altesse Royale combien il était aimé et respecté de ce peuple, combien il est regretté maintenant, et combien son séjour ici a eu une influence bien-faisante sur l'opinion publique, en calmant les esprits.

Les pluies ont recommencé et donnent les plus vives inquiétudes au laboureur, qui craint avec raison, que la récolte ne pourrit au lieu de mûrir, avant que les gelées surviennent. Si cela n'arrive pas, les apparences d'avoir une bonne année sont les meilleures.

Votre Altesse Royale n'ignore pas la disette générale d'argent dans ce pays, et pourra ainsi facilement présumer les difficultés et les obstacles presque insurmontables, qui s'opposeront à la fondation de la nouvelle Banque<sup>5)</sup>. Ces circonstances sont l'objet de la sollicitude de tout bon Norvégien, et je suis bien aise de ne pas devoir me mêler d'une affaire si odieuse, que cette contribution forcée d'argent, qu'on n'a pas à donner, même si l'on voulait l'acheter.

Le 31 dernier je me fis conduire à l'Académie Militaire<sup>6)</sup> par le Major Krogh. On examina les Cadets dans ma présence, et j'eus tout lieu d'être aussi content de leurs connaissances et de leurs exercices, que de leurs Chefs et Précepteurs. La bonne mine de l'ensemble me prévint beaucoup en faveur de cet Institut. On manquait de bonnes cartes géographiques, et je leur fis présent de la Carte de l'Europe par Reyman, peinte d'après la face actuelle de cette partie du monde.

M<sup>r</sup> de Mansbach s'empresse de retourner auprès de Votre Altesse Royale, et je le charge de cette très humble dépeche.

Christiania le 3 Septembre 1816.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à S. A. R. Mon Seigneur le Prince Royal, très humblement.

### 3. Christiania d. 11. sept. 1816.

Kronprinsens to brev d. 1. sept. Utdrag av svar fra Aall vedligger i oversettelse. Lånet til statsråd Severin Løvenskiold; statsråd grev J. C. H. Wedel Jarlsberg har hevet beløpet, som han står ansvarlig for inntil hypotekene er i orden. Hartmansdorffs rapport om fondene. Beklager inseratet i Nationalbladet om skyssbetalingen, hvortil M. søker en forklaring. Regjeringen i Christiania anbefaler kjøp av 5050 medaljer, som er tilbudt Universitetet. M. har inspisert festningens magasiner og tukthuset. Nødvendigheten av militære reformer. M. har ikke villet ta del i militærkomitéens arbeide uten ordre fra C. J. Regnet fortsetter. Statsråd Niels Treschow, som skal avløse statsråd Mathias O. L. Sommerhielm i Stockholm, venter på reiseordre.

Très humble Mémoire.

Ma dernière très humble depeche était en date du 3 de ce mois, et fut expédié par M<sup>r</sup> de Mansbach.

Le 7 au soir M<sup>r</sup> Riffelsen arriva en apportant les deux lettres, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser le 1 du courant.

La reponse de M<sup>r</sup> le Conseiller d'Etat Aall, quant au prêt, que Votre Altesse Royale lui a promis, est arrivée, et M<sup>r</sup> le C.te de Wedel m'en a communiqué un Extrait, que j'ai l'honneur de ci-jointre en traduction. Vous en trouverez Mon Seigneur, qu'il se rend aux conditions, que Votre Altesse Royale voudra lui prescrire, pourvu qu'il obtienne la somme demandée. Il est en cas de donner toute garantie et sureté requises pour l'acquit de cet emprunt.

Le prêt promis à M<sup>r</sup> de Löwensköld<sup>1)</sup> n'est pas plus avancé qu'au depart de M<sup>r</sup> Wahlström d'ici; c. à d. que M<sup>r</sup> le Comte de Wedel Jarlsberg a touché, le 4 Mai dernier, les 50,000 Rbdlr. V. N. et qu'il s'en est rendu responsable par interim. Son obligation nous servira de gage, jusqu'à ce que les documens hypothécaires soient en règle et nous parviennent. Alors M<sup>r</sup> de Hartmansdorff ne négligera rien pour surveiller la sureté de la créance de Votre Altesse Royale. Il est enfin venu à bout d'arrêter la comptabilité des fonds, que Vous lui avez confiés, Mon Seigneur, et il en adresse à Votre Altesse Royale le rapport et les pièces justificatives très humblement ci-jointes.

J'ai été très indigné de la plainte inconsiderée, qu'on a eu l'étourderie d'insérer dans la feuille nationale<sup>2)</sup>, et j'ai pris sur le champ les mesures nécessaires pour exécuter les ordres de Votre Altesse Royale. Il n'y a pas de doute, que l'argent ne soit soldé maintenant et aux

Amtmån et même aux paysans. Mais Votre Altesse Royale se rappelle bien, qu'il n'y a pas longtems, que leurs reclamations depuis les années de 1814 et de 1815 ont été satisfaites. Il se peut, que l'impatience de toucher enfin son argent, ou la rancune contre un employé quelconque ait porté quelqu'un à se plaindre hautement, dès qu'il eut appris que cet argent était effectivement payé par Votre Altesse Royale afin que l'indignation ne tournât que contre les fonctionnaires. On devine même, qu'un homme connu pour sa haine contr'eux est l'auteur de l'Article en question. Le plus vraisemblable est cependant, que sans avoir eu de mauvaises intentions ni d'un part, ni de l'autre, on en est venu à quelque tracasserie par la précaution des employés de commander plus de chevaux, qu'on n'avait demandé et que Votre Altesse Royale ne devait par consequent payer.

5,050 pièces de medailles<sup>3)</sup> différentes, qu'on a à double au Cabinet des médailles à Copenhague ont été offertes à l'Université de Christiania, pour la somme de 2000 Rd. de Bque d'Hambourg. Le Professeur Rasmusen d'ici atteste, qu'elles valent effectivement beaucoup plus que cette somme; et c'est par conséquent, que le Conseil d'État a proposé au Roi de faire cet achat par une avance du trésor public. Je supplie Votre Altesse Royale de vouloir bien, en faveur de l'opinion, appuyer cette demande auprès du Roi afin qu'elle soit accordée.

J'ai été à la citadelle et j'ai vu les magazins, qui ne sont pas considérables. Je fus aussi l'autre jour voir la maison de correction<sup>4)</sup>, et je la trouvai négligée. Il y a beaucoup à arranger ici, mais les moyens manquent; et la libéralité des particuliers ne pouvant pas égaler celle des Suédois, il faut se contenter à mettre seulement de l'ordre en ce qui subsiste déjà.

Dans le militaire beaucoup de surveillance et beaucoup de reformes sont necessaires. Depuis peu de jours le Comité<sup>5)</sup>, nommé pour les préparer et projeter, à commencé ses travaux; mais avant d'avoir eu les ordres de Votre Altesse Royale d'y prendre part, je ne dois pas m'en mêler.

Toutes les autorités rivalisent de bonne volonté et remplissent leurs devoirs de leur mieux.

Les fortes pluies continuent malheureusement.

M<sup>r</sup> le Conseiller d'État Threskow, qui doit remplacer M<sup>r</sup> Sommerhjelm à Stockholm, n'a pas encore eu les ordres nécessaires pour pouvoir s'y rendre. Comme il est avancé en age et désire partir pour

sa destination, avant que les chemins deviennent trop mauvais, je réclame très humblement l'intervention de Votre Altesse Royale, pour que ces ordres déjà longtemps attendus, soient expédiés au plus tôt.

Christiania le 11 Septembre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à S. A. R. Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

Efterskrift til rapport d. 11. sept. 1816.

[Grev Wedel har bedt om noen ukers ferie for å kunne hente sin hustru i Sverige. Han vil passere Vestergötland, hvorfra grev Bogislav v. Platen ledsager ham langs Gøtakanal til Østergötland. Derfra går turen til Stockholm.]

#### 4. Christiania d. 14. sept. 1816.

Kronprinsens brev d. 7. sept. Tobakksdåsen til fhv. statsråd Carsten Anker besørget gjennom sønnen, kaptein Erik Anker. Lånene til konsul Isaachsen og statsraad Aall. Svar er kommet fra statsråd Diderich Hegermann og Isaachsen. Hartmansdorff rådfører sig med generalauditør Christopher Anker Bergh om de nødvendige sikkerheter. Sibbern er ferdig med å undersøke de norske reklamasjoner i anledning av felttoget i 1814. Nordmennene påberoper sig Carl Johans løfter og de to guvernører, grev Axel Pontus v. Rosen og baron Hans v. Hiertas proklamasjoner. Sibberns forslag til betalingsmåte. Sakens dokumenter ekspedert til statssekretæren for de militære anliggender. Brev fra major Friederich Kaltenborn vedligger.

Très humble Mémoire.

Ma dernière très humble était du 11 et fut expédiée par la poste.

La lettre, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 7 du courant, me parvint le 12, par Courier extraordinaire; et je ne tardai pas un moment de faire remettre à M<sup>r</sup> Eric Anker, la tabatière, que Votre Altesse Royale a bien voulu donner à son père. Le fils s'empresserait d'envoyer sans délai ce beau présent à sa destination.

Le 12 arrivèrent aussi les reponses de M<sup>rs</sup> Hegermann et Isaachsen à l'offre de Votre Altesse Royale de prêter au dernier la somme de 100,000 Rbdlr. — Il ne demande pas mieux, que de la toucher au plus tôt. Mais Votre Altesse Royale sait déjà, par le dernier rapport

de M<sup>r</sup> de Hartmansdorff, que les fonds nécessaires manquent. En attendant que Votre Altesse Royale y pourvoie, il tâchera d'avoir les documens hypothécaires en règle et pour M<sup>r</sup> Aall et pour M<sup>r</sup> Isaachsen. Il consulte à cet effet M<sup>r</sup> l'Auditeur Général Berg, un brave homme, qui est probablement connu de Votre Altesse Royale et qui a promis de prendre pour Votre sureté, Mon Seigneur, les mêmes précautions, dont se prévalent ordinairement les Tuteurs, ou les Directeurs de Caisses publiques, en pareil cas. C'est aussi dans ce sens, que M<sup>r</sup> de Hartmansdorff a écrit à M<sup>rs</sup> Aall et Isaachsen.

M<sup>r</sup> de Sibbern a fini l'examen des réclamations, qu'ont faites les Norvégiens d'être dédommagés des pertes, que la campagne de 1814 leur avait causées. Le total vérifié en monte à Rdr. 73,343.32 Sk. de B<sup>que</sup> de Suède et à 1,046,418. 75/10 Sk. de Rbdlr. V. N. quoique M<sup>r</sup> de Sibbern, avec une impartialité et une rigueur, qui méritent d'être connues de Votre Altesse Royale, ait rejeté des prétentions exagérées ou mal fondées, jusqu'à la concurrence de 647,316.88 Sk. de Rbdlr. V. N.) — Il est cependant vrai, que toute cette affaire est traitée d'après des principes beaucoup plus libéraux que ceux, qui servent de norme à ce sujet en Suède. Mais comme on allègue toujours les promesses de Votre Altesse Royale, et même les mesures généreuses, prises d'abord par les deux Gouverneurs M<sup>rs</sup> le Comte de Rosen et le Baron de Hjerta, en conséquence des intentions bienfaisantes de Votre Altesse Royale envers les Norvégiens, je n'ai qu'à m'en remettre très humblement. — M<sup>r</sup> de Sibbern avoue bien, que ces sortes de dédommagemens ont été inouis jusqu'ici en Norvège, mais il ajoute, qu'on est cependant d'autant plus inquiet de les toucher, qu'on vient de recevoir la quote-part, que le Gouvernement de Norvège devait solder. — Si Votre Altesse Royale adopte la manière de les payer, dont parle M<sup>r</sup> de Sibbern, et dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Altesse Royale dans une de mes lettres précédentes, c. à. d. de choisir quelqu'un, qui paye de suite et en argent comptant les sommes arrêtées, contre un rabais quelconque du total, je dois avoir l'honneur de Vous prévenir très humblement Mon Seigneur, qu'aucune des deux personnes, qui m'accompagnent, n'ont ni le tems ni les connaissances nécessaires pour s'en occuper, au cas que Votre Altesse Royale voulut les honorer de sa haute confiance dans cette affaire. Tous les comptes et papiers, qui la regardent sont expédiés par ce Courier au Secrétaire d'État pour les affaires militaires, avec un très humble rapport là dessus au Roi.



L'Officier d'Ordonnance de Votre Altesse Royale, M<sup>r</sup> de Kaltenborn, m'a remis pour Votre Altesse Royale la lettre très humblement ci-jointe.

C'est M<sup>r</sup> le Lieutenant Mein, de l'Artillerie, que je charge de cette très humble dépêche.

Christiania le 14 Septembre 1816.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 5. Christiania d. 15. sept. 1816.

(Privat. Med grevinne Charlotta Mörners skrift.)

Mörner ber om Kronprinsens støtte til å opnå Kongens godkjennelse av statsrådets innstilling i anledning av stattholderens og Stockholmsstatsrådenes gager. M. har tidligere behandlet saken for sitt vedkommende i depesje; han kan ikke leve mere beskjedent enn Essen og ikke representere med mindre gasje enn 4000 £. Har funnet hospitaler, fengsler etc. i dårlig forfatning; foreslår at Kronprinsens velgjørenhet skal komme disse stiftelser til gode, det vil innbringe ham mere takknemlighet enn personlige gaver.

Christiania le 15 Sept.

Monseigneur!

Le Conseil d'état de Norvège a l'honneur de présenter très humblement à Votre Altesse Royale le résultat de ses délibérations sur les appointements du Riksstathålder<sup>1)</sup> ainsi que des membres du Conseil résidants à Stockholm, Vous suppliant, Monseigneur de daigner l'appuyer auprès du Roi de Votre approbation — par l'accomodement qui s'y trouve proposé, ces places seront indemnisées sans porter atteinte à la lettre de la loi. Pour ce qui me regarde j'ai déjà eu l'honneur de représenter très humblement à Votre Altesse Royale, par ma dépêche avec le Lieut. Mansbach que ni mon honneur, ni la dignité de ma place, ne me permettent d'être traité ici autrement que le Maréchal d'Essen, et d'y vivre autrement que lui. Le Maréchal m'est garant, et j'en ai déjà acquis l'expérience qu'à moins de 4000 liv. st. effectifs de revenu il m'est impossible d'y représenter convenablement. Le Riksstathålder placé ici par le Roi, et étranger dans ce pays, ne doit point être mêlé dans ses opérations de finance, mais recevoir en entier

le traitement attaché à sa place. Votre Altesse Royale est trop équitable pour vouloir que je me ruine, je me verrais donc forcé à la démarche la plus pénible à mon coeur, je supplierais même Votre Altesse Royale de me permettre de partir avant que les mauvais chemins rendraient mon voyage trop difficile. Je puis dire avec vérité que nul sacrifice ne me coûterait plus de regret et que la nécessité seule pourrait me contraindre à quitter le service d'un Prince qui m'inspire un si parfait attachement et que je suis si flatté de servir.

En parcourant les différents Hospices, prisons<sup>2</sup>) etc. j'ai trouvé partout une grande misère, causée autant par la modicité des moyens que par une mauvaise administration. Les bontés et la confiance dont Votre Altesse Royale n'a cessé de m'honorer m'autorisent à Vous dire, Monseigneur, que si voulant continuer à répandre Vos bienfaits, il Vous plaisait de verser sur ces établissements de l'humanité souffrante, quelqu'une de ces sommes dont Votre Altesse Royale gratifie tant d'individus et fait souvent un ingrat et cent mécontents, Vous feriez, Monseigneur, adorer Votre générosité dans ce pays, et par l'employ utile que je tacherais d'en faire, j'aurais le plaisir de concourir à ces bonnes oeuvres.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec le plus profond respect  
de Votre Altesse Royale  
le très humble et très obéissant serviteur.

Charles Mörner.

## 6. Christiania d. 18. sept. 1816.

M. foreslår at 20 000 rbdlr. n. v., som ifølge rapport fra amtmann Sibbern er innkommet ved salg av noen barakker, anvendes som avdrag på Smålenenes bidrag til den nye bank. Lån til bonden Jakob Isaksen Sørtiller og enken Berit Andersdatter Nordtiller, som begge har lidt tap ved jordskredet i Verdal. Rapport fra stiftamt-mann grev F. Chr. Trampe om førstnevntes lån, som endnu ikke er utbetalt.

Très humble Mémoire.

Ma très humble dernière était du 14 du courant et fut expédiée par le Lieutenant Mein.

Dans un rapport de la même date, M<sup>r</sup> de Sibbern annonce, que 20,000 Rbdl<sup>r</sup> V. N. sont rentrés pour la vente de quelques baraques<sup>1</sup>). Mais comme ce montant né serait que trop insuffisant, pour être employé à liquider en partie les créances des habitans de Smaalehnene, M<sup>r</sup> de Sibbern propose de leur faire une avance générale de cette

somme, en la déposant dans la caisse d'une Commission chargée d'amasser l'argent, que ce baillage doit fournir à la fondation de la nouvelle Banque. Je lui ai répondu, que cette recette n'était pas à ma disposition, et qu'il devait la garder, jusqu'à ce que j'en eusse fait mon rapport au Roi. — Je le fais aujourd'hui et j'ai l'honneur d'en prévenir Votre Altesse Royale, en supposant, que ces 20,000 Rbdl<sup>r</sup> appartiennent aux fonds, dont le Commissariat a la gestion.

Le 4<sup>me</sup> Departement de la Régence m'a remis un Mémoire du Grand Baillif de Trondheim M<sup>r</sup> de Trampe, concernant le paysan Jacques Isaaksen Sørtiller, qui perdit une partie de sa propriété par l'éboulement de terre, qui arriva sur son terrain. Il n'y eut que la Veuve Beret Anders Datter Nordtiller et ce paysan, qui furent recommandés à l'assistance, que Votre Altesse Royale avait fait promettre, par le Comte d'Essen, aux personnes endommagées à cette occasion. La veuve reçut sans délai l'emprunt de 2,000 Rbdl<sup>r</sup> qu'on avait proposé pour elle, mais le paysan Jacques Isaaksen Sørtiller n'a pas encore pu toucher l'avance de 800 Rbdl<sup>r</sup> qu'on lui avait adjugés comme nécessaires pour exécuter le déplacement de son habitation. On demande donc, que cette somme lui soit comptée à présent, et on s'en remet à la promesse officielle donnée à cet égard. Je n'y ai rien à alléguer, et j'espère ainsi, que Vous me permettrez, Mon Seigneur de donner ce prêt, sur les fonds de Votre Altesse Royale, qui se trouvent ici.

Christiania le 18 Septembre 1816.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 7. Christiania d. 25. sept. 1816.

Resultatet av de avsluttede undersøkelser vedrørende skyssregningene. Vedkommende offentlige funksjonærer besværer sig over artikkelen i Nationalbladet; foged Dines Guldberg Høegh har søkt og opnådd beneficium processus gratuiti mot bladet. Sakens akter medfølger. Uro for høsten. Vedlagt rapport fra Hartmansdorff.

Très humble Mémoire.

Les recherches ordonnées, pour apprendre si les chevaux de poste, dont Votre Altesse Royale s'est servie dans ses voyages par ce pays étaient effectivement payés, sont finies. Le résultat en est, que tous les paysans, qui pouvaient prétendre à ce paiement ont été invités,

par deux sortes de publications, dont l'une fut promulguée aux églises de Vinger et de Midskoug le 12 et 19 Novembre l'année passées, à venir chez le Lehnsmand le 1 Decembre de la même année recevoir l'argent, qui leur était dû. S'ils ne sont venus que plus tard, et s'il reste encore à payer 77 Rbdlr 80 Sk. V. N. c'est leur propre faute. Les sommes, que Votre Altesse Royale a fait compter dernièrement au Lehnsmand, pour le passage d'un bac, et pour reparer la perte de chevaux endommagés sont également payés aux propriétaires, d'après leurs quittances signées. Les employés se plaignent ainsi avec raison de la calomnie insérée dans la feuille nationale, et par un décret du 17 dernier, la Régence a accordé au Foged Hoegh, celui qui est plus spécialement attaqué, le droit de faire gratuitement son procès au rédacteur. Les papiers et rapports, qu'on m'a adressés à ce sujet, sont très humblement transmis sous-ce pli, au cas que Votre Altesse Royale juge les détails de cette affaire dignes de son attention.

Depuis 8 jours, il fait un tems doux et serein. S'il continue encore une semaine, nous sommes soulagés de toute inquiétude pour la récolte.

Ci-joint, j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Royale un très humble rapport de M<sup>r</sup> de Hartmansdorff.

Christiania le 25 Septembre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal  
très humblement.

## 8. Christiania d. 28. sept. 1816.

M. anbefaler regjeringens instilling av sogneprest Jonas Rein til Bergens bispestol efter Nordal Brun. Reins politiske holdning i 1814. Hans kvalifikasjoner. En forbigåelse vil få karakter av politisk forfølgelse, som vil skaffe regjeringen fiender både i Rein og hans ven stiftamtman W. F. K. Christie. Kjøpmann i Trondhjem Hans Collins ønske om å bli kammerherre; en slik udmerkelse for general G. W. C. Schmettows svigersønn vil bevise kongefamiliens høisinn. Regjeringens arbeide med arméreduksjonen. Vanskelighetene med å tilgodese de avskjedigede offiserer med „Boställén“.

Très humble Mémoire!

Ma très humble dernière était du 25 de ce mois.

Je dois avoir l'honneur de prévenir Votre Altesse Royale, que la présentation de la Régence à l'importante place vacante d'Evêque de Bergen va être mise sous les yeux du Roi.

Le Curé à Nykirke J. Rein<sup>1)</sup> est présenté en premier lieu. Ses connaissances, ses qualités et ses mérites surpassent beaucoup ceux de tous ses compétiteurs. D'après les renseignemens que j'ai eus, il a été connu pour son attachement au Dannemarc, ou à l'indépendance de la Norvège, et pour avoir toujours été intimement lié avec M<sup>r</sup> Christie. Il a donc partagé l'opinion politique de son prédécesseur, l'Evêque Brun, et l'on dit, qu'il lui ressemble aussi en caractère. On prétend, que son habileté, son énergie et son autorité, nécessaires pour gouverner le clergé, le rendent beaucoup plus propre à tenir le siège épiscopal qu'aucun de ses compétans. La justice et l'opinion publique parlent en sa faveur, et Votre Altesse Royale daignera donc trouver raisonnable, que guidé seulement par ces raisons, je me range aussi de son côté. S'il n'est pas nommé, on voudrait peut-être y voir une persécution d'opinion; et de concert avec M<sup>r</sup> Christie son ami, M<sup>r</sup> Rein pourrait occasionner des tracasseries continuelles et à celui, qui lui fût préféré, et au Gouvernement. S'il est nommé, le pouvoir réuni dans les mains de ces deux amis semblerait peut-être trop grand, quoique peu dangereux en effet, s'ils voulaient l'employer mal. Mais je trouve plus naturel, qu'ils sentiraient et reconnaîtraient avec tout le monde l'obligation due à un Gouvernement, qui apprécie le mérite, sans faire réflexion à l'opinion personnelle d'un individu présenté. En donnant lieu à un jugement contraire de la part du public, on perdrait plus, qu'on ne gagnerait par nommer un Evêque, dont l'ésprit n'était peut-être pas meilleur, pour avoir été mieux caché ou moins prononcé.

M<sup>r</sup> le Conseiller d'Etat Krogh me prie d'insinuer auprès de Votre Altesse Royale le souhait de M<sup>r</sup> Hans Collin, négociant riche et considéré de Trondheim, d'être nommé Gentilhomme de la Chambre à la Cour Norvégienne. M<sup>r</sup> le Comte d'Essen doit avoir promis, de s'intéresser aussi pour lui. Il est le gendre du Général Schmettow<sup>2)</sup>, sans partager ses sentimens. Ainsi sa nomination serait en même tems une preuve que la disgrâce du père n'influe pas au sort de sa famille. En espérant le consentement de Votre Altesse Royale, j'ai écrit quelques mots à M<sup>r</sup> de Battram, pour le prier de prendre d'abord les ordres de Votre Altesse Royale sur cette affaire.

La Régence va faire rapporter à Sa Majesté son avis sur la manière d'exécuter la réduction de l'Armée au nombre fixé par le Storthing<sup>3)</sup>. Comme nous n'avons pu proposer de faire jouir les officiers à congédier de leurs Boställen leur vie durante, sans faire tort aux intérêts

des Officiers à conserver, nous avons projeté, pour ne pas ébranler trop la fortune de ceux-là, de les laisser pendant 5 ans en possession des Boställen, qu'ils occupent maintenant.

Le corps, qu'on a proposé d'abolir comme inutile, est la Compagnie de garnison à Blakier, dont le Chef, Capitaine Hagemann mourut, il y a quelques jours.

Christiania le 28 Septembre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 9. Christiania d. 2. okt. 1816.

Carl Johans brev d. 23. sept. Utsættelse med regnskapet for de summer kronprinsen har til gode. Lånene til Aall og Isaachsen. Nordmennes krav om skadeserstatning for felttoget i 1814 støtter sig til kronprinsens løfte og til kongens brev av 7. mars 1815 gennem forsvarsdepartementet. Stattholderen utber sig en kongelig forordning i saken. De forsinkede skyssgodtgjørelser forklares nærmere. Kaltenborns skrivelse.

Très humble Mémoire.

Ma très humble dernière était du 28 Septembre.

Le 29 arriva un Courier de Stockholm, porteur des lettres de Votre Altesse Royale du 23 dernier.

Pour le moment, on ne peut me dire au juste quelles sont les sommes échues, qui reviennent à Votre Altesse Royale, parce que le teneur de livres, qui a cette comptabilité en partage, a eu un congé de quelques jours, et se trouve actuellement à la campagne. En attendant son retour, ainsique celui du Comte de Wedel, je garde le Lieutenant Riffelsen ici, et renvoie le Garde à cheval dernièrement arrivé.

M<sup>r</sup> Aall n'a pas encore répondu à la lettre par laquelle M<sup>r</sup> de Hartmansdorff l'invita à indiquer l'hypothèque, qu'il voudra engager pour sureté de la somme, qu'il désire emprunter. Je ne saurais donc l'employer encore, même si je l'avais déjà touchée. Mais l'affaire de M<sup>r</sup> Isaachsen est plus avancée; ce qui me fait souhaiter de recevoir

bientôt les fonds ultérieurs, que Votre Altesse Royale m'a promis pour compléter son prêt.

Les Norvégiens croient toujours, que Votre Altesse Royale leur a promis au nom de la Suède, de dédommager les pertes, qu'ils ont éprouvées par la campagne de l'armée Suédoise sur leur territoire en 1814. — J'ignore quelles en sont les raisons; et toute cette affaire m'était absolument inconnue jusqu'à mon arrivée ici, où je reçus un mémoire de mon prédécesseur, et bientôt après les rapports de M<sup>r</sup> Sibbern là-dessus. Selon ces papiers, dont j'ai envoyé copie à Sa Majesté, cette affaire était entamée conformément à une lettre du Roi, expédiée par le Département de la guerre, en date du 7 Mars 1815. Ignorant le but des mesures déjà prises, je crus de mon devoir de remettre simplement cette affaire au Roi, et de la rapporter à Votre Altesse Royale, sans me permettre ni verbalement, ni par écrit aucun jugement sur la convénance pour la Suède, ou la possibilité pour son Comptoir d'État, de réparer ces pertes, bien que je fisse en moi-même de pareilles réflexions, que Votre Altesse Royale. — J'entre maintenant dans Vos vues Mon Seigneur, et je parle en conséquence; mais pour faire une reponse officielle à une affaire si importante, entamée par suite d'une lettre du Roi, et qui a tellement fixé l'attention du public, il me faut une Ordonnance Royale en forme. Il n'y a point de Comité, qui travaille à cette affaire. Elle est finie; et l'examen en était confié seulement à M<sup>r</sup> le Lieutenant Colonel Sparre et à l'Amtman Sibbern, qui l'acheva seul, après le départ de M<sup>r</sup> de Sparre.

Quoique Votre Altesse Royale ait fait solder au mois de Mai le paiement de ses chevaux de poste, les paysans dispersés dans le pays n'ont pu être convoqués aussitôt pour recevoir leur argent, de manière que bien des quittances sont données au mois de Juillet et peu de jours avant la date du 19 Juillet, qu'on a mis sous l'article inséré dans la feuille nationale du 8 Août. Votre Altesse Royale jugera donc par le sens, qu'Elle attache aux mots, si, en parlant de cet article, j'ai eu tort de dire, qu'il n'y avait pas longtems, que les réclamations des paysans depuis les années de 1814 et de 1815 avaient été satisfaites.

M<sup>r</sup> de Kaltenborn ayant l'honneur d'être Officier d'Ordonnance de Votre Altesse Royale et s'étant adressé directement à Vous, Mon Seigneur, je crus ne pouvoir pas lui refuser d'envoyer simplement

sa lettre à Votre Altesse Royale, bien que je sois très attentif à n'importuner Votre Altesse Royale, d'aucune affaire, qui appartienne au Conseil.

Christiania le 2 Octobre 1816.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

Très humble Apostille du 2 Octobre 1816.

Au moment de cacheter ma lettre à Votre Altesse Royale, M<sup>r</sup> le Conseiller d'État Krohg arrive et me remet l'aperçu très humblement ci-joint de la créance de Votre Altesse Royale de la caisse publique. Cet aperçu n'est pas tout à fait officiel, mais Vous daignerez cependant en trouver, Mon Seigneur, que Vos appanages du 3<sup>me</sup> trimestre, y ajoutées les 3750 Rd<sup>r</sup> de Banque de Suède de ceux du Roi, ne suffisent pas au prêt, que Votre Altesse Royale a accordé au Conseiller d'État Aall. Je ne dois pas tarder un moment d'en prévenir Votre Altesse Royale, afin qu'Elle me fasse parvenir les fonds promis dans la dernière lettre qu'Elle a daigné m'adresser; sur tout comme la caisse n'est pas encore en état de solder la somme due à Votre Altesse Royale.

N'ayant plus aucune raison de retenir ici M<sup>r</sup> Riffelsen, je le fais partir accompagné du garde à cheval. Ut in litteris submitte humillimis.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royle, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 10. Christiania d. 2. okt. 1816.

Carl Johans private brev d. 23. sept. Det har ikke vært stattholderens mening å beskyldre nordmenn eller svensker for utaknemlighet; men gaver til enkeltpersoner vekker ofte misunnelse, velgjørenhet mot institusjoner derimot utelukkende tilfredshet. De norske hospitalers elendige forfatning gjør kronprinsens omsorg dobbelt ønskelig. Drammenskjøpmannen Hans Kiærs takknemlighet for svensk general-konsul Charles Totties hjelpsomhet.



Christiania le 2 d'Octobre.

Monseigneur!

Ayant reçu la lettre particulière du 23 dont Votre Altesse Royale m'honore, je Vous supplie, Monseigneur, d'agréer mes actions de grâces très humbles de la bonté et de l'intérêt avec lesquels Vous daignez promettre d'appuyer auprès Du Roi, le mémoire du Conseil d'état touchant les appointements de ma place.

En disant que Votre Altesse Royale s'expose quelquefois par sa générosité à faire un ingrat et cent mécontents, je n'ai fait que répéter un vieil adage sans prétendre l'appliquer, du moins pour la partie de l'ingratitude, à mes concitoyens anciens et nouveaux. J'ose même croire que ce serait les calomnier. Mais j'ai remarqué que dans ces contrées pauvres les grands dons individuels excitaient souvent l'envie contre celui qui en était l'objet, tandis que les secours répandus par Votre Altesse Royale sur les établissements utiles et de charité, ont toujours causé une satisfaction et une reconnaissance générale. J'ai eu le bonheur d'approcher Votre Altesse Royale de trop près pour ignorer que la bienfaisance est le premier besoin de son cœur; et réfléchissant au nombre de bienfaits considérables versés sur la Capitale de la Suède, j'ai cherché à tourner l'attention De Votre Altesse Royale vers les Hospices de celle de Norvège dont l'état misérable attestant la cruelle indifférence du gouvernement Danois, ne peut qu'exciter la pitié, et son vif désir d'y porter quelque soulagement. L'espérance que Votre Altesse Royale daigne me donner à cet égard me cause une véritable joie, je vais pénétrer maintenant dans tous les détails de ces établissements et après en avoir acquis une connaissance parfaite j'aurai l'honneur d'en présenter le tableau à Votre Altesse Royale avec un plan d'amélioration.

Un négociant de Drammen nommé Kiær vint l'autre jour me voir, uniquement pour m'apprendre les obligations qu'il doit à M<sup>r</sup> Tottie Consul de Suède et de Norvège à Londres. Ce négociant s'y était rendu sur un vaisseau qui lui appartenait et où il avait placé toute sa fortune en effets de commerce, le tout valant bien 15 000 liv.st. Il s'était chargé par inadvertance de quelques objets dont l'import est défendu en Angleterre; l'embargo fut aussitôt mis sur son vaisseau et à ses pressantes sollicitations à la Douane, on lui répondit de manière à lui faire perdre toute espérance. Le lendemain il s'adressa à M<sup>r</sup> Tottie, qui mit le plus grand zèle à le servir, et qui y réussit parfaitement. M<sup>r</sup> Kiær avait l'intention de publier sa reconnaissance dans les gazettes de Norvège.

M<sup>me</sup> de Mörner qui présente ses respects très humbles est extrêmement reconnaissante de la bonté De Votre Altesse Royale de daigner s'informer de ses nouvelles, elle se plait fort bien ici, mais elle sent vivement comme moi la privation de ne point avoir le bonheur de voir Votre Altesse Royale, tandis qu'à Stockholm nous en jouissons si souvent.

J'ai l'honneur d'être Monseigneur, avec le plus profond respect  
De Votre Altesse Royale

Le très humble et très obéissant serviteur  
Charles Mörner.

### 11. Christiania d. 6. okt. 1816.

Carl Johans brev d. 27. sept. Inntektene ved salget av barakkene; Mörner har meddelt amtmann Sibbern kronprinsens avslag på det fremsatte andragende om pengenes anvendelse. Stattholderen opfatter sig som den lojale formidler mellem det norske folk og kronen. Jakob Sørtillers sak måtte gå til Stockholm. Oversender ansøgning fra Marthe Lykke, enke efter konstabel Peder Erichsen, om en pensjon på 50 rbdlr. n. v. Hartmansdorff utbetaler intet uten kronprinsens fullmakt. Statsråd Diriks's regnskap over de foreløbige bidrag til den frivillige bank vedligger.

Très humble Mémoire!

Ma très humble dernière était du 2 de ce mois.

Dans la nuit du 4 au 5 la lettre de Votre Altesse Royale du 27 dernier me parvint par Courier extraordinaire.

Si Votre Altesse Royale daigne faire attention à mon très humble rapport du 18: Septembre, Elle trouvera, que je n'ai pas confondu les 20,000 Rbdlr<sup>r</sup> rentrées pour la vente des baraques, ni avec les fonds à la disposition du Gouvernement Norvégien, ni avec ceux, dont la gestion est confiée à M<sup>r</sup> de Hartmansdorff; mais que j'ai au contraire supposé justement, que cette somme appartenait au Commissariat, et que j'ai surtout senti mon devoir de n'en disposer pas. C'est aussi dans ce sens, que j'ai écrit à l'Amtman Sibbern, en lui faisant une réponse négative, avec l'avis que j'allai faire mon rapport au Roi de sa demande. Je lui ai annoncé maintenant qu'elle est refusée, et que le Commissariat seul dispose de cet argent; peut-être M<sup>r</sup> Sundell l'a-t-il déjà fait, car ma réponse à M<sup>r</sup> Sibbern ne le défendit nullement. — Il m'aurait été facile de réjeter d'abord cette proposition, si j'avais cru pouvoir me dispenser de remettre à la décision du Roi les affaires, que je ne fus pas autorisé à décider moi-même, et que

j'eusse eu le droit de refuser au nom de Sa Majesté, tout ce que je ne puis accorder de sa part. C'est par ces mêmes scrupules, que j'ai été guidé en adressant au Roi les réclamations de Ses sujets Norvégiens, d'être dédommagés des dégats, que la guerre leur a causés. Votre Altesse Royale ne me verra jamais m'intéresser pour une affaire, que je désapprouve en moi-même, mais tandis que Sa Majesté n'exclue pas les Norvégiens du droit sacré de tout Suédois de s'adresser directement au Roi, Votre Altesse Royale me trouvera toujours auprès du trône le fidèle rapporteur des affaires et des demandes des Norvégiens, quelqu'inadmissibles qu'elles soient.

J'espère pouvoir prouver à Votre Altesse Royale, que je ne manque pas ni de la faculté, ni de la volonté de distinguer si une affaire est du ressort du Gouvernement, ou non. Si la supplique de Jacques Isaaksen Sørtiller avait été de nature à pouvoir être décidée par le Conseil d'État, il ne me l'aurait pas remise, et je n'aurais osé l'insinuer directement auprès de Votre Altesse Royale. Mais tant que Vous ne m'ordonnez pas, Mon Seigneur, d'arrêter dans mes archives, ou de décider en Votre nom les addresses, qu'on me confie pour Votre Altesse Royale, je me regarderais coupable envers tout le monde, qui se fie à moi, si je retenais ici les suppliques et les mémoires, par lesquels on cherche du secours à la source, où les Suédois et les Norvégiens ont été également accoutumés à trouver de l'assistance depuis l'arrivée de Votre Altesse Royale dans notre presque-île. Vous venez de m'observer, Mon Seigneur, par des raisons aussi nobles que convaincantes, que ce n'est pas à moi de juger si l'on abuse de cette ressource. Votre Altesse Royale trouvera donc conforme et au respect dû à ces sentimens magnanimes, et aux devoirs, que ma charge m'impose, de Lui adresser la supplique très humblement ci-jointe, de la veuve Marthe Lykke, de recevoir la pension de 50 Rbdl' V. N. qu'elle prétend lui être promise, et dont le Conseil ne peut s'occuper.

M<sup>r</sup> de Hartmansdorff n'a rien payé à Jacques Isaacsen Sørtiller et ne le fera pas non plus, à qui que ce soit, sans y avoir eu les ordres de Votre Altesse Royale.

Le Conseiller d'État Diriks m'a remis la Note très humblement ci-incluse en traduction, sur les détails de la fondation de la Banque volontaire Norvégienne. Votre Altesse Royale en verra, qu'il y a bien peu d'espérance de réussite, quoiqu'on dise que les villes de Bergen et de Trondheim se montrent à la fin plus zelées pour le

succès de cet établissement. Dès que les rapports entreront, j'aurai l'honneur de faire à Votre Altesse Royale un exposé exact de cette affaire.

Christiania le 6 Octobre 1816.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

Note.

Pour l'établissement de la Banque volontaire on a souscrit :

A) aux invitations rentrées à la Direction jusqu'aujourd'hui :

dans l'Evêché d'Aggershuus, au montant de 1155. actions.

»	»	de Christiansand	»	»	155. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	
»	»	de Bergen	»	»	68. <sup>3</sup> / <sub>4</sub> .	
»	»	de Trondheim	»	»	106. <sup>5</sup> / <sub>8</sub> .	
					<u>1155.</u>	1485. <sup>7</sup> / <sub>8</sub> .—

B) Il est connu, qu'en outre on a souscrit à des invitations, qui ne sont pas encore rentrées :

à Christiania pour environ	»	»	de	110.—
à Drammen	»	»	»	250.—
à Bergen	»	»	»	360.—
à Trondheim	»	»	»	380.—
				<u>1100.—</u> :—

Total environ 2585.<sup>7</sup>/<sub>8</sub>.

Les invitations ne sont pas encore rentrées des villes de Fredricshall, Fredricsstad, Moss, Drammen, Ruisøer, Arendal, Bergen, Molde, Christiansund et Trondheim, ni de Finmarken, et de Nordlanden, ni d'un tiers à peu près des cercles du pays, non plus.

D'après les rapports déjà reçus, les villes et les débarcadours ont souscrit dans la proportion suivante :

Drøbak & Soon	10. <sup>3</sup> / <sub>4</sub> Actions.
Christiania	588. <sup>1</sup> / <sub>4</sub> »
Kongsberg	5.— »
Holmestrand	17. <sup>7</sup> / <sub>8</sub> »

Tønsberg . . . . .	23.—	Actions.
Laurvig . . . . .	30. <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	»
Sandefjord . . . . .	9. <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	»
Skien . . . . .	100.—	»
Porsgrund . . . . .	32. <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	»
Brevig . . . . .	7. <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
Osebakken . . . . .	7. <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
Kragerøe . . . . .	70. <sup>7</sup> / <sub>8</sub>	»
Christiansand . . . . .	81. <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	»
Mandal . . . . .	9. <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	»
Flekkefjord . . . . .	3. <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	»
Farsund . . . . .	9.—	»
Eggersund . . . . .	1. <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	»
Stavanger . . . . .	18. <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	»
La paroisse de Gierpen près de Skien . . . . .	52. <sup>7</sup> / <sub>8</sub>	»

Christiania le 5 Octobre 1816.

(était signé) Diriks.

## 12. Christiania d. 12. okt. 1816.

Høitideligholdelsen av kongens fødselsdag d. 7. okt. Teatersesongens åpning to dager senere med en prolog og tableauer til kongens ære. Prologens forfatter Mauritz Hansen invitert til stattholderen. Nordmennes lojale sinnelag. Aalls lån ennå ikke i orden. Angående de forsinkede appanasjer henvises til skrivelse fra Chr. Krohg med rapport av 2. okt. Statsminister Ankers skrivelse om major Ejler Rosenwings pensjon.

Très humble Mémoire.

Ma très humble dernière était du 6 de ce mois, et fut expédiée par Courier extraordinaire.

Le 7 dernier, jour de naissance de Sa Majesté le Roi, le Conseil d'État, les Généraux, toutes les autorités civiles et militaires, et les membres les plus considérés de la bourgeoisie &c. furent invités à diner chez moi, où nous portâmes les santés du Roi et de la famille Royale au son des fanfares et des timbales.

Cette fête chez moi empêcha l'Association Dramatique de Christiania<sup>1)</sup> de donner ce même soir aucune représentation à leur théâtre. Mais le 9 on l'ouvrit pour cet hiver, par un prologue à l'honneur du Roi, qui fut pour nous Suédois la surprise la plus agréable. La scène

représentait une vallée de la Norvège, où deux jeunes paysannes étaient occupées à couronner une pyramide, sur laquelle était engravé le chiffre du Roi. Un botaniste de la ville survient, et frappé de cette apparition étrange, il en demande la raison. Les filles lui rappellent, que c'est le jour de naissance du Roi, et l'on chante un trio à son honneur. Cependant arrivent le Lehnsmand, père des deux filles, suivi d'une foule d'habitans de la vallée. Mais le curé de la paroisse étant tombé malade, l'orateur manque. Cedant aux instances des filles le botaniste le remplace et improvise sur les raisons, qu'ont les Norvégiens d'aimer ce bon Roi et de célébrer le jour de Sa naissance. Là-dessus le peuple entonne avec les filles et l'improvisateur un choeur, qui finit par l'exclamation de Vive le Roi! Ce cri fut répété par les spectateurs trois ou quatre fois avec les acclamations et les applaudissemens les plus vifs et les plus touchans. Les airs furent exécutés par les plus belles voix d'ici. L'auteur du prologue est un jeune homme de l'Université, nommé Hansen, que j'invitai à diner le lendemain. — Après le prologue on donna les noces de Figaro, avec un ballet, et le spectacle dura jusqu'à 11 heures. Il mérite d'être remarqué, que parmi les personnes, qui s'étaient chargées de l'action sur la scène il y eut quelques unes, qu'on a cru être les plus attachées au Prince Chrétien. La peine, que dans l'absence de la famille Royale elles se donnèrent spontanément dans cette occasion, est à mon avis, une marque bien prononcée de leur hommage sincère au Roi et de leur contentement de l'ordre des choses établi ici. Sa Majesté et Votre Altesse Royale pourront faire de ce spectacle les conclusions les plus rassurantes au bon esprit, qui regne ici, et je saisis avec joie cette occasion de l'attester.

Les documens hypothécaires de M<sup>r</sup> Aall sont arrivés; mais comme l'argent manque dans la caisse publique, le prêt ne p<sup>u</sup>t être donné. En attendant M<sup>r</sup> le Comte de Wedel a promis d'y pourvoir aussitôt que possible. Pour l'insuffisance des appanages échus, je m'en remets au rapport de M<sup>r</sup> Krogh, expédié d'ici dans ma très humble Apostille du 2 du courant.

Par une lettre de Son Excellence M<sup>r</sup> d'Anker, en date du 30 dernier, il m'a adressé, d'après les ordres de Votre Altesse Royale, la demande du Major Rosenwinge<sup>2)</sup> d'être indemnisé de la perte d'une pension, que le Stor Thing lui a ôtée. Son Excellence m'annonce, que Sa Majesté veut fournir cette indemnisation de sa caisse particulière et que je dois en attendre ses ordres. Je suppose, qu'ils me

parviendront par Votre Altesse Royale. D'après le rapport de la Régence, la somme, qui doit revenir annuellement à M<sup>r</sup> Rosenwinge, depuis le 1 Janvier de cette année, monte à 210 Rdl<sup>r</sup> de Spécies.—

Christiania le 12 Octobre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 13. Christiania d. 23. okt. 1816.

Carl Johans brev d. 14. og 15. okt. Optelling og nummerering av riksbanksedlene fra det svenske statskontor endnu ikke avsluttet. Mörner har allerede forklart sig til president i statskontoret friherre Gustaf Fredrik Wirsén om innkjöp av norsk säkorn til svenske landsdeler og advarer sterkt mot forslaget. Ønsket om å gardere kronprinsen mot følgene av riksbankdalerens fall uten å vekke nordmennenes misnøie. M. har efter kronprinsens ordre gitt en anvisning til konsul Ernst Rohde på 500 tønner bygg.

Très humble Mémoire.

Ma très humble dernière était du 12 de ce mois.

Hier matin arrivèrent les Lieutenans Mein & Munthe ainsi qu'un Garde à cheval et m'apportèrent les lettres, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 14 et 15 derniers, avec l'argent que le Comptoir d'État m'a envoyé. Mais comme on n'a pas encore eu le tems d'énumérer cette masse de papier monnaie, je ne puis envoyer par ce Courier, ni à Votre Altesse Royale, ni au Comptoir d'État, les quittances requises.

Par une lettre à M<sup>r</sup> le Baron de Wirsén, je me suis expliqué au long sur l'achat ordonné de grains de semailles dans ce pays, pour le besoin de quelques provinces de la Suède avoisinantes de ce Royaume. Le fait est, Mon Seigneur, que la recolte, quoique suffisante, comme j'espère, au besoin du peuple Norvégien, ne fournit pas de surplus à exporter. L'achat de grains dans ces circonstances hausserait le prix du premier besoin du peuple, et donnerait lieu à tous les clameurs de se plaindre hautement de l'Administration Suédoise. Le paysan Norvégien accoutumé à la disette, la supporte patiemment

en sachant, qu'il ne peut en être autrement ; mais il changerait d'avis, dès qu'il aurait appris, qu'un seul boisseau de blé eût été exporté par le Gouvernement Suédois, et il dirait, qu'on veut continuer, encore après la réunion des deux Royaumes, le système, qui pendant la guerre porta la famine dans la Norvège. — Le seul moyen, qui me resterait ainsi d'exécuter les ordres de Votre Altesse Royale, serait de faire venir des blés de l'étranger, et de les faire passer par ce pays à la Dalécarlie et à la Wermlande. Mais cette mesure, qui d'ailleurs ne m'est nullement prescrite, serait aussi inutile, que nuisible au cours de change de Norvège, M<sup>r</sup> de Wirsén m'ayant informé, que les grains des provinces méridionales de la Suède même ne sont pas propres aux semailles dans les gouvernemens en question.

Ma dernière réflexion fut donc, comment je pourrais sauver à Votre Altesse Royale la valeur de la forte somme de Rigsbank, que j'ai reçue, ce papier monnaie, étant dans une décadence continuelle, qui devient plus rapide à mesure qu'on approche de l'époque, où les Caisses d'escompte commenceront à donner des prêts. — M<sup>r</sup> Rhode, à qui je n'ai pas voulu dire, qu'il y avait question d'acheter des grains pour le besoin de la Suède, a eu plusieurs projets pour en faire venir pour celui de la Norvège, en sauvant en même tems la valeur de Votre argent, Mon Seigneur. Mais le résultat de ces achats pour le compte de Votre Altesse Royale serait toujours, qu'en étant propriétaire d'une quantité de blés, il Vous faudrait, Mon Seigneur, ou les vendre au même taux nominal, auquel Vous les auriez achetés, ou risquer que le peuple, qui s'attache plus à la dénomination, qu'à la chose ne soupçonnât le Gouvernement de vouloir profiter de ses besoins au lieu d'y pourvoir. Dans le premier cas, Votre Altesse Royale perdrait autant, qu'Elle aurait perdu en gardant Son papier-monnaie ; et de plus les frais de commission et les loyers des magasins tomberaient à Sa charge ; dans l'autre cas, Vos Soins, Mon Seigneur ; au lieu d'être reconnus, seraient payés d'ingratitude.

Par ces raisons, que je soumets au jugement éclairé de Votre Altesse Royale, j'ai cru ne pouvoir rien faire, sans demander des ordres ultérieurs de Votre Altesse Royale. En attendant j'ai donné à M<sup>r</sup> Rhode une assignation sur les 500 tonneaux d'orge, dont il est fait mention dans la lettre de Votre Altesse Royale. Il va Vous écrire lui-même, Mon Seigneur pour Vous soumettre ses vues et ses projets. Si Votre Altesse Royale en adapte quelqu'un, il serait peut-être le plus convenable d'en confier aussi l'exécution à lui seul.



Le Comte de Wedel m'a communiqué un Etat des magasins de blés en Norvège, dont j'envoie copie à M<sup>r</sup> de Wirsén.

Christiania le 23 Octobre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmannsdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

**14. Christiania d. 23. okt. 1816.**

[Stattholderen har ofte overvært kavalleriets våbenøvelser; roser oberst Peter Vogt Nilsons ledelse og undervisning.]

**15. Christiania d. 26. okt. 1816.**

[Erkjenner mottagelsen av 911, 221 rbdlr. 51 sk. n. v.; kvittering følger vedlagt; kvittering også sendt til statskontoret.]

**16. Christiania d. 2. nov. 1816.**

Aall har fått sitt lån i riksbankdaler n. v. mot en obligasjon i spesiedaler; på grunn av de skiftende kurser blir obligasjonen først tinglyst efter lånets utbetaling; grev Wedel hefter for tinglysningen. Isaachsens papirer i vente. Rigstidendes rapport om bidrag til den frivillige bank; listene ennå ikke fullstendige. Inspeksjonen for de offentlige institusjoner i Fredrikshald kan få kjøpt 60 tønner rug til de fattige istedenfor de 100 tønner bygg, som kronprinsen hadde lovet midler til. Stattholderen vet ikke av hvilket fond pengene skal tages. Verdipost stjålet mellem Fredrikshald og Moss d. 28. okt.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 26 du mois passé.

M<sup>r</sup> le Conseiller d'Etat Aall est venu recevoir lui-même, l'argent que Votre Altesse Royale a daigné lui prêter. Comme il n'y avait pas de Banque d'Hambourg à trouver ici, et que la demande seule pour en obtenir, aurait encore plus empiré le cours de change; j'en fis attester le montant actuel par le 5<sup>me</sup> Departement. D'après son certificat 100 Rdl<sup>r</sup> de Banque d'Hambourg font 2191 Rbdl<sup>r</sup> 75 Sk. V. N. et c'est conformément à ce taux, que j'ai fait solder à M<sup>r</sup> Aall la somme de 175,342: Rbdl<sup>r</sup> 48 Sk. V. N. dont il a donné son obligation en Spécies, portant la somme de 17,534<sup>1</sup>/<sub>4</sub> de cette monnaie. Votre Altesse Royale daignera ordonner si cette obligation doit rester ici, ou Lui être envoyée. Elle sera maintenant expédié au Sorenskriver,

afin d'être enregistrée devant son tribunal, cette formalité n'ayant pu être observée d'avance parce qu'on ne connut pas avant de donner le prêt, la valeur à laquelle le cours de change réduirait les Riggsbankdalers, au moment où le débiteur les toucherait. En attendant M<sup>r</sup> le Comte de Wedel s'est rendu responsable par écrit, que cette formalité soit remplie sans aucun obstacle.

Les documens hypothécaires de M<sup>r</sup> Isaachsen ne sont pas encore arrivés, mais je les attends tous les jours.

La gazette de Rigstidende d'hier contient un rapport sur l'essai, qu'on a fait de fonder la banque volontaire. Les actions qui y sont portées au nombre de ..... 3791.  $\frac{228}{400}$   
sont augmentées depuis par ..... 36.  $\frac{1}{2}$

de sorte que le total en monte aujourd'hui à ..... 3828.  $\frac{23}{400}$

Quelques listes de souscription manquent encore, et l'on pourra tout au plus compter sur un total de 4000 actions.

Par l'adresse très humblement ci-jointe, l'Inspection des Institutions publiques à Frédéricshall m'a annoncé, que Votre Altesse Royale lui avait ordonné d'acheter pour son compte, et à l'assistance des pauvres pendant l'hiver prochain, 100 tonneaux d'orge. Mais comme il n'y avait pas eu moyen d'en avoir, l'Inspection était convenu avec un négociant, qu'il lui fournirait 60 tonneaux de seigle au lieu des 100 tonneaux d'orge. Ce seigle serait vendu à raison de 70 Rbdl<sup>r</sup> par tonneau, mais comme l'Inspection ignore où elle pourra toucher l'argent nécessaire pour l'acheter, elle m'en demande de l'information. Mais n'ayant aucune connaissance de cette affaire et ne pouvant par conséquent pas y répondre, je n'ai pu me dispenser de la rapporter et de la remettre à Votre Altesse Royale.

La poste aux lettres, qui partit d'ici pour Fredricsstad le 28, fut volée pendant la nuit au 29 dernier, entre Moss et le lieu de sa destination, et environ 10,000 Rbdl<sup>r</sup> furent perdues. On a de forts soupçons et même quelques indices contre un regrattier de Frédéricstad d'avoir été le voleur; et il est par conséquent arrêté.

Christiania le 2 Novembre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 17. Christiania d. 5. nov. 1816.

Kronprinsens to brev d. 29. okt. Feiring av foreningsdagen med ball hos stattholderen. M. venter ordre om å la de norske jegere avgå til Stockholm; minner om grl. § 25, som forbyr norske tropper å tjene under fremmed kommando. Takkebrev fra statsråd Aall, som ber om å få avbetale lånet i sterling eller hamburger banco; han anmoder om lån også til jernverkseier Jacob Aall d. e. og konsul Jørgen Aall, mot tilfredsstillende sikkerhet. Da planen om den frivillige bank er mislykket, overveier regjeringen spørsmålet om på hvilken måte den tvungne bank lempeligst skal gjenneføres. M. har ingen anvendelse for kronprinsens agent C. H. Röslein, men vil ikke insistere på å få ham fjernet. Tilfreds med nasjonens tone. Gave til forfatteren Mauritz Hansen for prologen til kongens fødselsdag. Utnevnelser til det norske hoff. Oberstløytnant A. S. Krebs's process med løytnant Th. Broch må gå sin gang, da lovene ikke tillater en forsonende geste fra K.'s side. Kjøpmann Hans Collin blir hoffråd.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 2 du courant.

Hier au soir j'eus l'honneur de recevoir par le Lieutenant de Mansbach les deux lettres, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 29 dernier. Il arriva au moment, où l'on commençait à se réunir chez moi pour célébrer par un bal l'anniversaire de la réunion des deux Royaumes Scandinaves sous le sceptre de Sa Majesté; et comme M<sup>r</sup> de Mansbach retourna sur le champ, je ne pus avoir l'honneur de Vous répondre avec lui, Mon Seigneur, faute de tems, et même faute d'un lieu tranquille pour y écrire.

Votre Altesse Royale aura peut-être déjà appris par le Duc de Sudermannie les raisons pourquoi je n'ai pu commander les chasseurs d'aller à Stockholm<sup>1)</sup>, sans y avoir eu des ordres officiels ou du Roi ou de Votre Altesse Royale. Dans un cas urgent, je n'aurais pas hésité de les faire marcher d'après la volonté du Duc, prononcé seulement dans une lettre particulière et amicale, qui n'avait aucun caractère officiel; mais dans les circonstances actuelles je dois observer les formes, pour ne pas donner lieu à des remarques fâcheuses contre le Gouvernement, contre le Prince Oscar et enfin contre moi-même. Il faut en outre d'après le § 25 de la Loi fondamentale, que ces chasseurs soient commandés en Suède comme Garde Norvégienne du Roi, et qu'ils soient volontaires. Pour la première condition il ne faut que des ordres officiels, et pour l'autre, qu'une petite gratification.

Par mon dernier rapport, Votre Altesse Royale aura été informée que M<sup>r</sup> Aall a reçu le prêt, que Vous lui avez accordé, Mon Seigneur. Il adresse aujourd'hui une lettre à Votre Altesse Royale, pour en

témoigner sa reconnaissance, et pour Vous supplier Mon Seigneur, de mettre le comble à Vos bienfaits envers lui, en lui donnant la permission et l'assurance particulière, de pouvoir dans le tems rembourser cet argent d'après le même cours du change, auquel il l'a reçu; c. à. d. en Livres Sterling, ou en argent de Banque d'Hambourg. Cet arrangement, qui serait réciproque, prémunirait aussi Votre Altesse Royale contre une perte, qui paraît sans cela Lui être inévitable par le dépérissement continuel du papier monnaie. M<sup>r</sup> Aall est resté ici jusqu'aujourd'hui pour prendre part à la fête d'hier. Avant de partir, il m'a obligé, d'être auprès de Votre Altesse Royale l'organe d'un voeu, qu'il n'ose presque pas prononcer lui-même; c'est de demander à Votre Altesse Royale s'il Lui conviendrait de prêter 50,000 Rbdl<sup>r</sup> V. N. à son frere, et une même somme à son Oncle, contre la sureté la plus satisfaisante. Les habitans de grandes contrées forêtières vivent à leurs dépens, et meurent de faim si les négocians et les grands propriétaires ne leur fournissent d'avance de quoi vivre pendant l'hiver lorsqu'on coupe le bois; l'objet principal de l'exportation de la Norvège. Je ne donne aucun avis sur cette affaire tout à fait particulière; je la rapporte seulement à cause de l'influence, qu'elle aurait sur le bien public de ce pays, et à cause de la bonté, que Votre Altesse Royale a toujours montré pour M<sup>r</sup> Aall.

Il est vrai, que la perception des contributions forcées à la fondation de la nouvelle banque éprouvera de grandes difficultés. Mais nous n'y sommes pas encore venus, Mon Seigneur. Avant d'adopter quelque mesure à cet égard, le gouvernement fera son rapport au Roi sur la malréussite de la fondation d'une Banque volontaire, et sur la manière d'exécuter le décret du Stor Thing de la faire fonder par force. Ainsi Votre Altesse Royale peut être bien assurée qu'aucune demarche précipitée ne sera faite à son insçu dans cette affaire importante. Le Conseil d'Etat Norvégien est aussi intéressé que moi à ce que la tranquillité publique ne soit troublée par des vexations inutiles et peut-être même impraticables. Mais il faut essayer d'exécuter le décret du Stor Thing, et au moins faire semblant de tenir ferme là-dessus jusqu'au dernier moment. Lorsque le Roi aura pris sa résolution sur cette affaire et que l'ordonnance, que Sa Majesté approuve à cet égard aura été promulguée, il y a encore plusieurs points, où le pouvoir exécutif peut mitiger ou arrêter ses mesures d'après les circonstances. Il y a ensuite une grande différence entre la saisie des biens des contribuables et la demarche préliminaire de les faire

hypothéquer pour le compte de la banque. Avant de faire l'un et l'autre, j'aurai toujours demandé les ordres de Votre Altesse Royale, et Elle aura eu assez de temps pour prononcer sur mes propositions.

Comme M<sup>r</sup> Röslein<sup>2)</sup> n'était pas adressé à moi, et que je ne connaissais pas précisément le but de son séjour ici, je n'ai pu ni l'employer, ni prendre aucune connaissance plus spéciale de lui. Je ne doute nullement, qu'il ne soit homme de zèle et de capacité; mais je ne le crois être pour moi d'aucune utilité ici; parce que tout Suédois, qui s'avise de travailler l'opinion, ne fait que donner lieu à des soupçons aux Norvégiens. Mais comme au reste M<sup>r</sup> Röslein pourra peut-être rendre des services à sa patrie en restant ici, je n'ai aucune raison de proposer son éloignement d'ici. Depuis mon arrivée dans ce pays, j'ai souvent fermé les yeux sur ce qu'on a imprimé dans les gazettes. J'ai traité tout le monde impartialement, et j'ai eu la satisfaction de voir, que sans employer ni agens ni argent, le ton s'est amélioré. Je n'ai à me plaindre de personne. L'obéissance est tout ce que je puis exiger; et je trouve par tout de la prévenance; c'est plus que je ne pouvais espérer.

Ce n'était pas M<sup>r</sup> Hansen, mais un autre étudiant nommé Bierregaard, qui adressait des vers au Duc de Sudermannie<sup>3)</sup>. M<sup>r</sup> Fleischer l'a cru si bien récompensé par la bague de diamans, que Votre Altesse Royale lui donna, qu'il n'a pas voulu faire mention des trente ducats. Je suis du même avis, afin que ces jeunes gens ne tirent pas trop de vanité de leurs talens, et qu'ils ne croient, qu'on y met un prix exagéré. M<sup>r</sup> Hansen reçut une tabatière du Roi pour le prologue et fut si frappé de la libéralité de Sa Majesté, qu'il ne put proférer mot, en recevant ce présent.

Les brevets des nominations à la Cour Norvégienne du Roi<sup>4)</sup> me parvinrent il y a quelques jours; mais je ne les fis distribuer qu'hier, pour en augmenter la solennité de l'anniversaire de la réunion. Les personnes, que Sa Majesté a daigné honorer ainsi, mettent un grand prix à cette distinction, sur tout les femmes.

Le Colonel Krebs<sup>5)</sup> s'était attiré avant mon arrivée un procès fâcheux avec un de ses Sous-Ordres et a voulu le terminer par une réconciliation avec son antagoniste. Sans pouvoir, ni ne vouloir me mêler de cette affaire, j'ai du faire observer par l'Auditeur-Général les loix, qui défendent de terminer par réconciliation des procès, qui regardent les fonctionnaires publics personnellement ou l'exercice de leur service.

Comme Votre Altesse Royale a bien voulu accorder à M<sup>r</sup> Collin quelqu'autre titre que celui de Gentilhomme de la Chambre, j'ose proposer pour lui, celui de Conseiller de Cour. (Hof Råd.)

Notre bal d'hier était très animé. On dansait depuis 8 heures du soir jusqu'à 5 heures du matin. Etant encore convalescent, je me retirai après minuit, mais ma femme y resta jusqu'à la fin.

Christiania le 5 Novembre 1816.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 18. Christiania d. 9. nov. 1816.

Lånet utbetalt til Isaachsen, hvis sikkerhet er i orden. Wedels kvittering for lånet til Løvenskiold erstattet med behørig sikkerhet fra L. selv. Hartmansdorffs regnskap medfølger. Gjennem statssekretariatet vil innløpe: regjeringens rapporter om 1) den frivillige bank og forholdsreglene i anledning av den tvungne bank 2) statskassens manglende dekning for sine utgifter. Detaljert rapport om høsten vil komme.

Très humble Mémoire.

Mon très humble dernier était en date du 5 de ce mois, et fut expédié par Courier extraordinaire.

Le lendemain les documens hypothécaires de M<sup>r</sup> Isaachsen arrivèrent, et comme on les trouva en règle la somme de 100,000 Rbdl<sup>r</sup> V. N. lui fut aussitôt soldée.

A mon arrivée ici, il y avait comprise dans le restant en caisse une quittance de M<sup>r</sup> le Comte de Wedel, pour la somme de 50,000 Rbdl<sup>r</sup> V. N. prêtée à M<sup>rs</sup> de Löwensköld, et dont il s'était rendu responsable jusqu'à ce que l'obligation de M<sup>rs</sup> de Löwensköld, en date du 9 Avril 1816, eût été hypothéquée. Elle fut présentée hier, et M<sup>r</sup> Bergh, l'ayant trouvée en bonne et due forme, je la fis échanger, contre la quittance de M<sup>r</sup> de Wedel. Le montant de 50,000 Rbdl<sup>r</sup> V. N. a été porté au Crédit de la caisse. Je renouvelle, par rapport à ces deux obligations susmentionnées, la demande, que j'ai eu l'honneur de faire quant à l'obligation de M<sup>r</sup> Aall, si elles doivent être envoyées à Votre Altesse Royale, ou si elles doivent rester ici, où les intérêts seront payés.

Le rapport ci-joint de M<sup>r</sup> de Hartmansdorff informera Votre Altesse Royale de l'état de caisse actuel.

Le Secrétariat d'Etat adressera au Roi, aujourd'hui les rapports du Gouvernement:

a) Sur la malréussite de la fondation d'une Banque volontaire, et sur les demarches consécutives, qui doivent être faites, selon le decret du Stor-Thing, pour parvenir à fonder une Banque forcée.

b) sur les causes de l'incapacité instantanée de la caisse publique de faire face à toutes les dépenses couchées sur l'Etat.

Dans quinze jours viendra un rapport détaillé sur la récolte dans ce Royaume, et sur les apparences, qui me font espérer, comme j'ai déjà eu l'honneur de Vous rapporter Mon Seigneur, qu'elle suffira aux besoins de la population.

Christiania le 9 Novembre 1816.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 19. Christiania d. 9. nov. 1816.

(Privat med grevinne Mørners hånd.)

Mere om Jonas Reins kandidatur; stattholderen råder til overbærenhet med anskuelser som er hevdet før unionen; opinionen er til fordel for Rein. Vanskelighetene ved å gjennomføre de nødvendige reformer; lover og institusjoner binder stattholderen; før landet forenes helt med Sverige under samme konstitusjon, kan intet gjøres. Oberstløytnant Krebs's process med Broch forargelig fra alle sider sett; men Mörner har frarådet Krebs forlik. Landets finanser opfordrer til forsiktighet i håndhevelsen av loven om banken. Statsråd Marcus G. Rosencrantz har forgjeves søkt om et lån. Statsråd Aall opsatte sin reise på grunn av ballet hos stattholderen; byens societet elsker store tilstelninger, som i de flauere tider bare gis i paléet. Da stattholdergagen ikke er utbetalt, har Mörner måttet legge ut av egne midler. Han beklager å måtte optre mere knuslet enn Essen, som disponerte over en ekstra sum til velgjørenhet. Hoffets charger mottatt med stor glede.

Christiania le 9 de Nov. 1816.

Monseigneur!

J'ai eu l'honneur de répondre avec le Courier qui partit le 5. aux deux lettres que Votre Altesse Royale m'a fait la grace de m'adresser, et j'espère, n'avoir rien omis touchant les différents articles qui s'y trouvaient.

La confiance dont Votre Altesse Royale m'honore m'autorise Monseigneur, à mettre sous Vos yeux les motifs qui me firent parler en faveur du prêtre Rein. J'oserai dire que loin d'y être porté par un sentiment de faiblesse, ce fût dans la force même du Souverain que je les puisai. Votre Altesse Royale daignera peut-être se rappeler que dans le cours de mon Gouvernement de Stockholm j'ai sçu faire respecter l'autorité et maintenir l'obéissance, et qu'on a été en général bien plus disposé à me juger trop sévère dans le commandement, que trop faible. Mais je crois que dans les circonstances actuelles de ce pays, il est digne de la puissance Du Roi de joindre la clémence à la justice et que sa dignité n'en peut être compromise; que l'oubli des torts antérieurs à la réunion doit servir à faire rentrer dans le devoir des gens qui n'étaient égarés que par l'esprit de parti, et qu'il est essentiel pour la véritable union des deux Royaumes de ramener ainsi ceux qui comme le prêtre Rein sont des gens de mérite et qui réunissent en leur faveur l'opinion publique, et elle s'est fortement prononcée pour lui. J'ai crû qu'un honnête homme généralement estimé, qui se verrait attaché par la reconnaissance en deviendrait un sujet fidèle, et dans un Poste aussi essentiel bien plus utile au Gouvernement qu'un homme médiocre qui y serait évidemment placé pour l'en écarter et n'y jouirait d'aucune considération, tandis que la nomination du prêtre Rein à cet Eveché ferait plaisir à tout le monde. Voilà, Monseigneur, les motifs qui m'ont guidés lorsque j'ai eû l'honneur de proposer ce choix, ne m'interessant d'ailleurs à aucun de ces prêtres particulièrement.

Les affaires courantes donnent ici bien peu d'occupation et il est pénible d'avoir, par les loix et les institutions, les mains liées pour se rendre utile en voyant tant d'abus à réformer, tant d'améliorissements nécessaires. Le pays n'est pas si fort dénué de ressources, mais ce n'est qu'en le réunissant tout à fait à la Suède et en prenant la même forme qu'il pourra obtenir une véritable prospérité. Il est difficile de prévoir quand un pareil voeu pourra se réaliser. Au reste je sais, et il est plaisant que ce soit par Copenhague, qu'on est content de moi en Norvège.

Le Procès du Colonel Creps, entamé avant mon arrivée, est facheux des deux côtés. Le Lieut. Brock a joint au tort de l'indiscipline en attaquant son Chef dans les papiers publics, celui de l'ingratitude, car M<sup>r</sup> Creps avait été son bienfaiteur. Le Colonel veut une reconciliation et assoupir l'affaire, ce qui laisserait une impression contre lui dans



l'opinion impossible à détruire. Il s'est adressé à moi, mais décidé à ne jamais m'écarter des loix pour quelque considération que ce soit, je n'ai pû y consentir. Et je vois avec peine qu'il faut que ce procès desagréable ait son cours quoi qu'il en arrive. J'espère que ce sera le dernier de ce genre, j'ai pris soin de prononcer hautement ma façon de penser ladessus, et le Lieut. Brock est le seul Officier à Christiania qui n'est jamais invité chez moi. Le Colonel a dernièrement par plusieurs fausses démarches indisposé les esprits contre lui. Il est certainement nécessaire dans l'état de détresse où se trouve ce pays d'agir avec la plus grande circonspection pour les affaires de la Banque. S'il faut de la sévérité pour ne pas donner lieu au Stor Thing de se plaindre que les édits ont été faiblement exécutés, il faut aussi avoir égard à la situation difficile où presque tout le monde ici se trouve et songer que dans ce moment les plus riches sont pauvres, et qu'il faut user de beaucoup de modération. M<sup>r</sup> de Rosencrantz<sup>1)</sup> vint ici il y a quelque tems pour faire un emprunt et partit sans l'avoir pû obtenir. Je le sais sans qu'il m'en ait parlé. J'ai vu M<sup>r</sup> Aal qui me paraît être un homme de mérite et fort sensé. Il était pressé de partir, mais il remit son voyage de quelques jours pour assister au Bal que je donnai le 4 de ce mois — on aime ici les réunions de sociétés mais il n'y en a guère que chez moi, tant on souffre de la disette d'argent, et les gens autrefois les plus aisés sont embarrassés à fournir la plus petite somme. La Caisse de l'état n'a pu me fournir encore ce qui est échu de mon appointement et jusqu'ici j'ai été forcé de recourir à des lettres de change sur mes propres fonds, pour l'entretien de ma maison, ainsi que pour les envoys qui m'ont été nécessaires des pays étrangers.

Je me suis informé des ressources dont le Maréchal d'Essen disposait pour les indigents, mais elles ont cessé avec lui, et la Caisse de l'état ne peut rien donner pour cet objet. Les pauvres qui viennent me demander des secours me disent en vain que mon Prédecesseur leur en donnait: il est desagréable dans la place que j'occupe de se trouver les mains vuides, et ce retranchement ne peut que me nuire dans cette classe. Il ne faudrait certainement pas une somme bien considérable, car les pauvres ne sont pas aussi importans ici qu'à Stockholm.

Les Brevets des places à la Cour ont été distribués le 4. et reçus avec un grand plaisir.

M<sup>me</sup> de Mörner met aux pieds De Votre Altesse Royale ses hommages respectueux et j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect de Votre Altesse Royale

le très humble et très obéissant serviteur  
Charles Mörner.

20. Christiania d. 15. nov. 1816.

Ordre mottatt om jegernes avreise, som finner sted d. 18.; oberst P. V. Nilson skal avlevere dem på første svenske stasjon, Morast; rute og ordres sendt landshøvdingen i Karlstad. Årsakene til de høie kurérutgifter.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date du 9 de ce mois.

Hier arriva par Courier extraordinaire l'ordre officiel de faire marcher à Stockholm le détachement de Chasseurs à cheval. Ils partiront d'ici lundi prochain et seront rendus à Morast, la première station en Suède, le 24 du courant. Le Colonel Nielssen les conduira lui-même jusqueslà. J'expédie par le courier, porteur de cette très humble dépêche, au Landshöfding de Carlstad l'itinéraire des chasseurs et les avis nécessaires de leur arrivée et de leurs besoins pendant la marche, afin qu'il y soit pourvu par des communications successives avec les autres Landshöfdings jusqu'à Haga.

Par un rapport, que le Gouvernement va faire au Roi, Votre Altesse Royale apprendra, que depuis le commencement de l'année courante le 5<sup>me</sup> Département a dû assigner sur la trésorerie la somme de 58,000 Rbdl' V. N. pour frais de couriers, qui ont passé entre Stockholm et Christiania. La cause du haut montant de cette dépense est, comme Vous n'ignorez pas, Monseigneur, qu'il a été de coutume d'envoyer en couriers à Stockholm des Officiers Norvégiens, pour qu'ils vissent la capitale et se familiarisassent avec nos usages, nos institutions et notre militaire. Non seulement le voyage, mais aussi leur séjour et leur équipement à Stockholm se sont faits aux dépens du trésor publique, parcequ' étant arrivés à la capitale, ils n'ont pu se passer de certains effets, que la couronne ne saurait réclamer ni en espèce ni en argent. — Mais comme les frais en montent déjà au delà de ce qu'on avait calculé pour ces dépenses, et encore plus au delà de ce que la Finance peut supporter dans la disette, qui l'embarasse maintenant, je me vois obligé de n'envoyer dans les cas urgens,

que des chasseurs à cheval dont le voyage coute moins, quelque grand que soit mon désir de procurer aux Officiers Norvégiens toutes les occasions possibles de s'orienter en Suède. Aussi dois-je me servir en général de la poste ordinaire pour mes très humbles dépêches au Roi et à Votre Altesse Royale, même par la raison que les Couriers ne gagnent rarement qu'un jour en vitesse sur le cours déterminé de la poste.

Christiania le 15 Novembre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

**21. Christiania d. 20. nov. 1816.**

Jegerne avreist; gratiale 10 rbdlr. pr. hode. Oberst Nilson skal avlevere troppene i Stockholm.

Très humble Mémoire.

Mon très humble dernier était en date du 15 de ce mois.

Le 18, les chasseurs à cheval partirent d'ici bien équipés et bien contens, ayant reçu par moi une gratification de dix Rigsbankdalers par tête, ce qui fait un total de 410 Rbdlr V. N. équivalant à 45 Rd<sup>r</sup> 2 Sk. de Bque de Suède, selon le cours du change actuel. — D'après son souhait le Colonel Nielssen conduira ce détachement jusqu'à Stockholm, pour avoir l'honneur de le présenter lui-même, et pour rendre ses hommages au Roi à Votre Altesse Royale et à son Chef le Duc de Sudermannie. — Par mon dernier très humble rapport, Vous aurez appris, Mon Seigneur, que le même courier, qui en était chargé, apporta aussi au Landshöfding de Carlstad les ordres nécessaires, pour faire soigner la marche des chasseurs jusqu'à Haga.

Christiania le 20 Novembre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

**22. Christiania d. 23. nov. 1816.**

[En høker fra Fredrikstad har tilstått flere posttyverier; pengene gjemt i skogen, hvor sneen gjør eftersøkning umulig; dødsstraff venter den skyldige.]

**23. Christiania d. 26. nov. 1816.**

Statskassen har knapt nok dekning for de militære lønninger; de civile må utbetales efterhvert. Regjeringen har besluttet å selge 10 000 tønner korn til lagerpris for å bestride statens utgifter og for å hjelpe arbeiderne og de fattige.

Très humble Mémoire.

Mon très humble dernier était en date du 23 de ce mois.

La disette dans la trésorerie continue malheureusement. Les rentrées en sont en premier lieu employées à solder le militaire; mais les fonctionnaires civils doivent en général attendre plus longtemps leurs appointemens, en ne recevant que peu à peu des supports moins considérables à compte de leurs salaires arriérés. — Pour faire face aux dépenses de l'état, et aussi pour assister en même tems les ouvriers et les pauvres, qui ne font pas de l'eau de vie de leurs provisions, le Gouvernement a résolu de vendre 10 000 tonneaux de blés, pris des magasins, dont on leur fournira de temps en temps des secours ultérieurs à mesure de leurs besoins.

J'expédie cette très humble dépêche par M<sup>r</sup> Strøm, un jeune Norvégien, qui va à Stockholm pour ses affaires particulières, et qui est enchanté de cette occasion de pouvoir se présenter à Votre Altesse Royale.

Christiania le 26 Novembre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

**24. Christiania d. 7. des. 1816.**

Kronprinsens brev d. 24. nov., d. 27. nov. og d. 28. nov. Hartmansdorffs regnskap følger som bilag. Isaachsens og Løvenskiolds garantier vedlegges; Aalls blir ferdigbehandlet i februar. Reins forsømmelse overfor kongehuset vil snart bli opprettet. Processen mellem Krebs og Broch trekker i langdrag. Reisepermisjonen til kaptein C. Hagemann. Umulig å hindre private eller kommersielle kommunikasjoner

mellem danske og nordmenn. De forfalne appanasjer kan forhåpentligvis snart utbetales. Statskassen har intet til overs til fattigunderstøttelse. Kurérutgiftene fastsettes efter samråd med grev Wedel og oberst F. W. B. Stabell for å avverge kritikk fra stortinget. M. anbefaler varmt planen for en sjøkrigsskole i Fredriksvern og håper den i sin helhet må opnå kongelig approbasjon.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date du 26 du mois passé.

Hier me parvinrent par courrier extraordinaires les quatre lettres, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 24, ainsi que celles du 27 et 28 Novembre.

Pour ce qui regarde la comptabilité de Votre Altesse Royale, M<sup>r</sup> de Hartmansdorff en a fait un très humble rapport, que j'ai l'honneur de ci-jointre.

J'envoye de même sous ce pli les obligations hypothéquées de M<sup>rs</sup> de Löwensköld et du Consul Isaachsen. Celle de M<sup>r</sup> Aall n'est pas encore rentrée du Sorenskriver, en ne pouvant être proclamée et enregistrée devant son tribunal, qu'au mois de Fevrier prochain. La pièce justificative très humblement ci-jointe prouvera à Votre Altesse Royale, que nous nous sommes assez garantis de tout risque en recevant une obligation incomplète, et en la remettant entre les mains d'autrui, pour que les formalités fussent remplies.

Si j'avais su, que M<sup>r</sup> Rein eût omis une attention envers Sa Majesté et envers le Gouvernement, que tout homme, qui pretend à une charge quelconque observe ordinairement, et que M<sup>r</sup> Rein devait surtout se rappeler, après ce qui s'est passé ici, j'aurais amené la démarche, qui manque. S'il ne l'a pas déjà faite, comme je le suppose, il ne tardera probablement pas à demontrer, que son indifférence n'est qu'apparente. Je le fais sonder d'une manière, qui ne compromettra personne; et je supplie Votre Altesse Royale de daigner attendre mon rapport sur le résultat, avant qu'Elle prenne Sa résolution sur la nomination d'Evêque de Bergen.

Le Procès du Colonel Krebs se traite en longueur. La Commission, qui devait en connaître à Kongswinger, a fini ses recherches sur les lieux; mais un nombre d'officiers, dispersés dans le pays, doivent être entendus, avant qu'on puisse avancer plus loin.

Ayant pris mon prédécesseur pour modèle dans bien d'autres égards, je l'ai fait aussi, en accordant une permission provisoire au Capitaine Hageman du Régiment de Tellemarken pour aller à Copenhague. S. E. M<sup>r</sup> le Comte d'Essen a accordé une permission pareille

non seulement au Général Stricker et au Major de Mansbach, mais aussi à plusieurs autres, dans des cas beaucoup moins pressans que celui du Capitaine Hageman, appelé à venir recevoir le dernier soupir d'un père mourant, et à apprendre ses dispositions sur sa fortune. Ce vieux Capitaine n'était pas nécessaire pour le service ici; et comme il est au reste un des hommes les plus insignifians, j'ai regardé son départ pour le Dannemarc d'autant moins suspect ou scrupuleux, que je tenterais en vain d'empêcher la communication des Norvégiens avec les Danois, si ceux là en voulaient abuser en vue politique, tant que la Norvège fait presque tout son commerce avec le Dannemarc; que des navires marchands vont tous les jours entre les différens ports de ces deux Royaumes; et que les loix ne me permettent pas de refuser aux Norvégiens hors de service, de passer en Dannemarc soit par mer, soit par terre. Les rélations de famille, aussi bien que celles du commerce rendront ces communications encore longtemps inévitables. Mais ayant à présent appris la volonté de Votre Altesse Royale, je ne laisserai dorénavant aucun fonctionnaire sortir du pays, sans y avoir eu la permission du Roi ou de Votre Altesse Royale. Il sera moins couteux pour les sollicitans de l'attendre chez eux, qu'à Helsingbourg, sans compter le risque de devoir peut-être s'en retourner gratuitement, si le congé n'est pas accordé. Cela ne saurait à l'ordinaire parvenir ni à Christiania ni à Helsingbourg, que dans l'espace d'un mois.

J'ai parlé au Comte de Wedel du payement des appanages de la maison Royale; et j'espère qu'on trouvera des moyens d'en solder au moins le trimestre déjà échu.

Il n'y a pas de ressources dans la trésorerie, pour disposer de l'argent au secours des pauvres. Aussi n'en ai-je plus donné et n'en donnerai-je davantage, que ce que ma caisse particulière puisse supporter.

Je me concerterai avec le Comte de Wedel et le Colonel Stabell, pour déterminer un tarif fixe, d'après lequel les Couriers seront payés ci-après. Sans cela le Stor Thing ne passera probablement pas sous silence cette dépense déjà considerable.

L'examen des cadets continue depuis quinze jours. —

Le Gouvernement va présenter au Roi un projet pour l'établissement d'une Academie de cadets de marine à Frédricsvärn<sup>1)</sup>. J'ai examiné de près ce projet. Je l'ai trouvé si bien fondé si économique, et toute cette organisation si propre à former de bons marins, que je recom-

mande cette institution à l'attention spéciale de Votre Altesse Royale. Dans ce pays, la marine a toujours été plus estimée que l'Armée, et l'on attache par conséquent une grande importance à l'Académie en question. Si Votre Altesse Royale la trouve digne de Son approbation, je La supplie de vouloir en appuyer auprès de Sa Majesté et l'établissement et la nomination des personnes présentées pour y être engagées. Je suis persuadé, qu'on n'en trouvera pas de plus dignes.

La lettre de Votre Altesse Royale au Conseiller d'État Anker, lui fut expédiée par Courier, le moment après son arrivée.

Christiania le 7 Décembre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

25. Christiania d. 7. des. 1816. (Privat.)

Stattholderens ønske om direkte å motta den sum, som kronprinsen tilbyr av sin egen kasse. Stattholderens vinforsyning. Kronprinsens brev d. 2. des.

Mon Seigneur!

Je suis très reconnaissant à Votre Altesse Royale de sa bonté pour moi, de vouloir en grace me permettre d'avoir recours à Ses fonds particuliers pour l'entretien de ma maison, quand la caisse publique ne saurait me solder mes gages. Mais si je suis réduit à devoir profiter de ce secours, je désirerais l'obtenir directement, sans faire passer cet argent par la trésorerie, en espérant que Votre Altesse Royale voudra aussi bien m'accorder du crédit à moi, qu'à la Caisse publique; car elle ne manquera pas en tout cas, de me mettre en état d'acquitter ma dette envers Votre Altesse Royale dès qu'elle en aura les moyens.

Ma femme et moi nous avons les plus grandes obligations à Votre Altesse Royale de Son offre libéral, de vouloir nous fournir du vin de Sa cave. Mais nous nous sommes déjà assez pourvus de ces sortes de provisions par des relations directes avec Bordeaux et avec l'Angleterre. Les fortes sommes, qu'il m'a fallu avancer de ma propre bourse, pour faire venir ces objets me donneraient des inquiétudes sur l'avenir, si la promesse de Votre Altesse Royale d'en répondre du déficit, que

le cours du change pourrait occasionner dans le montant fixé des appointemens du Rigs Statholder, ne m'avait tranquilisé.

Au moment d'expédier le Courier, je reçois par estafette la lettre de Votre Altesse Royale, du 2 du courant. Très flatté de la confiance, qu'il Vous a plu Mon Seigneur de placer en moi dans cette occasion, je tâcherai d'exécuter Vos ordres de mon mieux, et sans vouloir en charger M<sup>r</sup> Rhode. Dès que j'aurai pris les renseignemens nécessaires pour Vous répondre, Mon Seigneur, j'aurai l'honneur de faire mon rapport à Votre Altesse Royale.

C'est avec le plus profond respect et le plus parfait devouement, que je suis

Mon Seigneur

de Votre Altesse Royale

le très humble et très obéissant serviteur

Charles Mörner.

Christiania le 7 Decembre 1816.

## 26. Christiania d. 11. des. 1816.

Skattmester ved det kongelige ordenskapitel grev Jakob Gustaf de la Gardies krav om at de norske innehavere av svenske ordener skal erlegge 110 ducater + 1694 sv. rbdlr.. forekommer stattholderen lite rimelig, nu, så lenge efter utdelingen, og under de trykkede pengeforhold. En slik forpliktelse påhviler dessuten ikke nordmennene som utlendinger.

Très humble Mémoire.

M<sup>r</sup> le Comte de la Gardie, Trésorier des Ordres du Roi, m'a adressé une lettre en date du 28 dernier, par laquelle il me demande mon assistance à la perception de 110 Ducats et de 1694: Rd<sup>r</sup> 1 Sk. de Bque de Suède, que des Norvégiens, nommés Commandeurs et Chevaliers d'ordres Suédois doivent aux Caisses des Ordres<sup>1</sup>).

Bien que cette intervention ne soit nullement de mon ressort, et que, d'après les ordonnances, celui, qui distribue les decorations, doive en avoir perçu les droits d'avance, je serais très enclin à y contribuer, si ces Commandeurs et Chevaliers ne se croyaient pas exempts de toute redevance après un si long espace de temps, et si la plupart d'entr'eux n'étaient presque incapables de fournir des ducats et de l'argent de Banque de Suède dans ce moment de disette générale.



Exiger maintenant ces impôts, ferait un si mauvais effet, que je proposerais plutôt d'y renoncer absolument pour cette fois, surtout comme je ne crois pas, que les Norvégiens puissent être envisagés d'après les ordonnances actuelles, que comme des étrangers. S'ils doivent être regardés autrement pour l'avenir, et qu'ils doivent payer les mêmes droits, que les Suédois, on n'a qu'à l'observer à la distribution des décorations; et si j'en suis chargé, cette précaution ne sera pas omise.

Christiania le 11 Decembre 1816.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 27. Christiania d. 11. des. 1816.

Kronprinsens brev d. 2. des. M. har efter ordre innkjøpt 5000 tønner bygg for kronprinsens midler; opkjøpet bør holdes hemmelig og utdelingen utsettes til kornknapphet foreligger; når sulten ikke truer, brukes kornet op til brennevinsbrenning. Sørgelig eksempel herpå i stiftamtman grev Frederik Moltkes embedstid. Foreløbig sender Mörner 100 tønner til Fredrikshald av den beholdning konsul E. Rohde forvarer; stattholderen har ikke gitt Rohde anvisning på kornkjøp, da prisene derved vilde stige. Bøndene på Dovre bedre stillet enn østerdølene og beboerne av Drammen med omegn. Professor M. A. Thulstrup har med takk mottatt tilbudet om vin til de fattige patienter. Med undtagelse av garnisonssykehuset trenger alle hospitaler til å rekonstrueres fra grunnen; de ordinære midlene fra stat og kommune vilde være tilstrekkelige, dersom institusjonene ikke var så forsømte. Tukthuset, hvis lokale er tilstrekkelig stort, er bestemt til kvinnefengsel, men  $\frac{2}{3}$  av belegget er menn; bygningen egner sig best til hospital. De veneriske patienter er internert i en skrøpelig avsides bygning uten fornødent tilsyn. Sinnsykeanstalten i en like ynkelig forfatning. Oslo hospital for gamle kvinner er godt; intet tilsvarende finnes for menn. Med arbeidsanstalten Christian Augusts minne er man bare nådd til projektet; huset beboes for tiden av private. Lånene til familien Aall. Rohde underrettet om å kvittere for 100000 rbdlr.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date du 7 du courant, et fut expédié par Courier extraordinaire.

Pour exécuter les ordres de Votre Altesse Royale dans Sa lettre du 2 dernier, j'ai contracté avec le Comte de Wedel de 5,000 tonneaux d'orge, qui à raison de 60 Rbdlr couteront 300,000 Rbdlr que je lui fais compter des Fonds de Votre Altesse Royale. J'ai cru

devoir me borner pour le moment à cette quantité, pour ne pas, comme Vous m'avez prescrit Mon Seigneur, faire tort aux nécessiteux et pour empêcher, que le Public ne sache que Votre Altesse Royale achete du blé, et que par conséquent on ne se doute de Vos intentions, Mon Seigneur, avant que le moment de les exécuter soit venu. C'est dans cette vue, que j'ai jugé cet achat devoir rester un secret entre le Comte de Wedel et moi. Je verse l'argent dans la Caisse publique sans faire mention de l'objet, et il me donne une assignation sur les 5,000 tonneaux de blé. Ils resteront cependant dans les magasins de la Couronne et y seront soignés comme autrefois, mais pour le compte de Votre Altesse Royale et jusqu'à ce qu'Elle en dispose. — Cette manière d'agir m'est prescrite autant par les circonstances, que par le caractère de ce peuple, et je tâcherai de Vous en rendre raison, Mon Seigneur!

L'année a été assez bonne, mais le temps était défavorable pour faire la moisson. Cependant les suites ne s'en font pas sentir directement, que vers le printemps. Pour le moment on est généralement fourni; mais ceux, qui ont des provisions n'en veulent pas vendre du tout, ou ne le font, qu'à un haut prix, en espérant toujours d'obtenir encore davantage dans quelques mois d'ici. Ainsi le prix ne doit pas nous donner la chance sur l'état véritable des ressources particulières; et ce serait une mesure précipitée de commencer la distribution de vivres tandis qu'on en a, si l'on veut les ménager. Mais la masse du peuple manque en général de cette industrie prévoyante, qui ne cesse jamais de se préparer des ressources pour l'avenir, et de cette modération, qui n'avale pas dans un jour ce dont on pourrait subsister pendant plusieurs. — La vie du bas peuple dans ces climats est partagée entre la famine et l'ivrognerie. Dès qu'il ne craint plus la première, l'oisiveté le domine et il donne dans la crapule. Si maintenant on distribuait du blé, ou si le peuple savait seulement, que Votre Altesse Royale lui en destinait, il n'emploierait ce qu'il obtint ou ce qu'il eût en réserve, que pour en faire de l'eau-de-vie. Il n'en résulterait que des désordres, et le vrai besoin n'en serait pas moins pressant au mois d'Avril. On en a vu un exemple redoutable, lorsqu' autrefois un Stifts Amtman Comte de Moltke fit annoncer, que les nécessiteux trouveraient des secours auprès de lui à Christiania<sup>1</sup>). La ville fut inondée d'une foule de gens, qui attirés par ce bruit et affamés pendant leur marche, menaçaient la sûreté publique pendant leur séjour ici, et qui, après avoir dépensé

dans les cabarets l'assistance, qu'on leur avait prêtée, s'en retournèrent involontairement et plus pauvres qu'ils n'étaient arrivés. — J'espère donc, que Votre Altesse Royale approuvera le silence, que j'ai gardé sur ce sujet, et que j'ai recommandé aussi à M<sup>r</sup>. Rhode. Par la même raison, je n'emploierai pour le moment, que les 100 tonneaux qui doivent être envoyés à Fredricshall, de ceux qu'il a en sa garde. Il n'a pas trouvé des blés à acheter, et c'est peut-être bon, parceque le prix aurait sans doute haussé dans le cas contraire, et le but de Votre Altesse Royale de soulager le pauvre aurait eu un effet opposé. Faire acheter des blés dans les magasins par le Consul de Russie donnerait l'éclat que nous voulons éviter, parce que le Comte de Wedel ne saurait lui vendre quelques provisions des magasins, sans qu'il présentât une attestation de moi, que cela se fit pour le compte de Votre Altesse Royale, qui ne peut avoir d'autre dessein, que celui d'employer aux besoins du pays ce qu'Elle y achete maintenant. Par cette raison, et comme ce serait au reste faire par détour ce que je suis le mieux à même d'exécuter directement et sans aucuns frais pour Votre Altesse Royale, j'ai refusé de donner une attestation pareille. Au cas que Votre Altesse Royale veuille, que j'achete encore plus de grains dans les magasins, je chercherai à m'arranger avec le Comte de Wedel, qui pourra au besoin me les faire assigner dans les magasins les plus voisins des endroits où les distributions doivent se faire. — Pour le moment et jusqu'à ce que le Gouvernement ait décrété une nouvelle vente ces 5,000 tonneaux d'orge doivent suffire. On ne vendit à présent ni du seigle ni de l'avoine, ainsi il m'a fallu m'en tenir à cette espèce de grains seule, qui est aussi la plus recherchée. Je n'omettrai pas d'avoir l'honneur de rapporter scrupuleusement à Votre Altesse Royale quand le moment de secourir approche, et quelles sont les contrées, qui auront le plus grand besoin de l'être. Mais je trouve que ce serait trop tôt d'en parler aujourd'hui, même à ceux qui devraient être les premiers à demander de l'assistance. — Les paysans de Dovrefjeld ne sont pas tellement dans ce cas là que leurs voisins dans l'Öster Dahlen, et que les habitans de Drammen. Cette ville et ses dependances subsistaient uniquement du commerce de bois. Ne pouvant plus le faire, elle va se trouver dans une position très embarrassante; mais cependant elle se soutient encore. Trop de libéralité ne ferait que gater ce peuple.

Je me suis concerté avec M<sup>r</sup> Thulstrup, pour faire jouir les malades du vin, que Votre Altesse Royale destine à ces malheureux. Il a été

enchanté de pouvoir leur annoncer ce soulagement, qu'ils n'ont pas goûté jusqu'ici. Mais ce remède fortifiant n'étant pas souvent applicable, la consommation de vin sera peu considérable.

A l'exception de *l'hôpital de la garnison*<sup>2)</sup>, les autres institutions publiques d'une nature pareille se trouvent dans un si mauvais état, qu'il ne vaut presque pas la peine de faire quelques sacrifices pour leur entretien, avant que leur organisation ait été refondue.

Ces établissemens sont maintenus en partie par l'État et en partie par la ville et les communes. L'entretien ne manque pas, mais ce sont les institutions en elles-mêmes, qui sont défectueuses et négligées. Pour les réorganiser, il me faudrait des fonds trop grands, pour les demander à Votre Altesse Royale, et l'état ne peut faire face à des dépenses beaucoup plus urgentes.

*La maison de Correction*<sup>3)</sup> a un local vaste et grand, qui pourrait encore être enlargie. N'étant applicable que pour punition aux femmes, elle est cependant occupée d'hommes, pour les  $\frac{2}{3}$ , et les meilleures pièces servent de logemens à l'Inspecteur, comme autrefois à Stockholm. Une église au second ôte une partie de la façade. Si l'on pouvait réaliser le projet de transporter à Tönsberg la maison de correction il n'y aurait pas de meilleur emplacement pour un hôpital que dans ce local.

C'est avec horreur, que j'ai vu *l'hôpital des malades vénériens* (Radesyge)<sup>4)</sup> confinés étroitement dans une maison, qui s'écroule, et qui est si éloignée de la ville, qu'elle manque par-là même de la surveillance nécessaire. La misère y est à son comble; et c'est pourtant le seul hôpital qui existe pour tous ceux, qui ne sont pas militaires.

*La maison des Fous*<sup>5)</sup> est presque aussi pitoyable que l'est l'hôpital.

Avoisinant de l'église d'Opsloe il y a un *hospice* pour les vieilles femmes<sup>6)</sup>, qui est bien arrangée. Pour les hommes il n'en existe pas.

Il en est de même, quant à une *maison du travail*<sup>7)</sup>. Au départ du Prince Chrétien Auguste pour la Suède, on résolut de célébrer sa mémoire par un établissement de ce genre, sous le nom de *Souvenir de Chrétien*, et une association d'habitans acheta pour cet objet une maison dans le fauxbourg de Waterland, non loin de la maison de correction. Elle est grande et le terrain, qui y appartient permet de l'approprier encore davantage au besoin. Elle a été habitée autrefois par le Chambellan Berndt Anker, et par son frère le Ministre d'État, qui pourra en citer tous les détails à Votre Altesse Royale. Mais jusqu'ici on n'a rien fait de plus pour l'exécution de

ce beau projet; et la maison a été occupée par des locataires, dont le Major Fleischer est l'actuel.

J'ai annoncé, par la poste d'hier, au Conseiller d'Etat Aall, que V. A. R. a daigné en grace accorder les prêts demandés pour son oncle et pour son frère.

M<sup>r</sup> Rhode est prévenu, que Votre Altesse Royale l'a accredité pour 100,000 Rbdl<sup>r</sup> sur Ses fonds particuliers.

Christiania le 11 Decémbre 1816.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 28. Christiania d. 14. des. 1816.

Regjeringens rapport om den frivillige bank følger. Innberetning fra stiftamtmanden i Christiansand Olaf Borch de Schouboe om et opløb på byens torv av arbeidsløse; amtmannens resolute inngripen — med løfte om hjelp til de trengende — har virket beroligende. Christiansands store fortjeneste under den nordamerikanske frihetskrig har vært særlig gunstig for spekulasjon, og trukket altfor mange arbeidere til byen. Regjeringens foranstaltninger ikke tilstrekkelige uten støtte av byens borgere. Utdeling av mel til Christiansands garnison vilde virke gunstig. Regjeringen nedsetter ikke kornprisene; da brødmangelen alene skyldes arbeidsløsheten. Det øvrige land rolig. «Les pauvres honteux» i Christiania skal nyte godt av kronprinsens velgjørenhet. Kurértaksten fastsatt i samråd med Wedel.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date du 11 de ce mois.

Le Gouvernement adresse aujourd'hui au Ministre d'Etat Norvégien le rapport définitif de la fondation de la Banque volontaire<sup>1)</sup>.

Nous venons de recevoir un rapport de Stifts Amtman de Christiansand, M<sup>r</sup> Schouboe, que les ouvriers de cette ville avaient manqué de travail et par conséquent de pain. Le 7 du courant une foule de 2 à 300 personnes de cette classe s'était assemblée sur le marché, en demandant, que le prix du blé fut baissé<sup>2)</sup>. Le Stifts Amtman représenta aux 4 Députés, qu'ils lui avaient envoyés, que le prix du blé n'était pas hors de proportion à ce qu'il coutait aux marchands eux-mêmes. Mais en attendant, la populace s'était portée vers la

maison du négociant Reinhardt, Consul de Prusse, devant laquelle elle s'arrêta. Le Stifts Amtman s'y rendit, et ayant promis au peuple de vouloir consulter le corps des magistrats sur les moyens d'assister les nécessiteux, on se separa sans avoir outragé personne, et sans avoir cassé aucune vitre. Le lendemain la Municipalité résolut d'acheter du Consul Reinhardt ses provisions de 500 tonneaux de seigle, et de les faire vendre aux familles pauvres à un prix un peu modifié. La différence est répartie sur les habitans de la ville. De cette manière la tranquillité est rétablie, sans qu'on en soit venu aux voies de fait; et j'espère que l'effet de cet événement sera plutôt salutaire que funeste au pays. Le bruit en donnera le réveil aux négocians de toutes les villes de la Norvège, qui ont profité dans le bon temps du travail du pauvre, sans vouloir se soucier de son soutien, lorsqu'ils ne peuvent plus l'employer avec le même avantage. Pendant la dernière guerre entre les États Unis de l'Amérique et l'Angleterre, le commerce lucratif, que la Norvège faisait avec ce dernier pays, attirait beaucoup de monde dans les villes, surtout à Christiansand. Dans la stagnation actuelle des affaires, l'ouvrier, vivant au jour le jour, est le premier à ressentir les suites. Les soins du Gouvernement seuls ne sauraient suffire pour nourrir tant de monde, si les citoyens plus riches n'y contribuaient pas, en employant les autres. Aussi a-t-on résolu de le faire à Christiansand, après y avoir éprouvé les effets de l'insouciance.

Dans le premier moment de consternation M<sup>r</sup> Schouboe et le Général Ahrenfeldt n'ont pas regardé la garnison de Christiansand suffisante pour maintenir la tranquillité publique, si elle était menacée de nouveau et avec plus de force. En conséquence M<sup>r</sup> Schouboe s'en est remis à la décision du Gouvernement, pour obtenir un renfort de 30 cavaliers. Mais comme on n'a pas eu besoin de la force militaire du tout, pour rétablir l'ordre, nous n'avons pas lieu de juger la garnison incapable de remplir sa destination, ni de consentir, que son nombre soit augmenté. — Je dois au reste éviter, dans cette rencontre, toute mesure, qui pourrait aigrir les esprits, faire se douter les uns de leurs forces, ou en désespérer les autres, et qui ferait inutilement de l'éclat dans le pays et dans l'étranger. En voulant tranquilliser les autres, il faut que je reste ferme et tranquille moi-même, et que je ne fasse pas trop de cas d'une affaire, qui perdra de son importance, si le Gouvernement ne fait pas voir, qu'il en ajoute. Nous avons répondu à M<sup>r</sup> Schouboe, qu'on n'a qu'employer la garnison actuelle en cas

de besoin, et qu'il peut se mettre à la tête de la Garde nationale, dont il est le Chef, s'il trouve nécessaire de renforcer les troupes. Mais comme le Général Ahrenfeldt craint avec raison, qu'on ne puisse se fier aux soldats, qui ont des familles, et qui se trouvent par conséquent dans le même cas, que les pauvres ouvriers, le Gouvernement a résolu, de proposer à Sa Majesté, qu'il soit accordé, d'abord depuis le 1 Janvier prochain, et jusqu'à la fin du mois de Mars, un livre de farine à chaque femme de soldat, et un demi-livre à chacun de leurs enfans par jour. Les soldats non mariés n'auraient ainsi rien à envier aux autres; et ceux-ci ne sauraient prétendre à la jouissance continuelle de ce qui n'avait été accordé que provisoirement, non pour eux personnellement, mais pour leurs familles. — Nous flattant de l'espérance que le Roi et Votre Altesse Royale approuveront cet arrangement, nous allons le promulguer, afin que l'effet n'en soit pas ralenti par le délai.

Le Gouvernement ni ne veut, ni ne doit, à cause de cet désordre; vendre le blé de ses magasins à meilleur marché, qu'au prix modique déjà fixé, ce n'étant pas la disette de vivres, mais le manque de travail pour en acquérir la valeur, qui a occasionné les troubles. D'ailleurs il n'y a pas d'endroit en Norvège, où il soit plus facile de se pourvoir de blé, qu'à Christiansand. De son port, qui n'est jamais pris, on peut dans toute saison passer en Jutlande, et faire venir delà les provisions nécessaires. Le Gouvernement a permis au Stift Amtman d'avoir recours aux magasins, mais de n'en vendre du blé, qu'au tarif stipulé pour les magasins en général.

Tout le reste du pays est tranquille, et Votre Altesse Royale peut-être persuadée, que je ne Lui dissimulerais pas mes craintes, si j'avais la moindre inquiétude sur le maintien du bon ordre. J'ose Vous en répondre, Mon Seigneur, et je suis bien sur, que l'avenir ne me démentira pas.

Je m'informe de la position des pauvres honteux de Christiania, et j'aurai l'honneur de Vous adresser bientôt Mon Seigneur les détails des Institutions, dont j'ai tracé le caractère général par mon dernier très humble rapport. En attendant, je ferai jouir ceux qui le méritent, de la libéralité de Votre Altesse Royale, dans la manière, qu'Elle a daigné me prescrire.

C'est le Lieutenant Brand, qui est porteur de cette très humble dépêche. Le Comte de Wedel et moi nous sommes convenus de fixer pour traitement aux officiers, qui vont en courier à Stockholm de

quelque grade qu'ils soient, les frais de poste pour deux chevaux, et 3 Rd<sup>r</sup> de Banque pour jour, depuis leur départ d'ici jusqu'à leur retour.

Christiania le 14. Décembre 1816.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 29. Christiania d. 18. des. 1816.

Opteiene i Christiansand har ikke gjentatt sig; amtmannens kornopkjøb forpurret av borgerskapet som unødvendig. Hartmansdorffs regnskap vedligger.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date de 14 de ce mois et fut expédié par le Lieutenant Brandt.

Les rapports, qui nous sont parvenus de Christiansand annoncent, que les troubles n'y ont pas été renouvelés. A l'exception du Consul Reinhardt, qui a été bien effrayé, les autres habitans de la ville attachent si peu d'importance à ce qui lui est arrivé, qu'ils n'ont pas même voulu consentir à honorer le décret du Stift Amtman et de la Municipalité, de faire rembourser par quote-part la différence entre le prix d'achat et celui de vente des blés, dont on avait contracté avec M<sup>r</sup> Reinhardt. L'achat de ses 500 tonneaux de seigle a été annullé et le Stift Amtman en même temps un peu compromis par l'inexécution des promesses, qu'il avait données à la populace. Le Comte de Wedel lui a écrit de la part du Gouvernement, pour lui conseiller de ne pas nuire à son autorité, par s'imposer des engagements, qu'il ne saurait remplir. — Au reste les ordres, de n'employer que la Garde Nationale, s'il avait besoin de troupes, ont été renouvelés.

M<sup>r</sup> de Hartmansdorff adresse à Votre Altesse Royale un très humble rapport sur la comptabilité, que j'ai l'honneur de ci-jointre.

Christiania le 18 Décembre 1816.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.



### 30. Christiania d. 21. des. 1816.

[M. oversender Jonas Reins brev til stattholderen i oversættelse. Det er rolig i Christian-sand. General Christian Ditlef Adolph Arenfeldt hevet 10 000 rbdrl., som kronprinsen har lovet ham.]

### 31. Christiania d. 21. des. 1816.

(Privat med grevinne Charlotte Mørners hånd.)

Stattholderen anbefaler varmt Reins ansøgning og de synsmåter som kommer til orde i hans brev. Nicolay Wergelands verk „Danmarks Forbrydelser“ etc. har forarget opinionen, ikke mindst titelen. Missbrukene av trykkefriheten ellers temmelig ufarlige; de kan dessuten ikke rammes av loven. Dommen over general Bernhard Ditlev von Staffeldt følger snart; offiserene, som er foruroliget over rettens militære ukyndighet, håber på benådning for generalen. Statsråd Carsten Ankers Nordstjerneorden ennu ikke kommet ham i hende.

Christiania le 21 de Dec. 1816.

Monseigneur!

Toute espèce de sollicitations étant défendue aux ecclésiastiques, le Prêtre Rein n'a point osé prendre la liberté d'écrire directement au Roi, mais je viens de recevoir une lettre de sa part dont j'ai l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale la traduction. Cette lettre renferme l'expression de ses principes et de sa façon de penser, et la réputation d'homme d'honneur dont il jouit doit être garant qu'ils seront invariables. Permettez, Monseigneur, à un serviteur fidèle d'y joindre ses sollicitations auprès de Vous en sa faveur, et daignez croire que je n'y suis porté par aucune sorte d'intérêt pour un homme qui m'est inconnu. Je n'ai point d'autres motifs que de souhaiter passionément tout ce qui est utile au service de Votre Altesse Royale, et j'ai la conviction parfaite que ce choix ferait parmi toutes les classes le meilleur effet. Il servirait aussi à détruire l'espèce d'effervescence dans les esprits causée par le livre du Prêtre Vergeland<sup>1)</sup>. Dans le rapport que j'ai eu l'honneur d'en faire à Votre Altesse Royale je n'ai point consulté les sentiments de quelques individus, mais j'ai observé l'opinion publique et elle s'est fortement prononcée contre cet ouvrage. C'est surtout le titre qui a déplu, et on a considéré comme une indignité d'attaquer une nation si peu de tems après avoir rompu tous les noeuds avec elle, et de ne s'être permis aucune plainte tandis qu'on y était réuni. M<sup>r</sup> Vergeland passe pour être un homme d'esprit, mais qui ne possède pas la qualité de l'esprit qui sert à la bonne conduite. L'abus et la licence de la presse continue toujours, étant

hors de toute atteinte du côté des loix et de l'autorité; mais le mauvais effet qui en pourrait résulter est fort affaibli par le mépris des honnêtes gens, et le parti pris, pour ainsi dire d'un commun accord, de n'y jamais répondre.

L'attention générale est maintenant portée sur le jugement du Général Staffelt<sup>2)</sup>; dès que la haute Cour de justice me l'aura envoyé, j'aurai l'honneur d'en faire le rapport très humble au Roi. Les militaires sont révoltés de voir que leur sureté se trouve dans les mains de gens de loi, si peu compétents à juger de leur métier. Les gens de bien en général compatissent au sort de ce Général, et ses meilleurs amis sentent que si Le Roi daigne lui accorder sa grace, il n'en est pas moins par ce jugement hors d'état d'être employé dorénavant. Quand au Général Hackstausen<sup>3)</sup> qui est absous, j'ose supplier Votre Altesse Royale très humblement de ne point lui rendre sa place dans le Conseil.

Le Conseiler Anker est ici et je lui ai remis la plaque de l'étoile polaire, mais point le cordon n'ayant reçu aucun ordre du Roi à cet égard, ni touchant le payement des frais.

M<sup>me</sup> de Mörner met aux pieds De Votre Altesse Royale ses hommages respectueux, et j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect  
De Votre Altesse Royale

le très humble et  
très obéissant serviteur  
Charles Mörner.

Bilag: Brev dat. Bergen 14. des. 1816 fra sogneprest J. Rein til stattholderen i oversettelse.

Reins uttatelser på Eidsvoll er kjent av regjeringen, men hans nuværende opfatning bør komme til stattholderens kunnskap. Forsynet har bestemt unionen, som ved kongens faderlige følelse og kronprinsens vise styrelse er blitt en lykke for fedrelandet.

Traduction d'une lettre du Curé Rein  
à S. E. M<sup>r</sup> le Rigs Statholder Comte de  
Mörner, en date de Bergen le 14 Décembre  
1816. —

Etant informé, que V. E. a daigné m'honorer de Son attention dans le moment actuel, j'ose Lui en témoigner ma sincère reconnaissance. Comme citoyen Norvégien, j'eus occasion, à l'époque la plus critique, pour la Norvège, de parler et d'agir dans l'Assemblée Nationale à Eidsvold. Je suis sur, que ma manière de penser dans ces temps-là

est connue du Gouvernement et de V. E. — Mais je suis au contraire dans l'incertitude si mon opinion, depuis que la Norvège et la Suède sont heureusement liées ensemble par une réunion honorable, est également connue de V. E. La reconnaissance m'engage donc d'en exposer un précis. —

Je suis Norvégien zélé; j'étais toujours ardent pour ma patrie et je le serai sans cesse. Le même esprit, qui m'imposait dans le passé de travailler pour l'indépendance de la Norvège, que je regardais comme la condition exclusive du bonheur de ce pays, — m'ordonne aujourd'hui, et en bon citoyen et en vrai Norvégien, de contribuer, pour autant qu'il est en moi, à affermir cette réunion des Royaumes-Voisins, que la Providence a déterminée, et qui, par les sentimens paternels du Roi, par la sagesse et l'énergie de l'héritier du trône, peut préparer et préparera un avenir heureux à ma patrie — le premier but de tous mes souhaits.

J'ose me recommander à la faveur de V. E. en étant etc.

Pour traduction conforme

Aug. de Hartmansdorff.

### 32. Christiania d. 27. des. 1816.

Kronprinsens skrivelser d. 20 des. Fremdeles ro i Christiansand. Grev Wedels råd om å utsette kornopkjøp; den dårlige høst kullkastet hans beregninger. Stattholderen vil ikke fortie Carl Johans gode gjerninger, men først publicere dem, når de trer i kraft. Hartmansdorffs regnskaper medfølger. I anledning av Smålenenes bidrag til den frivillige bank har kjøpmann Peder Wendelboe fra Moss kjøpt 4650 sølv-daler i Kjøbenhavn, men beløpet er beslaglagt ved den svenske grensestasjon Hogdal; M. håper at misforståelsen kan rettes ved kronprinsens mellemkomst, særlig da dette sølvopkjøp var et ledd i amtmann Sibberns bestrebelse for at Smålenenes amt kunde svare sitt bankinnskudd. Kongelig resolusjon om den tvungne bank var ventet med utålmodighet; riksdalerens kurs er gått ennu mere ned i ventetiden; 1 svensk rbdlr. nu = 12 à 13 norske. Nordmennenes taknemlighet over kronprinsens finansielle bestrebelse.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 21 de ce mois.

J'ai eu l'honneur de recevoir par Courier extraordinaire les dépêches, que Votre Altesse Royale a daigné m'expédier en date du 20 dernier.

Par mes rapports précédens Votre Altesse Royale aura vu, que la tranquillité règne à Christiansand. Vos ordres relativement aux secours,

que Vous destinez à cette ville, Mon Seigneur, seront exécutés. Je vais me concerter sur la formation du magasin avec le Comte de Wedel, qui arrive aujourd'hui de sa campagne. S'il croyait au mois de Juillet, que le bon moment, pour faire des achats de grains n'était pas là, il jugeait cette question d'après l'ordre de choses ordinaire, et d'après les apparences qui nous promettaient alors d'avoir une bonne récolte. Il est sans doute excusable, de n'avoir pu prévoir à cette époque-là, que cette espérance serait frustrée par un temps généralement défavorable pour faire la moisson.

Ce n'était certainement pas mon avis de laisser ignorer au public les soins, que le Roi et Votre Altesse Royale se donnent pour son approvisionnement. Je croyais seulement nécessaire de ne pas divulguer les précautions paternelles avant le moment d'en faire jouir les enfans nécessiteux du Roi et de Votre Altesse Royale dans ce Royaume. Ceux qui en auront abusé n'en demanderont pas moins, lorsque la première assistance sera épuisée; et la reconnaissance d'un bienfait attendu et qui est presque promis dès qu'il est annoncé, sera bien moins vive, que celle d'un secours, qu'on reçoit inopinément, et au moment où l'on en a le dernier besoin. Mais après avoir rempli mon devoir de Vous soumettre, Mon Seigneur, mes scrupules dans cette affaire, et après avoir appris la décision de Votre Altesse Royale là-dessus, je vais exécuter Sa volonté. Le document requis, pour constater l'achat des 5000 tonneaux d'orge se trouve très humblement ci-joint. Je m'en ferai donner un duplicata pour pouvoir les toucher à fur et à mesure que Votre Altesse Royale en dispose. —

M<sup>r</sup> de Hartmansdorff a l'honneur de Vous adresser, Mon Seigneur, dans son très humble Rapport ci-joint, l'aperçu, que Votre Altesse Royale m'a demandé sur l'état présomptif des caisses à la fin de l'année.

Avant-hier me parvint un rapport de l'Amtman Sibbern, qu'une Commission formée à Moss pour fournir au Baillage de Smaalehnene sa contribution d'argent à la Banque volontaire, avait fait acheter à Copenhague 4,650 pièces de Thalers, qui devaient être transportées en Norvège. Pour les faire venir, on avait envoyé un homme sur, nommé Wendelboe<sup>1)</sup>, qui, pourvu d'un passavant en forme, passa par Helsingbourg et toutes les autres villes de la Suède situées sur son chemin, en amenant avec lui, sans aucun obstacle ce numéraire, emballé dans une caisse. Mais à Hogdal, dernière station en Suède, Wendelboe fut arrêté par un douanier de Svinesund, sous prétexte,

que le passavant n'était pas duement visé; et qu'il était par conséquent douteux si ce Norvégien n'allait pas exporter de l'argent de la Suède. La caisse fut saisie, transportée à Strömstad et mise en sequestre jusqu'au 28 du courant, lorsque Wendelboe, qui a été en personne chez moi, doit être de retour à Strömstad, pour se défendre en constatant la justice de ses réclamations. — Pour les soutenir, je n'ai pu faire, que demander, qu'on remette sur ma responsabilité cette caisse au propriétaire ou qu'on la laisse intacte jusqu'à ce que j'aye obtenu la réponse de Sa Majeste et qu'Elle ait donné Ses ordres en conséquence du rapport, que je vais Lui faire de cet événement inattendu. Il se peut Mon Seigneur, que M<sup>r</sup> Wendelboe ait omis quelque formalité; mais je supplie Votre Altesse Royale de vouloir bien contribuer à ce que son inadvertance et le trop de zèle du douanier de Svinesund, ne fassent pas tort aux efforts de M<sup>r</sup> Sibbern, et à ceux d'autres Norvégiens de rétablir les finances de ce Royaume. Cette rencontre produira en tout cas un mauvais effet dans ce pays. Il est donc à souhaiter que personne ne pourra dire, au moins avec apparence de raison, que la Suède empêche les Norvégiens de recueillir les fruits de leurs travaux, pour sortir de la crise actuelle. Cet accident est d'autant plus facheux, qu'il arrive à un baillage, qui reclame de l'indemnisation de la Suède pour les pertes de guerres, et qui a voulu les employer pour contribution à là Banque.

Le retard de la décision de Sa Majesté sur l'exécution du décret du Stor Thing relativement à la Banque forcée<sup>2</sup>), a donné lieu à des doutes sur les vraies intentions du Gouvernement dans cette affaire; et a ajouté un poids dans la balance, qui fait baisser de plus en plus le papier monnaie de la Norvège. Il est aujourd'hui de 12 à 13 Rbd<sup>r</sup> pour 1 Rd<sup>r</sup> de Banque de Suède.

Comme Suédois et comme Rigs Statholder de Norvège, je dois une égale reconnaissance à Votre Altesse Royale pour Ses soins infatigables de réparer nos Finances. Mais je dois en même temps souhaiter, que ces efforts n'en coutent pas trop cher à Votre Altesse Royale dans un pays comme la Norvège, où on est plus en bas, et où le cours du change et la manigance sont peut-être encore plus incorrigibles, que dans la Suède.

Christiania le 27 Décembre 1816.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 33. Christiania d. 27. des. 1816.

(Privat med grevinne Mørners hånd.)

[Nyttårsønsker.]

## 34. Christiania d. 1. jan. 1817.

Nyttårsbetraktninger. Fremtiden vil yde kronprinsen den takk som samtiden muligens blir ham skyldig. Christianias nyttårsfeiring. Stiftamtmand Hans Hagerup Falbe og biskop Frederik Julius Bech søker om 200 tønner korn av kronprinsens beholdning til fattighjelp. Ansøkingen vedlagt. Kronprinsen har forskuddsvis utstedt anvisning på et mindre beløp. Sibberns rapport om den beslaglagte pengesum foreligger ennu ikke.

Très humble Mémoire.

Mon très humble dernier était du 27 du mois passé, et fut expédié par Courier extraordinaire.

Nous avons commencé le nouvel an par former des voeux ardens pour le bonheur des deux Royaumes et pour celui de Votre Altesse Royale, qui en opéra la réunion. Si ceux, que ont le plus gagné à ce grand ouvrage savent le moins l'apprécier, c'est que l'avantage en est trop grand pour pouvoir être senti par les contemporains, et qu'on n'est reconnaissant qu'autant qu'on entrevoit la possibilité d'acquitter ses obligations. Plutôt que de se déclarer insolvable on a l'ingratitude de dénier sa dette. L'avenir sera plus juste; ce n'étant que dans la mémoire et dans l'histoire des peuples, que les héros et les grands politiques recueillent leur recompense.

L'année passée a fini dans la plus parfaite tranquillité par tout ce Royaume, et l'on s'amuse pendant la fête plus que l'on n'a fait depuis plusieurs années.

La Direction des Institutions pieuses<sup>1)</sup> dans l'évêché d'Aggershuus 'l. présidée par M<sup>r</sup> Falbe et par l'Evêque Bech 'l. vient de me prier de recommander auprès de Votre Altesse Royale la supplique de pouvoir obtenir pour les nécessiteux de Christiania 200 tonneaux de blé, de la quantité, que Votre Altesse Royale a achetée ici, en n'ayant aucune autre ressource pour les fournir. Ne devant pas y répondre sans avoir eu la permission spéciale de Votre Altesse Royale de le faire, j'ose La supplier de vouloir bien commencer le nouvel an par un bienfait si salutaire.

J'ai déjà fait distribuer par des assignations, faites par écrit et au nom de Votre Altesse Royale un peu du blé, qu'Elle a destiné à

l'assistance des pauvres; mais je le fais avec épargne, d'après le principe de ménager les ressources autant que possible.

Je n'ai pas encore pu recevoir le rapport de M<sup>r</sup> Sibbern sur le résultat de ma réclamation de l'argent, qu'on a détenu à Strömstad. Son zèle de faire venir du numéraire du Dannemarc, pour la fondation de la nouvelle Banque, par lequel il se distingue seul parmi tous les Amtmän de la Norvège, avait mérité un meilleur sort, que d'éprouver des revers en Suède.

Christiania le 1 Janvier 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 35. Christiania d. 4. jan. 1817.

[100 tønner korn er stillet til stiftamtman Schouboes disposisjon. Kornmagasin kan ikke oprettes i Christiansand, før det er gjort klart hvordan statens tilskudd — 500 tønner bygg — skal anvendes.]

### 36. Christiania d. 8. jan. 1817.

Kronprinsens brev d. 28. og 30. des. og 1. jan. Hartmansdorffs regnskap vedlagt. Karl Johans ordre om kornmagasin i Christiansand skal efterkommes; noget øieblikkelig behov er dog ikke forhånden. Kornprisen blir liggende fast, på 60 rbdrl. tønne, hvis ikke Carl Johan ønsker å selge til underpris. Kronprinsens mellemkomst har stanset skumleriene om affæren i Strömstad; stattholderen har referert kronprinsens brev til Sibbern og bedt ham bekjentgjøre innholdet i Moss. Mörner har benyttet sig av kronprinsens tilbud, og har hevet 40 000 rbdrl. av kronprinsens fond, da hans gasje bare er betalt for en måned.

Très humble Mémoire.

Mon très humble dernier était en date du 4 de ce mois.

Le 5, j'eus l'honneur de recevoir les lettres de Votre Altesse Royale du 28 et du 30 Décembre, ainsi que celle du 1 Janvier, que Votre Altesse Royale a daigné m'expédier par Courier extraordinaire.

M<sup>r</sup> de Hartmansdorff aura très humblement répondu à ce qui regarde la comptabilité par le rapport, que j'ai l'honneur de ci-jointre.

J'avais déjà exécuté, pour autant, qu'il a été en moi les ordres de Votre Altesse Royale du 20 Décembre, lorsque Sa lettre du 28 arriva,

pour m'en rappeler. Dès que les rapports nécessaires me parviennent de Christiansand, le magasin des 500 tonneaux d'orge sera de suite formé, même s'il ne nous restait aucun autre moyen que de les y faire transporter par terre d'autres endroits mieux fournis. En attendant la classe indigente ne manque pas de vivres, tant que les 500 tonneaux d'orge déjà mis à la disposition du Stifamtman ne sont pas absorbés. Ils se vendent au prix généralement fixé pour tous les magasins, celui de 60 Rbdl<sup>r</sup> par tonneau, tandis que cette sorte de blé coute actuellement sur les lieux en Jutlande environ 80 Rbdl<sup>r</sup> de Norvège. — Si Votre Altesse Royale veut vendre Ses 500 tonneaux à un prix encore plus modéré, j'en demande Vos ordres exprès Mon Seigneur, et pour le prix et pour la quantité, en ne voulant pas adopter de mon propre avis une mesure, qui pourrait tenter la populace d'autres villes de suivre l'exemple de Christiansand, pour se procurer les mêmes avantages.

Je suis très reconnaissant à Votre Altesse Royale de l'activité, qu'Elle a daigné mettre à faire lever le sequestre que la douâne de Strömstad avait mis sur l'argent apporté par Wendelboe. C'était le vrai moyen de réfuter impérieusement ce que des personnes mal-avisées ou faciles à induire en erreur auraient pu dire et penser de cet événement si simple en effet. Tout homme sensé raisonne comme Votre Altesse Royale, et envisage cette affaire en conséquence. Mais la multitude, qui aime à voir des causes extraordinaires même là où les faits sont communs, n'est pas assez éclairée pour trouver la vérité par elle-même, ni d'assez bonne foi pour avouer ses torts, si elle s'en aperçoit.

J'ai sur le champ expédié une lettre à M<sup>r</sup> de Sibbern dans le sens de celle de Votre Altesse Royale, et j'attends son rapport de la réception de l'argent, pour renvoyer le chasseur, qui apporta les ordres relativement à cette affaire. J'ai même prié M<sup>r</sup> de Sibbern par une lettre particulière de faire sentir à tout le monde la sollicitude paternelle du Roi pour Ses sujets Norvégiens en annonçant les mesures, qui ont été prises à la suite de cet événement.

N'ayant été payé par le 5<sup>me</sup> Département, que pour le premier mois de mon séjour ici, et voulant éviter aussi longtemps que possible, d'avoir recours au crédit dans l'étranger, dont je me suis pourvu pour dernière ressource, j'ai profité de l'offre généreux de Votre Altesse Royale, par emprunter de Ses Fonds Particuliers la somme



de 40,000 Rbdl<sup>r</sup>; mais comme je n'ai voulu le faire, qu'à condition de les rembourser au même instant, que la Caisse en aurait besoin, M<sup>r</sup> de Hartmansdorff ne les a pas portées parmi les dépenses.

Christiania le 8 Janvier 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 37. Christiania d. 13. jan. 1817.

Regjeringens innstilling om forbud mot brennevinsbrenning i byene; forbudet påkrevet, da kornbeholdningene er knappe. Et lignende forbud for landdistriktene er overflødig og ugjennemførlig, dessuten lite ønskelig av hensyn til stortingsforslaget om brennevinsskatt. Regjeringens innstilling må holdes strengt hemmelig. Mörner har overlatt til magistraten å dele ut 100 tønner bygg av kronprinsens beholdning til Christianias fattige med ordre om bare å betenke «les pauvres honteux». Underofficerene Hans Syver Haave og Lars Knudsen Kolstad ansøker om 2 tønner rug av de svenske beholdninger i Fredrikstad; skrivelsen vedlagt. Sibbern har oversendt stattholderen en redegjørelse fra tolderer i Strömstad. M. takker for Carl Johans 3 brev d. 8. jan. med anvisning på 200 tønner bygg til fattige innbyggere i Moss. Skien har fått en lignende gave.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 8 de ce mois.

Ayant appris que la moisson a rendu encore moins de blé, que l'on n'espérait, et qu'il y en a dans plusieurs villes des quantités considérables, dont des particuliers se sont pourvus pour en confectonner de l'eau de vie, nous avons jugé nécessaire de proposer au Roi, que Sa Majesté fasse défendre *aux villes*<sup>1)</sup>, d'employer de cette manière des provisions, qui seront indispensables pour la nourriture de la population.

Cette mesure, également provoquée par les circonstances et par l'opinion publique, convaincrait la classe indigente, qui est aussi la plus nombreuse, des soins paternels du Roi, en ménageant au pays des ressources, qui, employées d'après leur première destination, ne feraient peut-être, que nous occasionner des troubles sous un double rapport. Nous n'avons pas voulu proposer, que cette loi prohibitive comprît aussi la campagne, parce qu'il serait

impossible de vouloir y contrôler la fraude, et que ce serait peut-être mécontenter les esprits, que de chercher à priver le peuple en général de son boisson favori. Le paysan n'en prépare que pour son propre besoin, et au reste le Stor Thing a mis sur le droit de le faire un impôt, dont la perte serait aussi sensible pour le trésor, que la compensation en serait difficile par une autre voie. — Cette affaire reste un secret, même pour la Chancellerie du Gouvernement, et je supplie Votre Altesse Royale de la faire traiter de même à Stockholm, et d'ordonner, qu'on nous en expédie les ordres du Roi immédiatement après que Sa Majesté aura pris Sa résolution là-dessus, afin que des lettres particulières ne paralysent pas l'effet de l'ordonnance, en l'annonçant, avant qu'elle soit promulguée.

Après avoir commencé de distribuer au nom de Votre Altesse Royale les blés, qu'Elle a daigné assigner au soulagement des pauvres de cette ville, j'ai trouvé, que le nombre des supplians était si grand, et que leur vrai besoin me serait si difficile à connaître, que j'ai dû charger la municipalité de la distribution des premiers 100 tonneaux. Dans l'instruction, que je vais lui donner pour cet effet, je dirai, que c'est la volonté expresse de Votre Altesse Royale, de ne faire jouir de ces dons, que les pauvres honteux, et ceux qui ne reçoivent aucune assistance par les Institutions pieuses.

Les Sous Officiers Hans Syver Haave et Lars Knudsen Kolsta m'ont adressé une très humble demande d'ordonner à ceux, qu'il appartient, après la dissolution du magasin Suédois à Frédéricstadt de leur payer à chacun la pension annuelle de 2 tonneaux de seigle, qui leur est assurée par les brevets, dont j'ai l'honneur d'envoyer la traduction ci-incluse. Comme ces pensions ne sont pas portées sur les listes, que Votre Altesse Royale m'a remises, et que ces pensionnaires ne sauraient rien obtenir des magasins Norvégiens de Fredricsstad, je Vous supplie Mon Seigneur de vouloir bien me communiquer Vos ordres à cet égard.

M<sup>r</sup> de Sibbern m'a envoyé l'Acte par lequel la Douâne de Strömstad avait condamné l'argent apporté par Vendelboe, et en même temps il me repond à l'avis des ordres donnés pour la restitution de cet argent, en me priant d'être auprès du Roi et de Votre Altesse Royale l'interprète de la vive reconnaissance des propriétaires. Je n'ai pas jusqu'à ce moment eu de rapport ultérieur de sa part.

Au moment de finir cette très humble dépêche, arrive un Courier, porteur des trois lettres, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 8 du courant.

Je suis très reconnaissant de la bonté du Roi et de Votre Altesse Royale pour les habitans de Moss, dans l'affaire de Vendelboe, et je Vous fais Mon Seigneur les remercimens les plus sincères des 200 tonneaux de blé, que Vous venez d'accorder à la Direction des Institutions pieuses de cette ville. Je vais exécuter sans délai les ordres de Votre Altesse Royale, pour l'assistance, qu'Elle a conférée aux pauvres de Skeen.

Nos attendons encore le nouveau mémoire de la Haute Cour de Justice dans l'affaire du Général Staffeldt. Dès que cet acte nous est présenté, j'en chargerai le Courier arrivé aujourd'hui.

Christiania le 13 Janvier 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff  
à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 38. Christiania d. 15. jan. 1817.

En anvisning på 100 tønner bygg sendes Skiens borgermester kanselliråd Frederik Christian Bruenech; Herrerne Aalls garantier i orden og lånene utbetalt. Kursen på norsk valuta stigende. Den blinde frøken Johanne Wegeners ber om å nyte 16 spd. årlig, som var henne bevilget av Frederik VI; samt om å bli holdt skadesløs for de år efter 1814, da pensjonen uteblev.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 13 du courant, et fut expédié par Courier extraordinaire.

J'envoyai le lendemain au Conseiller de la Chancellerie Bruenech une assignation sur les cent tonneaux de blé et je lui écrivis la lettre ordonnée par Votre Altesse Royale. Je dois cependant avouer, que ni moi, ni le Gouvernement, ni le 4<sup>me</sup> Departement n'avons reçu aucun rapport ou renseignemens quelconques des mesures, dont j'ai dû témoigner la satisfaction du Roi à M<sup>r</sup> Bruenech.

Les documens hypothécaires des deux M<sup>rs</sup> Aall sont rentrés et les prêts leur sont comptés. J'aurai l'honneur d'envoyer ces papiers par le premier Courier extraordinaire.

Le cours du change<sup>1)</sup> a commencé de baisser en faveur de ce pays.

Il se trouve à Drammen une vieille Demoiselle pauvre et aveugle, nommée Jeanne Wegner, à laquelle le Roi de Dannemarc avait par miséricorde accordé une pension annuelle de 16 espèces

sur sa Caisse particulière. Cette somme a été dûment payée jusqu'à la fin de l'année 1814. Mais la solde en ayant cessé depuis cette époque, la Demoiselle a supplié le Gouvernement de l'indemniser de sa perte sur le trésor public. Comme on n'a pu y acquiescer, je me suis chargé de représenter cette affaire à Votre Altesse Royale, pour demander Ses bons offices auprès du Roi, afin que Sa Majesté, non moins généreuse que le c. d. souverain de ce pays, daigne conférer à cette Demoiselle une même pension, que le Roi de Dannemarc lui avait accordée à compter de la date, qu'il cesse de payer.

Christiania le 15 Janvier 1817.

Carl Mórner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

**Apostille. D. 15. jan. 1817.**

[Stor glede over Wendelboes ankomst til Moss med den frigivne pengesum; befolkningens erkjenthed mot kongehuset.]

**39. Christiania d. 18. jan. 1817.**

Høiesterrettsdommen over generalleitnant von Staffeldt og oberstleitnant kommandant Niels Christian Hals med regjeringens rapport vedlagt; motivene for stattholderens divergerende mening fremgår av dokumentene. Regjeringens forslag om å gi Haxthausen avskjed (som statsråd) med  $\frac{2}{3}$  av gasjen som pensjon. Hedemarkens amtmannsembede ledig; sorenskriver Lauritz Weidemann innstilles av regjeringen. Nærmere enkeltheter om Wendelboes pengetransport. Takkebrev fra Schouboe; han har ennå reservert så meget av korgaven til Kristiansands fattige at de siste 500 tønner bygg kan haves in mente for påkommende tilfelle. Carl Johans foræring — 500 tønner bygg — til Christianias milde stiftelser. Aall'enes garantier vedlagt. Stattholderens plan om en reise over Gudbrandsdal til Trondhjem ledsaget av oberst Frederik Wilhelm Brueneck Stabell og Hartmansdorff. Mórner anbefaler kuréren, sin adjutant major Olof Johan Södermark, som skal studere militærkarter i Stockholm, til kronprinsens bevågenhet.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 15 du courant.

L'arrêt, que le Tribunal suprême a prononcé sur le Lieutenant Général Staffeldt et le Lieutenant Colonel Hals<sup>1)</sup>, ainsi que le rapport du Conseil d'État là-dessus, sont envoyés par ce Courier au Ministre

d'État Norvégien. Votre Altesse Royale daignera apprendre par les actes et par les pièces justificatives, que mon opinion a été différente de celle des autres, et quelles en ont été les raisons.

Cette affaire étant décidée par la sentence de la Haute Cour de justice, le Gouvernement a dû, conformément à ce qui a été décrété autrefois, donner son avis au Roi sur l'affaire du Lieutenant Général de Haxthausen<sup>2</sup>). Nous avons proposé, qu'il serait congédié de sa place de Conseiller d'État de Norvège, mais qu'il conserverait selon les ordonnances les deux tiers de son salaire, comme pension. J'espère que le Roi et Votre Altesse Royale y acquiesceront, et je souhaiterais, qu'il fût en même temps prononcé, que Sa Majesté le regarde comme déstitué de toute fonction publique en Norvège.

La place de Baillif de Hedemarken est vacante. Parmi ceux, qui y aspirent le Gouvernement a trouvé le plus habile et le plus digne le Sorenskriver Weideman, Secrétaire du Stor Thing dans ses deux dernières Assemblées. Il a dit-on, la promesse de Votre Altesse Royale de vouloir Se rappeler de lui dans un cas pareil, et j'ose le recommander très humblement à être nommé Baillif dans cette occasion.

M<sup>r</sup> de Sibbern m'a rapporté, que le Sieur Wendelboe arriva avec son argent à Moss le 10 dernier, après avoir été détenu à Strömstad trois jours après l'arrivée du Courier, qui apporta les ordres de sa délivrance, c. à. d. du 5 jusqu'au 8.

Des 500 tonneaux d'orge, que le 5<sup>me</sup> Departement avait mis à la disposition du Stift Amtman Schouboe, il n'avait employé que 100. Il y a donc eu dans le magasin de Christiansand une assez grande quantité de blé, pour en assigner les 500 tonneaux d'orge que Votre Altesse Royale a voulu avoir en réserve dans cette ville. Hier des ordres ont été donnés de les mettre à part pour le compte de Votre Altesse Royale.

M<sup>r</sup> Schouboe m'a prié par une lettre du 13 dernier de vouloir être auprès de Votre Altesse Royale l'interprète de la reconnaissance des habitans de Christiansand des 100 tonneaux d'orge, dont il Vous a plu Mon Seigneur de lui faire cadeau pour les nécessiteux. Cette ville, ainsi que celle de Frédéricshall, a témoigné même par les gazettes sa reconnaissance des largesses de Votre Altesse Royale.

J'ai fait, d'après Vos ordres, Mon Seigneur, remettre dernièrement aux Directeurs des Institutions Pieuses à Christiania 300 tonneaux d'orge, savoir 100 de ceux, que garde M<sup>r</sup> Rohde, et 200 de la quantité que j'achetai dans les magasins de la Couronne. On fait moudre ces

blés, pour en distribuer peu à peu la farine à ceux, qui sont qualifiés à jouir de Votre bienfaisance Mon Seigneur, dont je ne saurais assez exprimer la reconnaissance de cette ville.

Les obligations des deux M<sup>rs</sup> Aall, ainsi que les documens hypothécaires, qui y appartiennent, se trouvent très humblement ci-incluses.

J'ai cru également utile au pays et au service du Roi, de faire un voyage dans ce Royaume pour m'informer sur les lieux de la marche de l'administration et des griefs des habitans. Bien que cette saison soit dure, je la préfère cependant à l'été, pour la commodité de passer les montagnes et pour l'agrément de trouver tout le monde chez lui; mais surtout m'ont décidé à la choisir l'espoir et le souhait de voir Votre Altesse Royale ici l'été prochain. Si Vous agréez, Mon Seigneur mon projet de voyager, je supplie Votre Altesse Royale de vouloir bien y demander l'assentiment du Roi. Je voudrais dans ce cas, partir après la grande foire, qui commence ici le 11 Février. Je passerais d'abord à Trondhiem en me faisant accompagner par le Colonel Stabell pour les affaires militaires, par M<sup>r</sup> de Hartmansdorff pour le civil, et par un Aide de camp.

J'envoie ces très humbles depeches par mon Aide de camp le Major Södermark, qui a déjà l'honneur d'être connu de Votre Altesse Royale. Il part pour Stockholm, même pour les affaires du Corps de Génie, étant occupé à développer les principes établis pour la manière de faire les Cartes militaires.

Christiania le 18 Janvier 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 40. Christiania d. 18. jan. 1817. (Privat.)

Staffeldtsaken. Mörner refererer til generalauditør Berghs rapport, som samtidig sendes statsminister Anker. Et fransk utdrag av Berghs fremstilling, samt sakens dokumenter i oversettelse, vedlegges dette brev. Originalene sendt til statsministeren. En misforstått patriotisme har forledet dommeren til å legge skylden på anføreren, for å redde nasjonens ære. Dødsdommen er dårlig motivert i det foreliggende materiale, hvorefter der kun kan bebreides generalen en altfor passiv krigsførsel. Henvendelsen til kongen om benådning viser at retten ikke ønsker dommen eksekvert. Stattholderen foreslår ett års festningsarrest i Fredrikshald, men uten embedsfortapelse, som regjeringens innstilling går ut på. Mörner enig i regjeringens innstilling om Hals, som foreslås avskjediget.

Mon Seigneur!

Pour me prononcer sans réserve sur l'affaire du Général Staffeldt et du Lieutenant Colonel Hals, sur laquelle le rapport officiel est aujourd'hui envoyé au Roi, je prends la liberté de m'adresser particulièrement à Votre Altesse Royale.

J'ai demandé en qualité de Feldmaréchal de Norvège un rapport de l'Auditeur Général sur ce procès. Il m'en a fait un exposé détaillé, que j'envoie aujourd'hui à S. E. M<sup>r</sup> d'Anker et pour l'information du Conseil d'Etat à Stockholm, et pour que Votre Altesse Royale puisse y chercher des éclaircissemens ultérieurs, si Elle ne trouvait pas suffisans ceux que fournit l'extrait ci-inclus en traduction, ainsique les pièces justificatives y jointes. Les originaux en sont envoyés au Ministre d'Etat Norvégien.

En lisant ces documens Vous daignerez apprendre Mon Seigneur, que le Général Staffeldt a été censé coupable du dernier supplice sur des actes, dont l'embrouillement et la defectuosité ont induit en erreur et l'accusateur et l'accusé et même les juges. Si l'on ne doit pas leur faire la reproche de s'être laissé entrainer par le patriotisme mal entendu, de vouloir rejeter les révers de l'Armée Norvégienne sur un de ses Chefs, pour sauver l'honneur national; ou d'avoir cédé à l'impulsion d'un ressentiment personnel, suite d'un zèle aveugle et d'une prévention mal-fondée, l'on pourrait cependant dire, qu'ils ont condamné le Général Staffeldt sans égard aux faits peu importants, dont il s'agit effectivement, sans considérer sa position, et sans avoir eu les connaissances nécessaires pour juger si sevérement d'opérations militaires. On a fait au Général Staffeldt, et peut-être avec raison, l'inculpation d'avoir été trop passif, bien que l'activité eût été inutile. Si cette faute est du domaine du barreau, il me semble au moins, qu'elle n'est pas assez grave dans cette occasion, pour pouvoir être punie de mort. Il y a même une contradiction entre la sentence, prononcée sur le Général Staffeldt et l'adresse par laquelle le tribunal propose, que le Roi lui fasse grace de la vie. S'il était effectivement convaincu d'un si grand crime, que l'a trouvé la Haute Cour de Justice, elle aurait dû ajouter à la perte de la vie celle de l'honneur et sévir contre l'accusé au lieu de le recommander à la miséricorde de Sa Majesté.

Je souhaiterais, en mon particulier, que le Roi, en prenant Sa résolution sur cette affaire, eût autant d'égard aux circonstances actuelles, qu'à celles, qui ont amené le malheur du Général Staffeldt.

Les haines sont assouvies et la vanité nationale est satisfaite par cet arrêt de mort sévère. Au lieu d'y perdre, ce Général y a gagné l'opinion publique pour lui. Mais elle prendrait une direction contraire, le Gouvernement donnerait lieu à de nouveaux soupçons et nuirait à lui-même et à la Suède en accordant grâce plénière à l'accusé. Si le Roi lui conservait la vie, et qu'il lui ôtât les moyens de subsister, c. à. d. son emploi, comme l'ont proposé le Tribunal suprême et le Conseil d'État, le Général Staffeldt serait perdu et ruiné avec sa famille nombreuse. C'est la raison, pourquoi j'ai été d'une opinion différente de celle du Conseil, et que j'ose très humblement proposer que Sa Majesté mitigeât le supplice du Général Staffeldt à le mettre dans sa qualité de *Lieutenant Général*, et sans faire mention de la perte de son emploi, en prison du second grade sur la forteresse de Fredricsstéen, pendant toute une année. Il n'y perdrait pas grande chose, en pouvant amener sa famille dans la ville. Le peuple Norvégien se réconcilierait avec lui et serait content de l'impartialité du Gouvernement. Il est naturel, qu'il sera toujours difficile pour le Roi de l'employer dans l'avenir, en lui donnant un commandement quelconque après qu'il a été condamné à mort, par la Haute Cour de Justice; mais il n'en s'agit pas à présent, et au reste ce Général est déjà avancé en âge.

Je n'ai pas beaucoup à ajouter touchant le Lieutenant Colonel Hals. Il est assez évident qu'il n'a été qu'incapable et irrésolû. Je suis donc de l'avis du Conseil d'État, qu'il serait justement puni, par être congédié, sans pouvoir jamais rentrer au service de l'état ni en porter les marques.

Je n'ai voulu par cette lettre, que Vous rendre compte, Mon Seigneur de mon opinion différente de celle du Conseil, et je m'en remets très humblement à la décision, que le Roi et Votre Altesse Royale trouveront la plus convenable d'adopter.

C'est avec le plus profond respect que je suis

Mon Seigneur

de Votre Altesse Royale

Le très humble et très obeissant serviteur

Charles Mörner.

Christiania le 18 Janvier 1817.

Lettre Particulière à Son Altesse Royale, Mon Seigneur  
le Prince Royale.                    très humblement.



#### 41. Christiania d. 22. jan. 1817.

[Regjeringens innstilling om å opta et lån i anledning av den tvungne bank; en detaljert utredning vil foreligge, hvorfor stattholderen her ikke går nærmere inn på saken. Besøk av Wendelboe, som overbragte en forestilling fra Sibbern til kommerskollegiet om konfiskasjon i Strömstad. En offentlig anklager er beskikket. At de beslaglagte gjenstander ennå holdes tilbake, setter ondt blod blandt nordmennene.]

#### 42. Christiania d. 25. jan. 1817.

Kronprinsens 3 brev d. 17. jan. Stattholderen slutter sig til regjeringens innstilling om hærens ny-organisasjon. Reduksjon av mannskap, men økning av officerstallet. Det siste vil gjøre forandringen mindre følelig militært sett, samtidig som den nødvendige besparelse opnås. De høiere officerer kan avancere uten hensyn til anciennitet, kapteiner og løytnanter forfremmes efter tur. M. ber om å bli meddelt kronprinsens innvendinger underhånden, før kgl. res. foreligger. Forutsetningene for major Rosenwings krav. Nye, forsinkede skysregninger fra 1814 og 1815, betalt av kronprinsens private fond. Rapport fra Schouboe vedlagt; S. deler Mørners mening om understøttelsene. Forespørsel fra borgermester Bruenech om Porsgrund må nyte godt av kornhaven til Skien. Riksbankdaler står nu i 1/10 av svensk daler.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 22 du courant.

Nous envoyons aujourd'hui au Ministre d'État M<sup>r</sup> Anker le plan de la nouvelle organisation de l'Armée Norvégienne<sup>1)</sup>, pour être soumis à l'approbation du Roi et de Votre Altesse Royale. En examinant cet ouvrage, je trouvai quelque peu de chose à corriger, et cela ayant été changé, je suis d'accord avec le Conseil d'État de la rédaction actuelle, qui est appropriée aux besoins, aux localités et aux ressources de ce pays. — Votre Altesse Royale observera d'abord, que l'État Major n'est pas grand, mais faute de moyens on n'a pu le projeter plus nombreux, l'augmentation relative des Officiers en général rendant la réduction de l'Armée plus apparente en nombre, que considérable en épargne de frais. — Le Roi pourra avancer tous les Officiers-Majors sans égard à leur tour ou ancienneté. Mais pour le grade de Capitaine, il est statué que le plus ancien Lieutenant doit obtenir une pareille place vacante s'il n'y a pas des raisons particulières pour l'en exclure. Cette phrase, qui en effet ne lie pas les mains au Roi, est inserée pour tranquilliser le militaire, qui y attache une grande importance; et je souhaiterais ainsi, que Votre Altesse Royale la conservât. J'ose même Vous supplier, Mon Seigneur, que,

si le Roi et Votre Altesse Royale trouvaient bon de faire des changemens dans le projet, que nous présentons aujourd'hui, Elle voudrait en grace m'en prévenir, et me faire communiquer d'avance les corrections qu'on y trouverait nécessaires. Votre Altesse Royale nous permettrait alors de nous expliquer là-dessus dans le sens des principes, d'où dérivent les détails de cet ouvrage, avant que le Roi prenne Sa résolution définitive dans cette affaire.

Par suite d'un avis officiel de S. E. M<sup>r</sup> d'Anker en date du 30 septembre dernier, que le Roi voulait fournir de Sa caisse particulière une indemnisation au Major Rosenwinge de la perte d'une pension de 210 Species, que le Stor Thing lui avait soustraite, j'en demandai Vos ordres, Mon Seigneur, parce que Votre Altesse Royale dispose des Fonds extraordinaires, qui se trouvent ici. En étant encore dans l'attente de Votre réponse Mon Seigneur, je reçois par le 5<sup>me</sup> Departement la demande du Major Rosenwinge, de pouvoir toucher cette indemnisation, qui lui est assurée par la résolution du Roi du 28 septembre dernier, et dont il reste à payer pour 1816 la somme de 1678 R<sup>bdlr</sup> 12 Sk. V. N. Je Vous supplie donc de nouveau, Mon Seigneur, de me faire parvenir Vos ordres à ce sujet.

Le 4<sup>me</sup> Departement a été enjoint par S. E. M<sup>r</sup> le Comte d'Essen de faire vérifier et payer les frais de poste arriérés pour les voyages de Votre Altesse Royale dans ce pays en 1814 et en 1815. — Après avoir exécuté ces ordres, comme Vous n'ignorez pas Mon Seigneur, le Departement vient cependant de recevoir et de m'adresser deux comptes pareils, datant du mois d'Août 1815, et montant au total de 24 Rd<sup>r</sup> 96 Spécies, qui n'ont pas été liquidées. — Ne croyant pas devoir tarder à les solder, je l'ai fait faire sur les Fonds Particuliers de Votre Altesse Royale d'après ce qui a été observé jusqu'ici en cas pareil, et en y espérant Sa haute approbation.

Le Stifts Amtman Schouboe m'a adressé en réponse de la lettre, que je lui écrivis selon les ordres de Votre Altesse Royale, un mémoire, que j'ai cru devoir très humblement ci-jointre, pour que Votre Altesse Royale y voye la confirmation de ce que j'ai eu l'honneur de dire sur l'état des pauvres de Christiansand, et pour qu'Elle en apprenne directement, que ce Stiftamtman partage mes scrupules relativement à la libéralité de Votre Altesse Royale envers cette classe.

M<sup>r</sup> Brueneck m'a prié de porter à Votre Altesse Royale les remerciemens les plus ardens de la part de la ville de Skéen pour le don

des 100 tonneaux d'orge, que Votre Altesse Royale a daigné assigner à ses pauvres. Ce Bourgmestre a été extrêmement flatté de la confiance de Votre Altesse Royale de le charger de la distribution de ce blé. Mais comme la ville de Skeen est réunie à celle de Porsgrund sous une même Municipalité et Juridiction, M<sup>r</sup> Brueneck me demande si cette dernière ville, où les 100 tonneaux d'orge sont emmagasinés, et d'où ils seront transportés à Skeen, n'en doit pas avoir sa part, en proportion de sa population et de ses besoins? Ne pouvant pas décider là-dessus, je me suis borné à répéter, que Votre Altesse Royale lui avait permis de distribuer ces blés de la manière qu'il jugerait la plus convenable, et à l'avertir, que je Vous ferais rapport, Mon Seigneur, de ces circonstances.

Le Cours du change est à 10 Rbdl<sup>r</sup> pour 1 Rd<sup>r</sup> de Banque de Suède.

J'ai eu l'honneur de recevoir hier au soir les trois lettres que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 17 de ce mois, je vais exécuter les ordres, qu'elles contiennent.

Christiania le 25 Janvier 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 43. Christiania d. 29. jan. 1817.

M. supplere sine uttalelser om hæren med en bønn om at løytnanters utnevneelse og avskjedigelse må bli underskrevet av kongen likesom i Sverige; forskjellen mellem de to lands hærer vil utjevnes; stattholderen ber også om at officerspatentene blir gratis. Han forsvarer salget av briggene, som Nationalbladet har påtalt; statsråd Thomas Fastings rapport herom vedlagt. Regjeringen deler de synsmåter som deri kommer til orde, de samme som dikterede kongen i hans proposisjon i saken. En slik tilfeldig avis-uttalelse bør ignoreres. Kursen er nu 100 rdlr. for 1 pd. sterling.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 25 de ce mois.

En me référant très humblement à ce que j'eus l'honneur de dire alors de l'organisation de l'Armée Norvégienne, je dois ajouter à ce sujet la très humble demande, que Sa Majesté daigne accorder à tous les officiers des brevets<sup>1)</sup> et des démissions donnés et signés par le Roi. Cette faveur, qui est commune pour tout Officier Suédois n'était

jusqu'ici conférée qu'aux Capitaines et aux Officiers Supérieurs de l'Armée Norvégienne. Tous les Lieutenans n'étaient que constitués, mais ils n'en étaient pas plus amovibles par le Roi; et ils ne seront ni plus, ni moins dépendans de l'autorité suprême pour être brevetés directement par Sa Majesté. Cette circonstance n'est pas essentielle en elle-même; mais comme cette différence entre un officier Suédois et un officier Norvégien, dans les grades inférieurs, pourrait donner lieu à des désagremens, quand les deux armées feront la guerre ensemble, j'ai cru avec le Conseil d'Etat aussi nécessaire d'y remédier, que je crois utile, en mon particulier, de stimuler par ce moyen l'ambition des Officiers Norvégiens.

Si le Roi et Votre Altesse Royale accèdent à cette proposition, je Leur demanderais encore une grace, celle de faire donner gratis ces brevets et congés, comme l'ont été jusqu'ici les brevets des Lieutenans, pour ne pas leur occasionner une dépense.

J'ai pris, selon les ordres de Votre Altesse Royale une connaissance plus spéciale de la vente des bricks, qui a été commentée par la feuille Nationale<sup>2</sup>). Le Conseiller d'Etat Fasting a donné là-dessus le rapport, que j'ai l'honneur de ci-jointre en Traduction. Guidé par les mêmes raisons, qui ont déjà motivé la résolution de Sa Majesté, le Conseil d'Etat a été de l'avis de M<sup>r</sup> Fasting pour la vente des bricks en question. Je le suis aussi, persuadé que nous nous exposerions à être justement blâmés et par le Stor Thing et par les journaux, si nous conseillions au Roi de faire le contraire de ce qu'Il a une fois décrété selon la proposition du Gouvernement. Les circonstances sont encore les mêmes et je supplie donc Votre Altesse Royale de ne pas faire attention aux exclamations insignifiantes d'un Journaliste, qui ne sauraient nous fournir un motif valable pour retracter notre opinion.

Le cours du change est à 100 Rbdl<sup>r</sup> pour 1 £ de Sterling.

J'expédie cette très humble depeche par le chasseur, qui m'apporta les lettres de Votre Altesse Royale du 19 du courant.

Christiania le 29 Janvier 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 44. Christiania d. 1. feb. 1817.

Marineløitnant Hartvig Caspar Christies Finnmarksekspedisjon. Skonnerten «Axel Thorsen», under løytnant Anders Olaus Falcks kommando, ligger ennu i Tromsø. Christie er selv i Trondhjem. Av vedlagte rapporter fra Christie og fra amtmannen i Finnmark sees at Christie har beskyttet norske interesser ved Finnmarkskysten. M. har derfor gitt ham kommandoen på et nytt tokt. Foreslår dessuten sverdordenen som belønning. Postpakken, som passerte Sverige, inneholdt brev til Danmark fra Vestindia. Christianias fattige trenger ikke de siste 300 tønner bygg som kronprinsen har tilbudt. M. går i forbønn for skyldnere til det svenske krigskommissariat og oversender ansøkingene om henstand til statskontorets president friherre G. F. Wirsén. Anbefaler sogneprest Adolph Carl Heydenreichs bønn om å få sin sønn til efterfølger.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 29 du mois passé.

Le Departement de la Marine a rapporté, en date du 24 Décembre, que le Lieutenant Christie<sup>1)</sup> ·/· frère du Stift Amtmann ·/· a terminé l'expédition dont il avait été chargé l'été passé dans les parages de Finnmarken, celle de faire respecter dans ces lieux les droits Seigneuriaux de Sa Majesté. — Après avoir laissé à Tromsø pendant l'hiver et sous le commandement du Lieutenant Falk, le Skonert Axel-Thorsen, M<sup>r</sup> Christie est suivant ordre retourné à Trondhjem le 10 Decembre. Votre Altesse Royale daignera apprendre par les rapports originaux, et par le rapport de l'Amtman de Finnmarken, que ce Lieutenant a démolé une partie des pêcheries, que les Russes avaient illicitement établies le long des côtes; qu'il a obligé les Russes trafiquans d'aborder la douane et de liquider le péage etc. et qu'il a par conséquent fait une belle ouverture, à corriger les abus, qui se sont introduits sur cette frontière éloignée. Comme il s'est parfaitement bien acquitté de sa commission, sans même donner lieu à aucuns différens ou plaintes, je lui ai confié le commandement d'une pareille expédition pour l'été prochain, et je crois de plus devoir le recommander auprès de Votre Altesse Royale, à obtenir par Son intercession quelque marque de la satisfaction de Sa Majesté, et si j'ose la projeter, ce serait l'ordre de l'Epée. Il est déjà chevalier de l'ordre du Dannebrog. Tous les rapports qui regardent cette expédition sont envoyés au Ministre d'Etat Norvégien.

Son Excellence M<sup>r</sup> le Comte d'Engeström m'a informé, que le Roi avait appris, qu'un paquet de 8 ou 900 livres était envoyé de Fredricshall à Copenhague, quoique les ordonnances ne permettent pas d'en remettre à la poste, qui pèsent plus de 100 livres<sup>2)</sup>. En m'annonçant que ce paquet

avait néanmoins été expédié par la Suède, Son Excellence m'apprend la volonté de Sa Majesté, que je m'informasse de ce qu'il contenait. — Ce n'étaient que des lettres des Indes, remises à la poste de Christiansand par quelques navires Danois, qui vinrent des colonies, et qui ont toujours l'ordre d'expédier par la poste les lettres qu'ils apportent, dès qu'ils abordent un port convenable en Europe. Ces lettres passèrent de mon aveu, que je n'avais aucune raison de refuser; mais c'est la faute du Commissionnaire de ne pas les avoir séparées dans 8 ou 9 paquets différens, au lieu de les emballer dans un seul.

Je suis très reconnaissant à Votre Altesse Royale de Sa bonté spéciale pour cette ville; mais je crois devoir différer à un moment, où l'on en aura plus besoin, la distribution des 300 tonneaux qu'Elle a voulu en grace donner aux pauvres de Christiania, en outre des 300, qu'ils ont déjà reçus.

Un nombre de ceux, qui doivent de grandes sommes pour avoir acheté à l'enchère les provisions de l'Armée Suédoise<sup>3)</sup> se trouve hors d'état de les payer dans les termes prescrits faute de fonds disponibles. — Le Commissaire Suédois a déployé beaucoup de zèle pour réussir, mais il ne lui restera bientôt aucun autre moyen, que de faire sequestrer et vendre les biens-fonds ou les meubles des débiteurs. Avant qu'on en vienne à cette voie violente mais juste, il faut que je rappelle l'attention de Votre Altesse Royale à la position vraiment pénible, dans laquelle se trouvent ces débiteurs. La plupart sont assez à leur aise, pour pouvoir donner toute sureté requise pour l'acquit de leurs obligations, pourvû qu'on leur laisse du temps. Mais dans le moment actuel, où l'on ne peut rien vendre des productions de la Norvège, où ses habitans doivent faire face à la fois aux contributions arriérées et courantes, à la fondation de la Banque et au besoin pressant de leur subsistance, personne n'est capable de se menager des fonds en outre de tout cela. On ne trouverait donc probablement, que des acheteurs étrangers, si l'on vendait à l'enchère les propriétés des débiteurs, et on aurait ruiné les indigènes sans avoir peut-être eu plus de sureté d'être payé. Je suppose, qu'un délai jusqu'au mois de Juin, lorsque la navigation aura commencé, suffirait pour la plupart, et je supplie Votre Altesse Royale de vouloir bien l'accorder à ceux, qui le demanderont, et qui pourront prêter au Commissaire Suédois une garantie suffisante pour l'acquit de leurs dettes, et pour celui des intérêts, qui en proviendront en attendant. On ne demanderait pas mieux ici, et l'on trouverait dans cette mesure

une consolation et une nouvelle raison d'adorer la clémence de Votre Altesse Royale. Elle me permettra peut-être d'envoyer à M<sup>r</sup> le Baron de Wirsén, et par l'entremise du Commissaire Suédois, les suppliques, qui me parviendront à ce sujet.

J'expédie cette très humble dépêche par le Lieutenant Heydenreich, fils d'un Curé, chez qui Votre Altesse Royale aura logé une fois pendant la guerre. Le père, homme respectable et considéré dans ce pays, mais vieux et maladif, prétend avoir eu la promesse de Votre Altesse Royale, de vouloir recommander auprès du Roi, un de ses fils, qui est prêtre aussi, pour être le successeur de son père. Il en fait actuellement les fonctions, et se distingue par son mérite. J'ai cru devoir faciliter le voeu du Lieutenant Heydenreich, d'aller en personne demander la protection de Votre Altesse Royale dans cette affaire si importante pour le bonheur d'une famille nombreuse; et j'ai par conséquent voulu l'envoyer en Courier à Stockholm.

Christiania le 1 Fevrier 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 45. Christiania d. 8. feb. 1817.

Kronprinsens brev d. 27. jan. Takk fra frøken Wegener. En artikkel i Intelligentsedlerne med beskyldninger mot en lensmann for underslag gjør undersøkelser påkrevet. Oberst F.W.B. Stabells ønske om å fratrede som generaladjutant og bli chef for den Akershusiske brigade. M. finner ham uerstattelig som adjutant og foreslår et arrangement, hvorved de to stillinger kan forenes. Stattholderens avreise fastsatt til d. 14. feb.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 1 du courant et fut expédié par le Lieutenant Heydenreich.

Le lendemain j'eus l'honneur de recevoir la lettre, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 27 Janvier.

La Demoiselle Wegener a déjà touché sa pension, et je dois Vous en faire de sa part Mon Seigneur, les remercimens les plus vifs et les plus respectueux.

Le 4 de ce mois, il y avait insérée dans les *Intelligentsedlerne*<sup>1)</sup> une inculpation contre un Lensmand d'avoir retenu la somme de 5000 Rbdlr, que son supérieur lui avait envoyée pour payer les paysans et des chevaux de poste, qu'ils avaient fournis pendant la guerre, et de ceux dont Votre Altesse Royale s'est servie dans son dernier voyage à Christiania. Bien que cet article ne soit dirigé que contre le Lensmand j'ai cependant ordonné de faire des recherches à cet égard, pour que lui ou que l'auteur soit puni.

Le Colonel Stabell<sup>2)</sup> m'a confié un souhait, que je dois porter à Votre Altesse Royale avec une même confiance, qu'il a eue en moi. Son age, son peu de fortune et ses relations comme père de famille le font désirer d'obtenir une place moins précaire, que celle qu'il occupe, et d'être nommé Chef de Brigade après la nouvelle organisation de l'Armée. Ne parlant pas Français, la crainte d'être en conséquence peu propre à remplir les fonctions d'Aide de Camp Général de service sous les ordres immédiats de Votre Altesse Royale, en ajoute encore à ses autres raisons de vouloir échanger sa place actuelle contre une autre. Je ne dois pas m'opposer à l'accomplissement de son vœu, mais comme il connaît à fond cette armée, qu'il en a la confiance entière, et qu'il mérite également la mienne, je ne me passerais de lui qu'à regret. Je ne sais personne dans l'État Major qui saurait le remplacer dans le service et encore moins dans ma confiance et dans celle de l'Armée. Je crois, que les changemens prochains exigent que l'Aide de Camp Général en jouisse plus que jamais de part et d'autre, et qu'il ferait une mauvaise sensation dans l'Armée, si M<sup>r</sup> Stabell, quittait sa place dans ce moment. J'espère que Votre Altesse Royale le connaît assez, pour avoir pour lui toute la bonté, qu'il mérite, et j'ose ainsi Vous proposer Mon Seigneur, un expédient, qui conviendrait et à moi et au Colonel Stabell. — A cause de son établissement ici et de l'éducation de ses enfans, il préférerait la Brigade d'Aggershuus à toute autre. Si Votre Altesse Royale voulait en grace la lui accorder, il resterait ici et je serais à même de le conserver comme Aide de Camp Général *par interim*, en chargeant de ses autres fonctions le premier Colonel de sa Brigade. Je ne puis refuser à M<sup>r</sup> Stabell ma très humble recommandation à être nommé Chef de Brigade. Mais je ne dois m'en adresser à Votre Altesse Royale, qu'en y attachant un projet dont l'adoption garantirait l'Armée Norvégienne d'une véritable perte, en tranquillisant en même temps ce Colonel sur son avenir. Il ne pourra en tout cas être question de



cette affaire, qu'après l'approbation de la nouvelle organisation de l'Armée. Mais sans en être sollicité, j'ai voulu avoir l'honneur de Vous prévenir d'avance, Mon Seigneur d'un arrangement, que je regarde comme bien important.

Après avoir eu l'approbation de Votre Altesse Royale à mon projet de voyage, j'ai osé présumer l'assentiment du Roi à ma demande, Votre Altesse Royale ayant voulu en grace se charger de l'insinuer auprès de Sa Majesté. Ne pouvant plus différer ce voyage de crainte que la saison ne rende le passage des montagnes impraticable, j'ai fixé mon départ pour vendredi 14 de ce mois, et j'ai par conséquent dû faire expédier aujourd'hui des ordres de prendre les arrangemens nécessaires pour cet effet. Je compte rester 6 jours à Drontheim et retourner par Røraas.

Christiania le 8 Février 1817.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 46. Christiania d. 13. feb. 1817.

Kronprinsens brev d. 4. feb. M. forklarer major E. Rosenwinges forhold. Anerkjennelsen av de forsinkede skysskrav fra Nannestad og Ullensaker er fullt motivert i foreliggende dokumenter, som i kvittert stand blir sendt kronprinsen. 25 tønner bygg — gave fra Carl Johan — ekspederes til Porsgrund. Skrivelse vedlagt fra noen norske sjøoffiserer med takk for æressabler og bønn om en godtgjørelse som er stillet i utsikt. Et hollandsk fartøi med kurs for Java og China har nødlandet i Farsund; det har krigsmannskap ombord. Stattholderen vil på sin reise undersøke befolkningens behov.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 8 de ce mois.

Hier j'eus l'honneur de recevoir par le Colonel Nielszen la lettre que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 4 dernier.

Quant à l'affaire de M<sup>r</sup> Rosenwinge, je dois avoir l'honneur d'observer, qu'il ne s'est pas adressé au 5<sup>me</sup> Département pour obtenir une gratification de la Caisse particulière du Roi, mais pour demander de pouvoir toucher une indemnisation de pension que Sa Majesté lui avait déjà accordée sur Ses fonds particuliers. Cette résolution du

Roi fut prise dans le Conseil d'État Norvégien à Stockholm le 28 Septembre dernier et fut communiqué à M<sup>r</sup> Rosenwinge par le 5<sup>me</sup> Departement. C'est la raison pourquoi il s'est adressé à lui pour entrer en jouissance d'un bienfait, dont la source lui était bien connue, sans que le fût aussi la voie par laquelle il devait lui affluer. Ce n'est que cette demande, que j'ai voulu porter à Votre Altesse Royale, en étant motivé à la Lui faire, d'abord par une communication officielle du Ministre d'État Anker, en date du 30 Septembre 1816, et en dernier lieu, par l'insinuation du 5<sup>me</sup> Departement. Que Votre Altesse Royale daigne seulement prononcer si ce n'est pas des Fonds, qui se trouvent ici, que cette pension doit être payée, et M<sup>r</sup> Rosenwinge n'aura qu'à demander très humblement et directement au Roi d'où elle lui sera soldée.

Je suis désolé que Votre Altesse Royale ne soit pas contente de ce que j'ai fait payer les 248 Rbdl<sup>r</sup> pour frais de poste arriérés. Cependant ni le 4<sup>me</sup> Departement ne les a requis ni moi ne les ai-je soldés, sans que les pièces justificatives ayent été fournies. Mais comme elles devaient être quittancées par les réclamans il me fallut les leur renvoyer, par le 4<sup>me</sup> Departement. Dès qu'elles rentreront, je les expédierai pour Votre Altesse Royale. Si cette réclamation m'avait été présentée par voie non officielle, je n'aurais pas hésité d'y satisfaire à l'insu de Votre Altesse Royale, pour qu'aucun paysan ne prétendit être Votre créancier, Mon Seigneur. Je n'ai pu le faire, cette demande étant officielle; mais j'avais du moins espéré de n'encourir pas le déplaisir de Votre Altesse Royale en répondant à cette prétention, fausse ou vraie, de la manière que je croyais la plus digne et par conséquent la seule convenable dans cette occasion. — Après avoir payé, je n'omettrai pas de faire examiner si c'est le Lehnsman ou si ce sont les paysans, qui ont eu tort. Ceux-ci sont domiciliés dans les paroisses de Nannestad et d'Ullensager dans le Övre Romerige.

Je vais expédier les ordres nécessaires, pour que la ville de Porsgrund reçoive les 25 tonneaux d'orge, que Votre Altesse Royale a voulu en grace lui conférer pour ses pauvres.

Ci-joint j'ai l'honneur de Vous remettre Mon Seigneur les remerciemens des Officiers de Marine<sup>1)</sup>, qui ont reçu des sabres d'honneur de Votre Altesse Royale. Leur adresse contient aussi une demande d'argent, que je n'ai pu refuser de rapporter, mais sans la recommander, en ni sachant pas ce qui en est de cette très humble réclamation.

Le Departement de la police vient de me faire rapport qu'un bâtiment marchand Hollandais, nommé Hoop en Fortuin destiné pour la Chine et à transporter dans l'île de Java une partie du 7<sup>me</sup> Regiment de Hussards et du 19 Bataillon Infanterie de ligne, a été obligé par des vents contraires d'entrer dans le port de Fahrsund. Le total de ces troupes montait à 301 hommes.

Je partirai d'ici demain conformément à ce que j'eus l'honneur de Vous rapporter dernièrement, Mon Seigneur, et je serai de retour le 7 ou 8 Mars. En passant par les contrées du Dovrefjeld, je m'informerai de plus près si la disette de blé s'y fait sentir, pour prendre suivant la lettre de Votre Altesse Royale du 2 Décembre, les mesures, qu'Elle m'a prescrites dans ce cas-là.

Christiania le 13 Février 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 47. Christiania d. 14. feb. 1817.

Optoieni i Romsdalen, fremkalt av brennevinsskatten; opvigleren arrestert, men befriet av likesinnede; amtmann Hilmar Meincke Krohgs rapport vedlagt. M. er enig med regjeringen om å behandle saken varsomt; han vil studere forholdene på nært hold under sin reise. Sender i nødsfall et regiment geworbene fra Trondhjem til undsetning. Godseier Gram fra det Trondhjemske søker om lån på 2000 spdrl.; generalauditor Bergh mener han kan stille tilstrekkelig sikkerhet. Kronprinsens adjutant Erik Anker ber om 3 måneders permisjon til en Danmarksreise.

Très humble Mémoire!

Je saisis le dernier moment avant mon départ pour Vous faire encore un rapport, Mon Seigneur.

A l'occasion de la perception des droits imposés à la confection de l'eau de vie, un paysan dans le baillage de Romsdalen<sup>1)</sup> se refusa à les acquitter, et il exhorta de plus les autres à suivre son exemple, en lachant des menaces contre quiconque oserait y contrevenir. Le Foged et le Lehnsmand arrêterent donc ce réfractaire, mais les autres paysans le delivrèrent, sans se laisser cependant entrainer à d'autres violences. Le Baillif, M<sup>r</sup> Krohg ·/· parent du Conseiller d'Etat ·/· en a fait son rapport et ses représentations de la nécessité de punir ce

mépris des lois. Le Conseil d'Etat et moi nous sentons également l'urgence de traiter cette affaire rigoureusement mais avec prudence. Dans mon voyage à Drontheim, je ne passerai pas trop loin de Romsdalen et j'espère voir le Baillif. J'aurai alors occasion de l'entretenir des mesures les plus convenables à adapter. S'il lui faut de force armée pour maintenir l'autorité des lois, je ferai marcher quelques troupes de la garnison de Trondhiem. Elles sont Gevorbne et elles n'ont pas avec les paysans ces relations de parenté et de connaissance qu'ont les troupes nationales.

Le propriétaire Gram de l'Evêché de Trondhiem e été chez moi pour me solliciter de vouloir insinuer auprès de Votre Altesse Royale sa très humble demande d'emprunter 2000 Species contre hypothèque en biens fonds. On prétend, qu'il est riche, mais les circonstances l'ont jeté dans l'embarras comme tous les autres. M<sup>r</sup> l'Auditeur Général Bergh regarde les propriétés de cet homme, assez considérables pour pouvoir servir de garantie d'un emprunt d'environ 15 à 16,000 Spécies. J'ose donc le recommander à la bonté de Votre Altesse Royale.

L'Aide de Camp de Votre Altesse Royale, M<sup>r</sup> d'Anker demande un congé de 3 mois à compter du 1 Mars prochain, pour aller en Dannemarc ramener ici sa femme et son enfant. Si Votre Altesse Royale y acquiesce, Elle daignera lui faire communiquer par l'état Major la permission de partir. Sans cela il devrait l'attendre trop longtemps pendant mon absence.

Christiania le 14 Février 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 48. Trondhjem d. 25. feb. 1817.

Kronprinsens 2 brev d. 10. jan. Stattholderen ankommet til Trondhjem d. 20. feb. På sin reise gjennem Gudbrandsdal og over Dovre har han funnet kornnøden mindre enn formodet og befolkningen rolig og lojal. Vil om nødvendig treffe militære forholdsregler mot romsdølene, men først efter hjemkomsten til Christiania d. 6. mars. En nærmere rapport herom vil bli avsendt. M. har overrakt biskop Peter Olivarius Bugge nordstjerneordenens kommandørkors.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 14 du courant, jour de mon départ de Christiania.

J'arrivai icle 20, après avoir passé par le Guldbrandsdalen et sur le Dovrefjeld. J'ai trouvé avec une grande satisfaction, que le besoin de blé dans ces contrées sera bien moindre, que je n'avais cru; et que les habitans sont tranquilles et animés d'un bon esprit malgré le voisinage de Romsdahlen. Avant de partir d'ici, je prendrai tous les arrangemens nécessaires pour dompter les troubles dans ce baillage. Je rendrai ces mesures assez fortes pour ne pouvoir pas mal réussir. Mais comme je n'ai pas eu de rapport ultérieur de l'Amtman Krohg et que l'ordre et la tranquillité seront peut-être rétablis sans employer la force militaire, je ne la ferai pas marcher avant mon retour à Christiania. Ce délai est même indispensable à l'armement d'une corvette, que j'expédierai d'ici pour approvisionner les troupes par mer et pour empêcher, que les réfractaires ne s'échappent dans les îles, en étant poursuivis par le militaire.

J'eus l'honneur de recevoir hier les deux lettres, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 10 dernier. L'incluse à M<sup>r</sup> Schouboe lui est expédiée aujourd'hui.

Après demain, je partirai d'ici; je resterai un jour à Røraas et je serai rendu à Christiania le 6 Mars. Dès mon retour dans cette ville, j'aurai l'honneur de Vous faire, Mon Seigneur, un rapport de ce qui s'est passé dans mon voyage, et je repondrai aux articles des lettres de Votre Altesse Royale, qui ne sauraient être exécutés qu'à Christiania.

Hier je remis à M<sup>r</sup> l'Evêque Bugge les décorations de Commandeur de l'Ordre de l'Etoile polaire.

Trondhiem le 25 Février 1817.

Carl Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

49. Brev uten over- og underskrift og uten datering, tydeligvis fra C. H. Röslein, til Karl Johans sekretær Johan Christian Henrik Ulrich. Vedlagt foregående.

Avsenderen vil foregripe overdrevne fremstillinger av optøiene i Borgund, Romsdals amt. Her heter det at amtmann Krogh har fremkalt begivenhetenes ekstreme forløp medens foged Landmark roses for sin sindige optreden. Regjeringens planer om militære foranstaltninger.

Afin de prévenir des bruits exagérés, je crois devoir te mander une affaire assez désagréable, qui a eu lieu ces jours derniers.

A la dernière assemblée du peuple de Borgensund, bailliage de Romsdahlen, pour payer les impôts, il y eut des murmurs, concernant les nouvelles taxes, surtout celle sur l'eau de vie; mais cela n'eut pas de suite; cependant un paysan-propriétaire se leva, et déclara, que non seulement il ne paierait pas cette taxe, mais qu'il tuerait même le premier qui oserait la payer. La conduite sage et modérée du Foged Landmark, retablit la tranquillité, et la taxe fut payée. Un procès-verbal fut ensuite dressé pour constater ce qui venait de se passer; après quoi le baillif Krogh fit arrêter le paysan, afin de le traduire devant le tribunal. Alors s'attroupèrent quelques centaines de paysans et tirèrent par force l'arrêté de la prison. En dépit des remontrances des autorités, tant civiles qu'ecclesiastiques, le peuple n'a pas voulu livrer l'arrêté, et les chefs de la mutinerie; au contraire il a fait connaitre assez clairement, qu'il voudrait bien voir si l'on osait les reprendre. Le baillif a délibéré avec les deux chefs des compagnies du voisinage, s'il conviendrait de requérir la force armée du lieu; mais il fut décidée qu'on n'en ferait rien, attendu que les liaisons, qui ont lieu entre les paysans et les soldats d'un même district, firent craindre qu'elles ne l'emportassent sur la discipline militaire. Sur le rapport qui a été fait de cette affaire au conseil de Christiania, l'ordre a été donné à l'instant de mettre à la disposition du baillif deux cents hommes de Drontheim et de Guldbrandsdalen, ainsi que deux bâtiments armés de Drontheim; une commission a été nommée pour informer et connaitre de cette affaire, qui ne signifie rien en elle même, pourvuqu'on s'y prenne avec modération et sérieusement; mais il est indispensablement nécessaire d'y mettre un peu de sérieux, attendu que le peuple, depuis long temps, et surtout depuis l'interrègne en 1814, a été accoutumé, à n'obeir que lorsqu'il jugerait à propos.

50. Christiania d. 6. mars 1817.

M. takker for to brev d. 19. og 25. feb. Av rapport fra amtmann Krohg fremgår at hans optreden har beroliget gemyttene; amtmannen anholder om at tropper må holdes disponible i fornødent fall. Mørner forsvarer Krohg mot Kronprinsens uvilje, som må stamme fra upålitelige beretninger, som stattholderen beklager ikke å kunne kontrollere. En vasaorden til foged Landmark vilde være en demonstrasjon mot amtmann Krohg.

Très humble Mémoire!

J'arrive dans ce moment, et je m'empresse de renvoyer le Lieutenant Mansbach, qui me rencontra à Tønset le 2 dernier, et me remit les depeches de Votre Altesse Royale du 25 Février.

Hier je reçus en chemin faisant des rapports de Trondhiem et de l'Amtman Krohg, qui m'annoncent, que les troubles à Borgensund sont apaisés par les mesures conciliatoires de ce fonctionnaire. Le 21 Fevrier il partit pour Borgen sous des auspices bien décourageans. Le 23, après la fin de la messe il tint de la porte de l'église de Borgen et au peuple rassemblé un discours, qui eut pour suite, qu'on élut 12 Deputés, qui donnèrent pour eux mêmes et de la part de tous les habitans de Borgen une déclaration formelle de vouloir s'assujetter aux mesures des autorités, et de ne s'opposer ni à la remise en prison de Stephen Emblem, ni à la poursuite de son procès et de celui des autres personnes, qui s'étaient rendues coupables de contrevention aux loix. M<sup>r</sup> Krohg croit cependant, qu'on ne saurait se fier entièrement aux promesses de cette multitude inculte et entêtée, et demande par conséquence, que bien que les préparatifs militaires puissent être contremandés, une force armée soit en tout cas disponible à sa réquisition. A la fin de son rapport il mande que Stephen Emblem a été arrêté sans désordre et sans tumulte de la part du peuple.

De la station de Korsegaarden, où je reçus ces nouvelles, je réexpédiai l'estaffette à Trondhiem, avec les ordres d'inhiber les armemens, mais d'être cependant prêt à marcher en cas de besoin et à mes ordres ultérieurs.

Comme je n'ai pas voulu retarder d'un seul instant le retour du Lieutenant Mansbach, j'ai l'honneur de Vous envoyer Mon Seigneur, le rapport original de M<sup>r</sup> Krohg, ainsique la copie y-jointe de la déclaration des douze députés de Borgen.

Je suis désolé que Votre Altesse Royale soit si prévenue contre cet Amtman, car il est très vraisemblable, que les rapports, que Vous

avez reçus, Mon Seigneur par une autre organe que la mienne, n'ayant pas été tout à-fait vérédiques à son égard. J'ai tout lieu de présumer, que la conduite qu'a tenue M<sup>r</sup> Krogh dans cette occasion ne fera pas tort à la réputation dont il jouit comme homme d'honneur et comme fonctionnaire réfléchi et irréprochable. Je Vous supplie donc Mon Seigneur, de vouloir en grace me permettre, de garder sous cachet la décoration de l'Ordre de Vasa, que Votre Altesse Royale m'a fait envoyer par S. E. M<sup>r</sup> d'Anker pour le Foged Landmark, jusqu'à ce qu'il soit démontré par l'information, qu'on va entâmer, si c'est lui, qui s'est en vérité distingué, et si c'est lui seul, qui mérite d'être décoré.

Mon très humble dernier était du 25 Fevrier. Le 27 j'eus l'honneur de recevoir à la première station depuis Trondhiem, la lettre que Votre Altesse Royale a daigné m'expedier par courier extraordinaire en date du 19 Fevrier. J'aurai l'honneur d'y repondre par le même chasseur, qui me l'apporta, après avoir reçu la poste de Trondhiem, qui arrive après-demain. En même temps, je Vous ferai Mon Seigneur un très humble rapport de mon voyage.

Christiania le 6 Mars 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 51. Christiania d. 10 mars 1817.

Rapporten inneholder Mørners reiseberetning. Han uttaler sin tilfredshet med befolkningens holdning i Romerike, Hedmark og Gudbrandsdal. Kornforsyningene er tilstrekkelige, selv på Dovre, der bøndene skaffer sig korn fra dalen mot hester og fôr. Selv skyssen godtgjøres med korn. Anbefaler anlegg av kornmagasin i kronprinsens navn for de tilstøtende strøk, hvor korndyrkingen faller vanskelig. Overalt nordenfjells hersket indignasjon mot Röslein, som forherliger konge og kronprins på stortingets bekostning, ja anbefaler at bankinnskuddene innbetales til Sverige. Guldalens bønder planlegger i samråd med andre distrikters innbyggere å sende kongen en deputasjon for å «overdrage ham banken». Stattholderen advarer kronprinsen mot Rösleins fortsatte virksomhet, som alle hederlige menn på hans reise omtalte med stor bitterhet. Han ødelegger folkets gode vilje, skader kronprinsen og Sverige og bør uopholdelig hjemsendes. Regjeringens forholdsregel å la sølvskatten liquidere med 25 riksdaler pr. specie er meget populær. Stattholderen har nøie undersøkt stiftamtman Trampes forhold, som er helt ut korrekt; advarer



mot andre utsagn, som er upålitelige. anbefaler at driften ved Røros kobberverk opretholdes, også av hensyn til trekullutvinningen, som i Østerdalen nogenlunde kompenserer den lammede trelastutførsel. Østerdalens stadige kornmangel. Forhandlinger mellem stattholderen og amtmann L. Weidemann om å anlegge et kornmagasin i Østerdalen. Stattholderen har under sin reise ikke benyttet sig av kronprinsens tilbud å yde befolkningen pengehjelp, uten i enkelte tilfelle. Drammen ser ut til å være selvhjulpel, i Hallingdal er derimot hjelp påkrevet. Mørner vil forhandle med amtmann Johan Christian Collett. Det norske folks manglende forståelse av sitt eget vell er en følge av den umyndighet som enevoldsstyret medførte. Briggene ennå ikke solgt. Marineløitnant Christie har mottatt sverdordenen med kronprinsens anerkjennelse. Krigskommissariatets debitorer takknemlige for utsettelsen. Av kronprinsens kornbeholdninger hos Rohde er 100 tønner avhendet. Christiansand har ennå 500 tønner, som er urørt. Major Palle Rømer Fleischer udmerket kvalifisert til kommandant på Fredriksten. Oberst F. W. B. Stabell verdig til kronprinsens udmerkelse. De ekstraordinære fonds; deres tilgodehavender hos staten snart dekket. Kronprinsens ordre om å imøtekomme marineoffiserenes krav skal efterkommes. Mørner fastholder sin og regjeringens gunstige opfatning av amtmann Krohgs optreden og bekrefter K.'s tvil om de nasjonale troppers anvendelighet. Regimentskvartermester Hans Christian Smith har som medlem av undersøkelseskommissjonen mottatt instruks for rettergangen mot Søndmørsbøndene. Andragende fra statsråd Peter Motzfeldt om to måneders permisjon.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date du 6 de ce mois, et fut expédié par le Lieutenant Mansbach.

Quelque fatigant qu'ait été mon voyage, j'en suis très content, en ayant eu occasion de connaître plus spécialement ce pays et les relations intérieures de ses habitans, qui m'ont reçu avec beaucoup de bienveillance. J'ai trouvé le peuple tranquille et animé d'un bon esprit dans le Romerige, dans le Hedemarken et dans le Guldbrandsdalen. J'espère qu'on n'y sera pas embarrassé ni pour ses vivres ni pour les semailles. Même sur le Dovrefjeld on est assez approvisionné, parce que ces montagnards, qui n'ont pas d'agriculture se sont arrangés depuis un temps immémorial avec les habitans des vallées, pour échanger des chevaux et des produits du paturage contre des grains. L'obligation, qu'ils ont contractée de fournir des chevaux de poste aux voyageurs, qui passent le Dovrefjeld, leur est également payée par du blé. Ceux qui habitent les contrées environ le Dovre, où l'on fait l'agriculture, mais rarement avec succès, sont moins heureux. Si au lieu de leur donner une assistance temporaire, qui serait oubliée aussitôt qu'elle fut épuisée, Votre Altesse Royale voulait modifier son intention bienfaisante de les secourir, à leur donner quelques centaines de tonneaux de blé pour fond primitif d'un magasin à établir dans ces

lieux<sup>1)</sup>, Votre bienfait se renouvellerait toutes les années Mon Seigneur, et ce magasin, qui devait porter le nom de Charles Jean, serait le plus beau monument de Vos soins infatigables de soulager le pauvre. Si Votre Altesse Royale approuve ce projet et qu'Elle designe la quantité de blé à accorder à cette institution, je la ferai exécuter sans délai, et j'aurai l'honneur de soumettre à la haute confirmation de Votre Altesse Royale un règlement pour l'Administration de ce magasin. Je proposerais en même temps à combien de paroisses la jouissance en devait être étendue.

Dans le Nordenfjälls j'ai trouvé tout le monde indigné de la conduite inconsidérée, qu'a tenue M<sup>r</sup> Röslein en passant par ces contrées. Depuis Opdal et pendant tout mon passage à Røraas les hommes de connaissances des affaires, et qui s'intéressent à la réussite des mesures, que le Stor Thing a adaptées et que le Roi a sanctionnées en fait de Finance, sont venus me porter des plaintes contre M<sup>r</sup> Röslein. Cet homme, disait-on, qui ne fréquentait que la mauvaise compagnie et des personnes d'une réputation équivoque ou mauvaise, avait fait accroire aux paysans, et même à la populace de Trondhiem, multitude crédule et aimant à embrasser les idées, qui lui favorisent, que ce n'était pas de l'aveu du Roi et du Prince Royal qu'on payait de si grands impôts; que la contribution à la banque forcée était surtout contraire à la volonté du Roi et de Votre Altesse Royale; qu'Elles étaient en opposition avec le Stor Thing sur les vrais intérêts de la Norvège, et sur les moyens d'en préparer le bonheur; et qu'on éviterait les vexations de cette corporation déjà si dépen sive en payant ses impôts directement à la Suède, comme on avait fait autrefois au Dannemarc. La suite de ces propos avait été, ce que j'ai vu confirmé pendant mon voyage, que les paysans avaient tenu des assemblées le long du Gul Elfven pour se concerter avec les députés d'autres contrées sur la manière d'éviter la contribution à la banque; soit en envoyant une députation à Stockholm, Vous faire ·/· comme ils disaient ·/· présent de la Banque entière, pourvuque Votre Altesse Royale y contribuât pour eux et qu'ils en fussent quitte; soit en désobéissant ou en résistant aux autorités. On ne me parlait plus avec la même franchise, que dans le Gulbrandsdalen; on était louche et exigeant. Les hommes en place, les prêtres et même un maître d'école, que j'ai vu, avaient fait tout leur possible, pour empêcher que ces rassemblemens n'eussent des suites funestes. Les fonctionnaires me représentaient, qu'on ne devait plus s'en tenir à eux si le peuple n'obéissait pas

après ces menées; et maint homme de probité et de conséquence me demandait avec aigreur, si M<sup>r</sup> Röslein, étant Suédois et n'ayant aucun intérêt particulier de se mêler des affaires de la Norvège, n'était pas un émissaire ou de Votre Altesse Royale ou de moi, envoyé pour discréditer l'ordre de choses établi, et pour préparer ainsi les esprits à un changement en faveur de la Suède. Je n'ai pu que désavouer cet homme pour ma propre part, et j'ai naturellement dû le faire même pour celle de Votre Altesse Royale, quoiqu'on prétendit, que M<sup>r</sup> Röslein avait abusé de Votre nom Mon Seigneur, pour gagner de la confiance. — En employant des agens secrets il est du moins nécessaire de choisir des personnes, que la langue ne trahit pas dès le premier abord, et qui ne rendent pas le nom Suédois plus suspect et plus détesté dans ce pays, qu'il ne l'a été avant la réunion. — J'espère que la tranquillité sera maintenue dans le Guuldalen. Mais si des troubles éclatent dans l'intérieur du pays, nous en serons plus plus embarrassés, que par le tumulte de Romsdahlen, où l'on pouvait approvisionner les troupes par mer. Dans l'intérieur les transports sont très difficiles. Où prendrons-nous les provisions pour nourrir le soldat et où l'argent pour le payer, si la force armée doit toujours être détachée des garnisons ou de contrées éloignées, les corps nationaux, qui se trouvent sur les lieux, étant peu propres à combattre leurs amis et leurs parens. — D'ailleurs on n'est pas pauvre dans le Guuldahlen parceque les transports continuels entre Røraas et Trondhiem se font par cette vallée et au profit de ces habitans.

C'est une suite inévitable des discours, que j'ai fait de la mission de M<sup>r</sup> Röslein, de le renvoyer sans délai en Suède. Si je ne le faisais pas, tout le monde conclurait simplement, qu'il ne relève pas de moi, mais de Votre Altesse Royale, parce qu'il m'a fallu attendre Sa reponse avant de le faire partir. Au reste son nom est déjà trop connu dans ce pays pour qu'il puisse jamais Vous être utile Mon Seigneur; et l'opinion publique exige que je ne lui donne plus de passe-port, que pour s'en aller. J'ai déjà eu l'honneur de Vous dire, il y a quelque temps, Mon Seigneur, que la présence de cet homme m'est indifférente, et je réitère qu'elle me le sera toujours à moi personnellement. Que Votre Altesse Royale soit donc persuadée, que dans cette occasion comme dans toute autre, je ne suis guidé d'aucun autre intérêt, que de celui d'être utile à ma patrie pendant le peu de temps, que je dois encore occuper cette place, et de remettre ce pays tranquille et obéissant entre les mains du Prince Oscar. Je Vous

supplie enfin Mon Seigneur de me permettre la remarque, qu'il faut être jaloux de se ménager l'attachement des fonctionnaires dans ce pays, parceque l'état intérieur en est tel, que leur bonne volonté est plus importante ici, qu'ailleurs.

A Trondhiem, comme partout dans ce Royaume la mesure du Gouvernement de fournir de l'argent en espèce à raison de 25 Rbdlf' avait occasionné une grande joie<sup>2)</sup>. — J'avais pris à tâche de m'informer par des voyes différentes et indirectement par les paysans de la conduite du Comte de Trampe<sup>3)</sup> et de la considération, dont il jouit dans son district. J'ai trouvé, qu'on n'avait pas des griefs contre lui, et que son zèle de remplir ses devoirs est aussi reconnu dans son baillage, que par le gouvernement. Si des rapports contraires Vous sont parvenus, Mon Seigneur, Votre Altesse Royale pourra être sure que la source n'en est du moins pas l'amour de la vérité.

A Røraas<sup>4)</sup> on donne aux travaux toute l'étendue que le permettent les ressources de charbons. Si l'exploitation de ces mines ne donne pas un grand surplus aux participans, elle est toujours d'une grande importance pour le profit et le mouvement, qu'elle donne à l'intérieur du pays. J'ai déjà eu l'honneur de parler des transports par le Guuldalen; dans une partie de l'Österdahlen les paysans, qui ne peuvent plus vendre leurs bois à l'étranger en font des charbons pour Røraas, et se soutiennent ainsi par cette dernière ressource. Si elle tarit ces contrées seront reduites à la misère. J'ose donc recommander le maintien de ces mines à la protection spéciale de Votre Altesse Royale.

Dans l'Öster Dahlen où l'on a perdu son revenu principal par la cessation de l'exportation des planches<sup>5)</sup>, et où la recolte fut endommagée par les gélées et les pluies de l'année passée, les sollicitations d'être secouru de blé par le Gouvernement ont été fréquentes. J'ai donné de l'espérance aux habitans, sans leur donner des promesses avant d'avoir parlé au nouvel Amtman Weideman. Il fut ici avant-hier et maintenant il est parti pour son baillage. Nous sommes convenus qu'il m'adressera des lieux-mêmes ses rapports sur le vrai besoin, et sur la meilleure manière d'y pourvoir, avant que je fasse usage de l'offre généreux de Votre Altesse Royale, de vouloir fournir du blé à cette province ou gratis ou à moitié-prix. Je crois, que dans cette vallée, de même que sur le Dovrefjeld l'expédient le plus utile serait d'accorder les secours à condition d'en établir un magasin, qui pourrait être appelé celui du Prince Oscar. L'obligation de rendre les blés est le seul moyen d'assister le peuple sans favoriser son

indolence, et la condition de les rendre en espèce tournera un peu plus son attention vers l'agriculture, tant négligée jusqu'ici dans cette vallée. — Je n'ai pas trouvé, qu'il y avait besoin de distribuer de l'argent pendant mon voyage, pour ne pas gater le peuple par des largesses, et pour ne pas affaiblir ainsi le peu d'idée qu'il a de la nécessité de prévoyance de calcul et d'industrie. Dans ce dur climat la rigueur de l'hiver invite l'homme à s'engourdir, si le besoin ne le contraint pas de se remuer. Je n'ai donné au nom de Votre Altesse Royale, que quelques centaines de Rigsbankdaler à de pauvres militaires et à des débiteurs insolubles, qui imploreraient la miséricorde de Votre Altesse Royale.

Jusqu'ici il n'y a pas eu de demande d'assistance de Drammen, et je ne dois pas en faire mention, tant que cette ville peut elle-même pourvoir à ses besoins. Mais je sais que les habitans de Hallingdalen<sup>6)</sup> sont en détresse, et j'espère ainsi que Votre Altesse Royale me permettra de correspondre avec l'Amtman Collett sur la manière de leur assister, avant que le dégel rende les transports impraticables.

J'ai cru appercevoir pendant mon voyage, que l'état inculte dans lequel se trouve le paysan Norvégien, que son ignorance sur ses propres intérêts et que son manque d'industrie dérivent en grande partie de ce que le Dannemarc lui fournissait des vivres avec trop de facilité et qu'il ne lui exigeait jamais des contributions assez considérables pour que l'industrie pût être stimulée par cette voye. On s'habillait avec ostentation, on mangeait tout son revenu, et l'on pensait peu à se menager un surplus, dont on n'avait pas besoin. Il est naturel, qu'on ne revient pas sitôt de cette habitude.

Les bricks de guerre n'ont pu être rendus à l'enchère faute d'un offre acceptable.

J'ai l'honneur de Vous faire mes très humbles remercimens, Mon Seigneur, de Votre intercession pour que le Lieutenant Christie obtienne l'ordre de l'Épée. J'a fait mettre aux ordres de l'Armée la haute approbation dont le Roi et Votre Altesse Royale ont regardé sa conduite dans son expédition.

La lettre du Roi, qui accorde un délai ultérieur aux débiteurs Norvégiens du Commissariat Suédois est arrivée, et j'en suis très reconnaissant<sup>7)</sup>.

J'ai fait comparer les états des blés distribués avec les lettres de Votre Altesse Royale, et tout a été trouvé en règle. La pièce justificative ci-jointe prouve que je n'ai assigné que 200 tonneaux de

ceux déposés chez M<sup>r</sup> Rohde, ni que 965 des 5,000. Il ne me fut pas enjoint par la lettre de Votre Altesse Royale, qui m'ordonna de faire présent aux pauvres de Christiansand de 100 tonneaux d'orge, de les prendre chez Rohde. Ainsi je les fis assigner sur les 5,000 et au magasin de la dite ville, ce qui était en même temps l'expédient le plus court et le plus facile. Les 500-tonneaux destinés à un magasin à Christiansand, bien qu'ils soient assignés, restent encore indisposés. La vraie quantité de blé employée ne monte donc ensemble qu'à 665 tonneaux.

Je suis charmé du dessein de Votre Altesse Royale de faire nommer le Major Fleischer commandant de Fredricsstéen. L'importance de cette place et le mérite de M<sup>r</sup> Fleischer me font également souhaiter, que cette intention soit accomplie. Il a été bien embarrassé avec sa famille nombreuse et le peu de revenu, qu'il a eu jusqu'ici.

Je Vous remercie très humblement, Mon Seigneur, de Votre bonté pour le Colonel Stabell. Il en est bien digne; et j'ai eu occasion de voir pendant mon voyage combien il est aimé et considéré par tout le monde dans ce pays.

Il n'y a pas de doute, que le 5<sup>me</sup> Departement n'honore le mandat, que Votre Altesse Royale voudra m'adresser en faveur des officiers de marine. Ce qui revient aux Fonds extraordinaires des appanages de la maison Royale sera bientôt requis, et je suis persuadé qu'on ne manquera pas d'y faire face.

Ci-joint j'ai l'honneur de Vous remettre Mon Seigneur, les documens hypothécaires de M<sup>r</sup> Aall, que je reçus à mon arrivée ici.

La poste arrive dans ce moment sans apporter de nouvelles ultérieurs de l'Amtman Krohg. Je suis donc persuadé, que la tranquillité continue à Borgensund. J'ai communiqué son dernier rapport au Conseil d'État, qui approuve entièrement la conduite de ce Fonctionnaire, en ajoutant, qu'il aurait été blamable s'il en avait agi autrement. Il faut être juste, mais severe envers le peuple rude, qui habite ces côtes. Si l'Amtman Krohg avait été assez indulgent pour passer quelques extravagances à ces paysans on aurait bientôt vu et ceux-ci et leurs voisins se porter à des excès beaucoup plus dangereux, que ceux, que M<sup>r</sup> Krohg a eu l'adresse et le mérite de corriger. Je ne crois pas qu'il ait eu tort de douter si l'on pouvait se fier entièrement aux soldats nationaux, lorsqu'il était question de dompter une révolte dans leur lieu natal. Je Vous prie d'excuser, Mon Seigneur, que j'ai dû être de cet avis. Les arrangemens militaires ont été pris

en conséquence. Dans une occasion où il s'agissait d'étaler la force du Gouvernement, je ne crus nullement à propos de mettre ces troupes, qui n'en sont soldées que pendant la guerre, à une épreuve si difficile, que celle où le valet tirerait sur son maître ou le fils sur son père plutôt que d'oublier ses sermens et ses officiers. Le cas était trop grave et trop important pour que je ne dusse pas prendre toutes les précautions possibles; et j'aurais été coupable si les efforts du Gouvernement avaient mal-réussi par mon trop de confiance dans ces troupes nationales, qui n'ont pas été sous les armes depuis longtemps. — Hier a été chez moi le Quartier-Maitre Smith, un des membres de la Commission, qui doit faire l'information du procès des réfractaires. Je lui conseillai et lui recommandai en particulier de la faire vite, sans chicane, et sans impliquer d'autres personnes, que les Chefs du tumulte. Il faut qu'ils soyent jugés d'après toute la rigueur des loix, sauf le droit de Sa Majesté de leur faire grace si Elle le trouve convenable.

Je Vous recommande très humblement, Mon Seigneur, la demande, qu'a faite par voye officielle le Conseiller d'Etat Motzfeldt, d'obtenir un congé de deux mois. pour aller à Bergen ramener ici sa femme, et ses enfans.

Christiania le 10 Mars 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 52. Christiania d. 12. mars 1817.

Innbetalिंगene til banken foregår i ro og orden i Christiania. Regjeringen fastsetter forholdet mellem riksbankdaleren og låne- og diskontokassenes sedler. Regjeringen har i et cirkulære instruert amtmennene om å veilede bøndene i bankspørsmålet. Stattholderen deler regjeringens mening, at man mangler midler til å bygge orlogsbrigger i Christiansand. Spørsmål om av hvilket fond frakten av Karl Johans viner skal betales.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date du 10 de ce mois, et fut expédié par Courier extraordinaire.

Depuis deux jours on a commencé de lever dans cette ville la contribution à la banque forcée. On la paye duement et dans une

si parfaite tranquillité, que deux sentinelles, qu'on avait cru devoir mettre devant la porte de la maison de ville, ont été retirées comme inutiles.

Il y a eu ici un agiotage pernicieux entre les billets de Rigsbank et ceux de la Caisse d'Escompte établie ici d'après le decret du Stor Thing. Le Gouvernement cherche à remédier à ce mal, en permettant que les contributions peuvent être payées dans une certaine proportion des deux espèces de papier-monnaie.

Le Gouvernement fait émaner une lettre circulaire à tous les Amtmån, de bien expliquer aux paysans l'origine le but et le montant de la contribution à la banque, avant de la leur faire payer.

Le Conseil d'Etat m'a fait entrevoir, qu'il nous manque absolument de moyens nécessaires pour faire bâtir des bricks de guerre à Christiansand.

Je viens de payer au 4<sup>me</sup> Departement 32 Rbdlr 64 Sk. V. N. en fraix de transport pour du vin, qui a été envoyé à Christiania, pour Compte de Votre Altesse Royale, avant Son arrivée ici l'été passé. Je vous prie, Mon Seigneur, de vouloir déterminer sur quel fond cette somme devra être prise.

Christiania le 12 Mars 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 53. Christiania d. 15. mars 1817.

De Gudbrandsdalske bønders klage over embedsmennene må undersøkes. Bankinnskuddene betales efter bestemmelsen for det meste i metall. Svak tendens til bedre tider. Statsråd Carsten Anker og biskop P. O. Bugge har mottatt kommandørkorset av nordstjerneordenen, generalmajor Carsten Gerhard Bang kommandørkorset av sverordenen. Kronprinsens løfte til Bugge om 6000 rbdlr. i gasjetillegg av kronprinsens private fond. Statssekretær Paul Christian Holst kan ikke stille sikkerhet for det lån kronprinsen har tilbudt ham. Kjøbmennene i Christiansand og Bergen har ventet flere måneder på de tyrkiske pass, hvilket generer deres skibsfart følelig.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date du 12 de ce mois.

Par suite des connaissances que j'ai faites dans mon voyage, et de ce que le peuple m'a vu et m'a parlé, des paysans sont venus du



Guldbrandsdalen me porter directement leurs plaintes des vexations prétendues de quelques fonctionnaires. Je fais faire l'examen de la vérité de ces griefs, et j'en attends le résultat.

La contribution à la banque continue avec le même succès.

L'on paye pour la plupart en argent, en or et en cuivre. Bien peu d'individus ont profité de la permission d'acquitter leurs quotes parts en billets de Rigsbank.

Il y a quelques apparences que le commerce ira mieux cet été, qu'il ne l'a fait l'année passée.

J'ai reçu, par procuration de Sa Majesté, le Conseiller d'Etat Anker et l'Evêque Bugge, comme Commandeurs de l'Ordre de l'Etoile Polaire, et dernièrement le Général Bang, comme Commandeur de celui de l'Epée, en leur remettant leurs décorations.

Cet Evêque me parla d'une promesse, qu'il prétendit avoir obtenue de Votre Altesse Royale relativement à une augmentation annuelle de ses appointemens de 6000 Rbdl<sup>r</sup> V. N. sur les Fonds particuliers de Votre Altesse Royale; ce que j'ai cru devoir Vous rapporter Mon Seigneur, sans me permettre de prononcer aucun avis sur cette affaire.

M<sup>r</sup> le Secrétaire d'Etat Holst, qui n'a pas des biensfonds à hypothéquer, et qui vient d'être secouru par le crédit de ses amis, ne saurait donc profiter de l'emprunt, que Votre Altesse Royale avait bien voulu lui accorder; mais il m'a prié d'en témoigner sa vive reconnaissance à Votre Altesse Royale.

Les négocians de Bergen et de Christiansand se plaignent beaucoup de ce que c'est pour la troisième fois, que faute de lettres de mer turques<sup>1)</sup>, ils ne peuvent expédier leurs navires, prêts à partir pour la méditerranée depuis longtemps. Le Collège de commerce a remis ces lettres de mer au Cabinet, il y a quelques mois, et comme nous ne les avons pas reçues jusqu'à ce moment, malgré les instances réitérées du 5<sup>me</sup> Departement, il ne me reste plus de moyen de les obtenir vite, que de supplier Votre Altesse Royale de vouloir ordonner, qu'on nous les envoie tout de suite et par Courier extraordinaire, si elles ne sont pas encore expédiées à l'arrivée de cette très humble dépêche.

Christiania le 15 Mars 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 54. Christiania d. 16. mars 1817.

[Ansekning fra den 70-årige musketer John Hansen Romdahl om pensjon; anbefalt av general Arenfeldt og regjeringen. Stattholderen anholder om et ytterligere tillegg av det ekstraordinære fond.]

## 55. Christiania d. 22. mars 1817.

Hedmarksbonden Christopher Olsen Myhrs ansekning om et lån på 2000 spd. av kronprinsen; anbefales av løytnant Jacob Hoel og generalauditer Bergh, som finner hans garantier fyldestgjørende. Statsråd Hegermanns avskjed.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 16 de ce mois et fut expédié par le Capitaine Mariboe.

Un paysan de Hedemarken nommé Christopher Olsen Myhr recommandé par le Lieutenant Hoel et par l'Auditeur Général Bergh, est venu demander très humblement d'être assisté par Votre Altesse Royale d'un prêt de 2000 Spécies. Par son industrie et par son intelligence, cet homme est de valet devenu propriétaire d'une terre taxée à 18,000 Spécies. Il l'offre en hypothèque des 2000 Spécies, mais le manque d'argent est si grand, qu'il ne les obtiendrait cependant pas, sans se soumettre à des conditions ruineuses. Il a donc eu recours à la dernière ressource de tous ceux, qui sont embarrassés, à la bonté de Votre Altesse Royale; et il a fait attester par M<sup>r</sup> Bergh la suffisance de l'hypothèque quelque bonnes que deviennent les Spécies de Norvège. — Je n'ai pu me refuser à Vous rapporter, Mon Seigneur, cette très humble demande, et quelle que soit la réponse que Votre Altesse Royale daignera y faire, je La supplie de vouloir en grace me la communiquer aussitôt que possible, parce que le sort du paysan en dépend.

Le Conseiller d'État Hegermann a donné sa démission sans demander pension ou aucun autre avantage en quittant le service. Cette affaire sera rapporté au Roi par le Conseil d'État prochain.

Christiania le 22 Mars 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prinae Royal,  
très humblement.

## 56. Christiania d. 24. mars 1817.

Rykter om tumulter i Stockholm; avisenes og privatbrevs beretninger avvikende. Statholderen avventer med spenning nærmere meddelelse; spenningen deles av nordmennene, hvis lojale følelser har manifestert sig ved denne anledning.

Très humble Mémoire!

La poste d'hier nous a apporté la nouvelle formidable qu'il y a eu à Stockholm des tentatives de renverser l'ordre de choses établi<sup>1)</sup>, ou des indices, qui nous font redouter des menées secrètes et attentatoires à l'auguste personne de Votre Altesse Royale. Ce n'est que par les gazettes, que j'ai reçu ces nouvelles frappantes. Mais des lettres particulières de Stockholm à plusieurs personnes de cette ville ont raconté les détails de cette affaire d'une manière si différente et si compliquée, que j'ignore absolument à quoi m'en tenir. Les Norvégiens partagent avec moi la plus vive inquiétude d'apprendre la vérité, et m'assiègent de demandes, auxquelles je ne saurais répondre. Je m'empresse donc d'expédier ce Courier, pour Vous supplier Mon Seigneur, de me tirer de la cruelle incertitude, qui me tourmente à l'égard de Votre Altesse Royale. La triste impression, que cette nouvelle a faite sur les esprits, est la meilleure garantie des sentimens dont les Norvégiens sont pénétrés pour Votre Altesse Royale. Ils espèrent avec moi, d'avoir des nouvelles rassurantes, et notre souhait de les obtenir vite n'est égalé que de notre désir de voir bientôt punis ceux, qui ont ourdi ces trames coupables, ou qui ont donné lieu à ce bruit désolant, si aucun forfait n'a été médité.

Je m'estime heureux, de pouvoir Vous assurer, Mon Seigneur, que ce peuple est animé du meilleur esprit, et d'exprimer à Votre Altesse Royale combien est sincère le devouement avec lequel nous formons des vœux ardens pour Son bonheur, qui est inséparable de celui de la Patrie.

Christiania le 24 Mars 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

57. Christiania d. 26. mars 1817.

Stattholderens pengegaver under reisen beløper sig til 340 rbdlr., hvorav 200 til kaptein P. M. Lied, hvis kår gjør ham fortjent til ytterligere hjelp. Regjeringens innstilling om 7000 spdlr. til reparasjon av Paleet. Generalauditor Bergh anbefaler gårdbruker Stener Engelstads låneandragende på 1500 spdlr. av kronprinsens fond.

Très humble Mémoire!

Mes très humbles derniers étaient du 22 et du 24 de ce mois.

La somme totale, que j'ai distribuée pendant mon voyage et au nom de Votre Altesse Royale monte à 3,40 Rbdlr<sup>r</sup> V.N. dont 2,00 au Capitaine Lied à Trondhiem. Il est vrai qu'il n'appartient pas nommément à la classe indigente, mais il doit y être compté de fait, ayant une famille nombreuse à soutenir sans autres ressources, que ses gages, insuffisans même pour lui seul.

J'espère donc que Votre Altesse Royale daignera approuver l'usage, que j'ai fait de ces 200 Rbdlr<sup>r</sup>; et j'ose en même temps recommander ce Capitaine à obtenir, quand Vous le jugerez à propos, Mon Seigneur, une nouvelle preuve de la miséricorde de Votre Altesse Royale, parcequ'il est si pauvre, que pendant cet hiver, il n'a vécu avec sa famille que de la farine de l'avoine bouillie dans de l'eau.

J'ai invité le Maréchal de la Cour, Baron de Wedel à faire par ceux à qui il appartient, l'évaluation du changement et de la réparation de l'intérieur de la maison du Roi à Christiania. D'après le calcul, qu'en a fait M<sup>r</sup> de Wedel, les dépenses nécessaires à cet égard, sont réputées monter à environ 7,000 Spécies. Ce projet a passé par le Conseil d'État, pour être référé à la haute approbation du Roi, avant qu'on puisse commencer à mettre la main à l'oeuvre.

L'Auditeur Général Bergh me prie instamment de recommander le paysan Stener Engelstad à obtenir de Votre Altesse Royale un prêt de 1,500 Spécies, contre hypothèque en biens-fonds d'une valeur double. Il m'a fallu lui promettre de porter cette affaire à la connaissance et à la décision de Votre Altesse Royale, mais en ayant l'honneur de le faire maintenant, je ne me permets pas, d'y ajouter aucun avis de ma part.

Christiania le 26 Mars 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff  
à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 58. Christiania d. 31. mars 1817.

[Drammens by anseker om 200 tønner korn til de fattige. Kursen på rbdlr. er nu 87 rbdlr. = 1 pd. sterl.]

### 59. Christiania d. 2. april 1817.

[Kronprinsens brev d. 27. mars. Hans løfte til Fredrikstad by om en årlig støtte på 1000 rbdlr., hvorav 500 allerede er hevet. Vedlagte dokumenter fra byfogd Thomas Sommer Normann og fattigforstander Paul Resen Broch. Stattholderen har ikke funnet denne sum på listen over pensjoner.]

### 60. Christiania d. 5. april 1817.

Kronprinsens to brev d. 30. mars, som har beroliget stattholderen og nordmennene angående tumultene i Stockholm. Da de svenske aviser er tause, vil en kunnigjøreelse i den norske presse ikke være passende. De vedlagte cirkulærer til de civile og militære autoriteter, med anmodning om å underskrive dem, inneholder en beklagelse av hendelsene og forsikring om lojalitet mot kronprinsen; stattholderen antyder at brevene er trykt i Stockholm og virker provocerende. Takker for pensjon til J. H. Romdahl. Overslag fra amtmannen L. Weidemann over Østerdalens kornbehov (200 tønner), som kan danne grunnlaget for et kornmagasin. Et lignende overslag er avkrevet amtmann Ole Hannibal Sommerfeldt for Gudbrandsdalen. M. imøteser kronprinsens anvisning på den lovede pengesum til de fem sjøoffiserer. Trelasthandlernes forsøk på å få eksporten i gang. Han fraråder lån på 50 000 spdlr. til Bernt Ankers fideikomis, hvis andragende vedligger.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 2 du courant.

Hier me parvinrent par Courier extraordinaire les deux lettres, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 30 Mars dernier. J'ai été extrêmement heureux de voir confirmées par Votre Altesse Royale Elle même les nouvelles particulières, qui j'ai eues relativement aux prétendus troubles de Stockholm, et de pouvoir rassurer officiellement les Norvégiens, qui ont pris l'allarme. Je ne me crois cependant pas autorisé à rien insérer dans les gazettes, tandis que le mode ne m'est pas prescrit, et que les gazettes de Stockholm gardent le silence. C'est là toujours pour les Norvégiens une circonstance, qui les rend peu disposés à croire à mes assurances verbales, que la tranquillité dans la capitale n'a effectivement pas été troublée.

Au commencement de cette semaine on a distribué à toutes les autorités ecclésiastiques, militaires et civiles de la ville, excepté aux

membres du Conseil d'État et à moi, des lettres anonymes<sup>1)</sup>, dont j'ai l'honneur de ci-jointre une en original. Elles contiennent une invitation à rassembler les sous-ordres dans les 4 chefs-lieux du Royaume, pour Vous faire Mon Seigneur des adresses par écrit, et Vous exprimer ainsi le devouement que la nation Norvégienne porte à Votre Altesse Royale, et l'horreur dont Elle regarde toute attaque intentée ou redoutée à l'égard de Son Auguste personne. Dans chaque lettre était incluse la gazette de Stockholm du 18 Mars, contenant les discours de Votre Altesse Royale. Si quelqu'un avait fait venir une pareille quantité de gazettes de Stockholm, après en avoir vu ici le premier exemplaire, elles ne seraient pas encore arrivées. Il est donc plus que probable que cette lettre est imprimée à Stockholm et que l'idée en est conçue là. On est par conséquent enclin à regarder cette invitation comme un reproche indirect, pour n'avoir pas envoyé une députation à Stockholm au premier bruit des troubles. Il n'en fut pas question alors, parcequ'aucun avis officiel, excepté les gazettes n'avait informé ni moi ni les Norvégiens de ce qui en était véritablement, et que ces mêmes gazettes contenaient, que Votre Altesse Royale s'était refusée à recevoir des Deputations ultérieures. A présent et après avoir reçu la lettre rassurante de Votre Altesse Royale il serait peut-être mal à propos de réveiller l'allarme dans les esprits par des demarches si solennelles; et d'ajouter ainsi au mécontentement, que la Nation Norvégienne aurait fait apparaître contre les Suédois, si les bruits qui circulaient avaient été vrais. Je reponds donc à tous ceux, qui viennent me demander mon opinion, par leur communiquer les bonnes nouvelles, que j'ai reçues, et par leur assurer, que Votre Altesse Royale ne sera pas dans l'ignorance de leur attachement et de leur zèle. Si l'auteur de la lettre est Norvégien, il semble avoir un peu oublié les institutions de sa patrie, en constituant le Comité législatif Représentant de la nation, et en omettant absolument les paysans, qui en font la plus grande partie, et qui ne voudraient certainement pas se laisser exclure de la participation à une pareille adresse à Votre Altesse Royale.

Je Vous remercie très humblement, Mon Seigneur de la pension, que Votre Altesse Royale a bien voulu conférer au vétéran John Hansen Romdahl. J'en ferai mettre la nouvelle aux ordres de l'armée.

L'Amtmann Weidemann vient de me faire un exposé des secours de blé, dont les habitans de l'Österdahlen auront besoin ce printemps. Il regarde 200 tonneaux comme suffisans et ne demande que de

pouvoir aller les recevoir à Kongswinger dans les premiers mois de l'Été. En attendant il doit me donner son avis sur la manière d'employer ce blé pour fond d'un magasin. C'est pour le même but, que j'ai ordonné à l'Amtman du Gulbrandsdalen, de me faire son rapport sur les besoins de blé, que les habitans de cette vallée peuvent éprouver.

Après avoir communiqué aux officiers de marine la réponse de Votre Altesse Royale du 25 Fevrier, de vouloir en grace m'envoyer un mandat sur le 5<sup>m</sup>e Département, pour effectuer le payement, que Votre Altesse Royale leur a promis, ces Officiers étant dans le besoin d'argent, comme tout le monde l'est dans ce pays, sont venus quelquefois me demander si le mandat était arrivé. Il m'a fallu le dénier, mais je leur ai donné l'espérance qu'il viendrait bientôt.

L'exportation de planches commence déjà. Les négocians paraissent vouloir faire leurs derniers efforts pour ranimer ce genre de commerce.

L'Administration du Fidei-Commis d'Anker<sup>2)</sup> m'a remis la note très humblement ci-jointe, dont le but est, d'obtenir par Votre Altesse Royale un emprunt de 50,000 Spécies ou de 5,000 £ Sterl. Je n'ai pu me soustraire à Vous présenter cette demande Mon Seigneur; mais j'y dois très humblement observer, que les biens-fonds d'un Fidei-Commis ne peuvent pas être hypothéqués de même que d'autres; et que, les revenus de ce Fidei-Commis consistant principalement en productions de bois, il depend de conjonctures incalculables dans ce moment, si cette institution sera jamais en état de remplir ses obligations nombreuses. D'ailleurs S. E. M<sup>r</sup> d'Anker est, comme frère du Fondateur, le mieux à même de Vous donner, Mon Seigneur, des renseignemens détaillés sur le véritable état de cette affaire.

Christiania le 5 Avril 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 61. Christiania d. 9. april 1817.

[Regjeringen har måttet avvisse fhv. oberstløjtnant Lorentz Müller Segelckes bønn om hjælp til sine to sønners militærutdannelse; de er kadetter. Stattholderen går i forbønn for dem hos kronprinsen. Hartmansdorffs kvartalsopgjør vedlagt.]

62. Christiania d. 12. april 1817.

En ny anonym adresse, denne gang fra Christiansand, til kronprinsen. Stattholderen foreslår à la adressen bero, idet han lar autoritetene tilflyte beroligende meddelelser om begivenhetene i Stockholm. Statssekretær P. C. Holst anbefales som stedfortreder for den norske kommissær i København Jens Christian Berg, som av private grunner ønsker à vende hjem.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 9 du courant.

A la suite de la lettre anonyme, que j'eus l'honneur de Vous envoyer le 5, Mon Seigneur, une adresse de félicitation à Votre Altesse Royale est aujourd'hui arrivée de Christiansand. En me référant très humblement à mon rapport d'alors, et surtout à la lettre de Votre Altesse Royale du 30 Mars, sur ce qui s'est passé à Stockholm le 13, je crois devoir garder ici cette adresse, ainsique les autres, qui pourront encore me parvenir des autres chefs-lieux du Royaume, jusqu'à ce que Votre Altesse Royale ait daigné m'apprendre s'il m'est permis de Vous les envoyer toutes à la fois Mon Seigneur, ou si Votre Altesse Royale aime mieux que j'y reponds, en informant les autorités, que la tranquillité dans la capitale n'a effectivement pas été troublée, que l'alarme a été exagérée, mais que Votre Altesse Royale était très sensible aux preuves de dévouement que la Nation Norvégienne Lui a faites dans cette occasion.

Les relations de famille et les affaires particulières de M<sup>r</sup> Bergh font présumer qu'il demandera sa démission de la Commission dont il est chargé à Copenhague. Dans ce cas-là M<sup>r</sup> le Secrétaire d'État Holst, qui fut en question pour cette place lors de le nomination de M<sup>r</sup> Bergh, souhaitrait devenir son successeur. Quoique ce soit à regret, que moi et que le Conseil d'État nous nous passerions de lui pendant quelque temps, son mérite a tant de titres à notre bienveillance, que je ne saurais me défendre de le recommander très humblement à la protection de Votre Altesse Royale, surtout comme il est très habile, et que je ne connais pas d'homme plus propre à traiter cette affaire.

Christiania le 12 Avril 1817.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.



## 63. Christiania d. 16. april 1817.

På grunn av den strenge og langvarige vinter søker stattholderen om forlengelse — inntil mai måned — av understøttelsen (i mel) til soldatenes hustruer og barn. Noen veiarbeidere i Nordre Trondhjems amt har flere ganger ulovlig forlatt arbeidet; under forhørene trengte de inn i retten, så sorenskriver kanselliråd Elias Frederik Hetting måtte avbryte eksaminasjonen. Regjeringen har nektet å sende Hetting den forlangte militære hjelp, og henstillet til ham å skaffe respekt for sig selv og loven.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 12 de ce mois.

Comme l'hiver dure encore dans ces contrées, et que par conséquent les mêmes raisons subsistent, qui à la fin de l'année passée obligèrent le Gouvernement de proposer au Roi<sup>1)</sup>, d'accorder de la farine en espèce aux femmes et aux enfans des soldats en garnison, nous avons dû demander à Sa Majesté de vouloir en grace leur faire continuer ce bienfait pendant le courant de ce mois. Avec le commencement du prochain, la navigation, la culture des jardins et des champs donneront de l'occupation et du profit à la classe indigente, et la distribution de farine doit cesser. J'espère cependant, que Votre Altesse Royale l'approuvera pour le moment.

Dans le Nordre Trondhjems Amt, où M<sup>r</sup> Elster est Amtman, un nombre de paysans avait été appelé par les autorités à faire quelques travaux aux chemins, au mois de Septembre dernier<sup>2)</sup>. Ils vinrent aussi, mais en s'excusant par le prétexte, que la terre n'était pas alors propre à l'exécution de cette tache, les paysans s'en retournèrent, sans avoir rien fait. Ils furent rassemblés de nouveau, pour aller reprendre ce qu'ils avaient omis la dernière fois; mais sans effet. Au mois de Février, le Sorenskriver du District M<sup>r</sup> le Conseiller de la Chancellerie Hetting, c. d. membre du Stor Thing, voulut, en tenant lit de justice sur les lieux, faire l'information de cette affaire, et cita les paysans au nombre de soixante devant son tribunal. Ceux-ci n'ayant aucun égard personnel pour leur juge, et se sentant les plus forts, s'introduisirent tous à la fois, de manière que l'information ne put se faire. M<sup>r</sup> Hetting crut, qu'un nouveau lit de justice aurait plus de succès, mais s'y prenant de même, le résultat n'en fut pas plus satisfaisant, surtout comme cette multitude des paysans desœuvrés, s'était enivrée. Ils ne se sont portés à aucune violence, mais se présentant et parlant tous à la fois, ils ont rendu l'information du procès impossible. Pour y remédier, M<sup>r</sup> Hetting a demandé de

l'assistance militaire; mais le Gouvernement vient de lui répondre, qu'il n'avait qu'à user de plus de prudence dans l'exercice de ses fonctions, pour faire respecter les lois. Je n'aurais non plus osé importuner Votre Altesse Royale de ce récit insignifiant, si je ne craignais, que d'autres rapports n'ajoutassent de l'importance à cette affaire, et ne Vous la représentassent Mon Seigneur sous un point de vue allarmant.

Christiania le 16 Avril 1817.

Carl Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

64. Statsråd Chr. Krohgs memorandum til stattholderen 16. april 1817.

Staten mangler midler til de medaljer og stipendier som festkomitéen har foreslått. Kongemaktens hjælp ønskelig, da understøttelser og belønninger beforder studiene. Utgiftene til medaljer anslås til 256 spd. Stattholderen foreslår 6 reisestipendier og 3 trangsstipendier til ialt 2856 rdlr. h. b. årlig.

Traduction d'un Mémoire de M<sup>r</sup> le Conseiller d'Etat, Krogh; à S. E. M<sup>r</sup> le Rigs Statholder, Comte de Mørner, en date de Christiania le 16 Avril 1817.

Le Comité, nommé par S. M. pour projeter la manière de célébrer la fête séculaire de la Réformation Luthérienne, proposa très humblement au Roi, en date du 24 Février dernier, d'en éterniser la mémoire en distribuant *des médailles* et en instituant des *Stipendia* en faveur des étudiants de l'Université de Christiania.

Comme l'Etat manque des moyens nécessaires pour pouvoir exécuter à présent ce projet, on ne saurait y penser, sans se permettre de supposer, que Sa Majesté le Roi et que S. A. R. Mon Seigneur le Prince Royal voulussent mettre le comble à Leurs bienfaits envers la Norvège, en exauçant, par contribuer à une pareille institution, les vœux que les Norvégiens forment au fond de leurs coeurs pour l'éducation de leurs enfans. En qualité de Chancelier de l'Université de Norvège, V. E. m'a donc chargé, comme Chef du Departement du culte et de l'Instruction publique, de donner mon avis particulier sur

la manière d'exécuter ce projet, au cas que le Roi et que S. A. R. le Prince Royal daignassent l'approuver et le favoriser. C'est ainsi pour m'acquitter de cette confiance flatteuse, que j'ai l'honneur de faire les propositions suivantes, appropriées seulement à la classification des *sciences*, au *nombre des étudiants* et aux *besoins de l'état*, sans me laisser guider par aucune considération particulière ou arbitraire.

Pour exercer la pensée, pour en diriger la pénétration et développer la force, pour stimuler la jeunesse à une émulation utile, dont la récompense n'est pas trop éloignée, pour être attrayante, et pour découvrir le talent naissant, il serait d'un effet salutaire pour la formation d'habiles fonctionnaires, de pouvoir annuellement exposer et distribuer quelques *prix* pour les meilleurs *traités* sur les matières, que l'Université proposerait. Elles seraient déterminées d'après les différentes sciences, qui font les objets principaux de la haute instruction, comme la Philosophie, la Théologie, la Jurisprudence, l'Histoire Naturelle y comprise la Médecine les Mathématiques, la Philologie, l'Histoire et l'Esthétique. — En fixant 1 prix pour chacune de ces sciences, le nombre des médailles à distribuer annuellement serait celui de 8. Si elles étaient d'or et que chacune en pesât 20 ducats, la pièce vaudrait environ 32 Spécies, et la dépense annuelle pour cet effet, non comprise celle de la façon des médailles, monterait à 256 Spécies à peu près. Comme la fête séculaire est célébrée à la mémoire de la renaissance de la religion et de la culture intellectuelle en Europe, et que ces médailles seraient frappées sous ce rapport, ainsique par rapport à l'Université de Christiania, l'empreinte devrait peut-être rappeler et ce grand évènement et les noms des augustes donateurs d'aujourd'hui. — *La distribution* de ces médailles constituerait *la fête de l'Université*, qui devrait être célébrée au jour de naissance du Roi régnant. — *La remise de ces prix* à ceux, qui les auraient mérités se ferait solennellement par le Chancelier de l'Université, si aucun membre de la Maison Royale ne fût présent, et qu'il ne voulût pas s'en charger lui-même.

Sans oser proposer ni même recommander les moyens, que le Roi et que S. A. R. Mon Seigneur le Prince Royal pourraient de plus employer pour rendre Leur générosité et Leur protection particulière des lettres le plus efficaces dans ce pays, je dois avoir l'honneur de donner mon avis sur la manière de rendre les *Stipendia* le plus utiles, si c'en est l'institution, que le Roi et que le Prince Royal adopteront en faveur de l'instruction publique dans ce pays.

La situation géographique et l'état politique actuel de la Norvège exigent également, qu'Elle ait des Fonctionnaires et des Instituteurs publics, formés par des voyages dans l'étranger. Si jamais un Stipendium porterait des fruits salutaires à la patrie, ce serait en l'employant à cet effet.

a) 3 *Stipendia*, chacun de 500 *Spécies en argent*, pour ceux, qui vont dans l'étranger seraient ainsi d'une importance majeure.

b) 3 *moindres*, chacun de 300 *Spécies en argent*, serviraient en second lieu au secours de ceux, qui voyageraient pour un but scientifique soit *en Suède* soit *en Norvège*, ou qui, par cette raison, fréquenteraient particulièrement les Universités de Suède ou de Norvège.

c) et en dernier lieu 3 *Stipendia*, chacun de 100 *Spécies en argent*, au soutien des étudiants les plus distingués parmi ceux, dont la subsistance à l'Université de Christiania dépendrait de cette assistance.

Le *montant* de ces *Stipendia* n'est calculé, que d'après le besoin indispensable de ceux, qui devraient en jouir. Le *nombre* et la *portion* sont modifiés selon le besoin de l'Etat et les rapports des sciences entre elles.

La *nomination des Stipendaires* de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>de</sup> classe devrait peut-être se faire par les hauts Donateurs eux-mêmes, d'après la présentation du Collège Académique, qui de Leur part, nommerait ceux de la 3<sup>me</sup> classe.

La dépense totale de ces 9 *Stipendia* monterait à 2,600 *Spécies en argent* et celle des médailles à 256=2856 Rd. de Bque d'Ham-bourg, par an, laquelle somme pourrait être assignée ou sur les intérêts d'un certain fonds, ou sur les appanages annuels, qui reviennent aux hauts Donateurs de la trésorerie de Norvège.

Si Sa Majesté et Son Altesse Royale daignent faire attention à ce très humble projet, et qu'Elles le jugent digne de Leur approbation partielle ou entière, Elles voudront peut-être charger V. E. comme Chancelier de l'Université, de nous faire communiquer Leur gracieuse résolution, et de nous permettre de présenter en conséquence à la sanction du Roi, un projet de Règlement Stipendiaire, de si bonne heure, qu'il pourrait être promulguée à la fête séculaire.

65. Christiania d. 19. april 1817.

[Regjeringen innstiller på et gratiale til de nasjonale tropper som har tjenestegjort i Borgensund. Brand i Vaterland.]

## 66. Christiania d. 23. april 1817.

Kronprinsens brev d. 16. april. Som universitetskansler uttaler stattholderen sig i tilslutning til statsråd Kroghs plan for reformasjonsfesten. Mørner fremholder betydningen av medaljer og stipendier til å stimulere de studerende. Mangelen på de nødvendige tjenestemenn — særlig prester — frister professorene til å senke eksamensnivået. Studentene må tjene sitt brød under studiene og kaster sig inn i umoden journalistikk. Embedsmennene som er de eneste bærere av åndslivet, nyder større autoritet enn i andre land, og trenger et bedre fundament. Den videnskapelige side av universitetets virksomhet vil styrkes ved denslags stipendier, som utdeles uten hensyn til trang. På reiser vil horisonten utvides, nasjonale fordommer korrigeres. Mørner støtter Kroghs ønske om en akademisk festdag på Carl XIII's fødselsdag, som kunde avløse 2. september. Bønder på Bergenskanten vilde motsette sig skatt til en høiere kurs enn 10 rbdlr. pr. specie, men blev overbevist av stiftamtmann Christie. Mangelen på småsedler følelig; regjeringen vil derfor innstille på at statskassen skal kunne innveksle diskontosedler av høiere verdi mot småsedler.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 19 du courant.

Je ne dois pas différer plus longtemps de Vous faire, Mon Seigneur, dans ma qualité de chancelier de l'Université de Christiania, mon très humble rapport sur la manière d'exécuter le projet, qu'on a présenté au Roi, relativement à la célébration de la Fête Séculaire de la réformation Luthérienne. Votre Altesse Royale aura sans doute déjà appris, que le Comité, nommé à cet effet, avait proposé à Sa Majesté d'en éterniser la mémoire par la distribution de médailles et par l'institution de Stipendia, en faveur de cette Université. Ce n'est pas, Mon Seigneur, que je présume ou que j'ose demander, que le Roi et que Votre Altesse Royale fassent de nouveaux sacrifices de Leur fortune pour l'accomplissement de ce souhait national. Enfanté par Votre générosité seule, Mon Seigneur, ce voeu serait cependant contenu par la crainte d'avoir déjà trop demandé et obtenu, s'il était possible que les Norvégiens bornassent à quelque égard les vastes espérances qu'ils fondent sur la sollicitude de Votre Altesse Royale. Mais comme je dois m'intéresser à tout ce qui est utile à ce peuple, surtout quand l'affaire dont il s'agit, ajoute à la gloire de Votre Altesse Royale je manquerais à mon devoir, si je négligeais dans cette occasion de fixer l'attention de Votre Altesse Royale sur l'importance de relever l'Université de Christiania, et sur le mode d'exécuter ce projet. — Ce n'est que dans cette vue, que j'ai demandé au Conseiller d'État Krogh le mémoire particulier très humblement ci-joint, concernant la manière de *distribuer des médailles et d'instituer des Stipendia* en

faveur des étudiants Norvégiens. En Vous suppliant ainsi, Mon Seigneur, de ne pas croire, que je veuille profiter de Votre grande libéralité, ni même de Votre bonté particulière pour moi, pour appuyer ce qu'a dit M<sup>r</sup> Krohg dans son mémoire, j'aurai l'honneur d'y ajouter quelques réflexions. Elles jetteront de la lumière sur ce qui se passe ici en fait de littérature, et elles prouveront la nécessité de donner une meilleure direction à l'emploi que les étudiants d'ici font souvent de leurs talens.

Le manque de fonctionnaires et de prêtres est si grand, que qui-conque s'applique un peu pour prêter son examen est sûr de trouver un emploi, et de pouvoir même en choisir dans l'état ecclésiastique. En conséquence les Professeurs ne sauraient être trop rigoureux, pour ne pas augmenter l'embarras encore davantage, surtout comme la plupart des étudiants manqueraient de moyens de continuer leurs études, s'ils ne pouvaient subir l'examen prescrit à l'âge déterminé, ou à l'époque calculée par leurs pères ou par leurs parens. La suite en est, qu'on n'apprend, que ce qui est absolument indispensable, qu'on n'a aucun encouragement de se vouer entièrement aux lettres et d'approfondir les sciences. Il arrive donc, que les jeunes gens, se voyant déjà à l'entrée de la carrière de citoyens actifs, donnent d'avance dans la politique, ou que plutôt forcés par leur pauvreté d'embrasser ce qui les fait subsister, ils écrivent dans les gazettes ce qui leur vaut de l'argent comptant et ce qui le fait avec la plus grande sûreté. Cet abus de leurs facultés est également nuisible à la véritable érudition et à l'esprit, qui doit les animer comme exécuteurs des ordres du gouvernement. En Norvège, où les lumières sont peu répandues, les Fonctionnaires exercent plus de pouvoir que d'autre part sur l'opinion publique dans la classe inférieure, qui repete leurs avis, et qui se forme sur leur modèle. Par les médailles proposées, qui sont assez grandes pour être plus qu'une récompense ostensible, on fixerait l'attention des étudiants à des objets purement scientifiques, et leur émulation aurait un meilleur but, aussi salutaire à la patrie, qu'avantageux et honorable pour eux mêmes. — Par les Stipendia de la dernière classe on animerait les meilleures têtes à de plus grands progrès, et à se rendre dignes de ceux de la seconde et de la première classe. Les ayant obtenus ils passeraient dans l'étranger, pour voir d'autres peuples plus cultivés, et pour corriger ainsi les préjugés nationaux, dont la domination est d'autant plus forte dans ce pays, qu'elle y est rarement combattue par le contraste de ce qui se fait

hors des frontières. Ni les guerres, ni d'autres calamités publiques n'ayant donné du mouvement aux esprits, il faut que le Gouvernement tâche de toute manière de donner de l'essor au génie à travers tous les obstacles, que lui oppose la lutte continuelle avec la pauvreté et avec les rigueurs du climat. Il serait possible, que tous les Stipendiaires ne fussent pas exempts d'ingratitude; mais cette réflexion n'a jamais arrêté les démarches bienfaisantes de Votre Altesse Royale. Aussi suis-je persuadé que la reconnaissance des Stipendiaires et de leurs pères d'un secours, qui les affranchirait du plus cher de tous les soins, vaudrait bien davantage à leurs yeux, que les plus grands services que Votre Altesse Royale rende à leur patrie en général, quelqu'importans qu'ils soient.

Je suis d'accord avec M<sup>r</sup> Krohg sur la convenance et même sur l'utilité de créer une *fête académique* par la distribution de médailles à l'anniversaire de la naissance du Roi regnant. Faute d'une pareille solennité les Professeurs et les étudiants ont célébré de leur propre mouvement, et en particulier l'anniversaire de la fondation de l'Université<sup>1)</sup>. Comme c'est le Roi actuel de Dannemarc, qui en est le fondateur, cette fête n'a servi qu'à réveiller des mémoires désagréables, et à faire chanter à la louange d'un souverain, qu'on devait oublier. Rien ne serait, à mon avis, plus propre à supplanter ces fêtes et à affaiblir ces souvenirs, que la distribution solennelle des médailles, dont le Conseiller d'État Krohg a fait mention.

Dans le baillage de Bergen les paysans étaient convenus de ne pas payer la contribution à la Banque, à moins que les autorités ne se contentassent de 10 Rbdl<sup>r</sup> pour 1 Spécies en argent<sup>2)</sup>. Le Stifts Amtman Christie l'ayant appris, assembla les paysans de la contrée d'où dérivait cette proposition, et leur tint un discours, à la suite duquel ils se séparèrent éclairés et convaincus de la nécessité de se conformer aux décrets du Stor Thing; et l'on paya en conséquence.

Depuis qu'on brûle les billets de Rigsbank, et qu'on ne fait d'autre papier-monnaie que les billets d'escompte, dont la moindre valeur est celle de 20 Spécies, la circulation des petites sommes est extrêmement embarrassée<sup>3)</sup>. Personne ne saurait plus voyager, ni payer ses fraix journaliers, ni la journée des ouvriers, ni la solde du soldat, si le Gouvernement ne remédiait pas à ce résultat fâcheux des résolutions du dernier Stor Thing. Le Gouvernement va ainsi proposer au Roi, que la Trésorerie pourra, à titre de dépôt, échanger des billets d'escompte d'une plus grande valeur, pour d'autres d'une moindre. —

En ayant l'honneur de prévenir Votre Altesse Royale de cette mesure, je Vous supplie, Mon Seigneur, de vouloir bien, par Votre haute approbation, appuyer notre projet auprès du Roi.

Le Courier, porteur des différentes lettres, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 16 de ce mois, est arrivé ce matin. Comme le poste part avant midi je ne saurais avoir l'honneur de répondre par cette occasion.

Christiania le 23 Avril 1817.

Carl Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 67. Christiania d. 26. april 1817.

Hartmansdorff har overdraget de to fonds kassebeholdning til konsul Ernst Rohde. Regnskap fra H. og kvittering fra R. vedlagt brevet. Nationalbladets omtale av krigsskadeserstatningene (d. 25. mars) går særlig utover amtmann Sibbern. Pressefriheten er sikret i grunnloven; regjeringen vil bare svekke sin autoritet ved å bekjempe den. Stattholderen henviser til sine førnevnte undersøkelser om skysspengene; intet videre er fremkommet i saken mellem Nationalbladet og vedkommende lensmann. 250 rbdlr. sendt Fredrikstads fattige. Da appanasjen for 1816 ennå ikke er utbetalt, må alle supplikasjoner om lån eller pengegave avvises. Drammen har fått 200 tønner korn. Schouboes direkte henvendelse til C. J. har sterkt mishaget regjering og stattholder, som krenkende mot storting og forfatning. Militærkomiteén har mottatt kronprinsens bemerkninger til sitt forslag. M. minner om kornet til Østerdal og Hallingdal. Regjeringens innstilling om ekspedisjonssekretær Jørgen Herman Vogt som statssekretær efter Holst, som foreslås til J. C. Bergs efterfølger i København.

Très humble Mémoire!

Les 7 lettres différencés, que Votre Altesse Royale avait daigné m'adresser en date du 16 de ce mois, me parvinrent le 23, comme j'eus l'honneur de rapporter à Votre Altesse Royale, par mon dernier de la même date.

Le lendemain M<sup>r</sup> de Hartmansdorff remit à M<sup>r</sup> Rohde le restant en Caisse des Fonds Particuliers, conformément aux bordereaux de celui-là, et à la quittance de celui-ci très humblement ci-joints.

Les réclamations, dont il est fait mention dans le National Blad du 25 Mars<sup>1)</sup>, sont celles, dont mon prédécesseur fit examiner le montant,



et dont le payement fera, d'après le décret de Sa Majesté du 8 Octobre dernier, un objet des délibérations du Stor Thing prochain. Comme ce n'est pas le Gouvernement mais l'Amtman Sibbern, qui est attaqué dans cet article du National Blad, c'est bien à lui seul de révéndiquer dans cette occasion la protection des lois, s'il trouve ces sorties dignes d'autre réponse, que d'un silence dédaigneux.

J'ai souvent parlé aux Jurisconsultes de ce pays des moyens de réprimer les abus de la liberté de presse. Mais tant qu'elle n'est pas réglée par des lois plus spéciales, que les actuelles, on ne ferait que compromettre l'autorité du Gouvernement, en montrant son impuissance de sévir contre des écrivains anonymes. Cette lice inégale rendrait la chose plus piquante, et quiconque voudrait entrer dans cette arène, s'attirerait des désagrémens gratuits et incalculables.

J'ai eu l'honneur de Vous faire, Mon Seigneur, en date du 25 Septembre de l'année passée, mon très humble rapport du résultat des recherches, que Votre Altesse Royale m'avait ordonné de faire au sujet des frais de poste arriérés, que l'on avait réclamés. — J'ignore, en particulier, si le fonctionnaire, dont la probité fut alors révoquée en doute, a voulu profiter du droit de Processus gratuiti, que le Gouvernement lui conféra pour faire valoir ses plaintes contre le rédacteur du National Blad. Aucun rapport officiel n'a pu m'être adressé concernant la poursuite de cette affaire particulière.

Avant-hier 250 Rbdlr ont été envoyés à M<sup>r</sup> Sibbern, pour les pauvres de Frédéricstad, comme Votre Altesse Royale daignera voir par l'un des bordereaux sus mentionnés.

Le 5<sup>me</sup> Departement n'est pas en état de payer pour le moment les apanages de Votre Altesse Royale, échus jusqu'à la fin de 1816.

Je repondrai ainsi et aux paysans Myhr et Engelstad, et aux autres pétitionnaires pareils, qui se présentent d'un moment à l'autre, par la communication de cette juste raison de refus à leurs demandes.

Les 200 tonneaux d'orge, que Votre Altesse Royale a daigné en accorder aux nécessiteux de la ville de Drammen, sont déjà assignés, pour être distribués au nom de Votre Altesse Royale, et selon Ses intentions bienfaisantes.

Le Conseil d'Etat et moi nous n'avons pu que trouver inconsiderée la demarche de M<sup>r</sup> Schouboe, d'importuner Votre Altesse Royale d'une insinuation inadmissible<sup>2</sup>). Comme citoyen et comme Fonctionnaire Norvégien il aurait également dû savoir d'avance, que les décrets du Stor Thing, sanctionnés par le Roi, sont de nature à ne pouvoir être

aucunement changés, avant la concurrence des deux pouvoirs législatifs au Stor Thing prochain.

J'ai remis au Comité, chargé de projeter la nouvelle organisation de l'Armée Norvégienne, les remarques, que Votre Altesse Royale y a faites; et j'ai invité l'Auditeur Général de proposer le règlement, que Votre Altesse Royale désire.

Votre Altesse Royale n'ayant pas en grace répondu à ma très humble demande de pouvoir assigner 200 tonneaux d'orge à l'Amtman Weideman, pour le besoin de l'Österdahlen; ni a celle de pouvoir, en cas de besoin, fournir quelques blés aux habitans du Hallingdahlen, j'ose rappeler ces affaires, ainsi que deux autres, au souvenir de Votre Altesse Royale. Ces dernières sont cependant d'une moindre importance, en ne regardant que le mandat, promis pour payer les Officiers de marine, et que l'approbation de Votre Altesse Royale aux gratifications de 340=Rbdlf V. N. que je distribuai en son nom et de sa haute part, dans mon voyage à Trondhiem.

Sa Majesté le Roi nous ayant informés que M<sup>r</sup> Bergh avait eu sa permission de rentrer ici, et nous ayant chargés de présenter quelqu'un pour son successeur comme Commissaire Norvégien à Copenhague, nous avons proposé le Secrétaire d'Etat, M<sup>r</sup> Holst, pour être chargé de cet emploi. Si le Roi et Votre Altesse Royale y acquiescent, par les raisons, que nous avons alléguées en faveur de M<sup>r</sup> Holst, il n'y a personne, qui saurait le remplacer mieux que le Secrétaire d'Expédition Vogt<sup>3</sup>), que nous avons également proposé pour faire les fonctions de Secrétaire d'Etat, pendant l'absence de M<sup>r</sup> Holst. J'ose donc recommander cet arrangement à l'approbation de Votre Altesse Royale.

Christiania le 26 Avril 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 68. Christiania d. 30. april 1817.

Stattholderen anbefaler varmt overadjutant hos kongen N. J. L. Krog som leder av kadettkorpset. Han har fungert i Hegermanns sted. Regjeringen vil avgi innstilling herom, når statsråd Motzfeldt vender tilbake fra Bergen. Løitnant Christie startet på sitt nye Finnmarkstokt.

Très humble dernier était du 26 du courant.

M<sup>r</sup> le Conseiller d'État Hegermann ayant obtenu congé de sa place de Chef du Corps des Cadets, il sera bientôt question de nommer son successeur. Comme c'est une place de confiance, et que celui qui l'occupera aura une très grande influence sur les talens et sur l'esprit du militaire dans ce pays, j'ai cru de mon devoir de prononcer d'avance mon opinion particulière sur cette nomination. M<sup>r</sup> le Major Krog, dans qui Votre Altesse Royale avait déjà eu la grande confiance de le nommer cavalier du Prince Oscar, fut encore honoré de celle de faire les fonctions de M<sup>r</sup> Hegermann, somme Chef de l'Académie Militaire. — J'ai déjà eu l'honneur de rapporter à Votre Altesse Royale combien j'ai été content de cette institution, et c'est le mérite de M<sup>r</sup> Krog, qu'elle a conservé la bonne réputation, que M<sup>r</sup> Hegermann lui avait acquise, et l'excellent esprit, qu'il avait inspiré aux Cadets. — M<sup>r</sup> Krog a justifié l'attente de Votre Altesse Royale, et s'est ainsi rendu digne d'être conservé dans une charge, dont il a si bien rempli les devoirs. Mais ce n'est pas seulement à titre de récompense pour ce qu'il a déjà fait, que j'ose le recommander à la protection de Votre Altesse Royale. C'est même parce qu'il est le plus habile, que je dois m'intéresser à lui. Aucun des Officiers, que je connaisse ici ne saurait lui être comparé à cet égard, encore moins jugé capable de le remplacer. Sa vigilance pour l'instruction des cadets n'est égalée que de son zèle pour leur moralité. Sous ces deux rapports il leur donne lui même les plus beaux exemples. — Je suppose qu'il est déjà assez connu de Votre Altesse Royale, mais quand il s'agit de trouver un homme pour une place aussi importante que celle de Chef du Corps des Cadets, je n'ai pas dû omettre de fixer sur lui l'attention de Votre Altesse Royale. Quand M<sup>r</sup> de Motzfeldt sera de retour de Bergen, nous aurons l'honneur de faire la présentation formelle pour cet emploi.

Le 21 dernier, le Lieutenant Christie est sorti de Trondhiem, avec son expédition pour les parages de Finmarken.

Christiania le 30 Avril 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 69. Christiania d. 3. mai 1817.

Brand i Drammen natten til 2. mai. 23 hus og statens kornmagasin med 800 tønner korn strøket med. Byen var på forhånd sterkt rammet av konjunktorene. Ansøking fra Staffeldt om å bli løslatt av sundhetskensyn; professor M. A. Thulstrup anbefaler ansøkingen.

Mon très humble dernier était du 30 Avril.

Dans la nuit du 1 au 2 du courant, une incendie éclata dans la ville de Drammen. 23 de ses plus grandes et de ses plus bellés maisons furent dévorées par les flammes. En même temps un magasin de la Couronne, contenant 600 tonneaux d'avoine, et celui d'un particulier où il y avait 200 tonneaux d'orge, ont brulé. — Ce malheur est d'autant plus sensible, que la ville de Drammen souffre plus que bien d'autres par les conjonctures actuelles, et qu'elle a déjà éprouvé deux grands échus par une faillite à Amsterdam<sup>1)</sup> et par une autre dans son enceinte même<sup>2)</sup>. Le feu s'est arrêté devant la maison, que Votre Altesse Royale habitait pendant son séjour à Drammen, de sorte, qu'elle fut la première sauvée.

J'expédie aujourd'hui à S. E. M<sup>r</sup> d'Anker, pour être formellement rapportée, une supplique du Général Staffeldt d'être délivré de sa prison. Il y est jointe une lettre de M<sup>r</sup> le Professeur Thulstrup par laquelle il m'informe, que la complexion de ce Général est sujette à l'hydropisie, et que ce mal, auquel le mouvement est le meilleur remède, va empirer par le chagrin et par la vie sédentaire.

Christiania le 3 Mai 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 70. Christiania d. 10. mai 1817.

Kronprinsens 2 brev d. 1. mai. Grev Wedel vil gjøre sitt ytterste for å kunne utbetale de kongelige appanasjer. M. anbefaler sterkt professor og universitetsbibliotekar Georg Sverdrups ansøking om permisjon for å reise til København, hvorfra universitetets bibliotek forsynes. Sverdrups anseelse og lojale holdning fremheves. Ansøking om reisestipendium til cand. med. Frederik Holst anbefales av det akademiske kollegium; H. blir snart Norges første Dr. med. Statsråd Chr. A. Diriks's inntreden i statsrådsavdelingen efter Jonas Collett forsinkes på grunn av en øiensykdom. Takkeskrivelse fra Drammen vedlagt.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 3 de ce mois.

Avant hier j'eus l'honneur de recevoir les deux lettres, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 1 du courant, et j'ai en conséquence fait les communications nécessaires à la Veuve Bruun<sup>1)</sup> et au Comte de Wedel, qui fera l'impossible pour acquitter les sommes dûes à la Maison Royale.

Le Gouvernement adresse aujourd'hui au Roi la demande du Professeur Sverdrup d'obtenir un congé de quelques mois pour aller à Copenhague pendant son semestre. Etant Bibliothécaire de l'Université, il fait venir par cette ville tous les livres requis, et il doit même y prendre quelques arrangemens à cet égard. Sans cela sa femme est native de Copenhague et désire revoir ses parens après en avoir été longtems séparée. M<sup>r</sup> Sverdrup jouit de la plus grande réputation parmi les Professeurs de cette Université, et je n'ai qu'à me louer de la bonne conduite, qu'il a tenue pendant tout le temps, que je suis ici. Je dois ainsi avoir l'honneur de le recommander très humblement.

M<sup>r</sup> Holst, Licencié en Médecine vient de me présenter une supplique au Roi, ainsique celle très humblement ci-jointe à Votre Altesse Royale, pour que Sa Majesté et que Vous, Mon Seigneur, lui accordent en grace un Stipendium, qui le mette à même d'augmenter et de développer ses connaissances par des voyages en Suède, en Allemagne et dans d'autres pays étrangers. Il prendra bientôt ses degrés et sera alors le premier gradué de cette Université. Le Collège Academique lui donne le meilleur témoignage et d'après tous les renseignemens, que j'ai eus à son égard, il doit être un homme de talent et digne de la bienfaisance du Roi et de Votre Altesse Royale. Son père, négociant de Holmstrand, a 12 enfans, à la plupart desquels il a déjà donné une bonne éducation.

M<sup>r</sup> le Conseiller d'Etat Collett arriva ici le 7 et son successeur M<sup>r</sup> Diriks serait déjà parti pour Stockholm, si son médecin ne le lui avait pas défendu à cause d'un mal aux yeux, qui retardera de quelques jours son départ d'ici.

Je prends la liberté de Vous remettre en original, Mon Seigneur, les très humbles remercimens de la ville de Drammen, des 200 tonneaux d'orge, dont Votre Altesse Royale a bien voulu faire présent à ses pauvres.

La nouvelle, qu'un magasin de blé de la couronne avait été réduit en cendres par l'incendie de Drammen était précipitée. Ce ne furent que les provisions de particuliers, que les flammes consumèrent.

Christiania le 10 Mai 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 71. Christiania d. 12. mai 1817.

Militærkomitéen forelegger forslag om noen mindre forandringer i arméplanen, hvorav særlig omtales retten for brigadechefene til selv å utnevne og forflytte sine adjutanter. Stattholderen spør om de nasjonale tropper kan fritas for øksersis dette år. Finansdepartementet ser sig ute av stand til å utbetale kronprinsens første kvartals appanasje — 200 000 rbdlr. Grev Wedel anholder om å få sende den i rater. Takker for hjelp til Østerdal og Hallingdal.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 10 de ce mois.

Le Comité chargé de projeter la nouvelle organisation de l'Armée, reconnaissant également que moi la haute sagesse des remarques, que Votre Altesse Royale a fait sur son plan, nous ne nous permettons d'enoncer que quelques voeux touchant deux points d'une moindre conséquence:

a) Que, comme Votre Altesse Royale veut que le Chef de l'Artillerie ait le titre de *Feldt Tøimester*, nous proposons que la dénomination du Garde de l'Arsenal principal soit changée de *Tøimester*, en *Arsenal Regnskabsfører*, sur tout comme il n'est en vérité que teneur de compte.

b) Que les Chefs de Brigade de l'Artillerie, de la Cavalerie et de l'Infanterie ainsique les Chefs des Corps soyent autorisés à choisir et à changer leurs Aides de Camp, sans devoir y demander l'approbation du Roi.

Votre Altesse Royale verra facilement la raison du premier de ces souhaits, et quant au second Elle n'ignore pas non plus, qu'il existe souvent des motifs de mécontentement d'un Aide de camp, qui sont assez valables, pour que le Chef veuille se défaire de lui, mais qui ne le sont pas assez pour demander officiellement qu'il rentre dans le rang des autres. Souvent même ces motifs sont de nature à ne pas pouvoir être relevés sans faire un tort irréparable au sort futur d'un jeune homme; et quel serait l'embarras d'un chef, si un Aide

de camp lui fut conservé malgré lui et parcequ'il avait voulu même menager sa réputation ?

Cette très humble proposition est aujourd'hui envoyée à Son Excellence M<sup>r</sup> d'Anker, ainsique ma demande officielle si Votre Altesse Royale ordonne que les troupes nationales s'assemblent et s'exercent avec les Gevorbne, ou si Vous jugez à propos, Mon Seigneur, de les en dispenser pour cette année ci. J'incline pour la seconde alternative, vû la disette générale dans les caisses de l'Etat et dans celles des particuliers et des officiers mal payés. Les contributions, que le Stor Thing a dû imposer au peuple, font disparaître l'argent. La mauvaise récolte de l'année passée a rendu les vivres chers et rares. N'ayant ainsi ni l'un ni l'autre, la plupart des officiers ne sauraient subsister pendant les exercices, à moins que l'Etat ne leur en fournit les moyens, auxquels il n'a aucunes ressources. Quand même malgré ces obstacles on ferait ses derniers efforts, je crois cependant, que l'utilité en serait peu considérable avant que la nouvelle organisation de l'Armée soit faite, que les compagnies et les corps soyent complètes et que les Officiers sachent quel sera leur sort, et s'il leur profite de s'intéresser à un service, qu'ils pourront peut-être perdre à la réduction, qui aura lieu.

M<sup>r</sup> le Comte de Wedel vient de me dire, que la somme, qui Vous était dûe, Mon Seigneur, à la fin du mois de Mars dernier d'environ 200,000 Rbdl<sup>r</sup> V. N. est trop forte pour pouvoir être soldée à la fois, quoiqu'il mette toute son activité à en presser l'acquittement. Mais si Votre Altesse Royale veut assigner peu à peu des sommes moins considérables et en Spécies de Norvège, le Département y fera face.

Je reçois dans ce moment la lettre, que Votre Altesse Royale a daigné en grace m'adresser en date du 4 du courant; et je Vous fais Mon Seigneur mes remercimens les plus sincères et les plus respectueux des secours, que Vous avez bien voulu accorder aux pauvres de l'Öster- et de Hallingdahlen.

Le printemps commence bien, et nous fait espérer une bonne année, dont la Norvège a tant besoin.

J'expédie cette très humble dépêche par un chasseur, qui va remplacer un de ses camarades à Stockholm.

Christiania le 12 Mai 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

*Très humble Apostille.*

Permettez Mon Seigneur que je vous demande encore à quel taux la gratification de 200 Rd<sup>r</sup> de Banque à chaque un des 5 Officiers de la fregatte Galathée sera payée en Riks Banque Sedler?

Très humblement de

Charles Mörner.

**72. Christiania d. 16. mai 1817.**

[De militære regnskaper for første kvartal oversendes.]

**73. Christiania d. 16. mai 1817.**

[Statsråd Diriks og biskop Bech avreist til Stockholm. Stattholderen advarer kronprinsen mot å yde lån til frøken Bjelke, som eier aksjer i gruberne på Røros; hun er reist til Stockholm.]

**74. Christiania d. 21. mai 1817. (Parafert av O. J. Södermark.)**

[60 mann av de i Christiania stasjonerte tropper tilhørende Oplandske regiment er sendt til forsterkning av garnisonen i Trondhjem. En lignende tropp av Norske Jegerkorps er innkalt fra Skien til erstatning.]

**75. Christiania d. 21. mai 1817.**

Carl Johans brev d. 12. mai. Kongens og kronprinsens støtte til dem som har lidt skade ved branden i Drammen. Statsråd Chr. A. Diriks's øiensykdom, som foreløbig hindrer hans Stockholmsreise.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 16 de ce mois et fut expédié par un chasseur Norvégien.

Avant hier j'eus l'honneur de recevoir la lettre gracieuse de Votre Altesse Royale du 12 dernier, et hier j'avertis le Magistrat de Drammen des largesses, dont le Roi et Votre Altesse Royale ont daigné combler les incendiés de cette ville. Je chargeai en même temps le Magistrat de projeter la répartition de l'argent en proportion du besoin des familles, qui ont souffert, et d'indiquer lesquelles de ce nombre auraient besoin d'un secours de blé pour leur nourriture avant que je n'assigne l'un ou l'autre de ces articles. L'ordre de Votre Altesse Royale de



faire connaître au magistrat la détermination du Roi à cet égard était si positif, que je ne pouvais me dispenser de l'exécuter sans modification, quoique j'apprehende que la promesse illimitée de fournir le blé nécessaire jusqu'au 1<sup>r</sup> Janvier 1818 n'amène des prétentions exagérées. Au cas qu'elles excèdent la quantité déterminée de 300 tonneaux, je n'omettrai pas de les soumettre à la censure de Votre Altesse Royale avant d'y subvenir.

M<sup>r</sup> le Conseiller d'Etat Diriks, ayant eu une récidive violente de son mal aux yeux irrité par le voyage, revint ici avant hier au soir. Personne ne désire plus vivement que lui d'arriver à sa destination et il ne retardera ainsi son départ pour Stockholm, qu'autant qu'il sera absolument nécessaire. Par une très humble demande, que j'envoie aujourd'hui à M<sup>r</sup> d'Anker, ce Conseiller prie le Roi, de vouloir en grace lui permettre de différer son voyage jusqu'à ce qu'il soit rétabli. Comme le séjour à Stockholm l'intéresse beaucoup, et comme j'espère que ce délai ne sera pas assez long pour qu'il doive être question de faire venir un autre à sa place, je supplie Votre Altesse de ne pas faire observation à ce retard, qui déjà n'inquiète que trop M<sup>r</sup> Diriks.

Christiania le 21 Mai 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 76. Christiania d. 24. mai 1817.

[Generallojtnant Haxthausen ankommet fra Danmark, statsråd Motzfeldt fra Bergen. Sogneprest Johan Storm Munch, hvis politiske og litterære arbeider tør være kronprinsen bekjent, er regjeringens favorit til slottsprestkallet efter Claus Pavels. Takk fra Drammens borgermester for kongens gavmildhet mot byens innvånere.]

#### 77. Christiania d. 28. mai 1817.

Kronprinsens brev d. 19. mai. Regjeringens innstilling om arméén med de modifikasjoner kronprinsen har ønsket, vil snart bli avsendt. De sviaktende skatteinntømster gjør det vanskelig for staten å opfylle sine forpliktelser overfor kronprinsen. Spesiedaler står i pari i forhold til svensk banko. De fem sjøoffiserer utbetales efter kronprinsens ønske i sistnevnte mynt. Kravene fra Drammens magistrat (om 396 tønner korn) for store. Årsutsiktene gode.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 24 de ce mois.

Le lendemain j'eus l'honneur de recevoir par M<sup>r</sup> Fleischer la lettre de Votre Altesse Royale du 19 dernier, et je me suis empressé de communiquer, à ceux, qu'elles regardent, les résolutions du Roi et de Votre Altesse Royale touchant le militaire. M<sup>r</sup> de Motzfeldt étant de retour le projet pour la nouvelle organisation de l'armée, avec les modifications que Votre Altesse Royale y a faites, va être soumise à l'approbation définitive de Sa Majesté.

Je viens d'écrire une nouvelle lettre au 5<sup>me</sup> Département, pour presser la rentrée des apanages de Votre Altesse Royale et pour l'avertir, qu'il doit les remettre à M<sup>r</sup> Rohde. Si l'impossibilité même ne défendait pas au 5<sup>me</sup> Département de s'acquitter envers Votre Altesse Royale, il l'aurait déjà fait; mais la pauvreté des contribuables occasionne en premier lieu une lenteur dans la perception des impôts, qui réjaillit malheureusement sur tous ceux, qui puisent leurs revenus du trésor public.

Par un Spécies de Norvège je n'entends, comme Votre Altesse Royale, que dix Rigsbankdalers V. N.; mais je me suis servi de cette expression, pour distinguer les billets d'escompte des Spécies d'argent, que ceux, qui contribuent à la fondation de la Banque, doivent fournir en espèce ou en lingots.

D'après la dernière lettre de Votre Altesse Royale, je ferai payer en Spécies la gratification promise aux officiers de marine. C'est parcequ'ils avaient demandé des billets de Banque de Suède, et que Votre Altesse Royale dans Ses deux lettres du 25 Fevrier et du 4 Mai, m'informa seulement de Son consentement à leur supplication, sans nommer la somme accordée, que je crus devoir la répéter et demander à quel taux les Riksdalers de Banque seraient payées en Rigsbanksedler? — Si j'avais plutôt connu la résolution de Votre Altesse Royale je ne L'aurais pas importuné de cette question. Maintenant que le cours du change est au pair entre la Rd. de Bque de Suède et celle de Spécies de Norvège, je payerai les officiers par le premier de ces papiers-monnaie, pour remplir strictement la promesse, que je leur ai faite de la part de Votre Altesse Royale.

Ci-joint j'ai l'honneur de Vous envoyer, Mon Seigneur, l'adresse de remerciemens des incendiés de Drammen, ainsi que le projet de répartition des blés, qu'on a jugé nécessaires pour la nourriture de ces personnes, jusqu'au 1 Janvier 1818. En communiquant au

Magistrat la gracieuse résolution du Roi et de Votre Altesse Royale, d'accorder ce secours, je fis soigneusement observer les expressions mêmes de Votre Altesse Royale, pour ne pas donner lieu à aucun malentendu. Vous daignerez donc trouver, Mon Seigneur, que ce n'est pas ma faute, que le Magistrat a aussi demandé du seigle, de la drèche, de l'avoine et des pois, bien que je sache que Votre Altesse Royale n'a que de l'orge dans les magasins d'ici. Le total des différentes sortes de blé réclamées monte à 396<sup>39/64</sup> tonneaux, et je dois ainsi à plus forte raison soumettre ce projet à l'approbation de Votre Altesse Royale. La raison de cette spécification de plusieurs espèces de blé est sans doute celle, que l'usage a introduit dans ce pays un ancien tarif, d'après lequel on calcule de cette manière la nourriture d'un homme pour une année.

Les présages d'une bonne année continuent de nous être de jour en jour plus favorables.

Christiania le 28 Mai 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal.  
très humblement.

#### 78. Christiania d. 31. mai 1817.

Stattholderens opvarnting av hertugen av Devonshire på gjennemreise til storfyrst Nicolais bryllup. Hertugen ankommer ca. 3. juni til Stockholm. Kronprinsens appanasje for 1. kvartal 1817 utbetalt til konsul Rohde.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 28 de ce mois.

Le même jour arriva ici le jeune Duc de Devonshire dans son voyage à St. Petersbourg, pour y assister aux noces du Grand-Duc Nicolas avec qui il s'est lié d'amitié en Angleterre. Cette circonstance était pour moi une nouvelle raison de témoigner à ce Seigneur toutes les civilités possibles et dues à son rang. Mon équipage et ma livrée étaient continuellement à sa disposition, et mon Secrétaire le conduisait par tout où il y avait quelque chose à voir. Le 29 il fut à diner chez moi, où la meilleure société de la ville se trouva rassemblée. Hier matin il partit d'ici, bien content de sa réception, et comptant arriver dans 5 jours à Stockholm, il doit y rendre avant cette très humble dépêche.

J'ai enfin la satisfaction de pouvoir Vous rapporter Mon Seigneur, que tout ce qui était arriéré des apanages dûes à Votre Altesse Royale, jusqu'à la fin du mois de Mars dernier, est assigné à M<sup>r</sup> Rohde.

Christiania le 31 Mai 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 79. Christiania d. 5. juni 1817.

Kronprinsens brev d. 28. mai. Kornutdelingen i Drammen gjaldt spesielt de trengende.

Drammens magistrat ber om nærmere direktiver for pengeutdelingen; skrivelser herom vedlagt. Stattholderen ber om anvisning på summen direkte fra kronprinsen, da statskassen ikke kan utbetale mere av dennes tilgodehavende. Troppene er returnert fra Borgensund; dommen over opviglerne foreligger ennå ikke. Regjeringsens innstilling om arméen oversendes.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 31 Mai.

Avanthier arriva M<sup>r</sup> Riffelsen et m'apporta la lettre, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 28 dernier.

Par la lettre de Votre Altesse Royale du 12 Mai, il est statué, que le blé accordé aux incendiés de Drammen serait conféré à ceux qui auraient besoin de ce secours; mais cette condition n'est pas expressement attachée à la distribution de la somme des 100,000 Rbdl<sup>r</sup>. Les trois hommes, élus pour la répartir, n'osant adapter ni l'une ni l'autre des opinions différentes, qui se sont élevées à cet égard parmi les incendiés, viennent de s'adresser au Magistrat et celui-ci à moi, pour qu'il soit décidé si ces 100,000 Rbdl<sup>r</sup> doivent être réparties *d'après le besoin*, qu'ont les individus d'être secourus, ou *d'après la valeur de leur perte*, sans égard au besoin du propriétaire de la voir réparée. Je trouve que la lettre de Votre Altesse Royale donne lieu à incliner pour la première alternative, et c'est dans ce sens, que ma lettre au Magistrat était conçue, sans être cependant positive sur ce point-là. Maintenant qu'il est révoqué en doute, je dois m'en remettre très humblement à la décision de Votre Altesse Royale, laquelle je Vous supplie, Mon Seigneur, de vouloir bien me communiquer au plutôt. — En ayant l'honneur de ci-jointre les lettres,

qui m'ont été adressées à ce sujet, je dois y ajouter l'observation, que plusieurs des maisons incendiées étaient assurées. Quand Votre Altesse Royale me communique Sa haute résolution sur cette question, Elle daignera aussi me faire parvenir des assignations pour sa quote part et pour celle du Prince Oscar à la somme fixée, Leurs Altesses Royales n'ayant plus d'arrérages disponibles dans la caisse de l'État.

C'est aussi par cette raison, que j'ai l'honneur de demander en même temps, s'il n'y a plus d'obstacles au paiement des gratifications et des pensions du 2<sup>e</sup> trimestre, échues à la fin de ce mois, lesquelles ne devaient être soldée, qu'à condition que les arriérés eussent été liquidés.

Le procès des réfractaires de Borgensund est fini<sup>1)</sup>, et la petite troupe, qui y était stationnée, est rentrée; mais l'arrêt de la commission ne nous est pas encore parvenu.

C'est par le Lieutenant Schéel Officier d'Ordonnance de Votre Altesse Royale, que j'expédie cette très humble dépêche. Il apporte en même temps à M<sup>r</sup> d'Anker le projet de la nouvelle organisation de l'Armée, pour être soumis à l'approbation du Roi, après avoir été corrigé selon les observations de Votre Altesse Royale.

Christiania le 5 Juin 1817.

Ch. Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 80. Christiania d. 7. juni 1817.

Tre av de brigger som blev avkrevet Danmark, sendes til Christiansand for å repareres. Siste anksjon over de 3 andre blir avholdt d. 12. juni. Generalmajor Knud A. Meyer og oberst Jacob Frederik Schilling ønsker å tre ut av hæren. Generalaudtørens forslag til reglement for arméens jurisdiksjon.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 5, et fut expédié par le Lieutenant Schéel.

Les trois Bricks de guerre envoyés de Frédricsværn à Christiansand, pour être réparés y sont déjà arrivés. Les trois autres vieux bricks, qui sont là depuis longtemps, seront mis à l'enchère pour la troisième et dernière fois le 12 prochain. S'ils ne sont pas vendus

alors, le Gouvernement se verra obligé de s'en tenir à l'offre le plus acceptable qu'on ait fait pour un de ces vaisseaux; l'état n'ayant pas les moyens nécessaires pour les faire réparer.

Le Général Meyer et le Colonel Schilling<sup>1)</sup> désirent eux-mêmes, à ce que j'apprends, quitter le service, à la nouvelle organisation de l'Armée. J'espère que cette nouvelle sera d'autant plus agréable à Votre Altesse Royale, que nous aurions peut-être dû en tout cas proposer leur exclusion.

L'Auditeur Général a déjà fait selon les ordres de Votre Altesse Royale, un projet de règlement pour ce qui concerne la juridiction particulière des différens corps de l'armée<sup>2)</sup>. Dès qu'il aura passé le Conseil d'Etat, il sera mis sous les yeux du Roi et de Votre Altesse Royale.

La veuve de l'Evêque Brun<sup>3)</sup> vient de recevoir la gratification que le Roi lui a accordée; et elle m'a prié d'être auprès de Sa Majesté et de Votre Altesse Royale l'interprète de sa sincère et profonde reconnaissance.

Christiania le 7 Juin 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 81. Christiania d. 11. juni 1817.

De fattige i Brevig og Langesund takker for gavene gjennem sorenskriver justisråd Hans Holst de Klöcker. Den nye banks styre har ikke godkjent regjeringsforslaget til avhjelp av mangelen på riksbankdalersedler. Stigende forvirring som følge av mangelen på sedler.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 7 de ce mois.

Ci-joint j'ai l'honneur de Vous adresser en original, Mon Seigneur, la lettre de M<sup>r</sup> Klöcker, par laquelle il exprime la reconnaissance des pauvres de Brevig et de Langesund, qui ont été secourus par les largesses de Votre Altesse Royale et dont les noms se trouvent consignés dans les trois listes ci-incluses.

La Direction de la Banque de Trondhiem n'a pas cru pouvoir donner son assentiment à la mesure que nous avons proposée au

Roi, pour remédier à la gêne que cause la disette des Rigsbanksedler dans toutes les transactions du menu peuple<sup>1)</sup>. Cet embarras augmente tous les jours. Les Chefs militaires ne savent plus comment faire distribuer aux troupes leur solde, ni le trésorier comment honorer les assignations du 5<sup>me</sup> Département, qui ne se terminent pas par les mêmes sommes rondes, que le font les billets d'escompte.

Christiania le 11 Juin 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 82. Christiania d. 14. juni 1817.

Kronprinsens brev d. 5. Kornutdelingen i Drammen. På grunn av pengemangel i kassene og for å avhjelpe mangelen på riksbankdalersedler med lav verdi har statsrådet sett sig tvunget til å la soldater, underoffiserer og de offiserer som ønsker det, betales i korn fra kronens magasiner. Professor M. R. Orry ber om reise-tilladelse i sin ferie.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 11 de ce mois.

Le même jour au soir, j'eus l'honneur de recevoir la lettre, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser du 5.

J'ai communiqué aux Magistrats de Drammen la résolution de Votre Altesse Royale de faire compenser par de l'orge les autres différentes espèces de grains accordés aux incendiés; et comme Vous avez voulu, Mon Seigneur, que ces Magistrats se chargeassent de faire convertir l'excédent de l'orge en seigle, malt &c. j'ai dû les inviter eux-mêmes à projeter cette compensation. Avant de l'approuver je la ferai examiner ici, par d'autres personnes, qui s'y connaissent; et je ferai aussitôt delivrer la quantité requise.

Faute d'argent dans les caisses et pour remédier au manque de billets de Rigsbank de moindre valeur, le Conseil d'État s'est vu obligé d'adopter la mesure provisoire de laisser à l'option des soldats et des Sous-officiers d'être payés par de l'argent ou par du blé, qui sera pris dans les magasins de la couronne et distribué à un prix modéré. Au lieu d'y perdre les soldats y gagneront sans doute un peu; et les officiers pourront, s'ils le veulent, profiter aussi de cet arrangement,

en se faisant délivrer au même prix, jusqu'à un tonneau et demi de blé par mois, en proportion de la valeur des différentes sortes de grains, dont on pourra disposer pour cet objet.

Le Professeur Orry vient de demander très humblement la permission du Roi, d'aller passer le temps des vacances à Copenhague, pour voir son fils. Comme elles s'écouleront bientôt, et que sa demande passera par la voye ordinaire et officielle, j'ose supplier Votre Altesse Royale de m'autoriser d'avance à le permettre de partir aussitôt que possible.

Christiania le 14 Juin 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 83. Christiania d. 17. juni 1817.

Regjeringens beslutning om å feire prins Oscars myndighetsdag d. 4. juli; stattholderen vil feire dagen med en fest på Kongsgården.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 14 de ce mois.

Comme les peuples Scandinaves reçoivent une nouvelle garantie de leur bonheur futur par la majorité prochaine de Son Altesse Royale le Duc de Sudermannie, et que les Norvégiens espèrent devenir les premiers à cueillir les fruits de Ses soins, nous avons résolu aujourd'hui au Conseil d'État, de célébrer le 4 Juillet, jour de naissance du Prince Oscar, par un Té Déum solennel à la grande église de Christiania, par une parade de la garnison et par 128 coups de canon de la forteresse. — En me promettant l'agrément de Sa Majesté et de Votre Altesse Royale à cette fête, si chère à tous les bons Norvégiens, je me propose de donner ce jour un grand diner à Lade-gaards Ö, où les Autorités se réuniront pour donner l'essor aux sentimens de joie et de prospérité, dont nous pénétreront les belles espérances, que les vertus du Prince Oscar nous font concevoir pour l'avenir.

Christiania le 17 Juin 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.



## 84. Christiania d. 19. juni 1817.

Kronprinsens brev d. 12. juni. Takker for anvisningen til pengeutdeling i Drammen. Lege F. Holst kreert til Norges første dr. med.; promosjonen blev ledet av professor Michael Skjelderup. Ønskelig om kaptein G. Roll kunde overvære militærrevuen på Ladugårdsgårde.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 17 de ce mois. Plus tard le même jour arriva le courier porteur des dépêches de Votre Altesse Royale du 12 dernier.

J'ai reçu hier de M<sup>r</sup> Rohde le montant du bon, que Votre Altesse Royale m'a envoyé pour compte des incendiés de Drammen. J'expédierai demain au Magistrat de cette ville et l'argent, qui leur est promis, et les ordres, qui en déterminent la répartition.

Hier le Licencié Holst, auquel le Roi vient d'accorder un Stipendium, fut créé Docteur en Médecine. Moi, le Conseil d'Etat et d'autres fonctionnaires publics assistâmes à cette solennité, qui, étant la première en Norvège, et ayant été parfaitement bien dirigée par M<sup>r</sup> le Professeur Skjelderup, excita le plus vif intérêt. La cérémonie se fit dans la salle du Stor Thing, et se termina par un Souper, auquel la Faculté de Médecine m'avait invité, ainsique les premiers Fonctionnaires publics, les membres de l'Université, et tous ceux, qui prirent part à la dissertation.

J'expédie cette très humble dépêche par M<sup>r</sup> Roll, Capitaine dans l'Etat Major, et Officier brave et distingué, que j'ose Vous recommander Mon Seigneur, et que j'envoie, pour qu'il ait occasion d'assister aux revues de Ladugårdsgårde.

Christiania le 19 Juin 1817.

Charles Mörner.

Au moment d'expédier le courier arrive mon beau-frère le Colonel Arfvedson m'apportant deux lettres de Votre Altesse Royale, dont j'ai l'honneur d'accuser très humblement la réception.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 85. Christiania d. 21. juni 1817.

Kronprinsens brev d. 1. og 12. juni. Stattholderen fraråder å utnevne Carsten Anker til statsråd. Amtmann L. Weidemann har fått anvisning på kornlånet til Østerdal. Understøttelsen til Drammen — ialt 100 000 rbdlr. — avsendt.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 19 et fut expédié par le Capitaine Roll, au moment que les lettres de Votre Altesse Royale du 12 et du 1 du courant me parvinrent.

Sa Majesté ayant eu en moi la confiance de demander mon avis sur l'admission de M<sup>r</sup> C. Anker au Conseil d'État<sup>1)</sup>, je vais y répondre avec toute la franchise, que je dois au Roi et que l'importance de cette nomination exige. En reconnaissant entièrement les talens la pénétration et l'activité rare de ce vieillard, je ne puis cependant pas croire, qu'à son age avancé ses forces suffissent à remplir les fonctions de Conseiller d'État de Norvège, où un Departement de l'Administration est toujours attaché à cette place, et où un homme en pleine vigueur est nécessaire. D'ailleurs M<sup>r</sup> d'Anker a le malheur d'être si sourd, qu'il n'entendrait ni le Roi ni ses Collègues, et qu'il serait impossible à la longue d'entretenir une discussion avec lui. — A tout cela je dois encore ajouter d'autres considérations. M<sup>r</sup> d'Anker n'est ni aimé ni estimé de ses compatriotes; et cette opinion, soit prévention, soit la suite d'évènemens passés, est si prononcée, que de très honnêtes gens, vrais amis de la Suède et de moi, ont vu avec déplaisir, que je couchai deux nuits à Eidsvold, en allant à Trondhiem et en retournant de Røraas. Sans avoir pu, ni voulu, sonder personne sur cette affaire, qui doit rester secrete, je crois, Mon Seigneur, que la rentrée de M<sup>r</sup> d'Anker au Conseil d'État amenerait peut-être la retraite d'autres de ses membres, dont Sa Majesté et la Norvège sauraient difficilement se passer. Je Vous supplie ainsi, Mon Seigneur, de faire au Roi ces très humbles représentations contre la nomination de M<sup>r</sup> d'Anker, qui sans doute produirait un mauvais effet sur les esprits.

D'après la demande de M<sup>r</sup> l'Amtman Weidemann, je lui ai assigné 200 tonneaux d'orge, pour le besoin des habitans de Tryssild de Lille Elvdalen, de Tyldalen et d'autres contrées de l'Österdahlen. Ces secours seront distribués au nom de Votre Altesse Royale, mais à titre de prêt, pour pouvoir servir de fonds à l'établissement d'un magasin. J'en suis d'accord avec M<sup>r</sup> Weideman, depuis que Votre Altesse Royale daigna approuver ce projet par Sa lettre du 27 Mars.

En communiquant au Magistrat de Drammen la volonté du Roi et de Votre Altesse Royale, relativement à la repartition des secours accordés aux incendiés, je lui ai envoyé hier de l'argent comptant pour la quote-part de Votre Altesse Royale et des assignations pour celles du Roi et du Prince Oscar, à la somme totale de 100,000 Rbd<sup>l</sup> V. N.

Christiania le 21 Juin 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

**86. Christiania d. 27. juni 1817.**

Kronprinsens brev d. 22. juni. Utnevneise av oberstlœitnant P. R. Fleischer til kommandant på Frederiksten. En anvisning på 412 tønner bygg ekspedert til Drammen. St. Hans aften feiret med militærmusikk, hvortil stattholderen ber om dekning av fondene. Statskassen skal bestride utgiftene ved festen i anledning av prins Oscars myndighet. Gasjene til stattholderkanselliet. Erkebiskop dr. J. A. Lindbloms besøk i Norge.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 21 du courant.

J'ai eu l'honneur de recevoir dans ce moment la lettre que Votre Altesse Royale a daigné m'expédier par le Lieutenant Schéel en date du 22 dernier.

La nomination de M<sup>r</sup> Fleischer d'être Lieutenant Colonel dans l'Armée et Commandant Supérieur de la Forteresse de Frédéricstéen m'a été annoncée par une lettre officielle de Son Excellence M<sup>r</sup> d'Anker. En conséquence cet avancement a été mis aux ordres de l'Armée; mais comme cela n'a pas été inséré au Procès Verbal du Conseil d'État à Stockholm, le brevet de M<sup>r</sup> Fleischer n'a pu être expédié. Je supplie donc Votre Altesse Royale de faire observer cette formalité.

En compensation des 396 tonneaux de blés de différentes espèces, le Magistrat de Drammen a demandé 412<sup>3</sup>/<sub>8</sub> tonneaux d'orge. Comme cette évaluation m'a paru très équitable, et que tous les incendiés ont énoncé leur souhait de recevoir par ce mode de paiement le secours promis, je n'ai pas tardé à envoyer au Magistrat une assignation sur cette quantité de grains.

La veille de la S<sup>t</sup> Jean est ici, comme en Suède, une fête nationale, où le peuple passe la nuit en chantant et dansant à l'air. Maintenant que la place<sup>1)</sup>, où ces assemblées nocturnes ont toujours eu lieu, était

trop bornée par des plantations et par des nouvelles maisons du faux-bourg avoisinant, il a fallu trouver et indiquer un autre local. Pour rendre le public plus porté pour ce changement, que le maître de police devait annoncer par les gazettes, je fis insérer dans l'intimation: Que comme c'était la volonté de Votre Altesse Royale, qu'on permit au peuple tout plaisir innocent, le Rigs Statholder avait arrangé que la musique militaire jouerait à la nouvelle place pendant toute la nuit. Cette précaution eut l'effet désiré. Presque toute la population de Christiania depuis les personnes du premier rang, jusqu'à celles de la dernière classe couvrait le lieu indiqué et les collines alentour sans bruit et sans dissertations, tandis que personne ne se fit voir à l'endroit où cette fête a été célébrée depuis des temps immémoriaux. La musique reçut 300 Rbdlr pour sa peine, et en demandant si Votre Altesse Royale permet que je les prends sur les Fonds Extraordinaires, j'ai cru devoir faire un récit plus détaillé de la cause de cette dépense, pour rendre en même temps justice au bon esprit, qui domine en ce peuple tranquille et docile.

Le Conseil d'État de Norvège ne voulant pas que la Caisse particulière du Roi, mais que le trésor public de ce Royaume fournisse la gratification à accorder aux garnisons le jour que Son Altesse Royale le Prince Oscar devient majeur, nous allons consulter aujourd'hui sur la manière d'y subvenir.

Il y a déjà plus de 2 mois, que je m'adressai au Roi par le Département des Finances à Stockholm, pour obtenir l'argent nécessaire à la solde des appointemens, que Sa Majesté a daigné fixer pour mon Secrétaire et pour mes deux Aides de camp Suédois. Comme je n'ai eu depuis aucune réponse quelconque, je me vois enfin obligé à recourir à Votre Altesse Royale avec la très humble demande, qu'Elle daigne en grace accélérer la décision de cette affaire.

M<sup>r</sup> l'Archevêque d'Upsal, qui a été ici pendant 8 jours est parti ce matin pour Frédéricshall; et delà il passe en Suède. On a rivalisé d'attentions pour lui, et il s'en est retourné bien content de son séjour en Norvège.

J'expédie cette très humble depeche par mon beau-frère le Colonel Arfvedson, qui va en Courier à Stockholm.

Christiania le 27 Juin 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff  
à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

87. Christiania d. 2. juli 1817.

Professor M. R. Orrys takknemlighet. Generalkonsul Frans Ph. Fölsch's sønn på besøk i Christiania. Saken med skyssregnskapene er undersøkt til bunds og den skyldige lensmann strengt irettesatt. Tvil om terminen for utbetaling av pensjon til bonden J. H. Romdahl. Rykter om kaptein Ludvig Mariboës forfremmelse.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 27 Juin. Le Professeur Orry m'a prié de Vous témoigner Mon Seigneur combien il est touché et reconnaissant de la bonté, que Votre Altesse Royale a eue pour lui.

M<sup>r</sup> Fölsch arriva le 29 et me remit la lettre, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en sa faveur. Je chercherai en conséquence à lui rendre son séjour ici aussi agréable que possible. Il a déjà passé deux jours chez moi.

Les recherches étant finies au sujet de l'Article inséré dans le N<sup>o</sup> 11 des *Intelligents Sedler*<sup>1)</sup>, dont il est fait mention par la lettre de Votre Altesse Royale du 19 Fevrier, j'ai l'honneur de ci-jointre l'original du rapport, que le 4<sup>me</sup> Département vient de me donner sur ce procès. Votre Altesse Royale daignera en trouver, que le Lehnsmand a été reprimandé et qu'il n'existe plus de raison de poursuivre cette affaire devant les tribunaux.

Par la lettre de Votre Altesse Royale du 30 Mars dernier, une pension annuelle de 100 Rbdl<sup>r</sup> a été accordée au vétéran John Hansen Romdahl; mais comme M<sup>r</sup> de Hartmansdorff attend encore l'information de la date d'où cette pension doit être comptée, il n'a pu la solder. Je supplie donc Votre Altesse Royale de vouloir bien m'indiquer cette époque, aucune des autres pensions accordées pendant mon séjour ici ne commençant dès la date de la nomination du pensionnaire.

Il court ici un bruit, que le Roi a déjà donné, ou que Sa Majesté destine une place importante dans l'Armée Norvégienne à M<sup>r</sup> le Capitaine Mariboë<sup>2)</sup>. Quoique je regarde cette nouvelle comme invraisemblable sous tous les rapports, je crois cependant devoir la porter à la connaissance de Votre Altesse Royale, pour être autorisé à refuter ce bruit, qui a déjà occasionné une mauvaise sensation dans le public.

Christiania le 2 Juillet 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 88. Christiania d. 5. juli 1817.

Prins Oscars myndighetsdag. Høitidelighet i Vår Frelsers kirke med preken av biskop Pavels. Middag på Bygdø Kongsgård. Stattholderens forestående reise til Fredrikshald.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 2 de ce mois.

En ayant l'honneur de féliciter Votre Altesse Royale à l'époque tant désirée par tous les bons Suédois et Norvégiens, où le fils chéri de Votre Altesse Royale a atteint l'âge majeur, et où les deux nations ont obtenu une garantie de leur bonheur futur, que la vigueur de Votre Altesse Royale ne pouvait seule leur donner, je m'empresse de Vous faire Mon Seigneur le rapport suivant de la manière, dont nous célébrames ici le jour de naissance du Prince Oscar.

Le palais étant sous réparation, nous nous rassemblâmes hier à 10 heures et demi dans le Stiftsgården<sup>1)</sup>. A 11 heures la procession alla à la grande église, par une haye formée de tous les différens corps de la garnizon ainsique de ceux de la bourgeoisie et des cadets. A notre entrée dans l'église un choeur nombreux, composé surtout des dames de la meilleure société mises en blanc et rangées en demi-cercle sur la tribune aux orgues, chanta un cantique sous la direction de M<sup>r</sup> Falbe. Il avait aussi fait décorer toute l'église de guirlandes et de festons de feuilles de chêne parsemées de fleurs. Devant l'autel on voyait à jour le chiffre du Prince Oscar fait de même. A droite de la tribune du Roi se trouvaient les damés du palais et les femmes des Conseillers d'État; à gauche ce Conseil et la Haute Cour de justice prirent place. Le reste de la procession occupa en bas de l'église les premiers bancs de la nef. L'église était remplie de monde et l'ensemble offrait le plus beau spectacle. L'Evêque Pavels tint le sermon, après lequel le canon se fit entendre de la forteresse pendant l'hymne, qui précéda la messe finale. Tout le monde était touché, et en invoquant la bénédiction du ciel sur la Scandinavie et sur le jeune Prince, qui doit un jour la regner, on se sépara vivement occupé des sollicitudes et des espérances que ces pensées firent naitre.

Les autorités, les premiers négocians et d'autres personnes jusqu'au nombre d'à peu près 200 étaient invités à dîner à Ladegaards Øen. La table était arrangée sous des tentes dans le jardin. Elle formait une longue ligne parallèle avec le corps de logis et partagée en deux par une autre plus courte, qui partait directement du salon de cette

maison. La voute des tentes et les piliers, qui la soutenaient, étaient ornés de verdure et de couronnes de fleurs. Au dessus du centre de la table était suspendu le nom d'OSCAR en guirlandes. — Le Maréchal de la Cour Baron de Wedel avait surtout le mérite de cet arrangement, comme de bien d'autres dans la ville.

Le sermon de l'Evêque Pavels n'est pas encore imprimé; mais j'aurai l'honneur de Vous l'envoyer, Mon Seigneur, dès qu'il l'aura été.

Dans la semaine prochaine je compte faire un voyage à Fredéricshall et à Frédéricstad, et revenir dans quatre jours.

Christiania le 5 Juillet 1817.

Charles de Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 89. Christiania d. 16. juli 1817.

Rapport om reisen til Fredrikshald over Moss, Hafslund, Frederiksstad, besøk hos statsråd Carsten Tank på Rød. Festlig mottagelse i alle byer. Stattholderens tilfredshet med tonen, især i Frederikshald, hvor påvirkning av den svenske hærs ophold spores. Løitnantene J. G. Bodom og R. F. Kollers disciplinærforseelser. Oberstløitnant Stabell dekorert med Sverdordenens kommandørkors, kaptein Roll med ridderkorset. Mörner henstiller til kronprinsen å dekorere statsrådene Motzfeldt og Fasting. Innskuddene til banken går hurtigst i Smålenene takket være amtmann Sibbern. En norsk juridisk student Lars Ingier begir sig til Upsala.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 5 de ce mois.

Après avoir présidé au Conseil d'Etat le 8, je partis dans la nuit au 9 avec ma famille par Moss et Hafslund à Frédéricstad. J'y logeai chez M<sup>r</sup> Dahl, qui par ses attentions donnait l'exemple aux autres de me faire toutes les civilités possibles. Le 10 au matin, je vis la forteresse, et je passai le soir chez M<sup>r</sup> Tank à Rød. — Le lendemain nous allames voir Weden et Tistedalen. La bourgeoisie me donna ce jour un diner, et plus tard un bal, auquel nous assistames jusques vers le matin le 12. Après quelques heures de repos nous retournames par Frédéricstad, où la ville nous donna un déjeuner. Sans nous arrêter à Moss, où nous avions déjeuné en commençant ce voyage, nous repassames et arrivames à Ladegaards Öen, dans la nuit du 12 au 13.

Pendant toute cette tournée j'ai eu le plaisir de remarquer le bon esprit, dont on est animé dans cette partie du Royaume, et surtout à Frédéricshall. Le long séjour de Votre Altesse Royale et de l'Armée Suédoise dans cette ville, a eu une grande influence sur ses habitans, qui ont adopté plusieurs habitudes Suédoises, et qui de plus en plus s'approchent de nous.

A Frédéricstad, je saisis l'occasion de faire en présence du Général Ohme et des autres officiers de la garnison une forte reprimande aux Lieutenans de l'Artillerie Bodum et Koller de leur mauvaise conduite<sup>1)</sup>. Le premier, qui a entraîné l'autre, après avoir pris part à des batteries en Suède, a été transporté d'une garnison à l'autre à cause de son obstination. L'hiver passé ils s'excusèrent d'exécuter un ordre du Général Ohme, en prétendant, qu'il leur avait exigé ce qui n'était pas leur devoir de remplir. Leur Chef, M<sup>r</sup> Schilling, voulant enfin les corriger, ils s'y opposèrent et demandèrent que leur affaire fût décidée par un Conseil de guerre. Sa sentence n'étant pas au gré de ces deux officiers, ils viennent d'en appeler à la Haute Cour de justice. Comme rien ne serait plus nuisible au service du Roi, que cet esprit de faire le procès à ses Supérieurs et que de recourir à la décision de la Haute Cour de justice avant qu'on ne leur obéisse, je vais Vous proposer, Mon Seigneur, à la nouvelle organisation de l'Armée, d'en exclure et ces deux Lieutenans et le Lieutenant Brock, des Fusiliers d'Aggershuus, qui a employé la chicane contre son chef le Colonel Krebs, et qui est encore en instance avec lui.

A mon retour ici, j'appris l'agréable nouvelle que le Roi a daigné nommer le Colonel Stabell Commandeur de l'Ordre de l'Epée. Cette marque honorable de la haute approbation du Roi et de Votre Altesse Royale a été d'autant plus flatteuse pour lui, qu'il l'a obtenue sans aucune intervention de ma part; ce que je n'ai pas dû lui cacher.

La petite croix de l'Ordre de l'Epée, que le Roi a conférée au Capitaine Roll, me fait sentir combien Votre Altesse Royale doit être contente de lui.

Quelque reconnaissant que je sois des honneurs, que le Roi a prodigués aux Norvégiens en général et dernièrement au Colonel Stabell, je ne dois cependant pas supprimer plus longtemps le voeu que Votre Altesse Royale daigne s'intéresser à une promotion prochaine pour un ou deux Conseillers d'Etat de Norvège. Les Evêques, presque tous les Généraux, l'Amiral Fabricius et enfin même l'Aide de Camp Général de l'Armée étant Commandeurs d'Ordres Suédois,



il n'y a que deux Conseillers d'Etat civils en Service qui le sont devenus; et aucun des deux Conseillers militaires n'a encore été honoré d'une décoration que porte déjà la plupart de leurs premiers Sous-Ordres. J'ose ainsi supplier Votre Altesse Royale de vouloir en grace rappeler à Sa Majesté le grand mérite de M<sup>r</sup> Motzfeldt, qui est peut-être le meilleur fonctionnaire du Roi en Norvège, et les bons services du M<sup>r</sup> Fasting, qui, s'il a moins de talent que l'autre, l'égalé en zèle et en probité. En récompensant le premier, Sa Majesté rendrait justice à un homme, qui jouit de la considération la plus générale; et en distinguant M<sup>r</sup> Fasting le Roi ferait en même temps honneur à une arme, que Sa Majesté a Elle-même exercée et qui est encore la plus respectée dans ce pays.

La contribution à la banque rentre lentement, mais avec plus de succès d'un moment à l'autre. C'est surtout le baillage de Smaalehnene qui s'est distingué à cet égard, et l'on doit y reconnaître l'influence et les soins du digne Amtman Sibbern.

Un étudiant, nommé Ingier, fils d'un officier vient de me demander un passeport pour aller à Carlstad et ensuite à l'Université d'Upsal. C'est le premier jeune homme qui va de Norvège, faire son éducation en Suède.

Christiania le 16 Juillet 1817.

C. Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 90. Christiania d. 19. juli 1817.

Byfoged Th. S. Normanns pension. Regjeringen innstiller løytnant Svend Bjerring til sekretærembedet i Christiansands stiftsverrett. Regjeringen har i sin innstilling til Toten sorenskriverembede foretrukket sorenskriver E. F. Hetting for kaptein Christopher Chr. Weideman. 2 bergenske artillerister omkommet under salutten d. 4. juli.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 16 du courant.

M<sup>r</sup> l'Amtman Sibbern vient d'insinuer par le mémoire très humblement ci-joint la demande du Byfoged Norman de Frédéricstad, de recevoir le 2<sup>e</sup> trimestre de la gratification annuelle, que Votre Altesse Royale a bien voulu accorder aux pauvres de cette ville. Par une lettre de Votre Altesse Royale du 16 Avril dernier, Elle daigna m'ordonner d'en solder le premier trimestre de cette année-ci; mais

comme ce ne fut, que pour cette fois-là, je dois maintenant Vous prier Mon Seigneur, de vouloir bien me donner une nouvelle autorisation et pour le paiement du dernier trimestre et pour l'avenir, afin que je ne sois pas obligé d'importuner plus souvent Votre Altesse Royale de cette même affaire.

Le Conseil d'État expédie aujourd'hui au Roi sa très humble présentation pour la place vacante de Secrétaire au Stifts Over-Ret de Christiansand. Nous avons dû donner nos suffrages au plus mérité; mais si d'autres considérations peuvent entrer dans la nomination, que fera Sa Majesté, j'oserais recommander à Votre Altesse Royale le Lieutenant en Second Bjerring, qui se trouve aussi parmi les prétendans compétans. Entraîné par l'enthousiasme, qui saisit les esprits à l'éruption de la dernière guerre, il abondanna la carrière civile. Maintenant que 18 Sous-Lieutenans plus anciens que lui l'empêchent d'avancer, il risque de plus d'être mis hors de service à la réduction prochaine de l'armée. Ayant déjà 34 ans et une famille assez nombreuse il serait réduit à la misère, si la grace du Roi et de Votre Altesse Royale ne venait pas à son secours dans cette occasion.

Je dois aussi avoir l'honneur de prévenir Votre Altesse Royale, que nous venons de faire la présentation de successeur à la c. d. place de l'Amtman Weideman, de Sorenskriver de Toten. Son frère, autrefois maître de police et dernièrement capitaine pendant la guerre et le Sorenskriver Hetting furent les principaux concurrens à cet emploi<sup>1)</sup>. Le dernier fut préféré à la majorité d'une seule voix et parcequ'il avait une demi année de plus de service. Le Capitaine Weideman de son côté est un galant homme, et qui a quitté son emploi civil avec la promesse du gouvernement d'alors de ne pas perdre par là son tour dans cette carrière.

Le 4 dernier, en faisant le salut de la forteresse de Bergenhuus 2 Artilleurs furent tués par leur propre imprudence, comme il est constaté par l'information, qu'on a faite là-dessus, et que j'ai déjà reçue. Ils étaient jeunes tous deux, et ils n'avaient heureusement ni femmes, ni enfans. Cet évènement prouve cependant combien ces troupes ont besoin d'exercice.

Christiania le 19 Juillet 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 91. Ladegårdsøen d. 26. juli 1817.

Stattholderen håper snart å være restituert. Gjennem prost Samuel Mandahl er 1600 rbdlr. sendt til Tolline Harstad. Tilbudet om å lønne stattholderkancelliet av les Fonds extraordinaire avslåes med takk. Panikken i Christiania over at diskontosedlene ikke lenger blir mottatt i offentlige kasser, gikk utover grev Wedel og kjøbmann Westye Egeberg. Ingen uordener funnet sted.

Très humble Mémoire!

Mes très humble derniers étaient du 19 et du 23 de ce mois.

Ma santé commence Dieu merci à se rétablir et je me suis empressé d'envoyer au curé Mandahl de Rommedahlen la dot de 1,600 Rbdlr que Votre Altesse Royale a bien voulu accorder à la paysanne Tollie Johannes Datter Harstad<sup>1)</sup>.

Je suis très reconnaissant de la bonté de Votre Altesse Royale, de vouloir, faute d'autre moyen, faire prélever sur les Fonds Extraordinaires les appointemens de mon Secrétaire et de mes Aides de camp; mais j'espère pouvoir en tout cas subvenir d'une manière ou d'autre à leurs besoins plutôt que de profiter d'une ressource, qui ne saurait être entamée pour de pareils objets, sans faire tort aux pauvres, qui en puisent leur soulagement.

Après avoir appris le décret du Gouvernement, que les billets d'escompte ne seraient plus reçus dans les caisses de la couronne, la populace de Christiania prit l'allarme de crainte que ces billets n'eussent perdu toute valeur<sup>2)</sup>. L'animosité était surtout dirigée contre le Comte de Wedel comme Chef des Finances; et contre le négociant Westye Egeberg, qui s'est chargé de la distribution des billets d'une demi Spécies, que les négocians de Christiania font émaner sur leur crédit particulier. Comme le C<sup>te</sup> de Wedel était allé à Kongsberg inspecter les mines et les fabriques de cette ville, on prétendit, qu'il avait pris la fuite, la trésorerie ne pouvant plus honorer les obligations de l'État. — La police a été très vigilante et il n'y a pas eu de tumulte ni de désordre quelconque. Maintenant les esprits se calment peu à peu, et le Colonel Stabell, que j'ai chargé de surveiller le maintien du bon ordre pendant ma maladie et mon absence à Ladegaards Øen me donne les rapports les plus rassurants. La tranquillité publique n'a nullement été troublée et personne n'est dans l'inquiétude. J'espère pouvoir sortir bientôt, et j'irai alors tous les jours à la ville.

Le 5<sup>me</sup> Departement a soldé aujourd'hui le reste du 2<sup>e</sup> trimestre, dû aux Fonds extraordinaires.

Ladegaards Æn le 26 Juillet 1817.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 92. Ladegårdsøen d. 30. juli 1817.

Ro i Christiania. Kritik av grev Wedel i avisene. De nordmenn som ennu skylder krigskommissariatet penger, bør få ytterligere utsettelse med betalingen; konjunktorene er ikke blitt bedre; ydelsene til det offentlige tynger, og diskontosedlene synker daglig i verdi. På anmodning av flere debitorer har stattholderen utarbeidet en detaljert rapport til kongen med forslag om nye betalingsterminer for gjelden.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 26 du courant.

Je suis presque tout-à-fait rétabli, sans avoir cependant pu sortir jusqu'ici.

La tranquillité régné à Christiania. Le Comte de Wedel est de retour depuis deux jours; et c'est maintenant dans les gazettes<sup>1)</sup>, qu'on se plaint de lui et de la mesure inévitable, qu'on était obligé de prendre, le projet pour avoir des billets de moindre valeur ayant été réjété.

J'eus l'honneur de Vous représenter Mon Seigneur, en date du 1 Février dernier, la nécessité d'accorder aux Norvégiens, qui avaient acheté des vivres et d'autres effets aux enchères des magasins Suédois<sup>2)</sup>, un délai du payement de leurs dettes, et Votre Altesse Royale daigna insinuer cette très humble proposition auprès du Roi, qui fixa le 1 du courant, pour terme de payement. Mais en attendant, les conjonctures, au lieu de devenir plus favorables, sont devenues plus embarrassantes que jamais. Les débiteurs sont pressés de toute part pour acquitter les contributions arriérées et courantes, et pour donner à la banque leur vaiselle ou leur dernier numéraire, pendant que le vieux papier-monnaie déjà si rare est brulé, et que les billets d'escompte perdent tous les jours de crédit et de valeur. — Nous espérons que ces difficultés ainsique bien d'autres s'applaniront par l'abondance de la nouvelle récolte, mais pour le moment la plupart

sont hors d'état de payer. Quand même la couronne de Suède rendrait les biens-fonds et les meubles hypothèques pour ses créances, elle ne ferait que les transporter d'un débiteur à un autre, qui ne se trouverait peut-être pas plus en fonds que celui-là. On ruinerait le premier acquereur, ses propriétés n'étant payée faute d'acheteurs que par le tiers de leur valeur réelle, et les Commis Danois Hollandais et Anglais profiteraient probablement du moment pour s'arroger à vil prix des possessions, au détriment du pays et au préjudice des indigènes. La prétention de la couronne de Suède est si juste, que rien ne peut être allégué en faveur des débiteurs, si la miséricorde de Votre Altesse Royale et la grace de Sa Majesté ne les soutiennent pas. — Plusieurs suppliques d'un délai ultérieur m'ont porté à faire aujourd'hui au Roi un rapport plus détaillé de cette affaire, et de proposer à Sa Majesté, que le paiement de ces dettes fût reparti sur quatre termes différens, dont le premier serait fixé à la fin de cette-année-ci, et les trois autres à la fin de tous les quatre mois de l'année prochaine, au bout de laquelle le total devait par conséquent être liquidé, sans aucun ménagement ultérieur.

Le dimanche passé l'inauguration de l'Evêque Pavels se fit solennellement par l'Evêque Bech dans l'église du St. Sauveur.

Ladegaards Ön le 30 Juillet 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

93. Christiania d. 30. juli 1817. (Ført i pennen og parafert av O. J. Södermark.)

[Oversender planen for den nye armeorganisasjon.]

94. Christiania d. 2. aug. 1817.

Riksbankdaler begynner igjen å sirkulere, takket være regjeringens foranstaltninger. Statskassen betaler sine utgifter i diskontosedler med forpliktelse til å innløse dem i riksbanksedler. Der er få diskontosedler i omløp på landet og i enkelte byer som Bergen og Arendal. Stemningen roligere. Stattholderens reprimande til løytnantene Bodom og Koller i Fredrikstad har hatt god virkning i arméen. De surnummerære artillerister vil trenge i den nye armé. Sogneprest J. St. Munch er innstillet til Pavels's efterfølger som slottsprest.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 30 Juillet.

Ma santé est parfaitement rétablie, et je tins hier le Conseil ici, comme à l'ordinaire.

Les billets de Rigsbank, que des particuliers gardaient cachés dans l'espoir d'y profiter de plus en plus commencent à reparaitre dans la circulation à force de la dernière mesure du gouvernement. Pour maintenir la valeur des billets d'escompte et pour pouvoir employer ce qu'on en a déjà dans les caisses de la couronne, la trésorerie solde ses dépenses par ces billets, avec l'obligation de les échanger pour de Rigsbanksedler, dès qu'il en entre dans la recette. Aussi est ce sous cette condition-là, que le 2<sup>o</sup> trimestre a été payé aux Fonds extraordinaires en billets d'escompte. Le peu qu'il y en a à la campagne et même dans quelques villes, comme à Bergen et à Arendahl, où l'on n'en voit pas, a beaucoup facilité la mesure du Gouvernement. Maintenant on s'y accoutume ici, et le mécontentement, qui éclata d'abord, ne fut en grande partie, que la suite du premier embarras du pauvre d'employer une monnaie, qu'il ne reçoit plus qu'avec circonspection, et du dépit des agioteurs en voyant cesser leur gain. Je suis à présent si sur de la tranquillité publique, que j'ose conjurer Votre Altesse Royale de ne pas en avoir la moindre inquiétude.

La réprimande que je fis à Frédéricstad aux Lieutenans Bodum et Koller a eu l'effet, qu'ils sont venus ici m'avouer leur tort et demander pardon et à moi et à leur chef de ce qui s'est passé. Hier après avoir été chez moi ils devaient se rendre auprès du Colonel Schilling, pour lui faire réparation en présence de tous leurs camarades; et ils consultent l'Auditeur Général sur le mode de rétracter leur procès. Après toutes ces preuves éclatantes d'un repentir spontané et sincère, j'ai dû leur promettre d'oublier le passé, et je supplie Votre Altesse Royale de le faire aussi. — Je suis d'autant plus content de cette issue de leur affaire, qu'elle satisfait tout le monde, en produisant l'effet désiré sur l'Armée; et que j'ai trouvé, depuis ma très humble dépêche du 16 Juillet, que quand quelques anciens officiers de l'Artillerie prennent congé, ceux qui resteront à la nouvelle organisation de ce corps ne sont pas assez nombreux pour laisser quelques surnuméraires à retrancher d'après le nouveau plan. — Cela sera aussi le cas du Lieutenant Brock, qui est placé au corps de génie. Il faudra donc attendre le dénouement de son procès.

Hier le Prévot Munch fut, d'un commun accord, présenté pour successeur de l'Evêque Pavels. Ce n'est pas, qu'il était le plus ancien des prétendans, mais que le Conseil d'Etat le trouva le plus propre à cette place, par ses talens comme littérateur et comme prêtre, par ses connaissances de langues étrangères et par la dignité de son maintien et de sa vie privée. Je crois même devoir particulièrement le recommander, comme un homme sincèrement dévoué à la réunion avec la Suède, et dont l'influence littéraire et ecclésiastique dans cette capitale pourra nous être importante à bien des occasions. Il semble aussi mériter quelque récompense du zèle dont il a servi la cause commune, et quelque soulagement des injures dont il a été en butte<sup>1</sup>).

Christiania le 2 Août 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 95. Christiania d. 6. aug. 1817.

M. ber om kronprinsens tillatelse til delvis å anvende utenfor hovedstaden et parti korn (300 tønner) som var bestemt for de fattige i denne by. Stattholderen anbefaler også å yde 100 tønner av dette korn til nødlidende elever ved det militære akademi. Kornprisene synkende.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 2 de ce mois.

Après avoir déjà donné 300 tonneaux d'orge aux pauvres de Christiania, Votre Altesse Royale daigna, par une lettre du 19 Janvier dernier, en grace m'autoriser à disposer encore de 300 tonneaux pour le même objet et pour sauver de la misère des pères de famille dignes de ce bienfait. Comme Votre Altesse Royale m'en avait confié la distribution d'après mon propre discernement, je n'ai profité de cette offre généreuse, qu'avec beaucoup de circonspection et qu'avec plus de réserve que ce ne fut peut-être le dessein libéral de Votre Altesse Royale. La nouvelle récolte sera bientôt employable, et je n'ai pas encore disposé de 20 tonneaux des 300. Si elle est aussi riche, que nous avons lieu d'espérer, le reste de ces 300 tonneaux doit être plus que suffisant à soulager les pauvres de Christiania, au cas que Votre Altesse Royale trouverait à propos de les secourir

dans une année, qui n'est pas mauvaise. J'ose ainsi Vous proposer, Mon Seigneur de disposer d'une partie de ces blés à de vrais pauvres honteux dispersés par tout le pays, d'une manière, dont eux mêmes, leurs enfans et la patrie doivent être reconnaissans à Votre Altesse Royale.

Il y a ici à l'Academie militaire nombre de cadets, dont les pères et les mères veuves n'ont pu payer la nourriture le logis et l'équipement de leurs fils. Ces jeunes gens, dont quelques uns manquent par fois du pain, sont en partie les enfans d'officiers encore au service, qui n'ont à peine le nécessaire pour le reste de leur famille, et qui font tous les sacrifices personnels pour l'éducation de leurs fils. La suite de cet état déplorable doit être, que plusieurs garçons de tête et de bonne trempe seront perdus pour eux-mêmes et pour le service, faute de moyens de continuer leurs études. Le tableau, que le Lieutenant Colonel Krog m'a fait de leur situation, porte que les dettes des plus pauvres et des plus distingués montent un peu au delà de 700 Spécies. Cette somme équivaut à peu près à 100 tonneaux d'orge; et comme rien ne serait plus convenable à donner aux hôtes et aux autres créanciers pareils de ces jeunes gens, que du blé, j'ose insinuer la très humble proposition, que Votre Altesse Royale fit delivrer à l'Academie Militaire cette quantité, prise sur les 300 tonneaux affectés à la ville de Christiania. Si ce projet, que je ne veux recommander, qu'autant, qu'il s'accord avec les vues générales de Votre Altesse Royale, est agréée, ce blé sera distribué selon l'avis de M<sup>r</sup> Krog et celui des autres officiers du corps, et un rapport détaillé Vous sera fait, Mon Seigneur, sur l'emploi de ce grand secours. Il sera considérable à mesure que Votre Altesse Royale nous permettra d'en disposer plus ou moins vite, car le prix du blé baisse avec chaque jour qu'on approche de la moisson. Je n'ai voulu recourir aux largesses particulières de Votre Altesse Royale, qu'en cas de véritable besoin, et en le faisant aujourd'hui, je Vous prie, — Mon Seigneur, d'être persuadé que je le fais sans aucune prétention personnelle d'être exaucé.

Christiania le 6 Août 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.



96. Christiania d. 9. aug. 1817.

Kronprinsens 3 brev d. 3. aug. I Norge som i Sverige ansees biskopskorset å tilhøre embedet, ikke mannen; biskop Pavels har allerede mottatt sin forgjengers kors. Det nye kors bør enten overrekkes ham som en særlig nåde eller sendes tilbake til Stockholm. Oberstløytnant P. R. Fleischer har overtatt kommandoen på Fredriksten. Oberst O. Chr. Synnestvedt har overtatt generalmajor J. A. C. Ohmes kommando under dennes sykdom. M. ber kronprinsen om offisielt å takke kapteinene J. H. Spørck og H. A. Jenssen samt sogneprest Th. Bodom for den undervisning de uten godtgjørelse har ydet de unge officerer. Kaptein C. F. Borckenstein anbefales til Sverdordenen.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 6 de ce mois.

Hier arriva M<sup>r</sup> le Capitaine Mariboe, et me rémit les trois lettres, dont, Votre Altesse Royale a daigné le charger pour moi, en date du 3 dernier.

Ici, de même qu'en Suède, la croix épiscopale est censée appartenir au Siège. Ainsi l'Evêque Pavels a déjà reçu celle de son prédécesseur, et l'a portée depuis son inauguration. J'ai donc l'honneur de Vous demander, Mon Seigneur, si je dois, malgré cela, lui remettre comme une grace particulière la croix apportée par M<sup>r</sup> Mariboe, ou s'il m'est permis de la renvoyer, pour ne pas donner lieu à la supposition, que cette décoration appartient à l'homme, qui en est investi; car cette opinion amenerait une pareille dépense pour le Roi à chaque nomination d'Evêque dans l'avenir.

Le Lieutenant Colonel Fleischer vient de prendre le commandement de la forteresse de Frédéricstéen, où sa famille l'a déjà suivi.

Le Général Ohme a l'hydropisie, et il est si faible que le Colonel Synnestvedt du Nordenfjeldske au dû se charger du commandement de la place.

Lors qu'il fut ordonné, que tous les officiers, qui n'avaient pas subi l'examen requis, le feraient, le Capitaine Spørck du Søndenfjeldske et le Capitaine Jenssen du Nordenfjeldske ainsi que le prêtre Bodom à Fredricshall se donnaient avec beaucoup de zèle et de succès la peine d'instruire les jeunes officiers. Comme ils n'en ont pas eu ni demandé de récompense quelconque, je supplie Votre Altesse Royale de pouvoir leur en témoigner officiellement la haute satisfaction du Roi et de Votre Altesse Royale.

La Capitaine Borckenstein de l'Etat Major, Instituteur des Cadets dans les mathématiques et dans la géométrie s'est longtemps distingué par ses connaissances et par ses efforts infatigables pour l'instruction

de ces jeunes gens. J'ose ainsi le recommander à la croix de l'Épée, comme la marque la plus satisfaisante de l'approbation de Sa Majesté et de la Vôtre, Mon Seigneur.

Christiania le 9 Août 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

97. Christiania d. 13. aug. 1817.

Stattholderens bemærkninger til regjeringens innstilling om inndragning av officersposter og utnevnelser til nye. Når oberst F. W. B. Stabell blir utnevnt til chef for 2. akershusiske brigade, bør stillingen som generaladjutant bli stående vakant og bekledd av Stabell ad interim og uten vederlag. Oberstløytnant P. R. Fleischers ønske om å bli chef for et korps geworbene eller nasjonale kolliderer med majorene L. Reins og F. Kaltenborns krav på en sådan post. M. anbefaler major F. F. Fischer til kommandant på Kongsvinger. Kavalerikaptein E. Alstrup og kronprinsens adjutant E. Anker skifter regiment. Løytnanter ved akershusiske jegerkorps skal efter endt eksamen gå over i ingeniørvåbnet. Løytnant M. Lund ved Telemarkens regiment er mistenkt for å ha slått op den famøse plakate mot N. Wergeland. Generalkommandantstillingen over Akershusiske armédivisjon ledig efter general K. A. Meyers avskjed; stattholderen ber om at Staffeldt ikke må bli hans eftermann. General Haxthausens sønn samt kapteinene P. Anker og L. Mariboe står på reduksjonslisten, sistnevnte tross sin utnevning til adjutant hos kongen. M. anbefaler innstillingen, som militærkomitéen og dens chef P. Motzfeldt har æren av, og håber at kronprinsen vil bemyndige komitéen til å remplace de officerer kongen forflytter.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 9 dé ce mois.

Le Conseil d'État envoie aujourd'hui à Sa Majesté le projet de la réduction des anciens officiers Norvégiens, et de la nomination d'autres, pour constituer la nouvelle Armée de ce Royaume. Je crois devoir ajouter à tout cela quelques observations particulières, énoncées avec toute la sincérité, que je dois à Votre Altesse Royale.

Si le Colonel Stabell est nommé Chef de Brigade, comme me le font espérer son mérite et les sentimens propices, que Votre Altesse Royale a exprimés pour lui, dans Sa lettre du 19 Fevrier dernier, et qu'Elle vient de lui confirmer par le cordon jaune<sup>1)</sup>, — la place d'Aide de camp général sera vacante. Dans ce cas-là, j'ose réitérer ma très

humble demande de pouvoir, par des raisons, que j'ai déjà eu l'honneur d'alléguer, commander ce Colonel à faire, parinterim, les fonctions d'Aide de camp général, tant que je suis ici; et je Vous supplie Mon Seigneur, de laisser ainsi cette place vacante jusqu'à mon départ. Pour que cet arrangement soit sans conséquence pour l'avenir, et qu'on ne se plaigne pas avec raison de la réunion de deux places si importantes, le Colonel Stabell se chargera gratuitement de celle d'Aide de camp général.

Le Lieutenant Colonel Fleischer se donne l'espérance d'obtenir, par la grace de Votre Altesse Royale, un corps de Gevorbne ou de Nationale dans les environs de Frédricsstéen et de Frédricsstad. — Mais nous n'avons cependant pas pu l'y proposer, sans faire tort à l'un des deux Majors Rein et Kaltenborn. Le premier est frère du curé de Bergen et ancien officier de mérite. Si on le déplace les Norvégiens le régarderont peut-être comme une persécution de la famille de Rein. Si M<sup>r</sup> de Kaltenborn, Officier d'Ordonnance de Votre Altesse Royale est exclu, lui et sa pauvre famille seraient réduits à la misère en faveur d'un homme, que Votre Altesse Royale vient de sauver de la même situation, et dont la fortune rapide est sans doute déjà enviée. Je trouve aussi, que quand un jeune officier comme lui reçoit une place, que les plus anciens généraux se seraient estimés heureux d'obtenir, il devait être content, du moins pour la première année. D'ailleurs deux places ne sauraient être réunies en un seul homme, sans charger l'état de la pension d'un officier déplacé de plus; ce qui donnerait lieu à des plaintes d'abus de la part du Stor Thing.

Le Major Fischer du Régiment de Nordensfeld, que le Comité a présenté pour commandant de Kongswinger<sup>2)</sup>, est un officier distingué, que je recommande spécialement à la protection de Votre Altesse Royale. Comme il a le malheur d'être hernieux, il nous a fallu renoncer à le voir employé à une charge plus active, quelque brave qu'il soit.

L'arrangement, q'on a proposé entre le capitaine de cavalerie Alstrup, et l'Aide de camp de Votre Altesse Royale, Anker, n'est fait que pour faciliter le séjour de celui-ci chez son père à Eidsvold;—avantage, sans lequel il ne saurait qu'avec difficulté accepter un poste pareil.

Le Lieutenant Brock des fusiliers d'Aggershuus, qui se prépare à subir l'examen prescrit, pour entrer au corps de génie, ainsique tous

les autres officiers dans le même cas, ne sont pas compris dans le projet, qui est maintenant adressé au Roi. Classifiés comme surnuméraires, ils sont mis en réserve, pour remplir les vacances dans les corps de génie et d'artillerie.

Le Lieutenant Lund du Régiment de Tellemarken est exclu de l'Armée, pour s'être rendu suspect à ses camarades d'avoir attaché au pilori de Brevig le fameux écrit du prêtre Wergeland<sup>3</sup>). Je ne cite ce fait, que pour indiquer à Votre Altesse Royale l'esprit, qui regne dans ce Régiment, et qui a guidé le Comité, en voulant écarter de la nouvelle armée les indignes aussi bien que les incapables. Ce Lund est Danois.

Par la démission du Général Meyer, le place de Général commandant de la Division d'Aggershuus sera vacante, et si c'est l'intention de Votre Altesse Royale de la faire remplir, je m'en remets pour le successeur entièrement à Votre choix, Mon Seigneur, pourvu que ce ne soit pas le Général Staffeldt, que Votre Altesse Royale charge de ce poste. Après s'être plaint à Frédéricstéen de l'hydropisie et d'une infirmité, qui présageait sa mort, il se loue maintenant de sa bonne santé et de sa vigueur. J'ai tout lieu de ne regarder ces annonces que comme des préludes à une supplique d'obtenir, en réparation de ses malheurs immérités, le premier poste vacant, qui lui convient. Si s'était celui de Général commandant de la Division d'Aggershuus, et que Sa Majesté le lui conferât, je serais extrêmement embarrassé avec lui pendant le Stor Thing prochain. Sa présence exaspérait les esprits, et c'est d'une grande importance de ne pas brusquer les représentans dans les circonstances actuelles. Votre Altesse Royale connaît déjà mon opinion du Général Staffeldt; mais qu'il soit innocent ou non, la nation veut toujours, qu'il ait tort, peut-être pour ne pas paraître l'avoir eu elle-même; et toute mesure du Gouvernement de donner sitôt une justification si éclatante à ce Général, ne pourrait donc que mortifier ce peuple.

Ce n'est pas pour accabler un père déjà malheureux, que nous avons mis le fils du Général Haxthausen sur la liste de réduction; mais c'est à cause de sa mauvaise conduite, qui doit Vous être connue, Mon Seigneur, depuis le gouvernement de mon prédécesseur, et qui fut telle, que je n'ai pu voir ce capitaine dans ma maison<sup>4</sup>).

La nomination de M<sup>r</sup> Mariboe a été mise à l'ordre du jour. Comme elle ne nous était pas connue avant que le plan de la nouvelle organisation ne fût projeté, le capitaine Mariboe a été mis sur la liste de

réduction, conformément au principe généralement établi, de congédier tous les officiers surnuméraires et à la suite. C'est aussi le même cas, quant au Capitaine Pierre Anker, qui n'a pas voulu entrer au service actif de l'armée, et qui doit par conséquent en être congédié, bien qu'il reste au service militaire comme Officier d'ordonnance de Votre Altesse Royale. Par cette raison, et en considérant, que le capitaine Mariboe n'a point obtenu quelque avancement de grade dans l'armée Norvégienne, nous n'avons pas eu lieu de changer notre première proposition à cause de sa nomination d'Aide de camp du Roi, surtout comme il dépendra toujours de Sa Majesté de l'employer à Son gré.

En recommandant tout notre projet, ainsique le terme de son exécution à l'agrément du Roi et de Votre Altesse Royale, je dois avoir l'honneur de Vous assurer, Mon Seigneur, que cet ouvrage est fait avec beaucoup d'impartialité et avec la plus grande circonspection de la part du Comité. Son chef, M<sup>r</sup> le Conseiller d'État Motzfeldt, et le Colonel Stabell ont eu le plus grand soin de ces travaux, et méritent surtout les éloges, dont les membres de ce Comité se sont généralement rendus dignes.

Il me reste encore un souhait, celui, que Votre Altesse Royale nous permette de projeter les successeurs aux Officiers, que le Roi nommera autrement, que le Comité l'a proposé. Aucun des exclus ne pourra alors se plaindre que ses titres n'ayent été exposés au Roi et à Votre Altesse Royale.

Tous les papiers et documens relatifs à cette affaire sont remis à M<sup>r</sup> d'Anker, pour qu'il soit à même d'en faire aussitôt son rapport à Votre Altesse Royale.

Christiania le 13 Août 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 98. Christiania d. 16. aug. 1817.

Karl Johans brev d. 7. aug. Stattholderen gleder sig over at statsrådene Fastings og Motzfeldts fortjenester skal påskjønes av kongen. Motzfeldts arbeide med arméplanen burde gjøre ham dobbelt fortjent dertil. Brand i Egersund, hvorved tollbetjent Samuel Hamres to barn omkom; alt brente for ham. Pengehjelp fra staten. M. ber om korntilskudd fra kronprinsen.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 13 de ce mois.

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser en date du 7 dernier. Je suis ravi d'apprendre combien Votre Altesse Royale apprécie les mérites de M<sup>rs</sup> Motzfeldt et Fasting, et que j'ai été assez heureux pour deviner Vos intentions, Mon Seigneur, en recommandant ces deux conseillers à être distingués par Sa Majesté. J'espère que le premier d'eux s'acquerra un nouveau titre à la grace du Roi, par le plan de la nouvelle organisation de l'Armée.

A l'incendie d'Egersund le printemps passé, un doüanier nommé Hammer fut si malheureux, que je ne dois pas omettre de l'annoncer comme un sujet digne de la pitié de Votre Altesse Royale. — En s'éveillant avec sa femme au milieu des flammes et de la fumée, il se précipita par l'escalier, qui brûlait déjà, pour chercher du secours. La femme le suivit avec deux enfans. Alors un peu revenu de sa première consternation et s'apercevant de l'absence de deux autres de ses enfans, il monta l'escalier brûlant, pour chercher à les sauver. Mais il ne put parvenir jusqu'à eux, avant que les flammes saisissant son corps nu le contraignissent à se jeter par la fenêtre. La mère fit alors la dernière tentative, mais en vain. Elle fut retirée du feu à demi morte, et les deux enfans périrent ainsique toute la propriété de cette pauvre famille. Son sort déplorable a déterminé le Conseil d'État à lui proposer, en proportion de la condition du doüanier et des ressources peu considérables de l'État, une gratification de 150 Spécies, du trèsor public. Si Votre Altesse Royale voulait en grace y ajouter quelques blés, je crois que Votre bienfaisance, Mon Seigneur ne saurait jamais être employée à plus juste titre.

Christiania le 16 Août 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 99. Christiania d. 20. aug. 1817.

Kronprinsens brev d. 14. aug. De norske debitorer til det svenske krigskommissariat er kronprinsen takknemlige for den forlengede betalingsfrist. Statsråd Løvenskiolds brev med pengeandragende sendes til kronprinsen. Det stadige regn vekker engstelse for høsten. Biskop Pavels reist til Bergen.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 16 du courant.

Je suis très sensible à l'intérêt, que Votre Altesse Royale daigne témoigner pour le rétablissement de ma santé.

Les Norvégiens, débiteurs de la couronne de Suède, qui ont obtenu par l'intervention de Votre Altesse Royale un délai ultérieur, pour le paiement de leurs dettes, Vous ont, Mon Seigneur, les plus grandes obligations, pour être sauvés d'une ruine imminente. Je ne saurais être de leur part assez reconnaissant de l'égard, que Votre Altesse Royale a eu à mes très humbles représentations de leur embarras.

Cedant aux instances de M<sup>r</sup> de Löwenskjöld, je prends la liberté de Vous présenter, Mon Seigneur, sa lettre très humblement ci-jointe, relativement à 252 £ Sterling, qu'il a dépensées à Copenhague en sus des appointemens que le Gouvernement lui avait assignés<sup>1</sup>). Comme je suis persuadé, que le Conseil d'État d'ici ne changera pas d'avis à cet égard, et parceque M<sup>r</sup> de Löwenskjöld fonde sa réclamation sur les prétendues promesses de Votre Altesse Royale et de S. E. M<sup>r</sup> le Comte d'Engeström, je n'ai pu, que Vous adresser directement cette affaire, Mon Seigneur.

Les fortes pluies continuelles nous donnent beaucoup d'inquiétudes pour la récolte, qui promettait d'être si riche. L'orge et l'avoine seront difficilement mures et beaucoup de foin, qui n'est pas encore dans les granges, sera gâté.

Le Major Ely du Régiment de Vesterlehn vient de me demander un passeport pour aller à Stockholm, ce que je lui ai permis.

L'Evêque Pavels part pour Bergen, avant la fin de cette semaine, bien regretté de ses auditeurs.

Etant sur le point de finir cette très humble dépêche, je reçois la lettre gracieuse de Votre Altesse Royale du 14 dernier. Je Vous fais Mon Seigneur les remerciemens les plus vifs et les sincères de Votre bonté pour les cadets. Je m'estime heureux d'être l'organe par laquelle ce grand secours leur sera annoncé; et j'aurai l'honneur d'en rapporter la distribution par le Courier prochain.

Christiania le 20 Août 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royle, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 100. Christiania d. 20. aug. 1817.

Kronprinsens brev d. 8. aug. om Norges finansielle forhold. M. imøtegår Karl Johans skarpe uttalelser mot regjeringen, som er bundet av stortingets beslutninger, likesom det tilkommer kongen å sanksjonere dem, samt å approbere — eller forkaste — regjeringens innstillinger. Stattholderen gjentar forsikringen om at grev Wedel ikke bærer skylden for stortingets finansplan, som han var en direkte motstander av. Det er denne plan, som er hovedårsaken til misèren. Sålenge landet mangler en nasjonalbank, må Norges finanser sveve i luften. Regjeringens utakknemlige opgave, å balansere det oppløste finansvesen, før et nytt er ordnet, innbringer dem alle, og især grev Wedel, ubehageligheter. Spekulasjonen i riksbanksedler, deres gradvise forsvinnen. Mangelen på lavere seddelmynt. Resolusjonen om å motta diskontosedler i statens kasser førte til at skatten blev innbetalt i disse sedler, som staten ikke kan la sirkulere som betalingsmiddel. Den første konsekvens herav, å la gager utbetales i korn, kunde ikke lenge holdes gående. Den neste, atter å sperre av for diskontosedlene, har skapt uro. Stattholderen gjentar at bebreidelsene må rettes mot stortinget, ikke mot regjeringen, hvis uegennytte har stått sin prøve. Hvad landet mangler, er penger, men stattholderen vil ikke opfordre kronprinsen til å sette kapital i et så usikkert foretagende som den norske stat.

Très humble Mémoire!

En recevant la lettre de Votre Altesse Royale du 8 dernier, j'ai reçu une nouvelle preuve de Sa sollicitude pour le bonheur des Norvégiens, et c'est au double titre de reconnaissance et de devoir, que je vais répondre aux réflexions de Votre Altesse Royale sur les Finances délabrées de la Norvège. Quoique je n'aye pu, ni même voulu, par déférence au désir de Votre Altesse Royale, prendre une part bien active aux mesures financières du gouvernement, je chercherai à prouver, que ce Conseil n'a pas été plus en cas de projéter, que le Roi ne l'a été d'adopter d'autres moyens de diminuer l'embarras actuel, que ceux dont on se plaint.

Votre Altesse Royale a parfaitement raison de dire, que le Roi n'a fait que sanctionner les décrets du Stor Thing et qu'agrèer les propositions du Conseil de Christiania. Aussi n'est ce ni au Roi, ni à Votre Altesse Royale personnellement, mais au Stor Thing et à ce Conseil qu'on s'en tient, en se plaignant des règlemens financiers. — Pour ce qui regarde le Comte de Wedel, tout le monde sait, qu'il n'approuva pas le projet de finances, que, malgré les représentations mêmes de Votre Altesse Royale, la pluralité favorisa. On n'est mécontent de ce fonctionnaire zélé et désintéressé, qu'autant qu'on oublie que l'exécuteur de ces décrets n'en est pas l'auteur, et que le Roi n'est plus le maître absolu de réparer par une nouvelle ordonnance les maux occasionnés par une précipitation antérieure.



Tout homme impartial, et aux autres l'intérêt ôte la faculté d'un vrai raisonnement, entrevoit que les finances de Norvège s'écroulent parce que le fondement supposé, la banque volontaire ou forcée, y manque. Le Gouvernement n'ayant pas le pouvoir d'y remédier par un nouvel édifice, il ne lui reste que d'empêcher la chute complète du vieux. C'est-ce que ce Conseil a tâché de faire. Le Stor Thing avait décrété, que les Rigsbanksedlers seraient brûlés à mesure qu'ils rentreraient à la banque, qui les avait fait circuler. Cela s'effectua, et faute d'autres représentatives la circulation se ressentit aussitôt de cette perte. Jusques là on n'avait pu profiter de la ressource offerte par le Stor Thing d'hypothéquer des biens-fonds et des effets dans les caisses d'escompte, faute de crédit pour les billets, qui en devaient émaner. Pour y remédier et pour faciliter l'emploi des propriétés et des moyens, qui restèrent au peuple pendant un hiver, qui lui menaçait de la famine, le Conseil d'État proposa au Roi, d'accepter provisoirement les billets d'escompte dans les caisses Royales. Sa Majesté y acquiesça et l'on se trouva bien de cette mesure. Mais comme l'on ne pouvait pas se dispenser de brûler les Rigsbanksedlers, qui rentraient, et que ces billets étaient les seules représentatives connues et accréditées en Dannemarck, où l'on s'approvisionna; que les billets d'escompte représentaient une trop grande valeur, pour pouvoir être généralement employables; que l'on ménageait en conséquence les Rigsbanksedlers pour dernière ressource, et que l'on commença à en faire l'agiotage, ils disparurent peu à peu de la circulation. Dès ce moment les impôts ne furent payés que par des billets d'escompte, et la trésorerie fut d'abord embarrassée pour la solde de moindres sommes. Nous priâmes alors le Roi de permettre la trésorerie d'y remédier par des billets de dépôt, presque de la manière, qu'ont fait depuis les négocians. Mais Sa Majesté ayant demandé là-dessus l'avis de la Direction de la banque, sa réponse devait être négative, cette autorité n'ayant pas, comme en Suède, une voix délibérative dans ces affaires. — Nous eumes donc recours à solder les troupes par du blé; mais cette mesure n'étant ni suffisante ni employable à la longue, il fallait en adopter une autre plus efficace et positive, pour que l'agiotage toujours croissant ne privât pas les militaires et les fonctionnaires déjà mal payés d'un quart de leurs appointemens insuffisans, et que cette perte, réjaillissante sur toutes les branches de l'Administration, n'arrêtât pas absolument la machine de l'État. Ce n'était que par une concession spontanée et provisoire

du gouvernement en faveur des propriétaires et des négocians, que les billets d'escompte avaient été reçus dans les caisses de la couronne. Quand cette mesure devint, par des circonstances incalculables lors de son adoption, ruineuse pour une autre classe de citoyens et inconciliable avec le devoir du Roi d'honorer les obligations de l'État, en ne cedant rien de la recette que le Stor Thing a assignée à cet effet, le choix n'était plus à nous. Plutôt que d'encourir de plus grands risques encore, nous proposames la voie légale, quoique très dure, de retracter la concession susmentionnée. On a grande raison de se plaindre du Stor Thing, il est vrai, mais pas de nous, qui avons les mains liées par ses décrets. Nous sentons vivement le fardeau de désapprobation imméritée, qui pèse sur nous; mais il nous faut bien supporter patiemment ce que nous ne pouvons pas éviter. En cherchant à maintenir la chose jusqu'au Stor Thing prochain, avant lequel il n'est permis de tenter que des palliatifs, nous espérons que les représentans d'alors auront assez senti le tort de leurs prédécesseurs d'avoir voulu fonder leurs calculs sur l'enthousiasme momentané d'une assemblée nationale, pour ne plus retomber dans une erreur pareille. Sous ce rapport-là je suis même content, que le Roi n'approuvât pas les billets de dépôt, de sorte qu'il n'existe pas même une raison apparente d'inculper le gouvernement d'un désordre, qui tombera seulement à la charge du dernier Stor Thing.

S'il manque quelque part de bonhomme et de désintéressement parmi nous, ce n'est du moins pas dans les délibérations du Conseil d'État de Christiania. Dans des revers communs on trouve un soulagement à se communiquer ses sollicitudes réciproques, et le désintéressement ne saurait jamais être plus pur que là, où il n'y a rien à gagner. Tel est notre cas, Mon Seigneur, et je prie Votre Altesse Royale d'être persuadée que je ne puis me souhaiter des collègues plus sincères, ni plus prêts à me seconder, que les Conseillers d'État, qui m'entourent ici. — La seule chose, qui pourrait rétablir nos affaires c'est l'argent, et je suis trop jaloux des intérêts de Votre Altesse Royale, pour vouloir jamais Lui proposer de hazarder Ses ressources particulières dans une entreprise, qui exigerait des millions, et dont le Stor Thing ne témoignerait certainement pas la reconnaissance due à un si grand bienfait.

Christiania le 20 Août 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à S. A. R. Mon Seigneur le Prince Royal, très humblement.

## 101. Christiania d. 23. aug. 1817.

Vedlagt rapport fra statsråd Diriks, hvis øiensykdøm hindrer avreisen til Stockholm.

Denne utsettelse, og sykdommen, påfører statsråden utgifter som kunde lettes hvis hans plass i Stockholm holdtes vakant. Stattholderens adjutant major Södermark, som varmt anbefales til kronprinsens gunst, vender tilbake til Stockholm; som efterfølger ønskes løytnant Bengt Ribbing, dersom generaladjutant friherre Magnus F. F. Bjørnstjerna og oberst grev Axel Otto Mörner tillater det. Høstutsiktene bedret. Oberstløytnant Krog takker for 100 tønner korn til kadettene.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 20 de ce mois.

J'expédie aujourd'hui à Sa Majesté le très humble rapport du Conseiller d'État Diriks, que son œil est encore si attaqué, qu'il doit, malgré son vif désir d'aller à Stockholm, y renoncer pour le moment, et peut-être même pour cet hiver. M<sup>r</sup> Diriks en est désolé sous tous les rapports, même sous celui de perdre ainsi un plus considérable revenu, sur lequel il avait compté, pour le soutien de sa nombreuse famille. Avec sa femme, enceinte en ce moment, il a déjà 8 enfans, sans avoir aucune fortune particulière pour subvenir à leurs besoins. Les appointemens de Conseiller d'État à Stockholm remédiéraient cependant en quelque sorte à cet état embarrassant, aggravé par les frais, que cause la maladie de ce père de famille. J'ose donc supplier Votre Altesse Royale de vouloir interceder auprès de Sa Majesté, au cas qu'Elle n'ait pas besoin de la présence de tous les deux Conseillers d'État, pour qu'Elle n'appelle aucun autre à la place de M<sup>r</sup> Diriks, mais qu'Elle résolve en grace de vouloir encore attendre le rétablissement de sa santé. Il aurait donc occasion de la soigner tranquillement, sans s'inquiéter ni de son soutien ni de son service. — Mais s'il fût désigné à rester ici, il devrait se mettre à la tête d'un Departement de l'Administration; et ne pouvant pas écrire, dans son état actuel, et souvent même ni lire ni sortir, il ne saurait se charger de son Departement sans le négliger ou sans risquer de perdre entièrement la vue. — Je fais cette très humble proposition à son insçu, pour ne pas blesser sa délicatesse; et si Votre Altesse Royale lui est favorable dans cette occasion, je n'entrevois aucun obstacle pour le Roi, de la part de la constitution, d'adopter cet arrangement sans y alléguer d'autres motifs que Sa volonté.

Un de mes deux Aides de Camp, le Major Södermark veut retourner à Stockholm, dans le mois prochain, pour s'y établir. Je Vous prie ainsi, Mon Seigneur, de vouloir faire commander ici un autre officier

Suédois comme mon Aide de camp, pendant le temps, que je resterai encore ici, et que cet officier soit le Lieutenant Bengt Ribbing des Dragons de Småland. En croyant pouvoir présumer l'agrément de Votre Altesse Royale à ce choix, je vais prévenir l'Aide de camp Général Baron de Björnstjerna, et le Chef de ce Lieutenant, Comte Axel de Mörner, de la demande, que je prends la liberté de Vous adresser à cet effet, Mon Seigneur. — Le Major Södermark a déjà l'honneur d'être connu de Votre Altesse Royale; mais en me séparant de lui, je ne dois cependant pas omettre de Vous recommander Mon Seigneur, cet officier distingué par ses talens et par ses connaissances.

Après la fin des jours caniculaires le temps s'est Dieu merci éclairci et la moisson commence. Si des gélées ne surviennent pas hors de saison, la récolte sera encore très bonne.

Pour faire une juste répartition des blés, que Votre Altesse Royale a en grace donnés aux cadets, et pour profiter des conjonctures actuelles, on a vendu ces 100 tonneaux d'orge. Le Lieutenant Colonel Krog en adresse aujourd'hui ses très humbles remerciemens à Votre Altesse Royale; et nous aurons bientôt l'honneur de Vous faire, Mon Seigneur, notre rapport sur la distribution même.

Christiania le 23 Août 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 102. Christiania d. 24. aug. 1817.

[Dr. med. Holst med kongens stipendium reiser til Stockholm, fulgt av stattholderens varme anbefaling.]

### 103. Christiania d. 27. aug. 1817.

Stattholderen anbefaler statsråd M. O. Sommerhielm som statsråd N. Treschows avløser i Stockholm, da ingen annen statsråd kan undværes i Christiania. Sommerhielm selv ønsker å komme tilbake til Stockholm. Oberst Benoni Aubert, kaptein Balthasar N. Garben og løytnant Michael Arentz reiser til Sverige for å bese Gøtakanalen.

Très humble Mémoire!

Par mon très humble dernier du 23 du courant, j'eus l'honneur de Vous proposer Mon Seigneur, de conserver comme Conseiller d'État

à Stockholm M<sup>r</sup> Diriks, mais de le laisser tranquillement rester ici pendant sa maladie. — Maintenant que le temps de faire relever M<sup>r</sup> Treschow par un autre Conseiller d'État de Norvège approche, je vais Vous faire, Mon Seigneur, mes très humbles insinuations à cet égard, afin que celui, que Sa Majesté désignera pour se rendre auprès d'Elle, ait le temps nécessaire pour se préparer à ce voyage. Parmi ceux des membres du Conseil d'État, qui n'ont pas été à Stockholm, M<sup>r</sup> Diriks y est déjà appelé; le Comte de Wedel est, comme chef des finances, aussi indispensable ici, surtout pendant le Stor Thing prochain, que le sont M<sup>rs</sup> Motzfeldt et Fasting, comme chefs des deux Départemens militaires. Le tour d'aller à Stockholm serait donc à M<sup>r</sup> Krohg, mais comme il est notre premier Jurisconsulte, nous ne saurions nous passer de lui, pendant le Stor Thing, surtout si M<sup>r</sup> Diriks était absent ou encore malade. M<sup>r</sup> Collett venant d'arriver de la capitale les circonstances mêmes désignent M<sup>r</sup> de Sommerhielm à cette charge flatteuse. J'ose ainsi proposer à Votre Altesse Royale de le faire appeler après M<sup>r</sup> Treschow, d'autant plus que M<sup>r</sup> Sommerhielm souhaite vivement retourner, et que j'ai tout lieu de croire, que Sa Majesté et que Votre Altesse Royale seraient contentes de le revoir.

M<sup>r</sup> le Colonel d'Aubert partira au bout de cette semaine pour la Suède. Il ira d'abord au Canal de Götha accompagné du capitaine Garben, commandé avec lui, et du Lieutenant Arentz, qui le suivra en volontaire, tous deux du corps de génie.

Christiania le 27 Août 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 104. Christiania d. 30. aug. 1817.

38 kadetter har fått godt av kronprinsens korn gave. Oberstløytnant Krogs ansøking om å studere ved Stockholms militærakademi bør opmuntres. Statsråd Motzfeldt har av all evne fremskyndet regjeringens innstilling om den nye hærs lønningskala. Gagene er forhøiet i den grad ressursene tillater. Generaladjutantens lønn blir lavere enn brigadeføroses. Men Stabell, som skal kombinere disse stillinger, gageres høiere enn de andre innehavere av tilsvarende militære charger. Hefte regnskyll truer kornhøsten.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 27 de ce mois.

Après avoir vendu les 100 tonneaux d'orge, dont Votre Altesse Royale a fait présent aux cadets, pour 7000 Rbdl<sup>r</sup> en Rigsbank-sedler, le Lieutenant Colonel Krog m'a proposé de distribuer cette somme à 38 individus, les plus mérités parmi les plus pauvres, conformément à son rapport très humblement ci-joint. Je l'ai approuvé en vertu de l'autorisation de Votre Altesse Royale, et M<sup>r</sup> Krog en a fait lecture aux cadets. Il informe par écrit les pères respectifs de ces garçons de l'encouragement, que Votre Altesse Royale a ainsi donné à ceux-là de continuer leurs sacrifices pour l'éducation de leurs enfans, et à ceux-ci de se vouer avec d'autant plus de ferveur au service de la patrie et à celui d'un Prince, qui S'est de si bonne heure chargé de leurs intérêts.

Le Lieutenant-Colonel Krog m'a exprimé le désir d'aller à Stockholm prendre une connaissance intime de l'Académie Militaire de Carlberg, pour pouvoir introduire dans celle d'ici, en autant que les circonstances et les institutions différentes le permettent un esprit analogue à celui qui règne là. Comme il est, selon moi, d'une importance majeure, que des officiers, qui doivent un jour combattre sous les mêmes drapeaux, se reconnaissent autant par l'uniformité d'éducation et de principes, que par celle de leurs signes militaires, je ne puis qu'agréer l'idée de M<sup>r</sup> Krog. Si Votre Altesse Royale l'approuve aussi, j'ose demander Sa haute autorisation à le commander à Stockholm au plutôt ou à la mi-Septembre, pour qu'il puisse y séjourner un mois ou six semaines et être cependant de retour ici, avant que la saison ne soit trop avancée et que le service ne le rende indispensable sur son poste.

Le Conseil d'État envoie aujourd'hui à M<sup>r</sup> d'Anker son très humble projet d'État d'appointemens pour la nouvelle Armée. Ils sont en général augmentés autant que les ressources le comportent. Ceux de l'Aide de camp général sont diminués, et il en aura dorénavant moins qu'un chef de brigade, au grade duquel ce sera un avancement à faire pour lui. A présent il en a davantage, de sorte que M<sup>r</sup> Stabell, en devant conserver ses appointemens d'aujourd'hui, soit comme chef de brigade, soit comme Aide de camp général, jouira pour sa personne de gages plus considérables, que n'en auront ses successeurs dans l'une ou l'autre de ces qualités. M<sup>r</sup> le Conseiller d'État Motzfeldt a fait tout son possible pour accélérer l'expédition de ce projet,

afin que Votre Altesse Royale puisse envisager, dans son ensemble, la nouvelle organisation de l'Armée Norvégienne.

Après trois jours de relache dans la semaine passée, les pluies ont recommencé à tomber en profusion. La plus belle récolte va être gâtée et nos bonnes espérances pour l'avenir changent en inquiétudes et en soucis.

Christiania le 30 Août 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 105. Christiania d. 6. sept. 1817.

Kronprinsens skrivelser d. 28—29. aug. Den norske regjerings avslag til statsråd Severin Løvenskiöld, vedtatt i kgl. res. d. 3. juli, forutsetter ikke nogen kompensasjon til L. fra kongehusets side.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 30 Août.

Avanthier le Lieutenant Mansbach, officier d'ordonnance de Votre Altesse Royale arriva et me remit les différentes lettres, dont Votre Altesse Royale avait daigné le charger pour moi, en date du 28 et 29 Août. Je vais exécuter les ordres, qui m'y sont donnés, et j'aurai l'honneur de répondre aux deux lettres particulières de Votre Altesse Royale par le Major Birch, qui partira incessamment pour sa nouvelle destination honorpale.

Le Conseil d'État n'a certainement pas été d'avis, que Sa Majesté et que Leurs Altesses Royales subviendraient aux dépenses, que M<sup>r</sup> de Löwenskjöld a faites en sus des appointemens, qui lui étaient assignés par les résolutions du Roi, en date du 28 Mars et du 12 Octobre 1816<sup>1</sup>). Mais lorsqu'il supplia Sa Majesté d'être exempt de la rétribution des 252 £. 5. S. 7. d. en question, le Conseil d'État, sans entrer en réfutation des raisons alléguées par M<sup>r</sup> de Löwenskjöld, conseilla au Roi de S'en tenir à la somme déjà fixée, et que Sa Majesté avait jugée suffisante. Le Roi approuva cette opinion en date du 3 Juillet dernier; et Votre Altesse Royale daignera donc en grace trouver, que le Conseil d'État, n'aurait pu oser, même s'il l'avait

voulu, changer d'avis dans une affaire, dont il venait d'apprendre la décision négative et définitive du Roi.

Quelques jours de beau temps nous font encore espérer, que la récolte sera passable.

Christiania le 6 Septembre 1817.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

106. Christiania d. 9. sept. 1817. (Privat).

Kronprinsens to brev d. 20. aug. Stattholderen beklager kongehusets mishag med den nye arméplan, som er samvittighetsfullt utarbeidet av militærkomiteen. Kritikken rammer i siste instans Mörner, i hans egenskap av norsk generalissimus og regjeringens chef. Innstillingen har fått grunnlovmessig behandling. Endringer, eller forkastelse, avhenger som vanlig av kgl. res. Foreløbig besvarer M. kronprinsens innvendinger.

1) Alle utnevnelser til den nye hær må gjøres samtidig, for oversiktens skyld.

2) Skal forslaget forkastes, må kongen angi et nytt grunnlag for arbeidet, og utpeke hvem der skal påta sig det. Efter utførelsen må det fremlegges av forsvarsdepartementet, behandles av regjeringen, som innstiller det til kongens vedtagelse. (Grl. §§ 15, 21, 28).

3) Militærbudgettet kan ikke bære nogen utvidelse av den ramme som kongen allerede har avstukket i kgl. res. De offiserer som er utpekt til å avskjediges, eller til å stå utenfor nummer, kan ikke bli stående i hæren uten å sprengte budgettet.

4) Ytterligere utsettelse av arméens nyorganisasjon er skadelig, især av hensyn til de forberedende sesjoner, som snart skal avholdes. Den almindelige usikkerhet om officerenes og mannskapenes skjebne slapper militæranden. Skuffelse over utsettelsen fører til mistenksomhet overfor regjeringens motiver.

5) Spørsmålet om innfødte nordmenn i arméen (3: offiserer født i Norge) kan vanskelig reises av en regjering, hvis fleste medlemmer er født utenfor landet. Da grunnlovens § 92c ingen forskjel gjør på dette punkt, har komiteen bare heftet sig ved dyktighet, fortjenester og opførsel. Det vilde sette ondt blod, hvis andre hensyn blev gjort gjeldende.

6) Stattholderen imøtegår kongehusets beskyldning mot komiteen for å ha overskredet sitt mandat, gjennom sine advancementsforslag. Han henviser til a) kongens sanksjon av vernepliktsloven, b) kgl. res. d. 3. juli 1816, hvorefter militærkomiteen blev konstituert under forsvarsministerens ledelse. (Se art. 3 og 4 av vedlagte aktstykke nr. 2.) Det lå i sakens natur at komiteen måtte beskjeftige sig med personlige utnevnelser eller avskjedigelser, da disse sorterer under generaladjutant og forsvarsminister, som begge sitter i militærkomiteen. Det står i kongens makt å anta eller forkaste forslaget. Generalmajor J. G. Mejlænder og oberst Otto Chr. Synnestvedt vil bli overflødige; umulig å skaffe alle regimentschefer en brigade, hvorav



bare opprettes 5. Oberst H. de Place ønsker selv avskjed. Synnestvedts og Mejlænders innbyrdes stilling.

7) Kavalerikapteinene Anker og Alstrups ønske om å bytte våben var bare en henstilling til kongen.

8) Nr. 2 litt. h i komiteens innstilling kan ikke fortolkes som en rett for brigadechefen til å avskjedige løytnanter uten lov og dom. Chefene skulde bare forbeholdes rett til å fordele de av kongen utnevnte løytnanter mellom de forskjellige korps. Denne rett strider ikke mot grl. § 22.

9) Hvad angår de 6 infanterioffiserers forflyttelse til kavaleriet, kommer et sådant forslag ikke i strid med forordn. av 1772. Til denne kan så meget mindre tas hensyn, som hærforandringen medfører en oppløsning av alle våben. Til de nye formasjoner skulde man kunne velge fritt.

10) Ved sin utnevnelse til chef for første Akershusiske brigade, med stasjon i Fredrikstad, vil oberst F. W. B. Stabell se sig tvungen til å ta avskjed. Hvis han ikke får annen brigade, og kan bli boende i Christiania, må han innskrenke sig til å være generaladjutant.

11) Stattholderen gjør opmerksom på at komiteens forslag om majorers avancement til oberstløytnanter ikke kolliderer med grl.'s § 23, som for øvrig tilkjenner kongen en usikker rett til å foreta slike forfremmelser.

12) Hvis de kommanderende generaler Chr. F. P. Th. Lowzow, Johs. Sejersted og Chr. D. A. Arenfeldt utnevnes til brigadechefer, istedenfor, efter kronprinsens uttrykkelige tilsagn, å bli stående i sin nuværende stilling, vil det gå ut over de av komiteen utpekede offiserer, generalmajor Bang og oberst Nicolai Tiedemand, som begge må avskjediges.

13) Oberst Jacob Fr. Schilling kan ikke bestride posten som brigadechef for artilleriet. Tross hans ønske om avskjed har komiteen innstillet ham til kommandant ad interim på Akershus.

14) Oberstløytnant Nic. Fr. R. Huitfeldts utnevnelse til kommandant på Kongsvinger — en stilling han er lite skikket for — betyr en grov tilsidesettelse av major Fr. Ferd. Fischer, som nettop på grunn av sine kvalifikasjoner fortjener utkomme for sin tallrike familie (Huitfeldt barnløs).

### Monseigneur!

Il m'a été bien sensible d'apprendre, par les deux lettres particulières de Votre Altesse Royale du 28 Août, la désapprobation du Roi et de Votre Altesse Royale de notre très humble projet de réduction et de réorganisation de l'Armée Norvégienne; mais le mécontentement, que Votre Altesse Royale exprime du Comité, chargé de cette tâche pénible, m'a surtout affligé. Je suis cependant bien aise, que ce mécontentement désolant ne me soit énoncé que particulièrement. Sans cela, les membres de ce Comité, se sentant certainement avoir agi dans cette affaire en hommes d'honneur et de conscience, seraient découragés, et perdraient l'envie de travailler pour le Roi et pour la patrie. Mais la désapprobation du Roi et de

Votre Altesse Royale ne frappe pas seulement les membres de ce Comité. Il remit son ouvrage à moi, dans ma qualité de Feldmaréchal. Après l'avoir examiné, je l'approuvai et l'envoyai au 6<sup>me</sup> Département, pour être dûement rapporté au Conseil d'Etat. Cette autorité, à laquelle j'ai l'honneur de présider, trouva également, après avoir mûrement réfléchi à ce projet d'organisation, qu'il méritait son approbation, et le recommanda en conséquence à celle de Sa Majesté. Cette affaire étant ainsi traitée d'après les formes prescrites par la constitution, et étant de même insinuée auprès de Sa Majesté, il est nécessaire, qu'Elle prononce là-dessus Sa haute résolution dans Son Conseil d'Etat. Il Lui appartient alors, de faire dans ce projet les changemens, qu'Elle juge convenables, ou de le réjeter entièrement, en ordonnant la rédaction d'un nouveau. Mais avant que cette résolution soit prise dans le Conseil d'Etat, nous ne pouvons faire aucunes propositions de changemens dans notre très humble projet, en n'osant pas préjuger la décision du Roi, avant qu'elle soit prononcée sur une affaire, qui Lui a été régulièrement soumise. J'apprécie cependant, avec bien de reconnaissance, la bonté de Votre Altesse Royale, d'avoir en grace voulu me communiquer les observations du Roi et les Siennes propres sur notre travail, et je tâcherai plus bas d'y répondre spécialement. — Mais je dois d'abord avoir l'honneur de fixer l'attention de Votre Altesse Royale à la nécessité de faire *à la fois* toutes les nominations dans la nouvelle Armée. Ce n'est, que par ce moyen seul, qu'on soit capable de les accommoder à la différente situation des officiers, en ayant en même temps égard à leur capacité et à leur anciennité dans le service. D'ailleurs les différens corps de l'armée ne peuvent être organisés l'un après l'autre. Mais l'organisation entière doit se faire à la fois, surtout comme les anciens Régimens à dissoudre seront répartis à plusieurs corps séparés. Il ne saurait ainsi être utile, que quelques officiers fussent nommés avant que tous les autres ne l'eussent été.

Si Sa Majesté reprouve notre très humble projet, et qu'Elle nous enjoigne d'en faire un autre, Sa haute résolution nous indiquera sans doute les bases, sur lesquelles nous devons poser nos nouvelles propositions, et déterminer si elles doivent se faire par le même Comité, par l'Aide de camp général, ou par le Département militaire ; car ne pouvant pas entrevoir comment Sa Majesté pourra seule arranger cette organisation, sans aucun projet quelconque pour la réduction et pour les nominations à faire, je présume qu'il doit indispensablement exister

un projet, sur lequel le Roi décide. Dans ce cas-là le §. 28. de la loi fondamentale détermine, que ce projet sera rapporté par le Département militaire; le §. 22 met hors de doute, que le Roi doit décider là-dessus dans Son Conseil d'État; et que ce projet doit en conséquence avoir passé par le Conseil d'État d'ici, conformément au §. 15<sup>1)</sup>.

Si le Roi résout en grace, de faire certains changemens dans notre très humble projet, Sa Majesté daignera sans doute pourvoir à ce que le nombre des officiers conservés, ainsique celui des congédiés reste le même que notre projet indique, Sa Majesté ne pouvant vraisemblablement pas vouloir conserver dans le service plus d'officiers que le nombre fixé par le plan, qu'Elle a déjà Elle-même approuvé. En conserver davantage, que le besoin n'exige pour exécuter ce plan, ne serait pas non plus à l'unisson de l'attente de la nation de voir les dépenses publiques se diminuer par le retranchement de l'Armée. Le Roi et Votre Altesse Royale daigneront également remarquer, par les éclaircissemens, qui viennent d'être envoyés à Sa Majesté, que les fonds, affectés à la sustentation du service militaire, ne permettent pas d'entretenir des officiers au delà des nécessaires, à moins que ceux-ci ne soyent trop misérablement soldés.

Mon devoir m'oblige de représenter au Roi et à Votre Altesse Royale l'urgence d'organiser bientôt l'Armée Norvégienne. Puisque les Régimens et les Corps actuels seront dissous, les assemblés de recrue ordinaires *·/·* *Completterings Sessioner ·/·* ne peuvent être tenues, avant que les nouveaux corps nationale aient été organisés. Les soldats prennent congé à mesure que leurs années de service s'écoulent, et leurs places vacantes ne peuvent, par la dite raison, être remplies. Ainsi l'Armée devient peu à peu moindre, qu'elle ne doit être d'après la loi; et quand la nouvelle organisation se fera enfin, les nouvelles compagnies nationale, composées tout d'un coup, consisteront presque entièrement en récrues. Les officiers, tenus si longtemps en suspens de leur sort, d'être congédiés ou conservés, et dans le dernier cas ignorans leurs stations futures, perdront l'envie de servir. Quelques uns d'eux, qui ont l'espoir fondé d'avancer au changement de l'Armée, soupirent dans leur position généralement embarrassée, après l'époque, où de plus considérables révenus leur tomberont en partage. Les officiers subalternes, ainsique les capitaines nationale, languissent dans l'attente de la nouvelle organisation, qui leur amenera aussi une augmentation de leurs appointemens, laquelle

est déjà proposée pour les officiers à conserver, mais qui ne pourra commencer, qu'après la réduction des autres. Je ne dois pas enfin Vous dissimuler, Mon Seigneur, que la nation Norvégienne sera peut-être mécontente, de ne pas voir encore organisée cette armée, qui absorbe le tiers des impôts, qu'elle a tant de peine de payer. Il est même à redouter, Mon Seigneur, qu'en cas d'un nouveau délai, il y aura parmi ce peuple ceux qui penseront et qui diront, que le gouvernement ajourne à dessein l'organisation des troupes, et qu'il ne veut pas que la Norvège ait une force militaire, qui mérite le nom d'Armée.

Quoique, comme j'ai eu l'honneur de dire au commencement de cette très humble lettre, Sa Majesté ne paraisse pas pouvoir prendre quelques résolutions partiales sur la réduction et la réorganisation de l'Armée, ni le Comité pouvoir faire aucunes autres propositions à cet égard, avant que Sa Majesté ait pris, dans le Conseil d'État, Sa résolution sur celles, qui sont déjà faites, je m'empresserai cependant, après avoir pris tous les renseignemens nécessaires à cet effet, d'éclaircir avec toute précision possible les doutes, que Votre Altesse Royale semble avoir eus sur la légalité de notre manière d'agir, en ayant l'honneur de répondre séparément à chaque observation, que Votre Altesse Royale a daigné me communiquer de la part de Sa Majesté.

Pour ce qui regarde la préférence des officiers indigènes à ceux nés dans l'étranger, je n'avais pas supposé, que cette question devait être prise en considération dans un Conseil, où plusieurs membres, qui ne sont pas indigènes, siègent tous les jours avec moi. Le Comité, de son côté, a encore moins eu lieu de réfléchir au lieu de naissance des officiers Norvégiens, le §. 92. litt. c. de la constitution<sup>2)</sup> leur donnant tous, soit indigènes ou non, les mêmes titres à être avancés. En se tenant scrupuleusement à ce précepte, le Comité a recommandé un chacun à être employé d'après son mérite, sa capacité et sa conduite, sans se permettre d'autres considérations, étranges à sa commission. Ainsi, de même que le Comité a proposé pour être congédiés les étrangers, jugés moins capables de servir, il a présenté pour être conservés ceux, qui le méritent. Aussi tout Norvégien loyal, loin de leur envier leurs places dans l'armée, verrait il au contraire avec peine exclus du service les citoyens de naissance étrangère, qui, dans le moment le plus critique pour la Norvège, renoncèrent à leur

avancement et à d'autres avantages dans leurs patries, pour partager le sort des Norvégiens.

Le Roi a trouvé, que le Comité a outrepassé ses instructions, en Lui présentant un projet personnel d'avancemens. Je tâcherai de le disculper de ce grave reproche, en ayant l'honneur de Vous exposer, Mon Seigneur, les faits, qui s'y rapportent. En 1816, lorsque Votre Altesse Royale fut à Christiania, Elle prit le 13 Juillet<sup>9</sup>), dans le Conseil d'État, et de la part du Roi, par rapport à la loi sanctionnée touchant la défense militaire *·/·* Værnepligten *·/·* une résolution portant, dans les 5 & 7 points, ce qui est contenu dans la pièce très humblement ci-jointe N<sup>o</sup> 1. — En vertu de cette résolution le Feldmaréchal Comte d'Essen ordonna l'organisation de ce Comité, et engagea le Chef du Département militaire, de s'en charger de la présidence. La pièce très humblement ci-jointe N<sup>o</sup> 2 fait voir la teneur des articles 3 & 4 de cet ordre. Le Comité ne pouvait par conséquent pas omettre, de faire un projet de réduction et d'avancement personnels. C'est hors de doute, que le Comité se serait avec plaisir vu dispensé de ce travail, aucun de ses membres n'étant connu pour vouloir s'arroger une influence exorbitante, ni pour vouloir s'en servir à l'assouvissement de ses passions particulières. Je ne conçois pas, comment le Comité aura pu empiéter sur les droits de Sa Majesté, en Lui présentant son très humble projet, lorsqu'il appartient au Roi seul de décider, mais non pas de dresser des projets; et c'est sans doute assez constaté, qu'il en devait exister un dans cette occasion. Faute du projet du Comité, l'Aide de camp général, ou le Chef du Département militaire, aurait dû le faire, comme j'ai déjà eu l'honneur d'observer. Mais comme ces deux hommes étaient membres du Comité, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'il le dressait. Si Sa Majesté n'a pas assez de confiance dans la loyauté de ce Comité en général, pour le croire capable de faire son projet sans acception de personne, Sa Majesté devait d'autant moins en avoir, au cas que cela avait été rédigé par un seul de ces membres. — Il me semble cependant, que les charges importantes dont le Roi a investi ces hommes, et dans lesquelles il les conserve encore, pourraient leur donner lieu de s'attendre à la confiance de faire un projet détaillé dans les affaires, dont l'administration générale leur est commise.

Quant à la démission du général Meyländer et des colonels Synnes-tvedt et de Place, Votre Altesse Royale voudra en grace me permettre

d'alleguer: Que comme il n'y aura que 5 Brigades d'Infanterie, tous les chefs de régiment d'aujourd'hui ne sauraient être conservés, en ne pouvant pas être employés comme Lieutenans-Colonels et Chefs de corps — postes, qui sont au dessous de ceux, qu'ils occupent actuellement. Les chefs de régiment, qui deviennent ainsi superflus, doivent conséquemment être congédiés, parce qu'on ne saurait conserver plus d'officiers, que le Roi ne l'a déterminé pour la nouvelle armée. Je ne crois pas, que le Comité ait eu tort de mettre le Général Meyländer et le Colonel Synnestvedt sur la liste de réduction. Pour ce qui regarde le Colonel de Place, il a lui-même désiré sa démission, comme il est constaté par la dite liste, signée par lui-même; et nous n'avons nullement pu supposer, que le Roi S'y opposerait. Il est vrai, que le Lieutenant-Colonel Synnestvedt est présenté pour chef de la Brigade de Bergenhuus; mais il est aussi certain, que le Général Meyländer ne voudrait, au cas qu'il restât en service, abandonner ses terres pour aller s'établir à Bergen, et que le Colonel Synnestvedt ne peut être jugé capable d'une telle charge. Le Lieutenant Colonel Synnestvedt y a été proposé à cause de ses talens, et parcequ'il est le plus ancien des Lieutenans Colonels, qui seraient conservés<sup>4</sup>).

Le motif, que le Comité a allegué N° 1. litt. g. dans son mémoire au Feldmaréchal, pour que les officiers à la suite fussent congédiés, nous a paru à moi et au Conseil d'Etat aussi juste, que conforme au plan déjà approuvé par Sa Majesté.

Dans son rapport à moi, comme Feldmaréchal, sur les circonstances à observer à la démission des officiers, et duquel j'ai l'honneur de ci-jointre un extrait N° 3, le Comité a exposé les raisons, pourquoi tous les officiers superflus devaient être complètement congédiés. Moi, en Feldmaréchal, et le Conseil d'Etat étions du même avis, et le très humble rapport, qui en fut fait à Sa Majesté, était analogue à cela. Par la résolution, que Sa Majesté prit là-dessus le 20 Fevrier dernier, et qui se trouve très humblement ci-jointe en extrait N° 4, il est décidé par l'art. 1<sup>er</sup> que ces officiers seraient *congédiés avec pension*. Il ne s'accorderait donc pas avec ce décret, déjà émané de Sa Majesté, de faire rester à la suite les officiers congédiés, pour être replacés, quand l'occasion s'en présenterait. D'ailleurs cet arrangement ne manquerait pas d'éveiller un juste mécontentement parmi tous les officiers conservés, ceux-ci ne pouvant pas, de cette manière, espérer avancer pendant les 10 ou 15 premières années. Il me faut encore

ajouter, que les cadets se verraient ainsi pendant longtemps exclus de la carrière, qui est le but de leurs études à l'Académie militaire.

Les capitaines de Cavalerie Anker et Alstrup ne peuvent remettre au Roi aucune requête relativement à l'échange de leurs places respectives avant qu'ils sachent, si Sa Majesté daigne en grâce leur accorder celles, que le Comité a proposées pour eux. Mais il ne dépend que du Roi, de nommer Alstrup chef d'escadron, et Anker capitaine de cavalerie en second, et après cela, ils peuvent sans doute demander au Roi Sa haute permission, d'échanger ces postes.

Ce doit être un malentendu que d'admettre, que le Comité aurait voulu par N° 2 litt. h. de son rapport susmentionné, proposer que les chefs de brigade eussent le droit de destituer les Lieutenans sans arrêt. L'intention du Comité, de même que celle du Conseil d'État, n'était que de conférer aux chefs de brigade le droit de *distribuer* parmi les différens corps, et seulement à l'occasion de la première organisation de l'Armée, le nombre des Lieutenans, que Sa Majesté aurait désignés pour leurs brigades respectives; et aux différens chefs de corps, le droit de les *distribuer*, à leur tour, parmi les différentes compagnies de leur corps respectifs; — droit, qui n'est nullement plus grand que le pouvoir, qu'ont exécuté jusqu'ici les chefs de régiment en Norvège, et sans lequel aucun commandement militaire ne semble pouvoir subsister. Transporter un Lieutenant d'une compagnie à une autre ne parait pas être une affaire, qui pourra se qualifier de déplacement involontaire, dont il est fait mention dans le §. 22 de la loi fondamentale<sup>5</sup>).

Quant aux six lieutenans d'infanterie, proposés pour entrer dans la Brigade de cavalerie, je supplie Votre Altesse Royale, de me permettre, de faire à ce sujet les très humbles observations suivantes. L'ordonnance de 1776<sup>6</sup>) ne défend en effet, que de présenter des requêtes d'être transporté d'une arme à une autre, en enjoignant aux chefs, de ne pas appuyer de pareilles demandes à l'avenir. Le but de cette ordonnance est évidemment d'empêcher, que de jeunes officiers ne fussent à *leur fantaisie* transportés d'une arme à une autre. Mais on ne saurait raisonnablement admettre, que le Roi ait voulu Se défendre à Lui-même, de faire ces déplacemens, quand Il les jugerait utiles pour le service. Aussi l'expérience a-t-elle prouvé, que cela n'était pas l'intention du Roi, plusieurs changemens pareils s'étant faits depuis, et selon les résolutions de Sa Majesté. La réorganisation de l'Armée semble indubitablement être une de ces occasions, où la

dite ordonnance ne doit pas empêcher le déplacement d'officiers. Elle paraît, dans le cas actuel, être d'autant moins de conséquence, que le §. 2., du plan déjà approuvé, dissout tous les régimens et corps existant aujourd'hui, et nous fait ainsi choisir les sujets pour la réorganisation, dans la soidisant masse d'officiers, et non pas dans des armes et dans des corps séparés. Si nous nous étions dispensés du devoir, de proposer ces 6 officiers d'infanterie pour entrer dans la cavalerie, la brigade de cavalerie aurait manqué de 6 officiers, et un même nombre d'officiers d'infanterie aurait dû être déstitué au delà de ce qui se ferait maintenant. L'un n'aurait pas été utile au service, et l'autre expédient aurait augmenté les dépenses du trésor en pensions. Il aurait de plus été injuste de la part du Comité, de ne pas retrancher, autant que possible, le nombre des officiers à congédier. On a proposé, que ces officiers d'infanterie entreraient dans la cavalerie, en conservant l'ancienneté de leurs postes actuels. Dans la cavalerie, les Lieutenans avanceront considérablement dans cette rencontre, parce que 4 Lieutenans en premier obtiendront des escadrons, 9 Lieutenans en premier seront capitaines de cavalerie en second, et 8 Sous Lieutenans avanceront à la lieutenance. Dans l'infanterie au contraire, où les officiers sont *6 fois* plus nombreux, que ceux de la cavalerie, il n'y a que 7 Lieutenans en premier, qui auront des compagnies, et *pas un seul* Sous Lieutenant parviendra à la Lieutenance. Je crois ainsi, que dans de telles circonstances les Lieutenans de cavalerie n'ont pas lieu de se plaindre, de ce que quelques peu de Lieutenans d'Infanterie entrent comme leurs aînés dans la brigade. Quand même Sa Majesté trouverait à propos de décréter, que ces officiers n'y entreraient, que selon leur ancienneté d'officiers, il paraît cependant trop dur, de vouloir la leur ôter tout-à-fait, en leur faisant recommencer leur carrière par *le dernier grade*, ou par celui de Sous-Lieutenant, quoiqu'ils dussent être Lieutenans en premier, selon leur simple ancienneté d'officiers, par rapport à celle des autres officiers de cavalerie.

Je m'étais flatté ainsi que M<sup>r</sup> Stabell, que ce fut de la 2<sup>de</sup> Brigade d'Aggershuus, dont l'état-major sera ici, que Sa Majesté voudrait en grace le nommer chef, qui était même analogue au très humble projet du Comité. L'Etat Major de la 1<sup>re</sup> Brigade d'Infanterie d'Aggershuus aura sa station à Fredricsstad; et plutôt que de quitter Christiania, où M<sup>r</sup> Stabell vient d'acquérir une maison, et où ses fils fréquentent les écoles, il renoncera certainement à la 1<sup>re</sup> Brigade, pour continuer son service seulement comme Aide de camp général de l'Armée.



En regardant de plus près les différentes colonnes parallèles de la liste des avancemens, que le Comité a très humblement proposés, Sa Majesté et Votre Altesse Royale daigneront Se persuader, que les Majors actuels ne sont pas mis sur cette liste comme Lieutenans Colonels d'aujourd'hui, mais comme étant *présentés pour devenir Lieutenans-Colonels*; comme il est réservé au Roi seul a leur faire effectivement cet avancement, ou à s'y refuser, le Comité ne s'est permis à cet égard aucune infraction à la constitution. Mais il parait au contraire douteux, si le §. 23 de la loi fondamentale permet au Roi, d'avancer *nominativement* certains officiers à des grades, supérieurs aux postes, dont ils sont effectivement investis; et c'est précisément pour rester dans la ligne tracée par la constitution, que nous avons très humblement proposé au Roi, de fixer le grade, que certaines charges dans l'Armée devaient toujours amener, comme par exemple pour les Aides de camp majors celui de Lieutenant Colonel.

Nous n'avons pas oublié les Généraux Commandans Lowzow, Ahrenfeldt et Seyersted<sup>7)</sup>. — La pièce très humblement ci-jointe N<sup>o</sup> 5 montrera, quelle a été à leur égard notre proposition au Roi. — Sa Majesté décréta là-dessus: « Que les Généraux Commandans actuels seraient encore conservés, mais Elle se réserva, pour le cas de la vacance de ces places, de prononcer Sa volonté, si elles devaient être de nouveau remplies ». Il semble ainsi, que le Roi a Lui-même donné Son assentiment aux raisons alléguées, pour que les Généraux commandans actuels *ne fussent pas* chefs de brigade, mais pour qu'ils restassent dans leurs places actuelles, qui sont même au dessus de celles de ces chefs. — Le sort et l'emploi futurs de ces généraux étaient donc décidés d'avance, et nous pouvions tout aussi peu les mettre, en contravention à cela, sur la liste d'avancement que sur celle de réduction. — Si Sa Majesté Se décide cependant à nommer ces généraux-commandans chefs de brigade, le Général Bang à Trondhiem et le Colonel Tideman à Christiansand doivent être congédiés, en ne pouvant plus être convenablement employés, ce qui grèvera encore d'avantage l'état de pension<sup>8)</sup>. Le doyen des Lieutenans Colonels Synnestvedt à Bergen pourrait sans doute être nommé simplement chef de corps, mais un major de plus serait alors déstitué.

Il est vrai, que le Colonel Schilling<sup>9)</sup>, que le Comité a porté sur l'état de réduction, est un honnête homme, qui a toujours fait son possible, pour bien servir; mais il n'est pas moins vrai, qu'il ne possède plus les talens nécessaires pour être chef de la brigade

d'artillerie. Aussi souhaite-il lui-même sa démission, dont Votre Altesse Royale daignera Se persuader par sa signature de la liste de réduction; et je crois par conséquent, qu'il ne serait pas utile de l'obliger à rester. Si Sa Majesté daigne en grace lui accorder ce que le Comité a très humblement proposé pour ce colonel, c. à. d. qu'il continuera, malgré sa démission, d'être commandant par intérim de la place d'Aggershuus, il ne perdra rien, et trouvera de plus sa position aussi convenable qu'agréable pour un vieillard. J'ose supposer, qu'après avoir reçu ces renseignemens, le Roi ne trouvera plus à propos, de l'engager à rester au service actif.

Si le Roi a déjà désigné le commandant de Frédéricstén pour être en même temps chef d'un corps d'infanterie, je n'ai rien à ajouter à mes très humbles représentations précédentes à cet égard.

Pour ce qui regarde la nomination intentionnée du Lieutenant Colonel Huitfeldt pour commandant de la forteresse de Kongswinger, je dois seulement avoir l'honneur de dire, en justification du projet du Comité, que ce Lieutenant Colonel, mis sur la liste de réduction, n'a jamais montré pendant son service des talens militaires, comparables à ceux du Major Fischer. Nous n'avons par conséquent pas dû mettre celui-ci de côté, surtout comme le sort de sa famille nombreuse semble réclamer quelque commisération, ce qui n'est pas le cas du Lieutenant Colonel Huitfeldt<sup>10)</sup>, qui n'a point d'enfans.

C'est le Major Birch, qui est porteur de cette très humble lettre particulière, en se rendant à Stockholm, sur l'appel, dont Votre Altesse Royale a daigné l'honorer. Il rapporte avec lui la croix épiscopale, que Votre Altesse Royale avait destiné à l'Evêque Pavels.

Je Vous supplie enfin Mon Seigneur, d'excuser la longueur de cette très humble dépêche. Mais en devant mettre dans leur vrai jour mes propres mesures, ainsique celles du Comité et du Conseil d'Etat je n'ai pu la rendre plus concise.

C'est avec le plus profond respect que je suis

Mon Seigneur  
de Votre Altesse Royale

Christiania le 9 Septembre 1817.

Le très humble et très soumis serviteur.  
Charles Mörner.

Particulière.

## 107. Christiania d. 10. sept. 1817.

[Kronprinsens 2 brev d. 4. sept. Med gjenvunnen helbred inntar generalmajor J.A. C. Ohme atter sin kommandantplass i Fredrikstad. Briggen Fredriksvern ankommet til byen av samme navn efter 6 dagers reise fra Stockholm; den har passert Gotland, Pommerns, Preussens kyster. Oprettelse av nye kornmagasiner vil formodentlig være unødig på grunn av de lovende høstutsikter.]

## 108. Christiania d. 13. sept. 1817.

Statsråd Sommerhielms avreise til Stockholm fremskyndes. Regjeringen har forelagt 5. departement kronprinsens forslag om å lagre russisk korn i norske magasiner. Da intet offentlig magasin kan avse plass, vil departementet underrette rikenes konsuler om at Rusland for egen regning kan lagre korn i Norge. M. takker for hjelp til tollbetjent S. Hamre. Drammen har fått sin andel av korntilskudd. Stattholderen oversender — under forbehold — Christiania politimester Ole Sems ansøking om gageforhøielse.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 10 de ce mois.

Je fis aussitôt connaitre à M<sup>r</sup> de Sommerhjelm la volonté de Votre Altesse Royale, qu'il pressât son départ pour Stockholm; aussi chercha-t-il à se mettre en route mardi prochain; et après s'être arrêté deux jours à Tomb, il pense continuer son voyage sans délai ultérieur. Hier il assista pour la dernière fois aux délibérations du Conseil d'État d'ici.

Je communiquai alors à ce Conseil la proposition de Votre Altesse Royale, qu'on recevrait, pour un modique droit d'entrepôt, dans les magasins vides de la couronne, des blés de Russie, et qu'on approvisionnerait ainsi la Norvège pour l'hiver prochain. Mais comme il y a, tant à Christiania qu'à Christiansand, si peu d'emplacement pour les magasins publics, qu'on est souvent obligé d'en louer des particuliers pour les besoins de l'état même, on n'a aucun magasin public à disposer à cet objet. Le Conseil d'État fut donc d'avis, de charger le 5<sup>me</sup> Departement, de faire, par les Consuls de Sa Majesté dans les ports de mer Russes, avertir les négocians de ces villes, qu'il n'y aura pour eux aucune difficulté d'emmagasiner, pour compte étranger, des blés en Norvège, et de les en réexporter à d'autres pays, en ne payant que le droit d'entrepôt peu considérable, qui est statué par le tarif du 1 Février 1797<sup>1)</sup>, et du montant duquel les Consuls seront informés.

J'ai l'honneur de Vous faire, Mon Seigneur, mes très humbles remerciemens, pour avoir en grace voulu accorder des secours au douanier Hammer. En prenant pour règle ceux, que le Roi et que Leurs Altesses Royales donnèrent dernièrement aux différentes familles incendiées à Drammen, je lui ai assigné 15 tonneaux de blé de la part de Votre Altesse Royale.

Le Maître de Police de Christiania, Sem, m'a quelquesfois parlé d'une prétendue promesse de Votre Altesse Royale de lui conférer une augmentation de salaire annuelle de 200 Spécies, à compter du 1 Juillet 1816; et même de l'espérance, que Votre Altesse Royale lui donnerait un souvenir personnel; mais je lui ai toujours conseillé d'en écrire lui-même et directement à Votre Altesse Royale. A présent il s'est enfin adressé par écrit au Conseiller d'Etat Krohg, et celui-ci à moi, dans cette même affaire; et je crois ainsi ne pouvoir plus omettre de Vous la rapporter, Mon Seigneur. Sans oser la recommander, je pense seulement, que si Votre Altesse Royale veut en grace faire un cadeau à M<sup>r</sup> Sem, qui en a sans doute besoin, le moment serait-là, de le faire avant le Stor Thing, cet employé devenant alors de conséquenc et d'influence.

Christiania le 13 Septembre 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 109. Christiania d. 13. sept. 1817.

[Stattholderen minner kronprinsen om hans løfte til sogneprest Adolph Carl Heydenreich om å la sønnen Carl F. H. bli hans efterfølger i Trøgstad sognekall. Regjeringen innstiller en eldre ansøker.]

### 110. Christiania d. 17. sept. 1817.

Stattholderen henviser i anledning av kronprinsens brev d. 11. sept., til regjeringens innstilling om det russiske korn. Undersøkelseskommissjonen i anledning av optøiene i Søndmør har avsluttet sitt arbeide; de to ophavsmenn er dømt til 3 års fengsel, de andre medskyldige idømt kortere fengselstraff. Stiftamtmann Christie har tatt sete i lovkomitéen. Fremdeles gode høstutsikter som gjør opkjøp av russisk korn overflødig.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 13 du courant.

Le Comité, nommé pour prendre des informations sur les troubles, qui eurent lieu dans le Søndmør l'hiver passé a fini ses recherches, et son arrêt vient d'être soumis à la révision de la Haute Cour de justice. En attendant sa résolution définitive, j'ai l'honneur de Vous rendre, Mon Seigneur un compte succinct de celle du Comité.

Les deux chefs et auteurs du tumulte, Stephen Emblem et Lars Hoelen, sont condamnés aux travaux de forçat pendant 3 ans;

Lars Demb et Ole Eriksen idem, celui-là pour une année et celui-ci pour six mois;

Le Soldat Erik Slotzviig à être tenu 90 jours en prison isolée;

14 personnes à jeûner 14 jours au pain et à l'eau;

19 à le faire 8 jours et

1 à le faire 4 jours;

Le géolier payera une amende de 5 Spécies; et 191 individus devront participer à la rémunération des frais du procès.

Hier le Stift Amtman Christie arriva ici, pour prendre place au Comité chargé de l'examen des lois.

La lettre de Votre Altesse Royale, du 11 de ce mois, arriva avant que cette très humble dépêche soit finie. J'ai déjà eu l'honneur de rapporter par ma dernière la réponse du Conseil d'État, relativement à l'approvisionnement de la Norvège, par des blés de Russie. Le temps continue d'être passable pour preuve de la bonne opinion, qu'on a de la récolte, je dois citer, qu'on a vendu du seigle de la nouvelle moisson au marché de Christiania à raison de 70 Rbdl<sup>r</sup> pour un tonneau de 8 boisseaux de Norvège.

Christiania le 17 Septembre 1817.

C. Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 111. Christiania d. 21. sept. 1817.

[Stattholderen anbefaler de to kurerer, oberstløjtnant N. Krog og major Södermark til kronprinsens særlige bevågenhet. Minner om sin utredning — av 23. april — om den forestående reformasjonsfest; før en uttalelse fra kongehuset foreligger, om de påtenkte stipendier, og selve høitidelighetens karakter, kan ingen forberedende skritt gjøres.]

## 112. Christiania d. 26. sept. 1817.

Kronprinsens skrivelse d. 18. sept. Demonstrasjoner fra enkelte officerers side mot inspektøren på den militære høiskole major Nils Schjøtt. Stattholderen har behandlet saken som brudd på den militære disiplin, og idømt deltagerne arrest av forskjellig grad. I den oppløsningstilstand hvori hæren befinner sig, kan slikt forekomme. Man mangler respekten for uniformen og optrer som frie studenter. M. anser den idømte straff for tilstrekkelig.

Très humble Mémoire!

Ma très humble dernier était du 21 de ce mois, et fut expédié pour le Lieutenant Colonel Krog.

Il y a eu ici quelque disharmonie parmi les officiers, et je vais en rendre compte à Votre Altesse Royale, quelque peu considérable que soit en lui-même cet évènement. — Le Major Schiøtt de l'Artillerie, inspecteur actuel de l'institut pour la haute instruction militaire, trouvant à propos de faire à quelqu'un des élèves une reprimande, d'abord pour être venu trop tard à la leçon, et ensuite pour n'être pas mis en uniforme, s'y prit d'une manière, dont le jeune officier se crut blessé. Les autres élèves, ainsique plusieurs jeunes officiers du Régiment d'Opland, jaloux de la prééminence que prétendent ceux de l'artillerie, prirent le parti de leur camarade. Pour se venger, ils imaginèrent de travestir une chanson connue en allusions au Major Schiøtt. S'étant assemblés dans le Corps de garde, ils la chantèrent d'abord lorsqu'il y passa un jour. Ce dès ordre n'étant pas aussitôt corrigé par le commandant, ils en prirent le courage de s'assembler le soir chez quelqu'un de leurs amis, logeant vis à vis M<sup>r</sup> Schiøtt. Ils ouvrirent les fenêtres et repetèrent la chanson avec une allegresse, qui attirait dans la vue une foule d'auditeurs de la populace. Aucun desordre ne fut au reste commis; mais un camarade du Major Schiøtt, qui était alors à la campagne, se plaigna au commandant de cette effronterie. — On me rapporta le fait, et je me rendis tout de suite en ville, pour examiner cette affaire conjointement avec l'Auditeur et l'Aide de camp général. Nous trouvames alors nombre d'officiers impliqués dans cette brouillerie, et que si elle fût traitée en litige judiciaire, elle serait censée ou trop insignifiante pour amener aucune punition, ou trop grave, pour qu'on eût pu en infliger la peine à personne. Pour éviter, d'une part, les longueurs et la chicane du barreau dans une affaire si délicate, et pour ne pas donner, de l'autre,

l'exemple de l'impunité d'une mauvaise conduite, je résolu de punir militairement, et sans faire des recherches ultérieures, les officiers dénoncés comme acteurs dans ce spectacle. — Celui qui était de service, lorsqu'on chanta dans le corps de garde, et qui loin de l'empêcher, s'était au contraire plaint de ce que le Commandant le mit enfin aux arrêts, pour quelques jours, y restera six semaines. Trois autres officiers, qu'on annonça avoir été à la tête de l'assemblée particulière, ont été mis en prison pendant 24 heures, après avoir entendu la lecture du code militaire, et en ayant eux-mêmes reconnu leur tort<sup>1</sup>).

Il y a eu ici ceux, qui ont prétendu, qu'on devait traiter plus sévèrement ce différent; mais j'espère avoir agi conformément aux intentions de Votre Altesse Royale en n'ayant pas eu recours à la rigueur des lois, pour rendre malheureux beaucoup de jeunes gens, qui méritent de l'indulgence, même par d'autres considérations, que leur jeunesse. S'il y avait dans cette armée un esprit militaire bien prononcé, cette sorte d'offense aurait été vengée ou réconciliée, sans que j'en eusse rien appris. — Si le Commandant avait été plus ferme, la prompte punition de l'officier de la garde aurait prevenu qu'on ne se portât à d'autres excès. — Or l'armée étant dissoute, et les nouveaux corps n'étant pas encore organisés, personne ne connaît ses nouveaux supérieurs, et, en attendant, l'autorité des anciens impose peu à leurs sous-ordres. La plupart des élèves de l'institut étant prêts à subir leur examen, ils seront bientôt dispersés, ainsique le seront, par la nouvelle organisation, les officiers du Régiment d'Opland, de sorte, que ni la garnison de Christiania ni l'armée en général ne ressentiront des suites funestres de cet accident. Je crois au contraire, que cela produira un effet utile et sur ceux, qui portent trop loin leur ambition, et sur d'autres, qui n'en ont pas assez eu. J'ai pensé, que des officiers qui n'ont été inconsiderés, que parcequ'ils se regardaient comme élèves délivrés de la contrainte du service, ne devaient être corrigés qu'en élèves. Mais pour qu'ils ne s'imaginent pas être des étudiants, en oubliant leur qualité d'officiers subordonnés, je leur ai donné l'ordre provisoire de n'apparaître dans les leçons de la haute instruction militaire, qu'en portant leurs uniformes.

J'envoie cette très humble dépêche avec M<sup>r</sup> le Lieutenant Mansbach, qui retourne à Stockholm, ainsique l'officier d'ordonnance de Votre Altesse Royale, Riffelsen.

Le Lieutenant Weideman est arrivé en ce moment, et m'a remis les dépêches de Votre Altesse Royale du 18 dernier. Je m'empresserai de mettre à l'exécution les ordres gracieux qu'elles contiennent.

Christiania le 26 Septembre 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 113. Christiania d. 1. okt. 1817.

Stattholderen forener sin takk med oberstløjtnant Stabells, fordi det stilles S. i utsikt å bli chef for ønen Akershusiske brigade. Admiral Jens Schou Fabricius anbefales som marineminister i Fastings sted, mens F. er i Stockholm. Kjøbmann i Bergen Eilert H. Fleischer søker konsulatstillingen i Neapel. Kjøbmann Knut Bergs foræring til Christiania borgergarde.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 26 Septembre et fut expédié avec le Lieutenant Mansbach.

Je joins mes très humbles remerciemens à ceux du Colonel Stabell, de l'avancement, que Votre Altesse Royale a daigné lui procurer; et j'espère que les suites de cet arrangement seront aussi bonnes, que l'ont été mes intentions en Vous le recommandant, Mon Seigneur.

Le Département de la marine étant de nature à ne pas pouvoir être enjoint, pendant l'absence de M<sup>r</sup> Fasting, à aucun autre membre du Conseil d'Etat, et la constitution ne permettant qu'à un Conseiller actuel de faire le rapport des affaires, j'ai cru que personne ne serait plus propre que l'Amiral Fabricius à être mis à la tête de ce Département. Son autorité serait, pour le Conseiller chargé du rapport de M<sup>r</sup> Fasting, le meilleur indice des mesures les plus recommandables à ce Conseil, en même temps que l'Administration de M<sup>r</sup> Fabricius donnerait à la marine la plus parfaite garantie d'une attention non interrompue à ses intérêts. Si le Roi et Votre Altesse Royale daignent en grace acquiescer à ce projet, je commanderai l'Amiral Fabricius à faire provisoirement les fonctions de chef du Département de la marine, dont il se chargera volontairement, malgré le congé dont il jouit pour le moment.



Un négociant Norvégien à Naples, nommé Fleischer, recherche la poste de Consul de Suède et de Norvège dans la dite ville. Comme sa nomination serait conforme aux souhaits des négocians de Bergen, qui ont le plus de relations commerciales dans ce port, j'ose recommander M<sup>r</sup> Fleischer à être nommé, d'autant plus que son compétiteur, étant juif, ne pourra malgré toutes ses bonnes qualités au reste, qu'être désagréable à ce pays, où il ne pourra pas même entrer, si cela lui était nécessaire dans sa qualité d'Agent public de Norvège<sup>1</sup>).

Le Stadshauptman de Christiania Knut Berg s'étant proposé de donner à la milice bourgeoise de la capitale de Norvège des drapeaux plus magnifiques que ceux d'autres villes, a par conséquent fait faire deux bannières de soye brodées en or avec le chiffre du Roi. Maintenant M<sup>r</sup> Berg vient de demander, que j'enfasse la distribution solennelle. Si Sa Majesté et Votre Altesse Royale y consentent, je le ferai le 4 Novembre prochain, anniversaire de la réunion des deux Royaumes, parceque Votre réponse, Mon Seigneur, ne pourra arriver qu'après le jour de naissance du Roi.

Christiania le 1 Octobre 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 114. Christiania d. 8. okt. 1817.

Kronprinsens brev d. 29. sept. Nogen officerer beklager sig over at løjtnant J. S. Fabricius anciennitet regnes fra 1. jan. 1817. Stattholder og regering tar avstand fra henvendelsen. Hollandsk skib med tyske emigranter havnet i Bergen i havarert tilstand. Larvik grevskap solgt. Feiringen av Kongens fødselsdag. Ansøgning fra L. M. Segelcke om understøttelse til en sønn.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 1 de ce mois.

Le 5 j'eus l'honneur de recevoir la lettre de Votre Altesse Royale du 29 Septembre, et M<sup>r</sup> de Hartmansdorff a en conséquence fait à M<sup>r</sup> Rohde le paiement ordonné pour le dit mois.

Les élèves de la haute instruction militaire viennent d'adresser au Roi leurs plaintes de ce que le jeune Fabricius, après avoir subi en Dannemarc l'examen prescrit, a été nommé, le 3 Juillet dernier, Sous Lieutenant dans la Brigade d'Artillerie, avec ancienneté depuis le

1 Janvier 1817. Les élèves fondent leurs très humbles représentations sur ce qu'ils ont déjà tous été officiers depuis 1 an et demi, jusqu'à 8 ans respectivement, avant que M<sup>r</sup> Fabricius le fût, et sur la teneur de l'approbation donnée par Sa Majesté à l'institution de la haute instruction militaire, où il est dit : « que les élèves en seraient placés dans les corps de génie et d'Artillerie, après les officiers examinés, qui s'y trouvèrent *alors* ». — Ces élèves demandent donc, que le Lieutenant Fabricius ne pourra dater son ancienneté, qu'après eux. — Comme ce n'est pas selon l'ancienneté mais selon les temoignages de leurs connaissances que les élèves de la haute instruction militaire seront rangés dans les corps de génie et d'artillerie, et que M<sup>r</sup> Fabricius avait donné de très bonnes et recommandables preuves des qualités requises, le Conseil d'Etat proposa et Sa Majesté effectua sa nomination, avec l'ancienneté, dont les élèves se plaignent. Ceder à leur prétention serait priver le Roi du droit de nommer aucun Sous-Lieutenant dans les deux corps en question, tant que tous les élèves concurrens ne pourront, ou ne trouveront pas commode de subir l'examen prescrit, ce qui ruinerait les corps et nuirait autant à l'émulation qu'au service. L'avis du Conseil d'Etat sur cette supplique est par conséquent négatif, d'autant plus, que le Roi, ayant déjà pris Sa résolution, ne saurait y déroger, sans faire tort à Son autorité.

Le 25 Septembre arriva à la rade de Bergen un navire Hollandais le *Zee Bloeg* Capitaine Manzelmann, destiné d'Amsterdam à Philadelphie, lequel la perte de ses mâts et de son beaupré avait obligé de chercher un port pour être réparé. Mais pour double malheur ce navire avait à bord 500 allemands émigrans en Amérique, lesquels, devant être débarqués à cause de cette réparation, et n'ayant aucuns moyens de subsistance, le Consul des Pays-bas a recommandés à la commisération de la commune. L'humanité nous imposant de ne pas abandonner à leur sort ces pauvres malheureux, les 3<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> Departemens ont été enjoins de pourvoir à leurs besoins, en prenant toutes les précautions possibles, pour la sureté du public, et pour se procurer, s'il est possible, un remboursement quelconque des dépenses à faire. Le navire a aussitôt eu l'ordre d'aborder Nyehavn, en arborant le pavillon de quarantaine.

Le Comté de Laurvig est de nouveau vendu, et l'on nomme comme acheteurs le prévôt Sarz son frère un négociant, le c. d. intendant du Roi de Dannemarc Falk, et le négociant Gether, tous de la ville de Laurwig.

Nous celebrames hier l'anniversaire de la naissance du Roi par un diner à 120 couverts, tout ce que le peu d'emplacement à Ladegaards Øen nous permit d'arranger dans la saison actuelle. Les vers, qui furent chantés à l'honneur de Sa Majesté se trouvent très humblement ci-joints.

La réparation du palais<sup>1)</sup>, quoique pas assez avancée pour qu'on puisse y voir du monde, l'est cependant au point de nous permettre d'aller enfin demeurer en ville, au bout de cette semaine.

Le Colonel Segelcke de Bergen, dont le fils abandonnera l'Academie militaire d'ici, pour entrer dans celle de marine à Frédricsværn, Vous demande Mon Seigneur, par la supplique très humblement ci-jointe, la somme de 100 Spécies, qui doit être payée par prénumération pour tous les cadets, dont les pères ne sont pas ou n'ont pas été des officiers de marine. J'ai hésité de Vous envoyer cette supplique Mon Seigneur, parceque les deux fils du Colonel Segelcke viennent de prendre part à la distribution des tonneaux d'orge accordés aux cadets; mais comme sa supplique est antérieure à ce bienfait, et que je ne dois pas me permettre de préjuger la mesure de la générosité de Votre Altesse Royale, j'ai cédé aux instances de ce père vraiment malheureux<sup>2)</sup>.

Le Lieutenant Weidemann, qui retourne à Stockholm, est porteur de cette très humble dépêche.

Christiania le 8 Octobre 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmannsdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

115. Christiania d. 15. okt. 1817.

Ordensdekorasjoner til statsråd P. Motzfeldt og kaptein F. Borckenstein. M. gjentar sin forespørsel om hvilken offentlig kasse skal dekke stattholderkancelliets gager, som ikke er utbetalt på et halvt år. Tross stattholderens utlegg dertil av egne midler forgjeldes hans stab efterhvert, Christiania er en dyr by. Dog vil 3—4000 svenske Rbdlr. være alt som behøves, for hele Mørners stattholderperiode. Han anholder til slutt om at gasjene ikke betales av kronprinsens private fond.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 8 de ce mois, et fut expédié par le Lieutenant Weidemann.

En venant d'apprendre, que le Roi a conféré au Conseiller d'État Motzfeldt et au Capitaine Borchenstein les décorations, auxquelles j'ai osé les recommander, je m'empresse d'en témoigner à Votre Altesse Royale ma très humble et très vive reconnaissance.

Je pris la liberté, le 27 Juin dernier, de recourir à l'intervention de Votre Altesse Royale, pour obtenir les appointemens dûs à mon Secrétaire et à mes Aides de camp Suédois, depuis la fin du mois d'Avril'). — Votre Altesse Royale daigna en grace m'y répondre le 15 Juillet dernier, par un offre trop généreux, pour que ces jeunes gens dûssent en profiter. En attendant que Sa Majesté déciderait définitivement par quel fonds ces appointemens, ainsi que les frais de bureau, seraient supportés, et qu'Elle en ordonnerait le paiement, j'ai taché à subvenir en quelque sorte aux besoins de ma suite. — Mais à présent, que l'État n'y a pas pourvu depuis presque 6 mois, que ces personnes s'endettent de plus en plus, que toutes mes représentations officielles et particulières à cet égard sont restées sans réponse ou sans aucune décision quelconque, je n'ai d'autre ressource que d'importuner de nouveau Votre Altesse Royale de cette affaire. Elle est bien déjà décidée par Sa Majesté, en date du 8 Août 1816, et ce fut en foi de cette gracieuse résolution, que j'engageai les 3 personnes, dont ma petite suite consiste. Si le Roi veut maintenant adapter une autre voye de faire face à cette dépense, qui n'est pas temporaire pour la durée de mon gouvernement ici, mais qui continuera sans doute, tant qu'il y aura en Norvège un Vice Roi ou Rigs Statholder Suédois, Sa Majesté ne voudra certainement pas faire éprouver à ma suite aucun inconvénient de ce changement. Bien du temps pourra encore s'écouler avant que Sa Majesté prenne une nouvelle résolution; et si les personnes, que le Roi m'a attachées, ne seront payées qu'après celà, leur mission les ruinera. — L'état au contraire a toujours la facilité, de faire rembourser à un fonds les avances qu'un autre aura pu faire à sa place, en attendant la décision du Roi. Je Vous supplie ainsi, Mon Seigneur, de vouloir en grace me faire solder par quelque caisse publique, soit à titre d'avance, soit à celui de paiement réglementaire, la somme de 3, ou 4,000 Rbdl<sup>r</sup> de Banque, dont la dernière suffirait à peu près à payer ma suite jusqu'à mon retour en Suède. Votre Altesse Royale n'ignore pas combien il fait

cher vivre à Christiania, et Elle pourra donc facilement juger du besoin, pour mon Secrétaire et pour mes Aides de camp, de recevoir leurs appointemens modiques, faute de ressources particulières, dont ils manquent tous. — J'ose enfin énoncer le très humble souhait, que Votre Altesse Royale ne m'ordonne pas de les défrayer, en attendant, sur Ses fonds particuliers, parceque je serais extrêmement désolé, si mon séjour ici, augmentait ou gênait d'une manière ou d'autre les dépenses extraordinaires, que la grande générosité de Votre Altesse Royale Lui fait déjà faire en Norvège.

Christiania le 15 Octobre 1817.

Carl Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 116. Christiania d. 18. okt. 1817.

Loms og Lesjeskogs bønder andrar om hjelp efter den mislykkede høst, som den kolde august måned har forårsaket. Hvis dette ydes i korn, f. eks. 150 tønner bygg, støttes andragendet av stattholderen, som fraråder å yde pengehjelp. Korntilskuddet kunde danne basis for et magasin.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 15 du courant.

Les habitans des paroisses de Lom et de Lessøe, au pied du Dovrefjeld, se sont plaints à moi de la perte, que les gélées du mois d'Août dernier leur ont causée, en abimant le peu de blé, qu'ils avaient cultivé. — Pour réparer ce dommage, et pour n'être pas exposés à la disette pendant l'hiver prochain, ils m'ont demandé, par leur Amtman, un Secours quelconque, surtout en argent pour acheter du poisson et pour le troquer avec avantage contre du blé.

Comme de pareils désastres sont ordinaires dans ces contrées-là, on y est toujours préparé, et ces montagnards ne fondent jamais leurs calculs de subsistance sur le succès de leur agriculture; ainsi leur situation n'est vraisemblablement pas aussi dangereuse, qu'ils le prétendent. Mais comme ils savent, que Votre Altesse Royale fit prendre l'hiver passé des renseignemens sur leurs besoins, pour y subvenir, s'il avait été nécessaire, ils n'omettent pas de les faire valoir à cette première occasion. En ignorant quelle sera maintenant la résolution

de Votre Altesse Royale, je ne leur ai jusqu'ici rien répondu. Mais si Vous voulez leur accorder du Secours, Mon Seigneur, j'ose très humblement proposer, que cela se fasse en blé, et de la manière, que Votre Altesse Royale a déjà une fois approuvée. S'ils ont vraiment besoin de vivres, ils viendront chercher le blé, quelque long que soit le chemin. S'ils n'ont demandé de l'argent que pour trafiquer, ou pour acheter de l'eau de vie, on ne doit pas favoriser ce mauvais penchant. Au cas que Votre Altesse Royale veuille en grace leur donner des grains, je crois que 100 à 150 tonneaux d'orge suffiront; et pour que cette assistance ne soit pas momentanée et passagère, je Vous supplie, Mon Seigneur, de m'autoriser à ne les leur distribuer, que sous condition expresse d'en établir le fonds d'un magasin, dont le nom rapellerait toujours celui du bienfaiteur. — J'aurais ensuite l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Altesse Royale le projet de règlement pour cette institution.

Christiania le 18 Octobre 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 117. Christiania d. 22. okt. 1817.

Kronprinsens 2 brev d. 14. okt. I følge Karl Johans brev d. 7. aug. med anmodning om å la stortingsproposisjonene bero til sessionen nærmer sig, har regjeringen drøiet med å behandle herhen hørende saker. Efter kronprinsens siste skrivelse vil arbeidet bli påskyndet. Stattholderen foreslår en kgl. prop. om forhøielse av statsrådenes gager. Ingen statsråd kan nu eksistere uten privat formue. Mörner sender det svenske inredepartement en forestilling om direkte forhandling mellem norske og svenske offentlige autoriteter, uten stattholderen som melleminstans. Nu da den norske administrasjon har fått sine fullstendige organer, er stattholderens mellemkomst unødvendig og uheldig. Det fjerner ham fra nordmennene, idet han fungerer som en utenforstående, medens han burde forene de to rikers interesser. Det er dessuten upraktisk at man blir avhengig av stattholderens person, de to statsmaskinerier bør automatisk stå i kontakt. Gjensidig opplysning om rikenes administrative apparat er nødvendig.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 18 dé ce mois.

Hier j'eus l'honneur de recevoir les deux lettres, que Votre Altesse Royale a bien voulu m'adresser en date du 14 dernier. Ce Conseil

d'État a déjà voulu s'occuper des propositions à faire au Stor Thing prochain; mais comme Sa Majesté daigna en grace déclarer, en date du 7 Août dernier<sup>1)</sup>, qu'Elle voulait différer la délibération sur différentes matières à un terme plus proche de l'ouverture du Stor Thing, nous avons jusqu'ici cru, que l'époque n'était pas encore là, de traiter des affaires, qui se rapportent directement à cette assemblée nationale. Maintenant que la volonté du Roi et de Votre Altesse Royale m'est connue, nous irons mettre la main à l'oeuvre.

Une chose de première nécessité, mais que la modestie des Conseillers d'État ne leur permettra peut-être pas de mettre eux mêmes en question, est une augmentation d'appointemens pour ceux, qui restent à Christiania. Sans cela, personne, qui n'ait pas de fortune particulière, ne pourra recevoir ni conserver la place importante de Conseiller d'État de Norvège. Ce Royaume ne pourra plus profiter des vertus et des talens, que la fortune n'a pas dotés, et le Roi sera indirectement privé du droit de choisir Son Conseil sans autres égards que ceux du mérite et des lumières des sujets, si le Stor Thing ne pourroit pas mieux à leur sort. Il y a déjà des membres de ce conseil, qui regrettent leur situation précédente, et qui seront bientôt réduits à chercher d'autres places, quelques inférieures qu'elles soient, pour éviter la misère, dont leurs postes éminens les menacent tous les jours. Ils ont honte de l'avouer et de se plaindre officiellement, mais en voyant leur embarras, et les suites, qui en résulteront, j'ai dû aussitôt Vous les représenter, Mon Seigneur, pour que le Roi et Votre Altesse Royale ayent la satisfaction de faire au Stor Thing une proposition à l'avantage de Son Conseil.

J'envoie aujourd'hui au Departement de l'Intérieur à Stockholm mes très humbles représentations au Roi sur l'inconvenance, que la communication officielle entre les autorités respectives de Suède et de Norvège ne se fait pas directement, mais par l'entremise du Rigs Statholder. Cette voye était inévitable au commencement de la réunion, lorsque l'Administration de la Norvège ne fut pas encore tout-à-fait organisée, et que les relations antérieures des deux Royaumes avaient empêché leur connaissance mutuelle. A présent que ces deux causes n'existent plus, ce détour ne fait que retarder la marche des affaires, en rappelant à chaque instant, aux habitans et aux fonctionnaires respectifs, que la réunion n'est pas intime. De plus cette formalité leur fait envisager le Vice Roi ou le Rigs Statholder, plutôt comme un Ministre étranger, par l'organe duquel deux nations séparées sont

mises en communication ensemble, que comme le représentant d'un Roi commun. D'ailleurs une maladie du Rigs Statholder, son départ pour quelque province éloignée, ou même l'absence d'un Vice Roi en Suède, interromperait absolument la communication réciproque des autorités Suédoises et Norvégiennes, si elle continue de la manière actuelle, sans être rendue directe. Jusqu'ici aucune mesure n'a été prise pour remédier à cet inconvénient; et j'ai donc proposé à Sa Majesté de faire avertir, par Son Conseil d'État de Suède, celui de Norvège de l'existence et de la sphère d'activité des différentes autorités Suédoises; et de donner, par Son Conseil d'État de Norvège, à celui de Suède, un avis réciproque à cet égard, avec l'ordre d'en faire émaner une publication dans les deux Royaumes respectifs, pour servir d'instruction à tous leurs habitans, soit fonctionnaires, soit particuliers, qui auront à faire avec ceux de l'autre. En espérant, que Votre Altesse Royale approuvera ma très humble proposition, j'ai l'honneur de Vous en prévenir, Mon Seigneur.

Christiania le 22 Octobre 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

118. Christiania d. 25. okt. 1817.

[Liste over stortingsvalget for Bergen.]

119. Christiania d. 1. nov. 1817.

Statsråd Krohgs avskjedsansøgning viser ved sin motivering hvor nødvendig det er å forhøie statsrådenes gage. M. har imidlertid søkt å overtale Krohg til å bli på sin post til stortingssamlingen er avsluttet. Reformasjonsfesten blev inaledet med fest i paleets nye sal.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 25 Octobre et fut expédié par le Lieutenant Rosen.

J'eus l'honneur de représenter à Votre Altesse Royale, en date du 22 dernier, la nécessité de proposer au Stor Thing prochain d'augmenter les appointemens des Conseillers d'État. Un événement, qui



prouve l'urgence de cette mesure, vient d'arriver. Le Conseiller d'État Krohg, en ne voulant plus vivre séparé de sa famille, ni ne pouvant la faire venir ici, sans sacrifier la fortune, qui doit en garantir le soutien pour l'avenir, a donné sa démission. — La perte de ce Conseiller éclairé étant à mon avis irréparable pour le moment je l'ai engagé à rester du moins jusqu'à la fin du Stor Thing prochain, et à se désister ainsi de son premier projet de nous quitter au commencement de la nouvelle année.

Nous avons commencé hier à célébrer de la manière prescrite la fête de réformation. Je rouvris alors ma maison, en donnant dans la nouvelle salle du palais un grand diner, auquel les autorités suprêmes, et surtout les ecclésiastiques, les professeurs et les étudiants de l'Université furent invités.

Christiania le 1. Novembre 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 120. Christiania d. 5. nov. 1817.

Reformasjonsfesten er løpet vel av. Unionsdagen blev feiret med utdeling av borgergardens nye flagg under begeistring. Om aftenen ball hos stattholderen. Kaptein Valdemar Rye er av høisterett idømt en måneds fengsel for mishandling av mannskapet (i 1814).

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 1 de cé mois.

Avant hier finit la fête Séculaire de la réformation Luthérienne, après avoir été célébrée ici avec toute solemnité qui soit possible sans aucune contribution de l'État<sup>1</sup>).

Hier à midi je distribuai à la milice bourgeoise, dans la grande place de la ville, les nouveaux drapeaux, dont M<sup>r</sup> Berg a fait présent à ce Corps. Après lui avoir tenu la harangue très humblement ci-jointe en original, le serment fut prêté de la manière usitée, et l'acte se termina par des cris répétés de Vive le Roi et la patrie et par des acclamations plusieurs fois réitérées. Ces drapeaux sont très beaux, l'un blanc l'autre bleu, avec les armes de Christiania au milieu et le chiffre du Roi aux quatre coins du toile. Les officiers

bourgeois furent invités hier au bal, que je donnai pour célébrer l'anniversaire de la réunion, et qui dura jusques vers 6 heures ce matin.

Le Capitaine Valdemar Rye du Régiment de Tellemarken, accusé d'avoir maltraité les paysans, qui, pendant une marche forcée en 1814, transportèrent par Christiania sa troupe, a été condamné par la haute cour de justice à la prison d'un mois, et à payer les frais du procès. Comme il n'en a pas appelé à la grace du Roi, cet arrêt est déjà mis à exécution.

Christiania le 5 Novembre 1817.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 121. Christiania d. 8. nov. 1817.

[Kronprinsesse Desiderias fødselsdag må feires d. 10. istedenfor 8. nov., da man i følge en gammel norsk forordning ikke må forstyrre lørdags- og søndagsfreden med offentlige fester. Regjeringen er optatt med forberedelsen til stortinget. Tobakksdåse med briljanter er overrakt statsråd Collett.]

#### 122. Christiania d. 12. nov. 1817.

Auksjonsforvalterstillingen i Kristiania søkes bl. a. av statsråd Diriks som også anholder om å få sin juridiske professorstilling tilbake. Dette kommer på tvers av regjeringens innstilling om å forene forvalterposten med Kristiania borgermester- og Drammens byfogedembede, eller bare med dette siste. I alle fall kan regjeringen ikke innstille Diriks til begge embeder, og denne velger da å bli auksjonsforvalter. Mørner finner denne retrett lite passende for en statsråd. Major Fredrik Christopher Geddes takk for sverdordenens ridderkors.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 8 de ce mois.

Parmi les prétendans à la place vacante de Commissaire aux ventes /- Auctions Directeur /- à Christiania s'est inoppinément présenté le Conseiller d'Etat Diriks. Ses appointemens étant insuffisans au soutien de sa nombreuse famille, il s'est vu obligé à saisir la première occasion de se retirer du poste élevé, qu'il occupe et dont les dépenses, déproportionnées aux revenus, l'entraiment tous les jours vers sa ruine.

Pour la prévenir, et pour n'être pas réduit à la misère, si sa vue se perd entièrement, il a fait cette démarche, en demandant, que Sa Majesté daigne en même temps le faire rentrer dans sa place précédente de Professeur en droit à l'Université de Christiania. Le salaire de ces deux emplois réunis équivaldrait à peu près aux revenus, qu'il avait avant d'être nommé Conseiller d'État, et auxquels il pouvait calculer en acceptant de Sa Majesté cette confiance flatteuse.

Votre Altesse Royale saura déjà, que nous avons très humblement proposé au Roi, de ne plus nommer aucun Commissaire aux ventes, mais d'en réunir les fonctions à celles du président de la municipalité de Christiania et du Byfoged de Bragernæs, en employant à l'avantage et à l'embellissement de ces deux villes le surplus de revenus, que les ventes produiraient au delà des gages augmentés de ces deux employés<sup>1)</sup>. Mais si Sa Majesté n'acquiesce pas à cette très humble proposition, nous avons projeté, qu'en tout cas le Commissaire aux ventes à Christiania n'étendra pas son territoire jusqu'à Bragernæs, mais que le Byfoged y obtiendra cette commission. Plusieurs prétendants se sont présentés à la succession du c. d. Auctions Directeur Bierregaard, et M<sup>r</sup> Diriks en a ensuite augmenté le nombre.

Ses motifs de le faire, quelqu'urgens qu'ils soyent pour lui, ne sont pas pour nous une raison valable pour déroger de notre premier projet, et nous osons ainsi nous en tenir à la réduction de cet emploi vacant. Mais si le Roi et Votre Altesse Royale ne veulent pas l'abolir, nous ne pouvons que présenter en premier lieu M<sup>r</sup> Diriks, pour l'obtenir à Christiania.

Quant à sa rentrée dans l'Université, comme professeur en droit, nous avons cru, que ses occupations en cette qualité, sont en effet aussi incompatibles avec celles de commissaire aux ventes, que cette réunion serait inconvenable devant le public et aux yeux des autres professeurs, qui ne sont, ou ne peuvent pas être également favorisés. Nous avons représenté tout celà à M<sup>r</sup> Diriks, qui dit vouloir plutôt recevoir la seule place de Commissaire aux ventes à Christiania, que de s'exposer plus longtemps à l'existence précaire où il se trouve. Mais il espère que Sa Majesté lui garantira alors la différence de ce que son nouvel emploi pourrait lui valoir de moins que sa charge actuelle de Conseiller d'État. Cette nouvelle difficulté est cependant une matière, que nous ne saurions prendre en considération, avant d'avoir appris la résolution du Roi sur l'existence ou la réduction de la place en question.

Il est sans doute aussi nuisible au service du Roi, qu'à son autorité, représentée par le Conseil d'État, qu'un de ses membres descend à un poste aussi inférieur, que celui de Commissaire aux ventes. Mais ni moi, ni aucun des autres ne voulons prendre sur notre conscience le sort futur de la famille de M<sup>r</sup> Diriks, si nous le détournions de cette voye de se sauver. Le Conseil répugne également à une réunion de places, qui aurait l'apparence d'une faveur particulière pour un de ses membres, et à la demande d'une augmentation de salaire, qui ne pourrait être générale pour tous les fonctionnaires de l'état. Il est douloureux, que des hommes zélés et mérités tombent victimes de cette pauvreté générale. Mais c'est peut-être le seul moyen de convaincre le Stor Thing de la nécessité de remédier à ce mal; et dans les circonstances actuelles je n'ai pu que Vous faire, Mon Seigneur, un rapport succinct de cette affaire.

Le Major Gedde m'a prié d'être auprès du Roi et de Votre Altesse Royale l'interprète de sa profonde reconnaissance de l'ordre de l'épée, qu'il a reçu.

Christiania le 12 Novembre 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 123. Christiania d. 19. nov. 1817.

Kronprinsens 2 brev d. 12. nov. Regjeringen har avgitt innstilling overensstemmende med kronprinsens ønske om løytnant Mansbachs Bergensreise, foranlediget ved de tyske emigranternes skibbrudd. Stattholderen henviser til sin rapport d. 8. nov. samt en senere regjeringsrapport om den „første hjelp“ som er ydet, gjennem kst. stiftamtmand Chr. L. Dahl. Den vil nu suppleres med kronprinsens gave, i form av klæde fra statens lager, og korn. Vraket av de Zeebloeg er solgt ved auksjon. Emigrantene bør hjemsendes snarest mulig, for ikke å falle til større byrde; deres ophold må ikke gjøres for behagelig. Statsråd Fastings avreise til Stockholm.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 12 du courant.

Avanthier arriva le Lieutenant Mansbach, et me remit les deux lettres, dont Votre Altesse Royale a daigné m'honorer en date du 12 dernier. Hier la mission de cet officier à Bergen fut annoncée au

Conseil d'État, pour que M<sup>r</sup> Mansbach eût, selon les ordres de Votre Altesse Royale, une autorisation formelle à se charger du soulagement des malheureux émigrés, qui sont arrivés à la dite ville. Aujourd'hui il est parti pour sa destination, et, en attendant que le Conseil d'État fasse au Roi son très humble rapport sur cette affaire, j'ai l'honneur d'informer Votre Altesse Royale de la manière dont nous avons cru le mieux répondre aux intentions bienfaisantes du Roi et de Votre Altesse Royale à cet égard.

Par mon très humble mémoire du 8 Octobre dernier, j'eus l'honneur de prévenir Votre Altesse Royale et de l'arrivée de ces infortunés, et des mesures prises pour leur soutien. Plus tard le Conseil d'État a rapporté à Sa Majesté, que le Vice Stift Amtman Dahl, assisté de quelques autres personnes, a été chargé de pourvoir aux besoins de ces émigrés, de manière qu'ils n'ont pas été ni abandonnés ni négligés. Mais comme le manque d'argent dans les caisses publiques rend l'État souvent incapable d'honorer ses obligations envers ses propres sujets et fonctionnaires, nous n'avons pu donner à ces malheureux étrangers, que ce qui leur était de première nécessité, ni faire participer à ces secours que ceux, qui en ont réellement besoin. — La grande générosité particulière de Votre Altesse Royale dans cette occasion, comme dans toute autre, a surpassé notre attente et réalisé les vœux de l'humanité à l'égard de ces allemands naufragés. Pour pouvoir les vêtir, nous avons fait prendre au Lieutenant Mansbach la route de Kongsberg, muni de notre autorisation d'y prendre à la fabrique Royale 1000 aunes de drap, qu'il amenera, à l'aide d'un caporal, avec lui à Bergen. Arrivé à cette ville, il se présentera à M<sup>r</sup> Dahl, qui sera déjà par la poste prévenu de sa mission, et qui aura été enjoint de prêter à M<sup>r</sup> Mansbach toute aide et assistance, pour le mettre à même d'exécuter les ordres de Votre Altesse Royale, après avoir pris des renseignemens préliminaires et indispensables de la vraie situation des émigrés. Nous avons aussi ordonné à M<sup>r</sup> Dahl de faire délivrer à chacun d'eux, selon leurs besoins, un demi tonneau de blé. Cette clause nous a parue d'autant plus nécessaire, que les émigrés, après avoir été vêtus, ne pouvant avoir d'autres besoins pressans que la nourriture, et que leur séjour à Bergen pourra être de longue durée, les débris de vaisseau, qui les apporta vers nos côtes, ayant dû être vendu à l'enchère le 12 du courant. Ceux, qui n'ont pas de quoi payer leur retour en Allemagne, ou qui ne peuvent obtenir de l'emploi dans ce pays, comme p. ex. les vigneron, doivent

donc être peu à peu renvoyés, à mesure que l'occasion s'en présentera. Nous pensons aussi, que comme leur séjour sera à la longue trop onéreuse pour le public, ainsique pour Sa Majesté et Votre Altesse Royale, si Elles veulent se charger de leur soutien, il ne faut pas leur rendre leur situation à Bergen si commode et si agréable, qu'ils aiment à y rester aux dépens de la générosité publique ou particulière. — M<sup>r</sup> Mansbach part sans compagnon, parceque deux officiers ensemble n'auraient pu faire dans les circonstances actuelles que ce que M<sup>r</sup> Mansbach exécutera également bien tout seul, et parcequ'il n'y a pas ici pour le moment aucun officier employable à cet effet, qui ait des connaissances locales ou précises de la ville de Bergen. M<sup>r</sup> Mansbach a eu l'argent nécessaire pour son voyage.

Hier M<sup>r</sup> Fasting prit congé du Conseil d'Etat, pour se rendre à Stockholm. — L'Amiral Fabricius est arrivé ici, et s'est aujourd'hui présenté.

Christiania le 19 Novembre 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

**124. Christiania d. 22. nov. 1817.**

[Major Kaltenborn foreslås som underkommandant på Akershus efter oberstløytnant P. R. Fleischer. Da kommandanten, oberst Schilling, vil få sin fulle hyre som brigadef, trenges en yngre offiser i Fleischers sted. Da Kaltenborn er bosatt i hovedstaden, vil ekstra utgifter undgås. Kaptein Spørck takker gjennom statholderen for utnevnelsen til adjutant hos kronprinsen].

**125. Christiania d. 29. nov. 1817.**

Kronprinsens brev d. 23. nov. Det er for tidlig å vente noen rapport fra løytnant Mansbach. Regjeringen må holde sig til de vedtatte prinsipper i loven om pengevesenet og vil bare foreslå lempelser ved gjennomførelsen. Den har således foreslått for Kongen å forlenge fristen for riksbanksedlenes innløsning.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 22 de ce mois.

Hier arriva le Lieutenant Rosen, et me remit la lettre gracieuse de Votre Altesse Royale du 23 dernier.

Je n'ai pas encore pu avoir des rapports sur le voyage du Lieutenant Mansbach, parceque d'après notre calcul, il ne saurait arriver à Bergen qu'hier ou aujourd'hui. Mais dès que j'aurai de ses nouvelles, je m'empresserai de les transmettre à Votre Altesse Royale. J'ose en attendant espérer, que nos mesures à cet égard, et qui firent l'objet de mon très humble rapport du 19, auront eu l'approbation de Votre Altesse Royale.

Avant d'avoir spécialement conféré avec le Conseil d'Etat sur la possibilité d'exécuter la loi actuelle sur les finances je crois cependant pouvoir Vous répondre, Mon Seigneur, que ce Conseil sera d'avis de s'en tenir aux principes déjà établis, et de ne proposer des modifications, qu'à l'exécution de cette loi, surtout par rapport aux termes d'en venir à bout. Ainsi nous avons déjà fait au Roi nos très humbles représentations sur l'impossibilité de retirer de la circulation les billets de Rigsbank, dans le courant de cette année. Dès que cette matière, dont le 5<sup>me</sup> Departement est maintenant occupé, aura été généralement discutée, le résultat sera aussitôt que possible mis sans les yeux du Roi et de Votre Altesse Royale<sup>1)</sup>. Mais comme rien n'ébranlerait si fortement les finances d'un pauvre état que de la vacillation dans les principes de son administration, les Conseillers, en tant que leur opinion m'est déjà connue, voudront plutôt chercher à maintenir les bases déjà posées, quoique peut-être inconsidérément entamées dès le commencement, que d'en projeter d'autres, qui rendraient vains les sacrifices déjà faits à cet égard, et qui embrouilleraient l'ordre qu'on cherche à faire renaitre du cahos d'anciennes lois financières.

Christiania le 29 Novembre 1817.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

126. Christiania d. 1. des. 1817.

[Oberst Krebs er blitt tjenestudyktig på grunn av sykdom; oberstløytnant Fleischer har overtatt kommandoen over Akershus' første infanteribrigade.]

## 127. Christiania d. 3. des. 1817.

Mørner gjentar og understreker sine synsmåter i brev d. 29. nov. om finansloven, — synsmåter som også ligger til grunn for regjeringens innstilling, der snart avgår til Stockholm. Den nye bank er allerede sikret ved innbetaling av over det halve innskudd. De foreslåtte lettelser for bankens innskytere holdes hemmelig. En større avvikelse fra den optrukne linje for vårt finansvesens rekonstruksjon vil skade stortingets og regjeringens anseelse innenlands og svekke landets kreditt i utlandet; en slik avvikelse vil også være skjebnesvanger for papirpengenes kurs, som allerede har falt sterkt.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 1 du courant et fut expédié par M<sup>r</sup> Sundell.

Je conférai hier avec les Conseillers d'Etat sur la loi financière; et leur avis unanime était conforme à ce que j'ai osé prédire par ma très humble dépêche du 29 dernier. Ils auront bientôt l'honneur d'exprimer formellement leurs vœux à cet égard, et de soumettre leur opinion à la haute décision du Roi et de Votre Altesse Royale. Ils croient tous, qu'il ne faut pas dévier de la carrière déjà commencée, ni cesser d'avancer vers le but proposé, la fondation de la banque, à laquelle plus de la moitié du numéraire stipulé est déjà rentrée. Retrograder dans ces circonstances, ne ferait, à l'avis du Conseil d'Etat, que décréditer le Gouvernement et les mesures du Stor Thing dans l'intérieur, en anéantissant dans l'étranger autant que dans le pays le peu de valeur que le papier-monnaie a conservé jusqu'ici. La confiance et le credit, qui après tant de fluctuations subsistent encore dans les transactions extérieures des Norvégiens et dans leurs rapports réciproques entr'eux, seraient perdus. Pour prévenir l'ébranlement, qu'un pareil changement devait occasionner, le Conseil d'Etat est jaloux d'éloigner du publique même l'idée d'une rétraction; et c'est pour ne pas ralentir les payemens à la banque, ni refroidir le Conseil d'Etat ne veut pas faire semblant de son intention, de proposer au Roi quelques modifications, seulement relatives aux termes de percevoir le reste de cette contribution. Nous osons espérer, qu'après avoir pris une connaissance précise des détails de cette affaire, le Roi et Votre Altesse Royale apprécieront les raisons, qui ont motivé notre opinion là-dessus.

Christiania le 3 Décembre 1817.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal.

très humblement.



## 128. Christiania d. 10. des. 1817.

[Det dårlige vær har sinket Mansbachs reise. Ryktene om at ennu et skib er havariert i norske farvann, er visstnok grepet ut av luften. 10000 rbdlr. er utbetalt til de brandlidte i Egersund for oktober og november. Deres takk følger i vedlagte brev.]

## 129. Christiania d. 13. des. 1817.

Ryktene om ennu et havari er ikke bekreftet. Mansbachs rapport er ikke innløpet; ifølge andre meddelelser fra Bergen mangler ikke de skibbrudne klær; men de vil anlegge sak mot sin kaptein, som forlanger midler til å transportere sine passasjerer videre. Regjeringen stiller sig avvisende. Saken oberst Krebs—løytnant Broch samler mange tilhørere i høiesterett, og proseduren fremkaller demonstrasjoner til skade for den militære disiplin. Dom faller om noen dager. Stortingsvalg for Christiania.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 10 du courant.

Le bruit facheux de l'arrivée de plusieurs émigrés Allemands ne s'est, par bonheur, pas constaté. La malle de Bergen n'arrive cependant aujourd'hui qu'après le départ de ce courier. En attendant des nouvelles de l'arrivée du Lieutenant Mansbach, nous avons reçu des rapports de Bergen qui mandent, que les émigrés ne manquaient en général pas d'habits; qu'ils persistent à vouloir aller en Amérique; qu'ils ont formé procès contre le capitaine du navire, qui les porta chez nous; qu'il demande 30000 Spécies avec les provisions pour leur transport dans la dite partie du monde, &c. Mais ni les émigrés ni le Gouvernement ne peuvent payer cette somme, n'ayant ni les moyens de le faire, ni aucune garantie que cette dépense ne soit pas faite en vain. On a demandé au Gouvernement la permission de pouvoir convertir en seigle l'orge qui a été en grace accordée à ces émigrés; mais croyant que l'intention du Roi et de Votre Altesse Royale n'était que de les nourrir simplement, nous nous sommes refusés à ce projet.

Hier on a élu pour représentans de Christiania au Stor Thing prochain:

Le négociant Resch, Le Conseiller de Justice Thrane, Chevalier de l'Ordre de Vasa, L'assesseur au tribunal suprême et Chevalier du même ordre Arntzen; et Le Professeur Sverdrup.

Le procès du Colonel Krebs contre le Lieutenant Brock a pendant trois jours fixé l'attention du public, et a attiré, devant les barres de la Cour, une multitude d'Auditeurs de tous les ordres. Le plaidoyer

verbal dans cette affaire a donné lieu à des insinuations et à des contestations mortifiantes au point d'honneur et à la discipline militaires, et qui ne peuvent qu'avoir une très mauvaise influence sur l'esprit de cette armée et sur sa considération dans le pays. L'avocat Hjelm a fini si tard la défense du Lieutenant Brock, que la sentence du tribunal n'a pu être prononcée aujourd'hui. Elle ne le sera qu'au mardi prochain, le tribunal ne tenant pas séance aux lundis<sup>1)</sup>.

Christiania le 13 Decembre 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff  
à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 130. Christiania d. 17. des. 1817.

Stattholderen beklager kronprinsens sykdom. Høiesterettsdommen over løytnant Broch lød på 6 måneders festningsarrest av strengeste grad, mortifikasjon og saksomkostninger. Utfallet er gunstig for tonen i hæren. Mansbachs rapport vedlegges. Seks emigranter, hvorav to allerede har fått privat arbeide, er ankommet til Christiania. Grevinne Mörner uttrykker i en efterskrift sin deltagelse i anledning av C. J.'s sykdom.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 13 de ce mois.

Des lettres particulières de Stockholm m'ont apporté la triste nouvelle que Votre Altesse Royale soit malade. S'il en est ainsi, j'en suis d'autant plus désolé, que la souffrance individuelle de Votre Altesse Royale en est une générale pour les deux Royaumes, surtout dans les circonstances actuelles, où l'administration ainsi que le peuple ont un même besoin du point de ralliement, qui jusqu'ici a si heureusement concilié tous les esprits. En formant les vœux les plus sincères pour le rétablissement de Votre Altesse Royale, j'ose Lui exprimer nos souhaits ardens et unanimes de voir, au Stor Thing prochain parmi nous, le pivot sur lequel tourne le bonheur de la Scandinavie.

L'affaire du Colonel Krebs a été jugée hier par le tribunal suprême. Son arrêt porte: « que le Lieutenant Brock endurera à la forteresse de Frédéricstéen 6 mois de prison du degré le plus sévère; que ses imputations au Colonel Krebs sont annullées, et que les frais du procès tomberont à la charge de ce Lieutenant. » J'espère que les effets de cette résolution seront aussi salutaires dans l'avenir, qu'elle fut nécessaire

pour le moment. Je souhaite que ce différent soit la dernière expression du mauvais ton, qui a régné dans l'ancienne armée, tout comme ce mois est le dernier de son existence.

Je reçus hier du Lieutenant Mansbach un rapport de Bergen du 9 dernier, ainsi que la lettre très humblement ci-incluse pour Votre Altesse Royale. Comme il venait d'arriver, il n'a pu me raconter que son entrée au Comité chargé de la sustentation des émigrés. Six en sont venus ici, dont les deux premiers sont déjà au service de particuliers. Les autres, arrivés avanthier, et qui sont aussi de jeunes gens, ne manqueront probablement pas d'emploi.

Les données nécessaires n'étant pas encore arrivées des directeurs de la banque, nous n'avons jusqu'ici pu Vous faire, Mon Seigneur, notre rapport sur la finance.

Christiania le 17 Decembre 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

M<sup>me</sup> de Mörner me prie de vous exprimer Monseigneur combien elle est sensible à l'indisposition de Votre Altesse Royale.

C. Mörner.

### 131. Christiania d. 24. des. 1817.

Vicekonsul David Thranes underslag av 800000 rbdlr., for en vesentlig del av sedler, som enten var inndratt eller innbetalt som innskudd i den nye bank. Thranes kolleger i direksjonen — Thomas Hefstye, Westye Egeberg og Jakob Nielsen — har vist stor forsømmelighet ved helt å overlate styret til Thrane. Grev Wedel grep straks inn, lot T. arrestere, sette lovens segl på banken og T's private kontor og beslaglegge hans eiendom. Regjeringen har konstituert krigskommissær Johan David Conradi i Thranes sted og dessuten innsatt professor Lorents Lange som kontrollerende medlem av bankens styre. Man håper på dekning av Thranes familie og meddirektørene. Regjeringen har sendt Rigtidende en kort meddelelse for å slå ihjel de villeste rykter. Statsråd Fasting kan orientere kronprinsen i marinekaptein Peter Carl Spørcks sak.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était 17 du courant.

Un événement facheux, et qui ressemble à la malversation de la caisse d'escompte à Malmö<sup>1)</sup>, vient d'arriver ici, et a réclamé toute notre attention et sollicitude dans ces deux derniers jours.

Le Comte de Wedel avait depuis quelque temps eu lieu de soupçonner le Vice Consul David Thrane, Directeur administrateur et caissier de la Rigsbank provisoire *·/· midlertidige Rigsbank ·/·* d'en employer la recette à des entreprises particulières<sup>2)</sup>. Après avoir pris sous main les renseignements nécessaires pour contrôler les rapports de la Direction de cette Banque, le Comte la pressa de lui énoncer, au jour, le restant en Caisse net. Les trois autres Directeurs, les négocians Jacques Nielssen, Thomas Hefteye et Westye Egeberg, qui par une négligence inconcevable, avaient abandonné toute l'administration à Thrane seul, sans prendre une part spéciale aux affaires, qui leur étaient conjointement confiées, lui demandèrent l'inventaire de la caisse. Il leur avoua alors, avanthier au soir, qu'il y avait un déficit de 800 000 Rbdl<sup>r</sup> V. N. Effrayés de cette terrible déposition, ils allèrent aussitôt, à 10 heures le soir, la porter à la connaissance du Comte de Wedel. Il prit à l'instant toutes les mesures, que les circonstances conseillèrent, et passa la nuit à faire arrêter M<sup>r</sup> Thrane, à mettre ses bureaux et comptoirs privés, ainsique la banque sous le scellé des autorités, et à faire séquestrer toutes ses propriétés particulières. — Hier nous résolumes au Conseil d'État, de constituer le Commissaire de guerre, auditeur du Regiment d'Opland, Conradi, homme d'une probité et d'une exactitude reconnues, à faire, jusqu'au Stor Thing prochain, les fonctions de M<sup>r</sup> Thrane. Et comme le malheur actuel est arrivé faute de contrôle de la part du Gouvernement, que le Stor Thing avait soigneusement detaché de toute participation à ces affaires, nous avons ordonné au Professeur Lange d'entrer à la Direction comme membre-contrôleur. Hier après-midi, les cachets furent rompus en présence du notaire. L'inventaire fut fait et délivré à M<sup>r</sup> Conradi. La Direction se remit en activité après 24 heures d'interruption. On fait aujourd'hui l'inventaire des billets de Rigsbank, qui se trouvent dans une cave de la forteresse, employée à cet objet.

La somme que M<sup>r</sup> Thrane a divertie consistait pour la plupart en billets de Rigsbank, qui auraient dû être brulés, et en partie même en ceux, rentrés pour la fondation de la nouvelle banque. — Quelque funeste que soit cet accident, nous espérons cependant pouvoir nous tirer d'affaire, sans perte directe pour le public, 300 000 Rbdl<sup>r</sup> que M<sup>r</sup> Thrane doit avoir prêtées ou à son père, ou à d'autres, étant peut-être bientôt disponibles, et les trois autres Directeurs ne pouvant probablement pas se soustraire à la responsabilité de ce que sa fortune ne suffira pas à compenser. C'est à la vigilance du Comte de Wedel,

que nous devons et la découverte de cette fraude et la promptitude des mesures adoptées pour en prévenir les suites. Pour que le bruit n'aggrave pas cet événement nous en avons fait insérer une notice succincte dans le Rigs Tidende d'aujourd'hui<sup>3)</sup>.

Le tribunal Suprême a décidé l'affaire du Capitaine Lieutenant Spörck de la marine, accusé par ses camarades de mal-conduite et de menées intéressées, de la sorte, qu'il ne perd pas sa place, mais qu'il doit cependant payer la moitié des dépens. Le Conseiller d'État Fasting est le mieux à même d'exposer à Votre Altesse Royale les détails de cette affaire, si Elle la trouve digne d'une attention particulière.

Christiania le 24 Decembre 1817.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 132. Christiania d. 27. des. 1817.

En ildebrand i Fredrikshald d. 25. des. har lagt 16 større og flere mindre hus i aske. Kammerherre Carl v. Mansbachs svigermor, Regina Maria Anker, blev sterkest rammet ved branden. Brandvesenet — også i hovedstaden — trenger fullstendig omdannelse efter mønster fra Stockholm; Christiania mangler selv midler til å foreta slike forbedringer. Tollbetjent Hamre takker. Regjeringen har nedsatt en kommisjon i anledning av Thranes underslag.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 24 du courant. Un duplicata en fut expédié par le Lieutenant Anker.

La poste d'hier nous apporta la triste nouvelle d'une incendie à Frédéricshall. Le 25 entre 5 et 6 heures du matin le feu éclata dans la maison de M<sup>dme</sup> Jean Anker, qui en fut transportée malade dans son lit, sans pouvoir presque rien sauver de ses effets<sup>1)</sup>. Les flammes saisirent bientôt les maisons voisines de Wiel de Dahl, de Strömberg, de Mamens et de plusieurs autres. Avant le départ du courier à midi 16 grandes maisons et nombre de moindres étaient, dit-on, réduites en cendres. Le feu n'était pas encore éteint, mais il paraît qu'il n'était plus dangereux, lorsqu'on nous écrivit. Le chambellan Mansbach est allé cette nuit consoler sa belle mère, qui doit avoir le plus perdu.

Ce malheur me fait en revenir sur un projet, que j'ai longtemps eu, de reformer sur le modèle de celle de Stockholm l'ordonnance concernant les incendies, et de refaire une partie de l'attirail, qui y appartient. Ce qui manque surtout, ce sont de forts crocs et de larges voiles à feu. Comme c'est d'une si grande importance que la résidence du gouvernement n'éprouve pas le sort de Frédéricshall, faute de ces précautions, qu'on n'a pas les moyens de se procurer pour le moment, j'ose fixer Votre attention, Monseigneur sur cet objet, comme sur un des plus dignes de la libéralité de Votre Altesse Royale.

Une femme et trois hommes des émigrés allemands, arrivés de Bergen, ont eu des passeports pour s'en retourner, par la Suède et le Dannemarc, en Allemagne.

Le douanier Hamre, des incendiés d'Egersund, m'a prié d'exprimer particulièrement à Votre Altesse Royale sa profonde reconnaissance du secours qu'il a obtenu.

Nous avons tenu aujourd'hui un conseil extraordinaire pour nommer un comité à l'information du procès du Consul Thrane, et pour éviter ainsi les longueurs ordinaires du barreau. Les billets de Rigsbank, qu'il a déviés n'étaient destinés, qu'à être brûlés.

Christiania le 27 Decembre 1817.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 133. Christiania d. 31. des. 1817.

Løitnant Mansbach tilbake fra Bergen, hvor han har utført sitt hverv til almindelig tilfredshet; kronprinsen får hans muntlige rapport. Kammerherre Mansbach ankommet fra Fredrikshald, med beretning om ildebranden, som blusset op igjen og i alt rev med 33 hus. Den strenge kulde gjorde slukningen vanskelig. Kommandanten, oberstløytnant Fleischer og byfoged, sorenskriver Carl A. Dahl — hvis hus strøk med — har vært særlig virksomme under redningsarbeidet. En hjelpekomité er nedsatt. — Tyver var påferde under branden, og har bragt sitt bytte over svenskegrensen. Mørner har derom varskodd landshøvding over Göteborgs og Bohus län grev Axel P. von Rosen. Om statsråd Løvenskiolds gjentagne krav henvises til stattholderens brev d. 6. sept. L's brev vedlagt. Det blir besvart når kronprinsen har sagt sin mening. Da Thranes kolleger i direksjonen nekter å yde nogen garanti mens undersøkelsen står på, er han satt i fengsel på Akershus. Alle officerer i den nye hær skal være på sine stasjoner nyttårsdag. Militærparader skal for fremtiden avholdes utenfor paleet. Nyttårsønsker.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 27 du courant.

Le Lieutenant Mansbach, porteur de cette dépêche, revint de Bergen il y a quelques jours, après s'être acquitté de sa commission à la satisfaction du gouvernement et au contentement de tous ceux, qu'elle regardait au reste. J'espère qu'il méritera aussi la haute approbation de Votre Altesse Royale en Lui faisant le rapport, qu'il nous a communiqué, et qu'il serait maintenant superflu, Monseigneur, de Vous transmettre de ma part.

Le Chambellan Mansbach est de retour de Frédéricshall. Lorsqu'il en partit hier matin, il fumait encore dans les ruines, mais sans qu'on eût peur de voir le feu renaître, comme il arriva le 25 après diner, où l'incendie éclata inopinément de nouveau, et consuma trois maisons. Il y en a maintenant 33 de brulées, grandes et petites. M<sup>rs</sup> Fleischer et Dahl ont été très actifs pendant le danger. Celui-ci a sauvé ses papiers et a montré un sangfroid rare en voyant bruler sa propre maison. — Les habitans le mieux à leur aise et les plus considérés se sont réunis en Comité pour pourvoir aux besoins des endommagés. On croit, que deux personnes ont péri dans les flammes. Une troisième a été écrasée par la chute d'un tuyau de cheminé. Un froid au delà de 20 degrés de glace, en paralysant les pompes à feu, contribua beaucoup à augmenter l'horreur de ce spectacle et les progrès de l'incendie. On prétend, que beaucoup d'effets ont été volés, et qu'on a caché son butin du côté Suédois. J'en prévien le Comte de Rosen, pour que les recherches nécessaires, que M<sup>r</sup> Dahl a déjà demandées aux autorités soient d'autant plus rigoureuses. Je fais prendre à M<sup>r</sup> Mansbach la route de Frédéricshall, afin qu'il puisse vendre à Votre Altesse Royale un compte plus détaillé et des nouvelles plus récentes de ce qui s'est passé dans cette ville malheureuse.

Votre Altesse Royale daigna en date du 29 Août dernier me répondre relativement à la demande du Conseiller d'Etat Löwenskjöld, d'être dispensé du remboursement de 252 £. St. 5. s. 7. d. qu'il avait dépensées à Copenhague en sus des appointemens, que le Roi lui avait accordés. Le 6 Septembre, j'eus l'honneur de faire à ce sujet quelques observations très humbles, sur l'impossibilité pour nous d'en agir dans cette affaire en contravention à la résolution officielle de Sa Majesté. En attendant nouvel ordre de Votre Altesse Royale, je n'eus rien communiqué à M<sup>r</sup> de Löwenskjöld du contenu de la dite lettre de Votre Altesse Royale, lorsqu'il m'adressa celle, qui se trouve

très humblement ci-incluse. Je m'en remets donc à la haute décision de Votre Altesse Royale pour la réponse que je dois faire à ces instances.

Les collègues de M<sup>r</sup> Thrane à la Banque provisoire s'étant refusés à donner aucune garantie de sa personne pendant l'information de son procès, le 5<sup>m</sup>e Département a dû réclamer son emprisonnement à la forteresse d'Aggershuus, faute d'autre local convenable. J'en donnai immédiatement, qui fit aussitôt y transporter M<sup>r</sup> Thrane hier au soir vers minuit.

Comme j'ai ordonné à tous les officiers transportés à la nouvelle organisation de l'armée, d'être demain, sans aucune exception, à leurs stations respectives, ils sont maintenant en route ou pour la plupart déjà arrivés à leurs nouveaux postes, pour s'en charger dès le terme prescrit.

J'ai aussi ordonné, que dès le commencement du nouvel an la parade se fera devant les fenêtres du palais, à la place entre le petit jardin les magasins des négocians et le port<sup>1</sup>).

Je souhaite ensuite, que le nouvel an commence dans des auspices aussi heureux pour la Norvège, qu'ont été sinistres les événemens, qui signalent la fin de cette année.

Christiania le 31 Decembre 1817.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 134. Christiania d. 1. jan. 1818. (Privat.)

Nyttårønsker og -betraktninger. Likesom Sveriges nedgang begynte 1709, daterer dets opgang sig fra 1809; begivenhetene dette år innvarslet Karl Johans ankomst til de nordiske farvann. Krigshylene fra dengang er avløst av fredshymner. Da gikk Sverige tapende ut av kampene på den europeiske skueplass; nu har de svenske våben hatt lykken med sig i Tyskland — mot Napoleon. I året 1718 gikk begivenhetene mot en union mellem Norge og Sverige. — Året 1818 går inn i den lykkeligste unions tegn.

Monseigneur!

En commençant le nouvel an par supplier le ciel de bénir les efforts de Votre Altesse Royale pour le bonheur de la Scandinavie, c'est



avec une profonde émotion- que je répasse dans ma mémoire la marche heureuse des affaires de la Suède depuis que Votre Altesse Royale la guide, en opposition au malheur, qui, dans les mêmes années du siècle passé, présida aux destinées de la patrie. Tout comme le déclin de l'ancienne grandeur de la Suède date de l'année 1709 et du passage de notre redoutable héros aux dernières contrées de l'Europe vers le Sud, la renaissance du nouvel empire et du nouvel état de la patrie date de l'an 1809 et du passage inverse de Votre Altesse Royale dans nos régions. A ces étés, qui retentirent, il y a un siècle, des maux de la guerre et de la peste, repondirent, de nos jours de bonnes années et des hymnes de la paix. Au lieu des campagnes d'alors, où les bannières de Suède furent de plus en plus repoussées du continent, nous avons vu, dans les années correspondant à celles-là, nos armées reprendre les champs de bataille de Gustave Adolphe, et leurs chevaux se desaltérer encore une fois dans les ondes du Rhin. Les fastes, racontant le fratricide d'alors des peuples Scandinaves, portent, cent ans plus tard, le témoignage de leur réconciliation et de leur concorde sous un père commun. — Or, s'il nous est permis de conclure ainsi du passé à l'avenir, nous espérons et souhaitons: que, de même que l'année 1718 récula de loin la réunion de la Scandinavie, celle de 1818 la renforce: Que, de même que celle-là mit le comble à nous malheurs, celle-ci nous soit la plus heureuse, en nous garantissant le bien-être des deux Royaumes, par l'établissement de la même sûreté et fixité dans nos relations intérieures, que celles que Votre Altesse Royale vient de créer dans nos rapports avec l'étranger. — C'est en concevant ces espérances et en priant Dieu de les accomplir, que je joins mes vœux à ceux de ma femme pour la prospérité de Votre Altesse Royale et pour la conservation de Sa vie précieuse à l'honneur de la patrie et au bonheur de tous ces habitans en particulier.

Christiania le 1 Janvier 1818.

C'est avec le plus profond respect que je suis

Monseigneur

de Votre Altesse Royale

Le très humble et tres soumis  
serviteur

Charles Mörner.

## 135. Christiania d. 3. jan. 1818.

Nationalbladets artikkel d. 29. des., hvorm kronprinsen straks blev underrettet gjennem oberst Johan Hübner v. Holst. Sattholderen har undersøkt muligheten for å ramme forfatteren. Men da loven ikke hjemler straff for slike forseelser, vil en inngripen være uten virkning, og bare skaffe forfatteren en ønsket reklame. Det beste svar er å ignorere skriveriene, slik som regjeringen alltid gjør. De ondsinnede angrep den har vært utsatt for, er derved falt til jorden. Nationalbladet står på svake føtter og har søkt sensasjonen for å holde det gående ennå en tid. Mørner ber kronprinsen ikke tape tålmodigheten, som blir satt hårdt på prøve av nordmennene.

Trés humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 31 du mois passé.

C'est avec la plus grande indignation, que nous avons lu le Norske National Blad pour le 29 Décembre dernier, qui fut envoyé au Colonel Holst par le dernier courier<sup>1)</sup>. Je n'ai tardé à faire mention de ce libelle infame, dont la tendance coupable est évidente à tout le monde, que pour m'informer d'avance si les loix existantes étaient de nature à amener la punition de l'auteur, au cas qu'on cherchât à lui ôter devant les tribunaux le masque de l'anonyme. Mais les jurisconsultes les mieux instruits et les mieux intentionnés m'ont assuré, que ces tentatives seraient vaines. Plutôt que de donner ainsi de la célébrité et de l'importance à des insinuations louches, qui sont bientôt oubliées, si elles ne rencontrent que le mépris, qu'elles méritent, je supplie Votre Altesse Royale de ne les envisager qu'avec dédain. — Faire attention à ces invectives mal-avisées, donnerait de relief à la feuille et à son redacteur, sans que le bras de la justice pût l'atteindre; et c'est précisément ce qu'il désire. — L'indifférence par laquelle le Gouvernement a répondu dans ces derniers temps aux imputations, qu'on lui a faites, a tellement désarmé les crieurs et ennuyé le public, que la feuille est sur le point de cesser faute de lecteurs. Aussi est-ce sans doute pour en prolonger la durée, et pour les retenir encore quelques mois, qu'on leur a menagé ce morceau à la fin du cahier actuel. — L'effet sur les esprits en sera plutôt à notre avantage, lorsqu'on voit, que Votre Altesse Royale et le Gouvernement sont assez forts, pour regarder en pitié ces impertinences d'enfans égarés, ou ces déchainemens de l'animosité de notre ancien ennemi mortel. Que Votre Altesse Royale daigne ajouter aux autres sacrifices de Son repos personnel même celui du ressentiment contre Ses calomnieurs déguisés! Que ce peuple, qui a tant besoin de la patience et de la sollicitude de son Prince, ne perde ni l'une ni l'autre!

ce sont les vœux ardents, que j'adresse dans cette occasion à Votre cœur paternel, Monseigneur, et que j'espère voir exaucés par la magnanimité de Votre Altesse Royale.

Christiania le 3 Janvier 1818.

C. Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 136. Christiania d. 10. jan. 1818.

De forskjellige forslag til nye stortingsproposisjoner vil snart bli sendt til Stockholm. Stattholderen minner om de saker som har vært behandlet av foregående storting, og nu vil komme op igjen. Forslagene til grunnlovsendringer er trykt, og er sikkert forelagt kronprinsen.

Følgende saker står på dagsordenen:

- 1) Spørsmålet om de forskjellige bånd på næringsfriheten skal opheves, helt eller delvis.
- 2) Ophevelsen av den norske adels privilegier.
- 3) Loven om beneficeret gods.
- 4) Nøiaktige reglementer for laugene, handel og sjøfart (særskilt rederiene).
- 5) Nærmere bestemmelser om det norske handelsflagg.
- 6) Forskjellige forslag fra lovkomiteen: a) om landsskolen, b) latinskolen, c) eksamen artium ved universitetet, d) Kristiansands rettigheter som stapelplass, e) en ny matrikkel, f) nye bestemmelser om sølv-, kobber- og jernverker, g) en fullstendig vernepliktslov. Dessuten vil kravet på skadeserstatning til Smålenenes amt bli reist på nytt ved statsråd Marcus G. Rosencrantz og forelegges stortinget av amtmann Sibbern. Regjeringen har undslått sig for å lage en innstilling i saken, kronprinsen får underhåndsmeldelse av stattholderen.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 3 du courant.

Le Conseil d'État allant soumettre à la haute approbation de Sa Majesté différens projets de propositions à faire au Stor Thing prochain, j'ai cru devoir très humblement rappeler à Votre Altesse Royale les questions, que les assemblées nationales précédentes ont préparées ou différées, pour être discutées à ce Stor Thing. — Les changemens, que le Roi, ou que certains représentans ont proposées aux loix constitutionnelles, se trouvent depuis longtemps imprimés dans une collection, qui est sans doute assez connue à Votre Altesse Royale.

Au reste il est à discuter :

1. Si les privilèges limitant la liberté de l'industrie doivent être abolis, et à quel degré ?
2. Si les privilèges de la noblesse doivent être rétranchés ou abolis ?
3. Une résolution plus déterminée touchant le *beneficerede gods* (les domaines de la couronne).
4. Des réglemens plus précis pour les corps de métier, le commerce et la navigation dans les villes.
5. Une détermination ultérieure relativement au pavillon de commerce de la Norvège.
6. Différens projets de loix, proposés par le Comité nommé à cet effet, concernant:
  - a) L'organisation d'écoles à la campagne; ainsi que
  - b) celle des écoles latines.
  - c) l'examen artium à l'université.
  - d) le droit d'étape pour la ville de Christiansand.
  - e) la confection d'un nouveau cadastre.
  - f) une nouvelle ordonnance pour les mines.
  - g) des déterminations plus précises du *Værnepligten* / de l'obligation au service militaire /.

Il y a de plus une question, qui sera relevée au Stor Thing, envers la Suède, et que je n'ai pu passer sous silence, en sachant avec sûreté, qu'elle sera mise en avant. C'est les réclamation de dédommagement des pertes, qu'ont essayées les habitans de Smaalehnene par la campagne de 1814. Aussi n'est-ce pas sans égard à cet objet, qu'ils ont choisi pour leurs représentans M<sup>r</sup> de Rosenkrantz, qui est un des premiers de ces créanciers, et M<sup>r</sup> Sibbern, qui a été à la tête du Comité, nommé pour constater leurs prétentions. Pour moi la volonté du Roi et de Votre Altesse Royale m'est déjà connue relativement à cette affaire, mais puisque le Conseil d'Etat s'est excusé de la porter au Stor Thing, et que cette assemblée va revenir là-dessus, je n'ai pu me dispenser d'en avertir Votre Altesse Royale, sans me permettre au reste d'ajouter quelques raisonnemens ultérieurs à ce sujet.

Christiania le 10 Janvier 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

137. Christiania d. 14. jan. 1818.

Kronprinsens skrivelser den 1. jan. Grev Wedel gjør gjennem stattholderen, atter opmerksom på at finansloven ikke skyldes ham eller den øvrige regjering; ansvaret faller på stortinget. Da denne forsamling efter 11 måneders overlegg enedes om en lov, fant regjeringen å måtte støtte den, fremfor å fortsette på det uvisse. Grev Wedels arbeide har i mellemtiden gått ut på å gjøre lovens gjennomførelse så lempelig som mulig for folket. Da regjeringen innstillet den til sanksjon, var man ikke blind for dens mangler; den innebar dog en løsning. Dens retningslinjer er også fulgt i den nye proposisjon om finansvesenet. M. takker for kornraven til de fattige, utdelt på kronprinsens fødselsdag. Stattholderen uttrykker sin glede over statsrådenes gagepålegg, som, takket være kongen, ikke skal dekkes av statens midler. Prosessen mot Thrane går sin gang. Slekt og venner har sendt et samlet andragende om T's løslatelse. Bredo H. v. Munthe af Morgenstjerne er opnevnt til regjeringens advokat. Løitnant Broch har tiltrådt arresten. M. sender liste over 5 officerer, som han anbefaler til riddere av sverdordenen. Særlig fremheves løitnant Paul Johan Kierulf, bl. a. for sin lærervirksomhet ved det militære akademi.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 10 de ce mois.

Hier j'eus l'honneur de recevoir les dépêches, que Votre Altesse Royale a daigné m'adresser du 1. — En m'apprenant Votre heureux rétablissement, Monseigneur, elles me donnent en même temps des témoignages précieux, que Votre Altesse Royale me continue Ses bonnes graces, et que mes efforts pour le service de la patrie ne manqueront pas de cet encouragement.

J'ai parlé au Comte de Wedel, relativement aux finances de la Norvège, et dans le sens de la lettre de Votre Altesse Royale. Il me répondit, que Vous n'ignorez pas Monseigneur, que le système, qu'on adopta 1815 en opposition aux sages conseils de Votre Altesse Royale n'était enfanté ni de lui, ni d'aucun autre membre du Conseil d'État. Son projet avait au contraire été également réjeté. Mais lorsque le Stor Thing, après avoir discuté ces matières pendant 11 mois, ne voulait ni accepter les plans d'autrui, ni changer les siens propres, le Comte de Wedel ainsi que ses collègues crurent, qu'il valait mieux terminer cette vacillation par la sanction d'une loi mal conçue, que de s'exposer plus longtemps aux suites de n'en avoir aucune<sup>1</sup>). Elles se montraient déjà par le cahos funeste, qui regnait alors dans cette branche de l'administration, qui doit par préférence être fixe et réglée. Le Conseil d'État demanda donc l'assentiment de Sa Majesté au projet du Stor Thing, non parce qu'on se faisait illusion sur ses défauts mais pour qu'on eût enfin un règlement quelconque à poser pour

fondement des transactions publiques et particulières, qui avaient été déjà si longtemps tenues en suspens. Dès qu'il fut adopté, le Comte de Wedel s'est, comme de droit, donné toute peine possible, pour le mettre à exécution, et pour ne pas rendre vains les sacrifices, qu'ont déjà faits pour cet objet la plupart du peuple. C'est aussi dans ce sens, que notre nouveau projet est conçu. Nous l'expédions par ce courier, et Votre Altesse Royale daignera en grace y apprendre dans leur ensemble les détails de cette affaire.

Je vais exécuter les ordres, que Votre Altesse Royale m'a données; et en exprimant ma vive et profonde reconnaissance de Ses largesses envers les pauvres de Christiania, j'espère, qu'Elle me permettra de faire la distribution des blés à l'anniversaire de la naissance du haut bienfaiteur.

Je dois aussi avoir l'honneur de Vous témoigner, Monseigneur, combien j'ai été heureux d'apprendre la résolution, que Sa Majesté a prise, pour procurer aux Conseillers d'État une augmentation de leurs salaires, sans la demander au Stor Thing et sans charger ultérieurement l'état.

J'ai l'honneur de ci-jointre un rapport plus détaillé sur l'incendie de Frédéricshall; avec une liste nominative des 35 maisons, qui furent reduites en cendres. Il y a tout lieu de croire, que l'origine de ce malheur a été une quantité de café fortement brulé, et melé de seigle et de pommes de terre, lequel encore tout fumant d'exhalaison avait été mis la veille dans une chambre non habitée. Des 4 personnes, qui périrent dans cette rencontre, aucune n'a brulé vivante. La plupart des incendiés n'appartiennent pas aux habitans pauvres de la ville.

Le procès de M<sup>r</sup> Thrane avance. Ses parens et ses amis forment une souscription, pour le délivrer de la prison conformément aux lois. M<sup>r</sup> Morgenstjerne est l'avocat du gouvernement.

Le Lieutenant Brock partit hier, pour entrer en prison à Frédéricstén.

J'ose très humblement proposer, pour être chevaliers de l'ordre de l'épée à une promotion prochaine:

*de l'État major:*

Le Lieutenant Colonel Reichborn, de Bergen.

Le Lieutenant Colonel Krogh de Trondhiem.

*de l'Artillerie:*

Le Lieutenant Kjerulf.

*de la 1<sup>re</sup> Brigade d'Aggershuus:*

Le Capitaine Jenssen.

*de la 2<sup>de</sup> Brigade d'Aggershuus:*

Le Capitaine Blich.

Tous ces officiers se font remarquer par leur capacité et par leurs connaissances, surtout le Lieutenant Kjerulf qui donne actuellement, avec beaucoup d'éloge, des leçons d'artillerie aux élèves de la haute instruction militaire. J'ai fait d'autant plus d'attention à lui, que j'ai moi-même servi dans l'arme, qu'il leur apprend à traiter et je le trouve bien digne d'une distinction. Si Votre Altesse Royale ne juge pas à propos de lui conférer la croix de l'ordre de l'épée, parce qu'il n'est que Lieutenant, il y a une autre distinction qui lui serait bien plus précieuse, mais qui est de nature à ne pas pouvoir Vous être demandée Monseigneur. C'est celle d'être adopté parmi le nombre des Officiers d'Ordonnance de Votre Altesse Royale. — Le Lieutenant Colonel Birch est à même de donner de ces officiers tous les renseignements, que Votre Altesse Royale pourra désirer, et j'ose ci-jointre une très humble proposition formelle à leur égard.

C'est le Lieutenant Rehbindér de l'Artillerie, que je charge de cette très humble depeche.

Christiania le 14 Janvier 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

Très humble Apostille du 14 Janvier 1818.

Je reçois en ce moment la nouvelle de la mort du Général Stafeldt, dans la nuit du 9 au 10 dernier. Une fièvre nerveuse le mit au tombeau le troisième jour de sa maladie. — Ut in litteris submissee humillimis.

C. Mörner.

138. Christiania d. 15. jan. 1818.

Stattholderen takker for 100 tønner bygg til oberst Krebs; politimester Sem har fått samme kvantum, 50 tønner mindre enn bevilget. En komité er nedsatt til å utdele blandt fattige i Christiania det korn som kronprinsen har skjenket. Komiteens medlemmer: stiftamtman Falbe, biskop Bech, oberst Stabell, borgermester N. D. Osterhaus og politimester Sem. M. andrar om hjelp til å skaffe fattige underordnede

officerer paradeuniform. Prisen for 100 tønner bygg vilde dekke utgiften. Kammerherre Carl Fr. Ferd. W. A. Kaltenborn reiser som kurér til Stockholm for å takke kongehuset for sitt avancement (til oberstløytnant). Kammerherre Mansbach er hindret for å ledsage ham på grunn av branden på Fredrikshald.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était d'hier, et fut expédié par le Lieutenant Reh binder.

J'ai fait remettre aujourd'hui au Colonel Krebs, qui est encore ici, les 100 tonneaux d'orge, que Votre Altesse Royale a en grace daigné lui assigner, ainsi qu'au maître de police Sem une même quantité de blé. Je n'ai pas voulu lui donner à la fois le total de 150 tonneaux, pour que Votre Altesse Royale puisse à son arrivée ici ajouter le reste, si M<sup>r</sup> Sem s'en est alors rendu digne.

Bien que ces deux Messieurs aillent Vous faire eux-mêmes leurs très humbles remerciemens Monseigneur, ils m'ont cependant prié d'être en même temps l'interprète de leurs sentimens de reconnaissance et de devouement sincères.

Pour la distribution des blés, que Votre Altesse Royale a destinés aux pauvres de cette ville, je pense nommer un Comité, présidé par le Stift-Amtman et composé de l'Evêque, du Colonel Stabell, du maire et du maître de police, afin que les pauvres de tous les états puissent participer à ce soulagement.

La grande générosité de Votre Altesse Royale m'encourage à Lui demander du secours pour quelques officiers de cette garnison. L'approbation, avec laquelle Votre Altesse Royale envisagea une pareille supplique pour les cadets me fait espérer excuse, si j'abuse maintenant de Sa libéralité. — Désirant pouvoir à Votre arrivée ici, Monseigneur, Vous présenter cette garnison aussi bien organisée et équipée, que possible, je vois avec peine plusieurs officiers subalternes si dépourvus de moyens, qu'ils n'ont pas de quoi se faire des uniformes, et qu'ils viennent à la parade dans cette saison sans rédingote et sans capot<sup>1</sup>). Si, pour y remédier, Votre Altesse Royale voulait en grace me permettre d'employer le produit de 100 tonneaux d'orge, faute d'argent dans la caisse, à donner en votre nom Monseigneur, les habits les plus nécessaires à ceux des officiers, qui n'ont aucune autre ressource à se les procurer, Votre Altesse Royale ferait un grand bienfait.

Je charge de cette très humble dépêche le Chambellan de Kaltenborn, qui va à Stockholm, pour être présenté à Leurs Majestés, et



pour remercier en personne le Roi et Votre Altesse Royale de son avancement. Le Chambellan de Mansbach, qui pensait l'accompagner, a dû retarder son voyage, à cause du malheureux incendie de Frédéricshall, qui oblige sa belle-mère de chercher un asile chez ses enfans.

Christiania le 15 Janvier 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

### 139. Christiania d. 12. jan. 1818.

Kronprinsens brev d. 8. jan. 100 tønner havre til Fredrikshalds fattige av kronprinsens magasiner er blitt vekslet med 50 tønner bygg, efter de gjeldende priser. Korn til konsul Rohde og til Christianias fattige; avisene vil bekjentgjøre at de trengende får sin første porsjon d. 26. jan., det hele kvantum rekker forhåpentlig til sommeren, likesom forrige år. Rittmester Joh. Chr. Schwenzens beklagelser i Intelligentsedlerne over en forbigåelse vil bli undersøkt. Løitnant Chr. U. Sundt av jegerkorpset søker reisepermisjon til Havre. En tysk emigrant, Diez, har fått pass til å reise over Sverige til Odessa.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 15, et fut expédié par la Chambellan Kaltenborn. Je renvoye aujourd'hui le chasseur, qui m'apporta les lettres de Votre Altesse Royale du 1 du courant.

Le 19 j'eus l'honneur de recevoir celle du 8. Comme le prix de l'orge est maintenant dans les magasins de la couronne le double de celui de l'avoine, j'ai en consequence fait remettre au Consul Rohde 50 tonneaux d'orge en compensation des 100 tonneaux d'avoine que Votre Altesse Royale a avancés de Son magasin particulier à Frédéricshall aux pauvres incendiés de cette ville. En outre des 250 tonneaux d'orge, que M<sup>r</sup> Rohde a obtenus, j'ai assigné 200 à la disposition du Comité 200 à la disposition du Comité, chargé de la distribution des blés, que le Roi et Votre Altesse Royale ont en grace donnés au secours des pauvres honteux et des autres nécessiteux de Christiania. Le Comité en fera faire de la farine à distribuer en petites portions de la même manière, que dans l'année précédente, où la durée de ces soulagemens s'étendit jusqu'au mois de Juin. La première distribution se fera maintenant le 26 prochain, comme j'ai eu l'honneur de Vous rapporter, Monseigneur. Les gazettes, qui en publieront l'annonce,

préviendront en même temps les pauvres de ce qu'ils ont à attendre à mesure de leurs besoins. J'espère ainsi avoir rempli l'intention de Votre Altesse Royale, quoique la distribution entière de cette gratification ne se fasse pas avant le commencement du Stor Thing, ce qui donnerait lieu à la débauche pour le moment, et à des prétentions ultérieures vers le printemps.

Votre Altesse Royale aura probablement appris, que M<sup>r</sup> Schwenzen, Capitaine de Cavalerie, s'est plaint dans les Intelligents Sedler, d'avoir été préjudicié par le Comité chargé de projeter la nouvelle organisation de l'armée. Le Gouvernement a en conséquence ordonné d'entamer l'information de cette affaire<sup>1</sup>).

On expédie aujourd'hui la très humble demande officielle du Lieutenant Sount, des chasseurs, d'avoir la permission du Roi de profiter de l'offre de son frère, patron d'un navire marchand, d'aller avec lui à Havre de grace, pour voir un peu le monde. Comme le navire est près de mettre à la voile, je supplie Votre Altesse Royale de vouloir en grace m'autoriser à le laisser partir à l'instant, sans devoir attendre son congé officiel.

Un émigré allemand, nommé Diez, venant de Bergen avec sa femme et un enfant, et voulant aller à Odessa a eu mon passe-port, pour passer par la Suède en Russie. D'après sa lettre de démission du service militaire, il avait fait, comme soldat de l'armée Wurtembergeoise presque toutes les campagnes depuis 1806 jusqu'à 1815.

Christiania le 21 Janvier 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

140. Christiania d. 26. jan. 1818. (Privat.)

Fødselsdagshyldest til kronprinsen, på det norske folks, på grevinne Mørners og egne vegne.

Monseigneur!

En célébrant pour la seconde fois en Norvège l'anniversaire de la naissance de Votre Altesse Royale, je suis de nouveau témoin de l'allégresse des Norvégiens à cette occasion, et de leur zèle de contribuer de tout leur pouvoir à rendre cette fête encore plus solennelle.

Il m'est doux de savoir, et de pouvoir Vous assurer, Monseigneur combien sont sincères et ardentes les prières, que ce peuple joint aux miennes pour la conservation des jours précieux de Votre Altesse Royale. Qu'ils se prolongent bien au delà du terme de ma vie déclinante, et que les anniversaires de la naissance de Votre Altesse Royale, où je ne serai plus parmi le nombre des sujets de Charles XIII, ou de Son auguste successeur, soient aussi heureux, que l'ont été ceux, que j'ai vus! — Que la puissance et la gloire de la Scandinavie avancent d'un pas égal avec l'âge de Votre Altesse Royale, tout comme la mesure du bonheur de notre presque île n'est que celle de Votre propre prospérité, Monseigneur! — Ma femme qui ne me cède pas en dévouement et en respect pour Votre Altesse Royale, me prie d'être auprès de Vous, Monseigneur, l'interprète de ses sentimens, et de porter à Votre Altesse Royale l'offrande de ses très humbles hommages.

Christiania le 26 Janvier 1818.

C'est avec le plus profond respect, que je suis,

Monseigneur

de Votre Altesse Royale

Le très humble et très soumis serviteur

Charles Mörner.

#### 141. Christiania d. 28. jan. 1818.

Kronprinsens fødselsdag blev feiret med den første tropperevy av den nyorganiserte hær. Mörner er tilfreds med dens holdning, sterkt forbedret på kort tid, fremhever særlig det ridende jegerkorps. Baron F. C. M. Wedel-Jarlsberg leder deres instruksjon og sørger for soldaters og officerers ve og vell. Hans hus og taffel står dem alltid åpent. Efter siste regjeringsinnstilling om den nye bank er 100 000 spdrl. innbetalt.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 21 du courant.

Avant hier à l'anniversaire de la naissance de Votre Altesse Royale, je passai en revue la garnison pour la premières fois après la nouvelle organisation de l'armée<sup>1)</sup>. Je fus bien content de la tenue des troupes. La différence de ce qu'elles furent il n'ya pas longtemps est déjà remarquable surtout aux chasseurs à cheval. Le Baron de Wedel se donne pour leur réforme, leur instruction et même pour leur nourriture

une peine infinie, dont les fruits se feront encore plus clairement observer à l'arrivée de Votre Altesse Royale. Les officiers ne sont pas moins que le soldat l'objet de ses soins. — Sa maison et sa table leur sont presque tous les jours ouvertes.

D'après les renseignements, que nous venons de recevoir, une somme d'environ 100 000 thalers en argent est rentrée à la nouvelle banque, depuis le dernier rapport, que le Conseil d'État fit à Sa Majesté sur la perception de cette contribution.

Christiania le 28 Januar 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 142. Christiania d. 31. jan. 1818.

Kronprinsens skrivelser d. 24. jan. Stattholderens glede over kongehusets approbasjon av finansproposisjonens vesentlige punkter. De forandringer som ønskes, vil Mørner komme inn på i neste brev. Regjeringens innstilling om å gjøre Ålesund til kjøbstad, til gagn for de nordlandske og finnmarkske fiskere. Den militære rettergang vil bli omorganisert når vernepliktsloven er vedtatt i stortinget og sanksjonert av kongen. Sorenskriver Hans Nansen sender et dikt til kronprinsens fødselsdag, feiret i Stavanger med fest hos konsul, kjøbmann Gabriel Schanche Kielland. Mørner deler kronprinsens glede over den svenske riksdags holdning. Han lover sig meget av kronprinsens nærvær ved stortingets forhandlinger.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 28 de ce mois.

J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse Royale, que le Conseil d'État va soumettre à la décision de Sa Majesté un très humble projet de fonder une nouvelle ville à Aalesund pour servir d'entrepôt au poisson venant de Finmarken et de Nordlandene. Votre Altesse Royale n'ignore pas les vexations auxquelles ont été exposés les pecheurs de ces contrées, et combien il est urgent d'y mettre un terme par la création d'un rival de Bergen. J'ose donc recommander notre très humble projet à la haute approbation de Votre Altesse Royale.

J'ai parlé à nos premiers jurisconsultes d'une nouvelle organisation du tribunal militaire, et d'un autre mode de procédure pour des différends entre officiers. On reconnaît bien l'utilité de ces changemens,

mais on croit nécessaire de les différer jusqu'à ce que la loi relative au Værnepligten ait passé le Stor Thing et ait obtenu la sanction du Roi, pour savoir alors la règle, à laquelle toutes les autres lois militaires doivent plus ou moins se rapporter.

Le Landsdommer Nansen, représentant aux Stor Things précédens, m'a prié de vouloir Vous transmettre, Monseigneur, les vers très humblement ci-joints, qu'il a faits pour une fête donnée par M<sup>r</sup> Kjelland à Stavanger à l'anniversaire de la naissance de Votre Altesse Royale.

Le Lieutenant Rehbinder arrive en ce moment, porteur des dépêches de Votre Altesse Royale du 24 dernier. Il ne me reste pas assez de temps avant le départ du courier, pour prendre connaissance des changemens, que le Roi a faits dans quelques articles de notre projet de loi financière. Je suis en attendant très heureux d'apprendre, que ce projet en général a été approuvé par le Roi et par Votre Altesse Royale!).

Ce n'est pas avec moins de plaisir, que j'ai appris la satisfaction de Votre Altesse Royale de la tournure, qu'a prise dernièrement la diète de Stockholm. Celà nous permet d'espérer Vous voir d'autant plutôt ici, Monseigneur, en nous promettant par Votre arrivée le même effet salutaire aux délibérations du Stor Thing, que celui que la présence de Votre Altesse Royale à la diète de Suède y aura occasionné.

Christiania le 31 Janvier 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

#### 143. Christiania d. 4. feb. 1818.

Fortegnelsen over stortingsrepresentantene sendes. Fullmaktskomiteen i arbeide, under forsete av amtmann Christie. Åpningen finner formodentlig sted fredag d. 6. feb. En stortingsrepresentant Arnoldus v. W. S. Koren andrar — gjennom stattholderen — kronprinsen om et lån til en venn. De nye riksbanksedler à 1 spdr. begynner å cirkulere. Prisen på næringsmidler faller langsomt. Papirpengene stiger i verdi. 55 rbdlr. i sedler er nu verd 1 pd. sterl. Fabelen om Reven og biene i Nationaltidende har vakt almindelig indignasjon i Christiania. Mørner er forarget og ønsker sig bort fra Norge.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 31 Janvier.

J'ai l'honneur de ci-jointre quelques exemplaires de la liste nominative des membres du Stor Thing. Ils s'occupent actuellement à vérifier leurs pouvoirs respectifs. Le Comité, qui en a été chargé en premier lieu, et selon le rapport duquel le Stor Thing décidera sur la compétence de certains membres, a été présidé par M<sup>r</sup> Christie. Nous pensons pouvoir faire l'ouverture de cette assemblée nationale vendredi prochain.

Un représentant M<sup>r</sup> Koren m'a prié de vouloir remettre à Votre Altesse Royale la lettre très humblement ci-jointe. Elle est à ce qu'il dit, d'un de ses amis, qui Vous supplie Monseigneur d'un emprunt. J'ai aussitôt répondu, que de grandes difficultés devaient s'y opposer, mais n'étant pas autorisé à renvoyer de pareilles demandes, j'ai reçu celle-ci, en priant Votre Altesse Royale de vouloir en grace me communiquer pour l'avenir Sa volonté à cet égard.

On commence à mettre en circulation les billets de la nouvelle Banque, de la valeur d'un espèces par pièce<sup>1)</sup>. Le papier-monnaie de Norvège s'améliore tous les jours et avec rapidité. La £ Sterling équivalait à présent à 59 et même à 55 Rbdl<sup>r</sup>. Le prix de certaines denrées baisse aussi, mais non pas dans la même proportion.

Je n'ai pas de mots pour Vous peindre, Mon Seigneur, l'indignation, que j'éprouve en lisant la fable insérée dans le National Blad<sup>2)</sup>, qui est aujourd'hui envoyé au Colonel Holst. Ni Votre Altesse Royale, ni aucun suédois, ne doit s'étonner si je suis impatient de quitter un pays, où tout ce qui est cher à nos coeurs et qui est glorieux dans notre histoire se trouve continuellement flétri d'une manière d'autant plus révoltante, que les loix nous ôtent tout moyen de démasquer ou de punir nos infames calomniateurs.

Christiania le 4 Février 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

## 144. Christiania d. 5. feb. 1818.

Et eksemplar av „fabelen“ (i original og oversettelse) er vedlagt. I samme anledning er ekstraordinært statsråd avholdt; det utber sig direktiver fra kronprinsen for slike tilfelles skyld. Stattholderen legger i Norge ikke skjul på sin indignasjon, som økes ved den passive holdning nordmennene har inntatt. Regjeringen har mottatt den første deputasjon fra stortinget, som åpnes d. 6. feb. Amtmann baron Fr. W. Wedel-Jarlsberg, amtmann Chr. M. Falsens og sorenskriver Christopher B. Bøghs stortingsvalg forkastet. Justisråd Paul Thranes og kjøbmenn Ole H. Cudrios forfalls-anmeldelser godkjent av stortinget.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était d'hier et fut expédié par la poste.

Je fis alors mention d'un article infame, inséré dans le National Blad du 31 Janvier, que je vins de recevoir. Après avoir eu le temps de relire et d'examiner ce libelle, dont une copie et une traduction se trouvent très humblement ci-incluses, je trouvai le contenu en être si téméraire et si coupable, qu'on ne devait pas le passer sous silence. Je fis donc appeler le Conseil d'Etat à une séance extraordinaire aujourd'hui, pour fixer son attention à cette atteinte portée à l'inviolabilité de la Majesté, à la religion des plus saints sermens et à l'honneur de la nation Suédoise. Les Conseillers ont ressenti avec moi la bassesse et la coupable intention de cette allusion; mais comme la punition en est problématique d'après les loix existantes, et que l'application officielle de ces insinuations insidieuses aux relations les plus sacrées serait trop téméraire de notre part, je m'empresse d'expédier ce courier pour demander au nom du Conseil d'Etat et au mien particulièrement, les ordres du Roi et de Votre Altesse Royale, pour regler là-dessus nos demarches à cet égard. Je ne dissimule à personne mon indignation du silence, que les Norvégiens ont gardé jusqu'ici aux attaques réitérés contre la famille royale et contre la Suède. Si l'on ne change pas de conduite, la mienne portera encore d'avantage l'emprunte de ce sentiment.

Nous avons reçu aujourd'hui la première députation du Stor Thing, qui nous en annonça l'organisation. Demain se fera l'ouverture de cette assemblée nationale. Le Baron de Wedel-Jarlsberg et l'Amtmand Falsen, ainsi que M<sup>r</sup> Bøegh en ont été exclus, pour n'avoir pas été légitimement élus<sup>1</sup>). Le Conseiller de justice Thrane de Christiania et le négociant Cudrio de Skien ont produit des exoines approuvées par le Stor Thing.

C'est le Lieutenant Hedemark des chasseurs à cheval que je charge de cette très humble dépêche.

Christiania le 5 Février 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

à Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal,  
très humblement.

**145. Christiania d. 7. feb. 1818.**

[Kronprinsens skrivelser d. 1 feb. Kongens tale til stortingets åpning oplest av statsråd Collett. Beretning om rikets tilstand ved grev Wedel. President Christies svartale vedlagt i fransk oversettelse. Middag hos stattholderen for stortinget, for byens civile og militære autoriteter. Mörner talte for kongehuset, og Christie for den svenske riksdag.]

**146. Christiania d. 11. feb. 1818.**

Blått klæde til hæren kan først skaffes fra Mariboës fabrikk om tre måneder. Infanteriet ønsker blå uniformskapper likesom de øvrige våpen, derved opnåes ensartede blå uniformer, i likhet med den svenske hærs. Oberstløytnantene Birchs og Stabells rapporter om klædet vedlagt. Takksigelse for kornraven til Christianias fattige vedlagt. Forbindelsen mellem Stockholm og Christiania lettes ved faste kurerhester på alle norske stasjoner. De svenske landshøvdinge er varskodd derom.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 7 de ce mois.

J'envoyai hier le Colonel Stabell et M<sup>r</sup> Birch à la fabrique de Mariboe, pour s'informer de la quantité de drap, qui s'y trouvait disponible pour compte de Votre Majesté. Mais il n'y en avait pas pour le moment de la qualité requise, et ce ne sera qu'au bout de six semaines ou de trois mois, qu'il y aura quelques balles de drap bleu toutes prêtes. En attendant je ne puis que Vous rapporter Sire, ces circonstances, en exprimant le très humble voeu des officiers, que Votre Majesté veut gratifier, de recevoir des capotes ou des surtouts bleus, au lieu de gris, tout comme l'armée en général souhaite porter des uniformes bleus, aussi bien que le font l'étét-major, le corps de



génie et l'artillerie. Plutôt que de recevoir maintenant du drap gris, s'il y en avait, les officiers aiment mieux attendre que le drap bleu de M<sup>r</sup> Mariboe soit prêt. Si Votre Majesté y acquiesce, et qu'Elle daigne dans le temps fixer des uniformes bleus pour l'infanterie de Norvège, il serait aussi agréable à la plupart des officiers Norvégiens, qu'analogue aux couleurs, que porte le reste de l'armée Scandinave. Le rapport de M<sup>rs</sup> Stabell et Birch se trouve ci-inclus. — J'avais assigné les blés à la disposition de M<sup>r</sup> Mariboe déjà le 7 dernier.

Le Comité, chargé de la distribution des blés, donnés aux pauvres de Christiania m'a adressé la lettre très humblement ci-jointe, par laquelle il me prie de porter à Votre Majesté les très humbles remerciemens des indigènes secourus.

Pour rendre la communication entre Stockholm et Christiania la plus prompte possible, j'ai ordonné, qu'il y aura, jusqu'à nouvel ordre, des chevaux de courier à toutes les stations Norvégiennes sur la route de Stockholm, et j'ai invité les Landshöfdings de Suède à prendre une même mesure.

Christiania le 11 Février 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 147. Christiania d. 11. feb. 1818.

Karl d. XIII's død. Stattholderen skylder den avdøde konge takk for et helt livs tillit og hengivenhet, følelser han håper å gjøre sig fortjent til av den nye konge. Almindelige lojalitetsforsikringer. Regjeringen har avlagt muntlig og skriftlig troskapsed til Karl Johan. Det samme er tilfelle med alle de høieste civile dignitærer, som i anledningen gjorde fremmøte i paleet. Stortinget mottok dødsbudskapet gjennem stattholderen; president Christies tale vedlagt; sørgegdustjeneste i Vår Frelserns kirke. Tropicparade; garnisonens og borgergardens edsavleggelse. Kongens proklamasjon forkynnes ved herolder. Stortingsdeputasjon avlegger kondolancevisitt hos regjeringen; den vedlagte tale må opfattes som en indirekte protest mot de fornærmelige avissskriverier. Ekstranummer av Rigstidende under grev Wedels redaksjon. Alle skriftlige edsbeviser sendes gjennem statsminister Anker.

Très humble Mémoire!

Le 8 dernier arriva le Lieutenant Kjelland, et hier au soir le Chambellan Kaltenborn avec la déplorable nouvelle de la mort de Charles XIII.

Après avoir payé à la mémoire de ce bon Roi le tribut de douleur et de regret, que Ses vertus méritaient, et que mon coeur Lui devait sous tant de rapports, mon premier mouvement a été d'implorer la bénédiction du ciel pour Son successeur et pour le regne que Votre Majesté a commencé. Je sens profondément l'énorme perte que j'ai faite d'un Prince, qui m'aimait depuis ma jeunesse, d'un monarque qui me donnait les marques les plus précieuses de Sa confiance, et qui me continuait dans ma vieillesse la même affection particulière, qui faisait si longtemps mon bonheur et ma gloire. Votre Majesté m'a en grace promis de vouloir me transmettre la même bienveillance, que me portait Son auguste père. C'est aussi la plus belle consolation pour un vieux serviteur, qui, quoique blanchi dans le service de quatre Rois de Suède a eu le chagrin d'être loin de son ancien maître dans Ses derniers momens. — Je vais peut-être bientôt Le réjoindre; mais si, en attendant mes services peuvent être de quelque utilité pour Votre Majesté et pour la patrie, Vous trouverez en moi, Sire, la même fidélité et le même devouement, qu'à ma grande joie, Vous louez dans mes compatriotes, et qui ne cesseront, je l'espère, d'être leurs traits caractéristiques tant que le nom Suédois existe.

Ce matin à 9 heures, je fis assembler le Conseil d'État, et je lui communiquai les actes officiels, qui me parvinrent hier au soir. Les Conseillers prêtèrent aussitôt leur serment de fidélité à Votre Majesté, et le firent même par écrit, ainsi que moi. Tandisque nous délibérions des mesures à adopter relativement aux circonstances actuelles, les premières autorités civiles, ainsi que l'Université s'assemblèrent à mon invitation dans le palais. Suivi du Conseil d'État, je leur appris la mort de feu le Roi, et Votre avènement au trône, Sire, en recevant tout de suite le serment du tribunal suprême. Devant me rendre au Stor Thing, je priai aussi les autres autorités de me remettre leurs prestations par écrit, comme l'avaient fait le Conseil d'État et le Tribunal Suprême.

A 11 heures et demi, je partis pour le Stor Thing, accompagné de 4 Conseillers d'État, de l'Aide de camp Général et de mon service. Je ne dis que le peu de mots, que Votre Majesté daignera lire dans le Protocole que le Conseil d'État va envoyer à M<sup>r</sup> d'Anker. Vous y verrez en même temps, Sire, ce que répondit le Président Christie. Je ne pus ni dévorer mes larmes, ni étouffer mes soupirs, en m'acquittant de ma pénible charge, et je crus remarquer, que l'émotion que j'éprouvais moi-même fit de l'effet sur l'assemblée.

Elle prononça le serment de bon coeur, avec des voix fortes, et même avec ferveur.

A midi commença l'oraison funèbre, dont j'ai l'honneur de Vous transmettre, Sire, la copie ci-incluse. Toutes les autorités civiles, un grand nombre d'officiers, ma femme et beaucoup d'autres, ainsi qu'une grande multitude de paysans de la foire, assisteront à ce service. L'évêque Bech, qui le fit, s'en acquitta avec le zèle que Votre Majesté lui connaît, et il prit, quoique à la hâte, tous les arrangemens nécessaires.

De retour chez moi, je montai à cheval, suivi d'un nombreux état major, et je reçus le serment des troupes de la garnison et de la bourgeoisie, rangées en parade quarrée. Après l'avoir prêté, elles firent retentir l'air des cris, plusieurs fois répétés, de Vive le Roi Charles Jean!

Immédiatement après, deux hérauts, escortés de cavalerie, parcoururent la ville et publièrent aux places publiques la proclamation de Votre Majesté, que nous avons déjà lue au Stor Thing et aux troupes.

Enfin vint chez nous l'Amtman Sibbern, à la tête d'une Députation du Stor Thing, qui nous fit sa condoléance, avec des protestations de la fidélité du peuple Norvégien envers Votre Majesté, et de ses sentimens fraternels et sincères envers la nation Suédoise. Votre Majesté trouvera ce document parmi les autres, qui appartiennent au protocole de ce jour. Si je ne me trompe pas, le Stor Thing voulait par ces protestations, rassurer, sans aborder directement la question, et Votre Majesté et la nation Suédoise sur ses sentimens, malgré les libelles, qu'on a repandus contre elles, et faire entendre ainsi, que le peuple Norvégien ni ne partage, ni n'approuve le mauvais esprit qui s'y manifeste.

Le Comte de Wedel, loyal et zélé dans cette occasion, comme dans toute autre, s'est chargé de la rédaction d'un Rigs Tidende extraordinaire, contenant le récit de ce qui s'est passé aujourd'hui<sup>1</sup>). — La proclamation de Votre Majesté y sera insérée, et elle sera de plus envoyée à toutes les églises du royaume.

Les prestations de serment par écrit sont envoyées à Votre Majesté par l'organe de M<sup>r</sup> d'Anker, pour tous les employés Norvégiens, qui étaient actuellement ici. Celles des trois Suédois qui m'accompagnent en Norvège se trouvent très humblement ci-jointes.

J'espère n'avoir rien oublié de ce qui appartenait aux cérémonies de cette journée. Mais si c'était le cas, j'aurai l'honneur d'en faire

mention par le courier prochain. Alors je rapporterai en même temps s'il y a eu aujourd'hui quelques discussions remarquables au Stor Thing, avant ou après que j'y fusse. Moi-même et ceux, qui m'entourent, ont été troupe occupés, pour avoir déjà pu en prendre connaissances.

Christiania le 11 Février 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 148. Christiania d. 16. feb. 1818.

Kongens, statsminister Ankers og utenriksminister Lars v. Engestrøms brev og rapporter d. 8 og 9. feb. med referat av begivenhetene i Stockholm. Et resymé er rykket inn i Rigstidende, likesom stortinget har fått meddelelse derom. Kongens proklamasjon samt sørgetalen over Karl XIII blev oplet i alle byens kirker. Hoffsorg og almindelig sorg foreskrevet. Klokkeringning. Vincent Sebbelows forslag om stortingsdeputasjon til Stockholm blev henlagt på grunn av denne representants tvilsomme anseelse. Å finne en verdig deputasjon vilde i hvert fall støte på vanskeligheter. Stortinget har valgt Sibbern til president istedenfor Christie, som dog ikke har mistet noget av sin popularitet; men tinget vilde demonstrere flere presidentemner. Forsøk på å presse Sebbelow til å rykke ut med sitt finansprosjekt. Ingen av de tyske emigranter er anvendelig som gartnere. Stattholderkancelliets troskapsed vedlagt samt Biskop Bechs sørgetale.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 11 de ce mois. Le lendemain matin arriva le Lieutenant Hageman, que je renvoye aujourd'hui, et qui m'apporta alors les dépeches de Votre Majesté, et celles des Ministres d'Etat; M<sup>rs</sup> d'Engeström et d'Anker, en date des 8 et 9 derniers.

J'ai fait lire au Conseil d'Etat, et j'ai fait en particulier communiquer au président et au Secrétaire du Stor Thing, ainsi qu'à d'autres personnes de marque, le récit de M<sup>r</sup> d'Anker de ce qui s'est passé à Stockholm les premiers jours après la mort de feu le Roi, de même que les notes des ministres étrangers à l'occasion de l'avènement de Votre Majesté au trône de la Scandinavie. J'ai en même temps fait faire un extrait sommaire de ces nouvelles officielles, lequel a été inséré dans le Rigs Tidende d'avant-hier. La gazette extraordinaire du 12 se trouve très humblement ci-incluse.

Le récit des derniers momens de feu le Roi, et l'oraison funèbre, qui m'ont été envoyés, sont déjà traduits, imprimés, et expédiés par estafettes, en même temps que la proclamation de Votre Majesté, pour être lus à la fois dans les églises. Celà se fit hier dans celles de Christiania et de son voisinage.

Faute de préscrets, nous avons seulement ordonné, qu'on porte le deuil en général; et ce n'est qu'au militaire, et à tous ceux, qui ont des uniformes que nous avons pu donner des ordres précis à cet égard. Les personnes appartenant à la cour observent l'étiquette usitée à Stockholm. — On sonne les cloches tous les jours entre midi et 1 heure; les autels et les chaires dans les églises sont décorés en noir selon les moyens. Nous n'en avons pas pour revêtir de drap noir les tambours des régimens, et comme celà n'a pas été non plus ordonné, je n'ai pas voulu demander pour cet objet l'argent nécessaire, dans un moment, où la caisse publique ne suffit pas aux dépenses ordinaires les plus urgentes.

Le 11 il n'y avait au Stor Thing relativement au décès de feu Sa Majesté, aucune autre discussion, que la lecture et l'approbation de la réponse que le Président devait me faire. Quant à l'avènement de Votre Majesté, un M<sup>r</sup> Sebbelow de Christiansand proposa, que le Stor Thing enverrait une députation à Stockholm, pour Vous féliciter, Sire. Mais comme M<sup>r</sup> Sebbelow a nui à son autorité par annoncer avec ostentation un projet de finance, dont on se moque d'avance, on ne fait pas grande attention à ses propositions. Cette question fut alors ajournée sans décision parcequ'on m'attendait à chaque instant. Maintenant je ne crois pas, qu'on revienne plus là-dessus, parce qu'une pareille députation couterait beaucoup d'argent, qu'on n'a pas; qu'elle réduirait peut-être le Stor Thing peu nombreux au dessous du minimum fixé par la constitution; et surtout par ce qu'on se priverait des lumières et des conseils des représentans les plus distingués, en ne voulant envoyer que ceux-là à Stockholm, où les états de Suède sont rassemblés.

Le 13 dernier l'Amtman Sibbern fut élu Président du Stor Thing, à la place de M<sup>r</sup> Christie, qui l'a si longtemps été. Je ne crois pas, que celà soit un signe que le dernier ait perdu sa popularité, mais que le Stor Thing veuille montrer, qu'il y a bien parmi ses membres plus d'un homme capable de présider ses assemblées. Jusqu'ici on ne s'est occupé que de réglemens et d'élections de comités. Un jour on a voulu presser M<sup>r</sup> Sebbelow à publier le projet de finance<sup>1)</sup>, dont il

a promis de si grands avantages à la Norvège, et dont il ne veut plus reveler le secret, n'ayant pas été élu membre de l'Odels Thing qui a l'initiative de ces matières.

Je me suis informé des qualités de ceux parmi les allemands émigrés, qui prétendent être jardiniers; et je viens de recevoir le rapport officiel, qu'il y en a seulement quelques vigneron rustiques, qui ne connaissent que la plus simple culture de la vigne. Je crois ainsi ne devoir engager aucun de ces hommes au service de Votre Majesté.

Christiania le 16 Février 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 149. Christiania d. 21. feb. 1818.

Sibbern gjenvalgt til stortingspresident, professor Sverdrup til vicepresident. Soren-skriver Anders Rambech president i odelstinget, sorenskriver og byfoged Ingelbrecht Knudssøn sekretær. Man har vedtatt en stortingsordning, hvorefter presidentene skifter hver 14. dag. Sebbelows forslag oversendt til odelstinget. Løitnant Jacob N. Hoels forslag om utsettelse av bankinnskuddene er behandlet på samme måte, tross begge disse representanters ønske om øieblikkelig behandling i stortinget. (Avslått med 66 st. mot 6). Nordmennene belaver sig på kroningen i Trondhjem nu da tidspunktet for den svenske kroning er fastsatt. Protokollkomiteen nedsatt.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 16 du courant, et fut expédié par le Lieutenant Hageman.

Avant hier l'Amtmand Sibbern fut conservé comme Président et le Professeur Sverdrup comme Vice Président du Stor Thing. Le Soren-skriver Rambech ne pouvant plus, comme Président de l'Odels Thing, être Secrétaire du Stor Thing, M<sup>r</sup> Knudssøn de Christiansund l'est devenu pour ces 8 jours. — On a établi pour principe dans le règlement de procédure qu'on vient de statuer pour les transactions de ce Stor Thing '· = Riksdags Ordning en Suède '· que le membre, qui en a été quinze jours de suite le président, pourra alors s'excuser de recevoir cette confiance pour la troisième semaine. M<sup>r</sup> Sibbern donnera sans doute, si l'on continue de l'élire, l'exemple de cette rénonciation, et nous verrons probablement alors des changemens de présidens du moins tous les quinze jours.

Le Stor Thing a remis à l'Odels Thing la proposition de M<sup>r</sup> Sebbelow, et du Lieutenant Hoel, de suspendre jusqu'à nouvel ordre la perception de la contribution à la banque<sup>1)</sup>. Ces Messieurs voulaient que cette question fût immédiatement discutée dans le Stor Thing, mais on s'y opposa avec 66 voix contre 6.

Ayant appris, que le couronnement de Votre Majesté à Stockholm se fera à la fin du mois d'Avril, le public d'ici s'occupe beaucoup de la consommation de cette cérémonie à Drontheim.

On m'avertit dans ce moment, que l'Odels Thing vient d'élire le comité, qui examinera les procès-verbaux du Conseil d'Etat. Les membres élus sont:

Le Capitaine de Cavalerie Heideman;  
 Le prêtre Schultz;  
 L'agent de commerce Södring;  
 Le Sorenskriver Knudsön, et Le Foged Bull.

Christiania le 21 Février 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 150. Christiania d. 26. feb. 1818.

Kongens brev d. 18. feb. Tilstrekkelig klæde til underofficerenes kapper av blått og grønt klæde. Det siste kan betales kontant. Enkedronningens appanasje har vært på tale mellem stattholderen og amtmann Christie, som ennu ikke er gjenvalgt til president. En adresse med beklagelse av „fablen“ i Nationaltidende, undertegnet av hovedstadens civile og militære autoriteter, oversendt stortinget. Besvaret på en passende måte av stortinget, vil en slik manifestasjon være en bedre satisfaksjon enn nogen rettslig forfølgelse av forfatteren. Lykkønskninger fra høiesterett til tronbestigelsen oversendes. Stattholderen minner om løftene til Lesjes bønder.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 21 de ce mois.

Avant-hier j'eus l'honneur de recevoir les dépêches de Votre Majesté du 18 dernier.

J'ai fait prendre par le colonel Stabell des renseignements nécessaires relativement aux capotes des officiers. J'ai cru n'en devoir donner qu'aux officiers subalternes. Il faudra pour cet objet 15 1/2 aunes de drap bleu, et 45 du drap verd, ce qui à raison de 66 Rbdl<sup>r</sup> 48 Sk.

pour celui-là et de 68 pour celui-ci, produira une somme de 8765 Rbdl<sup>r</sup> V. N. Cette quantité de drap se trouve même ici pour le moment. Mais comme il y a dans la caisse des Fonds extraordinaires 45000 Rbdl<sup>r</sup> en billets d'escompte, que la trésorerie ne peut pas encore échanger, et qu'elle manque absolument de moyens pour solder en ce moment quelque partie des arrérages, je ne saurais payer que le drap verd par 3080 Rbdl<sup>r</sup>. Le drap bleu se vend par le Consul Rohde, et je crois ainsi pouvoir m'arranger avec lui et le 5<sup>me</sup> Département, de sorte que les ordres de Votre Majesté pourront être sans délai exécutés.

J'ai témoigné à M<sup>r</sup> Christie la haute satisfaction de Votre Majesté, et je lui ai parlé de l'apanage de Sa Majesté la Reine douairière<sup>1)</sup>. Je l'ai trouvé raisonnable à ce sujet, comme à bien d'autres; mais comme le Stor Thing actuel semble avoir pris à tâche de se soustraire à l'ascendant, que donnent à M<sup>r</sup> Christie ses talens et son habitude aux affaires, on ne sait plus qui sera président, ni à qui s'en tenir pour la marche des affaires. En attendant je prie Votre Majesté d'être persuadée, que je ferai pour la veuve de feu mon maître tout ce que je dois à Sa mémoire, et que les obligations de mon coeur m'imposent.

Je prends la liberté de ci-jointre en copie et en traduction une adresse au Stor Thing<sup>2)</sup>, laquelle lui fut remise la semaine passée, de la part de toutes les autorités de Christiania, qui se plaignent de l'abus de la liberté de la presse, en demandant que le Stor Thing énonce officiellement sa désapprobation des libelles dernièrement imprimés. L'adresse est signée par tous les chefs militaires et civiles, excepté le président Bull, par la juste raison, de ne pas se compromettre, au cas que l'affaire en question fût portée devant son tribunal. Si le Stor Thing leur répond, comme nous devons l'attendre, cette satisfaction sera beaucoup plus grande, que n'en donnera la poursuite judiciaire du libelliste. Votre Majesté, et nous autres Suédois aurons alors tous lieu d'oublier les injures passés. Pour moi-même cette adresse me remet avec les habitans de Christiania dans la bonne intelligence, qui subsistait autrefois entre nous, mais qui n'aurait pu également continuer sans cette démarche de leur part.

J'ai l'honneur de ci-jointre une lettre de félicitation du Tribunal Suprême à l'avènement au trône de Votre Majesté.

Daignez, Sire, me permettre de rappeler au souvenir de Votre Majesté les 200 tonneaux d'orge, promis aux habitans de Lessøe, au pied de Dovrefeld.



S'ils ne les reçoivent pas bientôt, le transport en sera impossible, et ils viendront de nouveau importuner Votre Majesté à Son passage par cette paroisse à Trondhiem.

Christiania le 26 Février 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 151. Christiania d. 26. feb. 1818.

Underdanigst forespørel om tidspunktet for kroningen i Trondheim. Juli måned vil være gunstig, av hensyn til føreforholdet og bøndenes onnetider. Statsrådsavdelingen i Stockholm supplert med medlemmer av herværende regjering må, ifølge grunnloven, ledsage kongen. Kongens og kronprinsens suite bør gjøres minst mulig, i betraktning av den tungvinte skyssbefordring. Forskjellige detaljer om kroningen drøftes. Kroningsregalier og drakter skal anskaffes. Trondheims domkirke må repareres. Forsyning til den militære eskorte skal sendes i god tid. Arrangementet er i de beste hender hos hoffmarsjallen baron Wedel-Jarlsberg. Hvis de 3 biskoper P. O. Bugge, Cl. Pavels og F. J. Bech skal assistere, blir det spørsmål om å skaffe dem ornater. Kroningsmedaljer vilde glede folket.

Très humble Mémoire!

Attentifs aux vœux de la Nation Norvégienne, et guidés par l'exemple des Suédois, nous avons résolu le Conseil d'État et moi, de Vous demander très humblement, Sire, si Votre Majesté ne daigne pas en grace se faire couronner l'été prochain Roi du Norvège. Espérant que nos souhaits soient conformes à la volonté de Votre Majesté, nous demandons de si bonne heure Sa haute décision, non seulement à cause de l'importance, que les Norvégiens attachent à la consommation de cette cérémonie, mais aussi à cause des préparatifs qu'elle exige, en devant se faire à Trondhiem, selon la teneur expresse de la loi fondamentale. Cette circonstance, quelque dispendieux qu'elle rend le couronnement semble cependant être chère à la Nation, par les anciens souvenirs qu'elle ranime, et je crois, qu'il serait aussi vain, qu'impolitique d'y faire des représentations. Mais comme Votre Majesté est le maître absolu de déterminer Elle même les cérémonies, Elle pourra toutefois les faire exécuter avec l'épargne, que la pauvreté de l'état, sauf la dignité royale, réclame. Sans vouloir anticiper sur la résolution de Votre Majesté, je crois cependant devoir fixer Son attention sur quelques circonstances, qui doivent, à mon avis, être principalement pris en considération à cette occasion.

Si Votre Majesté détermine, comme nous osons espérer, que Son couronnement se fera l'été prochain, il n'y a aucun mois plus convenable que celui de Juillet pour se rendre à Trondhiem. Les chemins, surtout dans les montagnes ne seront pas, avant la fin de Juin, en assez bon état pour le passage d'un si grand train. Les paysans n'auront fini leurs semailles, que vers la même époque; et c'est précisément de cet intervalle avant que commence la courte et rapide fanaison, succédée par moisson également précipitée, qu'il faut profiter, pour ne pas occasionner, en allant et en retournant, une grande perte aux habitans des vallées par où l'on passe. Il y a de plus à la fin de Juin une foire à Trondhiem, et il est aussi important pour les paysans de ces contrées de pouvoir la fréquenter, que l'affluence de productions de toute espèce sera alors nécessaire à la ville. Tout Vous conseille donc Sire, de fixer Votre départ d'ici pour le commencement du mois de Juillet. Votre Majesté pourrait alors arriver à Trondhiem le 8 ou 10, y séjourner 10 à 12 jours, et être de retour ici au bout du mois.

Je suppose, que Votre Majesté se fait accompagner de Stockholm par M<sup>r</sup> d'Anker et par les deux Conseillers d'Etat qui s'y trouvent auprès d'Elle, et auxquels quelques membres du Conseil d'ici pourraient être réunis d'après le choix de Votre Majesté. Au reste il faut souhaiter, que la suite de Votre Majesté, ainsique celle de Son Altesse Royale le Prince Royal soyent aussi peu nombreuses et les voitures aussi petites et légères que possible, vû les montagnes le manque de chevaux et de tant d'autres nécessités. Il faut aussi que la suite se partage, et qu'on aille par intervalles sur les deux routes à la fois parcequ'on ne saurait fournir qu'à peu près 75 chevaux par station sur chacun de ces chemins, sans compter le passage encore plus incertain et difficile du Dovrefjeld. Si le Stor Thing est, comme je présume, encore assemblé à cette époque, il voudra envoyer une forte Députation pour assister au couronnement, laquelle augmentera beaucoup le nombre de personnes, qui devront en tout cas y aller avec Votre Majeste. Ses effets, une partié de Son service, et le cheval blanc, qu'Elle montera au couronnement, pourraient être envoyés un peu en avant et prendre depuis Kongswinger la route directe de Rōraas à Trondhiem.

En Suède les attributs Royaux sont: la couronne, le sceptre, le globe, l'épée et la clé. Ici le nombre en dépend de la décision de Votre Majesté. Comme ce sera un de nos premiers soins de les faire,

ainsique les grands costumes de Votre Majesté et du Prince Royal, avec la couronne et les ornemens de Sa Majesté la Reine, si nous pouvons nous flatter de La voir arriver ici déjà à cette époque, nous supplions Votre Majesté de vouloir au plutôt nous communiquer Sa volonté. J'ose tres humblement ci-jointre une liste présomptive des effets, qu'il faudra peut-être préparer, et sur le nombre et le choix desquels Votre Majesté daignera décider.

Après les ornemens royaux la réparation intérieure de l'église cathédrale de Trondhiem demande en premier lieu notre attention. L'état de l'église ainsique le manque de moyens nous défendent de n'entreprendre que les arrangemens les plus indispensables; mais ils doivent néammoins être entamés de bonne heure, dans un lieu, où l'on n'aura peut-être pas à la main les objets de première nécessité.

Quelques troupes de cavalerie et d'infanterie devront sans doute être rassemblées des environs de Trondhiem, pour y renforcer la garnison pendant les solemnités. Il sera donc nécessaire de pourvoir à l'approvisionnement des troupes, pendant le peu de temps qu'elles resteront à Trondhiem.

Pour tout ce qui regarde les personnes de Votre Majesté et du Prince Royal, ainsique la cour et les cérémonies, personne ne pourra s'en occuper avec plus de soin, plus d'habilité et d'activité, que le maréchal de la cour Baron de Wedel.

Votre Majesté n'ignore pas que l'Evêque d'Aggershuus a un rang supérieur à celui de ses collègues, et qu'il devra ainsi faire l'onction de Votre Majesté. L'Evêque Bugge est sur les lieux, et si Votre Majesté désire, qu'un troisième évêque assiste à la cérémonie, M<sup>r</sup> Pavels de Bergen pourra être appelé, pour faire le sermon. En Suède, de même qu'en Dannemarc les évêques apparaissent dans cette occasion en grands costumes épiscopaux. Comme il n'y en a pas actuellement ici, je sou mets à la décision de Votre Majesté, s'il n'en faudra pas faire trois.

Je dois enfin demander si Votre Majesté veut qu'on jette parmi le une peuple des médailles du sacre. Si l'on y asseoit, comme de raison, une valeur médiocre, les frais de cette libéralité ne seront pas aussi considérables, qu'en sera grand l'amusement du menu peuple. Comme c'est la seule chose qu'on fasse peut-être pour lui, dans une occasion si solennelle pour les classes supérieures de la nation, je ne suis pas d'avis que Votre Majesté doit omettre cet ancien usage. Si Elle en ordonne l'exécution l'empreinte devra être bientôt prescrite, pour

qu'on ait le temps de la graver, de frapper les médailles et de les transporter de Kongsberg à Trondhiem.

Excusez, Sire, si j'ai trop longtemps entretenu Votre Majesté de ce sujet; mais j'ai cru utile de le faire, à cause de l'éloignement du lieu de couronnement, et vû le manque absolu de tout ce qui est requis à cette cérémonie. M<sup>r</sup> d'Anker, qui connaît ce pays mieux que moi, est à même d'informer Votre Majesté des détails ultérieurs, qui pourront Lui intéresser.

C'est le Chambellan Mansbach, qui je charge de cette très humble dépêche.

Christiania le 26 Février 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 152. Christiania d. 28. feb. 1818.

[Christie gjenvalgt til stortingspresident, professor Sverdrup vicepresident. Pastor Niels St. Schultz har atter i stortinget fremkastet spørsmålet om en norsk orden. Et skib fra St. Barthelemy ankommet til Bergen med brevskaper til hovkansleren friherre Gustaf af Wetterstedt.]

#### 153. Christiania d. 28. feb. 1818.

Karl Johans brev d. 22. feb., brev fra statsminister Anker d. 24. feb. Mørner håper at spørsmålet om enkedronningens apanasje kan løses uten at en kgl. proposisjon foreligger. Kongens tilgodehavende av staten kan ikke utbetales, på grunn av store skatterestanser. Grev Wedel strekker sig så langt han formår; dekker endog skattene av sine private midler. Statsfunksjonærene venter månedvis på sin gasje, og soldatene på sin sold.

Très humble Apostille  
du 28 Février 1818.

Après avoir déjà fini ma très humble lettre d'aujourd'hui, arriva le Lieutenant Hedemark, porteur des dépêches de Votre Majesté du 22 dernier, et d'une lettre de M<sup>r</sup> d'Anker, en date du 24, relativement à l'apanage de Sa Majesté la Reine douairière.

J'espère que cette affaire pourra être arrangée au souhait de Votre Majesté sans qu'on en fasse un message officiel au Stor Thing. J'en ai déjà parlé à quelques représentans qui ne paraissent pas involontaires à faire de leur propre mouvement ce que l'équité exige à cet égard.

Les affaires pécuniaires de Votre Majesté seront arrangées d'après Ses ordres. — Mais il n'y a pas moyen de recevoir bientôt les arrérages qui Lui sont dûs. Si les habitans du pays pouvaient acquitter ce qu'ils doivent à l'état, la trésorerie aurait assez, pour honorer ses obligations. Mais pour le moment celà lui est impossible; et je Vous conjure, Sire, d'ajouter foi à mes assurances les plus saintes, qu'il ne dépend ni du Comte de Wedel, ni de moi, que la solde des apanages est en arrière. Si ce fonctionnaire actif et zélé n'avait pas usé de toute rigueur possible pour lever les impôts, s'il n'avait pas même employé son crédit particulier pour nous procurer de l'argent, nous en serions beaucoup plus tôt venus à l'embarras actuel. Plusieurs fonctionnaires civils, qui n'ont d'autres ressources, que leurs gages, ne sont pas payés pour les derniers mois, et nous ne savons plus où prendre les moyens de payer les soldats — objet, dont je n'ai pas besoin de représenter à Votre Majesté l'importance.

Ut in litteris submissee humillimes.

Charles Mörner.

au Roi, très humblement.

#### 154. Christiania d. 4. mars 1818.

Finansdepartementets regnskap fra Karl d. XIII's tilgodehavende oversendes. I opgjøret for det ekstraordinære fond trekkes den avdøde konges gjeld til dette fra den sum som enkedronningen har til gode. 6 ½ norske rbdlr. = 1 svensk rdr. banko. Opgjør for Karl XIII's finansielle mellemværende som norsk konge med Karl Johan inntil hans dødsdag er vedlagt. To fogder er avsatt for regnskapsforsømmelser mot den nye bank.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 28 du mois passé.

Sa Majesté la Reine douairière m'ayant demandé des données justes sur la somme, que l'état de Norvège devait à feu le Roi, le jour de Son décès, 5 Février dernier, je vais aujourd'hui remplir cette demande, en envoyant à Sa Majesté le bordereau, que le 5<sup>me</sup> Département m'a remis à cet égard. J'ai fait conformément aux ordres de Votre Majesté régler la rentrée des Fonds Extraordinaires jusqu'au même jour; et la quote-part que feu le Roi devait à cette caisse jusqu'au même terme a été soustraite à la solde de compte actuellement due à Sa Majesté la Reine douairière. L'évaluation des billets de

Banque de Suède a été faite au cours du 5 Février, de 6 ½ Rbdlr, parceque je n'aurais autrement pu donner à Sa Majesté les renseignements requis, qu'à l'époque incertaine où cette quotepart sera payée par la trésorerie. Mon Secrétaire a dressé sur tout ce qui regarde l'apanage de feu le Roi, un très humble mémoire que j'envoie à la Reine, et encore un autre, qui se trouve très humblement ci-joint, et qui renferme de plus des données semblables, pour tout ce qui est dû à Votre Majesté, comme Prince Royal, et au Prince Royal, comme Prince Héritaire, jusqu'au 5 Février, déduction faite de ce qui revient aux fonds extraordinaires pour le même espace de temps.

Etant contraints de presser avec encore plus de rigueur la rentrée des revenus de l'état, nous nous sommes vus obligés de destituer hier, au Conseil d'Etat, deux Fogeds à cause de leur insouciance, et de les faire traduire devant les tribunaux, des amendes répétées n'ayant pu les corriger jusqu'ici.

Ce n'est pas pour avoir négligé la perception de la contribution à la banque, mais pour ne pas avoir depuis longtemps rendu compte de leur recette, qu'ils se sont attiré cette punition.

Christiania le 4 Mars 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 155. Christiania d. 7. mars 1818.

Officerenes kapper. Rigstidende nr. 18 inneholdt en skarp artikkel om misbruk av trykkefriheten. Det gjettes på grev Wedel som forfatteren. Ryktet sier at Peder Pavels Hielm er ophavsmann til de to artikler i Nationalbladet. Adressen fra Christianias autoriteter er ennu ikke behandlet i stortinget. En adresse fra stortinget til kongen kunde fremkalle demonstrasjoner under behandlingen. Det er mest overensstemmende med kronens verdighet å undgå rettslig forfølgelse mot bladet; forargelsen kunde slå over i medlidenhet, især da saken skulde behandles av redaktøren Hans Abel Hielms bror Jonas Anton H., hvis skarpe tunge er kjent. Sebbelows klubb består av nogen bønder og andre tilhengere av opposisjonen. Hans finansplan er endelig gitt finanskomiteen i hende. Et kornskib er ankommet til Christiania. Rugen står i 80, og byggen i 40 rbdlr. tønne.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 3 du courant.

Le drap vert, requis aux capotes des officiers de la garnison, est déjà acheté et payé à un prix un peu plus modéré, qu'on n'en

demanda d'abord. Une partie du drap bleu, que M<sup>r</sup> Mariboe doit fournir, est devenue prête, et le reste le sera sous peu, de sorte que nous n'aurons plus besoin de recourir à des dépenses pécuniaires pour cet objet.

Votre Majesté aura sans doute appris avec satisfaction le contenu de l'article inséré dans le N<sup>o</sup> 18 du Norske Rigs Tidende, relativement aux abus de la liberté de la presse. La voix mâle, digne et pénétrante, qui s'y est faite entendre, a eu sur les esprits un effet admirable, parcequ'elle prononce les sentimens de tous les honnêtes gens, en portant en même temps l'empreinte de n'être cependant pas d'origine Suédoise. L'auteur veut être inconnu. Je crois pouvoir du moins dire, qu'il tient de près au Comte de Wedel. L'auteur des deux derniers libelles est, à ce qu'on dit, un certain Pavels-Hielm, qui fut autrefois commis au comptoir du Conseiller d'Etat Aall, mais qui en est depuis longtemps congédié à cause de sa mauvaise conduite<sup>1</sup>).

Le Stor Thing n'a pas encore discuté l'adresse des autorités de Christiania, que j'eus l'honneur d'envoyer à Votre Majesté de 26 dernier. L'adresse au Roi, dont il y est fait mention, est une matière qu'on ne veut plus aborder, après ne l'avoir pas déjà fait de son propre mouvement. Les gens bien intentionnés craignent aussi, qu'une discussion en présence du public, sur des outrages faits à la Suède, ne donne lieu à quelques représentans bilieux de nuire et à la chose et à la dignité du Stor Thing par leur rémontrances ou par leurs expressions.

Je crois même, que maintenant on ferait bien de renoncer à la poursuite judiciaire du rédacteur du Nationalblad. L'indignation et le mépris, qui pèsent maintenant sur lui, sont beaucoup plus pénibles à supporter, que le peu d'amende pécuniaire, qui lui serait peut-être infligée. Au lieu de l'accabler, on le redresserait en lui faisant procès. Et quel vaste champ ne s'ouvrirait pas alors au frère du rédacteur, pour donner, devant le barreau, l'essor aux invectives et aux insinuations acariâtres qu'on lui connaît? — Je suis donc, quelqueulcère que j'aye été de ces imprimés, de l'avis, qu'il serait aussi bon en lui-même, que conforme à la magnanimité de Votre Majesté, d'abandonner au dédain du public la punition de nos calomniateurs.

Avant-hier M<sup>r</sup> Christie fut conservé comme Président.

M<sup>r</sup> Sebbelow s'est mis à la tête d'un club particulier, fréquenté par un ou deux paysans et par quelques autres membres des moins considérés du Stor Thing et du public. Il les y entretient, dit-on, surtout

de son plan de finance. En reconnaissance ils lui donnèrent avant-hier dix voix pour être président. Pressé de tous côtés de publier ce plan, il l'a enfin fait hier au comité de finance, qui vient dans ce moment en faire part à l'Odels Thing.

Un navire chargé de blés est arrivé dans ce port. Le seigle se vend à 80 et l'orge à 40 Rbdlr par tonneau.

J'ai l'honneur de ci-jointre une très humble lettre du Consul Anséatique, M<sup>r</sup> Grüning.

Christiania le 7 Mars 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 156. Christiania d. 11. mars 1818.

Rapport fra general Lowzow vedlagt, med Bergens garnisons edsavleggelse. General Ohmes død, innstilling om eventuell efterfølger vil snart foreligge. I testamentet er fattige officersdøtre betenkt. En norsk orden er diskutert i stortinget; forslagsstilleren pastor Schultz blev støttet bl. a. av sogneprest Søren Georg Abel, Sebbelow og Sverdrup. Dispasjør Adam G. F. Jæger og sorenskriver Jens J. Gram talte imot forslaget, som blev vedtatt med 50 st. mot 23. Adresse derom til kongen vil bli behandlet i stortingets plenum. Mörner antyder at kongen kunde benytte anledningen til å påpeke at de svenske ordener er felles for begge folk. Kassemangel på 50 000 rbdlr. hos byskriver og byfoged Normann i Fredrikstad. Assessor Niels Engelhart, medlem av lovkomiteen, har søkt om avskjed og vil visstnok vende tilbake til Danmark.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 7 de ce mois.

Je viens de recevoir le rapport du Général Lowzow sur la prestation du serment de fidélité à Votre Majesté par les troupes en garnison à Bergen. Comme je ne saurais mieux remplir son souhait que ce rapport porté à la connaissance de Votre Majesté, qu'en le Lui transmettant directement, j'ai l'honneur de le ci-jointre.

Le Général Ohme est mort. Sa bonne place, qu'il a laissée vacante, sera sans doute recherchée par nombre de prétendants; et nous ne tarderons pas de faire à Votre Majesté notre très humble rapport des requêtes, qui entreront à ce sujet. De sa fortune d'environ 24 000 Thalers en argent, le Général Ohme a légué  $\frac{1}{3}$  au Holstein, où il naquit,  $\frac{1}{3}$  au Dannemarc, où il fit sa carrière militaire, et  $\frac{1}{3}$  à la



Norvège, où il a fini ses jours. Ces fonds doivent être employés à l'éducation de pauvres filles d'officiers.

Avant-hier fut discutée dans le Stor Thing, la question de renouveler auprès de Votre Majesté la très humble demande qu'Elle daigne instituer un ordre norvégien<sup>1</sup>). Le dispatcheur Jæger et le Sorenskriver Gram s'y opposèrent; le moteur ./ le prêtre Schultz ./ le prêtre Abell, M<sup>r</sup> Sebbelow, M<sup>r</sup> Sverdrup et quelques autres opinèrent en faveur de la pétition. Elle fut enfin agréée par 50 voix contre 23; avec l'addition proposée par M<sup>r</sup> Christie, que le Stor Thing voudrait, en cas de l'assentiment de Votre Majesté, pourvoir aux frais, que cette institution entraînerait. La rédaction de cette adresse à Votre Majesté sera lue au Stor Thing plénier, pour y être examinée et approuvée. Au cas que Vous jugiez à propos, Sire, de faire réflexion à cette affaire, elle serait peut-être le mieux terminée, si Votre Majesté déclarait, dans quelqu' occasion solennelle, que les ordres dont Elle est le grand-maitre, sont communs pour les deux peuples-frères, dont Elle est le Roi et le père commun. Les constitutions des deux pays n'y mettent point d'obstacle, le droit de créer des chevaliers étant de la prérogative exclusive et personnelle du Roi.

A force de recherches répétées nous avons trouvé, qu'il y a un déficit d'à peu près 50 000 Rbdl<sup>r</sup> dans la caisse du Byfoged Norman de Frédéricstad. Il a donc été suspendu de ses fonctions et traduit devant les tribunaux.

L'assesseur Engelhardt, membre ordinaire du comité législatif, a donné sa démission, qui fut rapportée hier au Conseil d'Etat<sup>2</sup>). Les raisons de cette démarche inattendue de sa part, sont, à ce qu'il dit, les remarques inconsidérées et mortifiantes de quelques représentans sur la tardiveté de ce comité. — Quoique M<sup>r</sup> Engelhardt soit d'un caractère susceptible, je puis à peine croire, que ce motif seul l'eût porté à quitter le service, s'il n'avait pas eu en vue d'être plus à son aise employé en Dannemarc. Peut-être ne fait-il, que saisir à présent une occasion plausible pour s'en retourner là, d'où il est venu; et je n'ai pas cru devoir le dissuader de ce projet.

Christiania le 11 Mars 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 157. Christiania d. 14. mars 1818.

Kongens skrivelser d. 8. og 9. mars, samt brev fra statsministeren med foreløbige planer for kroningen. I oppjøret d. 4. mars er ikke medtatt regnskap for de tyske emigranter; ennu vites ikke hvor meget klæde der er gått til, og hvor meget kongen vil yde av levnetsmidler. Vedlagte overslag fra Hartmansdorff angående Karl d. XIII's andel i denne gave kan av samme grunn ikke være fullstendig. Oberstløytnant G. F. v. Krogh andrar om et korntilskudd, som avdrag på vartpenger. Amtmann O. H. Sommerfeldt er underrettet om tilskudd av 200 tønner korn til Lesje. Student Harboes ansøking om pensionsstøtte av statsråd Treschow. Prof. Sverdrup stortingspresident, assessor Andreas Arntzen visepresident. Sogneprest Peter Thams Buschmanns anke over at kanonene til norsk krigsskib er innkjøpt i Sverige, er oversendt fra storting til odelsting; Engelharts ansøking foreløbig avslått.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 11 de ce mois.

J'eus l'honneur de recevoir hier les depeches de Votre Majesté du 8 et du 9 derniers, ainsi qu'une lettre de M<sup>r</sup> d'Anker, contenant quelques informations préliminaires relativement au couronnement de Votre Majesté.

J'ai déjà eu l'honneur de Vous envoyer, Sire, en date du 4 dernier l'état que Votre Majesté désire sur ce qui revenait à feu le Roi jusqu'au 5 Février, déduction faite des dépenses qui m'étaient connues jusqu'à la même époque. — Le drap, que le Lieutenant Mansbach amena aux naufragés de Bergen, coutait, d'après la pièce très humblement ci-jointe 2 203:117 Spécies; mais je ne suis pas à même de dire actuellement combien en aura été employé ou non. Je suppose cependant, que la moitié reste encore disponible. Comme Votre Majesté ne nous a pas fait connaitre ni au Conseil d'Etat ni à moi, combien de vivres Elle voudra fournir à ces naufragés en sus des blés, qu'Elle leur a déjà en grace accordés, je ne puis en attendant faire la répartition requise entre la quotepart de feu le Roi, et celles de Votre Majesté et du Prince Royal. Par l'état ci-joint, que j'ai fait dresser par mon Secrétaire, Votre Majesté daignera apprendre, que la quote-part de feu le Roi aux 2 203:117 Sk. Spécies n'équivaut pas à celle de feu Sa Majesté au surplus qui restera dans la caisse des Fonds extraordinaires, les dépenses ordonnancées jusqu'ici étant payées; et que la somme, déjà énoncée comme revenant à Sa Majesté la Reine douairière, ne saurait être altérée par cette nouvelle dépense.

J'ai déjà donné des ordres à l'Amtman de Gulbrandsdalen d'envoyer aussitôt chercher ici les 200 tonneaux d'orge, que Votre Majesté a daigné conférer aux habitans de Lessøe.

Un vieux Lieutenant Colonel nommé Krogh, de la paroisse d'Eidsvold, sourd et réduit aux Vartpenge, m'a obligé à Vous présenter, Sire, sa très humble supplique ci-jointe, d'obtenir une gratification de 5 tonneaux d'orge, qu'il a emprunté l'année passée sans pouvoir maintenant les restituer au prêteur.

Un étudiant, appelé Harboe a réitéré par le paysan Saxlund, représentant de Hedemarken, sa demande antérieure si je n'avais pas eu les ordres de Votre Majesté de lui payer une pension, qui lui aurait été promise par l'organe de M<sup>r</sup> Treschow, et afin que cet étudiant pût continuer ses études. — Comme ce fait a été constaté par Treschow, je n'hésite plus de Vous rapporter, Sire, cette très humble demande, et d'y joindre les pièces justificatives, qui s'y rapportent.

Jeudi dernier le Professeur Sverdrup fut élu Président et l'assesseur Arntzen Vice-Président du Stor Thing, qui s'est jusqu'ici occupé que d'affaires insignifiantes ou de mesures préparatoires. — L'autre jour le prêtre Buschman porta des plaintes de ce que le Gouvernement avait acheté en Suède les canons nécessaires à l'armement du nouveau Brick de guerre, au lieu de les faire fondre en Norvège<sup>1</sup>). Malgré qu'il n'y ait actuellement eu dans ce pays aucune fondérie en état d'en faire, sans se charger de frais au delà de toute proportion à ce produit, le Stor Thing a cependant trouvé cette affaire assez importante pour devoir être soumise à l'examen de l'Odels Thing. Aujourd'hui on a refusé à l'Assesseur Engelhardt le congé qu'il demande, avant qu'on ait pris connaissance de ses travaux comme membre du Comité législatif. Votre Majesté se ressouviendra peut-être, que c'était le Stor Thing, qui l'appela ici, et que le Roi agréa ce choix. C'est la raison, pourquoi il a donné sa démission et au Gouvernement, et au Stor Thing.

Christiania le 14 Mars 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 158. Christiania d. 18. mars 1818.

Stortingets påskeferie. Sverdrup, som blev gjenvalgt til president, har like lite som sine forgjengere kunnet sette tempoet op. Stortinget kan visstnok først avsluttes i juli måned. Stattholderen ønsker beskjed om antallet av tropper ved kroningen i Trondheim, da denne parade trenger en grundig forberedelse. Takkeadresse fra de tyske emigranter vedlagt. Sebbelows finansplan sendes kongen.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 14 de ce mois.

Hier le Stor Thing tint sa dernière assemblée avant la fête de pâques, qui, je ne sais par quelle erreur, est célébrée huit jours plus tard en Suède qu'ici. M<sup>r</sup> Sverdrup fut conservé à la présidence. Il n'a cependant pas mieux que ses prédécesseurs réussi dans ses efforts d'accélérer la marche des affaires. Maintenant, comme autrefois, on perd le temps à des délibérations inutiles sur des matières souvent ridicules, de manière que je n'ai pas l'espérance de voir finir ce Stor Thing avant le commencement de Juillet. Mais je ne manquerai pas d'avoir l'honneur de prévenir à temps Votre Majesté de ce qu'on pourra avec assurance présumer à cet égard.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bientôt m'indiquer combien de troupes Elle voudra faire commander à Trondhiem pour assister au couronnement, afin que nous puissions pourvoir à leur équipement et à leurs provisions ainsi qu'au fourrage des chevaux. Il n'y a dans la ville que 200 hommes de gevorbné, et qu'un même nombre de nationale aux environs. 100 chasseurs à cheval se trouvent dans l'enceinte de 5 milles autour de Trondhiem. La milice bourgeoise, qui est mal vêtue, ne saurait être calculée, qu'à une force de 400 hommes. Il y a entre le Stiftsgaard et la cathédrale, où la procession doit passer, une distance de 800 à 1000 aunes Suédoises. Si Votre Majesté juge nécessaire de faire venir à Trondhiem encore 500 hommes, ils se trouveront dans une enceinte de 7 milles delà.

J'ai l'honneur de Vous remettre ci-joint, Sire, de la part des émigrés allemands à Bergen une adresse de remerciemens du secours, que Votre Majesté leur a donné.

M<sup>r</sup> Sebbelow, représentant de Christiansand, vient en ce moment me présenter pour Votre Majesté l'exemplaire très humblement ci-joint de son projet de finance.

Christiania le 18 Mars 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmannsdorff

au Roi, très humblement.

159. Christiania d. 25. mars. 1818.

De tyske emigranternes eksempel har smittet utover landsbygden, såat enkelte bønder har søkt om støtte til å utvandre, men Mørner har talt dem til rette. Engelsk opkjøp av trelast gir håp om opgangstider. Dansk kornlast har ikke funnet avsetning i Norge. Underretningen om Karl d. XIII's begravelse nådde for sent til Christiania til å bli høitideligholdt. Stortinget begynner igjen efter påskeferien. Baron Wedel ønsker å reise til Stockholm for å iakttå kroningsceremonien.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 18 de ce mois.

L'arrivée des émigrés allemands en Norvège semble avoir fait sur les esprits de quelques individus de ce peuple, si attaché à son sol natal une impression inattendue. Il y a quelques jours, que deux paysans de la paroisse d'Asker, proche de Christiania, vinrent me parler au nom de leurs voisins, d'une émigration en Amérique, et des facilités, que le gouvernement pourrait leur accorder pour l'exécution de ce projet. Je les en dissuadai, en leur faisant le tableau des misères, auxquelles les émigrés allemands avaient été exposés, et en leur représentant, que la vie actuellement oisive et indolente des émigrés, qui avait peut-être séduit ces paysans, cesserait dès que la saison nous permettrait de renvoyer les étrangers dans leur patrie. J'espère ainsi, que nos paysans seront guéris d'une idée si funeste par le résultat du même évènement, qui la leur aura suggérée.

Il y a maintenant ici quelques négocians anglais, qui achètent des planches; et les marchands, qui font le commerce des produits de bois espèrent qu'il sera cet été plus lucratif et plus considérable, qu'il ne le fut l'année passée.

Treize navires, chargés de grains, sont arrivés ici de Dannemarce; mais ils n'ont heureusement pas encore trouvé d'acheteurs.

Comme le jour fixé pour les funérailles de feu Sa Majesté le Roi Charles XIII, de glorieuse mémoire, ne nous était officiellement connu que le 21 au soir, je n'ai pu ordonner aucune cérémonie qui indiquât la participation des Norvégiens aux obsèques de leur souverain. Se rappelant la solennité lugubre et les salves d'artillerie, dont celles de Chrétien 7 furent célébrées ici<sup>1)</sup>, le public se croit oublié ou négligé dans cette occasion.

A cause de la semaine sainte le Stor Thing n'a pas eu d'assemblée plénière depuis ma dernière très humble dépêche. Il recommencera demain ses travaux.

Le Maréchal de la cour Baron de Wedel souhaite aller à Stockholm, pour faire sa cour à Votre Majesté, et pour pouvoir aussi, en assistant au couronnement, s'informer par ses propres yeux des cérémonies, qui devront être imitées à Trondhiem. J'ai osé lui assurer d'avance, que Votre Majesté le verrait avec plaisir.

Christiania le 25 Mars 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 160. Christiania d. 28. mars 1818.

Stortingets forhandlinger trekker i langdrag. Man spiller tiden med petitesser. Naturalisasjon av to dansker, marineloitnant Ludvig Ryberg og kand. theol. Johs. Rosenqvist, tar en hel dag. Et vidtløftig mellemværende mellem rådmann Henr. F. Hansen i Christianssand og Sebbelow tar stortingets tid. Sebbelows klubb forbereder de saker opposisjonen fører frem i stortinget. Stattholderen utber sig et nærmere tidspunkt for kongens kroning, f. eks. St. Hans, for å fremskynde stortingsforhandlingene. Hvis kongen underveis kunde oppløse stortinget, vilde dets medlemmer kunne delta i festlighetene. En artikkel i Nationalbladet d. 24. mars om den norske konstitusjons fortrin, særlig på trykkefrihetens område, tillegges i almindelighet — også av stattholderen — en svensk forfatter, Carl August Grevesmöhlen. Oberst Krebs død, sikkert som følge av processen. Det norske handelsflaggs gyldighet i Middelhavet atter på dagsordenen. En forespørsel sendes kongen om utfallet av forhandlingene med barbareskene. Engelharts ansøgning innvilget.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 25 du courant.

M<sup>r</sup> Sverdrup continue d'être Président du Stor Thing aussi pour cette troisième semaine. On tue le temps par des discussions oiseuses et souvent même contraires à la dignité d'une Assemblée nationale. Dans la dernière on se disputa longtemps et on alla enfin aux voix sur la question: si les représentans devaient être appelés par ce titre seul, ou par celui de leurs emplois dans l'état. La seconde alternative ayant l'emporté, on consuma le reste de la journée à naturaliser un Lieutenant de la marine Danoise, nommé Rybe, et un étudiant de Théologie, qui s'appelle Rosentvist. Le même jour, c'était avanthier, l'assemblée commença par une délibération secrète sur les injures, qui se disent mutuellement dans les gazettes le représentant Sebbelow et un échevin de Christianssand nommé Hansen<sup>1</sup>). L'assemblée d'aujourd'hui,

qui s'ouvre en ce moment va commencer de même que la dernière et sur le même sujet. — Les membres du club de Sebbelow, qui discutent toujours entre eux la veille les affaires qui doivent être rapportées le lendemain dans le Stor Thing, se distinguent par une opposition mal-avisée et par des projets absurdes. Aussi sont-ils en butte à la moquerie ou à la pitié de tous les gens sensés. — Pour que ce Stor Thing ne tombe pas dans les fautes du dernier, il faut, à mon avis, presser la marche des affaires par des motifs extérieurs. Pour le moment je n'en connais pas de plus puissant que l'arrivée de Votre Majesté, qu'on attend avec impatience. J'ose ainsi très humblement proposer, qu'Elle daigne en grace m'autoriser à demander au Président le terme présomptif des travaux du Stor Thing, et si l'on peut calculer sur celui de la St. Jean, parceque Votre Majesté voudrait alors, avant de partir pour Trondhiem, se rendre ici pour clorre l'assemblée nationale, et aller accompagnée de nombre de représentans Se faire puis couronner dans cette ville. Je suis persuadé, que la plupart voudront y passer malgré l'éloignement du lieu et les difficultés du voyage. Si le Stor Thing dure encore à cette époque, il ne pourra envoyer, à moins de ne pas suspendre ses travaux, qu'une députation peu nombreuse; mais s'il est sur le point de se dissoudre, tous ceux, qui voudraient voir le couronnement, pourraient satisfaire gratis à ce désir, en proportionnant le nombre de cette députation à celui des représentans, qui aspirent à cet avantage. Et comme ce passage, quoique onéreux, ne coûterait pas autant à la couronne qu'une prolongation du Stor Thing, je crois que tout le monde gagnerait à cet arrangement. Peut-être ne suffira-t-il pas à terminer cette assemblée au mois de Juin, mais en travaillant dans cette esperance, on parviendra du moins à en venir au retour de Votre Majesté après le couronnement, ce qui autrement ne se fera probablement pas.

On aura peut-être porté à la connaissance de Votre Majesté l'article inséré dans le Nationalblad du 24 dernier sur les avantages de la constitution de Norvège sur celle de Suède<sup>2</sup>). L'auteur s'est surtout attaché à la limitation que subit la liberté de la presse à la diète de 1812, et exhorte les Norvégiens à être sur leur garde pour ne pas éprouver le même malheur. Le public prétend que l'auteur est Suédois et quiconque connaît les nuances de ces deux dialectes s'en aperçoit d'abord. On désigne le S<sup>r</sup> Grevesmøhlen comme auteur, et en liant ensemble toutes les circonstances, je suis persuadé, qu'il en est ainsi.

Le Colonel Krebs est mort cette nuit. Sa vie s'éteint si tranquillement, que ceux qui l'entouraient ne s'en apperçurent presque pas. Il n'y a pas de doute, que les attaques du Lieutenant Broch n'ayent accéléré sa fin.

Le Stor Thing en est revenu sur l'exposition du droit des Norvégiens d'avoir un pavillon de commerce séparé, et sur l'atteinte portée à ce droit par les corsaires barbaresques dans la méditerranée<sup>3</sup>). On a donc résolu de demander à Votre Majesté l'issue des négociations, qui auraient pu être entamées avec ces puissances à la suite de la très humble insinuation que fit à cet égard le dernier Stor Thing. — Aujourd'hui on a accordé sans beaucoup de remontrances le démission réquise par l'Assesseur Engelhardt.

Christiania le 28 Mars 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 161. Christiania d. 1. april 1818.

Karl Johans 4 skrivelser d. 22. og 23. mars. Generalmajor Mejlænders gode chancer til å bli kommandant i Fredrikstad gleder stattholderen. En fortegnelse over hans medansøkere sendes kongen. Konsul Rohde har fått anvisning på korn. Noeaktig opgjør mellem Karl XIII's bo, enkedronningen og Karl Johan kan ikke sendes før emigrantenes regnskap foreligger detaljert. Statskassen kan endnu ikke utrede nogen sum til enkedronningen, da diskontosedlene ikke kan brukes. Stortinget vil sende en deputasjon på 12 medlemmer til kroningen i Stockholm.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 28 du mois passé.

Avanthier au soir le Chambellan Mansbach arriva et me remit les quatre lettres du 22 et du 23, dont Votre Majesté avait bien voulu le charger pour moi.

C'est avec bien du plaisir que j'ai appris l'intention de Votre Majesté, de nommer le Général Meyländer commandant de Fredricstad. Je ne tarderai pas de Vous soumettre, Sire, la liste des autres aspirans, parmi lesquels il n'y aura probablement aucun dont les mérites égalent ceux du Général Meyländer, que j'avais aussi le dessein de recommander à Votre Majesté, au cas qu'il m'eût présenté sa requête.



J'ai fait remettre aujourd'hui au Consul Rohde une assignation sur 175 tonneaux d'orge, ou 25 tonneaux de cette sorte de grains, comme équivalens à 50 d'avoine, d'après la proportion du prix que le 5<sup>me</sup> Département a établi pour les magasins de la couronne — proportion, que j'ai cru devoir observer, en faisant pour Votre Majesté l'évaluation de ces blés.

N'ayant pas encore reçu des données nécessaires sur la quantité de blés ou de drap qui aura été employée aux besoins des émigrés allemands, je ne suis pas dans ce moment à même de présenter à Votre Majesté les états qu'Elle m'a en grace demandés. Ils ne pourront cependant être que de simples exposés de la comptabilité, parce qu'il est loin de moi, Sire, de vouloir interpréter le testament de feu le Roi. Mais lorsque Sa Majesté la Reine douairière daigna m'écrire en date du 24 Février dernier, que c'était de concert avec Votre Majesté qu'Elle me demanda le montant des sommes dûes par la trésorerie de Norvège à feu le Roi — sommes, qu'Elle croyait Lui appartenir selon la disposition de Son époux, je ne pus hésiter de Lui faire là-dessus mon très humble rapport, en le transmettant aussi à Votre Majesté. Mon second rapport du 14 Mars n'était qu'un supplément du premier, et fut donné seulement par suite immédiate des ordres de Votre Majesté du 9 Mars. Aussi suis-je incapable de faire, sur la participation de feu le Roi aux secours accordés aux émigrés, la décision que Votre Majesté m'a laissée. Je sais seulement combien le Roi défunt a contribué aux Fonds extraordinaires et combien il en reste. Dès que je pourrai faire de cette comptabilité un tableau plus détaillé Votre Majesté seule sera en cas de décider sur ces affaires, tout comme Sa générosité envers la Reine douairière Lui fera trouver en Votre Majesté le protecteur le plus zélé pour ses intérêts<sup>1)</sup>.

Il n'y a point d'argent dans la caisse pour subvenir aux dépenses ordonnées, les billets d'escompte n'étant pas employables<sup>2)</sup>. Le 5<sup>me</sup> Département est hors d'état de payer la Reine mère, à moins de ne pas suspendre la solde du militaire.

Hier le Stor Thing résolut d'envoyer au couronnement de Votre Majesté à Stockholm une députation de 12 membres, malgré que j'eusse fait entendre, que 5 en seraient assez. Mais comme le règlement du Stor Thing détermine le nombre des députations ordinaires au Roi à celui de 12 personnes, on ne croyait pas pouvoir y déroger dans un cas aussi solennel et extraordinaire que celui-ci; bien que

cette résolution ne puisse que retarder les affaires et prolonger la durée du Stor Thing. — L'élection de cette députation n'est pas encore faite.

Christiania le 1 Avril 1818.

C. Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 162. Christiania d. 4. april 1818.

Mere om regnskapet for emigrantene, som ennu ikke foreligger klart. Det innsendte overslag d. 4. mars stemmer visstnok. Stortinget fortsetter i samme dur. Løitnant Hoels forslag om å inndra bispeembeder, og kjøbmann Isaach Isaachsens om å avskaffe amtmenn og generalauditør. Kjegleri mellem pastor Abel og prokurator Knud C. Krogh. Christie har avløst Sverdrup som president. Kongens uttalelser om en norsk orden vil bli meddelt rette vedkommende. Skyssbonden Poul Sørensen Hees krav forsinket i den norske ekspedisjon i Stockholm. Mørner anbefaler det. Oberst Kreb's begravelse foregikk under de største militære æresbevisninger.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 1 de ce mois.

D'après les rapports dernièrement reçus de Bergen il n'y a pas eu de vivres fournis aux naufragés pour compte particulier de la maison Royale, et je doute qu'aucun ordre ait été donné par Votre Majesté à cet effet, excepté pour les blés. Mais comme ces grains ne doivent pas, conformément à la lettre de Votre Majesté du 9 Mars, entrer en ligne de compte, ce n'est que le drap donné à ces malheureux, qui doit être évalué dans la liquidation entre la succession de feu le Roi et les Fonds extraordinaires. Les rapports détaillés, que nous avons reçus jusqu'au 31 Janvier dernier, portent seulement, que jusqu'à ce jour 780 <sup>7</sup>/<sub>16</sub> aunes ce drap étaient employées sans en indiquer la sorte ni le prix. Je suis donc incapable de déterminer combien il reste maintenant de tout ce drap, qui coutait en entier 2203. 117 Spec. ou 22039. 72 Rbdl<sup>r</sup> V. N. Mais quand même toute cette quantité aurait été employée avant le 5 Février, ou jusqu'ici, la valeur de 22039. 72 Sk. n'en surmonterait que par 46 Rbdl<sup>r</sup> 43 Sk. la somme de 21993. 29, qui, après toutes les déductions ordonnées par la lettre de Votre Majesté du 23 Mars, doit rester dans la caisse des Fonds extraordinaires, à laquelle feu le Roi avait contribué dans la proportion établie pour la former. Ce ne serait ainsi que de la petite somme de 46. 43

Rbdl<sup>r</sup> que Sa succession devrait encore payer les  $\frac{4}{7}$  aux Fonds Extraordinaires. Il est cependant vraisemblable, qu'une partie de ce drap reste encore disponible, et dans ce cas les sommes dûes à la succession de feu Sa Majesté, Charles XIII, restent les mêmes, que j'eus l'honneur d'indiquer par mon premier très humble rapport du 4 Mars.

Le Stor Thing continue toujours dans le même train. Le Lieutenant Hoel a proposé la réduction des évêques et M<sup>r</sup> Isaachsen celle des Amtmän et de l'Auditeur Général<sup>1)</sup>. Le prêtre Abel a fait des insinuations diffamantes envers le procureur Krogh et ainsi de reste.<sup>2)</sup> — Jeudi dernier M<sup>r</sup> Sverdrup fut élu président pour la troisième fois de suite; mais il s'excusa et M<sup>r</sup> Christie fut élu à sa place. — Je suis charmé de la réponse que Votre Majesté m'a permis de faire à ceux, qui me parlent de l'institution d'un ordre norvégien; et j'ai déjà fait usage de ce propos<sup>3)</sup>.

Je prends la liberté d'envoyer ci-joint à Votre Majesté quelques documens concernant la très humble réclamation du paysan Poul Sörenssen Hee d'Oudahlen d'être indemnisé par 250 Rbdl<sup>r</sup> V. N. d'un cheval endommagé dans le voyage de Votre Majesté en 1815. La raison, pourquoi cette requête est d'une date si ancienne est qu'elle a été envoyée à M<sup>r</sup> Hagerup, et qu'il n'y a fait réponse ou expédition aucunes. Aussi est-il vrai, que ce paysan n'a pas été payé, comme il devait l'être, en même temps que les autres, qui se trouvèrent dans le même cas que lui. — Il ne me reste donc que de m'adresser directement à Votre Majesté, en recommandant très humblement le suppliant à l'indemnisation qu'il recherche.

L'enterrement du Colonel Krebs s'est fait ce matin avec tous les honneurs militaires dûs à son rang. Des officiers portèrent le cercueil; Moi-même, le Président du Stor Thing, le Conseiller d'Etat Motzfeldt, les généraux présens, toutes les autorités militaires &c. y marchâmes après jusqu'au cimetière, situé hors de la ville. Personne ne se rappelle avoir vu à Christiania des funeraillles aussi solennelles.

Christiania le 4 Avril 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 163. Christiania d. 8. april 1818.

Liste over kroningsdeputasjonen vedlagt, 3 fra lagtinget og 9 fra odelstinget, fordelt over landets forskjellige distrikter. Stattholderens adjutant løytnant Ribbing blir dens fører. Stortinget har sendt andragende om to måneders forlengelse. Pastor Schultz avløser sorenskriver Rambech som president i Odelstinget, Mørner håper til gagn for forhandlingene, som ofte sinkes av S's snakkesalighet. Det blå uniformsklæde levert fra Mariboens fabrikk. Baron Wedel er hindret fra Stockholmsreisen; derfor utber stattholderen sig direktiver for kroningen i Trondheim. Biskop Bech forespør om den kirkelige del av programmet. Budgettet avsendt til Stockholm. De kongelige apanasjer er uforandret, enkedronningen får prins Oscars andel (som arveprins). Muligens kan hun opnå noget mere i løpet av stortingssesjonen.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 4 du courant.

Avant-hier le Stor Thing fit l'élection de la députation à envoyer au couronnement de Votre Majesté. Les membres en sont énumérés dans la liste très humblement ci-jointe. Votre Majesté daignera en apprendre, que toutes les proportions sont gardées à ce choix. On y trouve trois membres du Lagthing et neuf de l'Odelsting, tout comme celui-ci est trois fois plus nombreux que celui-là; et du total de 12 membres il y en a 3 de chaque évêché, ou partie principale de la Norvège. Cette élection a sous tous les rapports réussi à merveille, parceque sans priver le Stor Thing de ses membres les plus actifs ou les plus importants, on a su trouver de très honnêtes gens, doués d'un extérieur recommandable. Je supplie Votre Majesté de vouloir me faire au plutôt apprendre le jour de Son couronnement à Stockholm, pour pouvoir prendre en consequence les arrangemens nécessaires pour le voyage des Députés, qui seront très pressés de retourner ici, sans perte de temps. J'enverrai avec eux, mon Aide de camp, M<sup>r</sup> de Ribbing, jeune homme sûr et sensé, qui les conduira à Stockholm, et qui les ramenera ici, en pourvoyant à leurs besoins pendant le voyage.

Avant-hier le Stor Thing résolut de demander à Votre Majesté une prolongation de ses séances de 2 moix, c. à. d. jusqu'à la fin du mois de Juin. L'alternative d'en demander trois, étant combattue par M<sup>r</sup> Christie et par plusieurs autres, perdit. On espère donc pouvoir finir avant l'arrivée de Votre Majesté, et je La supplie de vouloir aussi par Son autorité contribuer à ce but, de la manière, qu'Elle trouvera la plus convenable et la plus efficace.

Le prêtre Schultz de Trondhiem, qui donne fort dans l'opposition, a tellement fatigué par ses remontrances le président de l'Odels Thing,

dont il est membre, que celui ci, le Sorenskriver Rambech, s'excusa hier de recevoir de nouveau ce poste de confiance, et fit si bien, que M<sup>r</sup> Schultz fut élu président à sa place. On espère que ce prêtre, étant maintenant tenu à parler toujours lui-même, ne le fera plus aussi inutilement que jusqu'ici, et que les affaires de l'Odels Thing gagneront ainsi de vitesse.

M<sup>r</sup> Mariboe a maintenant fourni le drap bleu aux redingotes des officiers. J'ai l'honneur de ci-jointre le très humble rapport que le Colonel Stabell vient de me faire sur cet objet.

Le Baron de Wedel sera ce printemps si occupé de son corps, qu'il ne croit plus pouvoir se présenter au couronnement de Votre Majesté à Stockholm. Je Vous supplie donc, Sire, de daigner fixer le cérémonial de Votre couronnement à Trondhiem; et s'il doit se faire en conformité approximative à celui de Stockholm, de vouloir en grace m'en faire part. L'évêque Bech souhaite être informé de la partie ecclésiastique de ces cérémonies, pour pouvoir en avertir son collègue en s'y préparant aussi lui-même.

Dans le budget<sup>1)</sup>, qui fut, le 5 dernier, envoyé par courier extraordinaire à l'approbation de Votr<sup>e</sup> Majesté, l'apanage de la maison royale est mis en ligne de compte pour la même somme que jusqu'ici, de manière que celle allouée autrefois au Prince Oscar est tacitement affectée à S. M. la Reine-mère. Mais pour éviter de faire à Son égard une proposition particulière, à laquelle nous n'étions pas autorisés, nous avons substitué au dénombrement des personnes royales le titre de *l'apanage du Roi et de la maison royale*, ce qui obligera l'opposition d'agir offensivement, au lieu de s'en tenir à la défensive, en cas qu'elle veuille retrancher quelque partie du montant stipulé. — N'ayant pas cru pouvoir obtenir davantage, nous avons d'autant plus eu lieu de nous arrêter là, que nous sommes toujours à même de profiter dans le temps de la libéralité du Stor Thing si elle est plus grande, que nous pensons.

Christiania le 8 Avril 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 164. Christiania d. 10. april 1818.

[Stortingets andragende om prolongasjon avsendes. Generalmajor Mejlænder innstillet til kommandant i Fredrikstad. Christie gjenvalgt til president. Sebbelows forslag drøftes i lukkede møter. I de kroningsforeskrifter som er innløpet, savnes beskjed om kronings-medaljer.]

#### 165. Christiania d. 15. april 1818.

De viktigste stortingsforslag:

1. Angående enkedronningens apanasje.
2. Kronprins Oscars rettighet til å være regent under kongens forfall.
3. Skadeserstatningen til Smålenene. Forslaget herom, fremsatt av statsråd Rosencrantz, amtmann Sibbern og kaptein Jenssen, er moderat og har ikke fremkalt diskusjon.

Statsråd Rosencrantz's dilemma — om hvilken uniform han skal bære ved kroningen. Mørner synes den norske statsrådsuniform er mest passende, avventer kronprinsens avgjørelse.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 10 du courant.

Parmi le nombre de nouveaux projets, auxquels les membres du Stor Thing ont donné naissance dans ces deux derniers jours de leur pouvoir d'en faire, se distinguent les propositions suivantes:

a) Celle du Président Christie, que le Stor Thing pourvoye au sort de Sa Majesté la Reine-mère, sans nommer cependant aucune somme, conformément à ce que le Conseil d'État a déjà fait à Son égard.

b) Celle du dit Président, que le Stor Thing confère à Son Altesse Royale le Prince Royal la même autorité que les états de Suède Lui attribuèrent déjà comme Prince Héréditaire, celle de pouvoir prendre le gouvernement, en cas que Votre Majesté fût absente ou malade<sup>1)</sup>.

c) Celle de M<sup>r</sup> de Rosenkrantz, de l'Amtman Sibbern et du Capitaine Jenssen, d'obtenir par l'intervention du Stor Thing, l'indemnisation qu'ils prétendent être due par la Suède au baillage de Smaalenhene, pour les pertes que la dernière guerre causa aux habitans de certains districts. Espérant toujours obtenir directement par Votre Majesté ce dédommagement les députés n'en ont fait mention au Stor Thing, que pour se réserver leur droit de poursuivre cette affaire, au cas qu'elle ne fût pas autrement terminée à leur souhait. Aussi leur insinuation a-t-elle été mesurée et décente, et aucune discussion n'a eu lieu à ce sujet<sup>2)</sup>.

M<sup>r</sup> de Rosenkrantz ne voulant à son arrivée à Stockholm rien négliger de ce que l'étiquette exige et que Votre Majesté désire à

cet égard, m'a demandé s'il devait au jour du couronnement apparaître en costume de commandeur de l'ordre de l'Etoile Polaire, ou en uniforme de Conseiller d'Etat. J'ai penché pour la seconde alternative, en croyant que se présentant à la tête des Deputés de Norvège, M<sup>r</sup> de Rosenkrantz doit en conserver le caractère et porter ainsi son uniforme Norvégien. Mais comme il sera le premier dans son cas, Votre Majesté seule pourra lever ses doutes; et c'est par cette raison, que j'ose importuner Votre Majesté de cette bagatelle. Si Elle ordonne cependant qu'il se présente en commandeur, je La supplie de vouloir en grace m'en faire prévenir au plutôt, pour qu'il ait le temps de se procurer ce costume.

Le prêtre Schultz continue d'être président de l'Odels Thing.

Christiania le 15 Avril 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 166. Christiania d. 15. april 1818. (Privat.)

I siste liten da man kunde stille stortingsforslag, er det innkommet en mengde, mest om bagateller. Odelstinget pønser på riksrett mot regjeringen for den provisoriske lov, som forbød brennevinsbrenning i byene, og for det tap staten lider ved et stort Amsterdamfirmas (Weddick og Wendels) fallitt. Stortinget trekker sannsynlig ut over sommeren, og kan altså ikke oppløses før kroningen. Stattholderen er betenkelig over kongens foreløbige rute gjennom det nordlige Sverige over til Trøndelag. Den frembyr praktiske vanskeligheter med skyssen, og vil være en skuffelse for de norske bygder kongen skulde ha passert. Mørner ber om sin avskjed fra utgangen av august, eller senest efter kroningen. Han uttrykker sin lengsel efter hjemmet, og bekymring for sin helbred.

Sire!

Hier expira le terme, auquel le Stor Thing avait limité à ses membres le droit de lui faire de nouvelles propositions. Dès ce moment j'ai perdu le peu d'espérance, qui me restait encore, de voir cette assemblée nationale terminer ses travaux avant le mois de Juillet prochain. Ces deux derniers jours nombre de projets ont été soumis à l'examen du Stor Thing, et quelque peu importants qu'en soyent la plupart, la solennité stérile, avec laquelle on traite les matières les plus insignifiantes, fait perdre plus de temps, qu'il n'en faut pour la décision des affaires d'une véritable conséquence. Comme l'Odels

Thing médite aussi de nous citer devant le Rigs Ret pour avoir conseillé à feu le Roi de faire provisoirement défendre aux villes la confection de l'eau-de-vie<sup>1)</sup>, lorsque nous étions menacés de disette; et pour n'avoir pu nous garantir de la perte que causera à l'état la faillite imprevue de la maison Hollandaise de Weddick & Wendel<sup>2)</sup>; je prévois des discussions, qui ne seront peut-être pas finies au commencement du mois d'Août. Je dois ainsi, quoique à regret, prier Votre Majesté de ne plus compter sur la clôture du Stor Thing avant Son couronnement, mais de vouloir également le faire faire à l'époque que Votre Majesté a déjà agréée et que les circonstances mêmes semblent inaltérablement déterminer. — M<sup>r</sup> d'Anker m'a écrit, que Votre Majesté avait l'intention d'aller à Trondhiem par les provinces septentrionales de la Suède, et de passer là-haut la chaîne des montagnes. J'ignore si les chemins y sont praticables du côté Suédois. Mais des personnes, dignes de foi, m'assurent que de ce côté-ci ils sont si mauvais, que j'aurais tort de ne pas dissuader Votre Majesté et le Prince Royal de tenter ces passages dangereux. Ils y exposeraient inutilement Leurs personnes précieuses aux intempéries meurtrières du climat dans ces régions, où il n'y a ni gîte, ni ressource aucune, en cas d'un contre-temps ou d'un malheur quelconque. D'ailleurs, comme Votre Majesté et le Prince Royal ne pourront faire tout Leur voyage depuis les montagnes jusqu'à Trondhiem, ni de là jusqu'ici, montés sur des chevaux de paysans, il faut en tout cas, que les équipages de Votre Majesté viennent à Sa rencontre par la route ordinaire, ce qui demandera aux habitans de l'Österdahlen une fourniture égale de chevaux, sans donner à ces sujets de Votre Majesté la récompense inappréciable, que l'aspect et l'accueil de leur souverain leur occasionneraient. J'ose donc supplier Votre Majesté de vouloir en grâce prendre pour Trondhiem la route de Røraas par Kongswinger et Österdahlen, s'il ne Lui convient pas de nous honorer, avant Son couronnement, de Sa présence ici.

Permettez, Sire, qu'en entretenant Votre Majesté de Son voyage ici, je Lui adresse aussi quelques mots relativement à mon retour en Suède. Au mois d'Août prochain l'espace de deux ans, dans lequel Votre Majesté m'a promis de rentrer dans ma patrie, est expiré. Le Stor Thing sera alors fini ou près de l'être, et j'aurai vu ici le jour heureux, où j'ai pu saluer et recevoir Votre Majesté comme Souverain couronné de la Presqu'île Scandinave. Excusez, Sire, si, après avoir atteint ce comble de bonheur, je suis inquiet d'aller en



partager la jouissance avec mes anciens compatriotes, tout comme j'ai partagé avec eux la douleur, que nous causèrent jadis les dèes astres de la Suède! — Que Votre Majesté me pardonne d'être jaloux de ne perdre ici aucun des jours, que la providence m'accordera encore pour vivre parmi mes anciens amis! Ma santé actuellement très faible, ainsique la compagnie de ma famille, me conseillent de profiter pour mon retour de la belle saison. Mes arrangemens domestiques pour l'hiver, et peut-être encore plus ceux de mon successeur, qui ne trouvera ici presque rien de ce qu'il faut pour tenir une maison, rendront également nécessaires des deux côtés, et mon départ pour la Suède et son arrivée ici un peu avant la fin de l'été. Daignez donc permettre, Sire, que je retourne à cette époque, soit que le Stor Thing ait été terminé, soit qu'il dure encore. Ce n'est pas par impatience que je parle déjà de ce changement; mais c'est seulement afin que moi-même ainsique mon successeur puissions nous arranger d'avance, et, en quelque sorte, d'un commun accord.

Votre Majesté voit déjà par l'objet de cette très humble lettre, que c'est de concert avec ma femme, que je la Lui adresse. Elle me charge d'offrir à Votre Majesté ses hommages les plus respectueux.

C'est avec les mêmes sentimens de devouement et de profond respect, que je suis

Christiania le 15 Avril 1818.

Sire

de Votre Majesté

Le très humble et très soumis serviteur à Sujet

Charles Mørner.

Particulière.

au Roi, très humblement.

#### 167. Christiania d. 17. april 1818.

Bondeopløp i Asker. Lensmann, prest og sorenskriver beroliget gemyttene. Men de ivrigste gav sig ikke før sorenskriver P. Fr. M. Heltzen opsatte en skrivelse, hvor deres krav på gennemførelse av Sebbelows finansplan fremsettes. Bevegelsen er utbredt over Buskerud amt, agitatorer går bygdimellem og hverver tilhengere. Regjeringen har truffet forholdsregler mot urostifterne, som stattholderen dog holder for ufarlige; han ber kongen ikke tillegge affæren for stor betydning. Den rådende misnøie er rettet mot stortinget, og man søker støtte hos kongen. Rapport i saken fra sorenskriver Heltzen vedlagt.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 15 du courant.

Hier au soir on me rapporta, que les habitans de la paroisse d'Asker, située entre Drammen et Christiania, s'étaient rassemblés dimanche passé, après la fin de la messe, en priant le Lehnsmand Östenssen d'écrire pour eux une demande au Stor Thing d'adopter le plan financier de M<sup>r</sup> Sebbelow, de leur procurer des moyens d'emprunts &c.) Aux représentations, que leur fit ce Lehnsmand sur l'incompétence d'une pareille insinuation illicite les paysans répondirent, qu'au défaut de son assistance, ils allaient recourir à celle du Sorenskriver Heltzen, et que s'il leur refusait aussi la sienne, ils iraient ensemble à Christiania y trouver un notaire, pour dresser ce document, qu'ils voulaient eux-mêmes remettre au Stor Thing. Le Lehnsmand avertit aussitôt de tout cela le Sorenskriver Heltzen, qui se rendit le lendemain à Asker, et qui, accompagné et soutenu par le curé, le Docteur Neumann, fit entendre à la multitude assemblée que sa persévérance dans ces menées la rendrait coupable de procédés tumultueux. La plupart renoncèrent à leurs projets, mais d'autres insistèrent à l'adresse, en craignant autrement, que les paysans de Modum, d'Eger et d'autres paroisses du baillage de Buskerud ne se vengeassent de leur inconstance en passant par leurs demeures à Christiania. On apprit aussi, que le mécontentement et l'assemblée de ces paysans dérivait d'émissaires venus des paroisses susmentionnées. Pour empêcher que ces hommes égarés ne tombassent entre les mains de quelque méchant écrivain M<sup>r</sup> Heltzen ébaucha, selon son devoir, l'adresse requise.

Hier au soir nous donnâmes aussitôt aux autorités civiles des ordres nécessaires pour vaquer à la tranquillité sur les lieux mêmes, et pour être sur leur garde, en cas qu'on s'assemble de nouveau. Pour la sureté de cette ville il n'y aura rien à craindre; mais je n'ai cependant pas négligé de prendre les mesures, que la prudence me conseille. D'après la connaissance que j'ai acquis de ce peuple, je ne crains pas ses menaces, surtout comme le moment de décider les questions financières n'est pas encore là. Je supplie Votre Majesté de ne pas ajouter à cet événement plus de conséquence, qu'il ne mérite et d'être persuadée que je ne tarderai pas de Lui rapporter si l'affaire prend une tournure plus sérieuse. Le mécontentement du peuple est sans doute grand dans plusieurs contrées; mais il est surtout dirigé contre le Stor Thing; et c'est dans Votre Majesté seule qu'on met toute sa

confiance. Pour que Votre Majesté puise dans la source même ce récit j'ai l'honneur de ci-jointre en copie le rapport de M<sup>r</sup> Heltzen. L'adresse des paysans n'est pas encore arrivée au Président du Stor Thing. Peut-être se désistent ils de l'y porter. Plusieurs contrées ont cependant déjà fait remettre au Stor Thing des demandes pareilles.

Christiania le 17 Avril 1818.

C. Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

**168. Christiania d. 18. april 1818.**

[Ryktet om uroen i Asker — som synes å ha lagt sig — har bredt sig til hovedstaden og vil torhåpentlig dempe opposisjonens tone i stortinget. Christie gjenvalgt til president. Foged Peter L. M. Bull — som Mørner ingenlunde anbefaler — ansøker om en gave av les fonds extraordinaires på 1000 spdlr. og et tilsvarende lån.]

**169. Christiania d. 22. april 1818.**

Ro utover landet. Stortinget tillegger sig ifølge grl.'s § 75 littr. i retten til å bevilge nye pensjoner og avslå dem samt revidere den pensjonsliste som kongen har opført mellem de to storting. Stortingets forhandlinger om hvorvidt kongens sanksjon behøves i dette spørsmål, er så meget mere betenkelige, som man tar til inntekt kongens taushet derom efter forrige storting. Sibbern har varmt forsvaret det kongelige prerogativ og advart mot å innskrenke kongemakten til en skygge. Regjeringens fortolkning av denne paragraf går i mot stortingets. Riksretten mot regjeringen vil bli rettet mot grev Wedel alene, som syndebukk. Man ønsker å eksperimentere med riksretten, som en demokratisk forlystelse, der er alvorlig nok, da dommen ikke kan appelleres. Mørner er også blitt truet, men som kongens stedfortreder vilde han ikke ha møtt op. Viljen mot grev Wedel skyldes hans store overlegenhet; gjennom ham vil de ramme unionen. Som finansminister får han skylden for statens tap ved den hollandske konkurs. Mørner innprenter kongen hvor umistelig Wedel er. Intet vil skade kongens egen autoritet mere enn en dom over landets første mann. — Sorenskriver Gram valgt til president i det odelsting som skal treffe avgjørelse om riksretten. Garnisonstroppene fått høiere sold. Apostille d. 22. april. Stattholderen takker for 8 brev av 16. april.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 18 de ce mois.

La tranquillité regne à la campagne; mais le Stor Thing n'hésite pas de vouloir étendre son pouvoir aux dépens de celui du Roi. Avant-hier on interpréta le §. 75. Litt. i) de la constitution, de sorte

que le Stor Thing aura le droit de donner de nouvelles pensions<sup>1)</sup>, de pouvoir retrancher ou augmenter celles que le Roi a accordées, et de pouvoir ainsi, à titre de révision, demander au Conseil d'État la Liste des requêtes, qui depuis le dernier Stor Thing ont été à cet égard tant refusées, qu'accordées par le Roi. On a à ajourné à demain la décision si la sanction de Sa Majesté des pensions que le Stor Thing accorde, ou des changemens qu'il y entreprend, est nécessaire. Je n'augure pas bien de l'issue de cette discussion, parcequ'on s'en tient à l'exemple du consentement tacite avec lequel Sa Majesté fit exécuter les arrangemens que prit le dernier Stor Thing à ce sujet<sup>2)</sup>, et parceque l'aveu du droit de sanction du Roi, réduit au néant ces résolutions du Stor Thing, si Sa Majesté n'y acquiesce pas. Une sanction, qui ne saurait être refusée, serait nulle, et Votre Majesté ne pourrait S'en contenter. Le gouvernement n'à donc à faire de son côté, que d'interpréter à son avantage, la constitution. tout comme le fait le Stor Thing du sien, et de n'exécuter pas ses résolutions lorsqu'elles sont contraires au contract social. L'amtman Sibbern défendit vigoureusement la prérogative Royale, et représenta dans cette occasion combien il est inconsidéré et dangereux de vouloir reduire à un homme l'autorité du Roi. Mais ce fut en vain. On ne croit être patriote qu'en s'opposant au gouvernement; et le désir de mériter ainsi l'approbation des auditeurs de la galerie, entraîne bien des personnes à se distinguer par des propos mal-avisés.

On semble vouloir se désister du projet de citer devant le Rigs-Ret tous les membres du Conseil d'État, pour s'en tenir seulement au Comte de Wedel, qui a eu l'administration des deux affaires, dont on se plaint. Comme le Rigs Ret de Norvége se tient en présence du public, on est jaloux de la faire jouir et de jouir soi-même du spectacle de voir le gouvernement accusé comparaitre devant les représentans du peuple. Ce plaisir démocratique est d'autant plus satisfaisant ici, que le Roi est privé du droit de faire grace à ceux, qui ne sont pas condamnés a mort. On prétend avoir voulu que je comparusse aussi. Mais Votre Majesté peut être persuadée que je ne le ferai pas; et que tant que j'ai l'honneur de représenter ici la personne de Votre Majesté, je ne me prêterai à aucune demarche, qui puisse porter atteinte à l'autorité dont je suis revêtu. On en veut au Comte de Wedel, parcequ'il est, par ses talens et par son rang, trop élevé au dessous de tous les autres dans ce pays, et que les ennemis de la réunion veulent se revancher sur lui, en esperant aussi, qu'avec lui le gouvernement Suédois perdra le pivot de son pouvoir en

Norvège. Les finances donnent le prétexte pour l'accuser; et le désir de les améliorer par sa fortune particulière pourrait peut-être entraîner ses juges à le faire réparer de sa propre bourse ce que l'état perdra à la banqueroute de Weddick et Wendel. — Je n'ai pas besoin de Vous représenter, Sire, combien il est urgent et nécessaire pour nous de protéger et de conserver cet homme important, à qui ses ennemis mêmes ne savent pas proposer un successeur. Je suis loin de croire que tout ce qu'on saurait redouter se réalise aussi; mais je regarde comme devoir de préparer d'avance Votre Majesté à ce qui peut arriver. Quand même la sentence du Rigs Ret serait absolutoire ce sera en tout cas un grand échec à l'autorité royale, dans un pays où les fonctionnaires sont si peu respectés qu'ici, d'en voir le plus considéré tiré devant un tribunal populaire, comme l'est le Lag Thing.

Avant-hier le Sorenskriver Gram fut élu président de l'Odels Thing, qui va décider si le Rigs Ret doit avoir lieu au non.

Nous avons résolu au Conseil d'État de proposer à Votre Majesté de donner aux troupes de garnison une petite augmentation de Vagt-penge. En osant présumer l'approbation de Votre Majesté à cet arrangement, nous l'avons aussitôt mis à exécution. On expédie aujourd'hui à M<sup>r</sup> d'Anker notre très humble rapport à ce sujet.

Christiania le 22 Avril 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

Très humble Apostille  
du 22 Avril 1818.

Etant sur le point de faire expédier ma très humble depeche d'aujourd'hui, je reçois les 8 différentes lettres que Votre Majesté a daigné m'écrire en date du 16 dernier. Le départ du courier ne me permet que d'en accuser très humblement la réception. Ut in litteris submissee humillimis.

C. Mörner.

au Roi, très humblement.

170. Christiania d. 27. april 1818.

Baron Wedel bringer brevet med til Stockholm. Forsinkelsen av budgettforlaget, skyldes den arbeidsbyrde som hviler på finansdepartementet. Stortinget har derved fått et velkomment påskudd for sin egen uvirksomhet. Deklamasjoner om uavhengighet og de ytre symboler derpå har slukt tiden. Stattholderen råder kongen til å nekte ytterligere forlengelse. Muligens kan finansdebatten være avsluttet til fastsatt tid. Kroningsdeputasjonen til Stockholm ankommer dit d. 7. mai. Hele følget trenger 29 hester. Det tilkommer oberst Krebs' enke en pensjon av den gamle dansk-norske pensjonskasse. Pengene til Paul Hee avsendt, likeså tobakksdåsen samt portrett av Karl XIII til statsråd Treschow. Stattholderen gleder sig over feltmarskalk grev Curt B. L. C. v. Stedingk's utnevning til kansler for det svenske militærakademi. Debatten om sanksjonsrett i pensjonsspørsmål utsatt; det tyder muligens på et tilbaketog. Riksrettsforhandlinger for lukkede dører i odelstinget. H. C. Klæboe og Henr. Lysholm holdt på at hele regjeringen burde stenvnes, mens foged Joh. Andr. Budtz, Nic. Schejtl og sorenskriver Jens J. Gram frakjente regjeringen alt ansvar, pastor Buschmann sang regjeringens og professor Olav Olavsøn grev Wedels pris. Kaptein F. H. J. Heidmann, Knudssøn, agent Chr. H. Sødning og pastor Schultz, forslagsstillerne om riksrett, talte for å utsette saken til protokollkomiteens samlede innstilling forelå. Dette blev vedtatt mot 10 stemmer, som vilde se regjeringen frikjent straks. — Vedlagt en takk fra 2. Akershusiske brigade for uniformskapper. Major Spørck og kaptein Anker ber om reisetillatelse til Stockholm for å overvære kroningen. Tegn til oppgangstider for trelasten; kursen vil falle.

Trés humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 22 du mois. Je n'ai pas écrit par le courier ordinaire du 25, parceque le Baron de Wedel, chargé de cette très humble dépêche arrivera plutôt à Stockholm. Quoique sa femme soit malade il n'a pas voulu tarder à se rendre au plus vite auprès de Votre Majesté.

Je ne dois pas dissimuler que l'apparition retardée du budget m'a inquiété, tout comme ce délai a fait de la peine à Votre Majesté. Mais le nombre d'affaires, qui pèsent en ce moment sur le 5<sup>me</sup> Département l'a occasionné. — Cependant, quelque désagréable qu'il soit, que nous ayons ainsi donné lieu au Stor Thing de rejeter sur nous la cause de son inaction, cette excuse est plus spécieuse que véritable. Des affaires pressantes et importantes lui ont été soumises depuis l'ouverture de ses séances, et l'on n'en est pourtant pas venu à bout. On s'est trop plu à l'étalage de son indépendance, et aux projets vaniteux d'en déterminer les marques extérieures, pour pouvoir penser à en consolider la réalité. — Dans une de Ses lettres Votre Majesté<sup>1)</sup> a si bien représenté l'incongruité de cette conduite que je n'ai pu m'empêcher de la faire lire aux membres du Stor Thing, qui influent

le plus sur les autres. Je doute fort qu'il puisse avoir fini ses travaux au commencement de Juillet. S'il est possible cependant d'arrêter seulement les affaires pécuniaires, ce que nous tâcherons d'opérer, il dépendra de Votre Majesté de n'accorder plus de prolongation; et je suis persuadé que la nation applaudirait à ce refus. En attendant, il m'est impossible d'indiquer aucun terme, d'après lequel Votre Majesté pourrait fixer Son couronnement à Trondhiem, si Elle ne daigne pas s'en tenir à celui, qu'Elle a déjà approuvé. Il ne saurait être altéré sans beaucoup d'inconveniens; et je supplie ainsi Votre Majesté de le faire subsister indépendamment des travaux du Stor Thing.

Je lui ai aussitôt annoncé le jour désigné pour le couronnement de Votre Majesté à Stockholm. Les Deputés qui veulent arriver quelques jours avant la cérémonie, pour s'y préparer, et pour s'orienter un peu sur les lieux, partiront d'ici le 30 du courant, passeront la frontière le 2 Mai, et arriveront à petites journées à Stockholm le 7. L'agent de commerce Södring de Bergen veut amener avec lui sa femme et sa fille, qui voyageront ensemble avec les autres. Pour tout ce train, y compris mon aide de camp, qui les conduira, il ne faut cependant que 29 chevaux. J'ai prevenu de tout ce qui s'y rapporte le Landshöfding de Carlstad, qui communiquera la marche-route aux autres gouverneurs jusqu'à Stockholm. J'en envoie à M<sup>r</sup> d'Anker une copie détaillée.

La veuve du Colonel Krebs ne peut, d'après les ordonnances obtenir d'autre pension que celle, qui lui revient de la caisse jadis commune pour le Dannemarc et pour la Norvège.

J'ai déjà envoyé à l'Amtman Weidemann l'argent dû au paysan Hee.

La tabatière destinée à M<sup>r</sup> Treschow lui fut delivrée le même jour qu'elle me parvint. Il la reçut avec l'émotion et la reconnaissance, que le portrait de feu le Roi et les expressions flatteuses de Votre Majesté, en le lui transmettant, devaient lui inspirer.

Comme je ne puis actuellement contribuer en rien à la prospérité de l'Academie militaire<sup>2)</sup>, c'est une véritable grace que Votre Majesté lui a faite en lui donnant pour Chancelier le Maréchal Comte de Stedingk, qui se trouve sur les lieux. Persuadé qu'il portera aux cadets le même attachement que je leur ai voué, je ne puis que les féliciter de ce changement.

La question de la sanction des pensions est encore ajournée: On semble se repentir de la manière, dont on traita dans cette occasion la constitution, et vouloir peut-être réparer son extravagance, pour

avouer le droit dont Sa Majesté ne fit pas usage au dernier Stor Thing, en agréant les changemens arbitraires qu'on fit alors.

L'Odels Thing avait ajourné jusqu'à ce matin la discussion sur la constitution d'un Rigs Ret au sujet de la prohibition provisoire de confectionner de l'eau de vie dans les villes. Dans ces derniers jours on n'en parlait plus avec la même véhémence. Le tumulte des pay-sans d'Asker parait en avoir imposé aux criailleurs; et le peu d'appui, qu'ils trouvent dans l'opinion publique, aura tempéré leur humeur. Aujourd'hui on a donc tenu une assemblée close pour cette affaire. M<sup>rs</sup> Lysholm et Klæboe pensèrent que ce n'était pas le Comte de Wedel seul mais tout le conseil d'état en corps, qui devait être cité devant le Rigs Ret, au cas qu'il dût avoir lieu dans cette rencontre.

M<sup>r</sup> Scheitlie, le Foged Budtz et le Sorenskriver Gram libérèrent, plus ou moins largement, de toute responsabilité le Conseil d'Etat.

Le prêtre Buschman opina, qu'au lieu d'être accusé par la nation, le gouvernement méritait ses remerciemens, et qu'on devait par une adresse au Roi reconnaître la justesse de la mesure en question.

Le professeur Olavsén dit, qu'il en était du Comte de Wedel comme d'Epaminonde de Thèbes, que ses compatriotes payaient d'ingratitude ses grands services envers la patrie.

Le Capitaine de Dragon Heideman, le Foged Knudsen et l'agent de commerce Södring, / lesquels avaient, conjointement avec le prêtre Schultz, formé la pluralité dans le comité qui proposa à l'Odels Thing de constituer le Rigs Ret / voyant que l'affaire tournait contre eux, s'en rapportèrent à une proposition de M<sup>r</sup> Lysholm, que la décision de cette question devait être différée jusqu'à ce que le Comité, chargé de l'examen des Procès-verbaux du Conseil d'Etat, eût fait dans un ensemble son rapport définitif à ce sujet.

Cette opinion fut adoptée par 47 voix contre 10. Parmi celles-ci la plupart ne désiraient que décharger aussitôt le Conseil d'Etat, et ne voulaient par conséquent pas consentir à un délai ultérieur. Il est cependant vraisemblable, que cette affaire ne nous causera plus d'inquiétude. Pour cette fois-ci l'opposition ne parvint qu'à procurer au Comte de Wedel des éloges solennels, au lieu de l'humiliation qu'elle lui intenta.

Par la pièce très humblement ci-jointe, le Colonel Stabell, comme chef de la 2<sup>de</sup> brigade d'Aggershuus m'a prié d'être auprès de Votre Majesté l'interprète de la profonde reconnaissance des officiers à qu Votre Majesté vient de donner des rédingotes.



L'Aide de camp de Votre Majesté, M<sup>r</sup> Spörck et l'Officier d'Ordonnance M<sup>r</sup> Anker, m'ont demandé permission d'aller à Stockholm, assister au couronnement de Votre Majesté. Ils partiront après-demain. Ce n'est que le manque d'argent, qui empeche nombre d'officiers d'en faire autant.

On a déjà vendu beaucoup de planches ici. Il y a toute apparence que le pays profitera considérablement à ce commerce, et que le cours du change baissera en conséquence dans le courant de l'été prochain.

Christiania le 27 Avril 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 171. Christiania d. 29. april 1818.

Sørgehøitidelighet for Karl XIII med tale av biskop Bech, musikk komponert av amtmann Falbe. Kroningsdeputasjonens avreise. Oberstløytnant Ole E. Holck, kaptein Jenssen og agent Sødning av de mest ansatte medlemmer. Lensmann Ole I. Evjenth, lensmann Johs. P. Aga er gode representanter for folket. Christie er vedvarende president, Knudssøn stortingssekretær.

Très humble Mémoire!

Ma très humble dernier était du 27 et fut expédié par le Baron de Wedel.

L'Evêque Bech a fait aujourd'hui l'oraison funèbre de feu le Roi. Tous les corps et autorités y assistèrent. La messe fut solennelle; et les vers très humblement ci-inclus, avec de la musique composée par M<sup>r</sup> Falbe, furent chantés par un chœur nombreux de dames et de Messieurs de la société.

La députation part demain d'ici, très charmée de son agréable mission. Votre Majesté en connaît déjà le chef. Parmi les autres membres le Lieutenant-Colonel Holck, le Capitaine Jenssen et l'Agent du commerce Sødning sont les plus considérés. J'ai déjà fait mention du dernier par la très humble depeche dont fut chargé le Baron de Wedel. — Le Lensmand Evienth est un parfaitement honnête homme de bon sens et de bonnes intentions. Le paysan Aga est d'une figure, d'une droiture et d'une simplicité, qui le recommandent dès le premier

abord. On a en général élu des hommes de bonne réputation, mais qui ne sont pas tout-à fait indispensables ici.

M<sup>r</sup> Christie continue toujours d'être Président, tout [comme] M<sup>r</sup> Knudsøn d'être Secrétaire du Stor Thing.

Mon Aide de camp le Lieutenant de Ribbing, que j'ai chargé de conduire et de ramener la députation, est porteur de cette très humble dépêche. J'ose le recommander ainsi que tous les députés aux bonnes grâces de Votre Majesté.

Christiania le 29 Avril 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

172. Christiania d. 2. mai 1818.

Privat (med grevinne Mørners hånd).

Stattholderen anbefaler kongen å beholde Hartmansdorff som sekretær for Mørners efterfølger. Ingen kan være en bedre orientert veileder. H. vil derefter fortjene å avancere, som belønning for sin dyktighet, og for sin tjenestiver, samt for det store offer han gjør, ved å forlænge sitt ophold i Norge.

Très humble Apostille!

Si Votre Majesté se trouve embarrassée pour le choix de mon successeur, ou que celui sur lequel Elle a jetté les yeux repugne à ma place vû la différence de l'administration Norvégienne de celle de Suède, j'ose proposer à Votre Majesté d'engager M<sup>r</sup> de Hartmansdorff à rester ici encore quelque tems comme secrétaire du nouveau Rigs-Statholder. Il a eu toute ma confiance, il connaît ces affaires, ce peuple, toutes les personnes marquantes et leurs relations réciproques; étant connu et considéré sur les lieux il pourra être au commencement d'une grande utilité à mon successeur. Je dis à dessein, au commencement, parce qu'il n'est pas moins que moi dégoûté de son séjour ici, et je ne voudrais pas pour prix du zèle avec lequel il a servi Votre Majesté contribuer à faire prolonger au delà de la nécessité son exil dans ce pays. Aussi ne doutai-je pas qu'il ne porte au désir de Votre Majesté ce sacrifice, en pouvant espérer à son retour la récompense d'un avancement réel, auquel je demanderai à Votre Majesté la permission de le recommander avec instance. J'oserai rappeler à Votre Majesté que dans les différentes recommandations

que j'ai eu l'honneur de Lui présenter je n'ai jamais été guidé par l'intérêt personnel, ni par les considérations de l'amitié et de la prévention, n'ayant d'autres vues que celles du service de Votre Majesté; et je dois à M<sup>r</sup> de Hartmansdorff la justice de dire qu'il s'en rend digne par son dévouement pour la Personne de Votre Majesté, par son vif désir de se rendre utile en donnant toutes ses heures de loisir à l'étude, et par la sûreté entière que je trouve en lui.

Daignez, Sire, permettre à M<sup>me</sup> de Mörner qui partage tous mes sentiments pour Vous, d'en offrir à Votre Majesté les hommages respectueux et empressés.

Charles Mörner.

### 173. Christiania d. 2. mai 1818.

Regjeringen innstiller oberst Tidemand som chef for første infanteribrigade; T's kvalifikasjoner er kjent av kongen. Hans utnevning vil dessuten bety en besparelse for staten, da hans nuværende gasje kan dras inn. Man har sikret sig at generalmajor Bang ikke vil føle sig tilsidesatt. Odelstingets debatt om grubeloven. Opposisjonen søker forhandlingene. Sebbelow arbeider i og utenfor stortinget for sin finansplan, som finanskomiteen imidlertid er imot. Riksrettsforslaget hånes i pressen, selv i Intelligentessedlerne. Stortingets prestisje synkende. Rolige forhold utover landet, skatten opkreves lempeligst mulig. Enkedronningens anmodning om et årlig bidrag til de døvstumme innløp for sent i stortingsterminen. Den norske kroningsdeputasjon burde få anledning til å se svenske troppeøvelser.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 29 Avril et fut expédié par le Lieutenant Ribbing.

On enverra aujourd'hui à Votre Majesté notre très humble présentation du Colonel Tideman à la place vacante de chef de la 1<sup>re</sup> Brigade d'Infanterie. Etant le plus ancien des prétendants et jouissant maintenant d'un salaire considérable, qui pourra, en cas de sa nomination, être épargné pour l'état, il a eu nos suffrages unanimes. Quant à ses talents, je me suis fié, en le proposant, aux beaux témoignages que lui donnent les distinctions qu'il a déjà reçues de Votre Majesté<sup>1</sup>). Avant de faire cette très humble présentation, je fis sonder le Général Bang, s'il aspirait à cette Brigade. Il y répondit que non; mais charmé de cette attention, il semble par là avoir oublié la perte de la Brigade de Trondhiem qu'il espera obtenir à la nouvelle organisation de l'Armée.

L'Odels Thing s'est occupé hier à rejeter différens projets inutiles, et aujourd'hui à discuter la loi proposée relativement aux mines. M<sup>rs</sup> Sebbelow, Isaachsen et Hoel, qui sont les représentans les moins considérés, sont aussi ceux, qui cherchent le plus à embrouiller les affaires, surtout en fait de finances. Le premier fait jouer tous les ressorts pour faire triompher son plan. Il tache surtout de s'emparer des paysans et du menu peuple, qui sont le moins à même de découvrir la fausseté de ses calculs. Il fait venir chez lui les paysans, qui arrivent à la ville, et les entretient de ces matières. Le Comité financier, dont M<sup>r</sup> Sebbelow est membre aussi, n'est cependant pas de son avis dans le projet qu'il va soumettre au Stor Thing. L'opposition est devenue la risée du public par sa tentative de faire comparaitre le Rigs Ret. Des railleurs se sont permis de remplacer les Conseillers actuels par les membres les plus effrénés et les moins habiles de l'opposition. Celà a donné lieu à des disputes et à des épigrammes même dans les Intelligentssedler<sup>1)</sup>. Il n'est que trop évident que le Stor Thing perd de plus en plus de sa considération dans le public.

On est tranquille à la campagne. Les impôts sont levés avec toute la modération que les circonstances exigent et permettent<sup>2)</sup>. S'il y aura des troubles ce que je ne redoute pas, Votre Majesté pourra être sure, que je n'aurai recours aux voyes de fait qu'après avoir en vain usé de plus douces.

Sa Majesté la Reine-mère m'a écrit à l'effet d'obtenir du Stor Thing quelque contribution annuelle à l'institut des Sourds et muets, lequel serait dans ce cas commun pour les deux pays. Mais comme je ne reçus cette communication de Sa Majesté, qu'après l'expiration du termé fixé pour faire de nouvelles propositions, et que le budget était déjà approuvé, je n'ai rien pu faire en faveur de cet institut, ce que je viens aussi de rapporter à Sa Majesté.

Je souhaiterais beaucoup que la Députation Norvégienne eût occasion de voir manoeuvrer nos troupes, pour rapporter chez ses compatriotes quelque idée de ce que doit être le militaire.

Christiania le 2 Mai 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 174. Christiania d. 2. mai 1818.

(Privat med grevinne Mørners hånd).

Karl Johans 2 brev d. 24. april. Stattholderen forklarer ennu en gang at det er en velferdssak å bryte op fra Norge til sommeren mens veiene ennu er fremkommelige for svære kjøretøier. Hans eiendeler må fraktes med et fartøi til Stockholm. Mørner forsikrer kongen at det ikke er stortingets holdning, men den nasjonale ånd der røber sig overalt i det offentlige liv — som gjør ham opholdet utålelig. Den har brodden rettet mot Sverige. Stattholderen må innhulle sig i stum forakt, og bite i sig sin forargelse, da han ikke har anledning til revanche.

Sire!

Un chasseur m'apporta avant-hier les deux lettres, dont Votre Majesté a daigné m'honorer en date du 24 Avril.

Si Votre Majesté avait absolument exigé que je restasse encore, au moins jusqu'à l'hiver, dans cette place, que je n'ai reçue qu'en cedant à Sa volonté, Elle m'aurait mis à une épreuve difficile. Ce n'est pas, Sire, que je sois devenu moins jaloux de servir mon Roi et ma patrie; mais c'est plutôt pour n'en perdre pas absolument les facultés, que je souhaite quitter ce poste honorable. J'aurais tort de ne pas retarder de quelques mois mon départ d'ici, si ce délai n'entraînait pas celui de toute une année. Les chemins de Norvège sont pendant l'hiver impraticables pour de grandes voitures, et je n'ose pas exposer ma famille aux rigueurs du climat, en la faisant passer dans de petits traîneaux ouverts. D'ailleurs mon déménagement exige des préparatifs que l'hiver rend impossibles. Quoique j'aye eu l'avantage de me servir ici des meubles et de la vaisselle de Votre Majesté, il m'a cependant fallu apporter et acheter différens effets, qui ne sauraient être transportés à Stockholm que par mer; et comme il n'y a pas de navigation directe entre Christiania et la capitale, il me faut fréter un navire exprès pour y aller. Ces circonstances, ainsi que bien d'autres, que je pris la liberté d'indiquer ou d'approcher par ma dernière très humble lettre particulière, fixe, indépendamment de mon désir, l'été pour terme de mon départ. Le différer jusqu'en 1819 surpasse mes forces; et si Votre Majesté n'avait pas en grace prononcé Son souhait de me voir rester plus longtemps ici, j'aurais pu épargner à Son coeur paternel un exposé, que je dois maintenant Lui faire pour justifier ma conduite, en ne pouvant pas fléchir au rappel qu'Elle me fait de la constance, qui sied aux ames bien nées.

Ne croyez pas, Sire, que ce sont les écarts passagers et peu dangereux du Stor Thing qui me chagrinent. Je sais que Votre Majesté a sous tous les rapports assez de force pour leur résister,

ou pour les réduire au néant. Mais c'est l'esprit national de ce peuple, qui me désole, et qui repugnera, bien du temps après moi, les Suédois, qui devront séjourner ici. J'entrevois, que ma vie et que mes forces ne suffiront pas pour combattre cet ennemi. Je crois donc avoir raison de céder, avant que je succombe, cette arène à un successeur à forces vierges, et de ne vouloir pas, déjà vieillard, soutenir seul, et plus longtemps, une lutte, qui n'est pas particulière mais nationale, et dont je sais, en partant d'ici, que j'ai eu assez pour ma part. Si l'on m'offensait personnellement ce serait à moi-même de m'en revancher ou de supporter ce que je ne saurais éviter. Mais on semble tout au contraire me ménager individuellement, pour déchirer d'autant plus tout ce qui est saint et cher à mes compatriotes et à moi-même comme Suédois. Quel est l'esprit, qui se manifeste dans les gazettes et dans d'autres imprimés, dans les discussions du Stor Thing et dans les actions des particuliers? — Les sentimens d'honneur et de loyauté y sont aussi étrangers, que le sont les Suédois dans ce pays. Peut-être la naturalisation des uns ne sera-t-elle contemporaine qu'avec celle des autres. — En attendant un Rigs Statholder Suédois n'a d'autre choix que de mépriser souverainement et l'opinion publique et ceux qu'il doit gouverner, ou de se consumer en ressentimens, ne pouvant pas venger les affronts, qui sont continuellement faits au peuple, dont il est le membre et le représentant. Dans l'un et l'autre cas sa position est également pénible. Je l'ai bientôt endurée pendant deux ans revolus, sans pouvoir, à leur fin, me consoler par la pensée aux fruits, que porteront mes efforts. Je m'en ressens profondément, et j'ai besoin de m'en refaire. Je recherche ma patrie comme le paradis perdu; et je m'y vois déjà, sachant maintenant que Votre Majesté a trop de bonté pour moi, pour vouloir plus longtemps m'en défendre l'entrée. Aussi suis-je extrêmement reconnaissant de la promesse gracieuse de Votre Majesté, qu'Elle ne s'opposera pas à mon retour. En Lui faisant à cet égard mes remercimens les plus sincères et les plus respectueux, je La supplie de daigner agréer au plutôt le terme de départ, que j'ai osé Lui proposer.

Christiania le 2 Mai 1818.

C'est avec le plus profond respect que je suis

Sire

de Votre Majesté

Le très humble et très soumis serviteur et sujet.

Particulière.

Charles Mörner.

## 175. Christiania d. 5. mai 1818.

Kongens brev d. 29. april. Mörner anser de militære forholdsregler han har truffet efter oprinnet i Asker, som så selvfølgelig at han ikke har rapportert dem til kongen, så meget mere som de sikkert viser sig overflødige. Han holder ellers kongen næsten for detaljert underrettet, for å komme rykter i forkjøpet. Thranes kolleger er av vedkommende komité kjent skyldige til å avsettes og gjøres medansvarlige for underskuddet. De får beholde sin eiendom mot sikker kausjon. Av 150 nye projekter, behandlet i 90 komiteer, er 30 diskutert i stortinget. Lensmann Evjenth's forslag om å behandle bare de viktigste saker gikk igjennem. Tre stemmer imot kronprinsens regentskap i tilfelle av kongens sykdom. Enkedronningens apanasje skal behandles under budgettdebatten. Krigsråd Pierre Poumeau Flors ankeposter går ut på

- a) På norske dokumenter, mynter etc. bør kongen hete: Konge av Norge og Sverige.
- b) Norske undersåtter skulde ikke tvinges til å avlegge troskapsed på svensk, selv på svensk grunn.
- c) Frykten for amalgamasjon i almindelighet bestyrkes ved A. G. Silfverstolpes memorandum og Rösleins virksomhet.
- d) Utlevering av de norske offentlige dokumenter som var kommet fra Danmark, men ennå holdt tilbake i Sverige.
- e) Norges uavhengighet må — gjennom kongen — skarpere presiseres overfor utlandet, hvor nordmenn ennå blev ansett for svensker.

Komiteen som gransket Flors klagepunkter, tok hensyn til a) og d), hvorom stiles en adresse til kongen. Dog dissenterte Sverdrup i saken om dokumenters utlevering, da dette hadde sin hjemmel i Kieltraktaten, som nordmennene ikke anerkjente. Men han gav Flor tilslutning angående Röslein, hvis spor nøie burde granskes. Flor tapte besinnelsen og gjorde sig latterlig. Man mener han inspireres av J. Anton Hielm. Den siste giftige artikkel i Nationalbladet tillegges Pavels Hielm. Stattholderen fraråder kongen å forkorte sin reise av hensyn til den uro i landet som nu er overstått.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 2 du courant.

Hier après midi arriva le Lieutenant Mansbach, porteur de la lettre gracieuse, que Votre Majesté a daigné m'adresser en date du 29 Avril.

Il est vrai, que j'ai fait aussitôt après la nouvelle de l'Assemblée d'Asker pourvoir les corps-de-garde chacun de sa caisse de cartouches, et de plus, que j'ai fait préparer à la forteresse la munition nécessaire pour toute la garnison en cas de besoin. Mais ne regardant cette mesure, que comme prescrite par la nature de la chose même, je n'ai pas cru devoir rapporter exprès un fait, dont l'omission aurait dû être taxée de négligence, et par Votre Majesté, et par tous mes camarades militaires. J'ai dû tant à Votre Majesté, mon auguste chef, qu'à l'Armée à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, de ne pas me

laisser surprendre; et j'ai cru, qu'en montrant de la vigilance de mon côté, je parviendrais à en rendre l'emploi superflu. Aussi l'est-il devenu; et personne n'en est plus content que moi-même, que l'âge a rendu plus paisible que jamais. Que Votre Majesté daigne se fier à ce trait de mon caractère, que je ne démentirai pas, je l'espère, à la fin de ma carrière, si j'ai réussi à ne pas le faire auparavant! Je ne négligerai pas de me conformer aux préceptes de la constitution, de laquelle les démarches du Stor Thing me rendent l'étude de plus en plus nécessaire. Je conjure Votre Majesté de croire, que je ne Lui cacherais rien, qui puisse être digne d'être rapporté, et que je suis loin de vouloir faire à Ses propres sujets l'épreuve de la force armée, dont Elle m'a confié le commandement.

Si je Lui ai fait et sur l'assemblée d'Asker et sur les discussions du Stor Thing des rapports plus détaillés que ne le méritaient peut-être ces objets, ce n'était que pour empêcher qu'ils ne Lui fussent représentés défigurés par le bruit; et c'est dans cette même vue, que je vais maintenant rendre compte de ce qui se passa hier au Stor Thing.

Le Comité, chargé de l'examen de la malversation de Thrane donna son rapport contenant: que M<sup>rs</sup> Nielsen Hefstye et Egeberg doivent également être suspendus et solidairement responsables du déficit, qui existe dans le Rigsbank, que leurs biens doivent être sequestrés, s'ils ne rendent pas caution acceptable; que les deux directeurs provisoirement constitués par le gouvernement seront conservés, et que le Stor Thing élira un troisième<sup>1)</sup>. Cette affaire fut, d'après le règlement, ajournée à la séance prochaine.

De 150 nouveaux projets à l'examen desquels on a constitué 90 comités différens, il n'y a eu ici que 30 affaires de décidées ou de réjetées. Pour que des questions insignifiantes n'arrêtassent pas la marche des plus importantes, le Lensmand Evienth avait proposé, qu'on les classifiât selon leur conséquence, et qu'on ne s'occupât de celles-là, qu'autant qu'il n'y avait pas de celles-ci prêtes à être décidées. Cette proposition passa unanimement, M<sup>rs</sup> Flor et Hoel y ayant fait quelques vaines objections.

La proposition du Stift Amtman Christie, que Son Altesse Royale, Mon Seigneur le Prince Royal pourra prendre le gouvernement, au cas que Votre Majesté tombe malade, fut un peu combattue par M<sup>r</sup> Flor. Mais en allant aux voix, il n'y eut que lui, le procureur Knoph et le Capitaine Heideman, qui s'y opposèrent<sup>2)</sup>.



La question de fixer l'apanage de Sa Majesté la Reine douairière fut ajournée à la discussion du budget.

M<sup>r</sup> Flor a, il n'y a pas longtemps, remis au Stor Thing un mémoire sur divers griefs contre la Suède, qui portent dit-il, atteinte à l'indépendance de la Norvège, savoir:

a) que le Roi ne mettait pas la Norvège en premier lieu dans les ordonnances et sur les monnaies Norvégiennes; qu'il s'était appelé Charles XIII au lieu de Charles I. &c.<sup>3)</sup>

b) que quelques matelôts Norvégiens, arrivant de l'étranger à Stockholm en 1815, avaient été obligés de prêter serment en langue Suédoise, quoique au Roi et à la constitution de Norvège<sup>4)</sup>.

c) que les Suédois avaient toujours en vue l'amalgamation des deux nations; qu'un mémoire de feu M<sup>r</sup> Silverstolpe<sup>5)</sup> en faisait preuve, ainsi que les tentatives de M<sup>r</sup> Röslein de noircir le Stor Thing, et de persuader aux paysans de se jeter dans les bras du Roi et de la Suède.

d) que les chartes et documens, que le Dannemarc devait restituer à la Norvège, et que le dernier Stor Thing avait demandés, étaient encore retenus en Suède malgré la promesse du Roi de les faire délivrer<sup>6)</sup>.

c) Que la constitution, ou, comme il l'expliqua hier, l'indépendance de la Norvège n'était pas garantie, comme elle devait l'être, par les autres puissances Européennes; et que cela donnait lieu à ce que les institutions et les sujets Norvégiens fussent appelés Suédois, par les étrangers et par leurs agens, dans le pays comme dans le dehors. Pour y obvier on devait supplier Sa Majesté de S'en adresser aux cours étrangères.

Le Comité chargé de traiter cette affaire, n'avait eu égard qu'aux points a et d, et proposa au Stor Thing d'en faire une très humble représentation au Roi.

Alors M<sup>r</sup> Flor, dans une longue réfutation par écrit, se déchaîna contre le Comité et contre la Suède avec le visage atrabilaire, et avec la voix véhémement, qui lui sont propres. Il ne ménagea pas plus le Dannemarc, pour montrer, par l'exemple de ses torts envers la Norvège, ce qu'elle devait attendre de la Suède, en cas d'une réunion parfaite à ce Royaume. Par sa fougue et par son exagération il avait tellement fatigué et ennuyé tout le monde, qu'on ne lui répondit qu'en le ridiculisant et le réprimant. Cependant M<sup>r</sup> Sebbelow, pour témoigner qu'on ne manquait pas d'exemples, où des Norvégiens sont appelés sujets Suédois, produisit un passeport, que le Président ne lut pas

à l'assemblée comme étranger à sa discussion. — M<sup>r</sup> Sverdrup prétendit d'abord, que le Stor Thing ne devait pas faire mention des chartes &c. dont la remise est stipulée par le Traité de Kiel, parce que la Norvège ne le reconnaissait point<sup>7</sup>). Il dit ensuite, que c'était d'une si grande conséquence de se prémunir contre les trames secrètes des espions, qu'on devait demander au gouvernement des éclaircissemens sur tout ce qui se rapportait aux plaintes portées sur le voyage suspect de M<sup>r</sup> Röslein. Cette opinion l'emporta, et le mémoire de M<sup>r</sup> Flor fut renvoyé au comité, que le Stor Thing chargea de répondre aux remarques qu'on venait d'y faire, et de prendre les renseignemens requis au sujet de M<sup>r</sup> Röslein.

On prétend, non sans vraisemblance, que c'est l'Auditeur Hielm, avec lequel M<sup>r</sup> Flor loge ensemble, qui lui souffle et qui lui fait le nombre de mémoires par les quels il se distingue. Aussi ne peut-il les lire, qu'en balbutiant, ni ne répondre verbalement aux objections qu'on lui fait sans trahir son manque de la dialectique et des connaissances, dont est brodé le contre-sens de ses déductions par écrit.

C'est encore la plume envenimée de Pavels Hielm, que l'on croit reconnaître dans la longue récrimination, qu'on lut dernièrement dans le Nationalblad, contre l'anonyme, qui dans le Rigs Tidende reprimanda, il y a quelque temps, les abus de la liberté de la presse. Ce Pavels Hielm est, comme Votre Majesté sait peut-être déjà, intendant d'une terre située près de Skien, et qui appartient aux Baron d'Adeler, domiciliés en Dannemarc<sup>8</sup>).

Hier soir le Sorenskriver Gram s'excusa d'accepter sa nouvelle élection pour président de l'Odels Thing, et le Foged Budtz de Bergen lui succéda.

Je renvoie aujourd'hui M<sup>r</sup> Mansbach, en suppliant Votre Majesté de n'avoir aucune inquiétude pour le maintien de la tranquillité publique dans ce pays, et d'être persuadée que je ne précipiterai pas les voies de fait contre des hommes, qui n'ont jusqu'ici fait preuve que de la bravoure verbale, qu'on leur connaît d'ancienne date. M<sup>r</sup> Mansbach m'a dit, que Votre Majesté voudrait hâter son voyage ici pour arriver au commencement de Juin. Quelqu' agreable que celà fût pour moi, je ne saurais que dissuader Votre Majesté d'entreprendre ce voyage, dans une saison, où les chemins sont encore très mauvais en Norvège, et où les paysans, depuis Christinehamn jusqu'ici, sont occupés de leurs semailles, et ne peuvent se passer ni de leurs valets ni de leurs chevaux. Cette raison en est même une pour qu'ils

n'aillent pas abandonner leurs demeures et se mêler des discussions du Stor Thing. Si ce n'est pour d'autres motifs, que pour contenir des turbulens, que Votre Majesté veut anticiper Son voyage, j'ose La prier de ne pas Se donner gratuitement cette peine, et celle d'écouter de plus près les délibérations peu satisfaisantes du Stor Thing, après avoir si nouvellement fini la diète de Suède.

Christiania le 5 Mai 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 176. Christiania d. 9. mai 1818.

Sørgehoitdeligheten på universitetet over Karl XIII fant sted d. 6. mars. Professor Skjelderup holdt minnetalen på latin. Stortingets flertall dømte Thranes kolleger til å ha sitt embede fortapt; regjeringens forholdsregler blev fullstendig approbert. Spørsmålet om hvorvidt direktørene skal innløse diskontosedlene i banken med riksbanksedler, blev sendt videre til odelstinget. Sebbelows beklagelser over at regjeringen ikke hadde kassert ligningen i Christiansand, blev avvist av tinget. En tredje bankdirektør skal konstitueres. På pastor Schultz's initiativ besluttet stortinget å sende kongen en adresse med forespørsel om meningen med å sløife Trondheims befestning. Stortinget holder på sin medbestemmelsesrett. President Christie og sorenskriver Peder Klykken var imot adressen. Et mildt regnvær lover tidlig vår. 1 pd. sterl. = 46 rbdlr.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 5 de ce mois et fut expédié par le Lieutenant Mansbach.

Le 6 on fit à l'Université l'oraison funèbre de feu Sa Majesté le Roi Charles XIII, à laquelle moi, le Conseil d'État, le Président du Stor Thing et nombre de fonctionnaires et représentans assistames. Le Professeur Skjeldrup, doyen de ses collègues la tint en langue latine. Les vers très humblement ci-joints furent chantés au commencement et à la fin de la cérémonie.

Le 7 le Stor Thing mit tout l'avant-midi à discuter l'affaire de M<sup>r</sup> Thrane et celle de ses collègues. S'ils ne pouvaient se soustraire à participer avec lui à la responsabilité du déficit dans la caisse du Rigsbank, ils voulaient du moins éviter la honte d'être suspendus. Mais celà même mal réussit avec 38 voix contre 24. — M<sup>r</sup> Flor prétendit enfin que l'information du procès contre ces Directeurs devait s'étendre jusqu'à des recherches s'ils n'avaient pas employé à l'agiotage

l'argent qui leur avait été confié, parce que l'amélioration continuelle du cours du change, datant de la faillite de Thrane, donnait lieu à se douter d'une pareille manigance. Cette proposition fut rejetée.

Hier, le 8, on continua ces débats, qui finirent par une approbation complète de toutes les mesures du gouvernement à l'égard de M<sup>r</sup> Thrane. Il restera dans sa prison à la forteresse et l'on fera incessamment choix d'un troisième collègue aux deux directeurs, que nous avons provisoirement constitués. On résolut aussi que les directeurs échangeront contre des billets de Rigsbank ceux d'escompte qui se trouvent en caisse, lesquels la direction n'était pas autorisée à recevoir. — Mais comme les directeurs cherchent à s'excuser de cette mesure, en prétendant qu'ils ont été induits à l'adopter par l'arrangement du 5<sup>m<sup>e</sup></sup> Département de faire recevoir des billets d'escompte dans les caisses publiques, cette question fut, selon la proposition du prêtre Schultz, remise à l'Odels Thing, pour qu'on examinât si le Conseil d'État pouvait en quelque sorte être responsable de ce qu'avait fait les Directeurs<sup>1)</sup>.

Les invectives et les plaintes de M<sup>r</sup> Sebbelow contre le gouvernement, parcequ'il n'avait pas cassé la repartition des contributions dont a été frappé la ville de Christiansand<sup>2)</sup>, furent généralement dès approuvées: mais comme elles contenaient aussi la proposition d'une nouvelle ordonnance à ce sujet, on remit à l'Odels Thing cette affaire pour en être quitte.

Selon la proposition du prêtre Schultz, sur laquelle un comité avait donné son avis, le Stor Thing résolut hier: Que comme le Roi avait dit dans le récit de ce qui s'était passé dans l'administration depuis le dernier Stor Thing jusqu'ici, que quelques fortifications devaient être démolies à Trondhiem, et que le terrain en serait employé à l'arrondissement de la ville; et que comme Sa Majesté ne pouvait en vertu du §. 25 de la constitution augmenter ou diminuer sans le consentement du Stor Thing la force militaire · Land og Sõe Magt · à laquelle appartenaient les forteresses, le Stor Thing s'adressera au Roi pour Lui demander communication des projets et des raisons, en conséquence desquels Sa Majesté avait pris cette résolution, afin que le Stor Thing fût ainsi à même de décider si cette démolition devait avoir lieu, et dans ce cas, quel serait l'usage à faire du terrain vacant<sup>3)</sup>. Il n'y eut que M<sup>r</sup> Christie et le Sorenskriver Klykken, qui s'opposèrent à cette résolution trop absurde, pour que je doive en représenter l'incongruité.

Une pluie féconde, qui tombe depuis quelques jours et qui est très forte et accompagnée de tonnère aujourd'hui, nous promet un beau printemps, en hâtant le dégel et en délivrant la terre de la profonde neige, qui la couvre encore dans l'intérieur du pays.

Le cours est actuellement à 46 Rbdlf pour 1 £ Sterl. S'il tombe jusqu'à 42 1/2 il est au pair.

Christiania le 9 Mai 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 177. Christiania d. 13. mai 1818.

[Ro i landet, skjønt stortingsforhandlingene om lempelser for bankinnskyterne trekker i langdrag. Kroningsmedaljene. Den franske konsul i Gøteborg og Christiansand M. Chaumette de Fossés, har vært på gjennemreise.]

### 178. Christiania d. 17. mai 1818.

Stortingsbeslutning d. 14. mai, hvor man anmoder kongen om å meddele de diplomatiske forhandlinger som er omtalt i kroningstalen. Mørner undres om man sikter til Tillegg til Fredrikshamnstraktaten, som blev tilstillet stortingets medlemmer. Professor Olavsøn foreslår banken flyttet til hovedstaden; en komité skal behandle saken. Kgl. prop. om kvekerne forkastet av stortinget. Stortingsforslaget om adelens ophevelse atter fremsatt av odelsting og lagting mot 5 stemmer, hvoriblandt Arntzen og Sverdrup. Det samme forsøk på å trumfe gjennom et forslag, som blev nektet sanksjon ved forrige storting, gjelder sagbruksprivilegiene. Mørner forbeholder sig å kommentere disse tilfelle i regjeringens rapport. Stattholderen ansøker om tollfrihet for sine eiendeler ved hjemkomsten.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 13 du courant.

Le 14 le Stor Thing résolut, vû le peu de temps, qui reste de sa durée, de demander à Votre Majesté la communication des transactions diplomatiques, dont il est fait mention dans le discours, qui fut prononcé de la part du Roi, à l'ouverture de cette assemblée. — J'ignore s'il en existe d'autres que l'acte additionel au traité de Frédéricshamn<sup>1)</sup>, lequel le Conseil d'État a fait distribuer, oomme un autre acte public, aux membres du Stor Thing, sans le faire cependant au nom et de la part de Votre Majesté.

Le Professeur Olavsen a représenté au Stor Thing les inconvéniens de ce que la banque est déplacée à Trondhiem, et il a proposé qu'elle soit transportée à Christiania, comme l'endroit sous tous les rapports le plus propre à cet établissement. Quoique ce projet ait rencontré de l'opposition, on a cependant chargé un Comité de rechercher et d'exposer combien coûterait avec les arrangemens contraires déjà pris à cet égard, une pareille translation<sup>2)</sup>.

Le 15, après des débats assez vifs, l'Odels Thing refusa la proposition du Roi, relativement à la tolérance des Quakers. Il n'y eut à la fin que 5 voix, qui opinèrent en leur faveur<sup>3)</sup>.

Hier le Lag Thing adhéra par 11 voix contre 5 à la proposition de l'Odels Thing de renouveler auprès de Votre Majesté le projet non sanctionné du dernier Stor Thing d'abolir les privilèges de la noblesse. Parmi les 5 qui s'y opposèrent furent aussi M<sup>r</sup> Sverdrup et l'Assesseur Arntzen, lequel présida à cette assemblée<sup>4)</sup>. — Cette démarche, ainsi qu'une pareille touchant une ordonnance projetée par le dernier Stor Thing, concernant les moulins à scie, sont les premiers essais de ce peuple de parvenir malgré le Roi, à l'accomplissement de ses désirs, en les repétant trois fois sans aucun changement quelconque<sup>5)</sup>. Ce n'en est à présent que la seconde. Je me borne maintenant à annoncer seulement ces faits; mais j'aurai l'honneur de donner mon avis là-dessus, lorsque nous en ferons au Conseil d'État notre rapport officiel à Votre Majesté.

J'envoie aujourd'hui à Votre Majesté, par voye officielle, ma très humble requête d'obtenir, également que mon prédécesseur, la libre entrée à Stockholm pour quelques meubles et autres effets, qui me resteront à mon départ, et que je voudrais envoyer par mer à Stockholm, ne pouvant pas convenablement les mettre à l'enchère ici, ni même les vendre sans éprouver une perte trop considérable. En osant recommander cette très humble demande à l'agrément de Votre Majesté, je La supplie en même temps de vouloir en grace décider là-dessus au plutôt, ou du moins avant Son départ pour la Norvège, afin que je puisse prendre en conséquence mes arrangemens un peu avant le terme de mon retour.

Christiania le 17 Mai 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 179. Christiania d. 20. mai 1818.

[Finanskomiteens forslag, som nu foreligger, har vunnit almindelig tilslutning i stortinget.

Den stemmer overens med kgl. prop. Valg av presidenter i storting, odelsting og lagting. Sommeren er kommet brått; utsikter til godt år. Ro i landet, skjönt Mørner har måttet slå ned rykter om en norsk emigrasjon.]

## 180. Christiania d. 23. mai 1818.

Valg av presidenter. Regjeringen innstiller på sanksjonsnektelse av forslaget om sagbruksprivilegiens ophør. Mørner begrunner og utreder regjeringens standpunkt, som særlig blev hevdet av Krohg og Wedel. Derimot støtter den med tre stemmer forslaget om adelens ophevelse. Wedel stemte ikke, Treschow hadde forfall; der ved blev Krohg og Mørner i mindretall. Stattholderen anmoder underhånden kongen om å nekte sanksjon. Stortingsforslagene om kronprinsens regentskap og om reglene for naturalisasjon blev innstillet til vedtagelse. — Sogneprest Otto Ottesen i Fet søker avskjed; sønnen Otto Chr. O. håper å efterfølge ham. Regjeringen innstiller en eldre ansøker pastor H. P. Borchgrevink, mens Mørner og Treschow underhånden anbefaler Ottesen, bror av stortingsmannen P. M. Ottesen.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 20 de ce mois.

Le lendemain M<sup>r</sup> Sverdrup fut élu président et M<sup>r</sup> Sibbern Vice-Président du Stor Thing.

J'eus l'honneur d'entretenir Votre Majesté par mon très humble rapport du 17 dernier, des résolutions prises par cette assemblée, relativement aux moulins à scie et à l'abolition des privilèges de la noblesse. Elles furent rapportées hier au Conseil d'État, et je m'empresse d'en communiquer à Votre Majesté, un peu détaillées, nos délibérations et leurs résultats.

Le premier de ces projets, réitérés par le Stor Thing, porte que chacun pourra établir sur son territoire des moulins à scie, et en profiter à son gré, sans y demander la permission du Roi, et sans égard aux privilèges des moulins à scie, qui existent déjà. Il n'y eut que deux conseillers, qui soutinrent cette opinion. Les autres ainsique moi-même opinames pour que Votre Majesté s'y refusât par les raisons suivantes: Il est attentatoire au droit de propriété de ceux, qui possèdent déjà des moulins à scie avec certaines prérogatives et impôts, de les priver des avantages, qu'ils ont ou payé, en les achetant, ou qu'on leur a fait valoir, en les leur distribuant par quote-part d'héritage. Il est contraire à la sollicitude du gouvernement pour ce peuple, de laisser tarir sa principale source d'exportation, en ôtant les derniers

digues qui l'empêchent de déborder, savoir la restriction, que peut opposer le Roi à l'augmentation illimitée des moulins à scie. Le nombre, qui en existe déjà a été suffisant à ruiner les forêts dans certaines vallées, à décréditer les planches Norvégiennes dans l'étranger, et à les faire pourrir dans nos propres chantiers, parcequ'on a coupé les arbres trop jeunes et sans discernement<sup>1)</sup>. Si avec tout cela, il n'y aura plus de frein à l'égoïsme dévastateur du paysan et à son insouciance pour la postérité, ce ne seront pas les Nordlandene et les environs de Røraas seuls, qui manqueront du bois nécessaire pour leur propre besoin; mais il est de plus à redouter, que les contrées désertes gagneront encore plus de terrain aux dépens de la culture et de la population. Indépendamment de ces raisons prépondérantes, nous crumes non moins important, que le Gouvernement ne se laisse pas imposer par la ténacité du Stor Thing de répéter une proposition que le Roi n'a pas voulu sanctionner. La balance entre les deux pouvoirs constitutifs est déjà ébranlée par la stipulation, que le Stor Thing n'a besoin que d'opiniâtreté, pour l'emporter sur le Roi au bout de six ans. Si la constitution même amène avec le Stor Thing prochain la possibilité de circonstances semblables aux diètes de Suède avant la révolution de 1772<sup>2)</sup>, nous avons cru de notre devoir, de ne pas accélérer cette époque, mais de l'éloigner et de défendre, tant qu'il était en nous, l'autorité royale. — Notre très humble avis est donc, que Votre Majesté refuse de nouveau Sa sanction à ce projet, tout comme le Stor Thing a eu le courage de la demander à la charge. Ce furent surtout le Comte de Wedel et M<sup>r</sup> Krohg, qui défendirent l'opinion qui prévalut.

Celui-là se retira lorsque celui-ci rapporta la pétition réitérée du Stor Thing, concernant l'abolition des privilèges de la noblesse. M<sup>e</sup> Krohg s'y opposa vû la grande injustice qu'on ferait à deux ou trois familles nobles, qui n'ont nullement forfait leurs privilèges, et dont les dépouilles seraient trop insignifiantes pour enrichir l'état en rendant tous ses membres également pauvres. Je fus aussi de cet avis, et j'opinai d'autant plus pour que Votre Majesté ne sanctionnât pas cette proposition, que la tendance n'en peut être, que de rabaisser, par instinct et par vanité démocratiques, les premiers objets élevés qu'on rencontre avant la Royauté, et d'extorquer par obstination une sanction, que le Roi n'a pas voulu donner de bon gré. M<sup>r</sup> Treschow, qui la dernière fois défendit la noblesse, fut maintenant absent chez son fils malade, et le Comte de Wedel s'étant retiré comme intéressé,



l'opinion des trois autres conseillers l'emporta sur celle de M<sup>r</sup> Krohg et de la mienne, en faveur du projet du Stor Thing. En osant cependant, pour mon particulier, prier Votre Majesté de ne pas y acquiescer, je dois ajouter, que comme il existe de la noblesse en Suède, son abolition en Norvège ne ferait que contrecarrer le rapprochement des deux nations.

La proposition du Stor Thing, que le Prince Royal pourra prendre le gouvernement, en cas que Votre Majesté fût malade, ainsi que sa réponse à la proposition de Votre Majesté, touchant les conditions à stipuler pour obtenir le droit de bourgeoisie<sup>3)</sup>, furent très humblement recommandées à l'approbation de Votre Majesté.

Un vieux prêtre, nommé Ottesen, curé de Fedt, a été obligé par les infirmités de l'âge de donner sa démission, ne pouvant plus exercer ses fonctions. Son fils, qui est prêtre aussi, et qui l'a assisté pendant plusieurs années, espérait succéder à son père et pouvoir ainsi soutenir ses vieux parens, qui vivent encore tous deux, ainsi que quelques soeurs non-mariées. Mais un chapelain de Gusdal, qui s'appelle Borck-grevink, s'est inopinément présenté parmi les prétendants, et comme il est l'aîné, il a dû être présenté en premier lieu. M<sup>r</sup> Treschow dit cependant, que la paroisse gagnerait le plus à conserver, d'après son désir, le jeune Ottesen, et que ce serait le seul moyen de soutenir la maison du père, en recompensant ainsi ses vrais mérites et ses longs services. Par ces raisons et comme la cure est médiocre, j'ose recommander à l'obtenir le Sieur Ottesen, qui s'est au reste fait avant-agement connaître<sup>4)</sup>. Le Sorenskriver de ce nom, qui est maintenant représentant au Stor Thing, est un de ses frères.

Christiania le 23 Mai 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

181. Christiania d. 27. mai 1818.

Kongens brev d. 23. mai, hvor han lover sin snare ankomst. Stortingsforslaget, som bestrider kongens konstitusjonelle rett til å sløife Trondheims befestning uten tingets medvirken, blir ikke anbefalt av regjeringen. Mörner henholder sig til Motzfeldts rapport i saken. Finanskomiteens forslag beror ennu hos revisjonskomiteen. Det nye skoleforslag til behandling i lagtinget. Bødene motsatte sig hebraisk som fag i skolen. Stortingets forhandlinger trekker ut. Statsråd Treschows eneste sønn offer for skarlagensfeber; forhåpentlig vil det gode vær dempe epidemien.

Très humble Mémoire !

Mon très humble dernier était du 20 du ce mois.

Hier M<sup>r</sup> Motzfeldt fit au Conseil d'État son rapport sur les représentations du Stor Thing contre la démolition de fortifications à son insçu-représentations, dont j'ai eu l'honneur de prévenir Votre Majesté par ma très humble dépêche du 9 du courant. Si les opinions des Conseillers étaient divisées sur les propositions du Stor Thing, qui fournirent matière à ma très humble dernière, on fut maintenant d'autant plus d'accord avec M<sup>r</sup> Motzfeldt de refuter les raisons, d'où le Stor-thing part pour empiéter sur le droit du Roi de régler seul ce qui regarde la défense du pays. Ce que M<sup>r</sup> Motzfeldt a énoncé à ce sujet me paraît si parfait, que je ne puis que m'y référer, étant persuadé que Votre Majesté ne le trouvera pas moins digne de Sa haute approbation<sup>1</sup>).

Le travail prolix de la comitè de finance n'a pas encore paru, étant maintenant retenu chez le comitè de révision, qui en doit examiner et corriger, s'il le faut, la rédaction.

Pendant quelques jours le Lagthing s'est occupé du nouveau règlement pour l'instruction publique. Dans sa séance d'hier les *paysans* votèrent contre le Professeur Sverdrup et la pluralité du Lagthing, touchant la prétendue nécessité d'apprendre *l'hébreu* dans les écoles. Aucune affaire de conséquence n'a été décidée dans 10 à 12 jours<sup>2</sup>).

L'impossibilité de terminer le Stor Thing à la fin du mois prochain est palpable. En prévenant Votre Majesté de cet aspect désagréable, j'ose de nouveau La supplier de daigner en grace nous apprendre au plutôt le terme de Son couronnement à Trondhiem, et de le fixer au commencement de Juillet. Plus tard le passage nuira trop aux *paysans*, qui, avant le commencement de la moisson, sont absents dans les montagnes loin de leurs demeures, occupés, les hommes de la coupe des foin, et les femmes, en faisant du laitage dans des vacheries également reculées.

La fièvre scarlatine est assez commune parmi les enfans. Le fils unique du Conseiller d'État Treschow est malheureusement mort à la suite de cette maladie. Il était absent dans une pension à quelques milles d'ici. Dans la ville même cette contagion n'a jusqu'ici emporté personne. J'espère que le beau temps remédiera bientôt à ce mal. Trois enfans du Comte de Wedel en sont atteints.

Au moment de finir cette très humble dépêche, je reçois la lettre, dont Votre Majesté a daigné m'honorer en date du 23 dernier. Elle

m'a comblé de joie, non moins par son contenu gracieux, que par l'assurance de voir bientôt Votre Majesté arriver ici. Le Stor Thing ne pouvant pas se dissoudre avant le couronnement de Votre Majesté, rien n'empêche plus d'accélérer cette fête nationale tant désirée par le peuple Norvégien.

Christiania le 27 Mai 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 182. Christiania d. 30. mai 1818.

Stortingsdeputasjonen vendt tilbake med kongens brev til nasjonalforsamlingen. Opposisjonen misfornøid med at nordmenn har fått svenske ordener. Kongen burde gripe anledningen til å minne om at ordenene er felles for unionsrikene. Ytterligere forlengelse av stortingsterminen foreslått av pastor Schultz. Hvis kongen sanksjonerer forslaget om sagbruksprivilegiens ophevelse, vil skadeserstatningen bli betydelig. Opprettelse av flere sagbruk vil ruinere skogen, som allerede er sterkt medtatt. M. anbefaler atter sanksjonsnektelse. Lovkomiteens skoleforslag, vedtatt av odelstinget, er avslått av lagtinget. Det nye prinsipp gikk ut på: å ha én lærer for alle fag i hver av de lavere klasser, stikk motsatt det nye svenske skolelovsforslag, hvor man ønsker faglærere fra begynnelsen av. I diskusjonen udmerket professor Sverdrup sig, idet han avsto angrep på latinen i skolen.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 27 de ce mois.

Hier revinrent les Deputés du Stor Thing. Au commencement de sa séance d'aujourd'hui ils remirent au président la lettre de Votre Majesté, qu'il lut à l'assemblée. Ils semblent être très contents de leur réception. Pour moi-même, je ne dois pas dissimuler combien j'approuvais à la manière, dont Votre Majesté les a gratifiés. L'opposition n'attendait que de les voir décorés pour porter de nouvelles plaintes sur la distribution à des Norvégiens d'ordres Suédois. Il y a même eu des paris à ce sujet. La résolution de feu le Roi, par suite de laquelle nos ordres sont réputés communs pour les deux Royaumes, est inconnue ici, et il serait bon que Votre Majesté la fît dans l'occasion publier<sup>1)</sup>.

Le prêtre Schultz a en ce moment proposé au Stor Thing de demander à Votre Majesté une prolongation ultérieure de deux mois; ou que le Stor Thing dure jusqu'à la fin du mois d'Août. Cette question ne sera discutée que dans une séance prochaine; mais bien

qu'elle soit probablement combattue par plusieurs membres représentans, qui aiment mieux retourner chez eux, que rester ici, je crains qu'elle ne passe.

Si Votre Majesté Se décide à sanctionner la proposition du Stor Thing relativement aux moulins à scie, l'indemnisation à donner aux possesseurs de ceux qui en existent déjà serait non moins considerable, que difficile à leur faire obtenir. Il est vrai, que le refus de Votre Majesté à cette proposition ne saurait conserver le reste des bois Norvégiens, les moulins à scie déjà existans ayant suffi à les ruiner lorsqu'ils étaient plus grands qu'aujourd'hui. Mais je me suis surtout opposé à cette résolution, pour que le gouvernement ne parût pas ou admettre, par sa sanction, le principe dévastateur, qui règne déjà à cet égard, ou plier d'avance pour l'obstination du Stor Thing.

Le Lag Thing a rejeté le principe du projet du Comité Législatif et l'avis conforme, qu'a donné la-dessus l'Odels Thing, au sujet de réformer les écoles publiques. Ce principe établit: que l'instruction se donnera désormais dans les classes inférieures par un précepteur commun pour toutes les leçons dans chaque classe, et non, comme jusqu'ici, par des précepteurs particuliers pour chaque science lesquels la professent par toutes les classes. Ce projet est donc précisément contraire à celui qu'a fait à Votre Majesté le Comité chargé de cet objet en Suède. Ici on veut en revenir à l'ordre, qui subsiste chez nous depuis un temps immémorial; et là on desire introduire une nouveauté, qu'on trouve vicieuse ici<sup>?)</sup>. Cette affaire, qu'on a renvoyé à l'Odels Thing a cependant donné lieu à des discussions fort intéressantes, où le Professeur Sverdrup a étalé ses vastes et profondes connaissances. En refutant M<sup>r</sup> Christie, qui, par la raison politique d'empêcher l'amalgamation des dialectes Suédois et Norvégiens au préjudice de l'indépendance de la Norvège, proposa qu'on lût la grammaire Norvégienne aux dépens du latin, M<sup>r</sup> Sverdrup dit: Que ce n'était pas à force de l'étude grammatical qu'on aimait sa langue; et que les Suédois, s'ils voulaient porter atteinte à l'indépendance des Norvégiens n'entameraient pas cette entreprise par les écoliers; mais qu'ils iraient probablement par le chemin le plus court, en commençant par les pères et par les gens adultes.

Christiania le 30 Mai 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 183. Christiania d. 3. juni 1818.

Kongens brev d. 28. og 29. mai. Skrivelse fra kanseliråd C. B. Hegardt, som meddeler at Frederik VI eftergir nogen private norske debitors gjeld. Mørner stusser over saken, gjør nogen betraktninger gjeldende og utber sig kongens mening derom. Stortinget andrar om forlengelse inntil utgangen av juli måned. Som administrerende direktører ved den midlertidige riksbank blev foruten de før valgte (Conradi og Lange) konstitueret: Kjøbmann Christian Heyerdahl og høiesterettsadvokat Nils Aars. Til suppleant for det kontrollerende medlem krigsråd, ekspedisjonssekretær Herman Ruge, og til suppleant for de administrerende direktører proprietær Hans Fr. Grønner.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 30 Mai.

Hier au soir j'eus l'honneur de recevoir par courier extraordinaire la lettre gracieuse de Votre Majesté du 29 Mai, et aujourd'hui par la poste celle du 28. J'aurai l'honneur d'y répondre par le même chasseur qui me l'apporta et que je renverrai après demain, en me bornant à rapporter aujourd'hui les affaires courantes.

Par une dépêche du 22 Mai M<sup>r</sup> de Hegardt m'a averti, que Sa Majesté Danoise avait renoncé en faveur des débiteurs Norvégiens, cités dans la pièce ci-jointe, aux sommes qu'ils Lui devaient d'ancienne date et à titre d'emprunt<sup>1</sup>). En même temps M<sup>r</sup> de Hegardt m'a envoyé, pour leur être délivrées, leurs obligations annullées. Quoique je suppose qu'il aura déjà informé Votre Majesté de ce fait singulier je crois devoir y ajouter quelques observations. Il n'est guères probable, que ces fonctionnaires se fussent trouvés embarrassés pour le payement de si petites sommes, si elles leur avaient été exigées, ni que le Roi de Dannemarc se soit spontanément exposé à faire des présens, qu'on ne voudrait, ou ne devrait, peut-être pas accepter. La seule supposition qui reste, celle, que ces fonctionnaires Norvégiens Lui eussent demandé un si mince cadeau, me parait trop indigne d'eux, surtout de M<sup>r</sup> Schouboe, pour adopter cette opinion. Cependant si Votre Majesté trouve cette circonstance digne de recherches, je crois que M<sup>r</sup> Hegardt sera le mieux à même de démêler les vrais motifs d'une générosité si inusitée.

Lundi dernier le Stor Thing résolut après quelques débats, et avec une grande pluralité, de ne demander, que la prolongation ultérieure d'un mois, ou de celui de Juillet, de sa durée.

On élut dans la même assemblée, pour directeurs de le Rigsbank, en outre de M<sup>rs</sup> Lange et Conradi, déjà constitués par le gouvernement, le négociant Christian Heyerdahl, et le procureur au tribunal

suprême Aars. Pour suppléant au membre contrôleur on choisit le Secrétaire d'expédition Ruge, et aux membres administrateurs, le propriétaire Groener<sup>2</sup>).

Christiania le 3 Juin 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 184. Christiania d. 5. juni 1818.

Stattholderen venter på ordlyden av den kgl. res. som Karl Johan har forespeilet stattholderen i brev d. 16. april, angående den norske stats mellemværende med Karl XIII's dødsbo. Finansdepartementet har mottatt en forespørsel gjennom statsministeren om størrelsen av Norges gjeld til dødsboet. Departementets svar d. 25. april. Staten kan ikke innfri sine første forpliktelser, langt mindre dem som kommer i annen rekke. Da pengesedlenes verdi imidlertid er steget til det dobbelte, kan dette komme statens kreditorer til gode. Prisnivået har ikke kunnet senkes i tilsvarende grad. Stattholderkancelliet, som blir lønnet i svenske rbdlr., lider under disse fluktasjoner. Stattholderen håper å kunne holde dem skadesløs inntil kongen kommer til Norge og kan se forholdene med egne øine. Mörner anbefaler nordmennenes ønske om egen postgang gjennom Sverige. Almindelig brevpost sendes gjerne sjøveien; men forretningsbrev går over land. Spekulanter benytter sig av den langsomme befordring til å komme posten i forkjøpet. Nordmennene mistenker svenskene for å sabotere forretningslivet ved den nuværende postordning. I stortingsdiskusjonen om den dansk-norske speciebank sluttet man sig i det vesentlige til kgl. prop. Sverdrup president. Stattholderen redegjør for handelen med Mariboens klædesfabrikk. Man har adskillig klæde til gode; men fabrikkene kan ikke levere blått stoff for det første. Mörner spør om han kan bestille klæde til grå og grønne uniformer for de lavere officerer. På gjentagen forespørsel fra enkedronningen har M. bare kunnet svare at apanasjespørsmålet utstår til stortingets budgettdebatt.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 3 du courant.

Votre Majesté, en m'apprenant Sa volonté relativement au payement des sommes dûes par l'état de Norvège à la succession de feu le Roi, daigne me dire par Sa lettre du 16 Avril dernier, que ce n'était que la substance d'une résolution, qu'Elle prendrait dans le Conseil d'État de Norvège, et dont Elle m'enverrait par un courier prochain le procès-verbal. J'ai donc dû l'attendre, en ne faisant, que m'entretenir généralement avec le comte de Wedel de cet objet; sans oser cependant anticiper sur la décision précise que Votre Majesté

m'avait annoncée, mais qui ne m'est pas encore parvenue. Les seules communications officielles, que le 5<sup>me</sup> Département doit avoir reçues touchant cette liquidation, se réduisent à une lettre de M<sup>r</sup> de Anker, en date du 15 Avril, où, par suite d'un ordre de Votre Majesté du 14, il demande au Département des renseignemens propres à constater les créances de feu le Roi, sans en arrêter le mode de payement. Le 25 Avril le Département fit dans ce sens sa très humble réponse<sup>1</sup>). Mais si Votre Majesté juge à propos de fixer maintenant les termes de liquidation, j'apprehende que la trésorerie ne soit également incapable d'honorer ses obligations secondaires, qu'elle l'a été d'acquitter les primitives, ce qui a fait naitre les arrérages actuels. L'amélioration du papier-monnaie Norvégien a cependant rendu ces sommes presque deux fois plus considérables, qu'elles ne l'étaient à leur échéance. J'espère ainsi, que cette circonstance pourra en quelque sorte compenser le délai du payement, lorsqu'enfin il se fera.

Cette amélioration du papier-monnaie<sup>2</sup>) a été trop subite pour que les prix des denrées et de toutes sortes d'effets aient pu baisser dans la même proportion. La cherté est par conséquent excessive à bien des égards, surtout pour ceux, dont les revenus et les dépenses étaient calculés d'après un taux tout différent. Je suis aussi parmi le nombre de ceux, qui perdent par ce changement; mais personne n'en souffre plus que mon Secrétaire et mes Aides-de-camp, dont les appointemens, stipulés en Rd<sup>r</sup> de B<sup>que</sup> de Suède, sont diminués presque de la moitié de ce qu'ils valaient l'année passée. J'aurais déjà voulu proposer à Votre Majesté quelque moyen d'indemniser ces personnes; mais sachant combien Elle a été occupée par le passé d'affaires plus importantes, je n'ai pas dû L'importuner de celle-ci, qui pourra être plus facilement arrangée, lorsqu'arrivée sur les lieux Votre Majesté aura eu occasion de juger par Elle-même et de l'embarras de leur position et de l'urgence d'y remédier.

Pour ce qui regarde le passage particulier de la poste Norvégienne par la Suède, j'ose très humblement proposer à Votre Majesté d'y acquiescer provisoirement, et sauf l'acquiescement régulier à la poste de Suède du bénéfice, qu'elle aura eu, ou qu'elle pourra retirer, de l'expédition par son territoire de celle de Norvège<sup>3</sup>). Il est vrai, que pendant la plus grande partie de l'année toute sorte de communication avec le Dannemarc et le reste des pays transmarins se fait le plus vite par la navigation, et qu'ainsi la lenteur de la poste ordinaire parait être moins préjudiciable aux correspondans. — Mais comme

l'on ne saurait précisément calculer le passage naval, la plupart des lettres de commerce sont toujours envoyées par la Suède. Comme ce passage est si tardif, qu'un voyageur peut, sans être courrier, devancer la poste d'un jour ou même d'avantage, je sais que les agioteurs se servent de cet expédient, pour faire, dans des cas extraordinaires, leur manigance avant que la poste arrive. Tous les inconvéniens, qui en résultent, sont imputés à la Suède, et méfiant, comme on est ici, l'on croit presque que les Suédois veulent profiter de leur situation, pour mettre des entraves au commerce de la Norvège.

Hier on discuta dans le Stor Thing la proposition de Votre Majesté, concernant les obligations de la c. d. Dansk-Norske Spécies Bank<sup>4</sup>). Le principe, que Votre Majesté avait établi, fut en général adopté. Mais on ajouta deux stipulations accessoires, dont l'une était déjà indiquée par la proposition, celle, qu'on insérerait dans chaque obligation la clause: qu'elle vaudrait dans la liquidation avec le Danemarck; et l'autre détermine que les obligations à l'adresse d'un certain nom seront changées ou valables à celle du porteur. — Enfin M<sup>r</sup> Sverdrup fut pour la troisième fois de suite, et avec une grande pluralité, conservé à la présidence du Stor Thing.

D'après le prix courant du blé au commencement du mois de Février dernier, les 400 tonneaux d'orge, qui furent alors de la part de Votre Majesté délivrés à M<sup>r</sup> Mariboe, ont été évalués à raison de 50 Rbdl<sup>r</sup>, à la somme totale de 20000 Rbdl<sup>r</sup> V. N. Le prix du drap bleu, qu'il fournit de sa fabrique, a été fixé à 50 Rbdl<sup>r</sup> par aune, ce qui produit, pour les 82, qui en furent distribuées aux officiers de la garnison d'ici le total de 4100 Rbdl<sup>r</sup>. Déduction faite de cette somme, M<sup>r</sup> Mariboe devait à Votre Majesté celle de 15900 Rbdl<sup>r</sup> V. N. et la doit encore, parcequ'il n'y eut alors dans ses magasins du drap prêt que précisément ce qui était nécessaire et destiné aux officiers susmentionnés. Quand même il y en aurait eu davantage, je n'aurais pas voulu en prendre, parceque ce drap, quoiqué bon pour la tissure, est mauvais quant à la teinture, ce qui n'est que trop remarquable aux redingotes des officiers. La raison en est, que ce n'est pas la laine mais l'étoffe qu'on teint. Cependant ce drap valait bien son prix, en comparaison avec le drap vert, qu'il fallait payer 64 Rbdl<sup>r</sup> par aune. M<sup>r</sup> Stabell envoie aujourd'hui à M<sup>r</sup> Birch, qui fut également chargé de cette transaction avec M<sup>r</sup> Mariboe, les parties qui la constatent, ainsi que des échantillons du drap reçu.



En faisant, Sire, à Votre Majesté mes très humbles remerciemens de la générosité, qu'Elle veut maintenant témoigner envers les officiers subalternes de Trondhiem, je suis fâché de n'avoir pas trouvé dans les magasins de M<sup>r</sup> Mariboe le drap requis. Il n'y en a pas, pour le moment, ni de bleu, ni de vert, ni de gris, prêt. — On ne peut donc transiger d'avance avec son commis; et celui-ci ne peut promettre de fournir dans le terme prescrit que les deux dernières couleurs, quand même on présumerait que le bleu deviendrait assez bon, pour en faire des uniformes d'officiers. J'attends ainsi de Votre Majesté des ordres ultérieurs si je dois prendre de M<sup>r</sup> Mariboe du drap vert et gris, au cas que celà fût prêt, avant l'arrivée tant désirée de de Votre Majesté.

Je viens de recevoir de Sa Majesté la Reine Douairière une lettre relativement à Ses apanages; mais il n'en sera question qu'à l'examen général du budget, ce que j'ai eu l'honneur de Lui répondre.

Christiania le 5 Juin 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 185. Christiania d. 10. juni 1818.

I det utkast til en felles lov om Norske forbrytere som undviker til Sverige og vice versa — som regjeringen har forelagt kongen, har H. M. omredigert § 7. Denne paragraf behandler i sin nye form de forbrytere som har forgått sig mot loven i begge land, og den går ut på at den skyldiges sak skal behandles i det land hvor den største forbrytelse er begått. Stattholderen forestiller kongen at en slik bestemmelse vil føre til uklarhet, at den vil bringe kollisjon mellem de to lands rettsopfatning og lovbestemmelser, at iverksettelsen av straff i et annet land enn der hvor dommen er falt, vil støte på vanskeligheter etc. etc. Mörner foreslår en omredaksjon som ikke har konsekvenser for de andre §§. Idet Mörner henholder sig til regjeringens rapport, tilføier han for egen regning visse betraktninger. Denne første lov som har en gjensidig karakter for de to riker, må ikke gi anledning til den sedvanlige anke fra Norge, svenske amalgamasjons — tendenser. Man vil betrakte § 7 i sin nye form som et overgrep; den vil bidrage til å fjerne nasjonene fra hinannen istedenfor å skape kontakt. Man kan risikere at stortinget for denne ene paragrafs skyld forkaster hele loven. Hvis loven er antatt av den svenske riksdag, bør stortinget kun gjøres bekjent med loven i dens opprinnelige form. Regjeringsinnstilling om særskilt norsk postgang gjennom Sverige. Handelsmann Klæboe

ekskludert av stortinget for fornærmelige uttalelser mot byfoged Knudssøn. Odelstinget har gjennomgått rapport fra finanskomiteen om den kgl. prop., som komiteen har sluttet sig til. Ekspedisjonssekretær Vogts artikkel mot Sebbelows finansplan. — Langvarig tørke skader årsutsiktene.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 5 de ce mois, et fut expédié par un chasseur.

Pour prévenir le conflit des loix différentes de Suède et de Norvège, au sujet de malfaiteurs, qui commettent des crimes dans l'un des deux Royaumes réunis, et se réfugient dans l'autre, nous avons, il y a quelque temps, soumis à l'approbation de Votre Majesté le projet d'une loi commune pour les deux pays à cet égard<sup>1</sup>). Mais en l'agréant Votre Majesté a daigné substituer au §. 7 une rédaction, laquelle quoique analogue à la législation particulière de la Suède, amène, lorsqu'il s'agit des deux royaumes ensemble, la collision que l'on a voulu éviter. Cette rédaction porte; « que le malfaiteur, qui aura commis des crimes dans tous les deux royaumes, sera délivré à l'autorité, dans la juridiction de laquelle le crime le plus grave aura été commis, pour y être définitivement jugé et puni de tous ses forfaits à la fois ». Cette stipulation, juste et applicable entre des provinces, qui ont une même législation, ne saurait être exécutée entre deux pays respectifs avec des loix différentes et indépendantes l'une de l'autre, sans occasionner des difficultés et des embarras irréconciliables, dont j'ose exposer ici la substance:

a) Une sentence prononcée dans l'un des deux royaumes sera assujettie à être enfin ou confirmée ou invalidée par un tribunal de l'autre, ou elle restera sans aucun effet quelconque.

b) Si un malfaiteur doit être définitivement jugé dans le pays où il a fait le plus grand crime, quelle est la règle d'après laquelle il fait le mesurer? Si c'est la loi naturelle, ce n'est que l'autorité suprême de l'état, ou le gouvernement même, qui peut en être l'interprète. — Sont-ce au contraire les loix criminelles, laquelle de celles des deux pays servira de règle dans les cas où elles sont différentes, soit en déterminant ce qui est réputé criminel, soit en fixant les peines?

c) Si un malfaiteur est définitivement jugé pour tous ses crimes dans celui des deux pays, où il en aura fait le plus grand, d'après quelle loi ce jugement sera-t-il arrêté? Si c'est d'après celle existant dans le pays où il est jugé, ou vice versa, il sera puni selon une

autre loi, que celle dont il est l'infracteur. — Sera-t-il en même temps et lieu jugé d'après toutes les deux législations différentes, les peines à infliger seront souvent déproportionnées et incompatibles; et il faudra de plus exiger des juges une connaissance de loix étrangères qu'on ne saurait leur demander.

d) Si l'on établit le principe, que le malfaiteur doit être jugé et puni d'après les loix du pays, où il a fait le crime le plus grave, il se pourrait à cause des institutions différentes des deux royaumes, qu'un Norvégien fut sevérement puni en Suède d'une action faite en Norvège, et qui n'y était réputée qu'une faute légère, et vice versa.

Toutes ces observations, que le Stor Thing ne manquera pas de faire et d'opposer à la proposition de Votre Majesté, nous a porté à Vous projeter, Sire, une autre rédaction du §. 7. conçue en ces termes :

« Si, au moment où l'on demande la tradition du malfaiteur, il est déjà recherché et accusé de quelque crime commis dans le pays, où il se trouve, le Landshöfding, le Stift Amtmand ou Amtmand, à qui il appartient, sera autorisé à différer sa tradition jusqu'à ce que Sa Majesté ait pu décider selon les circonstances, si cette tradition doit avoir lieu et à quelle époque. »

Ce changement de la teneur du §. 7. n'en entraîne aucun dans celle des autres de la proposition. Nous l'expédions par courrier extraordinaire, afin que la réponse de Votre Majesté nous parvienne aussi vite que possible. En attendant le Stor Thing est assez occupé d'autres matières, pour que le délai de cette communication n'influe pas à la marche générale de ses affaires, au cas que Votre Majesté ne trouve pas nos très humbles observations dignes de l'approbation, que nous osons espérer.

Après avoir ainsi fait le resumé des motifs, qui ont guidé le Conseil d'État dans cette demarche, et qui sont plus développés dans notre très humble adresse officielle, je vais rendre compte à Votre Majesté des raisons politiques, qui m'ont porté à insister plus que tous les autres à l'urgence de ne pas faire passer au Stor Thing la proposition de Votre Majesté, avant d'avoir demandé de nouveaux ordres. — Votre Majesté n'ignore pas la méfiance, qui préside aux délibérations du Stor Thing dans toutes les questions, qui regardent les rapports de la Norvège à la Suède, et le penchant qui en dérive à mal interpréter tout ce qui peut donner lieu aux moindres doutes sur les conséquences d'une stipulation quelconque à cet égard.

C'est donc d'une importance majeure, que la première proposition, qui tende à fixer et simplifier les rapports civils des deux nations, ne donne pas lieu à l'opposition et à ses instigateurs, de jeter les hauts cris, en disant que le principe d'amalgamation des juridictions n'est que l'avant coureur de celle des constitutions des deux peuples. Je suis persuadé, que si la proposition de Votre Majesté est remise au Stor Thing dans sa teneur actuelle, on la regardera comme l'initiative d'autres nouveautés, et qu'elle sera rejetée, quelque simple et quelque juste qu'en soit le sujet. Et ce n'est pas le seul mal, qui en résulte. — D'autres propositions nécessaires du même genre, et qui passeront facilement, dès que celle-ci, qui en contient le principe, aura été adoptée, seront supprimées dans leur naissance, ou elles seront également rejetées, si l'on s'est une fois refusé à la première. Au lieu de se rapprocher, les nations s'éloigneront plus l'une de l'autre, que si aucune proposition n'avait été faite, la possibilité d'en entamer avec succès de nouvelles étant plus réculée qu'auparavant. En Suède au contraire, où il y a une confiance réciproque entre le gouvernement et la nation, et où l'on ne ressent pas une joie maligne en découvrant une imperfection, il est plus facile de s'accomoder l'un après l'autre, même dans cette occasion, si le §. 7. y est déjà approuvé. Mais ce n'est pas le cas ici. On ne peut espérer que le Stor Thing acceptera la proposition au §. 7. près; mais il est à redouter, qu'il rejetera tout le reste à cause de ce §. seul. En prévoyant ainsi, qu'il y a d'un côté tout à risquer par l'exécution immédiate des ordres de Votre Majesté, et que de l'autre il n'y a personne qui perde par le délai, excepté nous seuls, si Votre Majesté dès approuve notre conduite, j'ai cru, ainsi que les Conseillers d'État, que nous devons plutôt nous exposer nous mêmes, que faire par notre silence échouer vraisemblablement le projet de Votre Majesté. Si la diète de Suède est déjà finie, et que sa résolution ne pourra plus être rendue conforme au très humble projet que nous faisons maintenant, il vaut mieux, selon moi, n'en parler plus au Stor Thing actuel, que lui communiquer la proposition primitive.

Par ma dernière très humble depeche, j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Majesté de l'importance d'accorder à la poste de Norvège un passage particulier par la Suède, sauf le payement regulier du bénéfice que la poste de Suède aurait d'ailleurs pu retirer de l'expédition de celle de Norvège. Aujourd'hui que le Conseil d'État s'adresse à Votre Majesté à ce sujet, j'ose très humblement recommander sa

demande, en me référant à ce que j'eus dernièrement l'honneur d'alleguer en faveur de cette pétition.

M<sup>r</sup> Klæboe fut formellement exclu de la séance d'hier de l'Odels Thing, pour s'y être permis des personnalités offensantes envers le Byfoged Knudsøn<sup>2</sup>).

Aujourd'hui on a lu à l'Odels Thing le rapport du comité chargé de l'examen de la proposition financière de Votre Majesté<sup>3</sup>), à laquelle le comité a généralement adhéré.

M<sup>r</sup> le Secrétaire d'expédition Vogt a aussi publié aujourd'hui une réfutation particulière du plan chimérique de M<sup>r</sup> Sebbelow.

Il y a maintenant un mois, que nous n'avons pas eu de la pluie. La chaleur est ardente, et l'herbe du blé en souffre beaucoup.

Christiania le 10 Juin 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 186. Christiania d. 13. juni 1818.

Loven om de lærde skoler gått igjennem i stortingets plenum efter prof. Sverdrups forslag, som derved seiret over det prinsipp Christie hadde forfektet i lagtinget. Sibbern president, Christie lagtingspresident, Gram president i Odelstinget. Flors klagemål sendes trykt til oberst Holst.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 10 de ce mois.

Le 11 on décida au Stor Thing la question de l'organisation des écoles, dites, latines<sup>1</sup>). L'opinion de M<sup>r</sup> Sverdrup, adoptée par le comité législatif et par l'Odels Thing, tendant à rétablir pour l'instruction publique le principe, qu'on observe encore en Suède à cet égard, l'emporta, par trois voix au delà des  $\frac{2}{3}$  requis, sur l'avis contraire de M<sup>r</sup> Christie auquel le Lag Thing avait adhéré.

M<sup>r</sup> Sverdrup fut de nouveau élu président, mais il s'excusa à cause des examens à l'université &c. et l'amtman Sibbern obtint après lui la pluralité des voix. M<sup>r</sup> Christie est président du Lag Thing et le Sorenskriver Gram de l'Odels Thing.

La sécheresse continue malheureusement.

J'envoie aujourd'hui au Colonel Holst, le fameux discours de M<sup>r</sup> Flor, dont j'ai déjà eu l'honneur d'avertir Votre Majesté. Maintenant

que le Stor Thing a décidé, en allant aux voix, que ces griefs contre la Suède devaient être rangés sur la liste des affaires les plus importantes, l'auteur avoué de l'avocat Hielm doit en être le véritable. L'a fait séparément imprimer.

Christiania le 13 Juin 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 187. Christiania d. 17. juni 1818.

To officerer av den Christiansandske brigade har pådraget sig i måneds festnings-arrest, de andre slapp med en formaning. To officerer av Christiania garnison avskjediget for dårlig opførsel. Major N. M. Rundqvist, som er ankommet til Fredriksvern med det svenske skib Svalan, har spurt Mörner om en datum for kroningen, som ennu ikke er fastsatt. Finansdebatten i odelstinget hurtig og saklig; man holdt sig til kgl. prop. Sebbelow har laget en ny finansplan og trukket den første tilbake. En tredje plan som skal være forfattet av Grevesmöhlen, og forsøkt fremlagt for odelstinget gjennom Flor og Buschmann, er blitt avvist. Under siste tordenvær blev Haug kirke ved Drammen lagt i aske.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 13 de ce mois.

Un capitaine et un Lieutenant de la Brigade de Christiansand, qui se sont, à l'insçu de leurs supérieurs, adressé au Stor Thing pour demander au nom de leurs camarades une augmentation de leurs appointemens, avec la clause, qu'il ne leur restait, en cas d'une résolution négative, d'autre ressource que de noyer leur chagrin dans l'eau-de-vie, ont été recherchés d'une conduite aussi illégale qu'indigne d'officiers. Le tribunal militaire, qui devait en connaître s'étant en dernière instance référé à ma décision, je leur ai infligé à chacun des deux signataires la prison d'un mois à la forteresse. Les autres officiers, qui avaient connivé avec eux, en ont été quitte pour une admonition<sup>1)</sup>.

Un Lieutenant de la garnison d'ici, qui eut l'hiver passé dans un cabaret une batterie avec des gens de la plus vile condition, prit aussitôt congé. Mais un autre, à la campagne, qui, s'étant enivré et mal conduit, fut battu par un boucher, n'a voulu donner sa démission qu'à condition de recevoir une pension. Je lui ai fait dire, qu'il n'a l'option qu'entre son congé tout net, ou sa citation devant des juges militaires. Je suppose qu'il se décidera pour la première alternative<sup>2)</sup>.

Le 14 dernier à midi le Major Runnquist mouilla à Fredricsværn avec le brick de guerre *Svalan*, ayant à bord nos cadets de marine. Il me demanda aussitôt, et par estafette, d'être informé du jour fixé pour le couronnement de Votre Majesté à Trondhiem. Mais l'ignorant encore, je lui ai communiqué ma supposition que cette cérémonie aura lieu environ le 13 Août, en lui promettant des instructions plus précises, tant par Frédricsværn que par Bergen, dès que je serai à même d'en donner.

Depuis lundi matin l'Odels Thing s'est exclusivement occupé des finances avec plus d'activité et de succès, que je n'avais osé espérer. On s'en tient généralement à la proposition de Votre Majesté, sans en avoir hautement adopté le principe, qui est cependant tacitement reconnu par les résolutions déjà prises. — M<sup>r</sup> Sebbelow a maintenant retracté son plan de finance, pour y substituer un autre, encore meilleur à ce qu'il dit. M<sup>r</sup> Flor, membre du Lag Thing, a cherché, par l'organe du prêtre Buschman, à soumettre à l'Odels Thing un troisième plan, dont M<sup>r</sup> Grevesmøhlen doit être l'auteur. Mais on déclina cette tentative, et l'opposition a beaucoup perdu tant par la disharmonie que par la vacillation de ses chefs.

Samedi et dimanche derniers, beaucoup de pluie accompagnée de tonnerre a tombé dans toutes les directions de Christiania, mais à la distance d'un à deux milles de la ville. Dans cette occasion, c'était samedi au soir, le feu du ciel réduit en cendres l'église de Houg, située non loin de Drammen.

Christiania le 17 Juin 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 188. Christiania d. 20. juni 1818.

Kongens brev d. 13. juni. Stabells rapport om klæde fra Mariboens fabrikk; St. mener man skal holde sig til denne leverandør. Officerene gleder sig til de nye uniformer. Sibbern stortingspresident, Gram president i odelstinget, som fortsetter finansdebatten, som i det hele er gunstig for proposisjonen. Stortinget beskjeftiger sig dagevis med gasje- og pensjonslistene. De gasjeforhøielser som kongen har foreslått, forkastes, undtagen for nogen høiere juridiske embedsmenns vedkommende. Generalene Georg Frederik v. Kroghs og Peter Ankers pension nedsatt. Forslag om tross kongens amnesti å nekte oberstløytnant Otto Chr. Hiermann og løytnant

Hans Johs. Lemvig vartpenger, til straff for formentlig forsømmelse under krigen. Forhandlingen herom var stortinget uverdigg, og en krenkelse mot de to ofre. Alle gasjer og pensjoner skal efter stortingsbeslutning utbetales i norske penger. Et angrep på regjeringen for å ha lønnet stattholder og statsrådet i Stockholm i sterling, falt til jorden. Den næste stattholder og statsministers gasje foreslås nedsatt, likesom den norske kommissær i Danmark, Holsts inntekter skal undersøkes. Schultz's forslag om at officerer på vartpenger skulde beholde sine embedsgårder for livstid, blev henvist til militærkomiteen. Kgl. prop. om trykkefriheten blir behandlet som en grunnlovssak, og som et tillegg til riksakten. En ny komité nedsettes for å behandle saken. Statsminister Ankers reise til Christiania blev forsinket av en vrangvillig skyss-skaffer. Finansdebatten i odelstinget blev opholdt ved et forslag fra Hoel om opprettelsen av en diskontobank.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 17 de ce mois.

Le lendemain arriva le Baron de Wedel, porteur de la lettre gracieuse de Votre Majesté du 13 dernier. M<sup>r</sup> Stabell fera au Lieutenant Colonel Birch sur ce qui regarde le drap de M<sup>r</sup> Mariboe un rapport détaillé. La substance en est, qu'il pourra fournir du drap vert clair, mais pas le foncé qu'il faut aux officiers d'infanterie à Trondhiem. Son commis a même promis de fournir du drap bleu, pour la bonne couleur duquel le teinturier s'est rendu responsable. Quoiqu'il en soit, je crois qu'on doit s'en tenir au drap, que pourra ainsi fournir M<sup>r</sup> Mariboe parce qu'il n'y aurait pas moyen d'échanger ses fabrications, s'il en existait actuellement de disponibles, contre du drap bleu et vert de la qualité requise. Les négocians ne veulent pas se défaire d'une denrée recherchée pour une autre qui l'est moins, et le magasin militaire n'a pas de drap assez bon pour en faire des uniformes d'officiers.

Le Colonel Stabell a mis son crédit personnel en gage pour les officiers de cette garnison, afin qu'ils puissent acheter du drap et se montrer à l'arrivée de Votre Majesté dans leurs nouveaux uniformes. Ils sont très contens de pouvoir quitter l'habit gris, et un jeune Lieutenant que m'a présenté aujourd'hui M<sup>r</sup> Stabell, dans les nouvelles couleurs, avait très bonne mine, et était lui-même ravi de sa métamorphose. Il est certain qu'elle ne sera pas seulement extérieure.

L'amtmand Sibbern continue de présider au Stor Thing, tout comme le Sorenskriver Gram à l'Odels Thing. — Depuis ma dernière très humble depeche il n'y a eu Odels Thing qu'aujourd'hui, où l'on poursuit la matière des finances, avec prépondérance en faveur de la



proposition de Votre Majesté, mais non sans une résistance quelquefois opiniâtre de l'autre côté.

Avant-hier et hier le Stor Thing s'est presque exclusivement, et depuis le matin jusqu'au soir, occupé de la liste des gages et des pensions, et de la proposition de Votre Majesté relativement à l'augmentation des appointemens de certains fonctionnaires<sup>1)</sup>. Je m'empresse d'avoir l'honneur de faire des résolutions prises à cet égard le très humble resumé suivant :

On refusa toutes les augmentations proposées excepté pour :

les chefs de bureau aux Départemens du Conseil d'État. Quelques uns d'eux perdirent cependant une partie de l'augmentation personnelle que le Roi leur avait jadis accordée ;

le Secrétaire du tribunal suprême,

et pour les Amtmänd, qui n'obtinrent cependant que 300 Spécies chacun, au lieu des 500 projetées. Les Stift-Amtmänd ne reçurent rien.

Quant aux *pensions*, on retrancha aux Généraux Krogh et Anker les augmentations que le Roi leur a données depuis le dernier Stor Thing.

Parmi les officiers, qui par suite de la réduction de l'Armée ont été mis aux Vartpenge, on résolut, au mépris de l'amnistie du Roi, et malgré l'incompétence du Stor Thing d'accuser ou de juger d'autres que les conseillers d'état — objections que M<sup>r</sup> Christie ne se lassait pas de faire et de répéter avec une évidence irrécusable — on résolut, que le Lieutenant Colonel Hjerman et le Lieutenant Lemvig<sup>2)</sup>, suspects de ne pas avoir fait leur devoir à la défense de Fredricsstadt, ne jouiront plus de leurs Vartpenge, qu'après s'être purifiés devant les tribunaux, des soupçons, qui pèsent sur eux et des imputations, qu'on leur a faites dans les gazettes. Tout l'avant-midi hier se perdit dans cette discussion aussi indigne du Stor Thing, que mortifiante pour ces deux officiers, qui n'avaient pas même l'avantage d'un malfaiteur déjà cité devant ses juges, celui de pouvoir répondre et se défendre à mesure que l'on l'inculpe.

On résolut enfin que toutes les pensions et tous les appointemens seront, à dater du 1<sup>r</sup> Juillet prochain, payés en représentatives de Norvège sans indemnisation de la perte, que pourra occasionner aux fonctionnaires résidans à Stockholm la variabilité du cours du change<sup>3)</sup>. On fut même sur le point d'enjoindre au comité, qui examine les procès-verbaux du Conseil d'État, de rechercher ce conseil pour avoir

fait solder, depuis le dernier Stor Thing, mes appointemens ainsique ceux de M<sup>r</sup> d'Anker &c. en £ Sterling. Mais se ressouvenant, que c'était aux réviseurs de l'état à faire cette observation, on s'en désista en premier lieu.

Non content de ces restrictions on décida aussi, sur les instances de M<sup>r</sup> Flor, que dès le premier changement, qui aura lieu de la personne du Rigs Statholder ou du Ministre d'Etat de Norvège, le successeur de celui-là n'aura que 12000, et de celui-ci que 8000 Spécies papier-monnaye par an.

On chargea aussi le comité de s'informer du montant des appointemens, dont jouit M<sup>r</sup> Holst à Copenhague, lesquels devaient, selon le bruit, surpasser de beaucoup ce qu'il en fallait à ce négociateur.

Pour être généreux d'un autre côté, le prêtre Schultz proposa, que les officiers aux Vartpenge, qui avaient eu des Boställen ou Embeds-gaarder et qui, selon la résolution du Roi, les quitteront au bout de cinq ans après leur réduction, doivent les garder leur vie durant, ou en être indemnisés par l'état. Après de longs débats, où le prêtre Schultz, sur la demande où l'en prendrait les moyens de cette indemnisation, répondit par un sarcasme, on chargea le Comité de faire des propositions à cet effet. M<sup>r</sup> Sibbern, comme chef de ce comité, observa en vain, que ce travail demanderait un ou deux mois plus de temps, que ne durerait probablement le Stor Thing.

La proposition de Votre Majesté touchant la liberté de la presse<sup>4</sup>), que nous remimes à l'Odels Thing, comme un acte additionel au Rigsact, et comme devant par conséquent être traitée en projet de loi fondamentale. On résolut hier de l'envisager ainsi et de la remettre à un comité, qui n'est pas encore élu.

Le Ministre d'Etat Anker, arriva ici dans la nuit du 16 au 17, derniers, retardé dans son voyage par la récalcitrance d'un de ses compatriotes à fournir les chevaux qu'on était en droit de lui demander.

L'Odels Thing n'a pas fini aujourd'hui l'affaire financière, parceque le Lieutenant Hoel et d'autres ont voulu l'établissement d'une caisse d'escompte, et que l'avis du comité a été demandé à ce sujet, avant que l'on prenne sa résolution définitive.

Christiania le 20 Juin 1818.

C. Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

189. Christiania d. 24. juni 1818.

Finansdebatten avsluttet i odelstinget. I et endringsforslag gjør Heidmann den endelige avgjørelse i spørsmålet om vartpenger til oberstløytnant Hiermann og løytnant Lemvig avhengig av en ny dom i saken. Christie, Ottesen og andre medlemmer voterte mot Heidmanns forslag, som imidlertid gikk igjennem med stort flertall. Stortinget ønsker sig underrettet om utfallet av kongens forhandlinger med Frankrike, angående skadeserstatningene for norske skib, kaprede under krigen. Danmark har opnådd en slik erstatning. Stattholderen har av det ekstraordinære fond bestilt offentlig musikk St. Hans aften.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 20 de ce mois.

Lundi dernier l'Odels Thing termina l'examen de la loi financière, en différant à une discussion à part les questions de former une caisse d'escompte et d'établir des banques particulières dans les villes.

Hier le Stor Thing, qui n'avait pris que préliminairement la résolution, déjà rapportée, touchant le Lieutenant Colonel Hierman et le Lieutenant Lemwig, en revint sur cette matière. Pour l'éclaircir le Président s'était procuré et l'amnistie du Roi et la déclaration de Lemwig de vouloir en profiter. Celle de Hierman doit se trouver à Stockholm. Après avoir entendu lire ces actes, le capitaine Heideman changea sa proposition à ce que, par égard pour l'amnistie du Roi, on laisserait ces deux officiers en jouissance de leurs Vartpenge, à condition qu'ils demandassent dans le terme de 4 mois un conseil de guerre pour examiner leur conduite. S'ils l'omettaient, ou que ce conseil les trouvât avoir mérité la perte de leurs charges, leurs Vartpenge leur seraient ôtés. La discussion se prolongea d'un moment à l'autre, et le Sorenskriver Gram lut à l'assemblée les horreurs, qu'ont dit de ces officiers les Intelligents-Sedler et d'autres imprimés, à auteurs anonymes<sup>1</sup>). M<sup>rs</sup> Christie, Ottesen, Rambech et Jenssen alléguèrent en vain ce que la raison et les circonstances leur dictèrent en faveur de ces officiers, et même que l'amnistie, étant, comme les autres actions auxquelles le Conseil d'État avait pris part avant le dernier Stor Thing, approuvé par sa décharge, il était maintenant inviolable. — Lorsqu'enfin le Président M<sup>r</sup> Sibbern, passa sur le parti opposé, la proposition du capitaine Heidemann fut adoptée par 49 voix contre 21. Parmi celles-ci se trouvèrent même celles de M<sup>rs</sup> Sverdrup, Rosenkrantz, Nielssen et Budtz, en un mot l'élite de l'assemblée. M<sup>rs</sup> Christie, Ottesen, Rambech, Jenssen et Jæger ayant fait par écrit leurs résér-

vations contre cette décision, on résolut de la faire communiquer aux deux officiers par l'organe du gouvernement.

Comme le Danemarck a maintenant obtenu de la France de l'indemnisation de ses pertes éprouvées pendant la guerre<sup>2)</sup>, le Stor Thing résolut de demander à Votre Majesté le résultat des négociations promises et entamées pour faire valoir les prétentions des Norvégiens, dont les navires furent alors capturés par les Français, comme appartenans à des sujets Danois.

En osant présumer la haute approbation de Votre Majesté, j'ai dépensé hier à la veille de la St. Jean, tout comme je le fis il y a un an, 30 Spécies prises sur les fonds extraordinaires, pour faire donner, au nom de Votre Majesté, de la musique au peuple assemblé pendant la nuit sur une hauteur hors de la ville.

Christiania le 24 Juin 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 190. Christiania d. 27. juni 1818.

Kongens brev d. 19. og 21. juni om enkedronningens død. Sørgehøitidelighet vil bli avholdt i Vår Frelser's kirke. Regjering og storting er underrettet. Kongens Norgesreise må utsettes. Årsutsiktene lysere. Stattholderen imøtegår svenskenes mistanke mot det norske ønske om egen postgang gjennom Sverige. Forslaget går ikke ut på å skade Sverige eller unionen, men på å skaffe en raskere befordring. En forsikring fra kongen om hurtigere ekspedisjon ved det svenske postvesen vil muligens tilfredsstille nordmennene. Sibbern fremdeles stortingspresident. Schultz's forslag om å erstatte de avskjedigede officerer tapet av deres embedsgårder blev forkastet. Gasje- og pensjonskomiteens bemerkninger om at stattholderen og de norske statsråder i Stockholm gasjeres i sterling. Stortingsdebatt om luksus. Grev Wedels yngste bror, baron Christian Frederik Wedel-Jarlsberg vil med familie bosette sig i Norge. Hoffmarsjall Wedel avreist til Trondheim. Stortingsforslag om å yde lån til de bankinnskytere, som har betalt sin andel, vil bli forelagt lagtinget.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 24 de ce mois.

Ce matin arriva le Lieutenant Anker avec les dépêches de Votre Majesté des 19 et 21 derniers, contenant la déplorable nouvelle de la mort subite et inattendue de Sa Majesté la Reine Douairière<sup>3)</sup>. Je

suis très reconnaissant à Votre Majesté de Sa bonté d'avoir en grace daigné m'en communiquer les détails. En ressentant profondément la nouvelle et grande perte, que j'ai faite moi-même, je prends une part non moins vive à la douleur de Votre Majesté d'être de nouveau atteinte d'un coup si sensible. Frappé de voir ces deux époux respectés s'accompagner de si près même au retour vers leur origine, je suis aussi consterné que désolé du ravage, qu'a fait la mort parmi mes anciens protecteurs et amis dans l'espace des deux ans, que j'ai été absent. Affligé moi-même, je ne puis que rappeler à Votre Majesté la consolation la plus digne d'Elle, celle d'avoir hérité avec l'affection et les bénédictions de Ses parens adoptifs, l'amour et le devouement de tous leurs sujets. L'évêque fera demain une messe funèbre à la cathédrale, et nous observerons jusqu'à nouvel ordre, les mêmes rites qu'après la mort de feu le Roi. Le Conseil va s'assembler en ce moment, pour prendre les résolutions nécessaires à cet effet. J'ai averti le Stor Thing, par son président, du décès de feu Sa Majesté.

Nous plaignons tous, que ce triste accident retarde l'arrivée de Votre Majesté en ces lieux. J'espère cependant, que la récolte se présentera alors beaucoup meilleure, que nous n'avions lieu il y a quelques jours de l'espérer. Il a tombé de la pluie dans la dernière et avant-dernière semaine, de sorte que les foins prendront de croissance, et que les blés excepté le seigle se rétabliront peut-être. Comme il n'est pas ici, comme en Suède, l'objet principal de l'agriculture, la Norvège se ressentira moins de la mauvaise réussite de cette sorte de grains.

Quant au passage particulier de la poste Norvégienne par la Suède, je sou mets naturellement mon opinion à celle de Votre Majesté<sup>3</sup>). Mais si quelque Suédois soupçonne, que des malveillans veulent profiter de cet expédient au tort de la Suède, ou à celui de la réunion des deux Royaumes, il oublie que la communication avec le Dannemarc par mer n'est jamais interrompue, et qu'elle est la plus prompte comme la plus propre à être abusée si l'on avait en vue une pareille connivence. Aussi suis-je persuadé que les Norvégiens, tout comme moi, n'ont insisté sur cette demande, qu'en présumant que la poste Suédoise ne peut être rendue aussi prompte sur la route de Strömstad à Helsingborg, qu'elle devait l'être, et qu'ils croient pouvoir rendre la leur. Si ce n'est pas le cas, la prétention des Norvégiens doit disparaître avec son motif, et une assurance de Votre Majesté, que la lenteur actuelle cessera dorénavant leur suffira.

Le 25, l'Amtmand Sibbern fut conservé à la présidence du Stor Thing. On rejeta alors par une grande pluralité le projet du prêtre Schultz d'indemniser de leurs Embedsgaarder les officiers aux Vartpenge.

En terminant l'examen de la liste des gages et pensions, on se réserva unanimement, à l'exception du président seul, le droit de faire des observations au payement en £. Sterling de mes appointemens et de ceux affectés aux fonctionnaires Norvégiens à Stockholm, depuis le dernier Stor Thing.

Hier cette assemblée s'occupa d'objets indifférens, et résolut au sujet de réprimer le luxe, de supplier Votre Majesté de vouloir faire, par les prêtres, des conventions volontaires et particulières à cet égard, entre leurs paroissiens.

Le Baron Chrétien de Wedel Jarlsberg, le plus jeune des frères du comte, est venu ici de la Jutlande avec sa femme et un petit fils, pour s'établir dans ce pays.

Le maréchal de la cour partira demain pour Trondhiem.

L'Odels Thing a élu le Sorenskriver Rambech pour président après M<sup>r</sup> Gram, qui s'est excusé d'accepter de nouveau cette confiance. En débattant aujourd'hui la question des emprunts, on a résolu, que la banque donnera dans une certaine proportion des prêts aux contribuables, qui ont dûement fourni leur quote-part, et qui peuvent hypothéquer des propriétés faciles à réaliser<sup>3</sup>). Toute cette affaire sera au commencement de la semaine prochaine, soumise au Lag Thing.

Christiania le 24 Juin 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 191. Christiania d. 1. juli 1818.

Stattholderens meddelelse til stortinget om enkedronningens død. President Sibberns tale. Sørgehoitdeligheten i kirken blev overværet av civile og militære autoriteter med damer. Høstutsiktene lovende. Finansloven i lagtinget, som i det vesentlige slutter sig til odelstinget. Terminen for riksbanksedlernes innløsning blev fastsatt til 1. august 1820. Odelstinget beskjeftiget sig med de feil som opstod ved at en innskyter var ilagt skatt i to distrikter. Vernepliktsloven under debatt. Kgl. prop. om et tillegg til riksakten skal behandles av konstitusjonskomiteen, hvis president er statsråd Rosencrantz.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 27 Juin.

Comme le Lieutenant Anker avait, sans s'en ressouvenir, encoffré une partie de ses dépêches, je n'en reçus de la douâne qu'au soir, samedi passé, celle qui m'enjoignait de communiquer en personne au Stor Thing le protocole touchant la mort de Sa Majesté la Reine Douairière. Cette communication ne put donc se faire que lundi. La réponse du président Sibbern se trouve très humblement ci-jointe en original et en traduction. Le Stor Thing, les autorités civiles, le militaire, les dames du palais et d'autres personnes, appartenant à la cour, assistèrent avec moi à la messe funèbre de dimanche passé.

Le temps est maintenant très fructifiant, et les rapports, qui nous parviennent de toutes les contrées du royaume, sont extrêmement rassurans au sujet de la récolte. A l'exception du seigle, dont la culture n'est pas considerable dans ce pays, il y a toute apparence d'une bonne année, sur tout dans le Nordenfjelds. Même dans les environs de Christiania, qui ont, plus que d'autres vallées souffert par la sécheresse, l'effet des dernières pluies a été admirable.

Le Lag Thing s'occupe à présent de la loi financière. Hier on ne fit que lire le projet de l'Odels Thing et en débattre le §. 1. qui fut essentiellement adopté malgré les exclamations véhémentes de M<sup>r</sup> Flor, auxquelles personne ne prit la peine de répondre. M<sup>r</sup> Sebbelow au contraire garda le silence, contre l'attente de tout le monde. On continue aujourd'hui cette matière en se tenant au projet de l'Odels Thing, excepté pour ce qui regarde le terme de réaliser les billets de la banque, lequel l'Odels Thing avait laissé indécis, mais que le Lag Thing a fixé au 1 d'Août 1820.

L'Odels Thing fut tout l'avant-midi hier à régler la manière de corriger les erreurs commises, en imposant des contributions à un même individu dans deux districts différens. On résolut, que celui, où il ne doit pas payer, se chargera de sa quote-part d'après une répartition à faire sur tout ce district. Aujourd'hui on a commencé l'examen de la loi projetée, relativement au Værnepligten.

La proposition de Votre Majesté touchant l'addition au Rigs-Act a été remise au Comité constitutionnel, qui est présidé par M<sup>r</sup> de Rosenkrantz. Christiania le 1 Juillet 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 192. Christiania d. 4. juli 1818.

Mørner har mottatt statsråd Sommerhielms brev, med forholdsregler i tilfelle av et dårlig år. Heldigvis er de overflødige. Forskjellige presidentvalg. I debatten om den midlertidige riksbanks affærer vedtok stortinget å nedskjære de avgående direktørers gasjer fra de foregående år. Andragende fra den dansk-norske speciebank om å opta lån blev forkastet. I odelstingets debatt om verneplikten blev svenske kommandoord forbudt, med stort flertall — tross foged Budtz's protest; han mente tinget kun var berettiget til å henstille saken til kongen. Sebbelows nye brochure, hvor han polemiserer mot en bestemt termin for banksedlernes innløsning, sendes kongen. Rykter om kongens spekulasjon i banksedler. Disse påstander fra Sebbelows side har vært vanskeligere å slå ned enn hans øvrige finansplaner. Kvittering fra Poul Sørensen Hee er ennå ikke innløpet.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 1 de ce mois.

Hier au soir arriva un courier, qui me remit deux lettres de M<sup>r</sup> le Conseiller d'État Sommerhjelm, touchant l'approvisionnement de la Norvège, en cas d'une mauvaise année. Mais Votre Majesté aura déjà vu par mon dernier très humble rapport, que nous n'avons pas lieu de redouter plus ce malheur, si des intempéries extraordinaires ne surviennent pas ci-après. Les foins ont un peu souffert, mais les blés réussiront vraisemblablement mieux, que l'année passée, même dans les hautes contrées de l'Østerdahlen, et d'autre part, où l'on ne cultive, comme presque par tout dans ce pays, que l'orge, l'avoine et les pommes de terre. Je suppose ainsi, que toute mesure extraordinaire, pour fournir des grains à ce Royaume est encore superflue.

Jeudi dernier M<sup>r</sup> Sibbern se soustraya à la présidence, et M<sup>r</sup> Sverdrup fut élu à sa place. M<sup>r</sup> Christie continue de présider le Lag Thing et M<sup>r</sup> Rambech l'Odels Thing. Le même jour le Stor Thing commença à discuter ce qui se rapporte à la Rigsbank. Il finit hier ce travail, en décidant en opposition aux formes et à l'équité, vainement défendues par M<sup>rs</sup> Christie, Sverdrup et Rosenkrantz &c. que les gages, qu'ont dûment reçus pour le temps *passé* M<sup>r</sup> Thrane et les autres c. d. directeurs de la Rigsbank, leur seront en partie retranchés, comme ayant été trop considerables<sup>1)</sup>.

La proposition des directeurs de la Spécies Bank, de pouvoir emprunter de l'argent, pour en donner à son tour des prêts, fut réjetée<sup>2)</sup>.

Aujourd'hui l'Odels Thing continue l'examen de la loi projetée quant au Værnepligten<sup>3)</sup>. Le prêtre Schultz, le Sorenskriver Gram et



le Capitaine Heideman ont saisi l'occasion de blâmer comme Suédois les nouveaux termes de commandement, qu'ils ont attrapés, ou que quelques officiers leur ont plutôt suggérés. Après de longs et vifs débats, où M<sup>r</sup> Gram fut surtout emporté, et où le Foged Budtz défendit presque seul, un peu soutenu par le Secrétaire de l'Odels Thing, Meidell, le droit illimité du Roi, de régler le commandement de l'Armée, on allait aux voix. Il n'y eut que 9 membres, qui opinèrent avec M<sup>r</sup> Budtz. La pluralité fit au § 21 de la loi projetée une addition, qui défend expressément l'emploi de mots Suédois dans le commandement des troupes Norvégiennes, même lorsqu'elles sont campées en Suède, pour s'y exercer avec les nôtres. M<sup>r</sup> Gram aima mieux entendre ses compatriotes commandés en Portugais, qu'en Suédois. M<sup>r</sup> Budtz ne disconvint pas tout-à-fait de la chose même, mais il crut, que le Stor Thing n'eut que le droit d'adresser au Roi une *supplique* pour gagner son but. Nous verrons si le Lag Thing reconnaitra mieux les limites de son pouvoir, que ne l'a fait l'Odels Thing<sup>4</sup>).

Le Lag Thing poursuit les débats sur la loi financière. J'envoie aujourd'hui au Colonel Holst la dernière brochure, qui a paru sous le nom de M<sup>r</sup> Sebbelow. Pour empêcher la réalisation des billets de banque à un terme fixe, il cherche à persuader au public, qu'ils se trouvent dans l'étranger surtout en Suède<sup>5</sup>). On se dit à l'oreille que Votre Majesté en possède aussi de grandes sommes; que celles-ci, ainsi que d'autres qui sont hors du royaume, seront aussitôt après ce terme échangées pour de l'argent, et que la Norvège en sera ainsi dépouillée dès le moment, que ce métal sera mis en circulation. Ignorans et méfians les Storthingsmån sont susceptibles de ces craintes, plus difficiles à réfuter, que les autres erreurs de M<sup>r</sup> Sebbelow, parce qu'on n'est pas à même de pouvoir en prouver la fausseté aussi évidemment, que lorsqu'il s'agit des rapports intérieurs du pays. Si Votre Majesté veut que je fasse acheter et Lui envoyer des imprimés de cette nature, et qui font de l'effet sur le public et le Stor Thing, Elle daignera peut-être autoriser M<sup>r</sup> de Hartmansdorff à porter ces petits fraix sur les fonds extraordinaires.

La quittance du paysan Paul Sörensen Hee des 250 Rbdl<sup>rs</sup> payées en indemnisation de son cheval endommagé en 1815, m'est actuellement parvenue, avec les renseignemens, que j'ai dû prendre à ce sujet. Mon rapport du 4 Avril dernier, que la requête de ce paysan

avait été envoyée à M<sup>r</sup> Hagerup, est maintenant vérifié, par une lettre de sa main, en date du 25 Janvier 1816, où il accuse la réception de ce papier.

Christiania le 4 Juillet 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 193. Christiania d. 9. juli 1818.

Lagtinget har vedtatt finansloven. Men terminen for riksbanksedlenes innløsning må avgjøres i det samlede storting. Sedlene er nu ikke langt fra pari. De innskytere som står til rest med halvparten av sitt bankinnskudd, må innbetale resten innen 8 måneder, med en viss rente. Odelstinget debatterer verneplikten, og lagtinget den nye matrikkel. Et forsøk på å forhale denne sak blev forpurret. Til medlemmer av den komité, som skal granske hvorvidt den nye banks direksjon har orden i sine papirer, valgtes overkrigskommissær Jørgen A. Grabow, grosserer Peter Smith jun. og grosserer Hans Brun, alle bosatte i Trondheim. Bankens flytning til Christiania foreslått av Olavsøn. En ansøking fra stortinget om ytterligere forlengelse — til utgangen av august — er under opseiling.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 4 de ce mois.

Le Lag Thing a approuvé la loi financière, proposée par l'Odels Thing, à l'exception de quelques corrections du style et du terme fixe pour la réalisation du papier-monnaie. Cette importante question ne sera probablement décidée que par l'assemblée plénière des deux chambres. Leur résolution aura sans doute une influence immédiate sur le cours de change si l'on laisse la réalisation indéterminée. Il est maintenant si favorable pour les billets, qu'ils ne diffèrent du pair, qu'environ par 6 sch. Spécies  $\cdot$ /- la Rixdale en contient 120  $\cdot$ /- par Livre Sterling.

Les deux Things n'ont accordé du délai aux contribuables, qui sont en arrière de leurs tributs à la banque, qu'autant qu'ils en ont acquitté la moitié de leur quote-part. Pour le reste, qui doit être soldé dans l'espace de 8 mois à compter de la sanction de cette loi, le débiteur payera une rente de certains pour cent.

L'Odels Thing est encore occupé de la loi sur le Værnepligten et le Lag Thing de celle proposée quant au nouveau cadastre. M<sup>r</sup> de Rosenkrantz et plusieurs autres représentans étaient de l'avis, que

cette affaire, occasionnant un bouleversement général dans les propriétés de tout le monde, était trop inquiétante et trop délicate, pour être entamée à une époque, où l'on avait déjà assez de soucis à combattre. En allant aux voix il y eut 10 voix *pour* et 10 voix *contre* la prorogation jusqu'au Stor Thing prochain de ce projet de loi. Mais comme le président du Lag Thing, M<sup>r</sup> Christie, était de la dernière opinion, elle l'emporta, et l'on mit aussitôt la main à l'oeuvre.

Le Stor Thing élut avant-hier, pour membres du comité, qui doit examiner, sur les lieux, l'administration et la comptabilité de la direction de la banque, M<sup>rs</sup> Graboe, Smith Junior et Brun, tous trois négocians de Trondhiem.

Aujourd'hui le Stor Thing a résolu de classer parmi les affaires les plus importantes la proposition du Professeur Olavsén, de faire transporter la banque de Trondhiem à Christiania<sup>1)</sup>. Peut-être son avis prévaudra-t-il lorsque cette question sera enfin débattue et décidée. L'esprit qui regne à présent semble du moins annoncer un pareil résultat.

Le Stor Thing vient de résoudre en ce moment, de demander une prolongation ultérieure de ses séances jusqu'à la fin du mois d'Août. Il n'y eut que le Prêtre Abel, le Lieutenant Hoel, et quelques paysans, en tout 16 personnes, qui s'y opposèrent, et qui voulurent que le Stor Thing se terminât avec ce mois. Le paysan Aga proposa une prolongation jusqu'au 15 Août seulement.

Le Professeur Sverdrup a été conservé à la présidence.

Le Lieutenant Anker devant retourner à Stockholm je le charge de cette très humble dépêche pour Votre Majesté, en osant de nouveau exprimer combien est vif le désir de tout le monde, de La voir bientôt arriver ici.

Christiania le 9 Juillet 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 194. Christiania d. 11. juli 1818.

Odelstinget har for annen gang forkastet å fastlå en bestemt termin for riksbank-sedlenes innløsning. Dette ting motsatte sig likeledes å forlengelse fristen for diskonto-sedlenes innløsning. Andragende fra stortinget om forlengelse av sesjonen inntil september måned. Regjeringen støtter dette, da de viktigste saker ikke er behandlet,

Regjeringen innstiller enstemmig på at stortingsbeslutningen vedrørende Hiermann og Lemvig sendes tilbake. Kaptein Chr. Ps. Meidells ansøkninǵ om å bli ansatt i den norske hær anbefales ikke av regjeringen. Politimester Sem syk; regjeringen søker kongens autorisasjon til å ansette S's bror høiesterrettsadvokat Niels A. S. som hans vikar.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 9 du courant, et fut expédié par le Lieutenant Anker.

L'Odels Thing délibéra hier sur les observations, qu'avait faites le Lag Thing à la loi financière. Le point principal, celui de déterminer une époque fixe pour la réalisation des billets de banque, fut, pour la seconde fois, rejeté par l'Odels Thing. Aucun de ses membres ne défendit l'opinion du Lag Thing, que le Foged Knudsøn combattit seul, mais avec une assurance du ton et avec des raisons propres à faire de l'effet sur l'assemblée. Le capitaine Boeck seul vota contre la pluralité et en faveur du projet du Lag Thing. Sa proposition, de prolonger le terme désigné pour le dégagement des billets d'escompte, ne fut non plus adoptée<sup>1)</sup>.

Une députation du Stor Thing nous remit hier, entr'autres affaires, sa demande d'une prolongation de sa durée jusqu'à la fin du mois d'Août. Le Conseil d'État l'a d'autant plus recommandée à l'agrément de Votre Majesté, que les objets principaux du rassemblement du Stor Thing, la banque, les contributions et le budget, ne sont pas encore arrêtés, et ne le seront non plus dans le courant de ce mois. Pour moi, quand même les affaires avaient été plus avancées, qu'elles ne le sont, j'aurais supplié Votre Majesté de ne pas dissoudre maintenant le Stor Thing. Autrement on n'aurait pas manqué d'imputer à la précipitation du gouvernement les fautes et les méprises, qu'on fera peut-être en tout cas, et desquelles la nation n'aura maintenant, qu'à s'en prendre à ses représentans.

Le Comte de Wedel fit hier son rapport de la résolution du Stor Thing relativement au Lieutenant Colonel Hierman et au Lieutenant Lemwig. Nous adhérâmes unanimement à son avis, qu'elle devait, comme tout-à-fait illégale, être renvoyée.

Un capitaine Meidel au service de Dannemarc, Norvégien de naissance, a demandé et obtenu, il y a deux ans, la permission de Votre Majesté d'entrer au service de sa patrie. Mais en attendant mieux, il a omis d'en profiter jusqu'à ce moment, qu'un héritage lui est échu à Bergen<sup>2)</sup>. Mais comme l'armée est maintenant retranchée, et que nous avons nombre d'officiers aux Vartpenge à employer, sans

compter les cadets, qui ne trouveront plus assez de places vacantes, nous n'avons pas cru devoir donner notre avis en faveur de la requête du capitaine Meidel.

Comme le maître de police Sem est malade, nous avons très humblement demandé l'autorisation de Votre Majesté à constituer son frère, l'avocat au tribunal suprême, à faire ses fonctions.

Christiania le 11 Juillet 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 195. Christiania d. 15. juli 1818.

Karl Johans to brev d. 8. juli, samt ett av d. 11. juli. Mørner vil gi offentligheten den gledelige underretning om kongens ankomst. Grev Wedels anstrengelser for at kongens tilgodehavende kan være likvidert innen ankomsten. Der skal likeledes skaffes balanse mellem statskassen og kongens private fond. Sorenskriver Rambech president i odelstinget. Flors, Abels, Hoels beklagelser over å holdes utenfor komiteene vekker tingets munterhet. Budgettkomiteens rapport forelagt stortinget. Kongens apanasje = 64 000 spdlr., kronprinsens = 24 000 spdlr. + 12 000 spdlr, når han er vicekonge. Til diplomatiske utgifter er avsatt 25 000 spdlr., under forutsetning av at der avlegges regnskap for stortinget. Budgettkomiteens medlemmer: Sibbern, Heidmann, Budtz, kjøbmann Michael Dj. Prah, grosserer Lorentz Johansen, foged Jens Erichstrup, grosserer og bankier Nic. Andresen, gårdbrukerne Svend I. Mossige, Ole P. Hågenstad. [Rapportens anførsler uriktige.] Riksbanksedlens innløsning atter behandlet i lagtinget, som holdt sig til den vedtagne termin. For denne gjør også ekspedisjonschef Vogt sig til talerør i Rigstidende, overensstemmende med kgl. prop. Der er dog stor sannsynlighet for at odelstingets standpunkt får flertall i plenum. Regjering og storting har tiltrådt kgl. prop. om oppgjør med Danmark.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 11 de ce mois.

Hier j'eus l'honneur de recevoir les deux lettres, que Votre Majesté a daigné m'adresser en date du 8 dernier. La nouvelle tant désirée de l'arrivée prochaine de Votre Majesté m'a mis au comble de mes vœux, et je vais en avertir le public.

J'ai prévenu, il y a longtemps, le comte de Wedel de la nécessité d'acquitter à l'arrivé de Votre Majesté tous les arrérages, qui Lui sont dûs sur Sa liste civile. Aussi a-t-il promis d'y pourvoir. Mais

comme il est pour le moment absent, pour inspecter quelques ports et douânes dans la baie de Christiania, en allant en même temps par eau à Jarlsberg, je ne saurais par ce courier faire, Sire, à Votre Majesté, une réponse précise à ce sujet. La raison, pourquoi M<sup>r</sup> de Hartmansdorff n'a pas encore payé à M<sup>r</sup> Rohde les sommes dûes aux Fonds Particuliers de Votre Majesté n'est que le manque d'argent dans la caisse. Mais tout celà sera liquidé en même temps que le reste sinon plutôt<sup>1)</sup>.

Lundi dernier le Sorenskriver Rambech fut conservé à la présidence de l'Odels Thing.

Hier il y eut Stor Thing, où M<sup>rs</sup> Flor, Abel et Hoel se plainirent de n'avoir pas été assez employés dans les comités. On leur répondit en se moquant d'eux. Le comité, chargé d'examiner le budget, donna hier son rapport. On n'en lut que la substance. La somme totale en monta à 1 400 000 Spécies à peu près. Pour Votre Majesté on avait mis en ligne de compte 64 000 Spécies, mais pour le Prince Royal 24 000 seulement, avec 12 000 de plus par an, lorsque Son Altesse Royale serait Vice-Roi de Norvège<sup>2)</sup>. Pour les dépenses diplomatiques on avait proposé 25 000 Spécies, à condition cependant, qu'il en soit rendu compte au Stor Thing &c. Lorsque cette affaire sera discutée, j'en ferai un rapport plus détaillé. J'espère que le Stor Thing sera plus raisonnable, que ne l'a été le comité. M<sup>rs</sup> Sibbern, Johansen, Flor, le paysan Teslien et encore un cinquième en sont les membres<sup>3)</sup>.

Hier la question d'un terme fixe pour la réalisation des billets de banque fut de nouveau discutée dans le Lag Thing. Il s'en tint par 10 voix contre 9 à sa résolution antérieure et au terme du 1 Août 1820, quoique M<sup>r</sup> de Rosenkrantz passa au côté opposé. Aujourd'hui M<sup>r</sup> Vogt a inséré au Rigs Tidende un article dans le sens de la proposition de Votre Majesté<sup>4)</sup>, et en faveur de l'opinion du Lag Thing. Samedi prochain cette matière importante sera finalement débattue et décidée dans l'assemblée plénière des deux chambres. Il est plus que probable, que l'Odels Thing gagne, 11 représentans ayant seulement opiné contre lui dans toutes les deux chambres séparées.

Le Lieutenant Bergner est arrivé aujourd'hui de grand matin, en apportant la lettre Norvégienne, dont Votre Majesté a bien voulu m'honorer en date du 11 dernier. Je l'ai déjà communiqué à quelques membres du Stor Thing, que je crois mériter cette confiance, et je presserai la décision des affaires, dont Votre Majesté fait mention.

Votre proposition, Sire, touchant la liquidation avec le Dannemarc est déjà agréée par le Stor Thing, d'après le très humble rapport officiel que nous venons d'en faire à Votre Majesté<sup>5</sup>).

Christiania le 15 Juillet 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 196. Christiania d. 19. juli 1818.

Stortinget besluttet d. 18. juli å overlate til den nye banks styre å fastsette terminen for riksbanksedelens innløsning. Knudssøns forestillinger i denne retning har virket, likesom Johansens og andre representanters mistillit til de svenske hensikter. Derimot vedtok tinget å inndra diskontosedlene allerede d. 1. sept. 1819. I budgettkomiteen har Budtz og Sibbern stemt mot nedskjæringen av kronprinsens apanasje. M. håper at deres standpunkt går igjennem i stortinget, skjönt enhver besparelse har tingets øre. Det går langsomt med leveransen fra Mariboens fabrikk. Vedlagt en rapport fra statsråd Diriks om uroen i Asker, årsaken dertil etc.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 15 de ce mois.

Hier le Stor Thing discuta définitivement l'importante question: si la réalisation des billets de banque aura lieu au terme fixe proposé par le Lag Thing: ou si la direction de la banque aura le pouvoir de déterminer cette époque. La seconde alternative l'emporta par 61 voix contre 17. Parmi celles-ci il n'y eut que 5 de membres de l'Odels Thing, tant avaient opéré sur cette assemblée les représentations ouvertes de M<sup>r</sup> Knudssøn, et la crainte secrète des intentions ruineuses pour la banque, que M<sup>r</sup> Johansen, dit-on, et d'autres représentans nous avaient supposées, à nous Suédois, envers notre peuple frère<sup>1</sup>).

Si le Stor Thing avait, selon lui, une grande sollicitude pour la banque, il fut d'autant moins indulgent envers les caisses d'escompte. Le Lag Thing avait cru nécessaire de n'en faire retirer de la circulation les billets que dans le terme du 11 Septembre 1820, mais l'assemblée plenièrè résolut hier, malgré l'embarras général, dont se

plaint tout le monde, que ce moyen de liquidation n'existerait plus après le 11 Septembre 1819.

Ces deux affaires absorbèrent tellement le temps, qu'on ne fit hier, que lire à l'assemblée le rapport du comité sur le budget. Au lieu de M<sup>rs</sup> Flor et Teslien, que j'indiquai par ma dernière, M<sup>rs</sup> Budtz, Erichstrup, Heideman, Prah, Andresen et les paysans Haagenstad et Mossige sont avec le Président Sibbern et M<sup>r</sup> Johansen membres de ce comité<sup>2</sup>). M<sup>rs</sup> Sibbern et Budtz y ont formé contre les autres l'opposition au retranchement des apanages du Prince Royal. J'ai fait de mon côté, tout ce que j'ai pu, pour empêcher dans le Stor Thing un pareil résultat que dans le comité, et je ne desespère pas encore de l'issue. L'avis du comité est cependant pour la plupart une autorité difficile à combattre, surtout lorsqu'il s'agit d'épargnes à faire. L'assemblée de demain commencera par ces discussions. M<sup>r</sup> Sverdrup est encore président.

Quoique le Colonel Stabell presse sans relache la livraison du drap, que M<sup>r</sup> Mariboe doit à Votre Majesté, sa fabrique n'a pu fournir jusqu'ici que 107 1/2 aunes de drap bleu et 12 de vert foncé. Dans ces jours-ci deux balles de drap bleu, contenant environ 55 aunes, seront prêtes. Mais avec tout cela, faisant ensemble 174 1/2 aunes, il n'y aura qu'autant de tonneaux d'orge d'acquittés.

J'ai l'honneur de ci-jointre en original le rapport officiel, que m'a fait hier M<sup>r</sup> Diriks sur la nature et l'origine des bruits, qui ont circulé dans ce pays relativement au plan financier de M<sup>r</sup> Sebbelow, l'assemblée d'Asker &c. Quoique cette relation ne contienne presque point de détails qui soient inconnus à Votre Majesté, j'ai cependant cru devoir la Lui envoyer, comme supplément à mes propres très humbles rapports sur cette matière.

Hier arriva un chasseur, porteur d'un protocole &c. Je renvoie aujourd'hui le Lieutenant Berghner chargé de cette très humble depeche.

Christiania le 19 Juillet 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.



## 197. Christiania d. 20. juli 1818.

Stortinget behandler apanasjene. Kongens blev enstemmig vedtatt. Budgettkomiteens forslag om å nedskjære kronprinsens apanasje falt, således at tinget bevilget ham 32 000 spd. årlig. Mørner undskylder budgettkomiteens innstilling, og håper at inntrykket vil være utslettet av kongehusets bevissthet innen deres ankomst til Norge. I president Sverdrup har Mørner i dette, som i alle andre tilfelle, funnet en god støtte. Stattholderen har tillatt sig å gi krigsråd Chr. Kierulf to måneders reisepermisjon til Kjøbenhavn.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date d'hier et fut expédié par le Lieutenant Berghner.

Ce matin le Stor Thing a commencé sa séance en discutant la question des apanages. Ceux de Votre Majesté furent sans rémontrances et unanimement accordés au montant de 64 000 Spécies. Quant au retranchement proposé de ceux du Prince Royal, M<sup>r</sup> de Rosenkrantz fut le premier à s'y opposer. Il fut aussitôt soutenu par M<sup>rs</sup> Sibbern, Budtz, Koren et Gram, qui parla mieux et avec plus d'énergie qu'aucun autres dans cette occasion. Le Président Sverdrup, les capitaines Gerner et Boeck, l'Amtman Collett, le Foged Knudsøn, le Sorenskriver Rambech, M<sup>r</sup> Christie, les prêtres Buschman et Abel, et même le capitaine Heideman opinèrent également en faveur du Son Altesse Royale. Il n'y eut que le prêtre Schultz, qui s'en tint à la proposition du comité, mais à condition qu'on ajoutât à sa résolution les raisons irréprochables pourquoi on l'avait prise. M<sup>r</sup> Flor trouva, que le Comité avait été trop libéral et que, l'apanage de feu Sa Majesté la Reine douairière ayant été projeté à 16 000 Spécies, 12 000 en suffiraient pour le Prince Royal en y ajoutant 6 000 par an, lorsque Son Altesse Royale serait Vice-Roi de Norvège. En allant aux voix, 10 représentans approuvèrent contre tous les autres le projet du comité. Ceux-là étaient: le Consul Prahl de Bergen, le négociant Resch de Christiania, M<sup>rs</sup> Schultz, Johansen et Lysholm de Trondhiem, ainsi que les 5 paysans Hilstad, Jonassen, Mossige, Hanneborg et Ribbe. Le paysan Haagenstad, membre du comité, et frère de Poul Tofte, administrateur du nouveau magasin de Lessøe à Dovrefjeld, fut absent. Au second appel nominal, M<sup>rs</sup> Prahl et Johansen, et le paysan Mossige s'opposèrent seuls à la résolution du Stor Thing, d'accorder en apanages au Prince Royal 32 000 Spécies par an, sans faire mention des sommes, qui Lui reviendront comme Vice-Roi de Norvège<sup>1</sup>).

Ainsi se termina à ma grande satisfaction cette affaire odieuse. Je m'empresse d'en prévenir Votre Majesté par le courier, qui arriva dernièrement, et que je renvoie aujourd'hui, pour effacer aussi vite que possible de la mémoire de Votre Majesté et de Son auguste fils l'impression désagréable, que cette tentative aura pu Leur faire. J'aime à croire, Sire, que le comité, en cedant en ce[tte] rencontre au désir de faire des épargnes pour l'état, ne s'est mépris des justes moyens d'y parvenir, que par son incapacité d'apprécier vis à vis d'autres considérations l'égard dû au souverain, la décence et la dignité, qui sièdent aux actes publics d'une nation. Je supplie donc Votre Majesté, ainsique Son Altesse Royale, Monseigneur le Prince Royal de ne conserver à Leur arrivée ici aucun souvenir défavorable d'une bévue, qu'on a déjà reconnue et corrigée. Ceux des représentans, à qui j'en ai parlé, ont été très zelés à me secourir; et j'ai surtout à me louer de l'honnêteté et de la conduite du Président Sverdrup dans cette occasion comme dans toute autre, où il m'a fallu recourir à son influence<sup>2)</sup>.

Plusieurs postes du budget sont déjà approuvés, entr'autres les payemens à faire au commissariat des convois et à la caisse diplomatique, malgré les représentations ridicules qu'y a faites M<sup>r</sup> Flor. La clause, que le Département des affaires étrangères rendrait compte au Stor Thing de cette dernière dépense n'est cependant pas encore discutée<sup>3)</sup>.

Le conseiller de guerre Kjerulf a demandé, il y a quelque temps, un congé de deux mois, pour aller visiter ses parens à Copenhague. Comme le navire, sur lequel il s'embarquera avec sa femme et ses belles-soeurs, va arriver, je supplie Votre Majesté de vouloir en grace m'autoriser à le faire partir, au cas que sa requête n'ait pas encore été officiellement accordée par Votre Majesté.

Christiania le 20 Juillet 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 198. Christiania d. 22. juli 1818.

Stortinget forkastet med stort flertall budgетtkomiteens forslag om at tinget skulde kreve regnskap for den sum som blev bevilget til diplomatiske utgifter. Ellers ingen forandringer i komiteens innstilling, så den kan begynne behandling av skatteloven. I konstitusjonskomiteens innstilling frakjennes kongen rett til i samråd med stortinget å naturalisere borgere. Enighet med kgl. prop. om vicekongens ophold i Norge, og den norske statsrådsavdelings termin i Stockholm.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 20 du courant, et fut expédié par courier extraordinaire.

Hier le Stor Thing rejeta par une pluralité considérable la proposition du comité de budget de demander compte des 25000 Spécies que l'Etat de Norvège doit contribuer à la caisse diplomatique. Tout le budget fut arrêté sans aucun changement essentiel, de sorte que le Comité à qui il appartient pourra immédiatement procéder à fixer les contributions et à projeter la loi relative à leur perception.

Le comité chargé de donner son avis sur les questions constitutionnelles vient d'achever son rapport. C'est surtout l'Assesseur Arntzen, qui s'est occupé de ces matières. Les propositions du Roi touchant le séjour du Vice Roi en Norvège, et celui des Conseillers d'Etat à Stockholm, sont, à ce qu'on dit, recommandées par le Comité; mais non pas le projet que le Roi partagera avec le Stor Thing le droit de naturaliser des étrangers<sup>1</sup>).

Christiania le 22 Juillet 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 199. Christiania d. 25. juli 1818.

D. 22. juli optrådte en deputasjon på 30 bønder fra Hallingdal, Ringerike og Buskerud, samt nogen få fra Hedemark med en adresse til stortinget. Man påberoper sig Sebbelows finansplan og henstiller til stortinget om lettelse i den økonomiske byrde og skattetrykket. Presidenten, Sverdrup, forestilte dem at der nu efter finanslovens vedtagelse ikke kunde treffes nye forholdsregler, men at denne innebar lettelse for bankens innskytere. De fleste bønder var medgjørliche; utsendingene fra Hedemark vanskeligst å tale til rette. De blev støttet av Hoel efter Sverdrups rapport i saken, likesom proprietær Chr. S. Hilstad var talsmann for de gudbrandsdalske bønder. Et forslag fra Flor og Abel om at bødenes adresse skulde leses

op i tinget, falt. Deputasjonon, som vilde avvente kongens ankomst til Christiania, lot sig overtale av Sverdrup til å vende hjem.

Apostille (privat). Chr. d. 25. juli.

Stattholderen meddeler at grevinne M. er alvorlig syk.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 12 de ce mois.

Le même jour, après l'expédition de ma très humble dépêche arrivèrent environ 30 paysans en députés de Hallingdalen, de Ringe-Rige et des autres contrées du baillage de Buskerud, ainsi que quelquesuns de Hedemarken<sup>1)</sup>. Ils étaient chargés de remettre au Stor Thing une adresse, par laquelle ils le prient de remédier à leur embarras pécuniaire, soit en adoptant les projets de Sebbelow, soit en prenant d'autres mesures, pourvû qu'on les soulageât de quelque manière que ce fût. Ils supplièrent surtout le Stor Thing de pourvoir à leur besoin d'obtenir pour le moment les emprunts nécessaires pour l'acquit de leurs contributions. M<sup>r</sup> Sverdrup fut alors président, et ils vinrent par conséquent avec leur adresse chez lui. Il leur avertit, qu'ils venaient trop tard; que le Stor Thing avait déjà pris sa résolution touchant les finances: et il chercha à les consoler par le délai, qu'on a accordé aux contribuables, qui sont en arrière des quoteparts dûes à la banque. Ils observèrent que ce n'étaient pas seulement celles-ci mais aussi leurs contributions ordinaires qui les embarrassèrent, et ainsi de reste. La plupart de ces paysans, surtout les vrais nécessaires, étaient sensés et paisibles. Ceux de Hedemarken étaient, comme d'ordinaire, les plus forts à discourir. Enfin M<sup>r</sup> Sverdrup leur fit entendre raison, et reçut leur adresse, pour en faire le lendemain son rapport au Stor Thing.

Douze à quinze de ces députés, qui voulurent assister aux débats de leur demande, eurent la permission d'entrer à la galerie, et l'on ne fit que les surveiller sous main par la police. Le président Sverdrup fit seulement à l'assemblée un résumé verbal de l'adresse, qu'il avait reçue, en alléguant les raisons, pourquoi il ne put la soumettre aux discussions du Stor Thing, et en le prévenant que chacun de ses membres pourrait la lire dans son bureau. Il avait entamé cette affaire la dernière, et allait clorre la séance, lorsque M<sup>r</sup> Hoel, probablement pour se distinguer à la vue de ces députés, se leva et fit un tableau lugubre de l'état des paysans de Hedemarken<sup>2)</sup>. Le propriétaire Hilstad s'y conforma pour les souffrances des habitans du baillage de Chrétien, ·/· Guldbrandsdalen ·/· Le président rappela

aux orateurs la teneur du règlement du Stor Thing, et qu'on ne put en conséquence pas faire plus de cas de cette adresse, que d'autres pareilles déjà reçues. M<sup>rs</sup> Flor et Abel exigèrent alors, qu'on fit à l'assemblée lecture de cette adresse, afin que les députés eussent du moins cette satisfaction. M<sup>r</sup> Christie s'y opposa absolument, en se rapportant aux résolutions précédentes et à l'inviolabilité des formes. Le président en fit autant, mais avec la modification, qu'il avait déjà proposée, celle de ne pas se refuser à la simple lecture sans délibération, si tel était le désir de la pluralité. M<sup>r</sup> Sebbelow ne dit mot. On vota, et 40 décidèrent, contre 32, que la lecture n'aurait pas lieu. On se separa sans commettre le moindre désordre.

N'ayant ainsi rien obtenu du Stor Thing les députés voulurent attendre ici l'arrivée de Votre Majesté, pour recourir à Sa sollicitude paternelle et Lui demander des emprunts. Cependant M<sup>r</sup> Sverdrup réussit à leur persuader de s'en retourner dans l'intervalle chez eux, et la plupart le firent déjà hier. J'aurai occasion d'entretenir Votre Majesté verbalement de cette affaire, avant que ces députés ne Lui soient présentés; mais j'ai en tout cas cru devoir la détailler déjà aujourd'hui.

M<sup>r</sup> Sverdrup après avoir été de nouveau élu à la présidence, s'excusa de la recevoir, et M<sup>r</sup> Christie le remplaça.

Le Comte de Wedel est de retour, et promet de fournir à l'arrivée de Votre Majesté les sommes, que la trésorerie Lui doit.

La chaleur continue malheureusement encore et sans relache.

Christiania le 25 Juillet 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

Très humble Apostille  
Particulière  
du 25 Juillet 1818.

Ma femme est depuis plusieurs jours sérieusement malade de suffocations et de crampe à la poitrine. Son état me cause les plus vives inquiétudes. J'espère cependant, qu'elle sera retablie à l'arrivée de Votre Majesté. Ut in litteris submitte humillimis.

Mörner.

au Roi, très humblement.

200. Christiania d. 29. juli 1818.

Stattholderen har på eget ansvar lånt sorenskriver i Ringerike og Hallingdal Gram 200 tønner bygg til nødlidende bønder av kronprinsens beholdning. Sorenskriveren vil føre nøiaktig regnskap og sørge for at kornet betales tilbake efter høsten. Konstitusjonskomiteen motsatte sig enhver grunnlovsending, på to undtagelser nær, som Mørner omtalte i brevet d. 22. juli. Kongens svar om adelens ophevelse kan først behandles av næste storting. Vernepliktsloven under debatt i lagtinget, som vedtok det prinsipp, hevdet av odelstinget, at ingen soldat i distriktstroppene kan vegre sig ved å tjene som underofficerer. Odelstingets klausul mot svensk kommandosprog for norske soldater blev forkastet i lagtinget. Det anonyme brev, som har versert mellem Hallingdalens bønder, er opsnappet av lensmann Ruud; amtman Collett har satt rettslig undersøkelse igang. Brevet er trykt i Intelligentsedlerne og vedlagt Mørners rapport.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 25 du courant.

Au moment que le courier partit, M<sup>r</sup> Gram, Sorenskriver de Hallingdahlen et de Ringe-Rige vint me supplier, au nom des habitans de ces contrées, de les secourir de quelques centaines de tonneaux de blés, pour rendre plus mangeable le mauvais pain melé d'écorce, qui faisait déjà une partie de leur nourriture. M<sup>r</sup> Gram avait été solliciter le Comte de Wedel à cet effet; mais n'ayant pu rien obtenir de l'état, M<sup>r</sup> Gram eut recours à la générosité de Votre Majesté. Comme M<sup>r</sup> de Wedel attesta le grand besoin de ces paysans, et que l'urgence du cas ne me laissa pas assez de temps pour demander les ordres de Votre Majesté, je crus en agir conformément à Ses intentions paternelles, en ne refusant pas à ces parties du pays un soulagement, que Votre Majesté a déjà accordé à d'autres. Je leur prêtai donc au nom et de la part de Votre Majesté 200 tonneaux d'orge, qui Lui seront restitués en temps et lieu, qu'Elle voudra Elle-même déterminer à Son arrivée ici. M<sup>r</sup> Gram se rendit responsable de la stricte observation de ces conditions, et il m'en donna son obligation par écrit. J'assignai les blés à sa disposition et il rendra compte de la distribution. J'espère n'encourir pas dans cette rencontre la dès approbation de Votre Majesté, surtout comme cette orge pourra être payée après la récolte prochaine. Il ne serait pas bon, que Votre Majesté s'en relachât trop longtemps, ou à jamais, à moins que ce ne fût à condition de fonder par ces blés un magasin, comme Votre Majesté l'a déjà fait dans d'autres endroits.

Le Stor Thing a maintenant reçu le rapport du comité constitutionnel. Son avis est en général contraire à tout changement des

lois fondamentales, aux deux exceptions près, que j'eus l'honneur d'annoncer par mon très humble rapport du 22 dernier.

La réponse de Votre Majesté, concernant les privilèges de la noblesse, a été remise aux archives, cette matière ne pouvant plus être traitée pendant ce Stor Thing<sup>1)</sup>.

M<sup>r</sup> Sibbern a succédé M<sup>r</sup> Christie à la présidence du Lag Thing. Cette chambre s'est occupée, les deux derniers jours, de la loi de Værnepligten. Le principe adopté par l'Odels Thing, qu'on pourra contraindre des soldats à force de les faire jeûner au pain et à l'eau, à devenir sous-officiers nationale, a été approuvé par le Lag Thing, sans égard aux justes représentations, qu'y firent M<sup>rs</sup> Rosenkrantz et Sverdrup. Celui-ci défendit au contraire, mais sans succès, l'addition faite par l'Odels Thing au §. 11. pour empêcher l'emploi de termes Suédois dans le commandement des troupes Norvégiennes. La pluralité du Lag Thing rejeta cette clause contre 6 voix, parmi lesquelles étaient celles de M<sup>rs</sup> Koren et Flor et des paysans Jonassen et Røed.

J'ai l'honneur de ci-jointre en copie et en traduction une lettre anonyme, qui a circulé parmi les paysans de Hallingdahlen<sup>2)</sup> avant que leurs députés vinsent ici remettre au Stor Thing l'adresse, qui se trouve maintenant imprimée dans les Intelligentssedler<sup>3)</sup>. Le Lensmand Ruud de Næss en Hallingdahlen a saisi cette lettre le 18 dernier; et l'Amtmand Collett ordonna assitôt qu'un interrogatoire se fit à ce sujet. Après en avoir vu le résultat nous procéderons à des mesures ultérieures pour découvrir les instigateurs du peuple.

Christiania le 29 Juillet 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 201. Christiania d. 5. aug. 1818.

Forslag til grunnlovsendringer under debatt i stortinget. Kgl. prop. om vicekongens fravær inntil 6 måneder av året opnådde ikke  $\frac{2}{3}$  majoritet, som kreves for grunnlovssakers vedtagelse. Samme skjebne led proposisjonen om de norske statsråders forlengede terminer i Stockholm. Det tredje forslag som komiteen hadde anbefalt til vedtagelse, gikk ut på at kronprinsen kan overvære statsrådets forhandlinger fra sitt 16de år. Det gikk igjennem. Rosencrantz påtalte at kongen ikke hadde sanksjonsrett i spørsmål om naturalisasjon. Men han fikk liten medbør. Ellers blev alle endringsforslag enstemmig forkastet, efter komiteens innstilling. Schultz og

Knudssøn har opnådd knepent flertall for et forslag om å stille statsråd Diriks for riksrett. Anledningen er et veianlegg i Jarlsberg. Muligens blir statsråd Krohg også implisert. Det trekker op til riksrett mot grev Wedel, og muligens mot statsråd Fasting. Stor tilstrømning til hovedstaden i anledning av kongens forestående ankomst.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 29 Juillet. En appréhendant que mes dépêches ne parvinssent à Votre Majesté avant que j'eusse eu l'honneur de La voir ici, je ne Lui écrivis pas par le dernier courier.

M<sup>rs</sup> Christie, Sibbern et Rambech sont respectivement présidens du Stor Thing, du Lag Thing et de l'Odels Thing.

Le 3 dernier on discuta et décida au Stor Thing les propositions de changemens à la constitution.

La proposition de Votre Majesté, que le Vice Roi pourra être absent d'ici pendant 6 mois de l'année, au lieu de 3, que détermine le §. 14, était recommandée par le comité; mais elle ne passa cependant pas au Stor Thing. Personne ne parla ni pour ni contre. On vota seulement. 46 voix étaient *pour* et 29 *contre* le changement proposé. Et comme il faut une pluralité double pour décider ces questions, ceux qui soutinrent la négative, parmi lesquels fut aussi M<sup>r</sup> Sverdrup, conservèrent les termes originaires du §. 14<sup>1)</sup>.

Ce fut aussi le cas relativement au séjour prolongé des conseillers d'état à Stockholm. 42 votèrent *pour* et 33 *contre* cette prolongation; mais avec la différence que M<sup>r</sup> Christie se rangea alors du côté négatif.

La troisième et dernière proposition, que le comité avait soumise à l'approbation du Stor Thing, était celle de l'Amthand Sibbern, au § 25 que le Prince Royal pourra assister aux délibérations du Conseil d'Etat depuis l'age de 16 ans. M<sup>r</sup> Sverdrup parla en faveur de ce projet, qui fut adopté par 62 voix contre 13.

M<sup>r</sup> de Rosenkrantz représenta à l'assemblée l'inconvenance que le Roi n'avait pas le veto, ou le droit de sanction, dans les affaires de naturalisation<sup>2)</sup>. Mais là, comme dans le comité, il fut le seul de cette opinion, combattue au reste par M<sup>rs</sup> Flor et Schultz.

A cette exception près, toutes les autres propositions de changemens à la loi fondamentale furent *unanimentement*, et selon l'avis du Comité, réjetées<sup>3)</sup>.

Il a en ce moment réussi à M<sup>rs</sup> Schultz et Knudssøn à faire décréter, par 27 voix contre 26, un *Rigs Ret* envers le Chef du 3<sup>me</sup> Département



M<sup>r</sup> le Conseiller d'état Diriks, relativement à une indemnisation à donner à quelques paysans d'un terrain employé à un nouveau chemin dans le comté de Jarsberg<sup>4</sup>). M<sup>r</sup> Diriks a toutes les apparences pour lui: et il ne saurait perdre par une accusation aussi malplacée. J'ignore encore si M<sup>r</sup> Krohg n'y sera pas en même temps impliqué. L'opposition, qui ne parvint pas hier à faire citer le Comte de Wedel devant le Rigs Ret à cause de la défense de confectionner de l'eau de vie dans les villes a redoublé d'efforts aujourd'hui. Peut-être l'Odels Thing passera-t-il sous silence des affaires plus importantes, ayant maintenant procuré à lui-même et à la nation le spectacle de voir un membre du gouvernement comparaitre devant les représentans du peuple. On dit cependant, qu'il y a encore 2 points d'accusations contre le Comte de Wedel, et autant contre M<sup>r</sup> Fasting, lesquels ne sont pas encore discutés<sup>5</sup>).

La ville se remplit de monde arrivant de toute part dans l'espoir de voir ici Votre Majesté et Son auguste fils, Mon Seigneur le Prince Royal, dont nous attendons l'arrivée avec une impatience toujours croissante.

Christiania le 5 Août 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 202. Christiania d. 7. aug. 1818.

En stemme, som kom til i siste øieblikk, gjorde utslaget i forhandlingene om statsråd Diriks. Riksrettsforslaget blev forkastet. Fastings sak er endnu ikke behandlet. Beskyldningen gjelder at han skal ha projektert et reglement for sjøkadettakademiet i Fredriksvern. Mörner mener at Fasting blir offer for riksrettsmanien. Brevet adresseres til Strömstad, da kongen er underveis til Norge.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 5 du courant, et fut envoyé par Oerebro.

Au moment de l'expédier je reçus la nouvelle du décret de l'Odels Thing de citer devant le Rigs Ret M<sup>r</sup> le Conseiller d'Etat Diriks. Je la transmis aussitôt à Votre Majesté, et ce ne fut qu'après avoir expédié mon très humble rapport, que j'appris, qu'on avait changé de résolution avant de se séparer. C'est ce changement agréable,

ainsique la manière d'y parvenir, que je m'empresse d'avoir l'honneur de rapporter aujourd'hui. L'appel nominal s'était déjà fait et le résultat en était connu tel, que je l'annonçai dernièrement, lorsque le Post-aabner Fedde, qui s'était pour un moment absenté, rentra dans l'assemblée et demanda de donner sa voix. L'opposition, contente de s'être du moins distinguée aux dépens du reste de l'Odels Thing, y consentit. Fedde vota donc, et le fit, comme on l'avait supposé, en faveur de M<sup>r</sup> Diriks; de sorte qu'il y eut 27 *pour* et 27 *contre* le Rigs Ret; — et, comme le Président Rambech était de l'opinion négative, elle prévalut, et M<sup>r</sup> Diriks évita le tort, dont on le menaça. Je suis, sous bien des rapports, très content de cette issue, quelque peu satisfaisante que soit devant la nation une décharge équivoque<sup>1)</sup>.

Aujourd'hui on votera sur l'accusation de M<sup>r</sup> Fasting pour avoir projeté le reglement de l'academie navale de Frédricsværn<sup>2)</sup>. A en juger par les apparences, je ne puis augurer bien du résultat de cette séance. On veut absolument un Rigs Ret, n'importe qui sera l'accusé.

Ne sachant pas où Votre Majesté se trouve, mois supposant qu'Elle sera en route avant l'arrivée de cette très humble depêche à Stockholm, je l'expédie à Sa rencontre par Strömstad.

Christiania le 7 Août 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 203. Christiania d. 9. aug. 1818.

Odelstingst forkastet protokollkomiteens innstilling om riksrett mot Wedel og Fasting.

Kgl. prop. om budgettet for kommende treårsperiode vedtatt. Regjeringens autorisasjon til å opta et lån på 500000 spdlr. skal behandles særskilt; likesom et forslag fra Flor om et lån av den nye bank til fattige innskytere. En bondedeputasjon, delvis med de samme medlemmer som siste gang, var til stede i tinget da deres adresse blev omtalt. Det blev vedtatt at den ikke skulde foredrages. Gram støtter Heidmanns — forlengst forkastede — forslag om skattelettelse inntil den nye finanslov er sanksjonert. I et senere møte vil man opta til behandling, hvorvidt dette forslag atter kan tas i betraktning. Kaptein Heidman foreslår en endring i stortingsreglementet. Den norske stats tap ved Weddicks og Wendels fallitt skal behandles av protokollkomiteen. Det er den siste sak som kan føre til en riksrettsanklage.

T. M.

Dans les séances de l'Odels Thing du 7 et du 8, toutes les propositions du comité examinant les protocoles du Conseil d'État, de citer devant le Rigs Ret M<sup>r</sup> le Comte de Wedel et M<sup>r</sup> Fasting, furent réjetées par 30 et quelques voix contre 20 et quelques unes au delà. La plupart des paysans votaient ordinairement contre le Conseil d'État.

Hier on discuta dans le Stor Thing la proposition du Roi, touchant les revenus de l'état pendant les 3 ans prochains. Elle fut presque unanimement adoptée sans contestations et avec bien peu de changemens, exceptée ceux, qui s'ensuivent de la différence du budget actuel de celui, qui le précédait<sup>1)</sup>. La proposition d'autoriser le gouvernement à négocier un emprunt de 500,000 Spécies sera particulièrement discutée, ainsi qu'un pareil projet de M<sup>r</sup> Flor d'autoriser la direction de la banque à faire un emprunt de 300000 Spécies, pour secourir des contribuables nécessiteux.<sup>2)</sup>

Une nouvelle députation de paysans de Hedemarken, de Romerige et de Hallingdahlen, composée en partie des mêmes hommes, qui furent dernièrement ici, est venue pour demander au Stor Thing l'établissement de caisses d'emprunt ou d'escompte. Ces députés étaient présens à la galerie, lorsque le Président fit hier mention de leur adresse. M<sup>rs</sup> Hoel, Flor et Abel demandèrent qu'on en fût lecture. M<sup>r</sup> Rosenkrantz, le Capitaine Gerner et le Président s'y opposèrent. En allant aux voix 46 refusèrent cette lecture contre 19 qui la désirèrent; et l'affaire était finie.<sup>3)</sup>

Le Sorenskriver Gram renouvela la proposition de M<sup>r</sup> le Capitaine Heideman, depuis longtemps rejetée, que le Stor Thing prierait le gouvernement de relâcher un peu la perception des impôts, jusqu'à ce que le Roi ait sanctionné la nouvelle loi financière.<sup>4)</sup> On décidera dans une assemblée prochaine si cette affaire peut de nouveau être prise en considération.

Le Capitaine Heideman a fait, par rapport à la dernière votation, où la voix de Fedde annulla le décret de constituer le Rigs Ret, un projet d'addition au règlement du Stor Thing pour empêcher de pareils abus dans la suite. Ce projet a été renvoyé à un Comité.<sup>5)</sup>

Le Comité, que devait faire son rapport relativement aux denrées, que le 5<sup>me</sup> Département avait consignées à la maison de Weddick

et Wendel à Amsterdam, et qui seront, par sa faillite, en partie perdues pour l'état, a proposé que cette affaire soit remise au Comité, qui examine les procès-verbaux du Conseil d'état. Elle sera probablement la dernière, où il pourra être question de Rigs Ret.<sup>6)</sup>

Christiania le 9 Août 1818.

#### 204. Christiania d. 21. aug. 1818.

Karl Johans brev d. 18. aug, hvor han stiller i utsikt å skjenke Christiania by 4000 spd. til velgjørende institusjoner. I en vedlagt skrivelse foreslås å gi hele summen til opprettelse av en arbeidsanstalt, og man utber sig at stiftelsen må bære kongens navn.

Très humble Mémoire!

J'ai averti, conformément à la lettre gracieuse de Votre Majesté du 18 dernier, le Président de la municipalité de Christiania du don royal de 4000 Spécies, que Votre Majesté a daigné conférer aux hospices de cette ville, avec l'ordre de me présenter un projet pour le meilleur emploi de cette somme. Le président, ainsi que les autres membres du comité chargé de la direction des hospices, viennent de me remettre le mémoire très humblement ci-joint. En y exprimant sa profonde reconnaissance, ainsique celle de la ville, on expose que rien ne lui serait plus utile, ni plus salutaire pour la classe indigente que l'établissement d'une maison de travail<sup>1)</sup>, pour donner de l'occupation et du soutien à ceux, que le manque de l'un et de l'autre plonge dans la misère ou entraîne dans le crime. Le Président Arntzen a déjà proposé par un très humble mémoire, directement adressé à Votre Majesté, que 1000 Spécies seraient déduites du total pour acheter des grains, et pour en donner aux pauvres de Christiania pendant l'hiver prochain. Mais le comité ainsique le President même, après y avoir mieux réfléchi, désireraient plutôt, que la somme entière fût employée à la fondation d'une maison de travail, et que rien n'y fût soustrait pour d'autres objets passagers. Mais on s'en remet très humblement à la volonté de Votre Majesté. Le Comité La supplie enfin, comme d'une nouvelle grace, de pouvoir donner à cette institution le nom du bienfaiteur.

En agréant, pour ma part l'avis du comité, j'ose le soumettre à la haute approbation de Votre Majesté, et ajouter le souhait, que la somme totale de 5000 Spécies soit vouée à la maison de travail sans aucune déduction quelconque.

Christiania le 21 Août 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 205. Christiania d. 24. aug. 1818.

(Privat med grevinne Mørners hånd.)

Grevinne Mörner takker for kongens nådige brev. Den mottagelse kongen har fått på kroningsreisen, har bestyrket grevinnen i overbevisningen om at kongen er elsket og beundret av det norske folk. Hun uttrykker dessuten sine vemodige følelser ved å skulle så snart forlate Norge og si farvel til sine norske venner. Dette opveies dog ved tanken om at H. M. også reiser til Sverige, hvor hun – som den ringeste av hans undersåtter – kan få kaste sig for hans føtter.

Sire

Ce n'est que faiblement qu'il m'est possible d'exprimer à Votre Majesté mes sentiments à la reception de la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir, et dans laquelle je trouve le complément de toutes les bontés dont Votre Majesté a daigné m'honorer, et que je n'ai pu mériter que par mon dévouement parfait pour Son Auguste Personne. Cette lettre gracieuse sera conservée par moi toute ma vie comme un titre d'honneur dont il me sera permis de m'enorgueillir, et je supplie Votre Majesté de croire qu'avec toute Sa munificence royale Elle n'a jamais rien donné d'un si haut prix aux yeux de ceux qui en ont été l'objet.

La manière dont Votre Majesté est aimée de ce bon peuple et le devient tous les jours d'avantage m'était trop connue pour ne pas prévoir qu'Elle ne trouverait sur Sa route que l'expression de la joie et de l'amour, et bien au delà du recit qu'en fait le bulletin; mais je Vous avoue, Sire, que j'ai été surprise et bien agréablement en vérité, de voir que pendant ce voyage Le Roi était en route dès dix heures et demi du matin, et je crois que nous en devons beaucoup de reconnaissance au Prince Royal. Si le profond respect, si l'étiquette

le permettait, je prierais très humblement Votre Majesté de présenter à Son Altesse Royale mes hommages respectueux, mais je n'ose prendre cette liberté.

Ce n'est point, Sire, sans émotion que je pars d'ici, et que je fais mes adieux non seulement pour quelque tems à mon mari, mais peut-être pour la vie à tant de gens avec lesquels j'ai entretenu un commerce de bienveillance et d'amitié dont le souvenir me sera toujours cher, mai je songe avec bien de la joie que Votre Majesté retournera bientôt en Suède, et qu'il m'y sera permis au double titre de Norvégienne et de Suédoise de Lui rendre mes devoirs.

L'une des plus petites sujettes de Votre Majesté demande la permission de se mettre à Ses pieds, et forme ainsi que moi les voeux les plus sincères et les plus ardents pour que le voyage de Votre Majesté continue à être heureux et agréable.

C'est avec le plus profond respect, Sire, que je suis  
de Votre Majesté

Sa très humble et très obéissante  
servante et sujette.

Charlotte de Mörner.

## 206. Christiania d. 29. aug. 1818.

Stattholderen har gjennem magistratspresident Arne Arntzen fått en nådig hilsen fra kongen, som har passert Eidsvoll på kroningsreisen. Stortingsdeputasjonen avreist til Trondheim. Stortingets opløsning fastsatt til d. 15. sept. Fra Ringerike forlyder det at flokker av bønder fra Valdres er på vei mot hovedstaden. Vaktposter utsatt på alle veier, garnisonen holdes i beredskap; hittil har alt vært rolig omkring hovedstaden. Mörner mener at det lån på 20000 spdlr. som kongen har lovet bønderne, vil berolige stemningen. En komité er nedsatt for å ordne med lånet; bekjentgjørelse derom vil bli rykket inn i avisene, såsnart kongen har sendt sin anvisning (på lånet). Kgl. prop. om Valø saltverk vedtatt av stortinget. Apanasje til enkedronningens dødsbo. Til den geografiske opmåling er bevilget 4000 spdlr. Regjeringen bemyndigedes av tinget til å opta et lån på 300000 spdlr. Grams forslag om utsettelse med betaling av skattene blev henlagt. Flors forslag om å opheve stattholderposten blev tilstillet konstitusjonskomiteen. Stortinget har sendt regjeringen følgende forslag til å sanksjoneres av kongen:

- 1) Ansettelse av meglere i byene.
- 2) Fastsettelse av det ledige beneficerede gods.
- 3) Regnskap med umyndiges midler.
- 4) Endring av grunnlovens § 35.

Très humble Mémoire!

J'ai appris par l'organe du président Arntzen l'heureuse arrivée de Votre Majesté et du Prince Royal à Eidsvold. Les expressions gracieuses envers moi, avec lesquelles Elle daigna renvoyer M<sup>r</sup> Arntzen, me confirment les sentimens propices, dont Elle me fit, pendant Son séjour ici, tant de preuves précieuses.

Hier la Députation du Stor Thing partit pour Trondhiem. Avant-hier en prenant congé de l'assemblée, les députés demandèrent son autorisation à ne retourner plus ici. Une discussion assez longue s'éleva à ce sujet, et l'on résolut ensuite, qu'ils ne seraient tenus à revenir, qu'en cas que le Stor Thing durât encore après la fin du mois de Septembre. Le message, que nous communiquames hier au Stor Thing, touchant sa clôture le 15 Septembre était fait pour détromper ceux qui attendent une plus longue durée de cette assemblée nationale.

Hier nous reçumes le rapport d'un Foged de Ringe Rige, que les paysans de Valders s'atroupaient pour marcher à Christiania dans une intention suspecte, et qu'ils y seraient rendus hier au soir<sup>1</sup>). J'envoyai aussitôt des émissaires sur les différentes routes, qui mènent aux contrées dénoncées, et même sur celle de Hedemarken, qui est le foyer de ces troubles. Je fis tenir la garnison alerte et augmenter les patrouilles pendant la nuit, bien que je supposasse, que ce n'était qu'un bruit exagéré. La nuit a été parfaitement tranquille, et les émissaires, qui sont déjà rentrés ont également confirmé cette supposition. Le Comte de Wedel a été en personne à Bærum dans cette nuit sans rien voir ni apprendre, qui puisse nous donner de l'ombrage de ce coté-là.

Ces allarmes et ces bruits, quelque peu dangereux qu'ils soyent, prouvent cependant combien sera salutaire le bienfait de Votre Majesté, d'allouer 20000 Species à prêter aux paysans nécessiteux. J'ai répondu à M<sup>r</sup> Sverdrup, pour l'apprendre l'approbation de Votre Majesté au règlement, qu'il a proposé; et le comité, qui sera chargé de la distribution des prêts est constitué selon la volonté de Votre Majesté. Tout celà sera annoncé dans les gazettes de la semaine prochaine; et le comité mettra aussitôt la main à l'oeuvre<sup>2</sup>). J'ose ainsi supplier Votre Majesté de vouloir en grace assigner au Comité une partie des sommes destinées à cet objet, pour qu'il puisse sans délai commencer la distribution de ces secours.

Les documens hypothécaires de M<sup>r</sup> Carlsen sont aujourd'hui envoyés à M<sup>r</sup> Ulrich.

Hier le Stor Thing agréa les propositions de Votre Majesté, relativement à la salerie de Valløe et à la fabrique de Modum.

On accorda à la succession de feu Sa Majesté la Reine douairière des apanages pour son court veuvage à raison de 16 000 Spécies par an.

4 000 Spécies par an furent couchées sur l'état pour l'arpentage du pays<sup>3)</sup>.

On adopta le projet de Flor, que le gouvernement serait autorisé à négocier un emprunt de 300 000 Spécies, pour en donner des prêts aux habitans du pays.

M<sup>r</sup> Flor ainsique M<sup>r</sup> de Rosenkrantz firent de plus de nouveaux projets à ce même effet<sup>4)</sup>.

La proposition de M<sup>r</sup> Gram de relâcher la perception des impôts fut rejetée, même de son propre gré.

M<sup>r</sup> Flor proposa ensuite comme changement à la constitution qu'il n'y aurait plus de Rigs-Statholder en Norvège.

Une députation du Stor Thing nous remit hier à la sanction de Votre Majesté, ses résolutions, touchant:

- a) L'engagement de courtiers dans les villes.
- b) le fermage des domaines vacans ·/. det ledige beneficerede gods ·/·.
- c) la manière de rendre compte des deniers pupillaires.
- d) le changement du §. 35 de la constitution<sup>5)</sup>.

Je charge de cette très humble depeche le courier du cabinet Lundquist.

Christiania le 29 Août 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 207. Christiania d. 30. aug. 1818.

Stattholderen har gjennom oberstløytnant H. E. Sparre og kaptein E.W.P. Ramm fått meddelelse om nogen brev, som verserer mellem hedemarkske bønder. Disse opfordres, under trusler, til å sette stevne hos gårdbruker Østen Aske. Dessuten har en bonde fra Hallingdal Ole Klungset reist gjennom Ringsaker og opfordret bønderne til å slutte sig til dem som allerede var på vei mot hovedstaden; tilsammen vilde de utgjøre ca. 2000 bønder. Mens regjeringen drøftet situasjonen, innløp bud om



en ubebebned bondeflokk på ca. 200 mann ved Krokkleiven, på vei fra Hallingdal, Valdres og Ringerike, for at „tale med stortinget“. Patruljer blir sendt ut på hovedveiene. Underretning fra Hedemarken om bøndernes møter, hvor man drøfter marsjen mot hovedstaden. Borgerbevebningen satt i beredskap. Senere forlyder det at mange av bønderne har latt sig tale til rette av embedsmennene, f. eks. av foged Jacob T. Thams på Ringerike, — og er vendt hjem. De fleste var unge, utsendt av de velhavende bønder. Ryktet om militære forholdsregler i hovedstaden spredte snart flokkene. Man mener at Halvor Hoel står bak opstanden, han og Østen Aske er de to førere. Stattholderen vil vente med å proklamere affæren, til det blir nødvendig. Til slutt ber han at amtmann Weidemann må sendes tilbake til sitt distrikt.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date d'hier et fut expédié par le courier du cabinet Lundquist, qui partit d'ici à 3 heures après midi.

Vers 8 heures du soir arriva un officier envoyé par M<sup>r</sup> le Lieutenant Colonel Sparre, avec un rapport, que lui avait fait le Capitaine Ramm de Skapel, paroisse de Ringsager en Hedemarken, en date du 27 Août portant: que le 26 on avait fait circuler par toute la paroisse de Næss, des billets, qui invitaient tous les possesseurs de terres à s'assembler le lendemain à Østen Aske. Ceux, qui ne s'y rendraient pas, seraient tenus à embrasser le parti, qu'on y prendrait, ou ils seraient honteusement maltraités. Un de ces circulaires doit avoir été signée *Massena*. Le même jour, un paysan de Hallingdahlen, accompagné du nommé Ole Klungset de Næss, parcourut une partie de Ringsager, en sommant les paysans de marcher ensemble sur Christiania, où ils s'allieraient à d'autres habitans de différentes contrées, lesquels seraient en tout une force d'environ 2000 hommes. En nous transmettant ces nouvelles, M<sup>r</sup> de Sparre manda, qu'il tenait son corps prêt à quitter ses quartiers!).

Je fis aussitôt assembler le Conseil d'état pour prendre des mesures convenables dans cette rencontre. Pendant que nous délibérions, un des émissaires du Comte de Wedel revint vers minuit de Ringe Rige. Il y avait vu et compté sur la route de Bærum à Krokkleiven et dans la forêt, par laquelle on y passe, quelques centaines de paysans. En leur parlant, il apprit que la plupart étaient de Ringe Rige, et quelques uns de Valdres et de Hallingdalen; qu'ils n'étaient pas armés, mais qu'ils voulaient aller à Christiania s'entretenir avec le Stor Thing de leurs affaires pécuniaires. — Je fis préparer la garnison à les recevoir au cas qu'ils arrivassent, et j'envoyai des patrouilles de cavalerie sur toutes les routes, qui conduisent à Christiania. Un officier fut dépeché à Hedemarken pour prendre des renseignemens sur ce

qui s'y passait et un autre partit à la rencontre des paysans, que nous savions être déjà en marche de Ringe Rige.

Après nous être séparés, un autre officier, envoyé par le Lieutenant Colonel Jentoft, de Hammerstad, paroisse de Stange en Hedemarken, arriva à 8 heures ce matin, et me remit son rapport du 28, que d'après une lettre du capitaine Stenersen de la même date, il y avait eu des assemblées de paysans dans la paroisse de Næss et même d'autre part en Hedemarken, et qu'on en tiendrait encore, pour convenir d'une marche générale de tous les possesseurs de terres de Gaardmænd à Christiania. Ceux qui ne voudraient pas s'y entendre, y seraient contraints. Les habitans de Biri et de Vardal cotoyeraient le lac de Mjösen vers l'ouest et ceux de Hedemarken en suivraient la côte opposée, pour se joindre aux autres près d'ici, et pour former, réunis aux paysans de Valders et de Hallingdahlen, une force considérable. Ils n'étaient cependant pas armés, à ce qu'on disait.<sup>2)</sup>

Je rédoublai d'activité dans la garnison: J'ordonnai aux troupes bourgeoises d'être prêtes à opérer, et je leur fis distribuer de l'armunition. Nous tinmes à 11 heures ce matin un nouveau Conseil d'état, où la proclamation très humblement ci-jointe fut décrétée. J'ordonnai aussi aux corps nationale, 2 de cavalerie et 5 d'infanterie, les plus proches de la ville, de se tenir, chacun dans son quartier prêts à marcher.

En attendant un paysan arrivé de Ringe Rige et qui fut examiné par différentes autorités, déposa, que quelques uns des paysans assemblés s'étaient retirés en apprenant que Votre Majesté était partie d'ici, et qu'on était préparé à défendre le Stor Thing. Aussi avaient-ils dissuadé à cet homme de partir pour Christiania à moins qu'il ne voulût risquer d'être arrêté.

Pendant que nous étions encore assemblés, le Foged Tambs arriva de Ringe Rige, et rapporta qu'en parlementant avec les paysans tant à Sundvolden que dans la forêt de Krokskoven, il lui avait réussi, soutenu par le prévôt Andersson, de les faire retourner sur leurs pas. La plupart étaient de Ringe Rige, quelques uns de Valders; et de Hallingdahlen. Tambs n'avait vu que deux hommes seulement. Une partie était à cheval, les autres à pied, sans armes et portant leurs provisions sur le dos. C'était peu de paysans riches ou considérés parmi eux; mais bien des jeunes gens et de ces personnes, qui ne tiennent à rien. Elles s'étaient fait payer leur peine par les paysans aisés, qui ne voulaient pas marcher eux-mêmes; et elles

s'étaient fait donner des provisions par dessus le marché: car on était obligé, disaient-ils, par les ordres reçus de Hallingdahlen et des Oplandene, de faire marcher un homme de chaque terre. Ils semblaient manquer de chef; mais ils ne voulurent pas découvrir qui devait effectivement l'être. Dès que leurs émissaires revinrent dans la nuit et rapportèrent, que le militaire était en mouvement à Christiania, ceux qui n'étaient pas déjà sur le retour, disparurent peu à peu. Nous redoutons cependant, que les habitans de Hallingdahlen et de Valdars n'aient pris le chemin de Hackedahlen, et j'y ai par conséquent envoyé un officier, pour s'informer de ce qui en est. En attendant nous avons ordonné aux Fogeds à qui il appartient de se rendre sur les lieux chacun dans son district, et de chercher à faire retourner ceux qui pourraient être en marche. On dit que Halvor Hoel, qui est sans doute l'ame de ce tumulte s'est fait malade. Östen Aske de Næss est, dit-on, un autre chef non moins marquant<sup>3</sup>).

Je ne suis pas encore à même de juger avec quelque assurance de l'issue de cette affaire, mais j'espère la finir sans coup férir.

Pour éviter tout éclat inutile, et pour ne pas donner lieu à des suppositions et bruits inquiétans en Suède et dans l'étranger, nous pensons n'employer ou promulguer la proclamation, qu'en temps et lieu, où il sera indispensable d'en faire usage.

Si l'amtmand Weideman se trouve à Trondhiem, Votre Majesté daignera le renvoyer sur son poste, où il est maintenant si nécessaire.

Christiania le 30 Août 1818 à 9 heures du soir.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 208. Christiania d. 2. sept. 1818

Karl Johans skrivelser fra Rørås. Siste rapport fra oberstløytnant Sparre om en forsamling på 100 bønder ved Fangbjerget skys-stasjon. Den var opløst. Ellers alt rolig på Hedemarken. Man har bragt i erfaring at bøndene vilde skremme storting og regjering til å anta Sebbelows finansplan. Valdrisene var utrustet med niste for 14 dager; ringerikingene vilde mere enn gjerne hjem og passe på sine gårder når så mange urolige elementer var på ferde. Det menes at Hedemarken hadde mere krigerske hensikter; men ennå er ikke alt opklart. Ophavsmennene vil få sin forskyldte straff. For å komme rykter i nabolandene i forkjøpet, sender stattholderen bero-

ligende rapporter til landshøvding grev Rosen i Göteborg, til den svenske minister i Kjøbenhavn grev Johan Henric Tawast, til den svenske regering og til landshøvding i Värmlands län Johan Didrik af Wingård. Stattholderen er tilfreds med garnisonens holdning, under kaptein Kierulfs ledelse. De nasjonale artilleritropper var under våben på 24 timer. Stortingets forhandlinger har dreiet sig om fordeling av skatten til riksbanksedlenes innløsning i byene og landdistriktene, samt høiesterettsinstruksen.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 30 Août, et fut expédié par le Lieutenant Klink.

Une heure après son départ l'officier envoyé à Hackedahlen revint et rapporta, que tout était tranquille de ce côté-là, qu'on n'avait point vu de paysans, et que leur arrivée par ce chemin n'était pas même annoncée aux habitans de ces contrées.

Le 31 je reçus de M<sup>r</sup> Sparre un nouveau rapport, ajoutant aux premières nouvelles, qu'il m'avait données, celle que l'assemblée fixée à Fangbierget ·/· Station de relais ·/· avait effectivement eu lieu le 28; mais qu'il n'y avait eu qu'environ 100 hommes, qui s'étaient ensuite dispersés, n'étant pas soutenus, comme ils voulaient l'être par les paysans de Ringsager. L'officier, qui avait été en mission à Hedemarken revint aussi le 31 au soir; et confirma par ses rapports que l'ordre et la tranquillité étaient rétablis dans cette province.

Plus tard le même soir, on vint me raconter, contre toute probabilité, que les paysans étaient de nouveau rassemblés sur le Krokskoven. Pour ne rien négliger, j'y envoyai hier à une heure du matin, un officier avec une patrouille, pour examiner le fait sur les lieux mêmes, et pour donner de plus sur renseignemens. Mais il ne trouva rien de remarquable, et affirma seulement que les paysans s'en étaient retournés, comme nous le savions déjà<sup>1)</sup>.

Par nos émissaires et par les rapports reçus de différentes voies, nous avons appris, que ces assemblées et que ces marches, n'avaient pas seulement pour but d'effrayer le Stor Thing. On voulait aussi en imposer au Conseil d'état, et spécialement au Comte de Wedel. C'est toujours le plan financier de Sebbelow, qui leur tourne la tête. Comme il a dit, en répondant à la réfutation de Vogt, que son plan était peut-être prématuré, parce qu'on ne pouvait rien calculer avec sûreté, avant que la comptabilité de l'état ne fut close, on a fait accroire à ces hommes simples, qu'il ne tenait qu'à ce manque que

le projet de Sebbelow n'ait pas été adopté. On a en même temps soupçonné, qu'on ne pouvait rendre compte de l'argent remis à la banque, — trésor, qu'on avait eu tant de peine à fournir. — Les paysans de Valders devaient, selon leur propre résolution, être approvisionnés pour 15 jours, et ils n'avaient ainsi aucune intention de vivre aux dépens d'autrui. Les habitans de Ringe Rige étaient fort embarrassés, en ne craignant pas moins d'être pillés par les autres, s'ils persistaient à rester chez eux, que de l'être, s'ils abandonnaient leurs demeures à la merci des vagabonds, qui y arriveraient après leur départ. Ils ne demandèrent en conséquence pas mieux, qu'un motif plausible pour regagner leurs maisons. Ce n'est qu'en Hedemarken, qu'il a été question dit-on, de corrompre par quelques ruses où allèchemens la garnison de Christiania. Mais tout cela est encore trop embrouillé, pour qu'on puisse en démêler de suite la simple vérité. Je crois que le tumulte est fini pour cette fois-ci. Pour en ôter à jamais le goût aux instigateurs, nous nous donnerons toute peine possible pour les découvrir et traduire entre les mains de la justice. Les dernières nouvelles de M<sup>r</sup> Sparre portent que ce n'était pas Ole Klungset, mais un autre paysan d'un nom presque semblable, qui avait parcouru les villages de Ringsager.

Pour tranquiliser les Suédois sur les bruits, que ces évènements pourront occasionner, j'ai écrit hier aux Comtes de Rosen à Gothenbourg et de Tawast à Copenhague, tout comme je le ferai aujourd'hui au Gouvernement à Stockholm et à M<sup>r</sup> de Wingård à Carlstad, pour les prévenir, que rien n'est arrivé qui puisse nous inquiéter pour la tranquillité publique, ou qui ait demandé l'assistance de la force armée.

J'ai tout lieu d'être content de l'esprit de la garnison, et de l'activité du capitaine Kjerulf. La compagnie d'Artillerie nationale mit beaucoup d'empressement à se rendre ici; et se trouva sous les armes dans 24 heures après avoir été appelée<sup>3</sup>).

J'ai eu l'honneur de recevoir la nuit passée les dépêches, que Votre Majesté a daigné m'adresser de Røraas, ainsi que la nouvelle de Son heureuse arrivée dans cette ville. Je vais en avertir le public, qui l'attend avec impatience.

Le Stor Thing s'est occupé ces deux derniers jours de la répartition des impôts, et de l'instruction proposée pour le tribunal suprême<sup>3</sup>).

Le protocole, dont il est fait mention dans la lettre de Votre Majesté, fut envoyée avec le Lieutenant Colonel Birch.

C'est le Lieutenant Stabell qui est chargé de cette très humble dépêche.

Christiania le 2 Septembre 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 209. Christiania d. 4. sept. 1818.

Kongens brev 1. sept. Roen er gjenoprettet, de nasjonale artillerister er sendt hjem igjen, men holdes parate. Professor Sverdrup har frasagt sig presidenthvervet i stortinget, på grunn av sitt universitetsarbeide. Sibbern valgt i hans sted. Arntzen president i lagtinget. Loven om skattene til rbdlr.sedlenes innløsning er ferdigbehandlet når den har fått siste avpussning i lagtinget. Odelstinget har vedtatt loven om undvekne forbrytere fra det annet unionsrike. Terminen for behandling av nye lovforslag er utløpen; man er i ferd med å avslutte arbeidet, flere representanter står på reisefot. Mörner utber sig bemyndigelse til å oppløse stortinget, og ber sig tilstillet den tale han skal holde. I anledning av kongens lån til bøndene foreslåes en hurtigere ekspedisjon med garantiene. Redegjørelser for anvendelse av 200 tønner bygg til Christianias innbyggere, er vedlagt. Stortinget har tilstillet regjeringen lovforslaget om verneplikten, som anbefales til kongens sanksjon, skjønt formen for ett ubetydelig punkts vedkommende (straff for de soldater som ikke vil rykke op til underofficerer) kunde være heldigere.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 2 du courant, et fut expédié par le Lieutenant Stabell.

La tranquillité étant maintenant rétablie, j'ai fait retourner chez eux les artilleurs nationale, avec éloge de la célérité, avec laquelle ils se sont rendus sur leur poste. Ils ont cependant eu ordres d'être prêts à marcher en cas de besoin.

Hier M<sup>r</sup> Sverdrup s'excusa de recevoir plus la présidence à cause de ses leçons à l'université et d'autres affaires, qui demandent ses soins. M<sup>r</sup> Sibbern fut élu à sa place, et M<sup>r</sup> Arntzen devint après lui président du Lag Thing.

Maintenant on se prépare sérieusement à finir dans le terme prescrit. La loi touchant les charges publiques est prête dans les deux things à l'exception de quelque différent peu important, que le Lag Thing n'a pas encore pris en considération pour la seconde fois<sup>1</sup>).

L'Odels Thing a agréé le projet de loi, relativement à la tradition en justice des malfaiteurs respectifs dans les deux Royaumes réunis<sup>2)</sup>.

C'est aujourd'hui le dernier jour, que l'Odels Thing entame de nouveaux projets de loi. Les jours suivans seront uniquement consacrés à terminer ceux, qu'on n'a pas déjà achevés. Quelques uns des représentans ont déjà demandé permission de repasser d'avance chez eux.

En voyant ainsi approcher le terme de ce Stor Thing, j'ose supplier Votre Majesté, de vouloir en grace me faire expédier Son autorisation à le clorre, ainsique le discours, que je dois alors prononcer de Sa part.

Le Comité chargé de la distribution des prêts accordés aux paysans a demandé mon autorisation à évaluer les hypothèques d'après une méthode plus simple, plus sure et plus prompte, en même temps qu'elle est moins dispendieuse, que le mode de taxation ordinaire; et je n'ai pas hésité d'y acquiescer au nom et de la part de Votre Majesté<sup>3)</sup>.

J'ai l'honneur de ci-jointre très humblement un tableau de la distribution des 200 tonneaux d'orge, que Votre Majesté a en grace accordés aux pauvres des bourgeois armés de cette ville.

Le bulletin de Røraas arriva trop tard pour être inséré dans le dernier Rigs Tidende; mais il le sera dans la feuille qui apparattra demain.

Une députation du Stor Thing nous a aujourd'hui remis son projet de loi concernant le Værnepligtén (l'armement national (4)). Nous l'examinames aussitôt et eûmes tout lieu de le recommander à la haute approbation de Votre Majesté, tant pour la matière que pour le style, excepté ce qui regarde le jeûne au pain et à l'eau, pour les soldats, qui ne veulent pas autrement avancer au grade de sous officier. Mais somme cette loi donne au Roi un vaste pouvoir, quant à la défense du pays, et que la rédaction en est bien faite, notre très humble proposition unanime est que Votre Majesté ne rejete pas ce projet à cause d'une stipulation inconsidérée, qu'il dépend toujours de Votre Majesté de ne pas mettre à exécution.

Je renvoie aujourd'hui le chasseur dernièrement arrivé.

Christiania le 4 Septembre 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

Très humble Apostille  
du 4 Septembre 1818  
à 8 heures du soir.

Le Lieutenant Colonel Fleischer arrive en ce moment et me remet la lettre gracieuse de Votre Majesté du 1 du courant. Mes très humbles rapports précédens, expédiés par les Lieutenans Klink et Stabell auront déjà informé Votre Majesté, que le tumulte des paysans s'est apaisé, et que nous vivons à présent dans une parfaite tranquillité.

Ut in litteris submisce humillimis.

C. Mørner.

## 210. Christiania d. 6. sept. 1818.

Oberstlojtnant Fleischer vil underveis til Trondheim passere Hedemarken og kan avlegge nøiaktig beretning om tilstanden. Mørner stoler på at roen er gjenoprettet, især efter amtmann Weidemanns hjemkomst. Odelstinget frafalt kravet om å stevne grev Wedel for rikstinget. Dette ting har også vedtatt amtmann Colletts forslag om en forenklet kriminell procedyre. Kgl. prop. om undvekne forbrytere og høiesterettsinstruksen vedtatt av lagtinget. Adressen om misbrukene av pressefriheten vil snart bli behandlet. Universitetets navneforandring kan først forelegges neste storting.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 4 de ce mois, et fut expédié par un chasseur.

Le Lieutenant Colonel Fleischer retourne aujourd'hui auprès de Votre Majesté. Il passera par Hedemarken, où l'esprit des paysans est le plus mauvais. Il sera ainsi à même de donner à Votre Majesté des renseignemens peut-être encore plus précis que ceux qu'Elle a déjà reçus. Pour moi, je ne crois pas, que les troubles se renouvellent plus sérieusement; surtout depuis le retour de l'Amtmand Weideman dans son district.

Hier l'Odels Thing prit sa résolution sur le dernier objet, où il a été question de constituer un Rigs Ret. C'était relativement à la perte occasionnée à l'état par la faillite de Weddick et Wendel à Amsterdam. 18 membres de l'Odels Thing exigèrent, que le Comte de Wedel fût accusé, contre 24, qui le libérèrent de toute responsabilité à cet égard.

Hier l'Odels Thing adopta unanimement un projet de l'Amtmand Collett, de simplifier et d'abrégé la procédure criminelle<sup>1)</sup>.



On s'en promet des avantages sous bien des rapports, et même une épargne considérable pour l'état, qui avec les longueurs ordinaires et actuelles, ne perd pas seulement l'entretien de l'accusé, mais qui doit de plus payer le salaire des avocats.

Le Président Sibbern vient de me dire, que, si je voulais clorre le Stor Thing samedi prochain le 12 Septembre, on aurait alors tout achevé de sa part. Mais ne pouvant pas être sûr, que j'aurais alors reçu et l'autorisation et le discours de Votre Majesté requis à cette occasion, je ne pus accepter cet offre pour le moment.

La proposition de Votre Majesté, touchant la tradition en justice des malfaiteurs réciproques des deux pays, ainsi que le projet d'une instruction pour le tribunal suprême, furent agréées hier par le Lag Thing<sup>2</sup>).

Il y aura, en ce moment, entre les personnes, à qui Votre Majesté a parlé de l'adresse touchant les abus de la liberté de la presse, une conférence à ce sujet. Cette affaire ne sera traitée au Stor Thing que mercredi ou jeudi prochain, mais elle sera alors probablement décidée au gré de Votre Majesté<sup>3</sup>).

Quant à la dénomination de l'université<sup>4</sup>), elle ne pourra être changée pendant ce Stor Thing, sa résolution étant déjà prise là-dessus. Je n'ai donc qu'à laisser-là jusqu'au Stor Thing prochain ce projet de loi, dont le §. 1 pourra alors être rédigé selon la volonté de Votre Majesté. C'est aussi l'opinion du professeur Sverdrup.

Christiania le 6 Septembre 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 211. Christiania d. 8. sept. 1818.

Karl Johans brev d. 3. sept. Odelstingets holdning til riksstingsanklage mot Wedel var ikke så gunstig som først antatt. Saken blev bare utsatt til næste storting. Stortinget beklager sig over den innledning kongen har gitt sin sanksjon av finansloven, og ser deri en bebreidelse mot tinget. Stortinget har vedtatt å opta et statslån på 600 000 spdrl. Kongens kroningsdag blev feiret i Christiania med militær salutt og en offentlig bankett, hvor civile og militære autoriteter, samt det høiere borgerskap tok del. De stortingsmedlemmer som ikke kunde få plass ved festen, holdt en særskilt middag. De sedvanlige skåler for kongehuset, for stortinget og for grunnloven og regjering blev utbragt. En sang til dagens helt av H. A. Bjerre-

gaard, til Norge av Conrad N. Schwach. Om aftenen holdt Dramatisk selskap en fest. Epilog av Mauritz Hansen. Bønder og soldater, samlet bak scenen, kom frem og hørte en tale for anledningen, bekranset en buste av kongen og avsang nogen vers, som sendes kongen. Byen var illuminert. Transparenter lyste fra frimurerlosjen, paleet, det militære akademi og flere privathus. Været var smukt, og mange mennesker var på benene.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 6 et fut expédié par le Lieutenant Colonel Fleischer.

Hier j'eus l'honneur de recevoir la lettre gracieuse de Votre Majesté du 3 dernier, et je m'empresse selon ses ordres, de renvoyer aujourd'hui le chasseur, qui en fut porteur.

La résolution de l'Odels Thing dans l'affaire de Weddik et Wendel, décidée à huis clos, n'était pas aussi absolutoire pour le comte de Wedel, qu'on me l'avait d'abord rapporté. Pour éviter, dit-on, de constituer maintenant un Rigs Ret, on a seulement ajourné cette question au Stor Thing prochain, où l'on aura probablement vu le résultat de la faillite, et où l'on aura pu prendre les renseignements, qui manquent aujourd'hui, et que l'on trouve nécessaires pour juger de cette matière<sup>1)</sup>.

Le Stor Thing se chagrine de l'exorde de la sanction, que Votre Majesté a donnée en date du 13 Août dernier aux résolutions du Stor Thing concernant la banque et les finances. Il croit y voir une tournure tendant à le mettre en butte au mécontentement du peuple, si les dernières mesures financières ne sont pas goûtées ou appréciées comme elles méritent de l'être.

Pour se justifier aux yeux de la nation, le Stor Thing se propose de prouver dans sa gazette, qu'il n'a fait qu'accepter en fait de finances les propositions du Roi; et que dans les cas, où l'on s'en est écarté, on ne l'a fait, que pour rendre encore plus larges les facilités que Votre Majesté a voulu accorder aux contribuables<sup>2)</sup>.

Hier on résolut, après de longues discussions, d'autoriser le gouvernement à faire un emprunt de 600 000 Spécies, pour en donner des prêts aux sujets, qui le désireront. M<sup>r</sup> Sebbelow avait proposé, que ce fut un million; mais M<sup>r</sup> Ottesen supposant, qu'on n'aurait pas besoin d'autant, projeta une diminution de 400 000 Spécies, et l'emporta, malgré la résistance de M<sup>r</sup> de Rosenkrantz.

Nous célébrames hier<sup>3)</sup> le couronnement de Votre Majesté d'abord par des salves d'artillerie qui annoncèrent la fête. Le Conseil d'état,

les autres autorités civiles et militaires, ainsi que la première bourgeoisie et plusieurs personnes venues de la campagne s'étaient réunis à un dîner, où moi, ma suite et les trois présidens du Stor Thing fumes les seuls invités. Mais comme il n'y avait pas de place pour tout le Stor Thing, il fit un dîner à part pour lui, et le président du Lag Thing vint presque seul chez nous. En portant les santés de Votre Majesté, de Sa Majesté la Reine et de Son Altesse Royale Mon Seigneur le Prince Royal, on chanta les vers très humblement ci-joints, dont l'auteur est l'étudiant Bierregaard. Le Comte de Wedel proposa ensuite un toast pour la constitution et le Stor Thing, à quoi le président assesseur Arntzen répondit par un autre pour le gouvernement et les Conseillers d'état. En buvant enfin à la prospérité de la Norvège, on chanta les vers ci-inclus, faits par l'étudiant Schwach.

Le soir la société dramatique donna un spectacle, avec un épilogue de l'étudiant Hansen. Des paysans, des soldats et des paysannes Norvégiennes, rassemblés aux noces du couple, qu'on venait d'unir dans la pièce précédente, écoutèrent d'abord un discours du curé sur le double sujet de la fête, et dansèrent après la polonaise (dite celle de réunion) autour du buste transparent de Votre Majesté, placé au milieu de la scène. Ils le couronnèrent ensuite de laurier et de chêne aux acclamations les plus vives et les plus souvent répétées des spectateurs, que j'aye jamais ouies dans ce pays. Ils entonnèrent ensuite avec les acteurs et l'orchestre les vers très humblement ci-joints, et le rideau tomba pendant des cris réitérés d'allégresse et de transport de sentimens élevés.

En sortant du spectacle nous trouvâmes la ville éclairée<sup>4</sup>). Il y avait des transparens à la maison du gouvernement, à la loge des Francs-maçons et chez moi. L'illumination de l'Académie militaire, avec le chiffre couronné de Votre Majesté était riche et bien arrangée au dessus de toutes les autres. L'arc triomphal de Votre Majesté l'était aussi, de même que le frontispice de la maison dramatique. Parmi les maisons particulières celles de Tullin, de Collett, d'Egeberg &c. se signalèrent. Le temps était beau et les rues pleines de monde.

La Société, où nous dînâmes hier se continua par un bal, qui ne finit, que vers 7 heures ce matin.

Christiania le 8 Septembre 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 212. Christiania d. 9. sept. 1818.

Stattholderen har mottatt en rapport av 6. sept. fra oberstløytnant Immanuel Sadolin, hvor der er vedlagt 2 anonyme opfordringer til bønder i Land om å møte frem på Sundvolden d. 11—13. sept. Sadolin hadde bedt prost Johs. Henrik Berg om å formane bøndene til ro fra prekestolen. Foged Hans Th. Meinich har opsnappet originalen til provokasjonene; de sendes gjennom amtmann Sommerfeldt til stattholderen. Bøndene har allerede ved siste leilighet truet med å møte mannsterke op d. 12. sept. Foged Thams og oberstløytnant Henrik Dunker er varskodd. En stafett er sendt til Hedemarken. Mørner vil ikke undlate å gi kongen disse meddelelser, som han dog ikke tillegger stor betydning. Lagtinget har ved forhandlingene om høiesterrettsinstruksen forkastet amtmann Colletts forslag om å forkorte den kriminelle procedure. Stortinget har overdratt statsråd Chr. Krogh å utarbeide en kriminallov for Norge. I lovkomiteen vedblir generalauditor Bergh og stiftamtmann Christie å fungere, medens assessor Jens P. G. Debes er uttrådt. Ekspedisjonssekretær J. H. Vogt er nyvalgt medlem. Stortinget har i en adresse til kongen gjentatt sitt krav om skadeserstatning til Smålenenes amt.

## Très humble Mémoire!

Hier après avoir expédié à Votre Majesté le courier portant ma dernière très humble dépêche de la même date, je reçus du Lieutenant Colonel Sadolin, chef du corps nationale de Valders, un rapport du 6 dernier, contenant une sommation aux paysans de Land, de se rendre à Sundvolden en Ringe Rige le 11 Septembre prochain pour marcher sur Christiania<sup>1)</sup>. Cette pièce que M<sup>r</sup> Sadolin m'a envoyée en original, se trouve très humblement ci-jointe en traduction et en copie *Litt. A.*

Il avait aussitôt écrit au prévôt Bergh, qui devait le même jour faire le sermon à Land, de vouloir exhorter les paysans à rester tranquilles. Le 5 il avait par suite de mes ordres précédens envoyé un officier à Valders, pour s'informer de l'esprit, qui y regne. Il est très bon à Land, à ce que dit M<sup>r</sup> Sadolin, de sorte que ces gens-là ne prendront point part aux dès ordres de leurs voisins, à moins qu'ils n'y soient forcés.

Le susdit officier n'était pas encore de retour, lorsque M<sup>r</sup> Sadolin me fit un second rapport du 6, que je reçus aussi hier, et avec lequel il m'envoya copie d'une autre sommation aux habitans de Land, de se rassembler à Sundvolden le 13 Septembre, dans la même intention d'aller ici.

Ce matin à 3 heures, me parvint par estafette de l'Amtmand Sommerfeldt, l'original de cette convocation, que le Foged Meinich avait attrapée à Kronborg le 5 Septembre, et dont il avait remis une copie

à M<sup>r</sup> Sadolin. J'ai l'honneur de la ci-jointre en traduction et en copie, *Litt. B.*

Les paysans, qui furent dernièrement rassemblés à Sundvolden avaient dit au Foged Thams et à d'autres, qu'ils reviendraient plus forts le 12 Septembre; mais à quoi il ne fit plus d'attention, qu'à leurs autres menaces inconsidérées. J'ordonnai en attendant au Lieutenant Colonel Sadolin d'observer les habitans de Valders, et j'envoyai hier, après la réception de son premier rapport, un officier à Ringe Rige, pour prendre des renseignemens sur ce qui s'y passe, et avec des ordres réitérés au Foged Thams et au Lieutenant Colonel Duncker d'être sur leur garde. Un autre officier part aujourd'hui pour Hedemarken, et nous avons de plus différentes personnes particulières, qui nous donneront des nouvelles, s'il y en a.

Bien que je croye, que ces trames secretes n'auront d'autre résultat, que tout au plus un attroupement pareil à celui de Krokskoven, je n'ai cependant pas dû laisser ignorer Votre Majesté ces bruits et ces indices, qui peut-être ne signifient rien, mais que le bruit et la distance peuvent cependant exagérer et défigurer.

Le Lag Thing réjeta hier au soir le projet de l'Amtman Collett d'abréger la procédure criminelle. Mais en revanche le Stor Thing a résolu aujourd'hui de charger le Conseiler d'état Krohg de projeter un nouveau Code criminel pour ce pays, et de l'en recompenser par un honoraire de 2000 Spécies<sup>2</sup>). Pour tout le reste de la législation, on conservera seulement comme membres ordinaires du Comité législatif, où M<sup>r</sup> Krohg présidéra le Stiftamtmand Christie, l'Auditeur Général Bergh, et le Secrétaire d'expédition Vogt, élu en ce moment, Debes ayant donné sa démission<sup>3</sup>).

Aujourd'hui le Stor Thing a aussi résolu, de supplier Votre Majesté de vouloir, en vertu de la convention de Moss, et autant que possible, procurer de l'indemnisation aux habitans de Smaalehnene, des pertes, qu'ils ont éprouvées par la campagne des troupes Suédoises sur leur territoire en 1814<sup>4</sup>).

Christiania le 9 Septembre 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 213. Christiania d. 12. sept. 1818.

Stattholderen kan meddele kongen at bøndene forholder sig rolig. Fra Ringerike og Valdres, hvor prosten H. J. Stabel har talt bøndene til rette, kommer enslydende beretninger om at gemyttene har falt til ro. Man nøier sig med en adresse til regjeringen, forfattet av Stabel. Stortinget har forkastet forslaget om skadeserstatning til de sagbrukseiere som lider tap ved den nye lov om sagbruksprivilegiens ophør. Adressen til kongen om krigsskadeserstatning fremkalte ingen bemerkninger fra stortingets side. Derimot møtte en lignende adresse til regjeringen adskillig kritikk, og nogen servile setninger blev sløifet. Stortinget har akseptert forslaget fra konsul Thranes far og de tre bankdirektører, som lover å betale — rentefritt — underskuddet i løpet av 10 år. Regjeringen har mottatt mange lovforslag fra stortinget, og venter ennu flere. Kongens budskap om stortingets opløsning avventes.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 9 du courant, et fut expédié par un chasseur.

J'envoye ce courier pour porter à la rencontre de Votre Majesté la poste étrangère, arrivée aujourd'hui, et pour avoir l'honneur de rapporter, que les paysans restent tranquilles. L'officier, que j'avais envoyé parcourir le Ringe Rige, trouva cette province en repos. Le prévôt Stabel de Valdres a apaisé ses paroissiens et les habitans d'alentour, de sorte qu'ils se sont contentés d'envoyer une adresse au gouvernement, laquelle M<sup>r</sup> Stabell a été lui-même obligé d'écrire.

Le 10 ce Stor Thing se refusa à indemniser les propriétaires de moulins à scie privilégiés, de la perte qu'ils éprouveront par la nouvelle loi, qui affranchit cette branche d'industrie<sup>1)</sup>.

Hier le Président lut à l'assemblée, pour obtenir son approbation deux adresses différentes, au Roi, et au gouvernement d'ici, concernant l'indemnisation par la Suède des dégats de guerre occasionnés par ses troupes en 1814. La première<sup>1)</sup> de ces pièces passa sans remarque. Dans l'autre le Stor Thing, en recommandant l'affaire aux soins du Conseil d'état, le pria de s'en charger *avec son intérêt et sa sollicitude accoutumés pour le peuple Norvégien et pour chacun de ses individus*<sup>2)</sup>. Le prêtre Schultz observa, que ce n'était pas une adresse de remerciemens, et qu'on ne devait en conséquence pas se servir d'expressions, qu'on pourrait prendre pour une *quittance* ·/· décharge ·/· de la conduite du Conseil d'état, qui n'avait pas été entièrement approuvée par le Stor Thing. Il voulait donc, que toute cette phrase, ou du moins que le mot *accoutumés*, fut rayée. M<sup>r</sup> Flor y acceda ainsique M<sup>r</sup> Sverdrup. Celui-ci ajouta de plus qu'on devait

appuyer sur ce que les habitans de Smaalehnene n'avaient pu acquitter leurs contributions, faute de cette indemnisation. Au reste, puisque le c. d. gouvernement de Norvège avait donné de ces indemnisations aux endommagés d'alors, sans y être tenu par des conventions, par des promesses ou par des mesures préliminaires, il crut que le gouvernement actuel serait d'autant plus jaloux de procurer maintenant cet avantage aux habitans de Smaalehnene. En allant aux voix 28 décidèrent contre 25 que la phrase complaisante serait ôtée de l'adresse.

Aujourd'hui le Stor Thing a adopté par 50 voix contre 11 l'arrangement à l'amiable, que le père de Thrane et les 3 autres directeurs de la Rigsbank avaient offert; savoir de payer tout le déficit dans l'espace de 10 ans d'ici, et sans intérêt en attendant<sup>9</sup>).

Hier une députation du Stor Thing nous remit nombre de projets de loi, et nous allons en recevoir bien d'avantage aujourd'hui. Je ne crois cependant pas que le Stor Thing puisse en finir ce soir. Nous attendons avec bien de l'impatience les actes appartenant à la clôture du Stor Thing, ainsi que des nouvelles du couronnement de Votre Majesté.

Christiania le 12 Septembre 1818.

Carl Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

#### 214. Christiania d. 14. sept. 1818.

Kongens brev den 7. sept. samt dokumenter vedrørende stortingets opløsning. Rapport av 12. sept. fra løytnant Chr. Ingier om nye bondeforsamlinger i Hallingdal, fra oberstløytnant Dunker, som beretter at en fortropp på ca. 40 bønder hadde nådd Hønefoss. Den samlede regjering vedtok å sende ut patruljer, å gi lensmenn og officerer de fornødne ordres. Senere rapport meddeler at fortroppen er på vei over Sundvolden, hvor bønder fra Hallingdal og kanskje Valdres skal støte til, og gå mot Lysaker bro. Herfra skal sendes deputasjon til kongen. Alle er ubevebnet. Statholderen beroliger kongen med at han har truffet alle fornødne forholdsregler. Men han kan ikke forlate hovedstaden, hvorfor Hartmansdorff sendes til Kongsvinger med rapport og for å motta de siste kongelige ordres på norsk grunn.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était d'avanthier et fut expédié par un chasseur.

Hier à midi, arriva le courier porteur de la lettre gracieuse de Votre Majesté du 7 dernier. Dans la nuit M<sup>rs</sup> Scheel, Mansbach et

Due, ainsi qu'un chasseur, apportant les documens réquis pour la clôture du Stor Thing, sont arrivés ici.

Hier au soir me parvint un rapport du Lieutenant Ingier de Hedalen en Valders, en date du 12 Septembre, qu'ayant appris qu'il y avait connivence entre les paysans d'Aal et de Næss de Hallingdahlen, avec ceux de Hedalen de Valders, il s'y était rendu, pour examiner ce qui en était. A son arrivée à cette église, il y trouva trois hommes d'Aal, qui avaient sommé tous les possesseurs de terres de marcher avec eux non armés à Christiania, et qui avaient menacé de ruiner à leur retour les habitations de ceux, qui s'y refuseraient. Les paysans de Hedalen avaient donc résolu de partir au nombre de 72. pour se réunir à ceux d'autres contrées. Pendant que le Lieutenant faisait son rapport, on vit du monde s'attrouper et on sonna les cloches de l'église pour satisfaire, dit-on, au désir des Hallingdahliens de les entendre, mais sans doute, pour donner le signal du départ.

En même temps avec ce rapport arriva l'aide de camp du Lieutenant Colonel d'Unker, parti de Tandberg en Ringe Rige hier à 2 heures de l'après dinée, qui m'apprit dans l'absence du Foged Thams en Hallingdahlen, que des paysans de cette vallée étaient en marche sur Christiania, et qu'une espèce d'avant garde d'environ 40 hommes étaient venus à Hønefossen, pour commander des chevaux pour les provisions des autres &c. M<sup>r</sup> d'Unker avait en conséquence donné aux compagnies de Modum et de Ringe Rige des ordres de s'assembler en attendant mes dispositions<sup>1)</sup>.

Je fis aussitôt rassembler le Conseil d'état et envoyer des patrouilles autour de la ville. L'aide de camp de M<sup>r</sup> d'Unker lui fut renvoyé avec des ordres de l'Amtmand Collett aux Länsmændene de faire dans l'absence du Foged tout ce qui dépendait d'eux pour arrêter les paysans, et de recourir au Lieutenant d'Unker pour l'assistance nécessaire à faire respecter leur autorité. J'ordonnai à M<sup>r</sup> d'Unker d'employer le militaire surtout à surveiller les mouvemens des paysans, à empêcher toute extravagance de leur part et à me donner de fréquens rapports.

J'en ai reçu un ce matin, apporté par un officier, qui partit de Sundvolden à minuit et demi. M<sup>r</sup> d'Unker me mande par lui, qu'il avait en vain taché de faire retourner les paysans de Hønefossen, où il s'était hier aussitôt rendu. Ils avaient marché par différentes routes et en diverses troupes à Sundvolden, où ils veulent se réunir ce



matin à d'autres qu'ils attendent de Hallingdahlen. Ils semblent y attendre aussi les paysans de Valders. Ils sont tous sans armes, et leur conduite n'avait donné jusques là aucune raison de plainte. Ils prétendent vouloir parler au Roi, Lui dépeindre leur embarras &c. Ils veulent marcher, disent-ils, jusqu'au pont de Lysager à un demi mille d'ici, et envoyer delà des députés à la ville, qui leur apporteront réponse à leurs prétentions. Au reste M<sup>r</sup> d'Unker rapporte que les habitans de Ringe Rige restaient encore tranquilles, mais que quelques uns de Sognedahlen et d'Aadalen étaient attendus aujourd'hui. On n'avait remarqué aucun Landværn ou Soldat nationale parmi les paysans jusques-là arrivés à Sundvolden.

Pour le moment, je n'ai pu faire qu'un resumé des rapports que j'ai reçus. J'ai pris toutes les mesures nécessaires pour prevenir des dès ordres, et j'expédierai un courier à Votre Majesté dès qu'il arrive quelque chose digne d'être rapporté.

Christiania le 14 Septembre 1818  
à 2 heures après midi.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

Ne pouvant pas dans les circonstances actuelles quitter cette place, j'enverrai demain, après la clôture du Stor Thing mon Sécretaire à la rencontre de Votre Majesté à Kongswinger, pour donner les renseignements ultérieurs qu'Elle pourra désirer, et pour prendre Ses ordres en conséquence.

Mørner.

#### 215. Christiania d. 18. sept. 1818.

Mørner har fått bekræftelse, gjennem Hartmansdorff, på kongens tilfredshet med de trufne forholdsregler. Statsminister Anker, statsråd Fasting, og ekspedisjonssekretær Hagerup er ennu ikke vendt tilbake fra Trondheim. Men Motzfeldt er kommet tidnok til å ledsage kongen til Stockholm, og er under de foreliggende omstendigheter den beste rådgiver han kan ha. En rapport fra foged Henrik Harboe om en bondeflokk ved Drammen har foranlediget Mørner til å utkommandere 200 mann under kaptein J. C. Blich, som arresterte ca. 20 bønder ved Gjellebekk. De fleste var visstnok vendt hjem, og roen er gjenoprettet. Komiteen som forhører de pågrepne, har frikjent de fleste og sendt dem hjem. Av ophavsmennene er bare bonden

Paul Meyer funnet. Borgergardens infanterister er på benene. Regjeringen sender en innstilling om at grev Wedel reiser til utlandet med oppdrag å reise statslånet. Oberstløytnant Fleischer og kaptein, kammerherre Hans Rustad vendt tilbake fra Trondheim.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier depeche était du 15 de ce mois et fut expédié par M<sup>r</sup> de Hartmansdorff. Il revint ce matin à la pointe du jour, et nous porta la nouvelle satisfaisante, que Votre Majesté a en grace daigné approuver les mesures adoptées par moi-même et par le Conseil d'état pour dompter l'esprit tumultueux des paysans.

Le Ministre d'Etat Anker de même que M<sup>rs</sup> Fasting et Hagerup ne sont pas encore arrivés ici. Ils doivent se trouver en route, mais nous ignorons leur marche-route, et ne pouvons, d'après d'anciens renseignements, les attendre ici que dans deux ou trois jours, quand même nos couriers les rencontreraient. Ce n'est donc que M<sup>r</sup> Motzfeldt, qui pourra réjoindre Votre Majesté à Strömsholm. Il partira dans la nuit prochaine, et le courier, porteur de cette très humble depeche, commandera ses chevaux, de sorte que l'heure même de son arrivée sera d'avance connue à Votre Majesté. En regrettant la perte de ce digne fonctionnaire, qui m'a été d'une grande utilité dans les occurences actuelles, je félicite Votre Majesté d'être entourée en ce moment important d'un conseiller aussi éclairé et judicieux que lui.

Après l'envoi du courier, qui rencontra Votre Majesté hier à Kongs-winger, je reçus le 16 des rapports de Foged Harboe, qui nous firent redouter un nombreux rassemblement de paysans aux environs de Drammen. Je fis donc de nouveau sortir le 17 à 3 heures de matin un détachement de près de 200 hommes sous les ordres du capitaine Blich. Les capitaines Kjerulf et Hjort commandèrent sous lui l'artillerie et la cavalerie, qui y appartinrent. Ils avaient ordre de bien reconnaître le district dénoncé et d'arrêter toutes les personnes suspectes. Dans la nuit passée, j'ai reçu un rapport du capitaine Blich, annonçant, qu'il avait pris hier à la station de Gällebäck 22 paysans de Lier, qui sont arrivés ici ce matin, mais que les autres, ayant appris l'arrivée du détachement, étaient déjà sur le retour chez eux, et qu'ils s'étaient hâtés d'en avertir le Foged par une députation, pour éviter ainsi d'être poursuivis. J'espère, Sire, que le prompt emploi du militaire fera le même effet par tout, et que l'esprit séditieux, qui nous parut avant-hier s'accroître, s'apaisera bientôt. Un officier entre en ce moment et me rapporte que M<sup>r</sup> Blich ayant trouvé le district

de son inspection tranquille, s'en était retourné avec son détachement, et qu'il va venir ici dans l'instant<sup>1)</sup>.

Le comité continue ses interrogatoires sans relache. Nous n'y avons jusqu'ici gagné d'essentiel, que l'avantage de pouvoir délivrer nombre de gens innocens, qui se sont laissé induire en erreur. Ils reçoivent les passe-ports et les provisions nécessaires pour leur retour sans être escortés par le militaire, parce que celà ne ferait, selon l'opinion unanime de tout le monde, qu'humilier trop les affranchis et aigrir les esprits au lieu de les calmer. Les paysans ne demandent pas mieux, que de presser la marche vers leur domicile, et nous avons des nouvelles de la hâte extraordinaire, avec laquelle quelques uns d'eux, sont rentrés chez eux.

On a eu bien peu d'indices contre les instigateurs. Un d'eux doit être le paysan Paul Meyer qui est resté à la maison; et que nous y faisons maintenant arrêter et conduire ici. Un autre est observé chez lui par les soldats de M<sup>r</sup> d'Unker.

L'infanterie bourgeoise a monté la garde en ville depuis le 14, et l'a fait de bonne grace. Elle sera relevée demain par les renforts que j'ai fait venir de la campagne. J'espère maintenant que ces troubles ne se renouvelleront plus.

Nous avons, d'un commun accord, proposé à Votre Majesté d'envoyer le Comte de Wedel dans l'étranger, pour négocier l'emprunt que le Stor Thing a autorisé le gouvernement à faire<sup>2)</sup>, en faveur de ceux, qui ont besoin de prêts dans ce pays. Quelqu'indispensable que soit sur les lieux le Comte de Wedel, surtout après le départ de M<sup>r</sup> Motzfeldt, j'ai cru ne devoir pas m'opposer à cet arrangement, dont la réussite est si importante et si pressante pour ce pays.

M<sup>rs</sup> Fleischer et Rustad sont arrivés ici; et j'ai l'honneur de remercier Votre Majesté de leur envoi dans un moment, où il me manquait d'officiers.

Christiania le 18 Septembre 1818.

Carl Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 216. Christiania d. 19. sept. 1818.

Karl Johans brev fra Strand. M. sender nærmere oplysninger om amtmann Sommerfeldt. Stortingsmennene spredt for alle vinde, med undtagelse av komitéformenn o. l. Assessor Bergh og politimester Sem forhører avvekslende bøndene. Av 149 pågrepane er de 140 sendt hjem, de fleste angergivne, og ivrige efter å komme avsted. Av ophavsmennene har man bare fått fatt i Østen Ormerud. En hallingdøl Peder Garnaas blir sterkt anbefalt til å få et lån av kongen. Mørner har, mot Wedels garanti, tilstått ham et tilskudd på 75 tønner bygg.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était en date d'hier et fut expédié par courier extraordinaire.

Ce matin un courier m'a porté la lettre gracieuse, que Votre Majesté a daigné m'adresser de Strand. L'amtmand Hannibal Sommerfelt est né à Sukkestad en Toten, où le père Daniel Sommerfelt était Soren-skriver.

Après la fin du Stor Thing tous ses membres s'empressèrent de quitter la ville, surtout les employés. Il n'en restait ici deux jours après la cloture, que le dernier président du Stor Thing et quelques uns des autres présidens, des chefs de comité, et des secrétaires, que l'arrangement et la remise des actes et documens &c. obligeaient à ne pas se mettre immédiatement en route.

Le pays est tranquille. Mais des patrouilles et des reconnaissances continuent également leurs rondes.

Le justicier Berg est infatigable à examiner les paysans. Sa douceur et la vivacité de M<sup>r</sup> Sem se recompensent mutuellement<sup>1)</sup>. De 149 paysans déjà examinés, 140 sont délivrés et renvoyés, à condition cependant de se présenter de nouveau si le procès l'exige. Ils sont en général très sincères, repentans et honteux de leur erreur. Il y en a, qui ont même pleuré, de s'être laissé tellement séduire. Ils sont au comble de leurs vœux de pouvoir retourner chez eux, et en remerciant très humblement le Comité. Quant aux instigateurs, ils ont été assez circonspects, pour ne pas se laisser prendre. On a déjà des preuves contre un d'eux nommé Østen Ormerud, et on a donné des ordres de le faire arrêter où l'on le trouve.

Un riche et considéré paysan de Hallingdahlen, qui s'appelle Peder Levordsen Garnaas, et qui n'a pas été au nombre des tumultueux, est arrivé ici pour demander un prêt à Votre Majesté, qu'il espérait trouver ici. Il est propriétaire de plusieurs biens-fonds, et il m'a montré une liste de ses créances échues de plus de 2000 Spécies. Mais ses

débiteurs, ne peuvent les acquitter pour le moment, de manière qu'il était lui-même sur le point de voir ses terres vendues à l'enchère. Il était fort recommandé par le Comte de Wedel, qui le connaît depuis qu'il fut Amtmand de Hallingdahlen. En espérant l'approbation de Votre Majesté, je pris la liberté hier d'accorder à ce paysan un prêt de 75 tonneaux d'orge à l'échéance d'un an et sous la garantie du Comte de Wedel.

Le Foged Lyng m'a donné ses rapports des deux expéditions contre les paysans, à la tête des quelles il a été comme employé civile. Parmi les 270, qu'il en fit arrêter à la première et parmi les 23 qu'il saisit à la seconde, il n'y a eu qu'un seul homme, qui ait été récalcitrant, ou qui ait donné des réponses morguantes en étant arrêté.

Je renvoie maintenant le Courier arrivé ce matin.

Christiania le 19 Septembre 1818.

Charles Mørner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 217. Christiania d. 22. sept. 1818.

Fortsatt ro i landet, de fleste patruljer inndragne. En enkelt militærpost oprettholdes for å visere de frifunne bønders pass. Pastor Storm Munch har holdt preken for de bønder som ennå ikke er forhørt. 9 vil bli holdt tilbake. De nasjonale tropper sendes snart hjem. Stortinget har ikke gitt bankens direktører beskjed om den 8 måneders utsettelse som blev bevilget innskyterne. Det gjenstår 560 000 spdlr. I Christiania spores god virkning av stortingets løfte om henstand med det halve innskudd, hvis den første del betales kontant. Direksjonen kan utstede sedler for det dobbelte beløp av bankens sølvbeholdning. De debitorer hvis gjeld er forfallen, må betale 1 pct. rente pr. måned til banken. Stattholderen gleder sig over at hans opfatning av Thranes sak faller helt sammen med kongens. Derimot advarer Mørner mot å nedsette en komité som skal undersøke de enkelte innskyteres ressurser. Mørner vil, efter bondeforhørens avslutning, sende kongen en liste over dem som har gjort sig fortjent i sakens anledning. Stattholderen forklarer amtmann Sommerfeldts passivitet. Statsminister Ankers avreise til Stockholm utsettes nogen dager på grunn av upasselighet.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 19 et fut expédié par courier extraordinaire.

Votre Majesté aura déjà appris par M<sup>r</sup> Fasting, qu'à son départ tout était tranquille, et depuis lors rien n'a troublé le calme qui regne ici. Les rapports, qui me parviennent de toute part sont également rassurans, et je fais maintenant rentrer les compagnies rassemblées à Ringe Rige, à l'exception d'un poste, qui observera encore le chemin, et qui visera les passe-ports des paysans delivrés, qui retournent chez eux. Dimanche passé le prevôt Munch tint en l'air un sermon aux prisonniers, qui leur fit beaucoup d'impression. Plusieurs entr'eux lui en remercièrent les larmes aux yeux. On les examine dans le même ordre, qu'ils sont arrivés ici. Maintenant il n'en reste que 62 non entendus. 9 sont séparément emprisonnés. Tous les autres sont renvoyés. Dès que la forteresse en sera encore plus déblayée, je renverrai aussi les troupes nationale rassemblés ici, et qui en attendant, profitent de cette occasion pour s'exercer.

Le Stor Thing n'a pas donné, en tant que l'on sache, des instructions aux directeurs de la banque, pour prolonger le terme de huit mois, accordé aux contribuables<sup>1)</sup>.

La somme qu'ils doivent encore est sans doute justement portée à environ 560000 Spécies. Ceux qui à Christiania sont en arrière de cette contribution, ont déjà un peu commencé à l'acquitter, en voyant, qu'on ne saurait enfin l'éviter. Dans l'espace d'un mois, on verra bien plus d'effet de la persévérance du Stor Thing à cet égard, chacun étant jaloux d'acquérir par le payement immédiat de la moitié de sa quote-part entière, le droit de délai pour le reste<sup>2)</sup>.

Les directeurs de la banque ne sont autorisés à remettre du papier, que pour la somme double de l'argent, qui leur est remis, soit à titre de contribution, soit à celui d'hypothèque de prêts accordés. Il est probable, qu'ils en donneront bientôt, pour remédier ainsi à l'embarras pécuniaire actuel; mesure à laquelle leurs instructions ne mettent pas d'entraves.

L'interêt d'un pour cent par mois, que les débiteurs à la banque sont tenus à payer après l'échéance définitive de leurs dettes, est stipulé sans modification.

L'affaire de Thrane ne m'est pas encore rapportée au Conseil d'état, et je n'ose me prononcer là-dessus, avant d'en avoir entendu tous les détails. En attendant je trouve les observations de Votre Majesté à ce sujet parfaitement justes<sup>3)</sup>, et je me felicite de voir ma manière de penser approuvée d'avance par l'opinion de Votre Majesté.

Mais je ne crois pas, que le Comité, dont parle Votre Majesté, et qui serait chargé d'examiner sur les lieux le vrai état et les besoins des contribuables à la banque, puisse remplir le but bienfaisant, que Votre Majesté veut atteindre. J'apprends au contraire, que Votre Majesté, ou que le gouvernement, en prenant cette mesure ne soit obligé de donner un délai général, contraire aux résolutions du Stor Thing; on ne s'attire gratuitement et l'odieuse qui accompagne le maniement de ces affaires, et le mécontentement de tous ceux, qui ne sont pas censés mériter le ménagement qu'ils désirent, et auquel tout le monde prétend ordinairement et sans distinction<sup>3</sup>).

Dès que les autorités militaires et civiles auront fini leurs travaux à l'égard des paysans tumultueux, je ferai à Votre Majesté mon très humble rapport de ceux, qui se sont distingués. Il y en a cependant eu si peu d'occasion, que personne ne pourra s'attendre à être récompensé de ce qu'il a fait.

Si M<sup>r</sup> Sommerfelt n'a pas été assez attentif à ce qui se passait en Valders, c'est plutôt par dédain des tentatives des perturbateurs que par négligence du bien public, quoiqu'il ne soit pas au reste un fonctionnaire, dont j'ai à me louer.

M<sup>r</sup> d'Anker, qui à la suite du voyage de Trondhiem a été un peu indisposé, se mettra après demain le 24, en route pour Stockholm.

Christiania le 22 Septembre 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 218. Christiania d. 25. sept. 1818.

Alle bønder, på 5 nær, er løslatt. All militær vakt sendt hjem. Byens garnison for tjener forlengelse av den vagtskilling, som tilfaller dem i stortingssesjonen. Ansøking herom sendes kongen gjennom generaladjutanten. Ekstra belønninger til de officerer som har vært utkommandert, bør utstå til stattholderen kan avlegge kongen muntlig rapport. Før sin avreise vil han innsette general Stabell i den verdighet kongen har tiltenkt ham når riket er uten stattholder. Mörner kommer tilbake til sitt forslag om et statsorgan, der kunde tjene som mellemeledd mellem de to rikers autoriteter. Forslaget vedtatt i svensk-norsk statsråd 4. nov. 1817; kgl. prop. derom fremsatt 19. april 1818, som senere blev vedtatt. Mörner efterlyser en lignende fremgangsmåte for Sveriges vedkommende.

Très humble Mémoire!

Mon très humble dernier était du 22, et fut expédié par un chasseur.

Il n'y a maintenant, que 5 paysans, que le comité a jugé nécessaire de détenir encore. Tous les autres sont renvoyés, et je crains presque que le comité n'ait été trop doux envers eux. Mais comme il n'est chargé que de l'information préliminaire, l'interrogatoire définitif pourra remédier, s'il le faut, à la clemence de ces commissaires. J'ai à présent la conviction, que le tumulte ne se renouvellera plus. Les paysans renvoyés n'ont eu à se plaindre que de leur propre égarement et de leurs séducteurs. Ils en ont été en même temps affligés et honteux, de sorte que les vieillards surtout ont évité de parler aux gens, qui les ont rencontrés en route. Tout étant tranquille, je renvoyai avant-hier l'artillerie nationale; la cavalerie est partie aujourd'hui et l'infanterie marchera après demain. Je ne conserverai alors, que la garnison ordinaire. Comme j'ai eu tout lieu d'être content d'elle dans les derniers évènements, je crois ne devoir pas proposer à Votre Majesté de lui soustraire maintenant l'augmentation d'appointemens, qu'elle a eue pendant la durée du Stor Thing et qu'on appelle le Vagt-Skilling. Ce serait la récompenser mal de son zèle, et priver le soldat d'un moyen de subsistance dans la dure saison qui approche, et qui lui offre peu d'occasions de profit extraordinaire. Je vais ainsi faire officiellement par l'aide de camp général mes très humbles représentations à cet égard.

Quant aux officiers, qui se sont distingués à l'occasion du tumulte des paysans, je supplie Votre Majesté de permettre que je L'entretienne verbalement de cette affaire, avant qu'Elle accorde des récompenses afin que l'éclat n'en donne à ce désordre un caractère plus grave qu'il ne mérite.

Maintenant, que tout le monde est rentré dans la ligne de ses devoirs, je pense profiter du congé, que Votre Majesté a daigné m'accorder, et me mettre en route pour Stockholm vers la mi-octobre au plus tard. Avant de partir je revêtirai le Général Stabell de l'autorité que Votre Majesté a bien voulu lui conférer dans mon absence, ainsi que j'exécuterai les ordres, qui pourront encore me parvenir de Sa part<sup>1</sup>).

L'année passée, j'eus l'honneur de fixer l'attention de Votre Majesté sur l'utilité de ce que les autorités Suédoises et Norvégiennes correspondassent directement entr'elles sans le faire plus par l'entremise du Rigs Statholder, afin que la communication réciproque ne s'inter-



rompit pas dans son absence. Votre Majesté approuva aussi mon très humble projet dans un conseil réuni Suédois et Norvégien le 4 Novembre 1817, et en fit émaner en Norvège une ordonnance datée du 14 Avril dernier. Exécutée depuis lors dans ce Royaume, elle fait présumer un arrangement pareil en Suède; mais puisque il n'y a pas été observé jusqu'ici, je suppose, que les autorités Suédoises l'ignorent encore, quoique j'aye rappelé cette affaire à ceux dont en dépend l'expédition. Maintenant que le cas est là, je me suis vu obligé d'adresser à Votre Majesté par le Departement de l'intérieur, de nouvelles représentations à ce sujet, afin que la communication des autorités Suédoises avec celles de Norvège ne cesse pas avec mon depart d'ici?).

Quant aux passe-ports, que j'ai donnés jusqu'ici aux étrangers retournant par la Suède en Dannemark, Votre Majesté daignera m'apprendre, si je dois remettre à cet effet des blancs-signés à M<sup>r</sup> de Hartmansdorff ou s'il doit par procuration signer seul ces passe-ports. Dans le dernier cas, ou si Votre Majesté prend d'autres résolutions à cet égard, Elle voudra en faire prévenir au plutôt les postes sur la frontière Suédoise, afin que les étrangers ne soient pas détenus en Norvège.

Après le départ d'un de mes Aides de camp pour la Suède, je l'ai remplacé par le capitaine Kjerulff de l'artillerie, pour surveiller dans mon absence l'administration de Ladegaards Øen, pour faire soigner les chevaux du Rigs Statholder &c. et j'espere que Votre Majesté daignera approuver ce choix.

Dès que je retourne à Stockholm, mon Secrétaire perd la place, qu'il a eue jusqu'ici à ma table. Ses appointemens actuels ne sont pas calculés ou suffisans, pour supporter aussi les frais de ses vivres, et il ne serait pas convenable, qu'il fréquentât les mauvaises auberges de cette ville. J'ose donc demander la permission gracieuse de Votre Majesté, d'employer les appointemens vacans de mon autre aide de camp, à la sustentation du petit menage, que j'ai conseillé à mon Secrétaire de tenir dans l'absence de son chef.

Je renvoye aujourd'hui, porteur de cette très humble depeche le dernier chasseur de ceux, qui sont arrivés ici en Couriers.

Christiania le 25 Septembre 1718.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

## 219. Christiania d. 30. sept. 1818.

[Østen Ormerud er ennu ikke fakket. De opviglere som sitter i fengsel, har vært lite meddelssomme. Professor Ludv. Stoud Platou anmoder på vegne av en komité, som av kongen er lovet 500 spdrl., til forskjellige understøttelser, å få sig tilstillet denne sum, hvorover man allerede har disponert. Stattholderen ønsker å vite om pengene skal heves av det ekstraordinære fond eller av kongens private fond, som konsul Rohde bestyrer.]

## 220. Christiania d. 1. okt. 1818.

Karl Johans brev d. 29. sept. Et brev fra stattholderen, sendt med kurér, må sjen-synlig være forsinket. Roen er gjenoprettet i landet, og vil sikkert vare. Mörner gleder sig over den hyldest, som efter kongens egen beretning har møtt ham ved hjemkomsten til Sverige, samt bevidner Karl Johan sin takk for et besøk hos grevinne Mörner på deres svenske gods. Stattholderen har fastsatt sin avreise til d. 16. okt., og sender med kureren sin formelle avskjedsansøkninng fra sin norske verdighet, som han gleder sig til å bli fritatt for. Han håper vedblivende å nyde den nåde, som blev ham vist under kongens ophold i Christiania.

Très humble Mémoire!

Ce matin le Lieutenant Hedemark me remit la lettre gracieuse, dont Votre Majesté l'a chargé pour moi en date du 20 Septembre. Il m'étonne que le courier Norvégien Rössler que Votre Majesté m'avait fait expédier de Strand, qui arriva ici le lendemain du départ de M<sup>r</sup> Motzfeldt et que je renvoyai le même jour, chargé d'une très humble dépêche pour Votre Majesté ne fût pas arrivé le 27. En outre de ce très humble rapport du 19, j'ai eu l'honneur d'en envoyer d'autres des 22, 25 et du 30 Septembre, lequel fut expédié hier par la poste ordinaire. Votre Majesté en aura vu, que la tranquillité est parfaitement retablie, et que nous avons les meilleures apparences pour sa durée continuelle.

Je suis très reconnaissant à Votre Majesté des détails, qu'Elle daigna me communiquer sur Son voyage en Suède et sur Son retour à Stockholm<sup>1</sup>). Sachant combien est sincère le devouement que les habitans de la capitale doivent et portent à Votre Majesté sous tant de rapports, il m'est extrêmement agréable Sire, d'apprendre par Votre Majesté Elle-même, qu'Elle apprécie le bon esprit, qui les anime, et qu'ils chercheront toujours à Lui exprimer.

Je ne sais plus comment remercier dûement Votre Majesté de la grace, qu'Elle ne cesse pas de me témoigner et dont Elle m'a donné

une nouvelle preuve, en honorant ma femme de la visite, que Votre Majesté a daigné aussitôt lui faire à notre campagne, où ma présence m'aurait été doublement chère.

Ayant appris, par M<sup>r</sup> de Hartmansdorff à son retour de Kongs-winger, la volonté de Votre Majesté, que je restasse ici pendant une partie du mois d'Octobre, pour installer peut-être mon successeur, je m'y conformai, et je fixai pour mon départ la mi-octobre, terme dont Votre Majesté avait Elle-même parlé à mon Secrétaire. Voyant qu'aucun trouble n'y mettrait plus d'obstacles, je pris la liberté d'informer Votre Majesté, en date du 25 dernier de mon intention de repasser en Suède de cette époque. Je suppose ainsi, que le Comte de Sandels se sera déjà arrangé en conséquence. Mais comme Votre Majesté désire savoir au juste le jour de mon départ, je m'empresse de rapporter très humblement, que je me mettrai en route le 16 du courant. Tout mon établissement étant dissous, et n'ayant plus ni provisions ni rien de ce qu'il me faut pour vivre ici, je ne saurais différer plus longtemps mon départ, en devant aussi profiter du claire de lune d'alors, pour ne pas m'exposer aux dangers du voyage dans l'obscurité.

N'ayant jusqu'ici qu'un congé de 6 mois, j'ai cru devoir, pour observer la forme, donner par ce courier ma démission de mes dignités Norvégiennes. Je me réjouis d'avance d'en être bientôt en grace déchargé, et d'être sur le point de pouvoir en personne remercier Votre Majesté de l'accueil gracieux qu'Elle me fit à Son séjour ici, et que j'espère, qu'Elle daignera me continuer ci-après.

Christiania le 1 Octobre 1818.

Charles Mörner.

au Roi, très humblement.

## 221. Christiania d. 3. okt. 1818.

[Den siste militærpost er nu inndragen, efterat stattholderen har fått rapport om fullstendig ro i Hallingdal. Statsråd Sommerhielm vil senere benytte sig av den permisjon som nu er tilstått ham.]

## 222. Christiania d. 7. okt. 1818.

Kongens brev d. 1. okt. Mørner venter på at hans efterfølger i stattholderembedet, grev Johan August Sandels skal komme og avløse ham. Kongen har gått inn på å ansette en ny adjutant i stattholderkancelliet og forhøie sekretærens gasje. Stattholderen overbringer et forslag om å dele den sum kongen har bevilget til bøndene — 20 000 + 15 000 spd. — i 4 porsjoner. Regnskap vedlagt for korn som er atdelt de siste måneder. Grev Wedel står i ferd med å reise til England. Oberstløytnant, kammerherre Krog oversender en takk for gave til kadettene.

Très humble Mémoire.

Mon très humble dernier était du 3 du courant.

Le Baron de Wedel arriva le 5 au matin, et me remit la lettre, dont Votre Majesté a daigné m'honorer en date du 1 dernier.

Après être resté ici aussi longtemps que le service et la volonté expresse de Votre Majesté m'y engageaient, j'espère que le Comte de Sandels, ayant appris combien il m'est difficile de prolonger mon séjour de Christiania au delà de ce terme, n'aura pas voulu, plus jeune et plus vigoureux que moi, retarder encore d'avantage mon départ en faisant des difficultés, que j'ai évité de faire de mon côté<sup>1</sup>).

Je remercie très humblement Votre Majesté de Son acquiescement à mes propositions d'engager un nouvel Aide de camp, et de salarier mieux mon Secrétaire pendant le temps, qu'il restera seul ici. Je vais donner en conséquence les ordres nécessaires.

Votre Majesté ayant en grace alloué 15 000 Spécies au delà des 20 000, qu'Elle assigna ici en prêt à des paysans nécessaires, le Comité chargé de cette besogne vient de soumettre à mon approbation une répartition du total de 35 000 Spécies sur les 4 évechés, en proportion de leurs quote-parts aux contributions, et de l'embaras, dans lequel ils se trouvent. Cette repartition est faite ainsi :

que l'éveché d'Aggershuus recevra	18 000
celui de Christiansand	„ 8 000
celui de Bergen	„ 4 000
et celui de Trondhiem	„ 5 000
	<hr/>
Spécies	35 000

Je n'y ai rien à observer pour ma part, mais comme l'intention de Votre Majesté m'est inconnue à cet égard, je m'en remets très humblement à Sa résolution en La suppliant de daigner nous la communiquer au plutôt.

J'ai l'honneur de ci-jointre un compte rendu des blés distribués de la part de Votre Majesté depuis le 31 Juillet dernier jusqu'aujourd'hui.

Le Comte de Wedel se propose de partir pour l'Angleterre à la fin de cette semaine.

Le Chambellan Krog m'a prié de transmettre ci-joint à Votre Majesté une très humble adresse de sa part, pour La remercier du nouveau cadeau, qu'Elle vient de faire aux cadets.

Christiania le 7 Octobre 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

### 223. Christiania d. 14. okt. 1818.

Karl Johans brev d. 7. okt. Mörner avventer den nye stattholders ankomst. Grev Wedel er reist til England, for sent til å få kongens brev, som Mörner har åpnet, og erfaret kongens ønske om å se Wedel før avreisen. Han kan formodentlig ikke nåes av kurér før avreisen fra Göteborg. Sommerhielm har overtatt forsvarsdepartementet, Collett finansdepartementet. Fra en norsk brigg har man fått melding om at den har nådd havn i nærheten av Bergen, efter å ha klaret påkjenningen av et sterkt uvær.

Très humble Mémoire !

Mon très humble dernier était du 7 du courant.

Le 12 me parvint la lettre gracieuse de Votre Majesté du 7, par un courier expédié de Rosersberg. Puisque c'est la volonté de Votre Majesté, que je reste ici quelques jours avec mon successeur, quand même il tarde d'arriver, je m'y conformerai volontiers, et avec le plaisir, que je ressens toujours en pouvant remplir les désirs de Votre Majesté.

Le Comte de Wedel partit d'ici le 11 à 3 heures du matin. A 11 heures arriva un chasseur portant une lettre pour lui, que j'ouvris dans son absence. Apprenant par là, que Votre Majesté désirait parler au Comte de Wedel avant son départ j'expédiai aussitôt un autre courier après lui à Gothenbourg, parceque celui, qui vint d'arriver était enivré — raison probable pourquoi il ne fût pas rendu ici la veille ou dans la nuit. Le Comte, après avoir attendu l'arrivée de la malle de Stockholm, envoya le 10 un avant coureur pour commander ses chevaux. Il était de plus muni d'un passe-port de courier, pour pouvoir arriver le 23 au matin d'assez bonne heure, pour s'embarquer sur le paquet-bot qui va tous les mardis en Angleterre. Si le vent était alors

favorable, il est douteux, que le courrier ait pu arriver à sa destination avant le départ de M<sup>r</sup> le Comte.

Le Conseiller d'état Sommerhjelm est arrivé, et il s'est chargé du Département militaire, tout comme M<sup>r</sup> Collett de celui des finances.

Le brick Norvégien nous a donné de ces nouvelles en s'approvisionnant dans un port à la distance de quelques milles de Bergen. Le chef de ce bâtiment ne parle cependant pas de ceux de Carlsrona, qui s'étaient probablement séparés de lui, en prenant une autre direction. Ce brick avait essuyé une tempête, mais sans en être endommagé.

Les émigrés Allemands sont partis de Bergen.

Christiania le 14 Octobre 1818.

Charles Mörner.

Aug. de Hartmansdorff

au Roi, très humblement.

Nr. 2. <sup>1)</sup> Konsul Peder Isaachsen, Christiansand, stedsønn av statsråd Diderich Hegermanns hustru Hanne Susanne Nideros, gift første gang med konsul Daniel Isaachsen. Om Isaachsens lån se Karl Johans brev til Riksståthållaren Mörner 1816—18, utg. genom Sofie Aubert Lindbæk, Sth. 1935, s. 1 f., s. 11, note. <sup>2)</sup> K. J.'s brev, s. 1 f., s. 9, note. <sup>3)</sup> Kaptein Tambs søkte om erstatning for skade voldt ved krigen 1814, se K. J.'s brev s. 2, note. <sup>4)</sup> Pengebeløp bestemt for forskjellige formål i Norge og avsatt av kongehusets apanasje (« les fonds extraordinaires ») og av Carl Johans private inntekter (« les fonds particuliers »), se K. J.'s brev s. V. <sup>5)</sup> Tilveiebringelse av Norges banks fond ved frivillige bidrag i henhold til første alternativ i loven om pengevesenet 14. juni 1816 og tegningsinnbydelse 1. juli s. å. avhang av at minimumsbeløpet — 2 mill. spdrl. — blev tegnet innen 1. okt., se K. J.'s brev s. 16, note. <sup>6)</sup> Krigsskolen, som er grunnlagt ved kgl. res. 16. des. 1750, kaltes oprinnelig Den matematiske skole, senere Det norske militære institutt. Efter omorganiseringen 1804 blev skolens offisielle navn « Det Kongelige Norske Land Cadet Corps ». (B. Fr. Sinding-Larsen: Den norske krigsskoles historie, Kra. 1900.) I regestene til Mørners rapporter er benyttet Mørners egen betegnelse « det militære akademi ». — Krigsskolens chef siden 1790 var statsråd Hegermann.

Nr. 3. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev, s. 11, note 2. <sup>2)</sup> Det Norske Nationalblad for 8. aug. 1816 (H. 4, nr. 13—16) blev sendt kronprinsen i en avskrift som er innbundet sammen med hans brev til Mörner. Artiklens forfatter klager over at man til Carl Johans tre reiser gjennom Vinger 1814 og 1815 hadde forordnet dobbelt så mange hester som nødvendig, at skyssen ikke blev betalt, og at taksten dessuten var for lav. Se for øvrig K. J.'s brev s. 5 ff. og Mørners rapporter 25. sept. og 2. okt. Den fornærmede foged D. G. Høegh fikk i statsråd 17. sept. beneficium processus gratuiti mot bladet. <sup>3)</sup> Om medaljene, se Kgl. res. 28. sept. 1816. (Str. H. P. 2. 1476.) <sup>4)</sup> « Tukthuset », jfr. s. 42. <sup>5)</sup> Under sitt opphold i Norge som visekonge juni—juli 1816 sanksjonerte Carl Johan 5. juli Lov indeh. Modificationer og nærmere Bestemmelser angaaende Kongeriget Norges væbnede Magt m. v. Som følge av denne lov nedsatte stattholderen grev H. H. v. Essen 20. juli en komité med statsråd Peter Motzfeldt som formann. (V. Hafner: Innstillinger og betenkninger 1814—1924, Oslo 1925, s. 24.) Komitéens første forslag om de officerer som vilde bli overflødige ved armereduksjonen, blev ferdig allerede 27. sept. og sendt kongen gjennom den norske regjering 12. okt. (Str. H. P. 2. 1524.) Se for øvrig K. J.'s brev, s. 50, note 2 og s. 99 ff. Jfr. Mørners brev nr. 42, 97, 106.

Nr. 4. <sup>1)</sup> « Smålenssaken », se K. J.'s brev s. 11, note 3, ennvidere Storth. Forh. april 18, s. 44 f. og sept. s. 4. s. 33 f. Se ennvidere Poul Holst: Smaalehnssagen, Chr. 1834.

Nr. 5. <sup>1)</sup> Ved kgl. res. 28. sept. 1816 var besluttet at stattholderens og statsrådenes gasjer skulde utbetales i spdrl., ikke i pund sterling. Statskassen vilde etter-skuddsvis dekke eventuelle tap. (Str. H. P. 2. 1487.) Jfr. K. J.'s brev s. 8, note 1. <sup>2)</sup> Jfr. s. 42.

Nr. 6. <sup>1)</sup> Mørners forslag om å la de innkomne penger anvendes som avdrag på Smålenenes bidrag til den nye bank blev unådig optatt av kronprinsen, se K. J.'s brev s. 13 ff.

Nr. 8. <sup>1)</sup> Spørsmålet om å utnevne Jonas Rein til biskop i Bergen, se K. J.'s brev s. 17, note 1. Reins erklæring til stattholderen 14. des. er trykt s. 48 f. Jfr. Mørners rapporter 9. nov. og 27. des. <sup>2)</sup> Kjøpmann Hans Collin — 22. nov. 1816 utnevnt til « Hofraad » — var gift med en datter av grev Carl Jacob Waldemar v. Schmettow (i regesten feilaktig kalt G.W.C. Schmettow). Om grev Schmettows holdning 1814 og hans forhold til kronprinsen, se bl. a. Af Grev Schmettows Correspondance, 1813 og 1814 (Det Kgl. Norske Videnskabers-Selskabs Skrifter, 5, Trondhj. 1868, s. 59 ff.). <sup>3)</sup> Se ovenfor br. 3, note 5.

Nr. 12. <sup>1)</sup> Det dramatiske selskap kom istand 1780 efter innbydelse av Bernt Anker m. fl. Se H. J. Huitfeldt-Kaas: Christiania Theaterhistorie, Kbh. 1876(—77) og Conradine Dunker: Det dramatiske selskab i Christiania (St. Hallvard 1915, s. 144 ff. og 210 ff.). <sup>2)</sup> K. J.'s brev s. 51, note 1.

Nr. 17. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 29, note 1 og nedenfor s. 76—78 samt især s. 80—82. <sup>2)</sup> K. J.'s brev s. 23, note. <sup>3)</sup> Henrik Anker Bjerregaards sang til prins Oscar er trykt i Conrad N. Schwachs *Nor for* 1816, s. 127 f. <sup>4)</sup> Utnevnelsene 1. juli 1816 til hoffet blev offentliggjort i *Den Norske Rigestidende* 9. nov. <sup>5)</sup> K. J.'s brev s. 24, note 1. Se også Caspar Aubert: *Lier og Matrand 1814* (Norsk militært tidsskr. B. 77, 1914, s. 395 ff.).

Nr. 19. <sup>1)</sup> Statsråd M. G. Rosencrantz, eier av Borregaard og Hafslund, som ved sitt giftermål 1796 med Maren Juel var blitt en av landets rikeste menn, kom efter krigen i økonomiske vanskeligheter bl. a. som følge av konjunktorene. R. gjorde opbud i 1831.

Nr. 24. <sup>1)</sup> Det Kgl. Norske Søcadetkorps blev oprettet ved kgl. res. 23. des. 1816.

Nr. 26. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 39.

Nr. 27. <sup>1)</sup> Mørner sikter til urolighetene i 1795, utførlig skildret i O. A. Øverland: *De norske bygdemagasiner*, Kra. 1913, s. 544 ff., *Kristianias historie*, B. 3, av Edv. Bull og Valborg Sønstevoid, s. 440 ff. <sup>2)</sup> Det militære sykehus på Hammersborg blev opført 1805 og rummet ca. 50 patienter. <sup>3)</sup> Tukt- og forbedringshuset blev opført ca. 1740 for kvinnelige og mannlige fanger. Blev utvidet med en ny bygning 1831, som bare skulde rumme mannsfanger. Blev, efter bodsfengslets opprettelse 1851, utelukkende anvendt som kvinnefengsel. <sup>4)</sup> Aggershus Amts Sygehuus, i Galgeborgsgaten (nu St. Hallvards gt.), blev oprettet 1791, efterat Dr. Sundius' radesykehospital var brent. Akershus Amts sykehus fortsettes i Akers sykehus. (Gudrun Natrud: *Lovgivningen mot de smittsomme sykdommer i Norge*. Manuskript). <sup>5)</sup> « Opslo Dollhus » anlagt efter kgl. Fundats 1776, underordnet Oslo Hospital og oprettet av dettes fond (se nedenstående note) støtte umiddelbart op til hospitalet og kirken. Et kgl. reskript av 27. juli 1804 om utvidelse av bygningen, som bare kunde huse 20 syke, blev ikke utført. (Budstikken 1821—22, nr. 75—79: Beretning om Opslo Dollhuses nuværende Tilstand. Meddelt av Dr. med. Fredrik Holst, Stadsfysikus i Christiania).

<sup>6)</sup> Oslo Hospital — oprinnelig et franciskanerkloster, senere bestemt til å underholde og forpleie fattige og syke — var på denne tid en forsørgelsesanstalt for alderssvake, trengende embedsmenns og borgeres enker og deres døtre. Den første bygning brente under syvårskrigen. Gjenoppbygget i 1580. Den eldste del av det « nye » hospitalet var nedbrent 1793. Se *Norske Stiftelser*. B. III, s. 194 ff., samt Alf Collett: *Gamle*



Christianiabilde, s. 312. Edv. Bull og Valborg Sønstevoid, Kristianias historie I—III fl. st. (jfr. reg.). <sup>7)</sup> Arbeidsanstalten Christian Augusts minde, stiftet den 29. des. 1809 ved en takkefest for freden og avskjed med Chr. August, erhvervet 1812 general Mangelsens gård i Storgaten, « Mangelsgården ». Den blev først benyttet efter sin hensikt 1818, da Karl Johan øket anstaltens fond ved en gave. (Norske Stiftelser. B. III, s. 189 ff.)

Nr. 28. <sup>1)</sup> Under 8. nov. 1817 innstiller regjeringen på kgl. approbasjon til å oprette en « tvungen bank i Norge ». Kongen resolverte at kunnngjørelsen skulde utsettes til utfallet av den frivillige subskripsjon for hele landet forelå. Den 14. des. underskrev kongen kunnngjørelsen. Se ovenfor brev 2, note 5 og Str. H. P. 2. 1631 og 1686. <sup>2)</sup> Se Mørners rapporter 18. og 27. des. 1816, samt K. J.'s brev s. 37, note.

Nr. 31. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 34, note. Den rapport Mørner hentyder til, finnes ikke. <sup>2)</sup> K. J.'s brev s. 44, note. <sup>3)</sup> K. J.'s brev s. 44, note og s. 49.

Nr. 32. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 42, note. <sup>2)</sup> Se ovenfor brev 2, note 5.

Nr. 34. <sup>1)</sup> Med La direction des Institutions pieuses menes stiftsdireksjonen, som utgjordes av biskop og stiftamtann.

Nr. 37. <sup>1)</sup> Lov 1. juli 1816 tillot brennevinsbrenning under visse betingelser. Ifølge lovens § 1 skal det « herefter være enhver skatteydende Eier eller Bruger og Besidder af matrikulert Jordegods tilladt at brænde Brændevin; men det skal være enhver saadan aldeles forbudt, at opkjøbe Korn til Forbrugelse ved Brændevisbrænden, videre end til egen Huusholdnings Behov, eller at udskjænke Brændevin for Betaling ». Samme lovs § 3 bestemmer at i « Kjøb- og Ladestederne skal det være Borgerne tilladt at brænde Brændevin ». . . . Det siste blev på grunn av « Kornhøstens Udfald » midlertidig forbudt ved provisorisk anordning 20. jan. 1817; forbudet skulde gjelde til utgangen av juni.

Nr. 38. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev s. 90, noten samt N. Rygg: Norges banks historie I. Kra. 1918, s. 382.

Nr. 39. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 44, note samt ovenfor brev 31, note 2 og 3. <sup>2)</sup> Jfr. s. 48 samt K. J.'s brev s. 44, note.

Nr. 42. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev s. 50, note 2, samt ovenfor s. 4. Regjeringens innstilling med tilføielse av Mørners særlige endringsforslag fulgtes av en kgl. res. 20. feb. 1817 om « de ved Reduktionen afskedigede Officerer ». (Str. H. P. 3. 1821). Den endelige vedtagne plan for Norges feltarmé blev sendt med skrivelse 28. mai 1817 og vedtatt ved kgl. res. 3. juli. Jfr. kgl. res. 19. sept., 13. okt. og 13. des. Den nye plan trådte ikraft 1. jan. 1818.

Nr. 43. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev s. 54 og 50, noten. <sup>2)</sup> Se K. J.'s brev s. 46, note. Det Norske Nationalblad 11. jan. 1817 (H. 5—6) har et innlegg mot salget av de fartøier vi nettop hadde kjøpt fra Danmark. I sin rapport minner Fasting om at det gjaldt de 3 dårligste fartøier, hvis skjebne var avgjort ved kgl. res. 12. sept. 1816, og ber om at beslutningen må bli opprettholdt.

Nr. 44. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev s. 54, note. <sup>2)</sup> Se smst. s. 55, note 1. <sup>3)</sup> Se smst. s. 55, note 2.

Nr. 45. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev s. 51, note 2, og s. 58. <sup>2)</sup> Se smst. s. 58, note 2.

Nr. 46. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev s. 62 (brev nr. 42, regest) og s. 78, note.

Nr. 47. <sup>1)</sup> Om dette bondeopløp, se de følgende rapporter samt brev av Røslein s. 76, videre K. J.'s brev s. 59, note, og s. 63 ff. Armékommandoens kopibøker 1817, nr. 77, 79 ff.

Nr. 51. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev s. 66. <sup>2)</sup> Ved kgl. res. 3. feb. 1817 blev det besluttet at bankskatten kunde betales med riksbankdaler (à 25 pr. specie) istedenfor sølv. Se K. J.'s brev s. 90, note. <sup>3)</sup> Carl Johans mistillid til grev Trampe kommer til syne i hans brev a. des. 1816 til Mørner (K. J.'s brev s. 31 ff.). Trampe hadde vært knyttet til Christian Frederik og var av denne bl. a. utsett til medlem av den påtenkte regjeringsskomisjon 1813. (Y. Nielsen: Lensgreve J. C. H. Wedel Jarlsberg 1779—1840 II, s. 18 og 25). <sup>4)</sup> For å bringe Rørs kobberværk på fote efter krigen og pengekrisen var der i 1816 nedsatt en kommisjon, hvis arbeide ligger til grunn for Rørsloven av 12. sept. 1818. (H. Dahle: Rørs kobberværk, Thjem 1894, s. 290 ff.) <sup>5)</sup> Se brev 69, note 2. <sup>6)</sup> Se brev 69, note 2. <sup>7)</sup> Se ovenfor s. 67—78 samt K. J.'s brev s. 55, note 2.

Nr. 53. <sup>1)</sup> Det norske handelsflagg var ikke anerkjent av barbareskstatene; de norske skib måtte derfor seile under svensk flagg syd for Kapp Finisterre. Se for øvrig K. J.'s brev s. 143, note 2.

Nr. 56. <sup>1)</sup> Ryktene om sammensvergelse mot Carl Johan fra « den Gustavianske liga »s side og de påfølgende sikkerhetsforanstaltninger vakte forferdelse i Norge; ryktene sporedes siden tilbake til sitt ophav — en simpel angiver. Se K. J.'s brev s. 68, note.

Nr. 60. <sup>1)</sup> Jfr. brev nr. 62. <sup>2)</sup> Se K. J.'s brev s. 76, note.

Nr. 63. <sup>1)</sup> Se Str. H. P. 2. 1710. (Regj. innstilling 14. des. 1816). <sup>2)</sup> Av Justitsdepartementets Referatprotokoll 1817 nr. 81, 85a og 1306, samt 1818 nr. 57 og 258 fremgår at « Almuen i Kolvereid og Nærøe Sogn have vist sig modvillige til at arbeide paa Postveiens Istandsættelse . . . Forhør har ikke kunnet fremmes formedelst lovstridigt Forhør ». Efterat amtet innskjerpes « selv at træffe de Foranstaltninger til Orden og Roligheds Overholdelse, som Loven hjemler », men disse anstalter viser sig å være forgjeves, blir der sendt militær kommando for at bevirke Orden ved Forhørene.

Nr. 66. <sup>1)</sup> Blandt de universitetsspørsmål som vakte strid mellem statsmaktene og Det Akademiske Kollegium, og som i virkeligheten gjaldt Universitetets stilling som fri institusjon, var også feiringen av stiftelsesdagen 2. sept. Om denne strid og om universitetsfundasen, som først kom i stand 1824, se K. J.'s brev s. 64, note samt Str. H. P. 4. 3250. <sup>2)</sup> Se K. J.'s brev s. 90, noten. <sup>3)</sup> Se K. J.'s brev s. 90, noten.

Nr. 67. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 70, note, hvor det omhandlede sted i Nationalbladet 25. mars 1817 er citert i utdrag. <sup>2)</sup> Også Regjeringen misbilliget amtmann Schouboe's direkte henvendelse til kronprinsen, se K. J.'s brev s. 52, note. <sup>3)</sup> K. J.'s brev s. 86, note.

Nr. 69. <sup>1)</sup> 7. jan. 1817 fikk man i Christiania melding om at handelshuset Weddick & Wendel i Amsterdam hadde innstillet betalingene. Huset hadde pantsatt de varer som det hadde i kommisjon for den norske stat, som dessuten led tap på grunn av manglende betaling for leveranser som allerede var solgt. Se Finansdepartementets referatprotokoll 1817, I, 104 samt Y. Nielsen: Grev H. Wedel Jarlsberg III, s. 21, 137 f. og 161 f. Om fallittens videre følger, se Storth. Forh. april 1818, s. 70 og august 1818, s. 453 ff. og 537 ff. samt Stort. Efterretn. 1814—33, I, s. 604 ff. Se envidere Nationalbladet 7. april 1818 (s. 238 ff.). <sup>2)</sup> Blandt alle de katastrofer, som omkring 1814 ramte Drammen, f. eks. trelasteksportens nesten totale ophør takket være de høie engelske tollsatser, var sagbruksprivilegiernes avskaffelse et hårdt støt for

skogeierne. Dessuten blev, ved fordelingen av de ekstraordinære skattepålæg til den nye bank, Drammen sterkt forfordelt. Weddick & Wendels fallitt berørte endelig Drammens forretningsstand følelig. Branden på Bragernes 2. mai 1817 bringer begeret til å flyte over. Nils Omsteds «innbydelse» til sine kreditorer til et møte hvor en bekreftet status av hans formue vil bli fremlagt, var innledningen til den lavine av fallitter som i de følgende år herjet byen. Se Drammen 1811—1911, Drammen 1911, s. 593 f. samt Storth. forh. aug. 1818, s. 234, 314, Flors henvendelse til stortinget, s. 333—39.

Nr. 70. <sup>1)</sup> Kongen tilstod enken efter biskop J. N. Brun 2000 rbdlr. i gratiale, se K. J.'s brev s. 77.

Nr. 79. <sup>1)</sup> Se br. 47 med note og følgende rapporter.

Nr. 80. <sup>1)</sup> Oberst Jacob Frederik Schilling blev utnevnt til felttøimester og chef or artilleribrigaden fra 1. jan. 1818. <sup>2)</sup> K. J.'s brev s. 50, note. <sup>3)</sup> Br. 70, note.

Nr. 81. <sup>1)</sup> Regjeringens ansøknin om å få utstedt interimisbevis på 60 sk. blev avslått ved kgl. res. 10. mai 1817. Saken blev henvist til direksjonen for Norges bank, som inntok samme standpunkt som kongen. Se K. J.'s brev s. 90, note.

Nr. 85. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 82, note.

Nr. 86. <sup>1)</sup> Ruseløkbakken — tilhørende Erich Smith, stod åpen for byens innvånere. Men politiet nedlegger 1817 forbud mot at her holdes St. Hansfest på grunn av brandfaren. I steden blir man henvist til den borgerlige eksercerplass ved Akers kirke. (Arno Berg i St. Hallvard. B. 14, s. 182—83.)

Nr. 87. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 51, note 2, samt s. 58. <sup>2)</sup> Smsts. s. 94, note.

Nr. 88. <sup>1)</sup> Kjøpmann Morten Leuchs byresidens i Rådhusgaten blev senere stats-eiendom og huset stiftsoverretten (derav navnet). Derpå fikk høiesterett lokale i eiendommen, inntil den gikk over til å bli representasjonsbolig for stattholder og statsminister. Nu er den nedrevet, og har gitt plass for sjøfartsbygningen. (Alf Collett: Gamle Christianiabilde s. 126—127 samt Bull og Sønstevoold: Kristianias historie III, s. 16—17).

Nr. 89. <sup>1)</sup> Artilleriløitnant Bodoms og sekondløitnant Kollers forseelse i oktober måned 1816 har pådraget dem arrest. De irettesettes derpå av oberst Schilling den 17. febr. 1817. Stabskriksrettsdom avholdes, efter Mørners befaling, 16. april. Bemeldte officerer innanker saken for høiesterett, men frafaller dette krav. (Militærarkivet, general-auditoriatet VIII a. Rettsaker 31. 1817 samt Armékommandoens kopibøker 1817, nr. 100, 291, 399. Riksarkivet).

Nr. 90. <sup>1)</sup> Chr. Christopher Weidemann blev sorenskriver for Toten, Biri og Var-dal og bosatte sig på sin gård Billerud, Ø. Toten.

Nr. 91. <sup>1)</sup> Ifølge muntlig tradisjon på Hedmark hadde kronprinsen under sitt ophold i Løten lovet Tolline en pengesum, dersom hun innen årets utgang blev gift med en mann i offentlig stilling. Se forøvrig K. J.'s brev s. 93. Samuel Mandahl, skal være Peter G. Mandall. <sup>2)</sup> Se K. J.'s brev s. 90, noten.

Nr. 92. <sup>1)</sup> Nationalbladet nr. 17—18, 1817, h. 8, s. 75 og Christiania Intelligentsedler nr. 60 og 61. Se for øvrig K. J.'s brev s. 90. <sup>2)</sup> Se K. J.'s brev s. 14, note.

Nr. 94. <sup>1)</sup> Dikteren Johan Storm Munch var sogneprest i Sande menighet, Jarls-berg grevskap. Da han delte sin venn grev Wedels politiske opfatning, blev han i 1814 likesom denne gjenstand for forfølgelse i pressen, særlig i Intelligentsedlene (se dette blad for 22. og 26. juli samt 2. aug. 1817, ennvidere Y. Nielsen: Grev Wedel II, s. 239 f.) Kritikk over ansettelsen, se Nationalbladet 1817 9 h. nr. 5—8, s. 21—27. Svar fra Munch smst. nr. 25—28, s. 98 ff.

Nr. 97. <sup>1)</sup> Oberst Stabell, som i 1815 hadde fått sverdordenens ridderkors i briljanter, blev 7. feb. 1817 forfremmet til kommandør. <sup>2)</sup> Til kommandant på Kongsvinger festning blev 19. sept. utnevnt den 60-årige oberst Nicolai Frederik Reichwein Huitfeldt, som blev stående i denne stilling til sin død (1835). Se K. J.'s brev s. 103—104. Frederik Ferd. Fischer blev 1. jan. 1818 oberstløytnant og i 1832 oberst og kommandant på Fredrikstad festning. <sup>3)</sup> Se ovenfor s. 47 samt K. J.'s brev s. 34.

<sup>4)</sup> Carl Ludvig von Haxthausen, kaptein, senere kammerjunker.

Nr. 99. <sup>1)</sup> Se ovenfor s. 3 o. fl. st. samt K. J.'s brev s. 11, note og 105, note.

Nr. 105. <sup>1)</sup> Se note til brev nr. 99, s. 141.

Nr. 106. <sup>1)</sup> § 15 i grunnloven handler om statsrådsavdelingen i Stockholm og bestemmer bl. a. at ingen norske saker må avgjøres med mindre betenkning er innhentet hos regjeringen i Christiania. De øvrige citerte paragrafer omhandler embedsbesttelser. Ifølge § 28 skulde forestillinger om embeders besttelse og om andre saker av viktighet foredras av fagministeren. <sup>2)</sup> Grunnlovsbestemmelse om innfødsrett § 92 litr. c bestemmer at de borgere « som herefter opholde sig i Riget i 10 år, er norske borgere ».

<sup>3)</sup> Se ovenfor s. 63 ff. og 136 ff. samt K. J.'s brev s. 50, note 2 og s. 99, note. Den kgl. res. 13. juli « afgir foreløbige Bestemmelser med hensyn til de forandringer ved Arméen, som bliver en Følge af Loven, dateret den 5te Juli d. a., angaaende den væbnede Magt m. v. » (J. A. S. Schmidt: Love, Anordninger 1814—1848).

<sup>4)</sup> Generalmajor Johan Georg Mejlænder gikk av på vartpenger 1. jan. 1818, men blev i april s. å. efter general Ohmes død utnevnt til kommandant på Fredrikstad festning. Oberst Hans de Place beholdt sin plass på reduksjonslisten. <sup>5)</sup> I Grl. § 22 står: « Embedsmænd kan ikke uden efter dom, afsættes, ei heller mod deres vilje, forflyttes ».

<sup>6)</sup> Forordning 15. jan. 1776 om innfødsretten, kabinetsordre 30. mars s. å. <sup>7)</sup> De kommanderende generaler Lowzow, Arenfeldt og Sejersted var satt på reduksjonslisten. Chr. F. P. Th. Lowzow, Bergenusiske armédivisjon, blev 1. jan. 1818 chef for Bergenske infanteribrigade. Likeledes blev generalløytnant Chr. D. A. Arenfeldt chef for Christiansandske infanteribrigade og generalmajor Johs. Sejersted chef for Trondhjemske brigade.

<sup>8)</sup> Generalmajor Carsten Gerhard Bang var chef for Rørisiske bergjegerkorps, som blev opløst ved hærreduksjonen. Bang gikk av på vartpenger. Oberst Nicolai Tidemand var av regjeringen innstillet til chef for Christiansandske brigade, men kom ikke i betraktning, da de kommanderende generaler fikk brigader. Tidemand fikk senere brigadeforsjers gasje (fra 1. jan. 1819). Jfr. K. J.'s brev s. 152, note 1. Se videre om Tidemands politiske holdning, Drammen 1811—1911, s. 109. <sup>9)</sup> Se ovenfor s. 116. <sup>10)</sup> Se ovenfor brev 97, note 2.

Nr. 108. <sup>1)</sup> Tollforordningen 1. feb. 1797 tillater oplegg av kornvarer for fremmed regning og sammes gjenutførelse til fremmed sted imot å erlegge en transittoll. Se for øvrig K. J.'s brev s. 106, note.

Nr. 112. <sup>1)</sup> Av Akershus Garnisons stabsforhør d. 18de—20de sept. 1817 fremgikk det at noen officerer inne i hovedvakt, med « høi røst » hadde istemt Abrahamsons vise: « Min Søn, om du vil i Verden frem, saa buk », idet major Schjøtt passerte over broen til Øvre-Vold. (Innkommne Skrivelser til Akershus kommandantskap 1817. Utdrag av Akershus justitsprotokoll.)

Nr. 113. <sup>1)</sup> Kjøpmann Eilert H. Fleischer blev 1819 efter Johan Vilhelm Karstrøms død konsul i Neapel. (Joh. Ax. Almquist: Kommerskollegium och Rikens Ständers manufakturkontor samt konsulsstaten s. 397.) Den omtalte medansøker er bankier B. Samson.

Nr. 114. <sup>1)</sup> Om reparasjonen av Paleet, som tjente som bolig for konge og statholder til 1849, se Kristianias historie IV, s. 52. 16. okt. 1816 skriver Mörner til L. v. Engeström (Engeströmska Samlingen, Kungl. bibl., Stockholm): « Det som verkeligen mycket plågar oss är dåliga rum, som jag nu måste låta förbättra på egen kostnad och med egna kakelugnar, det torde hjälpa något och menar få kostnaden för 400 Rxdlr banco specie » . . . I brev 19. nov. s. å. heter det: . . . « ehuru jag insatt svenska kakelugnar i alla rum, så kunna de ej hållas varma ». Videre 1. feb. 1817: . . . « min hälsa lider mycket af slemme Værelser — jag ämnar begära att Regeringen låter reparera dem . . . nya golf, panelningar m. m., äfven nya trossningar under golf och tak, skall hufvudsakligen förbättra huset ». I 1818 taler han om « kalla och elaka rum ». Jfr. ovanför s. 90. <sup>2)</sup> Oberstlöjtnant Lorentz Müller Segelcke, som 1818 av helbredshensyn trädte ut av hæren med « character » av oberst, hadde flere svakelige døtre. Av sönnene var Christen Arentz S. 1818 elev av krigsskolen. Den yngste, Lorentz Henrik Müller S., blev marineofficer. (C. Segelcke: Slægten Segelcke, Oslo 1928.)

Nr. 115. <sup>1)</sup> Se ovanför s. 122 og 129 samt K. J.'s brev s. 91, note. 29. mars 1817 Mörner til L. v. Engeström: « Med Posten idag insänder jag en requisition på Tractamenten för min Stab, som är den aldri ringaste som är möjelig. »

Nr. 117. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev 8. aug. 1817, s. 96—98.

Nr. 120. <sup>1)</sup> Programmet for festlighetene var fastsatt i kgl. res. 14. april 1817 (Str. H. P. 3. 1916). De varte fra fredag 31. okt. til mandag 3. nov., da Universitetets fest blev holdt. Reglementet for festen, se Christiania Intelligentssedler nr. 84—86. Jfr. ovanför s. 99 f. og K. J.'s brev s. 64, note.

Nr. 122. <sup>1)</sup> Ved kgl. res. 3. jan. 1818 bestemtes at auksjonsvesenet i Drammen skulde legges under byfogden, og Christianias under magistraten. (Drammen 1811—1911, s. 305.) Se også Str. H. P. III, 2429 og 2529.

Nr. 125. <sup>1)</sup> Skal stå: « mis sous les yeux du Roi et de V. A. R. » Se for øvrig K. J.'s brev s. 114—15.

Nr. 129. <sup>1)</sup> Se ovanför s. 27, note 5, og K. J.'s brev s. 24, note 1.

Nr. 131. <sup>1)</sup> Malmö diskont, stiftet 1804, likvidert 1817, dels som følge av den alminnelige pengekrise 1815—17, dels som følge av falsk bokførsel. (T. Erlander i Svensk uppslagsbok. B. 18, sp. 92.) <sup>2)</sup> Om David Thranes sak, se 187 f., 195 f., 253, 257 f., 286, 314 f., 331 f. samt K. J.'s brev s. 179, note. <sup>3)</sup> Rigstidende 24. des. 1817 inneholder en kort meddelelse om Thranes underslag.

Nr. 132. <sup>1)</sup> Om branden på Fredrikshald, se Den Norske Rigstidende 3. jan. 1818 under « norske Efterretninger », samt i Innkomne skrivelser 1817 innberetning om branden fra statsråd Diriks den 9. jan. 1818.

Nr. 133. <sup>1)</sup> Foran Paléet.

Nr. 135. <sup>1)</sup> Det Norske Nationalblad h. 9, nr. 33—36 (s. 130—133) og nr. 53—56 (s. 209—224). Christiania Intelligentssedler 1818, nr. 74 og 85. Den Norske Rigstidende 1818, nr. 18, tillegg. Jacob Aall hadde ved sprogtonen i de sagaoversettelser han utga i Johan St. Munchs tidsskrift « Saga » fremkalt sogneprest Andreas Bonnevis beskyldninger for « Sprogets forvanskning ». Den i Mörners rapport nevnte artikkel slutter sig nær til denne anklage.

Nr. 137. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 120, note.

Nr. 138. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev 1. feb. 1818, s. 122, hvorav man ser at han avhjelper uniformsbehovet gjennom en transaksjon med Ludvig Mariboe.

Nr. 139. <sup>1)</sup> Se Christiania Intelligentsedler nr. 4 (d. 12. jan.), hvor rittmester Johan Chr. Schwenzen, Eidsvold, beklager sig over å måtte tre ut av arméen in den alder av 42 år. Jfr. samme blads nr. 7, hvor det opplyses at Schwenzen « ikke bekvemmede sig til at gjennomgaae den for alle Cavallerie-Officerer befalede Exerceer-Skole ». Over Schwenzen blev stabsforhør og overkrigskommisjon nedsatt. Dommen falt 4. mai og gikk ut på 3 måneders festningsarrest. Armekommandoens kopibøker 1818, nr. 108, 109, 410, 616.

Nr. 141. <sup>1)</sup> Se ovenfor brev 3, note 2.

Nr. 142. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev d. 24. jan. 1818, s. 119—20, samt noten.

Nr. 143. <sup>1)</sup> Rygg: Norges banks historie, s. 160 ff. <sup>2)</sup> Se K. J.'s brev s. 132, noten.

Nr. 144. <sup>1)</sup> Sorenskriver Chr. B. Bøgh's og amtmann Chr. M. Falsens valg blev underkjent, fordi de bodde utenfor sine valgdistrikter, henholdsvis Søndre og Nordre Bergenshus amt. Grunnen til at baron Fredrik W. Wedel-Jarlsbergs valg ikke blev godtatt, var at han ikke hadde bodd lenge nok i Norge. (Tallak Lindstøl: Stortinget og statsrådet 1814—1914.)

Nr. 147. <sup>1)</sup> Den Norske Rigtstidende d. 11. feb. inneholder bare en bekjentgjørelse om kongens sykdom samt (i tillegget) åpent brev fra Carl XIII med fullmakt til statholderen i anledning av Stortingets åpning og kongens tale, som var blitt oplest d. 6. feb. — dagen efter hans død. Den 13. feb. inneholder bladet en lengre notis datert Stockholm 9. feb. om Carl XIII's død og d. 18 s. m. en « Beretning om Høistsalig Hans Majestet Kongens Sygdom og sidste Timer ». Om kongens død, se for øvrig K. J.'s brev s. 124, note.

Nr. 148. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 146, note.

Nr. 149. <sup>1)</sup> Storth. Forh. feb. 1818, s. 193 ff. I møte 18. feb. forelå forslag fra overkrigskommisær Sebbelow om å anmode Regjeringen om å stanse « Udførelsen af Loven angaaende de paaliggende Bidrage, og Inndrivelsen af disse », samt fra leitnant Jacob Hoel om at skatteyderne måtte titstås henstand med bankinnskuddene. Jfr. Storth. Forh. feb. 1818, s. 247 ff., 264 ff., 287 ff. og 322 ff.

Nr. 150. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 128, note og 162, note. <sup>2)</sup> Smst. s. 132, note.

Nr. 155. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 132, note.

Nr. 156. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 134, note 2. <sup>2)</sup> Den norskfødte assessor i den danske høiesterett Niels Engelhart blev 1816 « ordentlig » medlem av lovkomitéen efter statsråd Chr. Krohg og besørget som sådan de løpende forretninger. På ansøknning blev han 28. mars 1818 av Stortinget fritatt for sitt hverv. Se Storth. Forh. mars 1818, s. 72 f., 112 ff. og s. 141, samt Storth. Efterretn. 1814—33, B. I, s. 401.

Nr. 157. <sup>1)</sup> I stortingsmøte 12. mars 1818 foreslog sogneprest Buschman at der skulde søkes opplysning om hvorfor kanonene til briggen « Fredriksværn » var blitt forskrevet fra Sverige. Stortinget besluttet med 70 mot 4 stemmer å sende forslaget til Odelstinget. Se Storth. Forh. Mars 1818, s. 64.

Nr. 159. K. J.'s brev s. 124.

Nr. 160. <sup>1)</sup> Om striden mellem rådmann Henrik Frederik Hansen som representant for Christiansands magistrat og Sebbelow på forskjellige bankinnskyteres vegne se Intelligentsedlene 1818 nr. 15, 19, 20, 24, 25 og 27, samt Storth. Forh. mars 1818, s. 124 ff., april s. 22 ff. og mai s. 62 og 118 ff. Rådmann Hansen anmeldte saken til Stortinget, som 28. mars nedsatte en komité til å granske den. <sup>2)</sup> Artiklen « Nogle Anmærkninger angaaende den Norske Constitutions Fortrin fremfor den Svenske » som

inneholder adskillige svecismer, kan være forfattet av den til Kongsvinger forviste svenske publicist Carl August Grevesmöhlen. <sup>3)</sup> K. J.'s brev s. 143, note 2.

Nr. 161. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev s. 137 ff., hvorav fremgår at Carl XIII efterlot sig en betydelig gjeld, som Carl Johan reducirte ved forskjellige tilskudd. Enkedronningens tilgodehavende på kongens norske appanasje må for halvdelens vedkommende gå til avdrag på gjeld. Jfr. smst. s. 139 f. <sup>2)</sup> K. J.'s brev s. 90, note samt Rygg: Norges banks historie s. 170 ff.

Nr. 162. <sup>1)</sup> Jac. Hoels forslag om å opheve bispe-embedene, se Storth. Forh. mars 1818, s. 364. Konsul Isaach Isaachsens do. vedrørende generalauditor- og amtmanns-embedene se smst. april 1818, s. 3, jfr. mai s. å., s. 162. <sup>2)</sup> I stortingsmøte d. 2. april fremførte pastor Søren G. Abel — på en tredjemanns vegne — en besværing over prokurator Knud C. Krogh. Stortinget fant at klagen var løst fundert, søkte, forgive, å formå Abel til å ta den tilbake. Saken blev avvist så vel i storting som odelsting. (Storth. Efterretn. 1814—33 I, s. 595—96.) <sup>3)</sup> I stortingsmøte d. 9. mars besluttet å fornye forrige stortings andragende om en norsk ridderorden (Storth. forh. mars 1818, s. 42—60. Se K. J.'s brev s. 134, note 2.)

Nr. 163. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 143, note 1.

Nr. 165. <sup>1)</sup> Storth. Forh. april 1818, s. 47. <sup>2)</sup> K. J.'s brev s. 70, note 1.

Nr. 166. <sup>1)</sup> Storth. Forh. april 1818, s. 421 ff. <sup>2)</sup> Se ovenfor s. 106, note 1.

Nr. 167. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 146, note.

Nr. 169. <sup>1)</sup> I Grl.'s § 75 bestemmes at det tilkommer Stortinget « at revidere midlertidige Gage- og Pensionslister og deri gjøre de Forandringer det finder fornødne ». <sup>2)</sup> Om stortingsdebatten, se Storth. Forh. mars 1818, s. 93 ff. Jfr. smst. s. 171 ff., hvor stortingskomitéens fortolkning av grl. § 75 er inntatt, videre smst. april s. 77 ff. Om nedsettelse av en komité til « foreløbigen at revidere Gage- og Pensionslistene », se Storth. Forh. 1815—16 sept., s. 70, 76, 78 f. og s. 83.

Nr. 170. <sup>1)</sup> 16. april 1818, se K. J.'s brev s. 146 f. <sup>2)</sup> Se ovenfor s. 2 note 6.

Nr. 173. <sup>1)</sup> Se ovenfor s. 159, K. J.'s brev s. 151 f. <sup>2)</sup> Christiania Intelligentsedler nr. 34 o. fl. st. <sup>3)</sup> Som bekjent varte denne ro ikke lenge. Om urolighetene utover landet se allerede brev d. 5. mai, s. 353.

Nr. 175. <sup>1)</sup> Thranes underslag, se Storth. Forh. mars 1818, s. 13, april s. 2 og 142, mai s. 1. I møte 4. mai blev debatten om denne sak utsatt til neste møte (7. mai). da den kgl. prop. om riksbankens fremtidige bestyrelse blev referert, jfr. Storth. Forh. mai, s. 62 ff. <sup>2)</sup> Storth. Forh. mai 1818, s. 11 ff. <sup>3)</sup> P. P. Flors ankeposter i fem punkter, se Storth. Forh. mars, s. 100 ff. og mai, s. 15 ff. Man reserverte sig mot forandring av kongens ordenstill, men for øvrig blev det i Mørners rapport under a) refererte forslag anbefalt. <sup>4)</sup> Komitéen mener at disse matrosers edsavleggelse ikke er tilstrekkelig dokumentert, idet man bare hadde å holde sig til Nationalbladet 4. juli 1816 (H. 4). <sup>5)</sup> Komitéen mener at man ikke må tillegge Axel Gabriel Silverstolpes diktamen for stor betydning. Det var fullt av « politiske Drømmerier og urigtige Begreber ». « Skriflet kvalificerte sig ikke til at tages Notice af paa et Storting ». <sup>6)</sup> De dokumenter, planer og karter som omhandles i Kielfreden § 21, og som ved kgl. res. 15. jan. 1815 var blitt lovet utlevert til Norge, var endnu ikke kommet. Komitéen anmoder kongen om å påskynde utleveringen. <sup>7)</sup> Se ovenfor note 6. <sup>8)</sup> Gjemsø kloster gikk 1818 over fra Anton Beatus Adeler, sønn av stiftamtman Frederik Georg Adeler, til den den danske gren av slekten. (Danmarks Adels Aarog 1906.)

Nr. 176. <sup>1)</sup> Se K. J.'s brev s. 179, noten. <sup>2)</sup> Se Storth. Forh. 9. april 1818 (s. 32), ifølge hvilke Sebbelow sender inn et « Andragende om adskillige formeentlige Urigtigheder ved Ligningen af Indskuddet til den tvungne Bank i Christiansand. Komitebeslutning om denne sak foreligger 7. mai. (Storth. Forh. mai 1818, s. 118 ff.) og karakteriserer Sebbelows uttalelser som « i høi grad upasselige og usømmelige ». Odelstinget, som fikk saken til behandling, sendte den videre til protokollkomiteén, som skulde avgi betenkning om hvorvidt riksrettspåtale skulde finne sted. (Storth. Forh. mai, s. 384 og aug., s. 477 ff.) Protokollkomiteén uttalte sig mot riksrett, og saken blev henlagt 8. aug. 1818. (Storth. Forh. aug. 1818, s. 539.) <sup>3)</sup> Foranlediget ved beretningen om rikets tilstand, hvori kongen bebuder nedleggelse av Trondhjems festninger mot landsiden, fremkom pastor Schultz 17. mars (Storth. Forh. mars 1818, s. 102) med spørsmål om Norges festninger kan sløifes og bortselges uten stortingets samtykke. En komité avga 20. april (smst. april s. 74 ff.) sin betenkning at festningene ikke kan sløifes uten stortingets samtykke, men vel forandres eller for enkelte delers vedkommende demoleres av kongen; grunn innvunnet på denne måte, blev stats- eiendom. Stortinget vedtok 7. mai en adresse til kongen vedrørende denne sak (Storth. Forh. mai 1818, s. 114 ff.), en adresse som blev besvart av den norske regjering i et åpent brev. Komiteén tok saken op påny, men resultatet blev at saken blev utsatt (12. sept.).

Nr. 178. <sup>1)</sup> 14. mai efterlyste grosserer Nils Otto Bull i stortinget en meddelelse om de traktater med fremmede makter som var lovet i trontalen. (Storth. Forh. mai, s. 143.) Tillegget til Fredrikshamntraktaten blev meddelt stortinget ifølge kgl. res. 25. mai, 8. og 18. juni 1818. Jfr. Storth. Forh. april 1818, s. 346 og sept., s. 444 ff. samt Storth. Efterretn. I, s. 693 f. <sup>2)</sup> Professor Olavsøns forslag blev inngitt 13. april 1818, og i odelstinget 28. april besluttet man å forelegge spørsmålet for stortinget, som 14. mai besluttet å utbe sig de nødvendige opplysninger av bankdireksjonen i Trondheim. <sup>3)</sup> K. J.'s brev s. 152, note 3. <sup>4)</sup> Smst. s. 18, note. <sup>5)</sup> Smst. s. 153, note 2.

Nr. 180. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 152, note, jfr. Storth. Forh. mai 1818, s. 250 ff. og 378 ff. <sup>2)</sup> Se om 1772 års adelige militærrevolte med følgende statskup Ludvig Stavenow: Frihetstiden i Sveriges historia IX, s. 454 f. <sup>3)</sup> Lov angående borgerskap forelagt stortinget 2. mai, se Love og Anordninger I, s. 191. <sup>4)</sup> Sogneprest Ottesens familieforhold, se regesten.

Nr. 181. <sup>1)</sup> S. 258, ennvidere Str. H. P. 4. 2935 hvor regjeringen innstiller på at kongen sender stortinget et åpent brev om at « Deres Majestet ikke kan tiltræde Stortingets Formening. » Storth. Efterretn. 1814—33 I, s. 610—13. <sup>2)</sup> I Stortingsmøte 18. mai innstillet en komité på å inndele de uavgjorte saker i viktigere og mindre viktige saker. I senere del av mai forekom ingen spørsmål av betydning. Se Storth. Forh. 1818 mai, s. 153 ff.

Nr. 182. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 133. <sup>2)</sup> Lovkomiteéns forslag om de lærde skoler blev forelagt odelstinget 10. april 1818, se Storth. Forh. s. 251 ff. Om spørsmålet hvorvidt man fra første klasse av skulde ha faglærere, se smst. s. 317 ff. og 358 ff. Loven blev behandlet i lagtinget 22.—27. mai, se Storth. Forh. s. 429 ff.

Nr. 183. <sup>1)</sup> I finansdepartementets « Opgjør med Danmark, Riksarkivet », finnes i regnskapets marg meddelt at den danske konge ved kgl. res. 18de april 1818 har tilbudt at fordring på stiftamtman Schouboe, sorenskriver G. Aamodt og krigsassessor H. Paludan på tilsammen 1138 daler sølvverdi « må aldeles frafaldes. » <sup>2)</sup> Mørners anførsler stemmer ikke med Storth. Forh., juni 1818. s. 1 ff. hvorefter man d. 1. juni



foruten Heyerdahl konstituerte oppbørselskasserer kjøbmann Lauritz Nic. Kraft og proprietær H. F. Grøner som administrerende direktører ved den midlertidige riksbank, mens suppleanter for det kontrollerende medlem blev høiesterettsadvokat N. Aars og justissekretær Poul Holst, og endelig suppleanter for de administrerende direktører overkrigakommissær Jonathan Aars, ekspedisjonssekretær Herman Ruge, universitetskasserer P. C. Glad og overinspektør A. J. Blix.

Nr. 184. <sup>1)</sup> K. J.'s brev, s. 128 note, samt s. 136 f. <sup>2)</sup> K. J.'s brev, s. 116, note 3. <sup>3)</sup> K. J.'s brev, s. 159 note. <sup>4)</sup> I kgl. prop. d. 24. april blev foreslått en ordning av « den forrige dansk-norske stats obligasjonsgjeld ». Prop. blev tiltrådt av vedkommende komité. Se Storth. Forh. juni 1818, s. 7 ff. og Storth. Efterretn. I, 672—73. Jfr. kgl. res. d. 22. juli 1818, publicert d. 5. sept. i bekjentgjørelse fra finansdepartementet. Se J. A. S. Schmidt: Love, Anordninger 1814—31, s. 205—07.

Nr. 185. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 158, note. <sup>2)</sup> Se K. J.'s brev s. 160, note. Det synes som om der fra Mørners side må foreligge en misforståelse om nevnte « utvisning ». Intelligentssedler d. 15. juni har en sympatierklæring til Klæboe. <sup>3)</sup> K. J.'s brev s. 120, note, s. 164, note 1.

Nr. 186. <sup>1)</sup> Se note 2 til brev nr. 182.

Nr. 187. <sup>1)</sup> Se Armékommandoens kopibøker 1818, Militærarkivet, Riksarkivet. Under sak 580 og 768 omtales den ansøkningskaptein Weltzien og premierløytnant Barnholdt har innsendt på det Stavangerske musketerkorps' samtlige kapteiners og løytnanters vegne til Norges storting. Straffen var 4 ukers sedvanlig vaktarrest; statholderen uttaler sin « særdeles forundring og misnøie over adskillige uttrykk der vidner om mangel på sedelig dannelse og begrep om det anstendige ». <sup>2)</sup> Se smsts. sak 707.

Nr. 188. <sup>1)</sup> I stortingsmøter 18.--19. juni behandles kgl. prop. av 3. og 17. mars angående midlertidige pensjoner. Se Storth. Forh. 1818 juni, s. 57 ff. <sup>2)</sup> K. J.'s brev s. 164. <sup>3)</sup> Storth. Forh. juni 1818, s. 161 f. <sup>4)</sup> K. J.'s brev s. 132, note. Proposisjonen med bilag er inntatt i Den Norske Rigstidende 27. juni 1818 (nr. 51).

Nr. 189. <sup>1)</sup> Se Storth. Forh. d. 19. og 23. juni s. 160, s. 169 ff. <sup>2)</sup> Str. H. P. 4. 2281.

Nr. 190. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 128. note 1 og 162, note. <sup>2)</sup> Smst. s. 154, note. <sup>3)</sup> Komitebehandlingen av den kgl. kgl. prop. av 7. feb. vedrørende bank og pengevesenet begynte d. 21. s. m. I odelstingsmøte 10. juni påbegyntes oplesningen av komitéens betenkning, og 15. s. m. innleddes debatten, som fortsattes hver dag i den følgende tid. D. 27. juni gjaldt diskusjonen særlig spørsmålet om en låneinnretning skulde settes i forbindelse med banken. Storth. Forh. 1818 juni, s. 331, s. 342 ff. og 652 ff.

Nr. 192. <sup>1)</sup> Storth. Forh. 1818 juli, s. 21 ff. <sup>2)</sup> Smst. s. 31 ff. <sup>3)</sup> Komitéens utkast til en lov om verneplikten og sesjonsvesenet blev behandlet i odelstinget 1. juli, se Storth. Forh. s. 212 ff. Etterat odelstinget 10. aug. hadde behandlet lagtingets bemerkninger, fikk loven sin endelige form i stortingsmøter 24.—26. aug. Storth. Forh. 1818 aug., s. 248 ff. og 554 ff. <sup>4)</sup> Loven blev 4. sept. av regjeringen innstillet til antagelse, men blev i statsråd 8. s. m. — under kongens ophold i Trondheim — nektet sanksjon. Storth. Efterretn. 1914—33, I, s. 659 ff. <sup>5)</sup> Sebbelows brochure og hans forslag til et forbedret pengevesen blev imøtegått av ekspedisjonssekretær J. H. Vogt. Se for øvrig diskusjonen i pressen, således i Den Norske Rigstidende 1818, nr. 30—34 og i Christiania Intelligentssedler nr. 28—34.

Nr. 193. <sup>1)</sup> Storth. Forh. 1818 juli, s. 64 f., jfr. smst. april, s. 475 ff. og mai 144 f.

Nr. 194. <sup>1)</sup> Lagtinget hadde 30. juni og 4. juli forandret § 4 i loven om bank- og pengevesen slik at 1. aug. 1820 blev fastsatt til innløsning av pengesedlene. Odelstinget forkastet denne rettelse, og stortinget vedtok 18. juli paragraffen i odelstingets redaksjon. Storth. Efterretn. I, s. 490 f. Se videre brev fra Hartmansdorff til Lagerhjelms d. 7. aug. 1818, hvor han uttaler sin forbitrelse over odelstingets beslutning. « Man frugtar ständigt silvermyntets utvandring, och realiserar aldrig. » H. ser like pessimistisk på de norske som de svenske financer. « Antingen borde vi uti våra fattiga länder uppgifva anspråket på egna penningaverk, eller också begagna dom när de finnes ». (Hartmansdorffske samlingen, Svenska riksarkivet.) <sup>2)</sup> Christian Garup

Meidell, som i 1818 tok avskjed fra dansk krigstjeneste, bosatte sig på sin gård Flesje og kom 1823 inn i den bergenske brigade. (Tallak Linstøl: Stortinget og statsrådet 1814—1914). Armékommandoens kopibøker II. 409 (militærarkivet, Riksarkivet).

Nr. 195. <sup>1)</sup> Om forholdet mellom kongens private gave- og lånefond og kongefamiliens ekstraordinære fond til å møte uforutsette suppliker se K. J.'s brev V samt ovenfor brev 2, note 4. <sup>2)</sup> Storth. Efterretn. I, s. 685—86, Storth. Forh. juli 1818, s. 178 ff. <sup>3)</sup> Som anført i regesten er budgетtkomitéens medlemmer de der nevnte, og ikke dem som Mørner her opregner. <sup>4)</sup> I Tillegg til Den Norske Rigstidende

Nr. 56, 1818 finnes under « Indrykkelse mot Betaling » en artikkel av J. H. Vogt, hvor han uttaler sig for en bestemt termin for riksbanksedlenes innløsning (d. 20. aug. 1820). Se ovenfor brev 194, note 1. <sup>5)</sup> Se ovenfor br. 184, note 4.

Nr. 196. <sup>1)</sup> Se ovenfor br. 194, note 1. <sup>2)</sup> Jfr. regest til brev 195 og samme brev note 3.

Nr. 197. <sup>1)</sup> Se ovenfor brev 195, note 2. <sup>2)</sup> Som stortingets president benyttet Sverdrup enhver anledning til å påskynde behandling av budgетtet. <sup>3)</sup> Se Storth. Forh. aug. 1818, s. 451—53, samt Storth. Efterretn. I, 601. Se videre Storth. Forh. juli 177—78, Storth. Efterretn. I, 687. Se endelig nedenfor brev 198.

Nr. 198. <sup>1)</sup> Storth. Forh. aug. 1818, s. 18—119.

Nr. 199. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 146, note. Det der omtalte anonyme brev, som ifølge Halvdan Koht tilskrives Halvor Hoel (Norsk biografisk leksikon 6, s. 69—71), er i kopi vedlagt Mørners brev d. 29. juli. Sproget tyder på svensk opprinnelse, f. eks. « Jeg har med én fra Sogndalen, nemlig P. B. gjort nogen avtale i denne begivenhed ». <sup>2)</sup> Smst.

Nr. 200. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 18, note. <sup>2)</sup> Se ovenfor brev 199, note 1. <sup>3)</sup> Bøndernes opprop står i Christiania Intelligentsseedler d. 27. juli.

Nr. 201. <sup>1)</sup> Se Storth. Forh. aug. 1818, s. 18—119 samt Storth. Efterretn. s. 566, 583. <sup>2)</sup> Kgl. prop. om Tillegg til § 82 i grdl., hvorefter « kongelig sanktion ikke

utfordres i henseende til fremmedes naturalisation », blev ikke anbefalt av konstitusjonskomitéen og blev mot 1 stemme forkastet i stortingsmøte d. 3. aug. (Storth. Forh. aug. 1818, s. 18—109, Storth. Efterretn. s. 581, 583. <sup>3)</sup> På samme dag (3. aug.)

blev samtlige grunnlovsendringer — på en nær — forkastet, selv de som konstitusjonskomitéen hadde anbefalt. Se om avstemningen Storth. Forh. aug. 1818, s. 117—19, Storth. Efterretn. s. 583. <sup>4)</sup> Se om riksrettsanklagen mot statsråd Diriks Storth. Forh. aug. s. 382—86.

<sup>5)</sup> Om riksrettsanklagen mot statsråd Fasting se Storth. Forh. aug. s. 452—53. Innstillingen om aksjonen blev forkastet 10. sept. 1818, Storth. Forh. sept. s. 87. Av de 4 ankeposter mot grev Wedel blev de tre avgjorte på dette storting, idet protokollkomitéens innstilling om riksrettsaksjon for disse punkters vedkommende blev forkastet. Storth. Forh. 1818, s. 347 ff., 419 ff., sept. s. 85 ff., Storth.

Forh. 453 ff., Storth. Efterretn. 580—90. Men for den fjerde ankeposts vedkommende mot grev Wedel, fordi han for statskassens regning hadde avsluttet handel med firmaet Weddick & Wendel, blev den henvist til et senere ordelsting (1821). Se Storth. Forh. sept. 1818, s. 446 ff., samt Storth. Efterretn. s. 608 f. Y. Nielsen: Wedel Jarlsberg III, s. 163, 315 ff., samt Efterretninger om den mot Statsråd Grev Wedel anlagte Sag, Chra. 1822.

Nr. 202. <sup>1)</sup> Se ovenfor brev 201, note 4. <sup>2)</sup> Se ovenfor brev 201, note 5.

Nr. 203. <sup>1)</sup> Storth. Forh. juli 1818, s. 92 ff., aug. s. 123 ff. <sup>2)</sup> Om Flors forslag se Storth. Forh. aug. s. 138 f. Det blev utsatt for å bli behandlet sammen med kgl. prop. om å opta et lån til å bestride overordentlige utgifter. Stortinget bemyndiget d. 28. aug. kongen til å opta et lån på 300 000 spd. Storth. Efterretn. 515 f., 689 f. <sup>3)</sup> Se ovenfor brev 199 note, samt K. J.'s brev s. 146, note. <sup>4)</sup> Storth. Forh. aug. 1818, s. 307 ff., Storth. Efterretn. s. 702. <sup>5)</sup> Storth. Forh. aug. 1818, s. 139. <sup>6)</sup> Se ovenfor brev 201, note 5.

Nr. 204. <sup>1)</sup> Se ovenfor brev 27, note 7.

Nr. 206. <sup>1)</sup> Se ovenfor brev 199, note 1 og K. J.'s brev s. 146, note. <sup>2)</sup> K. J.'s brev s. 170, noten, samt under Norske Efterretninger i Den Norske Rigstidende d. 2. sept., nr. 70. <sup>3)</sup> Storth. Forh. aug. 1818, s. 276 ff., Storth. Efterretn. s. 360 ff., 561 ff. <sup>4)</sup> Se Storth. Forh. aug. 1818, s. 279 f. <sup>5)</sup> Grl.s § 35 fastslår at kronprinsen kan delta i statsråd fra de fylte 18 år. Den eneste, av stortinget bifalte grunnlovsendring, nedsatte terminen til 16 år.

Nr. 207. <sup>1)</sup> Om bondeurolighetene se ovenfor brev 199 og K. J.'s brev 146, note. <sup>2)</sup> smst. <sup>3)</sup> smst.

Nr. 208. <sup>1)</sup> Se ovenfor brev 199 og K. J.'s brev 146, note. <sup>2)</sup> smst. <sup>3)</sup> Storth. Forh. aug. 1818, s. 833 f., sept. 1818, s. 230 ff.

Nr. 209. <sup>1)</sup> Lovforslag ang. Norges skattevesen for de tre neste skatteår blev behandlet siste gang i lagtinget d. 5. sept. Se Storth. Forh. sept. 1818, s. 499 ff. <sup>2)</sup> Se om denne lov ovenfor brev 185, note 1 samt K. J.'s brev s. 157 f., note. <sup>3)</sup> Se ovenfor brev 206, note 4. <sup>4)</sup> Se ovenfor brev 192, note 3. § 11 i vernepliktsloven bestemte at de soldater, der vegret sig ved å motta underofficersposter, skulde tvinges dertil ved fengsel på vann og brød. Denne bestemmelse blev nektet sanksjon i kgl. res. d. 8. sept. Se Storth. Efterretn. I, s. 668.

Nr. 210. <sup>1)</sup> Storth. Forh. april 1818, s. 231, sept. 417 ff. <sup>2)</sup> Se K. J.'s brev s. 158, noten, brev 209, note 2. Om høiesterretsinstruksen, se Str. H. P. 4. 2906. <sup>3)</sup> Ang. kgl. prop. d. 9. juni om addittament til riksakten se K. J.'s brev s. 132, notens siste del samt ovenfor brev 188, note 4. <sup>4)</sup> K. J.'s brev s. 64, note, samt ovenfor brev 66, note 1.

Nr. 211. <sup>1)</sup> Se ovenfor brev 201, note 5. <sup>2)</sup> Storth. Forh. sept. 1818, s. 27 ff., K. J.'s brev s. 173, note. <sup>3)</sup> Kroningsdagen var d. 7. sept. Se om kroningen K. J.'s brev s. 173, note. <sup>4)</sup> Skildring av de forskjellige «transparenter» på kroningsdagen finnes bl. a. i «Den Norske Rigstidende» 1818, nr. 72.

Nr. 212. <sup>1)</sup> Se ovenfor om bondeurolighetene brev 199, note 1, samt K. J.'s brev 146, note, Y. Nielsen: Norges historie efter 1814, s. 233, Samme forf. Grev Wedel Jarlsberg II, s. 190 ff. Se endelig om den kgl. kunngjørelse av 15. sept. Den Norske Rigstidende nr. 75; under samme datum finner man regjeringens rapport i saken. <sup>2)</sup> Stortingets lovkomité skulde utarbeide en almindelig civil og kriminal lovbook. Behovet for en kriminallov og straffeprocesslov blev snart så følelig, at man

anmodet statsråd Chr. Krohg om å spesialisere sig på dette felt. Han påtok sig arbeidet, — mot å gå ut av regjeringen — og lovet det ferdig til slutningen av 1820. Krohg kom aldri lenger enn til å samle materialet, og en ny kommisjon blev nedsatt for å overta arbeidet med kriminalloven. Storth. Forh. sept. 1818, s. 46 ff., Halvdan Koht: Biografisk leksikon, 36. hefte, s. 59 ff. Str. H. P. 4. 3336. <sup>1)</sup> Se om den øvrige lovkomité, hvor Krohg blev president Storth. Forh. sept. 1818, s. 323. <sup>4)</sup> K. J.'s brev s. 11, note 3 samt ovenfor fl. st.

Nr. 213. <sup>1)</sup> K. J.'s brev 153, note 2. Storth. Efterretn. I, s. 530 f. <sup>2)</sup> Se om disse forhandlinger, som førtes d. 9. sept. i stortinget Storth. Forh. sept. 33 ff., hvor adressen er trykt. <sup>3)</sup> K. J.'s brev 178 ff., tekst og note.

Nr. 214. <sup>1)</sup> Se ovenfor brev 212, note 1 og fl. st.

Nr. 215. <sup>1)</sup> Se ovenfor brev 212, note 1. <sup>2)</sup> Se s. 319 f.

Nr. 216. <sup>1)</sup> Kommisjonen, se Str. H. P. 4. 3270.

Nr. 217. <sup>1)</sup> K. J.'s brev s. 163 f. tekst, samt noten. <sup>2)</sup> smst. <sup>3)</sup> K. J.'s brev s. 179, note.

Nr. 218. <sup>1)</sup> Stabell blev d. 7. sept. utnevnt til generalmajor og skulde representere stattholderen som hærens generalissimus. Avskjedsbevilling til Mörner, se Str. H. P. 4. 3349. <sup>2)</sup> Schmidt, Love og anordninger I, s. 185 samt brev nr. 117.

Nr. 220. <sup>1)</sup> K. J.'s brev, s. 181 f.

Nr. 222. <sup>1)</sup> Mörners efterfølger grev Johan August Sandels' avreise fra Stockholm er fastsatt til 12. okt., og M. retter sig efter kongens ønske om å oppebie hans ankomst. Av Hartmansdorffs dagboksanteckningar fremgår at Sandels først ankom d. 21. okt. Den 26. følger Hartmansdorff sin herre til hest til Grorud. Om Sandels' utnevning, se Str. H. P. 4. 3350.

## Register.

- Aall, Jacob d. e., eier av Borgestad 25.  
26. 43. 57. 60.  
— Jacob d. y. eier av Ness jernverk,  
forfatter 347.  
— Jørgen, konsul 25. 26. 43. 57. 60.  
— Niels, statsråd 1. 3. 5. 6. 12. 14.  
19. 20. 23. 25. 26. 28. 29. 31. 34.  
35. 43. 57. 60. 84. 221.
- Aamodt, Guldbrand, sorenskriver 350.
- Aars, Jonathan Julius, kasserer i enkekassen,  
overkrigskommissær 351.  
— Nils, høiesterettsadvokat, senere høie-  
sterettsassessor 267. 268. 351.
- Abel, Søren Georg, sogneprest 222. 223.  
232. 233. 289. 291. 292. 295. 297.  
299. 305. 349.
- Abrahamson, Werner, dansk officer, for-  
fatter 346.
- Adeler, Anton Beatus, godseier 256. 349.  
— Frederik Georg, stiftamtmand 349.
- Aga, Johannes Pedersen, gårdbruker, lens-  
mann 247. 289.
- Almquist, Johan Axel, svensk historiker,  
arkivråd 346.
- Alstrup, Erik Mandrup, kaptein 136. 137.  
151. 157.
- Andresen, Nicolai, bankier, grosserer 291.  
294.
- Anker, August Niels Fredrik, sekondløy-  
nant, senere rittmester 187. 282.  
285. 289. 290.  
— Bernt, godseier, forretningsmann, for-  
fatter 42. 91. 93. 342.  
— Carsten Tank, fhv. statsråd, eier av  
Eidsvolls verk, bestyrer av statens  
glassverker 5. 37. 47. 48. 86. 87.  
120.  
— Erik, kaptein, senere generalmajor  
5. 73. 74. 136. 137. 151. 157. 187.  
244. 247. 289. 290.
- Anker, Jan, grosserer på Fredrikshald 187.  
— Peder, statsminister, eier av Bogestad  
og Bærums verk 1. 19. 20. 42. 59.  
60. 61. 63. 64. 67. 72. 73. 78. 93.  
106. 109. 111. 115. 121. 139. 148.  
207. 208. 209. 210. 218. 224. 238.  
243. 245. 269. 278. 280. 327. 328.  
331. 333.  
— Peder Bernhard, major, senere oberst  
136. 139. 207. 208. 277. 279.  
— Peter, generalmajor 277. 279.  
— Regina Maria, enke efter Jan Anker,  
187. 199.
- Arenfeldt, Christian Ditlef Adolph, kom-  
manderende general, generalløytnant,  
chef for Christiansandske infanteri-  
brigade 44. 45. 47. 88. 151. 159. 346.
- Arentz, Michael Smith, løytnant, senere  
major i ingeniørbrigaden 146. 147.
- Arfwedson, Elias, svensk oberst 119. 122.
- Arntzen, Andreas, høiesterettsassessor,  
senere statsråd 183. 224. 225. 259.  
260. 261. 297. 316. 321.  
— Arne, president i magistraten 306.  
308. 309.
- Aske, Østen, gårdbruker 310. 311. 313.
- Aubert, Benoni, oberst, senere general-  
major, chef for ingeniørbrigaden 146  
147.  
— Caspar Seip, major 342.
- Bang, Carsten Gerhard, generalmajor 86.  
87. 151. 159. 249. 346.
- Barnholdt, Frederik O., premierløytnant 351.
- Batram, Herman, svensk statssekretær  
6. 11.
- Bech, Frederik Julius, biskop i Akershus,  
Dr. theol. prokansler ved universitetet  
52. 110. 131. 197. 198. 209. 210.  
215. 217. 234. 235. 247.

- Berg, Arno, arkitekt, forfatter, redaktør 345.
- Jens Christian, justitiarius i Akershus stiftsloverrett, Norges kommissær i Kjøbenhavn 94. 102. 104.
  - Johs. Henrik, prest 322.
  - Knut, kjøbmann i Christiania 166. 167. 175.
- Bergh, Christopher Anker, generalauditor, e. o. assessor i høiesterett 5. 6. 27. 28. 60. 61. 73. 74. 88. 90. 104. 116. 132. 164. 233. 322. 323. 330.
- Berg(h)ner, løytnant 292. 294. 295.
- Birch, Paul Hansen, major og overadjutant i generalstaben, referent i Stockholm, senere generalmajor, brigadefører 149. 160. 197. 206. 207. 270. 278. 316.
- Bjelke, Julie v., frøken 110.
- Bjerregaard, Henrik Anker, høiesteretts-assessor, forfatter 27. 319. 321. 342.
- Thomas, justisråd, auksjonsforvalter 177.
- Bjerring, Svend, løytnant 127. 128.
- Bjørnstjerna, Magnus Fredrik Ferdinand, greve, generaladjutant, chef for generalstaben, senere svensk minister i London 145. 146.
- Blich, Jens Christian, kaptein, senere oberst, kommandant 197. 327. 328. 329.
- Blix, A. J., overinspektør ved tukthuset 351.
- Bodom, Johannes Georg, løytnant, senere rittmester 125. 126. 131. 132. 345.
- Thomas, skolebestyrer, sogneprest 135.
- Boeck, Cæsar Læsar, kaptein i artilleriet, senere grosserer, overførster på Kongsberg 290. 295.
- Bonnevie, Andreas, sogneprest 347.
- Borckenstein, Carl Fredrik, kaptein, senere oberstløytnant 135. 136. 169. 170.
- Borchgrevink, Hans Peter, res. kapellan, senere sogneprest, prost 261. 263.
- Brandt, Jens, løytnant, senere oberst og brigadefører 45. 46.
- Broch, Paul Resen, fattigforstander i Fredrikstad, kommercialråd 91.
- Broch, Theodor Christian Anton, løytnant, senere generalmajor, chef for ingeniørbrigaden 25. 27. 29. 30. 31. 34. 35. 126. 132. 137. 183. 184. 195. 196. 230.
- Bruenech, Frederik Christian, kancelliråd, byfoged og borgermester i Skien 57. 63. 64. 65.
- Brun, Hans, grosserer 288. 289.
- Ingeborg, f. Lind, g. m. biskop J. N. Brun 107. 116. 345.
- Brun, Johan Nordal, biskop, dikter 10. 11. 116. 345.
- Budtz, Johan Andreas, foged 244. 246. 256. 281. 286. 287. 291. 293. 294. 295.
- Bugge, Peter Olivarius, biskop i Trondheim 74. 75. 86. 87. 215. 217.
- Bull, Edvard, professor 342. 343. 345.
- Johan Randulff, høiesterettsjustitiarius 214.
  - Nils Otto, grosserer 350.
  - Peter Ludvig Munthe, foged 213. 241.
- Buschmann, Peter Thams, sogneprest 224. 225. 244. 246. 276. 277. 295.
- Bøgh, Christopher Benedict, sorenskriver, 205. 348.
- Carlsen, Carl Wilhelm, kaptein 310.
- Chaumette de Fossés, fransk konsul i Christiansand 259.
- Christian August, kommanderende general i Norge, kronprins av Sverige 39. 42. 343.
- Frederik, norsk konge, senere dansk konge (Chr. VIII) 20. 344.
- Christie, Hartvig Caspar, marineløytnant, kommandant på Fredriksvern 67. 69. 79. 83. 104. 105.
- Wilhelm Frimann Koren, stiftamtman, 10. 11. 67. 79. 83. 99. 101. 162. 163. 203. 204. 206. 207. 208. 210. 211. 213. 214. 221. 223. 232. 233. 234. 236. 241. 247. 248. 254. 257. 258. 266. 275. 279. 281. 286. 289. 295. 299. 301. 302. 322. 323.

- Collett, Alf, ekspedisjonschef, historisk forfatter 342.
- Johan Christian, amtmann i Buskeruds amt 79. 83. 295. 300. 301. 318. 322. 323. 326.
- Collett, Jonas, statsråd 106. 107. 147. 176. 206. 321. 339. 340.
- Collin, Hans, kjøpmann, hoffråd 10. 11. 25. 28. 342.
- Conradi, Johan David, overkrigskommisær, bankdirektør 185. 186. 267.
- Cudrio, Ole Hansen, kjøpmann i Skien 205.
- Dahl, Carl Adolph, byfoged og srenskriver i Fredrikshald 125. 187. 188. 189.
- Christian Lerche, kst. stiftamtmann i Bergen 138. 178. 179.
- Dahle, Henrik Christian, overlærer 344.
- Debes, Jens Peter Gleersen, høiesterrets-assessor 322. 323.
- De la Gardie, Jacob Gustaf, svensk greve, generalleitnant 38.
- Demb, Lars, søndmørsk bonde 163.
- Desideria, dronning av Norge og Sverige, Karl Johans gemalinne 176. 217. 321.
- Devonshire, hertug William d. 6te av 113.
- Diez, tysk emigrant 199. 200.
- Diriks, Christian Adolph, professor, statsråd 16. 17. 19. 106. 107. 110. 111. 145. 147. 176. 177. 178. 293. 294. 302. 303. 304. 347. 352.
- Dunker, Conradine, f. Hansteen, forfatterinne 342.
- Henrik, oberstleitnant 322. 323. 325. 326. 327. 329.
- Due, Frederik Gottschalck Haxthausen, leitnant, senere statsminister, norsk-svensk sendemann 326.
- Egeberg, Westye, forretningsmann, grunnlegger av firmaet Westye E. et Co. 129. 185. 186. 254. 321.
- Elster, Kristian Mandrup, amtmann i N. Trondhjems amt 95.
- Ely, Just H., major 141.
- Emblem, Stephen, søndmørsk bonde 77. 163.
- Engelhart, Niels, assessor i den danske høiesterett, konferensråd 222. 223. 224. 225. 226. 228. 230. 348.
- Engelstad, Stener, gårdbruker 90. 103.
- Engeström, Lars von, greve, svensk stats- og utenriksminister 67. 68. 141. 210. 347.
- Erichstrup, Jens, foged, senere amtmann, 291. 294.
- Eriksen, Ole, søndmørsk bonde 163.
- Peder, konstabel 16.
- Erlander, T., fil. kand. (svensk) 347.
- Essen, Hans Henrik von, greve, svensk feltmarskalk, stattholder i Norge, svensk riksmarskalk 1. 7. 9. 11. 29. 31. 35. 64. 155. 341.
- Evjenth, Ole Iver, lensmann 247. 253. 254.
- Fabricius, Jens Schou, admiral 126. 166. 167. 180.
- Jens Schou d. y., leitnant 167. 168.
- Falbe, Hans Hagerup, stiftamtmann i Akershus 52. 124. 197. 198. 247.
- Falck, Anders Olaus, sekondleitnant i marinen 67.
- Michael, kjøpmann i Larvik 168.
- Falsen, Christian Magnus, amtmann, senere generalprokurør, stiftamtmann, høiesterettsjustitiarius 205. 348.
- Fasmer, Henrik Jansen, hollandsk general-konsul 168.
- Fasting, Thomas, statsråd 65. 66. 125. 127. 139. 140. 147. 166. 178. 180. 185. 187. 302. 303. 304. 305. 327. 328. 332. 343. 352.
- Fedde, Samuel Samuelsen, gårdbruker 304. 305.
- Fischer, Frederik Ferdinand, major, senere oberstleitnant, kommandant i Fredrikstad 136. 137. 151. 160. 346.
- Fleischer, Eilert Hilarius, kjøpmann i Bergen 166. 167. 346.
- Palle Rømer, adjutant hos Karl Johan, oberstleitnant, kommandant på Fredriksten, brigadeforsker, senere generalmajor 27. 42. 79. 84. 112. 121.

135. 136. 137. 180. 181. 188. 189.  
318. 320. 328. 329.
- Flor, Pierre Poumeau, krigsråd, politiker  
253. 254. 255. 256. 257. 275. 276.  
277. 280. 285. 291. 292. 294. 296.  
297. 299. 301. 302. 304. 305. 308.  
310. 324. 345. 349. 353.
- Frederik VI, dansk konge 57. 58. 101.
- Fölsch, Edvard Gustaf, vice-konsul 123.  
— Frans Philip, norsk-svensk general-  
konsul i Marseille 123.
- Garben, Balthazar Nicolai, kaptein, senere  
kabinettskammerherre, generalmajor  
146. 147.
- Garnaas, Peder Levordsen, gårdbruker  
330. 331.
- Gedde, Fredrik Christopher, major 176. 178.
- Gerner, Henrik, kaptein, forretningsmann  
295. 305.
- Gether, Børre, kasserer 168.
- Glad, Paulus Carolus, universitetskasserer  
351.
- Grabow, Jørgen Andreas, overkrigskom-  
missær 288. 289. 300.
- Gram, David Andreas, godseier i Trøndelag  
73. 74.  
— Jens Jensen, sorenskriver 222. 223.  
241. 243. 244. 246. 256. 275. 277.  
278. 281. 284. 286. 287. 295. 300.  
304. 305. 308. 310.
- Grevesmöhlen, Carl August v., svensk publi-  
cist 228. 229. 276. 277. 349.
- Grüner, Hans Frederik, proprietær eier av  
Nedre Foss og kongens møllebruk  
267. 268. 351.
- Grüning, Andreas, generalkonsul 222.  
Gustaf Adolf, svensk konge 191.
- Haffner, Vilhelm, stortingsarkivar 341.
- Hagemann, C. F., kaptein 34. 35. 36.  
— Carl, løytnant, 210.  
— Kaspar Fredrik, rittmester, kompani-  
chef på Blakjer skanse 12.
- Hagerup, Matthias, ekspedisjonssekretær  
ved den norske statsrådsavdeling i  
Stockholm 233. 288. 327. 328.
- Hals, Niels Christian, oberstløytnant, kom-  
mandant på Fredrikshald festning 58.  
60. 61. 62.
- Hamre, Samuel, tollbetjent 139. 140. 161.  
162. 188. 187.
- Hanneborg, Anders Halvorsen, gårdbruker  
295.
- Hansen, Henrik Frederik, rådmann, hos-  
pitalsforstander 228. 348.  
— Mauritz, forfatter, skolebestyrer 19.  
20. 25. 27. 320. 321.
- Harboe, student 224. 225.
- Henrik, foged, overauditør 327. 328.
- Harstad, Tolline, bondepике fra Romedal  
129. 345.
- Haxthausen, Carl Ludvig von, kaptein,  
senere kammerjunker 109. 136. 138.  
346.  
— Frederik Gotschalck von, general-  
løytnant, overhoffmarsjal, statsråd 48.  
58. 59. 136. 138.
- Heidemark, Frans Wilhelm, løytnant i jeger-  
korpset 206. 218. 316. 336.
- Hedeveg Elisabeth Charlotta, Karl d. XIII's  
gemalinne, dronning av Norge og  
Sverige 213. 214. 218. 219. 220.  
224. 231. 234. 235. 236. 249. 250.  
253. 268. 271. 282. 283. 284. 285.  
295. 308. 310. 349.
- Hee, Poul Sørensen, gårdbruker 232.  
233. 244. 245. 286. 287.
- Heftye, Thomas, bankdirektør, forretnings-  
mann 185. 186. 254.
- Hegardt, C. B. kanselliråd, medlem av  
kansellistyrelsen 116. 267.
- Hegermann, Diderich, statsråd, general-  
major, godseier 5. 88. 104. 105. 244.  
341.  
— Hanne Susanne, f. Nideros 341.
- Heidmann, Frederik Hartvig Johan, ritt-  
mester, senere amtmann 213. 244.  
246. 247. 254. 281. 287. 291. 294.  
295. 304. 305.
- Heltzen, Poul Frederik Michael, soren-  
skriver 239. 240. 241.
- Hetting, Elias Frederik, sorenskriver i  
Namdalen 95. 96. 127. 128.



- Heydenreich (også Heidenreich), Adolph Carl, sogneprest 67. 69. 162.
- Carl Frederik, sogneprest 67. 69. 162.
  - Peter Chr., løytnant, senere rittmester 69.
  - Christian, kjøpmann 267. 350. 351.
- Heyerdahl, Christian, grosserer 267. 351.
- Hielm, Hans Abel, boktrykker, bokhandler, redaktør 220. 221.
- Hielm, Jonas Anton, høiesterettsadvokat, senere regjeringsadvokat, politiker 184. 220. 221. 253. 256. 276.
- Peder Pavels, underrettsprokurator, journalist 220. 221. 253. 256.
- Hiermann, Otto Christopher, oberstløytnant 277. 279. 281. 290.
- Hierta, Hans [eller Lars v., landshövding, generalmajor] 5. 6.
- Hilstad, Christian Syvertsen, proprietær 295. 297. 298.
- Hjorth, Johan Rasmus, kaptein 328.
- Hoel, Halvor, gårdbruker 311. 313. 352.
- Jacob Nielsen, løytnant, gårdbruker 88. 94. 212. 213. 232. 233. 250. 254. 280. 289. 291. 292. 297. 298. 305. 348. 349.
- Hoelen, Lars, søndmørsk bonde 163.
- Holck, Ole Elias, oberstløytnant, senere oberst, generaladjutant 247.
- Holst, Frederik, dr. med., senere stadsfysikus, professor 106. 107. 119. 146. 342.
- Hans, kjøpmann i Holmestrand 107.
  - Johan Hübner von, oberst 192. 204. 275. 287.
  - Paul Christian, statssekretær, senere statsråd 86. 87. 94. 102. 104. 146. 278. 280.
  - Poul, stortingsarkivar, justissekretær 341. 351.
- Huitfeldt, Nicolai Frederik Reichwein, oberstløytnant, senere oberst, kommandant på Kongsvinger festning 151. 160. 346.
- Huitfeldt-Kaas, Henrik Jørgen, historiker, riksarkivar 342.
- Hoegh, Dines Guldberg, foged 9. 10. 341.
- Haagenstad, Ole Paulsen, gårdbruker 291. 294. 295.
- Haave, Hans Syver, underofficer 55. 56.
- Ingier, Christopher, løytnant, senere major 325. 326.
- Lars, student 125. 127.
- Isaachsen, Daniel, konsul 341.
- Isaach, kjøpmann, konsul 232. 233. 250. 349.
- Isaachsen, Peder, kjøpmann 1. 5. 6. 12. 13. 23. 24. 28. 34. 35. 341.
- Jenssen, Hans Jacob Arnold, kaptein 135. 196. 236. 247. 281.
- Jentoft, Jens Jacobsen, oberstløytnant 312.
- Johansen, Lorentz, grosserer 291. 292. 293. 294. 295.
- Jonassen, Gabriel, gårdbruker, skibsreder 295. 301.
- Jæger, Adam Gottlib Ferdinand, dispassjer 222. 223. 281.
- Kaltenborn, Carl Friederich Ferdinand Wilhelm Albrecht, oberstløytnant, kammerherre, senere generalmajor 198. 199. 207.
- Friderich Gustav Maximilian, major 5. 7. 12. 13. 14. 136. 137. 180.
- Karstrøm, Johan Vilhelm, norsk-svensk konsul i Neapel 346.
- Kielland, Gabriel Schancke, vice-konsul, justisråd, kjøpmann 202. 203.
- Jens Bull, løytnant, senere oberstløytnant, kabinettsekammerherre 207.
- Kierulf, Christian, kaptein, senere oberstløytnant, felttoimester 295. 296. 314. 315. 328. 335.
- Paul Johan Martin, løytnant, senere kaptein 195. 196. 197.
- Kiær, Hans, kjøpmann i Drammen 14. 15.
- Klinck, Christian Frederik, premierløytnant i søetaten 314. 318.
- Klungset, Ole, gårdbruker 310. 311. 315.
- Klæboe, Hans Christoffer, handelsmann 244. 246. 271. 272. 275. 351.
- Klykken, Peder, sorenskriver 257. 258.

- Klæcker, Hans Holst de, sorenskriver i Bamble, justisråd 116.
- Knoph, Erik Otto, overrettsprokurator 254
- Knudsson, Ingelbrecht, sorenskriver og byfoged 212. 213. 244. 246. 247. 248. 272. 275. 290. 293. 295. 302.
- Koht, Halvdan, historiker, utenriksminister 352. 354.
- Koller, Rasmus From, løytnant, senere kaptein 125. 126. 131. 132. 345.
- Kolstad, Lars Knudsen, underofficer 55. 56.
- Koren, Arnoldus von Westen Sylow, birke-dommer på Lysekloster og Rosendal gods 203. 204. 295. 301.
- Kraft, Lauritz Nicolai, kjøpmann, oppbeørskasserer 351.
- Krebs, Andreas Samuel, oberst 25. 27. 29. 30. 31. 34. 35. 126. 181. 183. 184. 198. 228. 230. 232. 233. 244. 245. — Else Thyrolm, f. Gude, enke efter oberst A. S. Krebs 244. 245.
- Krog, Nicolay Johan Lohman, oberstløytnant, kammerherre, senere oberst, chef for Den kongelige norske krigsskole, senere statsråd 1. 2. 104. 105. 134. 145. 146. 147. 148. 163. 164. 338. 339.
- Krogh, Georg Frederik v. (d. y.) oberstløytnant 196. — G. F., v., oberstløytnant 224. 225. — Georg Frederik v. (d. e.) general 277. 279. — Johan Caspar, amtmann i Finnmarkens amt 67. — Knud Carl, prokurator, senere sorenskriver 232. 233. 349.
- Krohg, Christian, statsråd 11. 14. 19. 20. 73. 96. 99. 100. 101. 147. 162. 174. 175. 261. 262. 263. 302. 303. 322. 323. 354. — Hilmar Meincke, amtmann i Romsdals amt 73. 75. 76. 77. 78. 79. 84.
- Lagerhjelm, Per, svensk assessor i bergskollegium 352.
- Landmark, Andreas, foged i Søndmør 73. 74. 76. 77. 78.
- Lange, Lorents, professor, høiesteretts-assessor 185. 186. 267.
- Lemvig, Hans Johannes, løytnant 277. 278. 279. 281. 290.
- Leuch, Morten, kjøpmann 345.
- Lied, Poul Mathias, kaptein, senere major 90.
- Lindblom, Jacob Axelsson, dr. theol., erkebiskop 121. 122.
- Lindbæk, Sofie Aubert 341
- Lindstøl, Tallak, personalhistorisk forfatter 348. 352.
- Lowzow, Christopher Frederik Peter Theodor, generalmajor, generalløytnant, brigadef, kommandant på Bergenhushus 22. 151. 159. 222. 346.
- Lund, Mathias, kaptein 136. 138.
- Lundquist, kabinettskurér 310. 311.
- Lykke, Marthe, enkefru 16. 17.
- Lyng, Marcus Sodemann, kammerråd, foged 331.
- Lysholm, Henrik, prokurator, senere borgermester 244. 246. 295.
- Løvenskiold, Severin, kammerherre, statsråd, senere statsminister, stattholder 3. 28. 34. 35. 140. 141. 149. 150. 188. 189.
- Mamens, Dines, handelsborger på Fredrikshald 187.
- Mandall, Peter G. [i regesten feilaktig kalt Samuel M.] 129.
- Mangelsen, Johan, generalløytnant 343.
- Mansbach, Carl v., major, kabinettsskammerherre, senere generalløytnant 36. 187. 188. 189. 198. 199. 218. 230. — Johan Frederik von, løytnant, senere generalløytnant 1. 2. 3. 7. 25. 77. 79. 149. 165. 166. 178. 179. 180. 181. 183. 184. 185. 188. 189. 224. 253. 256. 257. 325.
- Manzelmann, hollandsk kaptein 168.
- Mariboe, Ludvig, kaptein, fabrikkeier, redaktør 88. 123. 135. 136. 138. 139. 206. 207. 221. 234. 235. 268. 270. 271. 277. 278. 293. 294. 347.
- Meidell, Christian Garup, kaptein, oberstløytnant 290. 291. 352.

- Meidell, Johan Ernst, overrettsprokurator, senere sorenskriver 287.
- Meinich, Hans Thomas, foged, senere amtmann 322. 323.
- Mejlænder, Johan Georg, generalmajor, kommandant i Fredrikstad 150. 156. 230. 236. 346.
- Meyer, Knud Adolf, generalmajor 115. 116. 136. 138.  
— Paul, gårdbruker 328. 329.
- Meyn, Frederik, løytnant 7. 8. 21.
- Moltke, Fredrik, stiftamtmand, greve 39. 40.
- Morgenstjerne, Bredo Henrik v. Munthe af, høiesterettsadvokat, senere sorenskriver 195. 196.
- Mossige, Svend Ingebretsen, gårdbruker 291. 295.
- Motzfeldt, Peter, statsråd 79. 85. 104. 105. 111. 112. 125. 127. 136. 139. 140. 147. 148. 169. 170. 233. 263. 264. 327. 328. 329. 336. 341.
- Munch, Johan Storm, forfatter, sogneprest, slottsprest, senere biskop 111. 131. 133. 331. 332. 345. 347.
- Munthe, Gerhard, kaptein, historiker 21.
- Myhr, Christopher Olsen 88. 103.
- Mörner, Charlotta, f. Arfwedson, grevinne, g. m. stattholderen greve Carl Mörner 7. 16. 23. 28. 29. 32. 37. 47. 48. 52. 184. 185. 191. 200. 201. 209. 239. 248. 249. 251. 298. 299. 307. 308. 336. 337.  
— af Morlanda, Axel Otto, greve, oberst, senere generalleutnant, statsråd 145. 146. 298. 299.
- Nansen, Hans Leierdahl, vice landsdommer, sorenskriver 202. 203.
- Natrud, Gudrun, historiker 342.
- Neumann, Jacob, dr. theol., sogneprest, senere biskop 239. 240.
- Nicolai, storfyrste av Russland, senere keiser 113.
- Nielsen, Jakob, agent, bankdirektør 185. 186. 254.  
— Yngvar, professor, forfatter 344. 345. 353.
- Nilsen, Nils Christian, overbirkedommer i Jarlsberg grevskap 281.
- Nilson, Peter Vogt, oberst, adjutant hos Karl XIII, chef for kavalleribrigaden 23. 32. 33. 71.
- Normann, Thomas Sommer, byfoged i Fredrikstad 91. 127. 222. 223.
- Nordtiller, Berit Andersdatter 8. 9.
- Ohme, Johan Andreas Cornelius, generalmajor, kommandant i Fredrikstad 126. 135. 161. 222. 223. 346.
- Olavson, Olav, titulær professor, auksjonsforvalter 244. 246. 259. 260. 288. 289. 350.
- Omsted, Nils, forretningsmann, brukseier 345.
- Ormerud, Østen, gårdbruker 336.
- Orry, Mathurin René, professor 117. 118. 123.
- Oscar, arveprins, kronprins, senere konge av Norge og Sverige 25. 27. 33. 81. 82. 97. 105. 115. 118. 121. 122. 124. 125. 216. 217. 220. 224. 234. 235. 236. 238. 254. 292. 293. 294. 295. 296. 303. 308. 321. 342.
- Osterhaus, Nikolai Diderik, justitsråd, borgermester i Christiania 197. 198.
- Ottesen, Otto, sogneprest 261. 263.  
— Otto Christian, sogneprest 261. 263. 350.  
— Peder Martin, sorenskriver 261. 263. 281. 320.
- Paludan, Hans, politimester, krigsassessor 350.
- Pavels, Claus, slottsprest, biskop i Bergen 111. 124. 125. 131. 133. 135. 140. 141. 160. 215. 217.
- Place, Hans de, bataljonschef i oplandske gevorbne infanteriregiment, oberst 151. 155. 156. 346.
- Platen, Baltzar Bogislaus von, greve, kontreadmiral, formann i direksjonen for Göta kanal, senere stattholder i Norge 5.
- Platou, Ludvig Stoud, professor 336.

- Prahl, Michael Djurhuus, kjøpm., hollandsk generalkonsul 291. 294. 295.
- Rambech, Anders, sorenskriver 212. 234. 235. 281. 284. 291. 292. 295. 302. 304.
- Ramm, EilertWaldemar Preben, rittmester, senere major 310. 311.
- Rasmussen, Søren, professor, zahlkasserer 4.
- Rehbinder, Gustaf Christian, løytnant, senere oberst, kommandant 197. 198. 203.
- Reichborn, J. F., oberstløytnant 196.
- Rein, Jonas, sogneprest 10. 11. 24. 29. 30. 34. 35. 47. 48. 49. 137. 342.
- Rein, Lars, major, senere oberst 136. 137.
- Reinhardt, Gottlob Ferdinand, forretningsmann i Christiansand, tysk konsul 44. 46.
- Resch, Henrich Jørgen, kjøpmann 183. 295.
- Reymann, tysk geograf 1. 90.
- Ribe, Ole Halvorsen, skibsbygger 295.
- Ribbing, Bengt, løytnant, senere rittmester, godseier 145. 146. 234. 248. 249.
- Riefelsen, Peter, løytnant, senere kaptein 3. 12. 14. 114. 165.
- Rohde, Ernst Christian, russisk vicekonsul, Karl Johans kommissær i Norge 21. 22. 38. 39. 41. 43. 59. 79. 84. 102. 112. 113. 114. 119. 167. 199. 214. 230. 231. 292. 336.
- Romdahl, Johan Hansen, musketer 88. 91. 92. 123.
- Roll, Guldbrand, kaptein, senere oberstløytnant i generalstabten 119. 126.
- Rosen, Hans Christian, løytnant 104. 180.
- Rosen, Axel Pontus von, greve generalmajor, kammerherre, guvernør, landshövding over Göteborgs og Båhus län 5. 6. 188. 189. 314. 315.
- Rosencrantz (eller Rosenkrantz) Marcus Gjoe, statsråd, godseier, stortingsmann 29. 31. 193. 194. 236. 237. 281. 284. 285. 286. 288. 292. 295. 301. 302. 305. 310. 320. 342.
- Maren, f. Juel 342.
- Rosenquist, Johannes Emilius, kand. theol. senere sogneprest 228.
- Rosenwinge, Ejler, major 19. 20. 21. 63. 64. 71. 72.
- Ruge, Herman, ekspedisjonssekretær 267. 268. 351.
- Rundquist, N. M., svensk major 276. 277.
- Rustad, Hans, kaptein, kammerherre 328. 329.
- Ruud, lensmann 300. 301.
- Ryberg, Ludvig, marineløytnant 228.
- Rye, Valdemar, kaptein 175. 176.
- Rygg, Nicolai Theodorus, bankchef, nasjonalekonom 343. 348. 349.
- Ræed, Ole Thorsen, gårdbruker 301.
- Røslein, Carl Heinrich, svensk fältkamrer, Karl Johans agent i Norge 25. 27. 67. 76. 78. 80. 81. 253. 255. 256. 343.
- Rössler, kurér 336.
- Sadolin, Immanuel, oberstløytnant 322. 323.
- Samson, B., vicekonsul 346.
- Sandels, Johan August, svensk greve, general, senere feltmarsjal, stattholder i Norge, en av « rikets herrar » 337. 338.
- Sartz, Lauritz Johan Fredrik, prost 168.
- Saxlund, Michel Andersen, gårdbruker 225.
- Scheel, Anton Henrik, løytnant, senere kaptein, tollinspektør 115. 121. 325.
- Schejtli, Nicolai, kommisjonær for Kongsberg verk 244. 246.
- Schilling, Jacob Frederik, oberst, chef for kavalleribrigaden, kommandant på Akershus, senere generalmajor 115. 116. 126. 132. 151. 159. 160. 164. 345.
- Schjølberg, Ivar, lensmann 10.
- Schjøtt, Nils, major, senere oberst, inspektør ved den militære høiskole 164. 346.
- Schmettow, Carl Jacob Waldemar von, tysk riksgreve, norsk general, kommandant i Trondheim 10. 11. 342.
- Schmidt, Julius August Sommerfeldt, auditor, utgiver 346. 351. 354.

- Schouboe, Olaf Borch de, stiftamtman i Christiansand 43. 44. 45. 46. 53. 54. 58. 59. 63. 64. 75. 102. 103. 267. 344. 350.
- Schultz, Niels Stockfleth res. kap. til Frue kirke i Trondheim 213. 218. 222. 223. 234. 235. 237. 244. 246. 257. 258. 265. 278. 280. 284. 286. 295. 301. 302. 324. 350.
- Schwach, Conrad Nicolai, dikter, senere assessor, sorenskriver 320. 321. 342.
- Schwenzen, Johan Christian Ernst, rittmester 199. 200. 348.
- Sebbelow, Vincent [Wincents] L., krigskommissær, politisk skribent 210. 211. 212. 213. 220. 221. 222. 223. 225. 226. 228. 229. 236. 239. 240. 249. 250. 255. 257. 258. 270. 275. 276. 277. 285. 286. 287. 294. 298. 299. 313. 314. 315. 320. 348. 350. 351.
- Segelcke, Christian Arentz, kadett, senere premierløytnant, bestyrer av Bærums jernverk 93. 347.
- Conrad Langaard, cand. økon. 347.
- Lorentz Müller, oberst 93. 167. 169. 347.
- Lorentz Henrik Müller, kadett, senere premierløytnant i marinen 93. 167. 169. 347.
- Sejersted, Johannes, general, brigadechef, kommandant i Trondheim, generalløytnant 151. 159. 346.
- Sem, Niels Arntzen, høiesterettsadvokat 290. 291.
- Ole, politimester i Christiania 122. 161. 162. 197. 198. 290. 291. 330.
- Sibbern, Valentin Christian Wilhelm, amtman i Smålenene, senere statsråd 1. 5. 6. 8. 9. 13. 16. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 63. 102. 103. 125. 127. 193. 194. 209. 210. 211. 212. 236. 241. 242. 261. 275. 278. 280. 281. 284. 285. 286. 291. 292. 293. 294. 295. 301. 302. 316. 319.
- Silverstolpe, Axel Gabriel, svensk publicist, forfatter 253. 255. 349.
- Sinding-Larsen, Birger Fredrik, oberst 341.
- Skjelderup, Michael, professor i medicin 119. 257.
- Slotzviig, Erik, søndmørsk bonde 163.
- Smith, Erich, megler 345.
- Smith, Hans Christian, regimentskvartermester 79. 85.
- Peter, grosserer 288. 289.
- Sommerfeldt, Daniel, sorenskriver, kancelliråd 330.
- Ole Hannibal, amtman i Christians amt 91. 93. 171. 224. 322. 330. 331. 333.
- Sommerhielm, Matthias Ole Leth, amtman, statsråd, senere statsminister 3. 4. 146. 147. 161. 286. 337. 339. 340.
- Sparre, Gustaf Mauritz, svensk oberst, friherre 1. 13.
- Hans Ernst, oberstløytnant 310. 311. 314. 315.
- Spørck, Johan Henrik, kaptein, senere generaladjutant, generalmajor 135. 180. 244. 247.
- Peter Carl, marinekaptein 185. 187.
- Stabel, Hans Jacob, prost 324.
- Stabell, Frederik Wilhelm Brueneck, oberst generaladjutant, brigadechef, senere generalløytnant 35. 36. 58. 60. 69. 70. 79. 84. 125. 126. 129. 136. 137. 139. 147. 148. 151. 158. 164. 166. 197. 198. 206. 207. 213. 246. 270. 277. 278. 294. 333. 334. 346. 354.
- Lars Bastian Ridder, sekondløytnant, senere garnisonsauditor, amtman 316. 318.
- Staffeldt, Bernhard Ditlev von, generalløytnant 47. 48. 57. 58. 60. 61. 62. 106. 136. 138. 197.
- Stavenow, Ludvig Vilhelm Albert, svensk professor i historie 350.
- Stedingk, Curt Bogislav Ludvig Christoffer von, svensk feltmarskalk, greve og friherre, en av rikets herrer 244. 245.
- Stenersen, Christopher, kaptein 312.
- Stricker, Carl Alexander, generalmajor 36.

- Strøm, P. H., bergmester 34.
- Strømsberg, konsul, handelsborger på Fredrikshald 187.
- Sundell, C., svensk krigskommissær i Norge 16. 68. 69.
- Sundius, Peter, læge 342.
- Sundt, Chr. U., leitnant 199. 200.
- Sverdrup, Georg, professor, universitetsbibliotekar 106. 107. 183. 212. 218. 222. 223. 224. 225. 226. 228. 232. 233. 253. 256. 259. 260. 261. 264. 265. 266. 268. 270. 275. 281. 286. 289. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 301. 302. 309. 316. 319. 324. 325. 352.
- Synnestvedt, Otto Christian, oberst 135. 150. 155. 156. 159.
- Sødermark, Olof Johan, major, oberstleitnant, kunstmaler 58. 60. 110. 131. 145. 146. 163.
- Sødring, Christopher Hansen, kjøpmann, skibsreder 213. 244. 245. 246. 247.
- Inger Margrethe, f. Haberdorff, g. m. agent Chr. H. Sødring 245.
- Sønstevoold, Valborg, arkivar, historiker 342. 343. 345.
- Sørtiller, Jakob Isaksen, bonde 8. 9. 16. 17.
- Tambs, Hans Friderich, kaptein, adjutant hos Karl Johan, senere oberstleitnant 1. 341.
- Tank, Carsten, godseier, statsråd 125.
- Tawast, Johan Henrik, norsk-svensk minister i Kjøbenhavn, generalleitnant, senere general, kammerherre 314. 315.
- Teslien, Ole Olsen, gårdbruker 292. 294.
- Thams, Jacob Tullin, foged 311. 312. 322. 323. 326.
- Thrane, David, vicekonsul, bankdirektør 185. 186. 188. 189. 190. 195. 196. 253. 257. 258. 286. 324. 325. 331. 332. 347. 349.
- Paul, justisråd, forretningsmann 183. 186. 205. 324. 325.
- Thulstrup, Magnus Andreas, general, kirurgprofessor 39. 41. 49. 106.
- Tidemand, Nicolai, oberst 151. 159. 249. 346.
- Tottie, Charles, norsk-svensk generalkonsul i London 14. 15.
- Trampe, Frederik Christoffer av, greve, stiftamtmand 8. 9. 78. 82. 344.
- Treschow, Niels, professor, statsråd 3. 4. 5. 146. 147. 224. 225. 244. 245. 261. 262. 263. 264.
- Ulrich, Johan Christian Henrik, svensk håndsekretær hos Karl Johan 76. 318.
- Vogt, Jørgen Herman, ekspedisjonssekretær, senere statsråd 102. 104. 272. 275. 291. 292. 314. 322. 323. 351. 352.
- Wahlström, Per, regjeringsråd, chef for stattholderkancelliet i grev Essens tid, kancelliråd 3.
- Weddick, Theophilus, hollandsk forretningsmann 237. 238. 243. 304. 305. 318. 320. 344. 345. 353.
- Wedel-Jarlsberg, Christian Frederik, baron 282. 284.
- Ferdinand Carl Maria, baron, kammerherre, hoffmarsjal, senere generalleitnant, øverstbefalende for d. norske armé, overordentlig gesandt i Russland 90. 125. 135. 201. 202. 215. 217. 227. 228. 234. 235. 244. 247. 278. 282. 284.
- Frederik Wilhelm, baron, amtmann 305. 348.
- Johan Caspar Herman, greve til Jarlsberg, statsråd, chef for finansdepartementet, senere stattholder 3. 5. 12. 20. 23. 24. 28. 35. 36. 39. 40. 41. 43. 45. 46. 47. 49. 50. 106. 107. 108. 109. 129. 130. 142. 147. 185. 186. 195. 196. 206. 207. 209. 218. 219. 220. 221. 241. 242. 243. 246. 261. 262. 264. 268. 282. 284. 290. 291. 292. 299. 300. 302. 303. 304. 305. 309. 311. 314. 318. 319. 320. 321. 328. 329. 330. 331. 338. 339. 340. 344. 345. 352. 353.

- Wegener, Johanne, frøken 57. 58. 69.
- Weidemann, Christian Christopher, sorenskriver på Toten 127. 128. 345.
- Joachim Godske Moltke, løytnant, senere kapteinløytnant i søetaten 166. 169. 170.
- Lauritz, amtmann i Hedemarkens amt 58. 59. 79. 82. 91. 92. 93. 104. 120. 127. 128. 245. 311. 313. 318.
- Weltzien, Ludvig Munthe, kaptein 351.
- Wendel, hollandsk forretningsmann 237. 238. 243. 304. 306. 318. 320. 344. 345. 353.
- Wendelboe, Peter, kjøpmann på Moss 49. 50. 51. 54. 56. 57. 58. 59. 63.
- Wergeland, Nicolay, sogneprest, forfatter 47. 136. 138.
- Wetterstedt, Gustaf af, svensk friherre, greve, hovkansler, senere stats- og utenriksminister 218.
- Wiel, Mads, konsul, grosserer på Frederikshald 187.
- Wingård, Johan Didrik av, landshövding 32. 33. 314. 315.
- Wirsén, Gustaf Frederik, friherre, president i det svenske statskontor 21. 22. 23. 67. 69.
- Østensen, John, lensmann 239. 240.
- Øverland, Ole Andreas, historiker 342.



